This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

A 439673

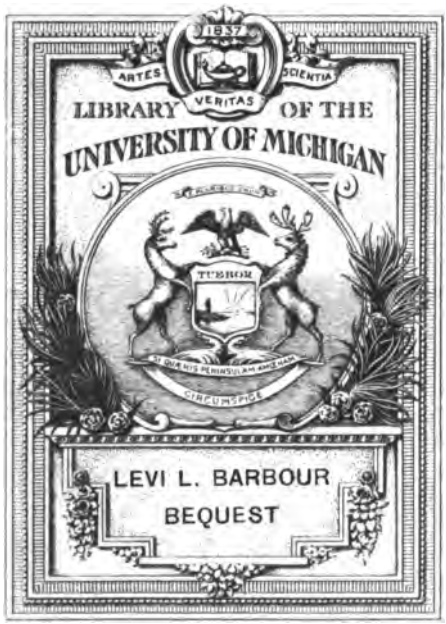
1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE
LEVI L. BARBOUR
BEQUEST

DE

L'ÉDUCATION

TOME TROISIÈME

PARIS. — IMP. VICTOR GOUPY, RUE GARANCIÈRE, 5.

DE

L'ÉDUCATION

PAR

Mgr DUPANLOUP, ÉVÊQUE D'ORLÉANS

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

L'éducation est une œuvre d'autorité
et de respect.

TOME TROISIÈME

Les hommes d'Éducation

NEUVIÈME ÉDITION

PARIS

CHARLES DOUNIOL ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

29, RUE DE TOURNON, 29

1872

Tous droits réservés.

LB
675
.I93
A2
1872

Bequest of
Levi L. Barbour
3-11-26

DE L'ÉDUCATION

LIVRE PREMIER

LE SUPÉRIEUR

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE

Dans toute Éducation, et pour accomplir l'œuvre si complexe et si multiple qui s'y fait par le concours de tant d'agents divers, il est un homme nécessaire, sur lequel tout repose, en qui l'œuvre se concentre tout entière, et qui, réunissant les actions diverses de chacun, dirige au but commun les efforts de tous : cet homme, c'est le Supérieur.

Son rôle est tout à fait à part, et d'une importance souveraine ; et c'est pourquoi, après avoir traité déjà longuement, dans le volume qui précède de l'Instituteur, il m'a paru indispensable de consacrer encore une étude spéciale et plus détaillée à celui qui est, dans une maison d'Éducation, l'Instituteur par excellence, au Supérieur, quelque nom officiel qu'on lui donne, Proviseur, Principal, Directeur, etc.

Le Supérieur est l'âme, la vie de toute la maison : ses fonc-

tions en embrassent le gouvernement tout entier. C'est lui qui doit tout mettre en mouvement, et présider à tout; c'est lui qui doit avoir, et au plus haut degré, l'intelligence, l'initiative, l'activité, le dévoûment, la fermeté, c'est lui qui doit tout concevoir, tout inspirer, tout prévoir, tout maintenir, tout relever.

Sa fonction est d'être partout: Il surveille et dirige tout; et cependant il ne doit se laisser absorber dans aucun détail, quoiqu'il doive regarder à tous les détails, mais de haut; car son action est universelle. Il agit beaucoup, mais il agit moins encore qu'il ne fait agir : son grand art consiste à faire faire, à mettre en œuvre tous ses instruments, à gouverner ses auxiliaires, à combiner et harmoniser toutes les forces qui sont au service de son œuvre.

Le Supérieur, en effet, dans une maison d'Education, n'a pas seulement une fraction plus ou moins grande de l'autorité, il a l'autorité tout entière, il est l'autorité même : il doit donner l'impulsion à tout, et tout soutenir.

Chacun de ses collaborateurs n'est chargé spécialement que de tel ou tel détail : quant à lui, il répond à la fois de tous les détails et de l'ensemble : c'est la cheville ouvrière, c'est la clef de voûte. Sa tâche n'est jamais finie, et à chaque instant, sa maison occupe sa pensée; jamais il ne peut être sans préoccupation : c'est de lui que tout relève, c'est sur lui que pèsent toutes les sollicitudes, c'est à lui qu'appartient la surveillance de tous les besoins, le contrôle de tous les services, la responsabilité de tout : en un mot, c'est à lui que s'appliquent dans la plus complète vérité ces paroles, par lesquelles le poëte définissait si bien autrefois les soins dévoués, l'action souveraine et la charge de l'autorité :

In te domus inclinata recumbit. (VIRG.)

La nécessité d'un tel homme dans une maison d'Education pourrait-elle être mise en doute? Non.

Car le besoin d'autorité est un besoin universel : où l'autorité n'est pas, l'anarchie est inévitable.

Quand chacun fait ce qu'il veut, tout va en confusion, dit l'Ecriture.

Mais quand il n'y a point de chef, chacun fait ce qu'il veut, et comme il l'entend.

Mais où tout le monde fait ce qu'il veut, nul ne fait ce qu'il doit : nul même ne fait ce qu'il veut, car les caprices se rencontrent et vont se heurter les uns contre les autres. Il n'y a plus là qu'un troupeau sans pasteur.

« Où il n'y a pas de maître, dit Bossuet, tout le monde est « maître ; » et j'ajoute : Où tout le monde est maître, tout le monde souffre. Chacun tire de son côté : le char va à droite, à gauche, comme on le pousse, et bientôt il verse.

Mais laissons là les comparaisons et venons au fait : il est évident que partout où des hommes sont réunis pour un but quelconque, il leur faut une direction, et par conséquent une autorité dirigeante.

Sans un homme qui soit cela dans une maison d'Education, et non pas seulement de nom, mais de fait et en réalité, sans ce centre d'action, sans ce premier moteur, sans cette tête, une maison, quels que soient le mérite et les qualités diverses des autres maîtres, ne sera pas dirigée, ou le sera mal, et par conséquent ne marchera pas.

Rien ne remplace cette vigilance, cette présidence, cette direction suprême et universelle, cet œil ouvert sur tout, cette main qui imprime le mouvement à tout, en un mot, cet esprit qui inspire tout, cette âme qui vivifie tout ; car tel doit être un Supérieur.

Pour nous en mieux convaincre, regardons-y de plus près ; voilà des hommes réunis ensemble dans une maison d'Education, pour travailler à une même œuvre. Agiront-ils sans concert, chacun de son côté, chacun dans son sens et dans sa voie? S'il en est ainsi, comment le but commun

[illegible] gouvernement tout entier. C'est lui [illegible] mouvement, et présider à tout ; c'est [illegible] au plus haut degré, l'intelligence, l'ini- [illegible] dévouement, la fermeté, c'est lui qui doit [illegible] inspirer, tout prévoir, tout maintenir, tout relever.

Sa fonction est d'être partout : Il surveille et dirige tout ; et cependant il ne doit se laisser absorber dans aucun détail, quoiqu'il doive regarder à tous les détails, mais de haut ; car son action est universelle. Il agit beaucoup, mais il agit moins encore qu'il ne fait agir : son grand art consiste à faire faire, à mettre en œuvre tous ses instruments, à gouverner ses auxiliaires, à combiner et harmoniser toutes les forces qui sont au service de son œuvre.

Le Supérieur, en effet, dans une maison d'Education, [illegible] pas seulement une fraction plus ou moins grande de l'[illegible]torité, il a l'autorité tout entière, il est l'autorité même [illegible] doit donner l'impulsion à tout, et tout soutenir.

Chacun de ses collaborateurs n'est chargé spécial[illegible] que de tel ou tel détail ; quant à lui, il répond à la [illegible] tous les détails et de l'ensemble : c'est la cheville [illegible] c'est la clef de voûte. Sa tâche n'est jamais finie, et [illegible] instant, sa maison occupe sa pensée ; jamais il n[illegible] sans préoccupation : c'est de lui que tout relève, [illegible] que pèsent toutes les sollicitudes, c'est à lui qu[illegible] la surveillance de tous les besoins, le contrôle de [illegible] vices, la responsabilité de tout ; en un mot, c'[illegible] s'appliquent dans la plus complète vérité [illegible] lesquelles le poète définissait si bien autre[illegible] vouée, l'action souveraine et la charge de [illegible]

In te domus inclinata recumbit. (V[illegible]

La nécessité d'un tel homme dans [illegible] pourrait-elle être mise en doute ? [illegible]

ar le bu
ité n'est p
Quand ch
criture.
Mais
u, et
lais on
nul
rent

oin
able
aut
chet
ou
eau

ni ce qu'il
ices se ren
autres. Il n'y

tout le mo
est maître
e char va
il verse
enons a
réunis
pa

regard
mode dan
même
ne, chacun dans
ainsi, comment le

sera-t-il atteint? Chacun pourra dépenser isolément beaucoup d'efforts et de peine; mais qui combinera toutes ces actions diverses? qui ramènera tous ces efforts à l'unité du but? Chacun là n'étant guidé que par lui-même, nul ne fait ce qu'il faut ni comme il faut : les forces sont éparpillées, les efforts perdus, les travaux stériles : il n'y a là que des tiraillements, des négligences; en un mot, tout souffre, et tout doit souffrir dans une telle maison : car la vie n'y est pas, et la grande œuvre de l'Education ne peut s'y faire. Au contraire, supposez un homme actif, vigilant, énergique, placé à la tête de cette maison, qui tienne pour ainsi dire dans sa main toutes ces forces éparses, qui leur donne à toutes l'impulsion convenable, quelle différence! L'harmonie, l'activité, la vie sont partout; nul besoin n'est oublié, nul service négligé ; chacun accomplit sa tâche, selon l'ordre général; chacun travaille dans le sens de tous, tous conspirent au but commun : la maison marche, l'œuvre se fait.

Telle est l'importance dans une maison d'Education des fonctions du Supérieur. Et cela est si vrai, qu'on peut dire en général: Tel Supérieur, telle maison; et qu'on a vu souvent, avec les mêmes éléments d'ailleurs, une maison florissante ruinée, une maison qui languissait, relevée par le seul changement du Supérieur. C'est qu'en effet les mêmes hommes ont une valeur ou une autre, selon qu'ils ont tel ou tel Supérieur. C'est le grand devoir, c'est la grande science du Supérieur, je dirai même le grand but de la Supériorité, que de tirer parti des hommes, et de savoir, par là même, les faire valoir ce qu'ils valent.

On peut poser avec assurance le principe suivant, qu'une constante expérience a démontré : Dans une maison mal dirigée, les hommes n'ont jamais toute leur valeur : au contraire, dans une maison bien conduite, la valeur des hommes est doublée.

Et ceci est facile à concevoir. Dans une maison non dirigée

ou mal dirigée, nulle impulsion ne venant d'en haut animer et soutenir, tous, même les plus dévoués, finissent bientôt par sentir leur zèle s'affaiblir et puis tomber tout à fait. On ne fait longtemps avec cœur et avec zèle que ce qu'on fait avec goût, et on est bientôt dégoûté d'une maison où l'on sent le désordre, l'absence de règle, le néant de l'autorité.

Tel est le besoin universel et profond d'autorité, qu'il faut qu'un Supérieur gouverne, même pour être aimé. On ne lui sait jamais gré de sa faiblesse. S'il laisse aller les choses, chacun s'en plaint, car au fond chacun en souffre ; chacun sent qu'un tel Supérieur ne fait ni pour son œuvre, ni même pour ses collaborateurs, ce qu'il leur doit : il leur manque à tous et gravement, quand il ne les gouverne pas.

Indépendamment de ce malaise qui engendre chez tous le découragement, il en est, et ce sont les plus capables et les plus forts, qui rencontrent là, grâce à la mauvaise direction de la maison, des obstacles plus forts qu'eux, qui les annulent, tandis que dans une maison mieux gouvernée ils auraient pu faire merveille. — D'autres ne manquent ni d'esprit, ni de connaissances, ni de talent, mais avec une nature timide ou faible, dépourvue d'initiative, ils ont besoin d'une parole qui les excite, d'une impulsion qui les lance, ou d'une main qui les soutienne : livrés à eux seuls, non dirigés, ils sont peu de chose, ou ne sont rien ; tandis que les mêmes hommes, dans un autre milieu, sous l'action intelligente et vigoureuse d'un Supérieur digne de ce nom, auraient pu être d'excellents maîtres, de très-utiles auxiliaires.

Sans aucun doute, les hommes qui collaborent avec un Supérieur sont et doivent être, sous sa main, des agents subordonnés pour la production d'une grande œuvre commune : agents libres, intelligents, actifs, spontanés, généreux, mais enfin, agents subordonnés et dociles : mais le tout n'est pas d'avoir même de bons subordonnés, il faut savoir s'en servir ; et de même que le meilleur instrument

entre les mains d'un mauvais musicien vaut peu de chose, et qu'un instrument rebelle, s'il est aux mains d'un artiste véritable, peut rendre encore des sons harmonieux : de même, selon l'emploi habile ou inintelligent qu'il fera de ses collaborateurs, selon l'action forte ou faible qu'il exercera sur eux, un Supérieur en tirera plus ou moins de services. Ne pouvant tout faire tout seul, et étant obligé de s'associer d'autres hommes, son grand devoir, comme son grand talent, c'est de les employer convenablement, et de leur faire donner tout ce qu'ils peuvent réellement donner : pour cela, il faut qu'il les pénètre de sa pensée, les anime de sa flamme, leur communique son activité, son énergie, ses vues ; leur trace la route, les y entraîne, et quelquefois les transforme.

Un Supérieur qui ne fait rien de cela, par impuissance ou par faiblesse, n'est pas un Supérieur ; il n'est vraiment Supérieur que dans la mesure où il exerce cette sérieuse influence. Il y a plus : l'estime et l'affection même qu'il inspire à ses collaborateurs, est en raison de cet ascendant. Je l'ai dit déjà, je le répète : On ne peut estimer, on ne peut aimer, comme Supérieur, un homme faible, qui laisse flotter les rênes, qui ne sait ni retenir ni guider : chacun sent instinctivement qu'un tel Supérieur est un pauvre homme, incapable, ou indifférent au bien ; et toujours funeste à ses collaborateurs, précisément parce qu'il ne les gouverne pas, et que chacun au fond sent le besoin d'un bon gouvernement, et préfère une sévérité nécessaire qui conduit et soutient toutes choses, à une mollesse paresseuse qui laisse tout tomber et périr.

Voilà donc dans une maison d'Education le grand rôle du Supérieur, et en quoi se résume sa principale action : mettre en œuvre et faire agir ses collaborateurs. Ses grands devoirs par conséquent sont : 1° *de les bien choisir ;* 2° *de les bien former ;* 3° *de les bien employer.*

CHAPITRE II

Des devoirs d'un Supérieur.

LE PREMIER DEVOIR D'UN SUPÉRIEUR EST DE BIEN CHOISIR SES COLLABORATEURS

I

Rien n'est plus important pour un Supérieur et pour une maison d'Éducation que le bon choix des maîtres.

C'est par le vice des maîtres, par la pauvreté du personnel, par *des choix mauvais ou* médiocres, que la plupart des maisons d'Éducation périssent. *Il* y a *là une* œuvre si grande, si difficile à faire, que jamais pour la bien faire on n'aura des hommes assez dévoués, assez capables.

Le clergé, qui doit tenir pour tant de raisons à garder honorablement sa place dans l'œuvre de l'Education, est par là même très-particulièrement obligé d'avoir de bons maîtres.

La réputation de son enseignement y est engagée : on l'a accusé, on l'accuse encore d'être inférieur, au moins sous ce rapport, aux laïques; je crois cette accusation très-injuste; mais il importe au clergé de n'y donner lieu en aucune façon.

Ce n'est pas seulement son honneur, c'est son existence *qui se trouve ici* intéressée. *Le clergé ne se* recrute guère que dans ses *propres maisons*, dans ses Petits-Séminaires : là seulement, aujourd'hui, se préparent de loin les vocations sacerdotales : il est donc d'un intérêt suprême pour le clergé que les Petits-Séminaires soient prospères. La première condition de cette prospérité, c'est que ces maisons aient de bons maîtres, bien formés et bien choisis.

Or, il ne suffit pas d'être revêtu d'un habit ecclésiastique

pour convenir à l'enseignement, pour être un homme d'Éducation. Même au sein du clergé, rien ne doit se faire moins au hasard que le choix des hommes chargés d'élever la jeunesse, soit la jeunesse séculière, soit la jeunesse sacerdotale; et quant au Supérieur, particulièrement chargé de faire ces choix, il n'y apportera jamais trop de précautions.

Un Supérieur, comme je l'ai dit, ne pouvant tout faire, et faisant beaucoup plus encore par les autres que par lui-même, la question du personnel est évidemment la première pour lui comme pour sa maison. Il faut même ajouter que sa propre action est trop intimement liée à celle de ses collaborateurs, pour qu'il ne trouve pas en eux, soit de puissants secours, soit de terribles obstacles.

Quand un homme a été placé par la Providence à la tête d'une maison d'Éducation, Petit-Séminaire ou autre, la première chose qu'il doit donc se dire à lui-même, est celle-ci : « Me voilà chargé d'une grande œuvre. Je ne puis la faire « seul. Elle surpasse évidemment toutes mes forces. Quels « sont ceux qu'on me donne pour m'y aider? Quels seront « mes collaborateurs? sont-ils, ou non, propres à l'œuvre? « m'aideront-ils véritablement à la faire? »

Et c'est alors qu'il doit procéder à l'examen le plus attentif, le plus approfondi, le plus détaillé. La connaissance certaine des sujets, les renseignements les plus authentiques, les plus circonstanciés, sur leur nature, sur leur caractère, leurs aptitudes, leurs précédents, sont indispensables : autrement, on s'expose à des choix malheureux et à des conséquences déplorables.

« Le Supérieur inconsidéré, dit Bossuet, qui ne sait pas « choisir les hommes, mais qui prend ceux que le hasard, « les occasions ou son humeur lui présentent, met tout en « confusion dans sa maison. Du reste, ajoute l'Évêque de « Meaux, le Supérieur qui choisit mal est bientôt puni par « son propre choix. »

Mais si rien n'est plus grave et plus important que le choix des maîtres pour un Petit-Séminaire, et pour toute maison d'Éducation, rien aussi n'est plus délicat, plus difficile à bien faire.

Les difficultés viennent de ce qu'indépendamment des qualités générales et communes, nécessaires à quiconque se dévoue à la grande œuvre de l'Éducation, — qualités extrêmement rares, et dont j'ai déjà traité au volume précédent, — la plupart des fonctions de ce laborieux ministère sont des spécialités importantes qui exigent des qualités spéciales.

Ainsi, par exemple, un bon préfet de religion peut être un mauvais préfet de discipline, et *vice versa*. Tel qui serait apte à *une classe ne convient* pas à une autre. Un excellent professeur pourrait être un *très-mauvais président* d'étude. Tel a des dispositions d'esprit ou de caractère qui le *rendent* incapable d'exercer la discipline vis-à-vis de grands élèves; s'il est, par exemple, trop absolu ou trop minutieux : ces défauts peuvent devenir au contraire de grandes et utiles qualités avec de jeunes enfants.

Il serait facile de citer d'autres exemples également frappants. Je me borne à redire ici, et encore avec Bossuet, que « tout ne convient pas à tous, et que savoir ce qu'il faut « croire des hommes et à quoi ils sont propres, c'est la plus « grande affaire du Supérieur. »

Il y a encore ceci à considérer : que la *plupart* des fonctions sont si *spéciales*, et si *indépendantes* les unes des autres, qu'on ne peut guère s'y entr'aider, se suppléer, et que chacun fait un mal extrême et à peu près irréparable, quand il fait mal là où il est.

Malgré une solidarité nécessaire, et dont nous aurons à traiter plus bas, entre tous les maîtres d'une maison, chacun en effet a une besogne tellement personnelle, dont lui seul est tellement chargé, et non un autre, que nul ne peut la faire

avec lui ou à sa place, et qu'elle sera irremédiablement mal faite, si elle est mal faite par lui.

Rien de semblable, au même degré du moins, dans une paroisse. Là presque toutes les fonctions se ressemblent et sont communes : trois bons prêtres peuvent suppléer, par le dévoûment et la capacité, à l'inutilité de trois confrères tièdes ou incapables. Ce point de vue, appliqué à une maison d'Éducation, manquerait totalement de justesse. Dans un Petit-Séminaire, il ne se trouve presque pas de fonctions communes ou secondaires : tout y est, à peu de chose près, *spécial* et *principal*. La *Sixième* est aussi principale que la *Rhétorique*, si elle ne l'est davantage.

Voilà un léger aperçu des raisons qui rendent pour une maison d'Éducation le choix des maîtres, de tous les maîtres sans exception, aussi difficile qu'il est important.

II

Mais où trouver des maîtres pour les maisons d'Éducation ecclésiastique, et quelles précautions garder dans ce choix si important et si difficile?

La question se pose et se résout différemment, selon qu'il s'agit d'un Petit-Séminaire ou d'un collége diocésain, d'une institution dirigée par une congrégation religieuse, ou par des prêtres libres.

Bien des raisons m'ont rendu grand partisan des congrégations religieuses pour l'enseignement : l'une de ces raisons, c'est que les congrégations religieuses, quand elles sont florissantes d'ailleurs et attentives au bon choix de leurs sujets, recrutent et forment sans peine le personnel de leurs maisons d'Education. Elles trouvent pour cela dans leur propre sein, parmi leurs membres, de nombreux et puissants secours. Là, en effet, sont des hommes dévoués, des traditions éprouvées, des préparations solides, de longues études

préliminaires et indispensables. Quand un sujet se présente chez les Jésuites, par exemple, il y a chez eux un excellent usage, c'est de l'appliquer de nouveau à ce qui est le fond des études classiques, de lui faire recommencer ses humanités, quelque brillantes qu'elles aient pu être. — Là surtout sont des garanties de règle, de gouvernement, d'obéissance, de stabilité.

Les ennemis de l'Education donnée par le clergé ont particulièrement en horreur les congrégations religieuses. Leur instinct ne les trompe pas : si le clergé avait encore ses corps enseignants d'autrefois, ses nombreuses et florissantes communautés, il aurait là une force pour le bien sur laquelle les ennemis du bien ont raison de ne pas se faire illusion. Malheureusement, les communautés enseignantes sont bien peu nombreuses encore. Fasse le Ciel qu'elles se multiplient!

Toutefois, je n'hésite pas non plus à le dire, même dans une congrégation religieuse enseignante, malgré la vocation spéciale de ses membres pour l'enseignement, et le choix attentif que suppose leur première admission, c'est encore une affaire très-grave pour un Supérieur que le bon choix des sujets destinés aux Colléges ou aux Séminaires, et l'application de ces sujets aux fonctions diverses de ces maisons. C'est aussi une nécessité de les y préparer sérieusement à l'avance.

Sans doute, et c'est là un autre avantage réel des congrégations, les sujets, grâce à l'organisation de l'ensemble, à la communauté d'esprit et de traditions, à l'étude qu'on fait là des spécialités et des aptitudes, y valent d'ordinaire plus qu'ils n'auraient valu ailleurs et isolément: néanmoins, l'inconvénient des médiocrités, pour être atténué dans une communauté, n'en est pas moins très-considérable encore; et ce serait une grande erreur, si les Supérieurs ne sentaient pas la nécessité de choisir leurs meilleurs sujets pour les

fonctions de l'enseignement, et les y appliquaient sans une préparation suffisante. La rareté des hommes ne doit jamais les autoriser à se départir de cette règle. Nulle part on n'improvise les hommes d'Education.

Il n'est pas nécessaire que les congrégations religieuses dirigent tous nos établissements d'Education ; mais il est nécessaire que tous ceux qu'elles dirigent soient dirigés parfaitement. Mieux vaut peu de maisons, mais de très-bonnes maisons. Moins et mieux, très-peu même et très-bien, voilà ce qui est assurément très-préférable à un grand nombre de maisons, pour lesquelles les hommes manqueraient, et qui seraient par là même en souffrance. L'honneur et le maintien de la liberté d'enseignement, l'existence même des ordres religieux, y sont intéressés. Dans dix ans, on nous demandera compte à tous de ce que nous aurons fait de cette liberté, si laborieusement conquise ; comme aujourd'hui, dans des pays que je pourrais nommer, on demande compte de leur œuvre et de ses résultats, aux congrégations religieuses et au clergé, qui pendant cinquante ans y ont donné l'enseignement. A l'heure qu'il est, en Italie, il n'y a pas un paysan, pas un bourgeois, pas un noble, qui n'ait été élevé par un prêtre ou par un religieux : où en est l'Italie?

Lorsque le jour vint en France où l'on demanda compte à l'Université de ce qu'elle avait fait de son monopole, c'est parce que l'Université n'a pu rendre ce compte, que le monopole est tombé. De même dans dix ans, dans vingt ans, lorsqu'on nous demandera compte à nous-mêmes, aux congrégations religieuses et au clergé, de ce que nous aurons fait de la liberté d'enseignement, si nous ne pouvons répondre, a liberté d'enseignement tombera à son tour et nous avec elle.

Il n'y a pas d'illusion à se faire ici : notre responsabilité devant le pays est immense. Si nous n'avons pas su faire faire à nos élèves de bonnes et fortes études, si nous n'avons

pas su former des hommes, des esprits distingués, de nobles caractères, des chrétiens généreux, capables de défendre au besoin leur religion et d'honorer leur patrie, on nous le reprochera sévèrement, et avec justice.

Et voilà pourquoi il est de la dernière importance que les hommes qui se dévouent à l'enseignement dans le clergé séculier et régulier, soient d'un vrai mérite, choisis avec le dernier soin, et en tout à la hauteur de leur mission. — Et certes je ne demande que ce qui est raisonnable, en demandant que les maisons dirigées par le clergé soient des maisons modèles, et que les Petits-Séminaires surtout ne le cèdent à aucun collége laïque : c'est là, que mes vénérables collègues dans l'Episcopat me permettent de le dire, c'est là un soin qui nous *regarde directement*, nous autres Evêques ; et dont nous ne pouvons *nous reposer entièrement* sur les supérieurs immédiats de ces maisons. *Nos Petits-Séminaires, nos* collèges diocésains, sont pour nous la charge pastorale au *premier* chef : c'est à nous que ces maisons appartiennent, c'est nous qui en répondons, et rien ne peut nous dispenser de nous en occuper nous-mêmes, d'en suivre la marche, d'en surveiller chaque jour la direction, et surtout d'en améliorer constamment le personnel.

Le clergé diocésain est naturellement la source qui fournit au recrutement des Petits-Séminaires et des institutions diocésaines : c'est là que l'Evêque peut et doit faire ses choix. Quant aux Collèges libres, dirigés par des prêtres avec l'approbation *de l'Evêque, mais qui ne sont pas* des maisons diocésaines, la *question du recrutement* est pour ces institutions non moins importante, et bien plus délicate encore. D'ordinaire, à leur origine, ces maisons, fondées par des hommes de mérite, possèdent un personnel distingué, mais quand des vides viennent à s'y produire, comment les combler ? C'est là pour les maisons dont je parle une des plus grandes difficultés, et souvent une cause de décadence et de ruine. Le clergé

diocésain ne leur appartient pas, et ne pouvant y choisir à leur gré des sujets, les Directeurs sont obligés d'en chercher au dehors, et de prendre où ils peuvent et ce qu'ils trouvent. La maison est perdue s'ils ne trouvent pas, ou s'ils trouvent mal. Il y a sans doute des chances heureuses, et un Directeur qui peut offrir, dans une bonne maison, des conditions honorables, peut souvent, s'il est habile et intelligent, rencontrer des hommes de mérite; mais souvent aussi il est exposé à des choix médiocres ou déplorables, et c'est pourquoi, bien que ces maisons ne soient pas diocésaines, l'œil de l'Evêque doit y veiller, et ne jamais perdre de vue leur personnel. C'est pour lui un devoir rigoureux de savoir quels sont tous les ecclésiastiques, prêtres ou clercs, qui viennent demeurer dans son diocèse, mais surtout quels sont ceux qui y viennent enseigner, et à qui les âmes de ses jeunes diocésains seront confiées.

III

Et maintenant, quant aux précautions à prendre et aux règles à suivre dans un choix si capital, il est évident qu'avant tout, comme je l'ai dit, il faut être sûr des sujets, ou au moins avoir tout fait pour obtenir sur leur compte les plus complets renseignements.

Il est manifeste qu'il ne faut point placer dans les Petits-Séminaires ou les colléges ecclésiastiques, pour professeurs ou présidents d'études, des sujets inconnus, encore moins des sujets douteux, qui auraient donné peu de satisfaction dans le ministère ou au Grand-Séminaire; qu'on y aurait trouvés sans moyens, sans zèle, sans piété.

Que mes vénérables collègues, que nos Supérieurs de Grands-Séminaires me permettent encore de le dire, il ne faut pas envoyer là, dans des postes tous si importants, ces jeunes gens dont une vocation incertaine a fait ajourner l'ordination, et qui ont besoin d'être éprouvés ailleurs qu'au

Grand-Séminaire. Le professorat n'est point fait pour un tel essai, et d'ailleurs convient bien moins à cette épreuve que le Grand-Séminaire ou le monde : l'expérience a démontré que de pareils sujets ne peuvent faire aucun bien dans les Petits-Séminaires, et souvent y font un grand mal.

En tout cas, ce qui est indispensable, c'est que le Supérieur et les directeurs du Grand-Séminaire donnent au Supérieur et aux Directeurs du Petit tous les renseignements nécessaires, et ne leur laissent jamais ignorer ce qu'ils doivent essentiellement savoir sur la piété, le caractère, les aptitudes, les qualités, les défauts ou les fautes des sujets qu'on leur présente.

Mais règle générale : pour les maisons d'Education ecclésiastiques, il faut des professeurs prêtres, ou au moins dans les ordres sacrés.

Pour les Petits-Séminaires du moins, il ne faut jamais de laïques. — Je n'entends pas dire absolument qu'il soit impossible de trouver un professeur laïque vraiment digne d'être employé dans une maison ecclésiastique : je préférerais même, pour un collége, un laïque pieux, édifiant, comme on en trouve, à un ecclésiastique peu fervent ; et je sais des maisons où, avec des laïques excellents, le mélange des deux éléments, laïque et ecclésiastique, a produit de très-bons fruits. Néanmoins et en principe, ce que j'affirme, c'est que les maîtres laïques ou ecclésiastiques, mais non encore dans les ordres sacrés, ont plusieurs inconvénients, dont voici les principaux :

1° Avec eux, on a presque toujours parmi les maîtres un mouvement perpétuel, dont tout souffre : soit la discipline, dont un nouveau maître ne connaît pas d'abord les règles ; soit les études, qu'il dirige d'après une méthode toujours un peu différente de la méthode établie ; soit la confiance et l'amitié, qui n'ont pas le temps de se former, ou qui, trop souvent rompues, finissent par disparaître d'une maison.

2° En général, les simples clercs sont fort jeunes, et dès lors sans expérience; ordinairement sans fermeté, ou s'ils en ont par caractère, la poussant à l'extrême, sans autorité, ou la maintenant avec inquiétude et rigueur; souvent aussi sans instruction complète, et toujours sans maturité. C'est à la jeunesse, à la mobilité perpétuelle, à l'inexpérience des maîtres, qu'il faut attribuer la faiblesse des études et quelquefois le peu de piété de certains Petits-Séminaires: mal énorme pour l'Eglise, puisqu'enfin les Petits-Séminaires sont le berceau et la première école où se forme tout le clergé des diocèses.

3° Sorti de l'état d'élève avant son sous-diaconat, un jeune homme s'habitue trop tôt à ne plus guère obéir et à commander: il verra avec peine le moment de rentrer au Grand-Séminaire; il en appréhendera l'assujettissement, le silence, la vie laborieuse; il différera tant qu'il pourra; peut-être renoncera-t-il à sa vocation.

Il en est même plusieurs pour qui cette pensée d'interrompre leur Séminaire, afin de professer, n'est qu'une tentation du démon, ou l'indice d'une vocation déjà ébranlée.

De là le scandale de tant de jeunes professeurs de Petit-Séminaire, qui donnent à leurs élèves le déplorable exemple de quitter la soutane, qui se jettent dans le monde où Dieu ne les veut pas, et n'y font trop souvent qu'un malheureux naufrage.

Voilà des choses qu'un Supérieur ne méditera jamais assez, lorsqu'il s'occupe du choix des professeurs.

A défaut donc d'une congrégation religieuse, ou au moins d'une société libre de bons prêtres, qui feraient, dans les mains de leur Supérieur ou de leur Evêque, la simple promesse de stabilité pour un temps convenable, le personnel d'un Petit-Séminaire doit être essentiellement composé de prêtres ou d'ecclésiastiques engagés dans les ordres sacrés, qui aient le goût et l'esprit de ces fonctions, ou au moins *qui n'y aient pas de répugnance*, qui soient amis de la retraite,

du silence, de l'étude, qui se plaisent avec les enfants et aiment à les instruire.

On comprend que des prêtres ou des ecclésiastiques engagés dans les ordres sacrés, et envoyés au Petit-Séminaire par leur Evêque, se trouvent ainsi heureusement dans l'ordre de la Providence, et que l'on peut compter sur leur stabilité.

Leur dévoûment est plus pur, plus éclairé, plus profond : fortifiés par les vues élevées de la foi, ils apporteront dans leurs fonctions bien plus de constance, de zèle, de travail.

Les prêtres surtout auront un caractère plus mûr, une instruction plus solide, une conduite plus grave ; ils inspireront plus de respect aux enfants qui les auront vus au saint autel, au saint tribunal : il y a une bien grande différence entre un *maître qui exerce* le saint ministère au milieu de ses élèves, et celui *qui ne l'exerce pas ; le premier* est bien plus père que le second : *non pædagogos, sed patres*, dit saint Paul.

Je le dirai de plus en ce qui concerne les Petits-Séminaires : leur but direct étant d'élever des prêtres sans contraindre les vocations, il faut au moins savoir les seconder. Celui qui n'a jamais en rien senti la vocation de Dieu, ou qui n'y a jamais obéi, est peu propre à la discerner, à la nourrir, à la développer dans les autres ; et tels seraient des maîtres laïques, et souvent des maîtres ecclésiastiques non encore engagés dans les ordres sacrés.

IV

J'ai dit : *n'aient pas de répugnance :* cela est essentiel, et se conçoit. — Je n'ai pas dit *ayant le goût :* ce goût est naturellement rare : humainement, rien ne l'inspire, ni la considération, ni la liberté, ni les avantages matériels.

Il n'y a rien de tout cela dans un dévoûment pareil. C'est le contraire ; on y est pauvre, assujetti, très-ignoré.

Du reste, il ne faut pas s'attendre, généralement parlant,

à ce que ceux-là même à qui Dieu inspire le dévoûment à l'œuvre de l'enseignement s'y dévouent toute la vie : cela peut être, mais cela est très-rare, l'expérience l'a démontré : mais de plus, à la réflexion, on le comprend.

L'enseignement classique, le grec et le latin, la grammaire et la rhétorique, les fonctions disciplinaires, ne suffisent pas toujours à des prêtres, surtout à des prêtres qu'on suppose zélés et capables, et, sauf quelques exceptions, ne peuvent être la vocation de la vie entière.

Il n'y a jamais eu dans l'Eglise, que je sache, une congrégation de prêtres *exclusivement* vouée à l'Education classique de la jeunesse cléricale ou séculière.

Les Jésuites, les Oratoriens, les Bénédictins, ne faisaient professer les humanités à leurs sujets, sauf quelques exceptions, que pendant dix ou douze années au plus. A trente ou trente-cinq ans, l'âme d'un prêtre, généralement parlant, a besoin d'un autre ministère, d'un autre horizon.

Et relativement aux membres de ces congrégations, il faut remarquer deux choses importantes : 1° C'est que presque toujours ils ne vivaient pas renfermés dans des pensionnats avec leurs élèves ; les pensionnats alors étaient rares en France, comme ils le sont encore aujourd'hui dans le reste de l'Europe. 2° Et même pendant que ces congrégations employaient la jeunesse de leurs sujets aux fonctions de l'enseignement classique, elles avaient soin de les employer en même temps, autant que ces mêmes fonctions pouvaient le permettre, au ministère des âmes, à la prédication et à la confession : et après dix à douze années, comme nous l'avons dit, on les dévouait au ministère extérieur.

Il n'y a d'ailleurs sur ce point aucune comparaison à établir entre le ministère d'un Grand et le ministère d'un Petit-Séminaire.

L'enseignement de la théologie morale et dogmatique, de l'histoire ecclésiastique, et des saintes Ecritures, offre un

tout autre champ, un tout autre intérêt que l'enseignement des langues grecque et latine.

De plus, l'âge des élèves d'un Grand-Séminaire, qui ont en général de vingt à vingt-cinq ans, le développement, l'élévation et l'affermissement de leurs facultés, leur piété, leurs ordinations, et leur ministère futur, offrent un tout autre horizon à leurs directeurs.

Enfin, dans la plupart des diocèses, les Supérieurs et les directeurs de Grands-Séminaires, même ceux qui appartiennent à des congrégations religieuses, ont au dehors les relations les plus importantes en même temps que les plus intéressantes pour l'âme d'un prêtre : ils dirigent quelquefois tout le clergé d'un diocèse ; ils en sont l'âme, souvent ils sont les vicaires généraux et les bras droits de l'Evêque.

On conçoit parfaitement qu'une vocation et un ministère semblables remplissent la vie des prêtres les plus capables et les plus zélés.

Je le répète : rien de semblable dans un Petit-Séminaire.

Ceux-là même qui aiment les enfants, n'aiment guère toujours à vivre du matin au soir renfermés avec eux. On voit de trop près et trop souvent les défauts de ces chers enfants.

Cette vocation est essentiellement surnaturelle, et ceux à qui Dieu l'inspire préfèrent ordinairement s'y dévouer dans une congrégation, plutôt que dans un Petit-Séminaire ou dans un collége libre.

L'expérience a constamment démontré tout cela.

V

Ce sont donc les Grands-Séminaires qui fourniront le plus souvent aux maisons d'Education ecclésiastiques leurs professeurs et leurs maîtres : c'est au sortir du Grand-Séminaire qu'il faudra les prendre, et autant que possible, parmi les anciens élèves de la maison où on les veut placer.

Pourquoi au sortir du Grand-Séminaire? pourquoi parmi les anciens élèves de la maison? Il y a pour cela bien des raisons.

En général, on ne se forme qu'à un certain âge. Vient bientôt le temps où les habitudes sont prises pour la vie, et où il est trop tard pour commencer un ministère qui exige une longue préparation. Au sortir du Grand-Séminaire, les jeunes maîtres sont encore faciles à former et à encourager. Ils ont encore cette souplesse qui se plie aux leçons et aux exemples, cette promptitude et cette flamme d'esprit nécessaires pour apprendre et surtout pour enseigner. S'il ne faut pas être trop jeune, il faut l'être cependant assez quand on débute dans l'œuvre de l'Education. Des hommes qui ont rompu avec l'étude s'y remettent toujours avec difficulté. D'ailleurs des prêtres qui ont exercé le ministère dans les paroisses, ont leurs habitudes. Ils sont accoutumés à être chez eux, à avoir un ménage, une indépendance qui les flatte, une existence plus libre qu'elle ne peut l'être dans un collége.

Sans doute, quand on trouve des prêtres d'un certain âge qui consentent à se dévouer à cette œuvre, ils y rendent de très-grands services, et on peut compter sur leur dévoûment beaucoup plus que sur celui des sujets plus jeunes et sans expérience : mais cela n'est qu'une exception, et, généralement parlant, les ecclésiastiques qui se destinent à l'enseignement, doivent y entrer au sortir du Grand-Séminaire.

Un avantage inappréciable, c'est que ces jeunes professeurs soient d'anciens élèves de la maison. Le dévoûment pour la maison qui les a élevés et qu'ils aiment sera presque sans bornes. Accoutumés dès longtemps à respecter et à aimer leurs anciens maîtres, il les retrouveront avec bonheur, leur obéiront avec joie, se confieront sans peine à leur direction et à leurs lumières. Possédant le bon esprit de la maison, ils le continueront sans effort : de plus on connaîtra parfaitement leur caractère, leur

mérite, leurs aptitudes. On les emploiera plus convenablement ; le Supérieur, qui sera leur ancien père en disposera comme de ses enfants : on retrouvera ici beaucoup des avantages d'une corporation religieuse.

Cette condition est essentielle surtout pour les colléges libres, qui veulent avoir un avenir. Il n'en est pas de ces maisons, je l'ai dit, comme d'un Petit-Séminaire ou d'un établissement diocésain, qui trouvent toujours dans le clergé du diocèse une ressource assurée pour le recrutement de leur personnel, comme pour leur perpétuité. La grande difficulté pour le Directeur des colléges libres, c'est de trouver des hommes, et j'ai toujours vu que c'est par le manque d'hommes que périssent ces maisons. Obligé de les chercher de tous côtés, et de prendre ceux qu'il trouve, le Directeur, je l'ai dit, peut avoir quelquefois des chances heureuses, et mettre la main sur d'excellents sujets ; mais il est bien exposé aussi à se tromper tristement, faute de renseignements suffisants, et dans tous les cas à voir les antiques traditions, ce qu'on appelle l'esprit d'une maison, ce qui en est vraiment la vie, s'altérer et se perdre par le mélange d'éléments nouveaux et étrangers.

Ces anciens élèves, au contraire, seraient connus de lui, dévoués à la maison qui fut leur berceau, et à laquelle ils seront heureux de consacrer leur zèle ; surtout ils en auront admirablement l'esprit, et ils le perpétueront facilement. C'est ainsi qu'ont vécu ceux de ces colléges qui ont eu une longue durée, parmi lesquels je suis heureux de nommer la célèbre maison de M. l'abbé Poiloup, qui a rendu tant de services.

Il suit de tout cela, pour un Directeur de collége ou un Supérieur de Petit-Séminaire, une obligation essentielle : c'est de se préparer d'avance, dans ses élèves actuels, de futurs collaborateurs : il ne saurait avoir l'attention trop éveillée de ce côté.

J'insiste là sur une chose peu comprise et difficile à pra-

tiquer peut-être, mais cependant capitale : aucun homme d'expérience ne me démentira : oui, il faut qu'un Directeur de collége, qui veut que sa maison ait une durée, il faut qu'un Supérieur de Petit-Séminaire pareillement, prévoie, discerne, parmi ses élèves, ceux chez qui un esprit plus ferme, un caractère plus sûr, des études plus fortes, indiquent les aptitudes littéraires et disciplinaires nécessaires au professorat. On peut, dans cette prévoyance, donner à ces jeunes gens quelques soins particuliers : leur faire lire le Traité des études de Rollin et autres : on peut leur faire redoubler certaines classes grammaticales ou littéraires importantes, surtout la rhétorique. — On peut les employer à certaines fonctions de discipline supplémentaire, à certaines vice-présidences, les élever de préférence aux charges de la maison. — Par ces prévoyances et autres semblables, un Supérieur habile peut se préparer, pour un avenir prochain, d'excellents collaborateurs, et on suppléerait ainsi en quelque manière à l'absence si regrettable d'une école normale pour le clergé.

VI

Toutefois il importe, même ici, de ne pas se faire d'illusion : c'est toujours un choix fort délicat et qui demande beaucoup de précautions.

Il ne faut pas oublier que quatre ou cinq années se sont écoulées depuis que ces jeunes gens ont quitté le Petit-Séminaire ; que bien des transformations diverses ont dû s'accomplir en eux, que la vie calme, paisible et pour soi du Grand-Séminaire ne prépare guère à la vie nécessairement très-laborieuse et très-dévouée du Petit ; enfin que la docilité, la reconnaissance et le respect réel ne sont pas aujourd'hui des vertus très-fréquentes dans la jeunesse.

Ces choses certaines sont essentielles à considérer avant d'agir et de faire des choix.

La manière même dont ces choix seront faits est aussi d'une grande importance.

Il ne *faut* pas que le Supérieur ou les directeurs d'un Petit-Séminaire soient réduits à aller chercher au Grand-Séminaire leurs anciens élèves, et à les prier de venir travailler avec eux au nom de la reconnaissance qu'ils doivent à leurs anciens maîtres, et de l'amitié que ceux-ci ont conservée pour eux.

En un mot, il ne faut pas que ces jeunes gens sentent que leurs anciens Supérieurs, en les priant de venir au Petit-Séminaire, sont à leur merci et dans leur dépendance, et ont besoin d'eux personnellement. Cela aurait les plus fâcheuses conséquences.

Il n'y a qu'une manière de faire ces choix : il faut qu'ils émanent de *l'Evêque : que l'Évêque se* fasse indiquer par les Supérieurs et les Directeurs du *Grand* et du *Petit Séminaire* réunis, les sujets du Grand-Séminaire, anciens élèves du Petit, qui ont l'aptitude aux fonctions de l'enseignement classique et de l'Éducation ; puis, que l'Évêque les envoie lui-même, en leur disant que le choix qu'il a fait d'eux est un témoignage de sa bonté pour eux et de sa confiance, un grand et réel service qu'il veut rendre encore à leur jeunesse, en la préservant pendant quelques années des périls du ministère, en leur donnant ces quelques années de plus pour cultiver leur esprit, pour s'instruire, pour devenir des hommes plus distingués, et capables de remplir un jour honorablement des fonctions plus élevées dans le diocèse.

Choisis et envoyés de la sorte, ces jeunes gens se présenteront au Supérieur du Petit-Séminaire dans des dispositions de cœur et d'esprit convenables ; ils ne croiront pas lui faire une grâce, ni lui rendre un service personnel, en remplissant leur devoir ; ils observeront avec fidélité et respect les règlements de la maison ; ils auront pour l'âge, pour l'ancienneté, pour l'expérience des anciens professeurs les égards

et la considération nécessaires ; ils solliciteront les conseils et les lumières dont ils ont besoin, et se formeront à leur tour et peu à peu à ce délicat travail.

Voilà la seule manière de choisir convenablement les maîtres d'un Petit-Séminaire.

Est-ce à dire qu'il faille repousser tous les professeurs étrangers? Je suis loin d'être aussi exclusif. L'art, c'est de profiter de tout, et de savoir attirer à soi le mérite. Pour cela il y a une condition indispensable : c'est que la maison ait une bonne réputation. Quand une maison a de la réputation, les hommes de talent y accourent d'eux-mêmes, ou au moins il devient facile de les y faire venir.

Il est arrivé au Petit-Séminaire de*** que des maîtres excellents y ont été attachés de cette manière.

La bonne réputation de la maison s'étant répandue au loin, des Evêques de diocèses étrangers ont demandé qu'on voulût bien y recevoir pour quelques années leurs meilleurs sujets, afin de les former à une bonne école ; ou bien encore des sujets fort distingués, et libres de se livrer à l'œuvre qui leur plaisait le plus, sollicitaient d'eux-mêmes l'avantage d'être employés dans ce Petit-Séminaire.

La moitié des maîtres présents au Petit-Séminaire de***, en 1845, y avaient été attachés de cette façon.

VII

Mais quelques soins que doive mettre un Supérieur à n'avoir avec soi que des hommes d'un vrai mérite, il y a ici une observation importante à faire :

L'œuvre, il le faut reconnaître, est très-difficile : les forces humaines sont médiocres ; les hommes complets, même pour leur œuvre, ne se rencontrent presque pas. Voilà ce dont il faut essentiellement tenir compte, quand on constitue le personnel d'une maison d'Education.

Tout homme qui se consacre à l'éducation de la jeunesse devrait être un homme supérieur, au moins dans son genre. Mais les hommes supérieurs, en tous temps, et en chaque chose, sont très-rares : il ne faut donc pas s'attacher à poursuivre ce qu'il est presque impossible de rencontrer. Mais si l'on doit se résigner à employer souvent des hommes ordinaires, au moins est-il de toute nécessité qu'ils aient dans une mesure suffisante, les qualités essentielles, et qu'ils puissent s'entr'aider au besoin les uns les autres, se compléter les uns par les autres. C'est pourquoi il est très-important, dans le choix des hommes nouveaux, de n'avoir pas égard seulement à ce qu'ils sont personnellement, ou à ce qui leur manque, mais aussi aux lacunes du personnel ancien, afin de bien voir si, en combinant toutes choses, on ne peut pas établir des compensations. Tel homme a tel défaut; oui, mais il possède telle qualité qui manque à tel autre : seul, il pourrait être insuffisant; adjoint à l'autre, il le complétera : c'est au Supérieur à peser toutes choses, et à tenir compte de tout dans le choix qu'il fait.

Pour entrer ici dans quelques détails, et faire mieux comprendre ma pensée, je dirai, par exemple, qu'il faut constituer le personnel de telle sorte que, si le Supérieur n'est que d'un mérite ordinaire, les Directeurs puissent beaucoup par eux-mêmes, — sans troubler en rien, toutefois, l'ordre hiérarchique. — Il faut que les règlements et les choix soient faits de telle sorte, que les Directeurs puissent *à eux tous, ce que le Supérieur peut à lui seul;* et que si, au contraire, les Directeurs sont faibles, le Supérieur puisse à peu près tout sans eux.

Il faut remarquer, toutefois, qu'il y a des hommes et des fonctions que le Supérieur ne peut ni suppléer, ni remplacer.

Il peut suppléer et remplacer le *préfet des études*, le *préfet de religion*.

Il ne peut suppléer les *préfets de discipline,* et leur présence indispensable en divers lieux.

J'ai vu un Supérieur, dans une maison de deux cents élèves, suppléer l'économe, et même s'en passer tout à fait ; il avait un bon commis d'économat, il est vrai : je crois néanmoins ceci très-difficile, et presque impossible [1].

Un supérieur absorbé dans de tels soins, ne peut être capable du reste : aussi la maison dont je parle souffrait beaucoup d'ailleurs.

Parmi les fonctions moins élevées, il y en a qui se suppléent; il y en a aussi qui ne peuvent se suppléer : il y a des hommes qui se remplacent, d'autres qui ne se remplacent pas. Ainsi, nul ne peut suppléer *un professeur* dans sa *classe,* un *président* dans son *étude.*

Au contraire, les présidents d'études, les professeurs, s'ils sont d'un mérite éminent, peuvent suppléer au défaut des Directeurs, et même du Supérieur. La classe, l'étude, les récréations, les repas et les dortoirs qu'ils président, sont toute la maison. Et lorsqu'ils sont tous d'ailleurs confesseurs et prédicateurs ordinaires, leur puissance pour le bien est immense. — Car, si la surveillance immédiate est beaucoup dans une maison d'Education, elle est moins cependant que

1. Quelquefois cependant cela vaut mieux encore qu'une commission, vivant en dehors de la maison, et étrangère aux mille détails qu'il importe de connaître pour se rendre un compte exact des dépenses à supprimer, des économies à faire. Ce n'est pas en vérifiant, une ou deux fois par an, des dépenses faites, des chiffres, des additions, qu'on peut se mettre en état de trouver et de proposer des réductions, des mesures sagement économiques ; c'est en connaissant à fond, dans tous les détails, tous les services, les suivant attentivement, s'appliquant à cette étude avec constance. Par cette assiduité et cette sérieuse étude, une seule et bonne tête dans une commission peut beaucoup plus pour arrêter une maison dans la voie des dépenses périlleuses, mettre l'ordre dans les finances, et prévenir des déficits, qu'une assemblée d'hommes qui vivent loin de la maison, n'y vont jamais voir les choses de près, n'en connaissent ni les nécessités, ni les possibilités, et ne s'occupent qu'à intervalles périodiques de sa situation financière.

le bon esprit, qui fait aller les choses d'elles-mêmes, pour ainsi dire, et atteint des détails qu'aucune surveillance ne peut atteindre : or, c'est principalement par la parole publique des prédicateurs et l'action invisible des confesseurs que le bon esprit est inspiré et maintenu : et voilà dans quel sens les confesseurs et les prédicateurs sont l'âme, le cœur, la vie, le *spiritus vitæ*, pour tout.

C'est ainsi qu'il y a dans les diverses fonctions de l'Education une corrélation nécessaire, et c'est ce qui rend nécessaire aussi un mutuel concours chez les hommes d'Education : par ce concours et ce secours ils se complètent et se font valoir les uns les autres; et, de la sorte, même avec des moyens ordinaires, quand ces moyens sont bien associés, une maison marche et l'œuvre se fait. Je ne demande donc pas, pour l'Education, bien qu'il en fallût, des hommes supérieurs; mais ce qui au moins est indispensable, c'est qu'ils aient et mettent en commun, par un dévoûment mutuel, un ensemble de qualités, assez rares encore, et qui constitue des hommes d'un mérite réel, à savoir :

Qu'ils soient tous d'un esprit solide, et de bon sens;
D'un caractère ferme;
D'un cœur bon et dévoué;
Le tout animé par une piété véritable.

VIII

Mais si tant de qualités et de conditions sont requises chez les hommes qui élèvent la jeunesse, si le choix qu'il en faut faire est chose si importante et si délicate, je ne puis m'empêcher de le dire ici : combien ne serait-il pas désirable qu'il y eût en France pour le clergé, ce que malheureusement il n'y a pas, une grande école de professeurs, une sérieuse école normale, où les jeunes gens qui se destinent à l'Education pussent se former à cette grande tâche? — Et par là je n'entends pas seulement une école où ils apprendraient les

[illegible] histoire, tout ce qui fait [illegible] est beaucoup que tout cela, [illegible] car il n'est permis à per- [illegible] sait pas; mais ce n'est pas tout, [illegible] connaissances, être parfaitement [illegible], et surtout à l'Education : j'en- [illegible] les jeunes gens, indépendamment [illegible], mais très-sérieuse, d'une forte [illegible], se prépareraient immédiatement à [illegible], et apprendraient plus spécialement [illegible] de l'enseignement, la *manière* d'en- [illegible] l'art, le grand art de l'Education.

[illegible] la plupart des professions ont leurs écoles spé- [illegible] pour les magistrats et les avocats les écoles de [illegible] les médecins, celles de médecine; pour les mi- [illegible] l'école polytechnique et Saint-Cyr; les ingénieurs, [illegible] forestiers, etc., ont leurs écoles. N'est-ce pas une [illegible] qu'il n'y ait pas dans le clergé une école [illegible] pour les hommes voués à la mission la plus haute, à la mission d'élever les générations naissantes, et de pré- [illegible] tout l'avenir d'une société?

[illegible] donc que l'art de l'Education est si facile qu'il n'ait [illegible] d'être enseigné? Non.

[illegible] dit, on n'improvise pas des professeurs, on ne trouve [illegible] au hasard des hommes d'Education. L'Etat l'a senti, et [illegible], c'est averti par le sentiment d'un besoin profond, qu'il a créé pour l'enseignement secondaire des écoles normales, des écoles de professeurs et de maîtres, véritable noviciat de l'enseignement, où les jeunes gens qui veulent se destiner à ce ministère, non-seulement peuvent achever de s'instruire, mais encore doivent se former au grand art d'enseigner. Ces écoles sont pour l'Université et pour le pays une ressource considérable. — Sans doute, elles sont plus que toutes les autres à surveiller, précisément à cause de leur

importance, et seraient des fléaux, si, comme on a pu le craindre, les futurs maîtres de la jeunesse y puisaient de fausses doctrines, un mauvais esprit; — mais en écartant cette triste supposition, ces écoles sont de nature à rendre en France au corps enseignant les plus grands services : ce sont elles qui ont fait jusqu'ici la principale force des colléges de l'Etat.

Je sais bien que les écoles publiques ont toujours compté, et comptent encore dans leur sein d'excellents professeurs, qui n'ont point passé par l'Ecole normale : je sais bien aussi que, si ceux qui en sortent, généralement en sortent instruits et sachant écrire, ce n'est pas là une preuve qu'ils en sortent capables d'enseigner et d'élever la jeunesse; car *bien différent est le talent* d'un écrivain, et celui d'un homme d'Education, ou même *simplement d'un professeur*: mais il n'en est pas moins vrai que cette *école, avec ses* maîtres choisis parmi les plus habiles, avec ses trois années de fortes études, est une précieuse préparation au professorat, et que les jeunes gens qui ont pu y passer, en gardent toute leur vie la forte empreinte.

Je sais bien aussi que les études théologiques, que l'Education sacerdotale surtout, sont une préparation excellente, quoique indirecte, à l'Education proprement dite, et même à l'enseignement. Toutefois, il est une érudition classique, une science spéciale, que les professeurs ecclésiastiques apprendraient mieux et plus vite, avec le *précieux secours* d'une *école normale, que dans les travaux* solitaires les plus studieux. On a été *singulièrement* injuste et partial, je le reconnais, dans la comparaison qu'on a faite, sous le rapport de la science, entre les professeurs universitaires et les professeurs ecclésiastiques; on a beaucoup trop considéré chez les uns l'avantage de leur école normale, et beaucoup trop peu chez les autres les compensations les plus importantes. Mais il n'en reste pas moins qu'une école normale ecclésiastique,

fortement organisée, était une pensée féconde, peut-être une nécessité. Si le projet de Mgr Affre, mieux compris, mieux accueilli, avait pu être réalisé dans toute son étendue, le clergé posséderait maintenant une école qui serait d'un secours merveilleux aux Evêques pour leurs maisons d'Education. On peut en juger par les services rendus déjà par l'école des Carmes.

Mais mon dessein n'est pas de traiter ici à fond cette grave question d'une école normale ecclésiastique, de discuter toutes les objections, ni de dissiper toutes les craintes : je me borne à constater cette grande lacune, et à signaler hautement l'impérieuse nécessité pour le clergé, qui a conquis, après tant de glorieuses luttes, la liberté de l'enseignement, et qui a une part si grande et si légitime à prendre dans l'Education de la jeunesse française, de se tenir de tout point à la hauteur de cette mission, et d'ajouter à tous les avantages qu'il a déjà, celui d'une compétence incontestée, à l'endroit de la science classique, comme sous tous les autres rapports.

CHAPITRE III

Le second devoir d'un Supérieur est de former ses collaborateurs.

Avoir fait de bons choix, s'être entouré de collaborateurs capables et dévoués, c'est beaucoup sans doute, mais ce n'est pas tout pour un Supérieur. Il faut de plus les former. C'est là un des devoirs les plus considérables et les plus importants de sa charge.

Quels que soient le mérite et le zèle d'un jeune prêtre, il ne peut deviner tout d'abord le grand art de l'Education ; la meilleure école normale même ne fait qu'y préparer de

loin. Non-seulement cet art admirable de jeunes apprendre tout seul ; mais la théorie sans pratique n'est presque rien.

Tout *homme* appliqué, pour la première fois, à une œuvre si *délicate et* si compliquée a besoin d'être initié.

C'est le Supérieur qui doit être l'initiateur : c'est sous sa direction et à son école que ces jeunes collaborateurs sont placés : c'est lui qui, pour le bien de son œuvre et pour eux-mêmes, est chargé de les former.

Un Supérieur qui croirait ne se devoir qu'aux élèves de sa maison, et point aux maîtres, ne comprendrait pas même la moitié de son devoir, et négligerait la plus capitale de ses obligations.

Et je dis ceci d'un Supérieur de maison d'Education, *comme je le* dis de tous ceux qui ont autorité sur de jeunes *prêtres, pour l'accomplissement* d'une œuvre quelconque, *comme je ne cesse de le redire en particulier* d'un Curé de grande paroisse par rapport à *ses* vicaires.

Une des plus grandes illusions que puissent *se faire, soit* un Curé, soit un Supérieur de collège ou de *Petit-Séminaire*, c'est de ne pas comprendre que leur premier devoir est de former les jeunes collaborateurs qui leur sont confiés, par cette raison très-simple que les jeunes gens ne peuvent arriver tout formés, ni se former tout seuls.

Mais former les autres, de ces jeunes gens *faire des hommes*, qu'on y prenne garde, c'est un grand *mot et* une grande chose : c'est un art difficile et bien rare. Quel qu'il soit, il *est essentiel* à un Supérieur *de maison* d'Education. Un *homme qui n'est pas capable de former* les autres, n'est pas *fait pour être Supérieur. C'est* ce talent qui est le signe incontestable de la vraie supériorité !

Mais qu'est-ce à dire, former les autres ? — C'est leur apprendre ce qu'ils ont à faire, et comment ils le doivent faire ; c'est leur montrer quelle culture ils doivent donner à leurs facultés pour l'œuvre dont ils sont chargés ; c'est leur inspirer

l'esprit convenable pour cette œuvre, les y appliquer, les mettre en mouvement, les modérer, les contenir, puis les exciter, les entraîner enfin dans la sphère d'action commune, c'est-à-dire, diriger, gouverner par eux toute la maison. Oh ! je le dis pour l'avoir expérimenté : que cela est difficile, mais que cela est nécessaire !

Pour former ainsi de jeunes maîtres, il faut quatre choses : les bien connaître, afin de les employer convenablement ; les aimer ; les encourager ; les honorer : c'est-à-dire se dévouer à eux de toute manière.

1° Il faut les bien connaître. « Je suis très-persuadé, dit quelque part Fénelon, que le point essentiel du gouvernement est de bien discerner les différents caractères d'esprit pour les appliquer selon leurs talents. »

Bossuet va jusqu'à dire :

« Le Supérieur, qui s'habitue à bien connaître les hommes dont il se sert, paraît en tout inspiré d'en haut, tant il donne droit au but. Cette connaissance des hommes donne à un Supérieur appliqué un discernement délicat et exquis en toutes choses. »

Nous avons déjà eu occasion de le faire remarquer : tout ne convient pas à tous ; il faut savoir à quoi chacun est propre ; tel homme, qui serait grand employé à certaines choses, sera inutile et peut-être méprisable parce qu'on l'a appliqué à celles pour lesquelles il n'était pas propre.

Il y a donc avant tout pour un Supérieur une étude attentive à faire de ses collaborateurs.

Pour les choisir, il y a eu déjà sur eux des renseignements positifs ; mais un Supérieur ne doit pas se contenter de cette connaissance générale et préliminaire. Il lui faut une connaissance bien plus particulière, bien plus précise des hommes qui travaillent avec lui, afin de les employer chacun et à chaque heure, comme il convient.

Mais comment se connaître en hommes?

Un point très-important ici, c'est de comprendre que, sans trop regarder aux choses accessoires, il faut juger de chacun par ce qu'il est dans son fond : « C'est, comme dit Bossuet, « *le* naturel de chacun qu'il faut bien discerner : » et il ajoute que : « les saintes Ecritures nous enseignent à prendre les « hommes et à nous servir d'eux, non pas seulement par ce « qu'ils ont de bon, mais par ce qu'ils ont de plus en mal. »

Que le Supérieur considère donc attentivement toutes choses ; mais surtout qu'il considère attentivement le fond et le naturel de chacun. Il ne faudrait pas croire d'ailleurs que l'extérieur fût inutile à considérer ici : Nous remarque Bossuet avec le Sage : « L'homme se connaît à la vue : on « remarque un homme sensé à la rencontre : l'habit et le « *la parole, la démarche découvrent l'homme* [illegible] »

Il ne faut pourtant pas *en croire* les premières impressions. Il y a bien des apparences trompeuses. Le plus sûr est d'observer tout, mais, comme le dit la Sagesse [illegible] de n'en croire que les œuvres. « Vous les connaîtrez par leurs fruits[2], » c'est-à-dire, par leurs œuvres. Et ailleurs : « L'arbre se reconnaît par son fruit. »

Donc, pour arriver à bien connaître les hommes, à les pénétrer d'une manière sûre, approfondir, il faut les éprouver, les voir souvent, converser familièrement avec eux, les interroger, les faire parler, les pratiquer, les expérimenter de toute façon.

Pour cela, un Supérieur ne doit pas craindre d'établir des *rapports bienveillants et familiers* avec ses jeunes collaborateurs, de les voir de près, fréquemment, et d'en être vu.

La dignité n'a pas à en souffrir, ni le respect n'en saurait être diminué : tout au contraire.

La froideur, l'indifférence, la hauteur, l'ostentation de

1. Eccl., XIV, 26, 27.
2. Matth., VII, 16.

l'autorité, le dédain orgueilleux des hommes, sont désastreux dans un Supérieur.

Rien d'ailleurs n'est plus contraire à l'esprit chrétien.

Un Supérieur, l'Apôtre l'a dit, n'est pas un dominateur hautain et superbe : *non dominantes*. Il n'établit pas entre lui et ceux qui lui sont subordonnés une distance incommensurable. Soyez au milieu d'eux comme l'un d'eux, dit l'écrivain sacré : *Esto in illis quasi unus ex ipsis*. Un Supérieur chrétien a toujours au cœur cette parole.

Un Supérieur dédaigneux, retiré, inaccessible, qui se tiendrait à l'écart, évitant avec soin toute intimité ; qui mettrait sa dignité à fuir la lumière, à se défier de tout le monde, à s'envelopper, à se cacher dans je ne sais quelle majesté solitaire, disait Fénelon, dans une grandeur farouche et sauvage, qui traiterait de haut avec les professeurs de la maison, les tiendrait à distance, leur ferait sentir en toute occasion sa supériorité et leur dépendance, qui croirait déroger ou s'abaisser en leur parlant avec affection, en leur témoignant des égards, en se montrant facile et bon, un tel Supérieur entendrait bien mal ses devoirs, et aussi bien mal ses intérêts.

Il se pourrait d'ailleurs que ce vain prétexte de soutenir sa dignité ne fût qu'un voile pour cacher sa réelle impuissance, et pas autre chose au fond que la conscience de sa médiocrité, et la crainte de ne pouvoir autrement exercer de l'ascendant.

Il se pourrait aussi qu'il aboutit par là à toute autre chose qu'à ce qu'il pense, à toute autre chose qu'au respect ; car ce vain artifice ne donne pas longtemps le change : la curiosité maligne des enfants et le regard des maîtres, ainsi provoqués, pénètre tout, devine tout. Rien n'est plus fâcheux que quand on peut dire d'un Supérieur : Il se cache, on ne le voit jamais, il craint d'être vu.

Non, tel n'est pas un véritable Supérieur. Il n'a point de

ces préoccupations misérables ; il n'est pas en peine pour concilier ce qu'il doit à sa dignité, et ce qu'il doit à ses collaborateurs. Il sait qu'il a tout à gagner à les voir, et il les voit le plus qu'il peut. Il les étudie, il les tâte, il les sonde de toutes manières, il les fait parler, il les consulte, il les éprouve par de petits emplois, pour voir s'ils sont capables de plus hautes fonctions ; et par là il discerne ce qu'il y a en eux, ce qu'ils peuvent ou ne peuvent pas, si leur dévoûment est réel et effectif, leur zèle constant, leur capacité égale à leur bonne volonté : il expérimente sans cesse leurs qualités et leurs défauts, le parti à tirer des uns et des autres, ce qu'il y a dans ces esprits et dans ces cœurs, les trésors renfermés peut-être dans ces diverses natures, et qu'il a mission *de découvrir et d'employer* pour la plus grande gloire de Dieu et le *plus grand bien des âmes.*

Cependant il ne faut pas qu'il se hâte de *porter son jugement* : il est essentiel pour un Supérieur de ne se prévenir ni pour, ni contre : toute prévention est funeste. Non, ne préjugez pas, examinez ; ne prononcez pas précipitamment, sur une première impression : donnez-vous le temps de réfléchir ; observez, éprouvez à loisir, vous prononcerez ensuite. Il serait déplorable qu'un Supérieur eût la réputation d'être ce qu'on appelle un homme à impressions, un homme à préventions.

2° Mais ce qui aidera le plus un Supérieur à connaître ses collaborateurs, c'est l'affection et la confiance qu'il aura su *leur inspirer : or, pour inspirer* de la confiance et de l'affection, il faut en témoigner soi-même ; c'est pourquoi un Supérieur doit aimer, avoir du cœur, et en montrer.

Oui, voulez-vous prendre sur vos jeunes collaborateurs ce nécessaire ascendant, sans lequel vous serez toujours impuissant à exercer sur eux une action sérieuse, commencez par gagner leurs cœurs, par vous en faire aimer : mais pour cela, aimez vous-même.

Les hommes sont ainsi faits : c'est au Supérieur à prévenir : il faut qu'il donne le premier tout ce qu'il veut qu'on lui rende.

Il faut qu'un Supérieur ait pour ses collaborateurs une affection vraie, sincère, effective. N'y ont-ils pas droit ? Travailler ensemble, se dévouer à une même et sainte œuvre, n'est-ce pas un lien pour les cœurs ?

Fénelon écrivait autrefois à son neveu ces charmantes paroles que tout Supérieur lira, j'en suis sûr, avec plaisir et aussi avec profit : « Fais ton devoir parmi tes officiers « avec exactitude, mais sans minutie, patiemment et sans « dureté. Sois affable, obligeant, sans humeur. On déshonore « la justice quand on n'y joint pas la douceur, les égards et « la condescendance : c'est faire mal le bien. Je veux que tu « te fasses aimer ; mais Dieu seul peut te rendre aimable, car « tu ne l'es point par ton naturel raide et âpre. Il faut que la « main de Dieu te manie pour te rendre souple et pliant ; il « faut qu'il te rende docile, attentif à la pensée d'autrui, « défiant de la tienne, et petit comme un enfant : tout le « reste est sottise, enflure et vanité. »

Un vrai et bon Supérieur ne s'applique donc pas à faire sentir toujours l'autorité, la supériorité, jamais l'estime et la confiance. Il voit au contraire dans ses collaborateurs des amis et des frères que le bon Dieu lui a associés, des prêtres généreux qui sont venus consacrer à son œuvre leur talent, leur dévoûment, leurs plus belles et plus fécondes années, les prémices de leur jeunesse et de leur vie sacerdotale. Il voit en eux des hommes avec qui les rapports peuvent être doux, agréables, des hommes de mérite, distingués, aimables, dont la société peut être pour lui un charme, et avec lesquels il est heureux d'avoir à vivre. Ainsi s'établissent entre le Supérieur et ses collaborateurs des rapports pleins d'aisance et de cordialité, fondés sur une estime et une affection mutuelles : et il y a de la sorte pour tous au milieu de cette vie laborieuse une vraie douceur, qui fait qu'on se plaît

dans une maison, et qui assurent au Supérieur une autorité d'autant plus grande, qu'elle est plus spontanément et plus complétement acceptée.

Le Supérieur doit aller plus loin encore, et voir dans ceux que Dieu a associés à ses travaux, plus que des collaborateurs et des amis. Il doit se considérer au milieu d'eux comme un père. Il faut qu'ils se sentent auprès de lui comme en famille : aimés, estimés, et soulagés autant que possible. Le Supérieur doit avoir pour tous des sollicitudes vraiment paternelles. Je dis pour tous, car il ne faut pas qu'il ait ses privilégiés, ses favoris : il les doit tous aimer, chacun selon son mérite et selon la justice, mais chacun cordialement; et d'après la recommandation formelle de l'Esprit-Saint, prendre un soin dévoué de tous : *Curam illorum habe.* Il s'intéressera donc à tout ce qui les intéresse, à leurs fonctions, à leurs travaux, à leurs espérances, à leur avenir : il leur fera sentir qu'il veut leur bien, pour eux-mêmes, autant que pour sa maison, qu'il tient à les voir se former, se développer, devenir un jour des hommes, des prêtres distingués.

Il fera plus encore, il ne négligera aucune occasion de les honorer.

3° Oui, il faut que des professeurs soient honorés dans une maison; il faut qu'on leur témoigne plus encore que de l'affection et de simples égards, qu'on leur montre une confiance sérieuse; qu'ils le sentent et en soient touchés. Comment voulez-vous que des hommes qu'on ne compterait pour rien et qu'on tiendrait à l'écart de tout, ne sentissent pas malgré eux leur zèle s'affaiblir et leur dévoûment pour la maison tomber? Non, il doit y avoir entre le Supérieur et les maîtres une vraie réciprocité : vouloir qu'on se donne, et ne pas se donner soi-même, c'est une étrange injustice.

Jamais surtout un Supérieur n'évitera avec trop de soin ce qui peut froisser les hommes. Il y a quelquefois des choses

qui ne sont presque rien par elles-mêmes, qu'un homme sérieux compte pour peu, et au-dessus desquelles il se met sans peine, mais dont cependant il ne peut s'empêcher d'être blessé, à cause du mépris ou du peu de respect qu'elles impliquent. Telles sont certaines exclusions, certains mystères.

Que des professeurs par exemple n'apprennent que par les élèves les choses qu'ils devraient être les premiers à savoir, et que cela soit un système ou une habitude, il est impossible qu'ils n'en soient pas très-froissés. Qu'on les mette à l'écart là où ils auraient droit de paraître et d'être invités : qu'un Évêque, par exemple, vienne donner la Confirmation dans une maison, et que les professeurs ne lui soient pas même présentés, il y a là de quoi indisposer même les meilleurs et les plus humbles.

Avec les hommes les procédés ont de grandes conséquences. Autant les hommes sont sensibles aux attentions, aux égards, à la bonté, autant le sont-ils aux oublis, aux dédains, à l'indifférence.

4° S'il faut qu'un Supérieur honore ses collaborateurs, il faut aussi qu'il les encourage.

Les fonctions de l'Éducation sont pénibles, délicates, et, dans les commencements surtout, un jeune maître a bien besoin d'être encouragé.

Il faut louer tout ce qui mérite d'être loué, tout succès, tout effort sincère; il faut qu'un Supérieur sache donner à propos l'éloge : qu'il relève, qu'il excite, qu'il anime tous ceux qui ont du talent, du dévoûment : qu'il ne manque pas de les avertir, s'ils ont besoin d'être avertis, car les avertissements instruisent, mais sans oublier qu'un avertissement, même sévère, doit toujours être accompagné d'un encouragement, et tempéré par la bonté : non, un Supérieur n'encouragera jamais trop ses collaborateurs.

Un Supérieur est tant de fois obligé de presser, d'avertir,

de reprendre! Il ne faut pas qu'on n'entende de lui que des paroles austères : il ne doit manquer aucune occasion de dire une parole encourageante.

Il *faut* qu'on n'ait, en aucun cas, sujet de se croire délaissé *ou* méprisé.

Il ne suffit même pas de savoir que notre Supérieur nous estime comme honnête homme et bon prêtre, il faut encore espérer de le satisfaire dans la charge spéciale qu'il nous confie. Quand on a perdu cet espoir, la foi, la vertu peut faire qu'on se résigne, qu'on fasse de son mieux, mais on souffre beaucoup et on a peu d'énergie, ou du moins on n'a pas celle qu'on aurait eue avec un peu d'encouragement.

Et cependant, il y a des Supérieurs qui ne louent jamais! Il y a de pauvres jeunes professeurs qui, dans tout le cours d'une *année, avec la meilleure* volonté, le plus sincère dévoûment, *n'ont jamais entendu de leur Supérieur* une parole amie, encourageante, n'ont jamais obtenu un regard, ni une attention!

Mais ne savez-vous pas, dirais-je volontiers à un Supérieur *qui traite* ainsi les hommes, que ce jeune homme deviendra un homme un jour, un homme distingué, autant que vous, plus que vous peut-être, et que le peu de cas que vous faites de lui ne fait honneur ni à votre discernement ni à votre cœur?

Il y en a qui, ne croyant pas, disent-ils, à l'humilité de la jeunesse, se gardent bien de l'exposer à l'orgueil par le moindre mot de louange.— Je sais un Supérieur qui, un jour, sous ce beau prétexte, blâma un de ses anciens élèves qui venait de conquérir, au prix du plus grand travail, son grade de *licencié ès lettres*, et, devant tous les professeurs d'un Petit *Séminaire* rassemblés, se moqua des grades littéraires.

Étrange prévention d'esprit! Comme si on devait croire à l'humilité d'aucun âge; et comme si le pédantisme ne pouvait pas se mêler au dédain, aussi bien qu'à l'amour de la science!

Voilà comment quelquefois on étouffe les âmes les plus courageuses, au lieu de les développer. Combien de jeunes

prêtres, de jeunes professeurs, doués d'un mérite réel, qui ne se développent pas, qui n'éclosent pas, qui ne font rien, qui languissent toute leur vie dans une triste médiocrité, parce qu'ils sont tombés dans de pareilles mains, et qui, au contraire, eussent été peut-être des hommes éminents, des ouvriers admirables, s'ils avaient rencontré un Supérieur digne de ce nom, sachant les comprendre, les encourager, les guider, et tirer du fond de leur nature les richesses que Dieu y avait renfermées!

De tels Supérieurs ne sont vraiment pas dignes d'être à la tête d'une maison. Non, la jeunesse ne mérite ni ces défiances, ni ces dédains. Elle est meilleure et profite mieux des encouragements qui lui sont donnés : les encouragements ont un sûr écho dans les plus nobles dispositions de l'âme humaine, et éveillent, surtout dans les jeunes cœurs, les plus généreux sentiments. Il faut, quand on a l'honneur d'être à la tête d'une maison, savoir apprécier, féconder, transformer les hommes. Rien d'ailleurs ne devrait avoir plus de charmes pour un Supérieur que ce laborieux, mais fécond enfantement des âmes : œuvre de tendre et forte affection, de soins attentifs et paternels, de constance, de persévérance, mais dont les fruits payent bien la peine : c'est tout l'avenir d'un jeune homme, toute une grande vie sacerdotale qu'on peut décider ainsi.

Il n'y a pas de comparaison à établir entre une maison où les rapports entre le Supérieur et les maîtres sont ceux que je viens de dire, — rapports de cordialité, d'affection sincère, d'estime, de confiance, de dévoûment, — et une maison où ces rapports n'existent pas. A la hauteur, à la froideur, à l'indifférence d'un Supérieur, les inférieurs répondent par des sentiments semblables; il faudrait être bien vertueux pour qu'il n'en fût pas ainsi. Mais on comprend alors ce que devient toute une maison, ce que deviennent de pauvres enfants dans une telle atmosphère. Au contraire,

on fait tout pour un Supérieur qu'on aime, tout pour la maison qu'il gouverne : en un mot, on se dévoue sans réserve pour un homme qu'on sait être entièrement dévoué.

5° J'ajouterai un détail encore, car j'écris pour être utile, et je veux dire les choses. Il faut, même sous le rapport temporel, il faut que la position des maîtres dans une maison d'Education soit convenable et honorée. L'homme est toujours homme, et si l'on veut que le dévoûment ne se refroidisse pas, il faut, même au point de vue matériel, ne pas oublier cela. Sans doute la perfection serait pour tous de n'y pas trop regarder, et une grande vertu peut s'élever à cette hauteur ; mais, en matière de gouvernement, ce serait une maxime bien fausse que de se conduire avec les hommes *comme s'ils étaient parfaits.* Si l'on veut avoir et retenir auprès de soi des hommes de mérite, il faut prendre tous les moyens convenables.

Je voudrais donc que la position des ecclésiastiques voués à l'enseignement fût vraiment honorable dans un diocèse ; que l'Evêque les connût personnellement, cela va sans dire ; je ne crois pas qu'un Évêque, qui attache aux fonctions de l'enseignement l'importance qu'elles méritent, leur fasse trop d'honneur, et s'intéressant nommément aux personnes qui s'y dévouent, en leur en donnant des preuves ; je déplorerais qu'il n'en fût pas ainsi. En un mot, il faut, si l'on veut avoir des professeurs distingués, que ce soit un honneur d'être professeur, une place réelle, une place élevée, et qu'on le sache, qu'on ait devant soi un avenir convenable, et qu'on en ait la certitude par l'expérience de ceux qui se retirent.

On avait établi à l'archevêché de Paris qu'un an, passé au Petit-Séminaire, compterait comme deux passés dans le ministère ; qu'après plusieurs années de professorat, on serait certain d'être placé très-honorablement : cela avait été décidé en conseil.

Il est capital qu'on ne se figure pas être dans un Petit-Sémi-

[illegible] Sans doute, encore une fois, *Huma-*
[illegible] cela est nécessaire, et le Supérieur d'un Petit-
[illegible] doit donner tous ses soins à ce point important.

La question même du traitement, de la nourriture, du logement, est loin d'être indifférente.

Il faut que les traitements soient convenables et mettent à l'abri de toute préoccupation. — Que la nourriture soit bonne et substantielle : elle ne peut pas être de tout point la même que celle des élèves. — Que les chambres et appartements soient commodes, suffisamment grands, honnêtement meublés. En traitant les maîtres honorablement, on les élève à leurs propres yeux ; ils se plaisent chez eux, ils sont moins tentés d'aller courir par la ville ; ils deviennent plus posés et plus studieux.

Toutes ces petites choses sont de grande conséquence, et quiconque a de l'expérience et connaît les hommes, le sentira. Rien de tout cela, que nul ne s'y trompe, ne doit être négligé par un supérieur qui comprend sa charge : et avant tout, il faut cela pour avoir action sur ses subordonnés : les former à son esprit, les façonner, les perfectionner.

CHAPITRE IV

Deux grands moyens, pour former les maîtres, sont des règlements bien faits et des conseils suivis.

L'HOMME DE LA RÈGLE

Aimer, estimer, encourager, honorer ses collaborateurs, c'est pour un Supérieur la condition indispensable, s'il veut acquérir sur eux l'influence qui permet de les former; mais par quels moyens positifs et effectifs les formera-t-il ?

Il y en a deux principaux : les règlements et les conseils ; et plusieurs autres subsidiaires.

Je me propose d'entrer dans les plus minutieux détails, car il n'y a que les détails en ces matières qui soient réellement instructifs et aillent au but. Il ne s'agit point ici de faire des phrases, il s'agit d'enseigner le grand art du Supérieur, l'art de former des hommes, des hommes pratiques : je plaindrais ceux qui en tout ceci se préoccuperaient de style. J'entre dans le vif même des choses, certain d'être entendu par tous ceux qui ont mis la main à l'œuvre, et suivi par tous ceux qui voudront l'y mettre.

I

Dans une maison d'Education, comme dans toute société, il y a une chose qui doit régner sur tout, tout gouverner, tout maîtriser, c'est la règle.

Je dis *tout maîtriser* : le maître véritable, le maître souverain et universel, ce ne sont pas les professeurs ; ce n'est pas même le Supérieur, à proprement parler : non, c'est la règle.

Le Supérieur comme les professeurs sont soumis à la règle, et ne peuvent rien que par elle. La règle est la maîtress des maîtres eux-mêmes : elle a empire sur tous, et nul n'a empire sur elle. Le Supérieur n'est qne l'homme de la règle.

Et ainsi en doit-il être : en quelque état de société que ce soit, ce n'est pas un homme, c'est la loi qui doit régner ; car un homme, c'est l'arbitraire, l'instabilité, l'égoïsme : la règle, c'est la raison, c'est l'ordre, c'est le désintéressement, la fermeté, la constance.

Dans la règle, dit Bossuet, sont recueillies les plus pures lumières de la sagesse et de la prudence.

C'est elle qui prescrit, ordonne, réglemente, fixe et maintient tout, et on n'est sûr de ce qu'on fait que quand on va selon la règle, et en toutes choses, on marche au hasard, et

on va sans savoir où, quand on marche sans règle, et qu'on n'a pas une loi pour guide.

La loi, dit l'Écriture, est lumineuse, *lucida :* le Supérieur qui la suit voit clair, et toute la maison est éclairée avec lui : ou plutôt, dit encore l'Écriture, la loi, c'est la lumière même, *lex, lux !* Par elle brillent les clartés les plus vives de la raison, et de l'expérience : c'est la raison écrite des choses. Aussi elle illumine toutes choses, et quand on veut voir clair, c'est vers elle que les yeux se tournent, dit toujours l'Écriture : *illuminans oculos.*

Voilà pourquoi elle doit régner, et quand elle règne, tout va bien.

Sans doute il peut y avoir des lois, des règles imparfaites ; mais elles valent encore mieux que les caprices de l'arbitraire et les désordres de l'anarchie.

De là, dans une maison d'Éducation, la souveraine importance de ce qu'on appelle *les règlements* : les règlements, qui déterminent ce que chacun doit faire, qui fixent tous les devoirs et tous les services.

Il y en a pour les enfants, il y en a pour les maîtres, et pour chaque maître en particulier : il y en a pour tout, car tout est réglé dans une maison ; et c'est l'ensemble de tous ces règlements qui constitue ce qu'on nomme *la Règle.*

Je dis qu'il y en a : il faudrait dire plutôt qu'il doit y en avoir ; car, chose étrange et difficile à expliquer, il se trouve des maisons qui n'ont pas de règlement, ou du moins de règlement écrit : c'est très-regrettable. Dans toute maison sans doute on a bien au moins des usages, des coutumes : on a l'air d'être réglé ; mais au fond, on ne l'est point, car des traditions ne suffisent presque à rien. En fait de détails surtout, — et il ne faut jamais oublier que la grande œuvre de l'Education est surtout une œuvre de détails, — des traditions sont quelque chose de trop vague et de trop flottant. On peut dire en général qu'il n'y a de vraiment réglé dans une mai-

son, que ce qui est écrit, et écrit dans le dernier détail, et, je l'ajoute, avec la raison de chaque chose, donnée brièvement.

Mais pourquoi donc négligerait-on d'écrire des règlements? Est-ce que la chose n'en vaut pas la peine? ou bien est-ce que des règlements écrits ne sont pas plus précis et plus clairs, et n'ont pas plus d'autorité que de vagues usages et d'incertaines traditions?

Qu'est-ce qui fait l'incomparable perfection de la liturgie et des cérémonies sacrées? C'est que l'Église a tout prévu et réglé par écrit, jusqu'aux moindres détails : rien là n'est abandonné à l'arbitraire, ni au caprice de ceux qui doivent exécuter : c'est admirable à voir de près.

Si cela n'était pas, le désordre serait infaillible et déplorable : on peut dire, en un certain sens, que toute la religion tient à cela.

La théorie et l'exercice militaires sont chez les grandes nations européennes réglés dans le même détail, et, par là, arrivent à la supériorité décisive que chacun sait.

Qu'est-ce qui fait et maintient la perfection des Ordres religieux les plus célèbres? — C'est que, non-seulement les constitutions principales, mais les règlements de chaque chose, de chaque fonction, tous les coutumiers, tous les usages, sont écrits dans le plus grand détail.

La première chose que je me crus obligé de faire, quand je me trouvai Supérieur du Petit-Séminaire de Paris, fut de m'enquérir des règlements existants, d'en compléter les lacunes, et de rédiger ceux qui manquaient[1].

1. Ces règlements sont une des choses qui m'ont coûté le plus de soin. Je dois dire d'ailleurs que je ne les ai pas faits tout seul, et qu'ils sont le fruit de l'expérience commune de tous mes collaborateurs, de nos délibérations, de nos conseils, de nos observations, de notre pratique de chaque jour, de chaque instant. On m'a souvent demandé ces règlements. Tout arides qu'ils soient, je les donnerai cependant tels que je les ai rédigés alors, dans l'action même, sous l'impression vive des enfants et des maîtres : la suite de cet ouvrage les amènera naturellement, chacun à leur place

[illegible] même des formules, des mo- [illegible] de bien dire, de bien faire, [illegible] esprit : des modèles de rap- [illegible] professorales pour chaque se- [illegible].

[illegible] moins, partout est-il indispensable d'avoir [illegible], tant des règlements généraux pour [illegible], que des règlements spéciaux pour [illegible].

Partout, il faut un règlement pour M. le Supérieur, pour MM. les Directeurs, pour M. le Préfet des études, pour M. le Préfet de discipline, pour M. le Préfet de religion, pour M. l'Économe, pour MM. les Professeurs, pour MM. les Présidents, il en faut même pour les plus humbles employés.

Des règlements bien faits : voilà le fondement essentiel de toute maison d'Éducation, la base de tout ; et, je le répète, ils faut qu'ils soient écrits, bien écrits, imprimés même, s'il se peut, pour qu'ils soient fixes, permanents, mieux connus de tous, et qu'on les observe fidèlement.

II

Mais pour qu'on les observe, évidemment il faut qu'on les connaisse, et par conséquent qu'on les ait entre les mains : la première chose qu'un Supérieur doit faire, quand un nouveau maître entre dans sa maison, c'est donc de lui donner les règlements, et notamment ceux qui le concernent d'une manière spéciale, et lui bien dire ce qu'il aura personnellement à faire dans l'œuvre à laquelle il se dévoue.

Voilà un jeune professeur qui arrive dans une maison, qui va pour la première fois y remplir des fonctions importantes, très-délicates, très-difficiles : si vous le laissez tâtonner, marcher au hasard, tout ira mal ; mais si vous le mettez tout d'abord sur la voie, si vous l'initiez, lui expliquez ce

qu'il a à faire, lui indiquez ce que la règle demande de lui, il sera heureux, encouragé, éclairé, tout ira bien.

En aucune chose sérieuse, il ne faut laisser deviner aux gens ce qu'ils ont à faire. Il faut toujours le leur expliquer, et clairement, et précisément. Il y a partout des choses qui ont besoin d'être dites pour être sues, et par conséquent pour être faites : tel vicaire, tel professeur, n'a jamais fait ce qu'il devait, parce qu'on ne le lui a jamais dit comme il aurait fallu le lui dire : c'est ici pour un Supérieur, pour un curé, une responsabilité très-grave.

Pour moi, si l'on veut bien me permettre de citer encore ma propre expérience, quand il m'arrivait un jeune professeur, c'est par là toujours que je commençais. Mettant sous ses yeux tous nos règlements : Lisez, disais-je, méditez, tout est là ; vous me ferez par écrit vos observations, vos difficultés ; nous en recauserons ensemble, et puis vous entrerez dans votre fonction.

J'ai toujours recueilli, de cette manière d'agir, les meilleurs résultats. Cela d'abord ouvrait le cœur, fixait l'attention, inspirait du respect pour la maison, pour les fonctions, pour moi-même ; du respect et de la confiance : on aimait à se sentir dans une maison ordonnée, où le Supérieur faisait régner la règle, non l'arbitraire : et puis, dès le premier moment, on savait, et clairement, tout ce qu'on avait à faire ; on n'était pas étranger dans la maison ; on sentait mieux qu'il était facile de bien faire ; on prenait sa place, on entrait de suite et sans peine dans le mouvement général.

Mais ce n'est pas seulement leurs règlements particuliers que les maîtres doivent connaître, c'est encore le règlement général de la maison, puisqu'ils sont chargés de le faire exécuter ; et c'est dans les conseils que le Supérieur l'interprétera à fond devant les maîtres, et surtout les en pénétrera.

Le Supérieur n'aura rien obtenu, tant qu'il n'aura pas mis au cœur des maîtres, comme une flamme, le zèle de

règlement : mais il peut tout espérer quand ces Messieurs, entrant pleinement dans la pensée du Supérieur, et dans l'esprit de leur œuvre, auront par-dessus tout à cœur l'observation de la règle, et feront leur grande affaire d'y amener toute la maison, à commencer par eux-mêmes. Et cela n'est pas très-difficile : que peuvent sérieusement objecter des professeurs à un Supérieur qui leur dit :

« Vous voyez, Messieurs, ce que je vous demande, c'est l'accomplissement du règlement : vous, comme moi, nous devons tous ici être les hommes de la règle. C'est mon premier devoir et le vôtre ; oui, chacun de nous, Professeurs, Présidents, Préfets de religion, d'études ou de discipline, Directeurs, Supérieur, nous devons tous et avant tout nous appliquer scrupuleusement à exécuter et à faire exécuter le règlement ; tant celui qui nous concerne personnellement, que le règlement général de la maison. »

Quant aux enfants, c'est à la lecture spirituelle que le Supérieur devra leur lire le règlement général et le leur expliquer.

Cette explication du règlement est chose capitale : elle a lieu deux fois par an ; dès la rentrée, et puis au milieu de l'année, vers Pâques : et la nécessité de cette double explication se conçoit facilement.

Au commencement de l'année, l'explication du règlement en est comme la promulgation solonnelle. Pendant un mois au moins qu'elle dure, elle donne au Supérieur l'occasion de saisir tout d'abord, et très-vivement, les élèves de la grande idée de la règle. Il leur en inculque avec force, et d'une manière ineffaçable, le respect, fait entrer profondément et pour toujours dans leur âme cette conviction, que la règle est chose sacrée, inviolable ; que la règle est la reine de la maison : de telle sorte que cette grande pensée du respect de la règle, de l'empire de la règle, devient dominante

et forme immédiatement l'esprit de toute la communauté.

Le Supérieur ne doit pas craindre alors d'entrer dans les moindres détails, avec un mélange de bonté et de fermeté, qui, tout en présentant aux élèves la maison sous un aspect favorable, leur fasse entendre de suite que cette maison est un lieu où l'on peut vivre très-content, très-heureux, mais à une condition, une grande, une seule, c'est qu'on observera la règle.

Si le règlement a été bien expliqué au commencement de l'année, l'impression du respect pour la règle ne s'effacera pas de l'esprit des enfants; mais plus d'un détail du règlement pourra s'oublier, et c'est pourquoi il est nécessaire d'en faire une seconde et sommaire explication, vers la seconde moitié de l'année, pendant une quinzaine de jours, afin d'en renouveler la mémoire, et de confirmer les enfants dans leurs premières impressions.

Du reste, cette explication du règlement, pour peu qu'elle soit faite d'une manière vive et animée, intéresse extrêmement les enfants, par la raison très-simple qu'il y est toujours question d'eux et de tout ce qui les touche personnellement de plus près.

De plus, dans le cours de l'année, très-souvent, le Supérieur devra revenir sur ce point capital de la fidélité à la règle, du respect pour la règle; et dans des allocutions préparées avec soin, ou quelquefois par de simples mots, subits, inattendus, tombant tout à coup comme l'éclair, il en rappellera, et en inculquera avec la plus grande viguenr la parfaite observation.

En un mot, un Supérieur doit se rappeler et rappeler sans cesse à tout le monde qu'il est l'homme de la loi, l'homme de la règle, chargé d'exécuter et de faire exécuter tous les règlements. Il doit comprendre cela comme le *porro unum est necessarium*. Il doit avoir cela perpétuellement à l'esprit, sur les lèvres et dans le cœur, de manière qu'on ne connaisse que cela dans la maison.

La règle, la règle toujours ; LA RÈGLE POUR LES PROFESSEURS : le Supérieur doit connaître à fond tous leurs divers règlements : règlements des classes, règlements des études, etc., les lire, les rappeler sans cesse, les faire accomplir, et de façon à ne pas admettre la moindre transaction.

Et dans ces moments où il examine, seul à seul avec Dieu, dans le secret de sa conscience, comment il porte sa double charge et remplit ses nombreux devoirs, il doit méditer très-particulièrement, et noter avec soin tous les points des règlements, sur lesquels il a fléchi et laissé fléchir ses collaborateurs.

LA RÈGLE POUR LES ENFANTS : Je le répète, il faut que ce grand mot ait sur eux un empire souverain, que ce seul mot leur dise tout ;

Qu'ils soient bien convaincus qu'il faut, bon gré, malgré, observer la règle, qu'il n'y a pas moyen de se soustraire à la règle, que la règle saura partout les poursuivre et les atteindre.

Tout Supérieur qui a la juste conscience de sa mission, de l'autorité qui est en lui, et, je l'ajoute, de sa dignité personnelle, doit clairement leur faire entendre à tous qu'ils n'ont été admis et ne demeurent dans sa maison qu'à certaines conditions, au premier rang desquelles est la règle.

Ces conditions de leur séjour dans la maison sont connues ; c'est :

La religion,

Les mœurs,

Le travail,

Le respect des maîtres ;

Mais au-dessus de toutes, et les renfermant toutes, il faut leur en montrer une, une seule :

La règle, le respect pour la règle.

« Je n'en demande pas d'autres, » doit sans cesse répéter le Supérieur ; « je n'ai pas le droit d'en demander d'autres ; règle dit tout. »

Mais elle doit être observée.

Et en effet, le mépris de la règle d'une maison, pour quiconque habite cette maison, c'est, selon la parole de Notre-Seigneur, le renversement de cette maison même, non pas des murs qui ne sont rien, mais des âmes, des consciences, qui sont tout. *Domus supra domum cadet.*

Que le Supérieur, l'homme de la règle, fasse donc bien sentir aux enfants, et qu'il leur répète comme un axiome, que le respect de la règle est *la condition essentielle de leur séjour dans la maison;* qu'il peut leur sacrifier son repos, son existence, mais qu'il n'a jamais le droit de leur sacrifier la règle, parce que ce serait sacrifier le devoir.

Donc, le respect de la règle ;

Et, d'abord, de la règle du *travail* : — Ils ne sont entrés dans la maison que pour cela ;

Leurs parents ne les y ont placés que pour cela ;

On trahirait leurs parents et eux-mêmes, si on leur laissait violer la règle du *travail.*

Puis de la règle du *silence :* — Car il est évident qu'il n'y a ni étude, ni ordre, ni religion, ni aucun respect possible, sans le silence.

Le silence en classe,

En étude,

Dans les dortoirs;

Le grand silence dans les dortoirs : le violer est un cas exclusif.

Le silence aux exercices de piété,

A la chapelle,

A la salle des exercices ;

Le silence dans les passages ; partout en un mot, où la règle le commande.

Si j'insiste autant sur le silence, c'est qu'il est la condition même du travail, c'est-à-dire, de toute l'Education intellectuelle et de la bonne conduite pendant dix heures par jour.

[illegible] silence répond presque de tout le reste.

[illegible] pas assurément comme un cas exclusif la [illegible] silence par légèreté; mais il faut qu'un Supé[illegible] bien comprendre aux enfants qu'à la longue, [illegible] est coupable, et que la gravité de la faute [illegible] avec l'âge, avec l'ancienneté dans la maison, [illegible] la classe où l'on est, avec la mauvaise volonté qu'on y met.

Tout cela est du bon sens, et de la justice.

La violation de la règle avec mauvais esprit, avec obstination, malgré les avertissements des maîtres, malgré les notes des professeurs;

La violation avec scandale, troublant le silence de manière à troubler toute la communauté, toute une étude, toute une classe : le règlement de toute maison dit exprssément que c'est là un cas exclusif; — et le bon sens le dit avant le règlement.

Tout Supérieur, toute maison qui transige sur ce point, est un Supérieur, une maison perdue.

De même profiter de l'absence d'un maître, d'un professeur, d'un président d'étude, pour violer à plaisir la règle; abuser indignement de la confiance, lorsqu'on est quelque part sur sa parole : ne tenir aucun compte ni de sa parole ni de son honneur, ce serait une condition de séjour par trop dérisoire dans une maison : il faut bien faire entendre aux enfants qu'on ne peut-être ni dupe, ni complice d'une telle chose.

III

Ce ferme langage doit être accompagné d'une conduite non moins ferme : ce dont le Supérieur menace, il faut que les enfants sachent bien qu'il le fera. Qu'il éloigne donc résolûment de la maison tous ceux, quels qu'ils soient, qui se

feraient remarquer par la violence grave ou persistante de la règle ; surtout parmi les anciens et dans les classes élevées. Pour moi, je ne tolérais *jamais rien* en ce genre de la part des philosophes, ni des rhétoriciens. Le renvoi de la maison, ou du moins la séparation, eût été immédiate.

Quand un Supérieur reçoit, par exemple, cent enfants nouveaux, à une rentrée, comme cela m'est arrivé, il est évident que sa conscience, son honneur, tout ce qu'il y a de plus délicat et de plus sacré dans l'âme, lui fait un devoir de prémunir ces enfants, et de les protéger contre tout exemple scandaleux.

Il y a certains moments dans l'année, certaines circonstances où le respect de la règle doit être plus fortement rappelé *soit à la communauté* tout entière, soit à un certain nombre d'enfants : *c'est quand il se produit* dans la maison quelque désordre grave, quelque violation éclatante du règlement. Il ne faut point passer là-dessus, ni dissimuler le scandale : au contraire, il faut en prendre occasion de venger solennellement la règle outragée, et de la relever immédiatement et avec éclat dans le respect qui lui est dû. Que le Supérieur alors tonne, terrifie : qu'on sente que les blessures de la règle sont les siennes, et qu'il saura y porter remède ; que les portes de la maison sont ouvertes, et que les contempteurs de la règle doivent trembler. Qu'on voie le juge, sévère, inflexible, prêt à frapper : qu'on sente cependant le père, qui ne frappe qu'à regret, et ceux-là seulement qui s'obstinent dans leur mauvaise volonté.

Qu'on me permettre de placer ici un fragment d'allocution prononcé par le Supérieur dans une de ces circonstances, et qui peut donner quelque idée du ton avec lequel on doit alors parler :

« Je m'étais un moment flatté, mes enfants, de ne pas en renvoyer un seul cette année ;

« Je veux l'espérer encore.

« Mais, s'il le faut, je saurai remplir mon devoir.

« Entendez-le bien tous : Je renverrai, sans pitié, quiconque ne veut pas ici respecter la règle.

« Nul contempteur de la règle ne peut rester ici. Nous n'en avons nul besoin; nous n'en voulons pas : qu'ils s'en aillent! Cette maison n'est pas faite pour eux.

« J'ai renvoyé, vous le savez, plusieurs enfants l'année dernière; si j'en avais renvoyé quelques-uns de plus, nous n'aurions pas eu les peines et les scandales que nous avons eus.

« Depuis que la charge de cette maison pèse sur moi, sans doute j'ai été, j'ai dû être sévère pour les renvois : je le serai, je dois l'être encore plus.

« Sachez-le bien, non-seulement ma conscience, mais la prospérité de la maison me font un devoir d'être sévère : je l'ai été, je le serai.

« C'est depuis que j'ai pris le parti, après avoir épuisé tous les moyens du zèle, de l'affection, du dévoûment, le parti de renvoyer sans pitié de la maison ceux qui n'en sont pas dignes, que la maisan, grâce à Dieu, marche bien.

« S'il en était autrement, si la règle ici ne régnait pas en souveraime, si la maison ne marchait pas dans la règle, il vaudrait mille fois mieux fermer la porte.

« Il n'importe pas, sachez-le bien, que vous soyez nombreux ou non; mais il importe que la règle soit observée, et que vous soyez réguliers, sincères, obéissants.

« J'aime mieux cent élèves qui soient bons, reconnaissants, respectueux, que naus puissions former comme nous l'entendons, pour la société, pour l'Eglise et pour Dieu, que deux cents mauvais ou trois cents médiocres, dont nous ne pourrions rien faire.

« Par la grâce de Dieu, nous n'en sommes pas là.

« Et il ne dépendra pas de quelques enfants sans raison, et peut-être sans cœur de nous y réduire. »

Ce ferme langage, appuyé au besoin par quelques actes

éclatants de sévérité, manque rarement de produire un grand effet, et de relever vigoureusement l'empire de la règle.

Il y a des Supérieurs qui ne renvoient que pour des fautes de mœurs. Une maison où l'on ne renvoie que pour des fautes de mœurs est une maison qui ne tiendra pas : les mœurs elles-mêmes y périront : car ce qui soutient les mœurs, c'est la règle.

En fait de règle, d'ailleurs, il ne faut pas s'y tromper, c'est tout ou rien. Les demi-exigences, les demi-sévérités obtiennent peu, et irritent beaucoup. Mais la sévérité sage et ferme obtient d'autant plus qu'elle exige plus, parce qu'elle n'exige que dans la sagesse et la justice.

Non-seulement c'est par là qu'une maison marche, avec une discipline parfaite et une régularité admirable ; mais c'est ce qui rend chacun content, ce qui donne à chacun sécurité et confiance. Au fond, nul n'est heureux que dans l'ordre. Et c'est d'ailleurs quand tout est dans l'ordre, qu'on peut faire sentir aux enfants une bonté et une affection qui les charment. Alors tout se fait comme tout doit se faire, et avec joie : à l'instant, à la minute, au signal, au coup de cloche, tout obéit, tout se range, tout se meut : ces deux cents, ces trois cents enfants marchent comme un seul homme : *Tanquam vir unus*, dit l'Ecriture. Telle est la beauté de l'ordre et la puissance de la règle.

IV

J'ai nommé tout à l'heure la cloche : c'est une grande puissance dans une maison d'Education. C'est la puissance de la règle même : c'est la voix même du grand roi, du maître souverain : *Vox magni regis*. Les enfants doivent avoir de la cloche, comme de la règle, une grande idée, un grand respect, le respect religieux de la cloche, comme le respect religieux de la règle.

Il y a des maisons où la cloche est au petit service de chacun, et il en résulte des confusions étranges. Non, la cloche n'appartient à aucun particulier, quel qu'il soit. La cloche, et il faut que cela demeure bien entendu, n'est ni à Mgr l'Evêque, ni au Supérieur, ni à ces Messieurs : elle n'est au service que de Dieu et de la communauté.

Aussi, quand elle se fait entendre, quand elle ordonne, il faut que tout se taise et obéisse à cette *voix*. Un silence absolu doit s'établir à l'instant même ; les jeux finissent ; les rangs se forment, les bras se croisent. — Une parole commencée, on ne la finit pas : on s'arrête à l'instant. — A l'étude, une lettre à demi-formée, on ne l'achève pas ;

La classe, l'étude, la récréation, tout doit cesser à l'instant même ; non pas à la *minute*, mais à la *seconde ;* et quiconque voit ce spectacle de régularité en est charmé.

Rien ne fait plus plaisir à voir, rien ne donne plus l'idée de la beauté de l'ordre, de la puissance de la règle, de la dignité de l'obéissance, qu'une communauté tout entière de deux cents, trois cents enfants, ainsi assouplis et dociles ; s'arrêtant, à l'instant même, au milieu de la plus grande effervescence de leurs jeux ; prenant de suite, avec ordre et promptitude, leurs rangs ; s'avançant, les bras croisés, en silence, vers l'étude. Un étranger qui passe et qui voit cela, n'a pas besoin d'en voir davantage, pour être sûr que, dans une maison ainsi façonnée au respect de la règle, il y a le respect de toutes choses, et que l'Education fait là son œuvre.

Et qu'on l'entende bien : ce n'est pas là l'obéissance en quelque sorte automatique et machinale d'êtres inintelligents ou légers, qui ne se rendent pas compte de ce qu'ils font : non, l'obéissance qu'on obtient ainsi des enfants est une obéissance éclairée, spontanée, généreuse, qui comprend le but, qui le veut, qui a conscience des nobles et grands motifs dont elle s'inspire. La raison, la foi, l'honneur, le devoir, voilà ce qui, aux yeux d'un enfant vérita-

blement obéissant, consacre l'obéissance. Il sait que la règle, c'est le devoir. La voix de la cloche, il sait que c'est la voix de Dieu. *Vox Dei.*

V

Voilà l'esprit qu'il faut mettre dans une maison par l'influence de la religion et de la foi, mais aussi par une fermeté de gouvernement sage et constante. Et cette fermeté est bien nécessaire ; car la règle s'impose à tout et à tous ; et c'est pourquoi, je l'ai déjà dit, de tous côtés, de façon ou d'autre, volontairement ou involontairement, tous conspirent contre la règle, et il surgit sans cesse, pour peu qu'on s'y prête, mille raisons d'échapper à la règle, mille motifs d'exception. Mais la règle, l'obéissance est ruinée, si le Supérieur, si l'homme de la règle, entre dans la voie des exceptions. Pas d'exceptions, si ce n'est celles prévues par la règle, ou exigées par une impérieuse et évidente nécessité. Une exception est une porte ouverte ; tout le monde y passera. On peut quelquefois ne pas apercevoir les conséquences, mais toujours il y en a ; et un Supérieur expérimenté ne l'ignore pas. Malgré tous les prétextes plus ou moins plausibles allégués en faveur de l'exception sollicitée, il faut maintenir la règle, sous peine de poser un précédent qui aura, quelque insignifiant qu'il paraisse, des suites funestes, parce qu'il fait brèche à la loi.

« Le Supérieur prévoyant, dit Bossuet, prend garde aux « petites choses, parce qu'il voit que de celles-là dépendent « les grandes, » ou plutôt, en cette matière, il n'y a pas de petites choses, de minuties, comme disent quelquefois avec légèreté ceux qui n'ont jamais compris ce que c'est qu'un homme de règle et une maison réglée : c'est de ces minuties-là, qu'on le sache bien, qu'il est dit, dans l'Ecriture :

[illegible] les petites choses, tombera peu à peu. » *Ec-*
[illegible]

[illegible] les particuliers, dit encore Bossuet, aient des vues [illegible], cela peut être supportable. Le Supérieur doit toujours regarder au loin. »

Les maîtres eux-mêmes quelquefois, les parents presque toujours, ne comprennent pas bien ces choses, et avec ces derniers, le Supérieur doit avoir souvent de grandes luttes à soutenir, à certaines époques de l'année en particulier, par exemple au premier de l'an. Dans ces cas, il doit se retrancher inflexiblement dans la règle, et ne pas sortir de là. Les parents souvent sont aveugles : il faut être sages pour eux. Une seule condescendance contre la règle, une seule sortie par exemple gâte quelquefois pour plusieurs mois l'ouvrage de l'Education tout entière; il faut souvent plusieurs jours à ces pauvres enfants, et quelquefois même plusieurs semaines, pour se remettre de la dissipation d'un seul jour.

Je ne saurais plaindre assez, dirai-je assez blâmer, les chefs de maisons d'Education qui ne savent pas résister fortement à ces tristes entraînements de la faiblesse paternelle et maternelle. Heureux les instituteurs, que la faiblesse des parents ne condamne pas ici à des condescendances funestes aux enfants !

Pas n'est besoin du reste pour cette résistance de beaucoup de paroles et de bavardage, si on me permet le mot : il faut avoir sur tout cela un langage si net et si court, que l'idée de discuter et épiloguer avec vous ne vienne à personne : tel doit être l'homme de la règle. A toutes les demandes qui vous sont faites répondez donc par *trois lignes stéréotypées ;* et trois *mots* vaudront *mieux* encore que trois lignes : *la règle le défend : c'est contre la règle.* Toutes les hésitations en choses semblables sont déplorables; et puis on répondrait à toutes vos raisons : à celle-là il n'y a rien à répondre, et vous coupez court d'un seul mot à tous les discours.

S'il y a, ce qui est extrêmement rare, un motif sérieux d'exception, consultez au besoin vos collaborateurs : la dispense ainsi donnée, après votre conseil entendu, écarte tout soupçon d'arbitraire, et sauve le principe de la souveraineté du règlement.

Que si, ce qui à la rigueur est possible encore, c'est la règle même, un point de la règle, qu'il soit nécessaire de modifier, ici abstenez-vous d'agir par vous-même, et placez sous le couvert de l'autorité supérieure, sous la responsabilité même de l'Evêque, un acte de telle conséquence.

Il faut bien réfléchir avant de porter la main sur un point quelconque d'une règle. Ordinairement, ce qui a été fait à l'origine est bien fait. Et on court risque d'ébranler la règle tout entière, quand on y touche par quelque endroit.

En général, dit Bossuet, les lois ne sont pas lois, si elles n'ont quelque chose d'inviolable : de là vient ce sage attachement des bonnes maisons à leurs règles, qui sont leurs lois.

N'oubliez jamais que vous êtes le gardien de la loi, l'homme de la règle, et que vous ne devez jamais permettre qu'on y porte atteinte, et qu'elle soit déchirée entre vos mains.

Sachez-le bien aussi, quand la règle est violée dans une maison, quand on peut s'y mettre au-dessus d'elle, quand on y fait brèche par quelque endroit, tout le monde souffre et tout le monde est mécontent.

Voilà l'erreur des gens faibles : ils croient faire plaisir en fléchissant sur la règle, et bientôt ils s'aperçoivent qu'ils n'ont produit que le malaise et le mécontentement.

Les enfants eux-mêmes, je l'ai dit, je le répète, ne se plaisent dans une maison que quand tout y demeure dans l'ordre, et qu'ils y demeurent eux-mêmes : il n'y a ni pour eux, ni pour d'autres, de contentement, d'aise, de paix, de bon esprit, comme il n'y a d'ordre, que par la règle.

Ce peuple, dit l'Ecriture, n'est pas un peuple, parce qu'il a changé et violé ses lois : *non est gens, quia mutavit jus.* De même une maison où ne règne pas la règle, n'est bientôt plus une maison, mais une ruine.

Rien n'y est à sa place, tout s'en va, tout tombe, tout périt : il n'y reste pas pierre sur pierre, et pourquoi ? Parce que la règle a été violée, déchirée : *lacerata est lex.*

C'est assez, je dois conclure : il faut dans une maison une règle respectée, obéie, inviolable.

L'homme spécialement chargé de la défendre, de la garder, d'en maintenir sur tous l'empire, l'homme qui doit être par excellence l'homme de la règle, c'est le Supérieur.

CHAPITRE V

Des Conseils et de leur nécessité.

L'HOMME DES CONSEILS

Mais la loi, ni des règlements, si parfaits qu'ils soient, ne suffisent point : ce qu'il faut, c'est qu'ils soient exécutés. Or, pour les exécuter, avant tout il faut les bien comprendre, en bien saisir le sens, l'esprit, la portée, les applications. Il faut donc que la loi et les règlements soient interprétés. Mais quel en est l'interprète autorisé? C'est le Supérieur. Et par quels moyens pourra-t-il donner cette interprétation des règlements, et en pénétrer profondément tous les maîtres? Par le moyen des conférences et des conseils.

Or, pour atteindre toute l'action et la vie d'un maître dans une maison d'Education, les conseils comme les règlements

se rapportent nécessairement à cinq choses : à la discipline, à la piété, à l'enseignement, aux soins de l'Education physique, et enfin à la vie personnelle, religieuse et littéraire, des maîtres; c'est pourquoi il est indispensable que dans une maison d'Education, un Supérieur institue des *conférences spirituelles* et des *conférences littéraires*, dans l'intérêt spécial des maîtres; et surtout tienne *des conseils*, de grandes *conférences administratives*, où se traite de tout ce qui intéresse les enfants.

Ces conseils sont, dans la grande question qui nous occupe, un point capital : J'en traiterai donc ici à fond : on ne sourait trop insister sur une matière de cette importance.

Je vais exposer d'abord les graves raisons qui démontrent la nécessité absolue des conseils : je dirai ensuite quelles sortes de conseils se doivent tenir dans une maison d'Education ; et enfin quel en doit être l'ordre, l'objet et la fréquence.

I

1° Et d'abord, en général, les conseils sont nécessaires là où l'on veut gouverner avec sagesse.

Nul homme ne peut se fier à ses seules lumières ; car nul homme ne peut tout savoir, ni tout voir.

Aussi, rien n'est plus souvent répété ni plus fortement inculqué par l'Esprit de Dieu, que la nécessité pour tout homme sensé, et spécialement pour tout Supérieur, de prendre conseil.

C'est ici surtout que les paroles des saintes Ecritures doivent être méditées par un Supérieur sage et humble :

Fili, sine consilio nihil facias, et post factum non pœnitebis. (Prov., XXXII, 24.)

« Mon fils, ne faites rien sans prendre conseil, et, de la sorte, « après l'action, vous n'aurez pas lieu de vous repentir. »

Ante omnia opera, verbum verax præcedat te, et ante omnem actum consilium stabile (Prov., XXXVI, 17.)

« Qu'avant toute entreprise, une parole vraie vous pré-
« cède ; et avant toute action, un conseil solide. »

Le fou qui se confie dans sa folie, et le présomptueux qui ne trouve bon que ce qu'il pense, est défini par ces paroles du Sage :

Via stulti recta in oculis ejus : qui autem sapiens est audit consilia. (Prov., XII, 15.)

« La voie de l'insensé paraît droite à ses yeux ; il croit
« toujours avoir raison ; mais le sage écoute les conseils. »

« Le fou n'écoute pas les discours prudents ; il faut lui
« parler selon sa pensée. »

Non recipit stultus verba prudentiæ. (Prov., XVIII, 2.)

« Ne soyez point sage en vous-même. »

Ne sis sapiens apud temetipsum. (Prov., III, 7.)

Ne croyez pas que vos yeux vous suffisent pour tout voir.

Qui agunt omnia cum consilio, reguntur sapientia. (Prov., XIII, 10.)

« Ceux qui font tout avec conseil, sont guidés par la sa-
« gesse. »

Les saintes Ecritures nous révèlent encore quelle force les bons conseils donnent à un gouvernement.

Dissipantur cogitationes, ubi non est consilium : ubi vero sunt plures consiliarii, confirmantur. (Prov., XV, 22.)

« Les pensées sont dissipées, là où n'est pas le conseil ;
« elles sont affermies, là où sont plusieurs conseillers. »

Ubi non est gubernator, populus corruet : salus autem ubi multa consilia. (Prov., XI, 14.)

« Là où n'est pas un homme qui gouverne, le peuple périra
« mais le salut est là où sont beaucoup de conseils. »

Cogitationes consiliis roborantur. (Prov., XX, 18.)

« Les pensées puisent leur force dans les conseils. »

Je le dirai donc volonters avec l'Esprit saint, à un Supérieur qui comprend tout à la fois sa faiblesse et ses devoirs :

Cor boni consilii statue tecum : non est enim tibi [aliud pluris illo.

« Établissez près de vous un homme de bon conseil : rien « pour vous ne sera plus précieux. »

Anima viri sensati enuntiat aliquando vera, quam septem circumspectores sedentes in excelso ad speculandum.

« L'âme d'un homme sensé énonce quelquefois plus de vé- « rité que sept sentinelles qui se tiennent sur les hauteurs « pour regarder au loin. »

Et in his omnibus deprecare Altissimum, ut dirigat in veritate viam tuam. (Prov., xxxvi, 18, 19, 20.)

« *Et dans tout cela*, priez le Très-Haut pour qu'il guide « vos pas dans la vérité.

2° Indépendamment de cette raison générale, les conseils sont nécessaires dans une maison d'Education pour plusieurs raisons spéciales d'un très-grand poids.

Et d'abord, à cause de la nature même de l'œuvre qui s'y fait. Dans une grande maison d'Education, les détails de toute sorte sont innombrables, presque toujours très-délicats, et de grave conséquence : ce sont toujours, qu'on veuille bien le remarquer, des détails *personnels*, intéressant la personne des enfants ou des maîtres : les détails *matériels* même, qui sont si nombreux, intéressent toujours les personnes, et le plus souvent au plus haut degré, et de la façon la plus vive.

Jamais donc un Supérieur, jamais des maîtres ne s'éclaireront trop les uns les autres, ne connaîtront trop de choses dans l'intérêt des enfants qu'ils gouvernent, et de l'œuvre qu'ils font : rien ici ne peut être indifférent.

L'ignorance, la méprise, la négligence, n'est permise nulle part dans une maison d'Education.

Et voilà pourquoi un Supérieur doit penser à tout : Oui : le grand mérite d'un Supérieur, son mérite nécessaire, c'est simplement de penser à tout.

Tout ce à quoi il ne pense pas, souffre nécessairement. C'est une sollicitude perpétuelle, universelle, accablante. Il faut penser à tout, et comme je l'ai dit ailleurs, à tout depuis le cordon de la chaussure d'un enfant, jusqu'à son âme, jusqu'à sa vocation et son salut éternel.

Mais certes on comprend aussi qu'une telle sollicitude, un tel gouvernement, ne puisse se passer de lumières et de conseils.

Sans aucun doute, le Supérieur qui a la responsabilité a l'autorité, et c'est lui qui doit décider; mais s'il décide sans lumière, il décidera mal : et il décidera sans lumière, s'il décide sans conseil.

Quand un Supérieur peut se rendre, et avec vérité, le témoignage qu'il a tout fait pour s'éclairer, qu'il a consulté tous ceux qui pouvaient lui apporter une lumière, qu'il a recueilli toutes les idées justes, qu'il a par devers lui toute l'expérience des hommes qui l'entourent : après qu'il a ainsi regardé tous les côtés d'une question, et fortifié son esprit par celui de tous, il peut décider : ses réflexions alors ne se perdent pas dans le vide, ne s'égarent pas hors de la chose même, et sa décision est d'autant plus sûre qu'elle est sérieusement mûrie et vraiment éclairée : il n'est plus flottant, incertaint; il est ferme, et au besoin immuable.

3° Les conseils sont nécessaires dans une maison d'Education pour un autre motif très-grave encore :

Là où l'on demande un grand dévoûment à une action commune, il faut que l'entente, la bonne intelligence, soit commune aussi; que tous ceux qui se dévouent aient la consolation de bien savoir à quoi ils se dévouent, comment et

pourquoi. S'ils n'ont pas le droit rigoureux d'être consultés, ils y trouvent au moins un sensible encouragement : ils sentent par là que leur dévoûment est charitablement estimé ; ils voient qu'on tient quelque compte de leurs pensées, de leurs observations, de leurs expériences, de leurs avertissements.

Avec combien plus de zèle se dévoueront-ils à l'action commune, quand ils auront ainsi contribué à la décider, à l'éclairer, à la régler !

Quel intérêt veut-on que des hommes mettent à une œuvre de zèle et d'intelligence où ils ne feraient qu'exécuter machinalement des ordres, sans avoir reçu dans un conseil commun, pour l'accomplissement de l'œuvre, un témoignage d'estime et de confiance, et les lumières mêmes dont ils ont besoin ?

Le gouvernement militaire connaît lui-même la nécessité des conseils.

Toutefois, il y a une chose qu'il ne faut pas oublier de dire ici : Il est évident que chaque membre du conseil doit bien comprendre qu'il n'est là qu'un simple conseiller, et non le maître de la décision : chacun conseille, et le Supérieur, qui a la responsabilité, décide.

Tout Supérieur qui redoute le conseil, et craint d'y laisser défaillir son autorité, est trop faible d'esprit ou de caractère : s'il ne se fortifie pas, il faut qu'il quitte l'œuvre, ou elle souffrira jusqu'à périr peut-être.

Si c'est par leur faute que les conseillers sont redoutables, au lieu d'être secourables, ce sont eux qu'il faut changer.

4° Une autre raison très-forte, qui démontre la nécessité des conseils réguliers dans une maison d'Éducation, est celle-ci :

Toute communauté doit avoir un ESPRIT, un caractère, une direction propre. Cet ESPRIT, ce caractère distinctif, cette di-

[illegible]

[illegible] l'Em-
[illegible] très-sou-
[illegible] des
[illegible] soit

[illegible] ne doit
[illegible] est la
[illegible] de direc-
[illegible] de
[illegible]

[illegible] l'éducation
[illegible] d'une congré-
[illegible] l'elle-
[illegible] côtés, et
[illegible] même esprit,
[illegible] chacun
[illegible] de son ca-
[illegible] rencontrer dans
[illegible] chaque nouveau
[illegible] de voir et
[illegible] ce qui se-
[illegible] très-fâ-
[illegible] déconcerter.

[illegible] en entrant, ap-
[illegible] la maison, et
[illegible] ses procédés.
[illegible] par l'étude des
[illegible] sûrement encore par
[illegible] que le Su-
[illegible] que la pratique de
[illegible]

C'est là, en effet, que le Supérieur révèle chaque jour ses vues, ses plans, ses observations de tout genre, sur tout et sur tous: c'est là aussi que les plus anciens font connaître les résultats de leur expérience; là que toutes les idées particulières s'éclairent les unes les autres, et se fondent en un ESPRIT commun et unique; là enfin que tous reprennent courage, lumière, décision, résolution pratique.

J'ai toujours vu nos Messieurs sortir de nos conseils, au Petit-Séminaire de Paris, fortifiés, éclairés, animés de toute manière: mais pour cela, il faut que les conseils soient bien faits, tenus régulièrement, et assez fréquents.

II

Pour une autre raison encore les conseils sont nécessaires; à savoir, pour faire connaître à chacun ses qualités et ses défauts.

La sagesse antique avait exprimé une grande sentence par ces simples paroles: *Connais-toi toi-même.*

Rien n'est plus important, mais rien n'est plus rare.

Le plus souvent, ce que nous connaisson le moins, c'est nous-mêmes: des gens, d'ailleurs très-perspicaces, sont souvent sur eux-mêmes d'un étrange aveuglement. La vérité est que les autres en savent ordinairement sur nous beaucoup plus que nous; ou, du moins, nous ignorons sur nous bien des choses qui n'échappent point aux autres.

Le plus grand service qu'on puisse rendre à quelqu'un, comme aussi la plus grande marque d'estime qu'on puisse lui donner, c'est de l'avertir, de l'éclairer sur lui-même: pour un Supérieur, c'est là un devoir impérieux, que le bien de sa maison lui prescrit non moins que la charité. Mais, par une corrélation nécessaire, à ce devoir d'avertir, pour un Supérieur, correspond dans l'inférieur le devoir d'être docile. C'est la marque d'un bien médiocre esprit de ne

pouvoir supporter l'avertissement, même le reproche : un bon esprit est heureux et reconnaissant d'être repris, *Beatus vir qui suffert increpationes*, dit l'Écriture.

Comment ne pas sentir qu'on doit se laisser instruire sur tout ce que l'on ignore, mais surtout sur ses défauts, et, je dois l'ajouter, aussi sur ses qualités?

Car, qu'on veuille bien le remarquer, je ne parle pas seulement des défauts, je parle aussi des qualités.

Nous ignorons quelquefois nos vraies qualités, nos qualités solides, celles qui font notre réelle valeur, et par lesquelles nous pouvons le bien. Il importe beaucoup que nous soyons avertis sur ces qualités, non certes pour une vaine satisfaction d'amour-propre, mais pour un salutaire encouragement; afin que nous les prenions par le côté sérieux, que nous nous appliquions à les cultiver, à les développer heureusement.

Tout homme ne peut pas toute chose, il y a longtemps qu'on l'a dit: *Non omnia possumus omnes;* mais tout homme peut quelque chose: le grand point est de faire ce qu'on peut, d'employer ce que l'on a, de ne point perdre son temps et sa peine à ce pour quoi on n'est point fait, d'appliquer toutes ses forces aux choses dont on est vraiment capable. C'est quelquefois transformer un homme que de le révéler lui-même à lui-même, de lui montrer les facultés qui sommeillent eu lui, et qu'il n'exerce pas, parce qu'il les ignore; tandis qu'informé, il les mettra en œuvre avec succès, et les élèvera peut-être à toute leur puissance. Voilà ce qu'un Supérieur doit aux hommes qui travaillent avec lui: et nul ne peut calculer les effets qu'aura quelquefois sur tout l'avenir d'un jeune professeur, d'un jeune prêtre, un avertissement de cette nature.

On a grand besoin aussi d'être averti sur ses défauts, pour les combattre et les corriger.

Le pauvre amour-propre humain est particulièrement in-

génieux à se faire illusion sur ce point; et on s'abuse quelquefois de telle sorte, que souvent on est le seul à ne pes voir en soi des défauts qui frappent cependant tous les yeux.

Or, dans l'œuvre de l'Education, rien n'est plus redoutable que les défauts des hommes chargés de cette œuvre.

Il suffit quelquefois dans un homme d'un seul défaut de caractère, d'un seul travers d'esprit, pour rendre inutiles les plus grands talents.

Les maîtres doivent être bien convaincus d'ailleurs que les défauts qui leur échappent à eux-mêmes n'échappent pas longtemps à leurs élèves, et que les enfants sont sur ce point d'une perspicacité étonnante. Fénelon l'a dit avec raison : « D'ordinaire, ceux qui gouvernent les enfants ne leur par« donnent rien et se pardonnent tout à eux-mêmes. Cela ex« cite dans les enfants un esprit de critique et de malignité; « de façon que, quand ils ont vu faire quelque faute à la « personne qui les gouverne, ils en sont ravis, et ne cher« chent qu'à la mépriser. »

Ce que vous avez donc de meilleur et de plus pressé à faire, s'est de connaître vous-mêmes vos défauts aussi bien que l'enfant les connaîtra bientôt, et de vous en faire avertir.

Mais il y a des défauts sur lesquels on ne veut rien entendre : tels sont les défauts d'esprit. On est intraitable sur ces défauts-là, plus que sur ceux du caractère. Par exemple, on supportera de s'entendre dire qu'on est dur, violent, pas très-sensible. Mais si le jugement est attaqué, si l'on dit qu'il est faible et borné, que l'esprit est étroit, la conception lente, le raisonnement faux, on s'irrite. C'est pourquoi on ne trouve jamais personne qui vous dise sur ce point la moindre vérité.

Le confesseur n'en parle pas : ce ne sont pas des péchés. Les amis n'osent point : c'est trop délicat.

Et ainsi, on va, traînant avec soi des défauts qu'on ignore, et qui n'en sont par là que plus funestes.

Car se bien connaître, se bien juger sur ces points délicats, c'est précisément ce qui décidera de tout dans l'œuvre de l'Education dont on est chargé.

Il en est de même dans les affaires, dans la vie, en toutes choses.

Voici par exemple un homme, ayant moins d'intelligence et de jugement que de caractère et de volonté ; positif dans la détermination, mais à faux, et cependant présomptueux. En voici un autre, au contraire, ayant le sens spéculatif juste, et le sens pratique faux, entendant très-bien les principes, médiocrement les affaires. A l'un je dirai : Ne décidez pas, écoutez ; à l'autre : Ne gouvernez pas, n'exécutez pas ; écrivez, faites un livre.

Je n'hésite pas à dire que c'est pour tout qu'un jeune maître a besoin d'être conseillé et averti, et d'aller le premier au-devant de l'avertissement et du conseil : pour lui-même et pour les autres ; pour ses élèves, ses pénitents, son enseignemeut, sa prédication.

Parmi les choses qui m'étonnent et m'attristent en ce monde, rien ne m'étonne et ne m'attriste plus que la présomption qui ne demande jamais conseil, qui ne croit même pas avoir besoin de consulter, surtout dans l'œuvre de l'Education et du gouvernement des âmes.

Mais nulle âme, nul enfant ne se ressemble ; nul ne peut être pris absolument comme un autre. Il y a telles natures qui exigent des délicatesses toutes spéciales, tels caractères qu'il faut ménager, tels autres qu'il faut dompter de vive force : ce sont des nuances qu'on ne connaît pas impunément en Éducation, et qu'on n'observe jamais, si l'on ne connaît pas à fond les enfants.

Un seul enfant que l'on confesse est un monde de passions et de difficultés : qu'est-ce donc que trente ou quarante? Et vous croiriez n'avoir aucun besoin de renseignements sur la nature de ces enfants ! Et vous penseriez que vos con-

frères qui les voient autre part ou plus que vous, ne peuvent vous apporter aucune lumière! Ce n'est pas tant d'ailleurs pour les cas de conscience des enfants qu'il est nécessaire de consulter, mais bien pour leurs caractères et la manière de les traiter, de les atteindre, de les changer.

Et les classes, et l'enseignement, cembien de fautes on y peut commettre! combien de devoirs on y doit remplir, et que de manières de s'y tromper, de bien ou mal faire! par conséquent, quel besoin de consulter, d'être conseillé!

Une rhétérique, une seconde ne se gouvernent pas comme une sixième ou une septième : on ne traite pas de jeunes esprits pleins d'ardeur comme de tout petits enfants; une classe de grammaire ne se professe pas comme une classe d'humanités.

Que de clarté, de simplicité, de précision, de répétitions, de patience ne faut-il pas avec de tout jeunes élèves dans les classés élémentaires! C'est à ne le pas soupçonner, si on n'en a fait l'expérience. Que d'aliments à donner à l'activité, à l'ardeur des jeunes gens dans les classes de littérature! Des hommes tels que Bossuet et Fénelon y auraient trouvé la juste et convenable application de leur esprit : et vous vous croiriez tellement maîtres en ces matières, que vous ne demanderiez aucun conseil, et n'accepteriez aucun avertissement!

Enfin, pour vos prédications, pour vos catéchismes, vous avez encore le plus grand besoin de consulter, d'être averti. Avant, après, sur le fond, sur le style, sur le débit, vous avez besoin d'observations et de conseils. Ne vous fiez sur rien à vous-même : en toute chose, recourez à vos amis, si vous en avez d'assez dévoués et d'assez sincères pour oser vous dire la vérité.

Éh bien! c'est au Supérieur surtout à savoir dire la vérité, et c'est dans les conseils qu'il la dira le plus utilement.

Les conseils bien tenus sont une admirable école, où les professeurs apprendront sur eux-mêmes une foule de choses importantes, essentielles, qu'ils ne peuvent apprendre que là.

Car il est question de tout dans ces conseils : discipline, enseignement, prédication, piété, travail, bonne tenue, études, récréations, promenades et sorties ; en un mot, tout ce qui concerne les élèves et les maîtres est matière du conseil : tout y est examiné et pris en quelque sorte sur le fait.

Rien à la longue n'apporte plus de révélations sur les défauts et les qualités de chaque professeur, sur ses ressources comme sur ses faiblesees, sur son inexpérience comme sur ses lumières, sur sa mollesse ou sur sa fermeté, sur sa tiédeur ou sur son zèle. Rien non plus ne sert mieux à faire connaître les enfants, leurs défauts, leurs qualités, les moyens de les prendre, pour venir à bout des difficultés qui surgissent chaque jour et à chaque instant. En un mot, rien n'est plus utile pour former des hommes pratiques.

J'insiste sur ce point, en terminant : car, comme on pèche toujours en beaucoup de choses, *in multis offendimus omnes*, et que nous avons toujours à apprendre et à profiter, nous ne saurions trop franchement, tous tant que nous sommes, mettre de côté toute vaine susceptibilité, tout puéril amour-propre, et consentir à tout entendre avec simplicité et docilité, je dirais plus, avec reconnaissance.

Parmi toutes les variétés de l'orgueil, il y a l'orgueil professoral, bien subtil, bien redoutable. On se croit secrètement supérieur à tous pour sa classe ; on repousse tout avis ; on tient en haute et singulière estime ses lumières.

L'humilité chrétienne est seule un vrai secours contre cette faiblesse ; et nul d'ailleurs, Supérieur, Professeur, Directeur, ne doit oublier que ses défauts naturels ne l'excuseront devant Dieu, que s'il a fait tout ce qu'il a pu pour les connaître et les corriger.

« Connaître ses défauts est une grande science, dit Bos-« suet ; mais qui a cette science ? qui connaît ses faiblesses ? » dit le Psalmiste. « Il faut donc avoir quelque ami fidèle qui « vous les montre, » continue Bossuet. L'homme qui peut souffrir qu'on le reprenne est vraiment maître de lui-même, selon cette parole : « Celui qui méprise l'avertissement, mé-« prise son âme ; mais celui qui acquiesce aux répréhen-« sions et aux conseils, deviendra bientôt maître de son « cœur. » (*Prov.* xv, 32.)

III

Mais si les conseils ont de si grands avantages pour les maîtres, ils n'en ont pas moins pour le Supérieur.

D'abord, lui aussi a le plus grand besoin d'être éclairé sur ses fautes et sur ses défauts, et les *conseils* lui apportent à lui-même cette lumière, et il ne faut pas qu'il y répugne.

Le sage, dit Bossuet, regarde tous ceux qui lui découvrent ses fautes avec prudence et convenance, comme des hommes envoyés de Dieu pour l'éclairer. Il ne faut point avoir égard aux conditions : la vérité conserve toujours son autorité naturelle, dans quelque bouche que ce soit. « L'homme prudent ne murmure pas étant averti » *Eccli.* x, 28.)

Ce serait dans un Supérieur un caractère de folie, que d'adorer toutes ses pensées, de croire être sans défauts, et de ne pouvoir souffrir d'en être informé.

Le Sage dit au *contraire* : « *Qui* donnera un coup de fouet « à mes pensées, et une sage instruction à mon cœur, afin « que je ne m'épargne pas moi-même, et que je connaisse « mes faiblesses, de peur que mes ignorances et mes fautes « ne se multiplient, et que je ne donne de la joie à mes « ennemis, qui me verront tomber à leurs pieds ? »

Soit au conseil, soit ailleurs, heureux le Supérieur vérita-

blement humble et véritablement désireux du bien, qui trouve des collaborateurs assez dévoués pour lui faire, avec tout le respect convenable, mais toute la sincérité nécessaire, leurs observations consciencieuses sur lui-même.

Lorsque, dans une maison d'Education, il règne entre le Supérieur et les maîtres l'entente, la cordialité nécessaire, c'est alors au conseil, dans la charité et la convenance, un échange mutuel d'observations et d'avertissements, infiniment salutaire aux uns et aux autres.

Ce contrôle nécessaire, que subit dans les conseils l'action du Supérieur comme celle des maîtres, lui permet de juger parfaitement par lui-même son propre gouvernement, de constater par les effets, par les résultats bons ou mauvais, l'efficacité ou l'insuffisance des mesures prises, de la direction adoptée, des moyens employés : pour peu qu'il ait de perspicacité, il recueillera là, dans l'examen détaillé qui s'y fait de toutes choses, dans les rapports qui passent sans cesse sous ses yeux, et dans les appréciations de chacun des maîtres, une foule d'indications très-utiles et les plus précieuses lumières. Le conseil est pour un Supérieur intelligent une expérience perpétuelle et un contrôle permanent de lui-même.

Je le dirai même : les conseils sont de plus une excellente occasion pour le Supérieur de poser avantageusement son autorité, de donner des preuves de capacité qui fondent et maintiennent sa légitime influence, de développer ses qualités réelles, comme aussi de connaître et juger à fond ses hommes.

C'est dans les conseils qu'un Supérieur pourra montrer qu'il pense d'une façon sérieuse et suivie, constante et ferme, qu'il voit tout ce qu'il doit voir, qu'il sent tout ce qu'il doit sentir, et que rien ne lui échappe : c'est dans les conseils qu'il exercera les grandes qualités d'un Supérieur, l'application aux affaires, le discernement prompt et exquis, la

prévoyance, tout ce qui, en un mot, est nécessaire à un chef, à une tête de maison.

« Par-dessus tout, dit Bossuet, un Supérieur doit être « attentif et considéré. Il faut, dans les affaires, beaucoup « d'application et de travail, et ce discernement rapide et « sûr qui saisit les occasions favorables ; car elles passent « vite presque toujours, et qui les manque, manque tout. »

« Dans la plupart des affaires, dit encore Bossuet, ce n'est « pas tant la chose que la conséquence qui est à craindre : « qui n'entend pas cela, n'entend rien. Ce n'est pas assez au « Supérieur de voir, il faut qu'il prévoie. Je n'entends pas « d'une prévoyance pleine de soucis et d'inquiétude, mais « d'une prévoyance pleine de précautions. »

Or, toutes ces grandes qualités d'un Supérieur, d'un homme qui gouverne, la forte attention, la longue prévoyance ; la sagesse, pour l'*intelligence de son œuvre*, du but et des moyens ; la *prudence, pour l'application*, l'étendue des connaissances, c'est-à-dire une *grande capacité* pour comprendre les difficultés et toutes les *minuties* des affaires, Dieu seul sans doute donne tout cela : mais le conseil donne perpétuellement au Supérieur l'occasion de l'exercer, de le développer, de le fortifier.

J'ai dit que le conseil l'aide surtout à connaître ses hommes, chose si capitale ; à les connaître, non-seulement en contrôlant sans cesse leurs œuvres, mais en les faisant agir et parler sous ses yeux, et révéler dans leurs paroles leur valeur ou leur incapacité, la rectitude ou les lacunes de leur jugement, leurs *attentions* ou leurs négligences, leurs prévoyances ou leurs oublis, leur tiédeur à l'œuvre ou leur zèle.

« Comment, dit Fénelon, peut-on espérer de bien gouver- « ner les hommes, si on ne les connaît pas à fond ? et com- « ment les connaîtra-t-on, si on ne vit jamais avec eux ? Ce « n'est pas vivre avec eux que de les voir en public, où l'or

« ne dit de part et d'autre que des choses indifférentes et « préparées avec art; il est question de les voir de près, de « tirer du fond de leurs cœurs toutes les ressources secrètes « qui y sont, de les tâter de tous côtés, de les sonder pour « découvrir leurs maximes, d'exercer leurs talents, d'éprou- « ver l'étendue de leur esprit, la sincérité de leur vertu. »

Or, c'est ce qui se fait perpétuellement dans les conseils. C'est surtout au conseil que le Supérieur pratique les hommes, et voilà pourquoi c'est là qu'il apprend à les connaître.

La pratique des hommes, je ne saurais trop le répéter, est la grande école du Supérieur.

« Il ne faut pas s'imaginer le Supérieur, dit Bossuet, un « livre à la main, avec un front soucieux, et des yeux pro- « fondément attachés à sa lecture : les hommes qui l'en- « tourent, voilà son livre principal : son étude, c'est d'être « attentif à ce qui se passe devant lui, pour en profiter. »

Ce n'est pas que la lecture ne lui soit utile, mais les vraies études sont celles qui apprennent les choses utiles.

Et voilà pourquoi le conseil est au Supérieur d'un si grand secours. Il lui apprend ce qu'il faut qu'il sache. En ce qui regarde les enfants et les maîtres, et tout le gouvernement de sa maison, comme aussi en ce qui le regarde personnellement lui-même, le conseil est pour lui la grande école.

CHAPITRE VI

Diverses sortes, fréquence, objet et forme des conseils.

Il ne saurait donc y avoir aucun doute sur la nécessité des conseils dans une maison d'Education.

C'est dans les conseils en effet, comme nous venons de le

voir, que le Supérieur expose son action et tout le gouvernement de sa maison, consulte ses collaborateurs, s'entend avec eux, leur témoigne ses craintes, leur fait part de ses espérances, indique les moyens de former tel enfant, tel caractère, de se tirer de telle difficulté, donne tous les avertissements généraux et particuliers dont on a besoin, apprend à se connaître lui-même, à connaître et employer convenablement les autres, suit jour par jour la marche de son œuvre, se rend enfin compte de tout, et gouverne réellement. Les maîtres de leur côté y trouvent encouragement, assistance et lumière; les plus jeunes s'instruisent par les choses qu'ils entendent, et se préparent peu à peu à dire des choses utiles à leur tour ; et tous, quels qu'ils soient, s'y forment admirablement au grand art du gouvernement *des âmes, et par la suite,* s'ils se trouvaient à la tête d'une maison, *tout ce qu'ils ont ainsi vu, entendu,* médité dans un conseil, leur deviendrait merveilleusement *profitable, et* ils ne seraient novices presque sur aucune partie ; surtout si, passant du professorat dans l'administration, ils ont avec le Supérieur, ces conférences plus intimes, où tout le gouvernement spirituel, littéraire, disciplinaire, et matériel de la maison, tant des maîtres que des élèves, et même des serviteurs, est développé devant eux.

Les conseils dont nous venons de résumer, dans ces dernières lignes, les avantages, sont les conseils qui existent plus ou moins un peu partout, et que nous avons appelés *administratifs.* Mais, indépendamment de ces conseils, nous avons parlé encore d'autres conférences *spirituelles et littéraires,* dont l'importance n'est pas aussi universellement reconnue, et dont il sera utile d'indiquer ici la nécessité et les avantages.

I

Et d'abord, les *conférences spirituelles :* je dis qu'il en faut nécessairement dans une maison d'Éducation dirigée par des ecclésiastiques.

En conscience, un Supérieur est tenu de s'occuper de ses maîtres, surtout des jeunes, au point de vue spirituel. Ce serait de sa part une grande erreur de se croire dispensé de toute obligation vis-à-vis de leur âme ; il manquerait à un de ses devoirs les plus sacrés, s'il ne s'inquiétait pas sérieusement sous ce rapport des vingt ou trente maîtres qui se trouvent sous sa direction.

Or, c'est au moyen des conférences spirituelles surtout qu'il pourra satisfaire à ce devoir.

Je l'ajouterai : dans une maison d'Education, non moins que dans le saint ministère, il est indispensable à des prêtres, pour conserver l'esprit intérieur, de se retremper par des exercices spirituels : sinon tous les mille détails des laborieuses fonctions de l'Éducation finiraient par les absorber, et le prêtre disparaîtrait dans le professeur. Il faut que leur âme s'élève au-dessus du matériel de leurs travaux, et se maintienne toujours dans les hautes sphères de la foi.

Quel avantage d'ailleurs pour eux de pouvoir se réunir de temps en temps, et se ranimer tous ensemble dans l'esprit de leur sublime état et le dévoûment à leurs élèves ! Ne serait-il pas déplorable, au contraire, que des prêtres vécussent sous le même toit, et travaillassent à la même œuvre, sans se voir, ni se rencontrer pour ainsi dire jamais devant Dieu : étrangers les uns aux autres, exposés pour leur âme à tous les ennuis et à tous les périls de l'isolement !

On lit dans ces conférences quelque bon livre ayant trait aux devoirs spéciaux des maîtres, ou bien encore les règlements de la maison, tant des maîtres que des élèves : le Supérieur,

qui préside ces réunions ajoute les réflexions qu'il juge à propos. Ces lectures rappellent tout ce que les meilleurs auteurs ont écrit, tout ce que les livres spéciaux, fruit d'une expérience éprouvée et d'une sérieuse réflexion, contiennent de vérité pratique sur la vie sacerdotale dans une maison d'Éducation, sur l'apostolat à exercer auprès des enfants. Le zèle s'y retrempe et s'y ranime ; et chacun sort de ces pieux entretiens, encouragé, fortifié, décidé à faire de son mieux.

En même temps que la piété se nourrit et que le zèle se rallume par ces conférences spirituelles, les liens d'une sainte confraternité se resserrent ; et pour le cœur, non moins que pour l'âme, ces conférences deviennent un besoin et une douceur véritable.

Mais on le comprend, pour obtenir ces heureux résultats, il ne suffit pas qu'un Supérieur préside ces réunions, il faut qu'il en soit l'âme.

Un Supérieur ne saurait trop se persuader que le meilleur moyen de bien faire marcher sa maison, c'est d'entretenir et de développer dans les maîtres la piété et le vrai zèle, dont la piété est le fond. C'est le principe intérieur de vie, sans lequel tout languit et périt dans une maison d'Éducation. Aucune discipline n'est possible et ne suffira à contenir et surtout à élever des enfants, si elle n'est aidée auprès d'eux par la conscience et par la piété. La piété est le *pondus divinum* qui maintient les enfants contre la légèreté de leur âge et les orages des passions naissantes, comme le lest maintient l'équilibre d'un navire en haute mer. Or, le bon sens dit que les enfants n'auront de piété qu'autant que les maîtres leur en donneront les premiers l'exemple, c'est-à-dire qu'autant que les maîtres seront eux-mêmes très-pieux.

II

Ce que les conférences ou lectures *spirituelles* sont à la piété, les conférences *littéraires* le sont aux études. Rien de plus naturel, rien de meilleur pour des hommes qui enseignent que de conférer entre eux, à certains jours donnés, sur le grand art d'enseigner, que de mettre en commun leurs lumières, leur expérience ; de discuter les méthodes d'enseignement, les divers moyens de gouverner et d'intéresser une classe, de corriger les devoirs, d'expliquer les auteurs, d'entretenir parmi les élèves l'émulation, etc. On peut de plus, dans ces conférences, lire et examiner à fond les plans d'étude et tous les règlements littéraires de la maison. Je ne sache rien de plus propre à former de bons professeurs, et à maintenir de fortes études. Il est impossible que ces conférences se fassent assidûment, sans que chaque professenr ne comprenne vite ce qui manque à son enseignement ou à son action sur ses élèves, et ne modifie heureusement sa manière d'après celle de ses confrères.

A un autre point de vue encore, ces conférences sont excellentes : elles entretiennent le mouvement littéraire, et une grande vie d'étude dans une maison. Il peut y être question, en effet, non-seulement de pédagogie et d'enseignement, mais de littérature et de science ; on peut y lire quelques compositions, entreprendre, sous la direction du Supérieur, ou du Préfet des études, un travail commun, une traduction, un ouvrage grammatical ou autre ; transformer ainsi en petite académie le personnel d'une maison d'Education, au grand profit des études, des élèves et des maîtres.

Ce que je dis là n'est pas un désir ni un rêve de perfection ; cela s'est fait, sous mes yeux, et peut se faire partout, avec grand profit et grand agrément.

Mais les conférences les plus indispensables, comme les

plus utiles pour former les maîtres, ce sont les grandes *conférences administratives*, les *conseils* proprement dits.

Si ces conseils, réguliers, fréquents, sont d'une absolue nécessité dans une maison d'Éducation, un des plus grands talents, comme un des plus grands devoirs d'un Supérieur, c'est de les bien tenir.

Entrons donc maintenant tout à fait dans la pratique, dans les détails, dans le vif de la question, et voyons, quand et comment il faut tenir le conseil, et de quelles matières il y faut traiter.

III

Il y a deux sortes de conseils, le conseil général, auquel assistent *tous les maîtres de la maison sans exception*; et puis les conseils particuliers, *entre M. le Supérieur et MM. les* Directeurs.

Le conseil général, une fois chaque semaine, *le dimanche*, pour tous les jours suivants, paraît suffisant et nécessaire.

Les conseils particuliers doivent être tenus plus fréquemment entre M. le Supérieur MM. les Directeurs, afin qu'ils puissent imprimer à toutes choses, chaque jour, le mouvement dans une même direction.

Il faut ordinairement, sous la présidence de *M. le Supérieur*, deux conseils de directeurs par semaine, à des jours et à des heures fixes : par exemple, *le dimanche*, immédiatement avant *le conseil général des professeurs*, et le lendemain *de la promenade*, qui se trouve ordinairement au milieu de la semaine.

Au commencement de l'année, à l'époque des examens et des retraites, on sent même le besoin de rendre quotidiens ces conseils particuliers.

On y traite toutes les questions de chaque jour, que les circonstances amènent, et sur lesquelles M. le Supérieur juge

[illegible] d'avertir ces Messieurs, ou [illegible] Directeurs peut avoir besoin de [illegible] le Supérieur et ses confrères : on [illegible] les questions qui ne devraient [illegible] conseil des professeurs, parce [illegible] à exciter des discussions inutiles [illegible] nombreuse.

[illegible] ces conseils particuliers, que le Supé[illegible] et dans le dernier détail, sur toutes [illegible] les Directeurs, et constitue l'unité, qui est si [illegible] à son gouvernement, et qui peut seule rendre [illegible] réellement forte, respectable à tous, et et utile.

[illegible] les raisons que nous avons données sur l'utilité et [illegible] des conseils en général, s'appliquent évidem[illegible], et avec plus de force encore, aux conseil sparticuliers du Supérieur avec les Directeurs de la maison.

Chaque Directeur tient aussi, quand il est nécessaire, un conseil spécial, par exemple :

Le préfet des études, un conseil avec les professeurs, soit des classes littéraires, soit des classes grammaticales, soit des cours supplémentaires, soit de tous réunis ;

Le préfet de discipline, un conseil, soit des présidents d'études, soit des présidents de dortoir, soit des présidents de récréation ;

Le préfet de religion, un conseil, soit des confesseurs, soit des prédicateurs, soit des catéchistes.

Quant au conseil général de MM. les Directeurs, présidents d'étude, professeurs et autres maîtres, il convient de le placer le dimanche, après celui de MM. les Directeurs.

Il y a du reste, dans le courant de l'année, de grands conseils spéciaux : ainsi, chaque trimestre, à l'époque des bulletins, on relit en conseil les notes préparées par MM. les professeurs, avant qu'ils les inscrivent sur les feuilles qui ne

doivent être envoyées aux familles qu'après la révision la plus attentive.

Au conseil qui précède de quinze jours les examens trimestriels, on règle l'ordre de ces exercices et on se partage le travail.

Chaque mois, on dresse dans un conseil le tableau d'honneur, d'après les suffrages des élèves, que MM. les professeurs ont dû recueillir à la classe précédente. — A la fin de l'année, on détermine pareillement les prix qui se donnent par la voix des suffrages. On règle aussi les auteurs qui seront vus dans les classes à la rentrée prochaine.

On détermine enfin l'ordre et les divers arrangements de la distribution des prix.

C'est aussi l'usage de décider en conseil, et de faire inscrire, dans un registre spécial, des notes détaillées sur chaque élève sortant, afin qu'elles soient conservées aux archives.

Pour ces différentes causes, M. le Supérieur est souvent obligé de convoquer des conseils extraordinaires, auxquels MM. les professeurs et autres maîtres doivent se rendre très-exactement.

IV

Tous les conseils commencent par le *Veni, Sancte*, et finissent par le *Sub tuum*.

Dans le grand conseil de chaque dimanche, après le *Veni, Sancte*, on lit pendant un quart d'heure quelques articles des règlements, ou quelques pages d'un bon livre sur l'Éducation, comme le Père Jude, le bienheureux de La Salle.

Les conseils, comme toute assemblée délibérante, doivent être bien présidés, c'est-à-dire qu'il faut que le Supérieur préside réellement, pose les questions, et dirige les discussions.

[illegible] conséquent, il faut qu'il prépare les conseils, et qu'il [illegible] les questions : je parle d'une préparation et d'une [illegible] qu'il possède ses matières, et sache parfai[illegible] quoi le conseil, et de quoi on aura à s'y occuper.

Quand les questions sont bien préparées, elles se succèdent [illegible] les unes aux autres, et le conseil ne s'égare [illegible] digressions vaines, étrangères au but qu'on se pro[illegible].

La physionomie de ces conseils est sérieuse, mais n'exclut pas une certaine gaîté aimable, qui vient de l'union, de la cordialité : les cœurs sont à l'aise, et la parole confiante; la discussion calme, libre et sincère, vive et enjouée quelquefois, mais toujours avec convenance et respect mutuel. Ces assemblées à la fois graves et gaies, paisibles et animées, où, dans la simplicité d'une intimité douce et cordiale, des prêtres dévoués traitent entre eux, et dans le dernier détail, de tout ce qui intéresse de près ou de loin leurs enfants, sont un des spectacles les plus touchants à voir, et je n'hésite pas à le dire, les plus dignes de respect.

Les conseils commencent d'ordinaire par la lecture que fait M. le Supérieur d'une liste des élèves dont on est le moins content, qui ont besoin de plus de soins, et d'une surveillance spéciale, n'importe sous quel rapport; et cela, afin de fournir à chaque maître l'occasion de dire ce qu'il a remarqué sur eux, en bien ou en mal. On retranche de cette liste, ou l'on y ajoute les noms qui méritent d'être ajoutés ou retranchés.

Il est d'une grande importance que l'on parle très-librement sur tous les élèves, dans les conseils : autrement, il y aurait des enfants qui ne seraient jamais bien connus que de deux ou trois maîtres, tandis que tous les maîtres ont besoin de les connaître, puisqu'ils ont chaque jour à les juger et à les conduire.

Et puis, ces observations sur les enfants, si importantes à

recueillir de la bouche et des expériences de chacun, fournissent à chacun l'occasion de parler au conseil.

Or, dans les conseils, il est très-important que chacun parle, non-seulement parce que chacun a presque toujours quelque chose de bon et d'utile à dire; mais aussi, parce qu'autrement on ne viendrait à ces conseils que pour être averti soi-même, pour y entendre des observations toujours graves, quelquefois pénibles, sur la marche de la maison et les fonctions qu'on y remplit; ou bien pour y être chargé d'un devoir nouveau, y recevoir un nouveau travail: cela ne dilate pas assez les cœurs.

Or, un des plus grands avantages des conseils, c'est de dilater les cœurs, dans une réunion toute fraternelle.

Faire parler tout le monde, c'est d'ailleurs intéresser tout le monde à l'œuvre; et la très-bonne manière de faire parler tout le monde, c'est de faire parler chacun sur les élèves.

Il y aura peut-être des paroles inutiles, quelques divagations; mais cela n'a guère d'autre inconvénient possible que d'égayer un peu, ce qui est bon pour délasser : je l'ai dit : ces conseils ne doivent pas être tristes.

Il y a de plus une manière très-importante et des plus nécessaires, d'intéresser tous les maîtres au conseil, en même temps qu'à la maison, dont le conseil est l'âme; voici comment :

Chacun de ces Messieurs a dû remettre à M. le Supérieur, avant midi, le jour du conseil, des notes ou observations écrites, sur tout ce qui lui a paru, pendant la semaine, digne de remarque, de réforme, ou d'encouragement, dans l'ordre et l'esprit de la maison, relativement à la *Religion*, aux *Etudes*, à la *Discipline* et à l'*Economat*.

Ces notes sont classées sur une feuille distribuée en conséquence, et remise pour le conseil suivant, par M. le Supérieur, à chacun de MM. les Directeurs intéressés.

Elles sont la matière la plus importante des délibérations

des deux conseils, et l'occasion de diverses réflexions et de décisions de M. le Supérieur.

Le rapport de chaque Directeur a trait à toute la maison, aux études, à la religion ; à la discipline, à l'économat. Mais chacun d'eux traite plus spécialement ce dont il est spécialement chargé.

Ainsi, le Préfet de religion rend compte des congrégations, des catéchismes, des fêtes, des exercices de piété, du chant des cantiques, des retraites, de l'exactitude des confessions, des communions rares ou fréquentes, des prédications, des enfants qui se distinguent par leur sagesse ou par leur dissipation.

De même, le Préfet des études, les Préfets de discipline, et M. l'Économe, chacun en ce qui le concerne.

On comprend l'importance de ces notes et de ces rapports, et que dans une maison où, chaque semaine, vingt-cinq ou trente maîtres intelligents et zélés adressent par écrit à un Supérieur toutes les observations qu'ils ont faites chaque jour, sur tout ce qui intéresse les classes, les études, la piété, la discipline, les récréations, les repas, l'hygiène ; on comprend, dis-je, que dans une telle maison aucun désordre, même médiocre, ne se peut cacher longtemps sans qu'on le découvre, et qu'ainsi le Supérieur est toujours à même de remédier à tout.

L'importance de ces notes pour éclairer la direction de la maison étant évidente, il est facile de faire comprendre à tous les maîtres que c'est un devoir pour eux de s'habituer à noter, à écrire chaque jour tout ce qu'ils voient de bien à faire, ou de mal à empêcher. Par là, ils préviendront la plupart des désordres, et suggéreront une foule de très-utiles mesures. Et qu'ils ne craignent pas d'être minutieux ; car il ne le faut pas oublier, c'est dans les details que gît ici la perfection. L'Éducation ne se fait que par les détails, je ne me lasse pas de le redire. — Un carnet avec un crayon est donc

pour un homme d'Éducation un instrument indispensable, et qu'il faut toujours avoir à la main.

Un point encore de la plus haute importance, c'est qu'il y ait toujours un PROCÈS-VERBAL, de quelque façon que se soit passé le conseil.

Le secrétaire le lit et le fait signer par M. le Supérieur, à l'ouverture de la séance suivante.

Les secrétaires du conseil des directeurs et du conseil des professeurs, rédigent leurs procès-verbaux sur deux colonnes : dans l'une, ils mettent les *résolutions* pratiques qui ont été prises, et dans l'autre, les *motifs* de ces résolutions.

La raison de ces procès-verbaux, c'est que, si on veut établir et conserver quelque chose, il faut tout écrire : *les moindres détails* qui font la perfection des choses, et aussi la *raison* de chaque chose.

Si on n'écrit pas tous les détails, toutes les moindres prescriptions, rien ne sera fait et exécuté comme il faut.

Si on n'écrit pas la raison de chaque chose, de chaque décision, cette raison s'oubliera ; et on changera bientôt sans raison ce qui avait été le plus sagement décidé.

Il faut poser en fait qu'on ne conserve, et qu'on n'observe dans une maison que les usages dont on n'oublie pas la raison.

On peut dire que de tels procès-verbaux sont la raison écrite des choses ; et, conservés avec grand soin, ils deviennent comme les archives de la maison, et sont toujours là comme des enseignements présents et parlants pour ainsi dire.

Bossuet, qui élève toujours les choses sur les hauteurs, donne cette grande et belle raison de la nécessité d'écrire tout :

« Il faut, dit-il, que l'on se souvienne des choses faites et « réglées, afin que le gouvernement des hommes mortels, « conduits par l'expérience et les exemples des choses pas- « sées, ait des conseils immortels. »

« Tel était, dit-il encore, l'usage des registres publics, « chez les anciens peuples, et de la charge établie pour les « garder. Elle conservait la mémoire des services rendus; « elle immortalisait les conseils; et ces archives, en pro- « posant les exemples des siècles passés, *étaient des con- « seils toujours prêts à dire la vérité.* »

« Au reste, ajoute Bossuet, l'utilité des archives était ap- « puyée sur cette sentence du Sage (*Eccle.*, I, 9, 10) : Qu'est-ce « qui a été? Ce qui sera. Qu'est qui a été fait? Ce qui sera « fait encore. Il n'y a rien de nouveau sous le soleil; et per- « sonne ne peut dire : Cela est nouveau; car il a déjà pré- « cédé dans les temps qui ont été avant nous. »

J'ajouterai, pour mon compte, que ce qui rend si nécessaires les procès-verbaux écrits, c'est la facilité vraiment inouïe avec laquelle on oublie dans certaines maisons d'Éducation les plus sages expériences, les meilleures règles, dont le temps et l'épreuve avaient démontré les avantages. Vous revenez dans une maison d'Éducation trois ou quatre années après l'avoir quittée, et vous êtes tout étonné de n'y plus trouver tel usage excellent, telle règle en vigueur autrefois. Vous ne faites donc plus cela, dites-vous : — Non. — Et pourquoi? — On n'y a plus pensé.

Je le répète, il faut tout écrire, les moindres détails, les moindres usages, avec la raison de chaque chose.

Et aussi relire de temps en temps ce qui a été écrit, au moins le plus important : autrement on l'oublie, et il devient inutile de l'avoir écrit.

CHAPITRE VII

Encore des conseils et de la manière de les tenir : Pensées de Bossuet sur ce sujet.

L'HOMME DES CONSEILS

Je ne puis me défendre d'insister encore sur les conseils : *leur importance dans* une maison d'Éducation est si grande, ils sont *tellement l'âme de la maison*, toute l'action des maîtres, tout le bien des élèves en *dépendent à un tel degré*, que je veux aller autant qu'il m'est possible au *fond de cette* matière, et dire ici aux Supérieurs tout ce qui peut être de nature à les éclairer.

J'ai déjà cité plusieurs fois Bossuet, je le citerai encore, ou plutôt je lui laisserai presque exclusivement la parole dans ce chapitre. Il est étonnant à quel degré Bossuet insiste sur l'importance des conseils : sans doute ce n'est pas pour le gouvernement d'une maison d'Education qu'il est écrit, mais la nature humaine étant partout la même, ce qui est vrai pour le gouvernement des hommes en général, l'est aussi, avec de simples nuances, pour le gouvernement des enfants, des jeunes gens et de leurs maîtres : et quant à moi, le souvenir du profit personnel que j'ai tiré des instructions de Bossuet, tant de fois lues et méditées pour mon propre compte, m'est une forte et particulière raison de les mettre ici sous les yeux de mes lecteurs.

Bossuet, on le sait, à une pénétration et une élévation morale étonnante, joint une façon ferme et nette de dire les cho-

ses qui leur donne une incomparable autorité. On sent que son génie plane dans les hauteurs religieuses, et qu'il a dans son vol des coups d'aile d'une vigueur singulière, qui l'élèvent, et vous emportent avec lui aux plus hauts sommets. Du reste, c'est à la source sacrée, dans l'Écriture sainte, qu'il a puisé cette sagesse pratique qui étonne en lui ; et, par un art inimitable, les paroles du texte inspiré se fondent si merveilleusement avec les siennes, qu'elles semblent ne plus faire avec elles qu'un seul tissu : en sorte que ce n'est pas Bossuet seul que nous allons entendre ici, mais Bossuet nous redisant les paroles mêmes de la sagesse éternelle.

Selon Bossuet, tout homme chargé de conduire les autres, a trois grands devoirs à remplir, qui résument pleinement ce que nous avons demandé du Supérieur, relativement aux conseils : il doit s'éclairer, se résoudre, et savoir se taire.

S'éclairer : chacun n'ayant pas toute la lumière, on doit chercher dans les autres celles qu'on ne trouve pas en soi. — Se résoudre : c'est au Supérieur qu'appartient la décision, parce que c'est lui qui a la responsabilité, et par conséquent la grâce d'état nécessaire. — Et enfin, il faut savoir se taire : le secret est l'âme des affaires.

I

Un Supérieur doit en premier lieu savoir s'éclairer par le conseil des autres, savoir consulter.

Bossuet dit avec une raison profonde :

« Le bon conseil ne donne pas de l'esprit à qui n'en a pas, « mais il excite, il éveille celui qu'on a. Il faut avoir un con- « seil en soi-même. » (*Eccli.*, XXXVII, 8). Mais enfin, si le conseil intérieur ne suffit pas, il faut savoir l'aider, le fortifier par la lumière du conseil extérieur.

Rien d'ailleurs, dit encore Bossuet, ne donne autorité à

la parole d'un Supérieur comme son estime et sa déférence pour le conseil d'autrui; rien ne lui donne plus droit de se faire entendre à son tour, et de décider, que de se montrer attentif, quand les autres parlent.

Les Supérieurs qui n'écoutent jamais les autres, ne méritent guère qu'on les écoute eux-mêmes.

« Si vous écoutez au commencement, dit encore Bossuet, « bientôt vous mériterez qu'on vous écoute. Si vous êtes « quelque temps docile, vous deviendrez bientôt maître et « docteur. »

Il faut donc à un Supérieur « un cœur capable de conseil, « point superbe, point prévenu, point aheurté, afin qu'il « puisse gouverner sa maison. » (III *Reg.*, III, 9.) « Qui est « incapable de conseil, est incapable de gouvernement, » continue Bossuet.

Il faut donc qu'un Supérieur ait un cœur docile; et voici comme Bossuet l'entend: « Avoir le cœur docile, c'est n'être « point entêté de ses pensées, c'est être capable d'entrer « dans celles des autres; selon cette parole de l'Ecclésias- « tique: Conversez avec les prudents, et unissez-vous de « tout votre cœur à leur sagesse. » (*Eccli.* VI, 35.)

« Ainsi faisait David : nous le voyons prudent et docile, « écoutant toujours, et entrant dans la pensée des autres, « point aheurté à la sienne. »

Ce qui est donc nécessaire par-dessus tout à un Supérieur, c'est le désir de s'éclairer, c'est-à-dire l'amour de la vérité. Il doit vouloir la vérité avant tout, la vérité, quelle qu'elle soit, agréable ou pénible; la vérité sur tout et sur tous; sur lui-même comme sur les autres. Or, cet amour de la vérité est chose rare, et il n'est que trop facile et trop fréquent de se faire de tristes illusions à cet égard. On croit aimer la vérité; on se trompe, on ne l'aime pas : il y a des choses qu'on ne veut pas savoir, et chacun s'en aperçoit. On aime à apprendre ce qui plaît, ce qui flatte, ce qui console, ce

qui va de soi, et ne donne aucun embarras ; on sourit à ceux qui nous donnent de telles nouvelles, tandis qu'on fait mauvais visage à ceux qui apportent des nouvelles contraires ; bref, il y a un état de choses qu'on voudrait se cacher à soi-même, et qu'on désire que les autres nous laissent ignorer.

Et cependant, la vérité, et toute la vérité est nécessaire à un Supérieur pour le bon gouvernement de sa maison. Il faut que le Supérieur la veuille, cette vérité-là, et qu'on sache qu'il la veut.

Mais, dit Bossuet : « Il ne suffit pas au Supérieur de dire « en général qu'il veut savoir la vérité : il faut le dire de « bonne foi. »

« Les uns s'informent de la vérité par manière d'acquit, et « en passant seulement, comme fit Pilate. Les autres, « sans se soucier de la savoir, s'en informent par ostenta- « tion, et pour se faire honneur de cette recherche. »

Qui aime vraiment la vérité va à la vérité, et la vérité vient à lui. Mais alors il faut la considérer avec attention, avec cette profonde attention de l'âme, qui cherche le fond des choses et n'en laisse rien échapper.

Bossuet fait un portrait frappant des hommes à qui manque cet attentif regard ; et, il faut l'avouer, combien de Supérieurs que ce portrait représente au vif!

« Voyez, dit Bossuet, comme l'un est posé : mais l'autre, « pendant qu'on lui parle, jette deça et delà des regards in- « considérés : son esprit est loin de vous ; il ne vous écoute « pas ; il ne s'écoute pas lui-même : il n'a rien de suivi ; et « ses regards égarés font voir combien ses pensées sont « vagues. » L'Ecriture ajoute : « C'est parler avec un homme « endormi que de discourir avec l'insensé, qui à la fin « du discours demande : De quoi parle-t-on? » (*Eccli.*, XXII, 9.)

.... « A quoi pensiez-vous, dit Bossuet à un Supérieur

« peu soucieux d'écouter : où aviez-vous les yeux ? vous ne « les aviez ni à la tête, ni devant vous : vous ne voyiez pas « devant vos pieds : c'est-à-dire vous ne pensiez à rien ; « vous n'aviez aucune attention. »

Il y a un œil qui voit et une oreille qui écoute. Mais il y a aussi un œil qui ne voit pas et une oreille qui n'écoute pas. La vérité ne sera pas pour ceux-ci.

Elle n'est pas non plus pour les Supérieurs qui aiment, non qu'on les éclaire, mais qu'on les flatte, et ne se montrent curieux que de ce qui leur plaît. Par leur manière d'accueillir les choses vraies, mais pénibles, ils semblent dire toujours : Dites-nous des choses agréables, voyez pour « nous des illusions. (*Isa.*, xxx, 10.) *Loquimini nobis placentia, videte nobis errores.*

Ils veulent être trompés, ils le sont ; ils veulent des louanges, des flatteries, des illusions, on leur en donne.

Non, jamais les Supérieurs ne se défieront assez des gens qui les flattent ; de ces complaisants et de ces flatteurs insinuants, qui savent s'accommoder à tous leurs goûts et à toutes leurs inclinations ; qui sont toujours de leur avis, et approuvent d'avance tout ce qu'ils font.

« Au milieu des déguisements et des artifices qui règnent « parmi les hommes, dit Bossuet, il n'y a que l'attention et « la vigilance qui nous puissent sauver des surprises de la « flatterie. »

Combien ces surprises ne sont-elles pas funestes pour un Supérieur ! « Si vous suivez à l'aveugle quelqu'un qui aura « l'adresse de vous prendre par votre faible, et de s'emparer « de votre esprit ; ce ne sera pas vous qui gouvernerez : ce « sera votre inférieur. Et ce que dit le Sage vous arrivera : « Trois choses troublent la terre : la première, lorsque c'est « un inférieur qui règne. » (*Prov.*, xxx, 21, 22)

La vérité est que, quand celui qui gouverne est gouverné, tout tombe en confusion.

« Dieu punit par la flatterie ceux qui aiment la flatterie; « et livre à l'esprit de mensonge ceux qui cherchent le « mensonge et de fausses complaisances. »

Pour être éclairé et non flatté, il faut mettre à l'aise ceux qui nous conseillent, leur laisser pleine liberté d'expliquer leurs pensées, et non-seulement ne point s'offenser, mais leur savoir gré, s'ils ont le courage de nous dire même de dures vérités.

« C'est en prenant conseil, et en donnant toute liberté à « ses conseillers, qu'on découvre la vérité, et qu'on acquiert « la véritable sagesse.

« David, tout préoccupé qu'il était, entre dans la pensée « d'un homme qui en apparence le traitait mal, mais qui en « effet le conseillait bien : et en le croyant il sauve l'État. »

La vérité vient aisément à un esprit disposé à la recevoir par l'amour qu'il a pour elle, et cet amour de la vérité, secondé par de bons conseillers, donne une force immense : « Sous un Supérieur habile et bien averti, personne n'ose « mal faire. On croit toujours le voir présent, et même qu'il « devine vos pensées. Les avis volent à lui de toutes parts; « il en sait faire le discernement, et rien n'échappe à sa « connaissance. »

Mais à ce devoir pour les Supérieurs de s'éclairer, de consulter, correspond évidemment pour ceux à qui ils demandent conseil l'obligation de leur dire la vérité : c'est les trahir, et trahir la maison qu'ils gouvernent, que de leur laisser ignorer ce qu'ils doivent savoir. L'inutilité présumée d'un avis, d'un conseil, n'est pas même toujours une suffisante excuse du silence. Il y a peu de conseils inutiles, même lorsqu'ils ne sont pas suivis sur l'heure : l'impression en demeure et produit son effet plus tard.

Sans doute dans un conseil, les Directeurs, les Professeurs ne doivent jamais s'écarter du respect et de la déférence

qu'ils doivent au Supérieur? mais l'observation des convenances n'est jamais un obstacle à l'accomplissent du devoir. Il y a toujours moyen de tout dire.

On peut, en mesurant tranquillement toutes ses paroles, et en parlant avec ménagement, attachement et soumission, se donner une force douce et respectueuse; dire paisiblement des choses très-fortes; et, avec des manières également fermes et convenables, donner l'éclaircissement à fond de toutes les choses qu'on sait et qu'on dit : c'est ainsi que l'on est un conseiller consciencieux et utile.

II

Mais après le conseil, la décision : quand le Supérieur a consulté et fait moralement tout ce qu'il pouvait pour s'éclairer, c'est à lui alors à se résoudre : la délibération ne peut être éternelle : il faut conclure et agir. Les hommes indécis, irrésolus, ne font rien; les hommes qui se décident sans conseil font mal; les hommes qui prennent leur parti résolûment, mais après avoir consulté, voilà ceux qui font les affaires et les font bien.

« Il y a ici deux choses, dit Bossuet : la première, qu'il « faut savoir se résoudre; la seconde, qu'il faut savoir se « résoudre par soi-même. C'est à ces deux choses qu'il se « faut accoutumer de bonne heure.

Premièrement donc savoir se résoudre. Écouter, s'informer, prendre conseil, choisir son conseil : toutes les autres choses que nous avons vues ne sont que pour celle-ci, c'est-à-dire pour se résoudre.

Il ne faut donc point être de ceux qui, à force d'écouter, de chercher, de délibérer, se confondent dans leurs pensées et ne savent à quoi se déterminer : gens de grandes délibérations et de grandes propositions, mais de nulle exécution, A la fin tout leur manquera.

Il faut avouer que c'est ici un défaut très-commun : la supériorité est devenue un fardeau que la faiblesse humaine ne sait plus porter; l'action, l'action ferme et suivie, après le conseil, combien de Supérieurs, princes, pères de famille, chefs de maisons, en sont incapables ! Aussi Bossuet ne se lasse pas de les gourmander, de les aiguillonner. Et c'est l'Esprit-Saint et les saintes Écritures qui lui fournissent ici les traits les plus vifs et les plus perçants.

« Où il y a beaucoup de discours, beaucoup de proposi-« tions, des raisonnements infinis, et peu d'action, la pau-« vreté y sera. L'abondance est dans l'ouvrage. » (*Prov.*, XIV, 23.) Il faut toujours conclure et agir.

« Ne soyez pas prompt à parler, et languissant à faire. » (*Eccli.*, IV, 34.) « Ne soyez point de ces discoureurs qui ont « à la bouche de belles maximes, dont ils ne savent pas » faire l'application ; et de bons raisonnements, dont ils ne « font aucun usage. Prenez votre parti, et tournez-vous vite « à l'action.

« Ne soyez donc point trop sage, de peur qu'à la fin vous ne soyez comme un stupide (*Eccle.*, VII, 17), immobile dans « l'action, incapable de prendre un dessein. »

Cet homme trop juste et trop sage est un homme qui, par faiblesse, et pour ne savoir se résoudre, se fait scrupule de tout, et trouve des difficultés infinies en toutes choses.

« Il y a un certain sens droit qui fait qu'on prend son parti « nettement. Il reste à notre nature, même après sa chute, « quelque chose de cette droiture : *c'est par là qu'il faut se « résoudre*, et ne point toujours s'abandonner à de nou-« veaux doutes.

« Qui observe le vent ne sèmera point ; qui considère les « nuées ne fera point sa moisson. » (*Eccle.*, XI, 4.) Qui veut trop s'assurer et trop prévoir, ne fera rien.

« Il n'est pas donné aux hommes de trouver l'assurance

« entière dans leurs conseils et dans leurs affaires. Après « avoir raisonnablement considéré les choses, il faut prendre « le meilleur parti, et abandonner le surplus à la Provi- « dence. »

La nécessité de consulter n'entraîne pas la nécessité de suivre tous les conseils ; mais en recueillant les avis divers, un Supérieur s'éclaire sur les divers aspects de la question ; après quoi il prend avec pleine connaissance de cause le parti qui lui paraît le meilleur, et sans se laisser mener par personne.

« Quand je dis qu'il faut savoir prendre son parti, con- « tinue Bossuet, c'est-à-dire qu'il le faut prendre par soi- « même : autrement, nous ne le prenons pas, on le prend « *pour nous*; ce n'est pas nous qui nous tournons, on nous « tourne.

» Le Sage entend ses voies (*Prov.*, XIV, 8). Il a son but, il a « ses desseins, il regarde si les moyens qu'on lui propose « vont à sa fin. Les autres vont comme on les pousse.

« Qui se laisse ainsi mener, ne voit rien : c'est un aveugle « qui suit son guide.

« Que vos yeux précèdent vos pas : » nous a dit le Sage (*Prov.*, IV, 25). « Vos yeux, et non ceux des autres. Faites- « vous tout expliquer : faites vous tout dire : ouvrez les « yeux et puis marchez; n'avancez que par raison : mais « avancez.

« Au reste, quand on a vu clair, et qu'on s'est déterminé « par des raisons solides, il ne faut pas aisément changer. « Ne tournez pas à tout vent, et ne marchez point en toute « voie. Celui qui se conduit mal, dit et se dédit (*Eccli.*, V, 11); « il résout d'une façon, et exécute de l'autre. Soyez ferme « dans votre intelligence, et que votre résolution soit une, » (*Ibid.*, 12.)

« Le vrai sage, Isaïe l'appelle architecte (*Isa.*, III, 3). Il fait « des plans; il les suit : il ne bâtit pas au hasard. »

L'égalité de sa conduite est une marque de sa sagesse, et le fait regarder comme un homme assuré dans toutes ses démarches.

III

Ce n'est das assez pour un Supérieur de savoir prendre conseil, de se résoudre avec promptitude, et d'être ferme dans les résolutions une fois arrêtées : une autre qualité lui est indispensable, à lui, et à tous ceux qui ont l'honneur d'être admis à son conseil, c'est la discrétion. Savoir se taire, savoir garder le secret sur les choses traitées en conseil est capital en tout gouvernement ; et dans une maison d'Éducation où tant de choses délicates passent au conseil, l'indiscrétion peut avoir les conséquences les plus funestes et ruiner les plus sages mesures.

Bossuet est admirable encore sur ce sujet : « Le secret, dit-il, est l'âme des conseils. »

Que le conseil du prince soit donc secret ; et que chacun « y veille. Car les paroles échappent aisément, et passent « trop rapidement d'une bouche à l'autre. Ne tenez point « conseil avec le fou qui ne saura pas garder votre secret. » (*Eccli*, VIII, 20, sec. LXX.)

Et s'élevant dans les hauteurs où son génie aime à monter, Bossuet ajoute : « Le secret des conseils est une imitation « de la sagesse profonde et impénétrable de Dieu. »

Si trop parler est un caractère de folie, savoir se taire est le caractère de la sagesse. « Le fou même, s'il sait se taire, passera pour sage. » (*Prov.* XVII, 28.)

Le sage interroge plus qu'il ne parle : « Faites semblant « de ne pas savoir beaucoup de choses, et écoutez en vous « taisant, et en interrogeant. » (*Eccli.*, XXXII, 12) Ainsi, sans découvrir votre secret, vous connaîtrez la pensée des autres.

Le désir de montrer qu'on sait fait qu'on livre son âme, et

empêche de pénétrer beaucoup de choses. « L'insensé dit « d'abord tout ce qu'il a dans l'esprit : le sage réserve tou- « jours quelque chose pour l'avenir. » (*Prov.*, XXIX. 11.) Il ne se tait pas toujours ; « mais il se tait jusqu'au temps con- « venable : l'insolent et l'imprudent ne connaissent pas le « temps. » (*Eccli.* XX, 7.)

Il n'y a point de force où il n'y a point de secret. « Celui « qui ne peut retenir sa langue, est une ville ouverte et sans « murailles. » (*Prov.*, XXV, 28.) On l'attaque, on l'enfonce de toutes parts.

Combien d'hommes, à qui des paroles témérairement échappées ont causé de mortelles inquiétudes : « Qui garde « sa bouche et sa langue, garde son âme de grands embar- « ras et de grands chagrins. » (*Prov.*, XXI, 23.)

Aussi le Prophète s'écrie-t-il : « Qui mettra un sceau sur « mes lèvres, et une garde autour de ma bouche, afin que « ma langue ne me perde point ? (*Eccli.* XXII, 33.)

Fénelon a dit sur l'homme discret une belle parole : « Son « cœur est comme un puits profond, on ne saurait y puiser « son secret. Il aime la vérité et ne dit jamais rien qui la « blesse : mais il ne la dit que pour le besoin ; et la sagesse, « comme un sceau, tient toujours ses lèvres fermées à toute « parole inutile. »

C'est du reste l'expression de l'Écriture :

« Le conseil est dans le cœur de l'homme sage comme une « eau profonde. » (*Prov.*, XX, 5.) On ne le découvre point, tant ses conduites sont secrètes ; mais il sonde le cœur des autres, et on dirait qu'il devine, tant ses conjectures sont sûres.

Les jeunes professeurs surtout doivent bien se pénétrer de cette nécessité de la discrétion, qui seule fait les hommes sérieux et les hommes sûrs. L'habitude de ne dire jamais son secret, et encore plus de ne trahir jamais, sous aucun prétexte, le secret d'autrui, voilà le fondement d'une sage et prudente conduite : sans cela souvent tous les talents, et

[illegible] sont inutiles; personne ne se fie à vous.

[illegible] n'est en aucune sorte incompa-[illegible] un homme discret sait taire son se-[illegible] mensonge. Il n'a même point un cer-[illegible] mystérieux qu'ont quelquefois les gens [illegible] ne paraît point chargé du poids du [illegible] garder; on le trouve toujours libre, naturel. [illegible] un homme qui a le cœur sur les lèvres. Mais [illegible] peut dire sans conséquence, il sait [illegible] sans affectation aux choses qui pour-[illegible] quelque soupçon et entamer son secret. Par [illegible] est impénétrable et inaccessible. Ses meilleurs [illegible] dans certaines affaires graves que ce [illegible] découvrir pour en tirer de sages con-[illegible] à la confiance, c'est prendre [illegible] homme sérieux à horreur de l'inu-[illegible] pour un but; l'homme d'affaires com-[illegible] est la meilleure des sécurités.

Non seulement il ne faut point par indiscrétion de langage [illegible] ses secrets, mais encore il faut savoir ne pas se les laisser arracher.

Il y a deux sortes de gens dangereux pour le secret des affaires, et contre lesquels un Supérieur, comme aussi les Directeurs et les Professeurs, tous ceux qui participent à quelque conseil, doivent soigneusement se tenir en garde, les curieux indiscrets et les curieux artificieux. Il est assez facile, pour peu qu'on ait d'attention et d'empire sur sa langue, de réprimer les premiers; il ne l'est pas toujours autant de se garder des seconds. Il y a deux défauts souvent inaperçus chez soi qui exposent singulièrement à leurs pièges, le secret désir de la louange et l'amour de la flatterie, la vivacité irréfléchie et la promptitude du caractère il se rencontre vite des gens qui exploitent à merveille ces deux défauts.

Quand ils trouvent un Supérieur un peu vain et sensible à la louange, qui se plaît trop à raconter tout ce qui est à son honneur, ils le flattemt habilement par d'adroites paroles, l'excitent à parler, ne se lassent jamais d'admirer et d'applaudir, et lui font dire ainsi, sans même qu'il s'en aperçoive, une foule de choses qu'il devrait taire. Ce que l'imprudente confiance fait dans celui-ci, l'impatience et la colère le font dans un autre. Celui-ci parle moins, mais il est prompt, et si peu qu'on excite sa vivacité, on lui fait dire ce qu'il avait résolu de taire. Pour en tirer les plus importants secrets, on n'a qu'à le contredire, en l'irritant on découvre tout : alors, fougueux, hors de lui-même, il éclate en menaces; il se vante d'avoir des moyens sûrs de parvenir à ce qu'il veut. Si peu qu'on paraisse douter de ces moyens, il se hâte de les expliquer inconsidérément « et le secret le « plus intime échappe du fond de son cœur, » dit Fénelon, auquel j'emprunte ces profondes observations. » Semblable « à un vase précieux mais fêlé, d'où s'écoulent toutes les « liqueurs les plus délicieuses, son cœur ne peut rien gar- « der. Les gens artificieux le savent bien; ils tendent des « piéges continuels à son humeur impatiente; ils ne lui « parlent que de difficultés, de contre-temps, d'inconvé- « nients, de fautes irremédiables. Aussitôt que ce naturel « prompt est enflammé, sa sagesse l'abandonne, et il n'est « plus le même homme. »

Il importe donc que le Supérieur soit bien averti, en ce qui le concerne, de ce double péril, et qu'il avertisse ceux qui, participant à ses conseils, ont comme lui la grande obligation du secret. Qu'il leur parle donc souvent de cet important sujet, et qu'il leur en fasse bien comprendre toute la gravité : il a tous les droits et toutes les raisons du monde pour leur dire des paroles comme celles-ci :

« Messieurs, je prends la liberté de vous recommander à tous, en me la recommandant à moi-même la *discrétion*

C'est ici pour nous un grand devoir ; et un devoir non-seulement *au dehors* de la maison, mais aussi un devoir *au dedans*, entre nous, ou avec nos élèves. Jamais vous ne comprendrez trop combien il faut prendre garde dans une maison d'Education et avec les jeunes gens, à ne pas *trop parler*. On peut faire par là à soi et aux autres, des torts affreux : je ne dis pas seulement en parlant des maîtres aux élèves, cela se conçoit ; mais en parlant des élèves, soit à eux-mêmes, soit à leurs condisciples.

Un Supérieur ne saurait exiger de ses collaborateurs sous tous ces rapports, trop de délicatesse, de prudence, de mesure, de tact, et je dirais de *respect*. Car il n'y a pas seulement la loi du respect que les enfants doivent à leurs maîtres, il y a aussi la loi du respect que les maîtres doivent aux enfants, même quand ils sont obligés de les traiter avec une juste sévérité.

Il ne faut jamais oublier la grande parole des saintes Écritures : *Cum magna reverentia disponis nos*..

La discrétion, c'est le respect : le respect des affaires, le respect de ses collègues, le respect des enfants, le respect de soi et des autres.

CHAPITRE VIII

Troisième devoir du Supérieur : Agir et faire agir.

L'HOMME D'ACTION

Ce n'est pas assez que le Supérieur soit homme de conseil, il faut qu'il soit aussi homme d'action : il ne suffit pas qu'il indique à chacun, dans des règlements bien faits, les

fonctions que chacun doit remplir, et, dans des conférences suivies, les moyens de s'acquitter de ces fonctions, il faut encore qu'il surveille l'exécution des règlements et la manière dont chacun les pratique : il faut qu'il perfectionne ce qui est bien, empêche ou redresse ce qui est mal, corrige ce qui laisse à désirer, ajoute ce qui manque, et prévienne enfin tout oubli, toute négligence, tout abus. — En un mot, il faut qu'il soit ce qu'on appelle un *homme d'action*, et dans sa maison, *l'homme d'action* par excellence.

Le Supérieur en effet, je l'ai dit, a la charge de tout, la responsabilité de tout : c'est une charge immense, une effrayante responsabilité. Il ne faut pas seulement qu'il pense à tout, prévoie tout, soutienne tout, gouverne tout; il faut au besoin qu'il puisse faire tout.

Et cela, dans les divers ordres de choses les plus dissemblables : dans l'ordre religieux, dans l'ordre littéraire, dans l'ordre disciplinaire, dans l'ordre matériel et hygiénique ;

Et cela dans une œuvre ou rien ne va et ne se soutient de soi, ni au physique ni au moral;

Et cela, il faut bien le remarquer, dans une œuvre ingrate, dans une région où, depuis le péché originel, la terre ne porte naturellement que des épines et des ronces, comme dit l'Écriture : *Spinas et tribulos.*

On n'y fait rien qu'à la sueur de son front : *in sudore vultus;* tout est maudit originairement, et la terre et l'œuvre, et l'ouvrier, : *Maledicta terra in opere tuo.*

Quiconque ne comprend pas tout ceci à fond, ne comprend rien à une telle œuvre, ni aux peines inouïes qu'elle donne, ni au dévoûment absolu qu'elle exige.

Il y a une chose surtout dont le Supérieur doit être bien pénétré, et que je ne me lasse pas de dire : c'est que, dans une maison d'Éducation, l'ordre semble contre la nature de presque tous ceux qui s'y trouvent, parce qu'il impose à tous la gêne, et tous, par conséquent, plus ou moins, conspirent

[illegible]

[illegible]

[illegible]

On ne conçoit pas autrement un Supérieur; avant tout, ce doit être là son principal mérite.

Sans doute, un Supérieur doit être, comme le dit l'Écriture, un homme puissant par la parole, *Potens Verbo*, comme il doit être aussi un homme de prière, *Vir orationis;* mais rien ne saurait le dispenser d'être un homme d'action, *Potens et opere*. La parole, la prière chez lui ont pour but l'action, sont au service de l'action.

La vérité est que, dans une maison d'Éducation, l'homme éloquent, l'homme de parole n'est vraiment rien sans l'homme d'action.

C'est l'homme d'action, l'homme d'autorité, l'homme d'ascendant, c'est-à-dire l'homme qui entend, qui prévoit, qui *décide, qui agit, qui fait agir*, qui s'empare des volontés, qui *leur imprime le mouvement, c'est celui-là* qui est tout.

Et il ne faut pas s'y *tromper: ce n'est pas seulement* dans le gouvernement et la direction extérieure d'une maison, c'est aussi dans le gouvernement et la direction intérieure des âmes, même au tribunal de la pénitence, que la parole est au service de l'action, l'homme éloquent au service de l'homme d'autorité.

Lorsque l'homme d'autorité manque d'une parole éloquente, il a un grave défaut, mais il peut encore être à la hauteur de ses devoirs. Mais lorsque l'homme de parole manque d'action et d'autorité, sa parole est vaine, sans fermeté intérieure, sans fruit réel au dehors.

Je suis singulièrement frappé quelquefois de l'énergie de la langue française, et des tours expressifs avec lesquels elle rend certaines idées : c'est ainsi que cette expression, l'homme d'action, me paraît peindre avec une force merveilleuse, et d'un trait, tout ce que doit être un Supérieur. Ce seul mot dit tout.

J'ai nommé l'homme de parole, l'homme de prière : on peut nommer encore : l'homme de cabinet, l'homme d'étude,

[illegible]

[illegible] Supérieur [illegible]

[illegible] grande [illegible] est [illegible] grand nombre [illegible] être diri- [illegible]

[illegible] dans une [illegible] plus [illegible] d'action. [illegible] monde, [illegible]

[illegible] Supérieur, est [illegible] des autres, [illegible] personnelle, il [illegible] les satis- [illegible] quel- [illegible] que dans [illegible] au fond

[illegible] souffrent de [illegible] et s'en réjouis- [illegible] nécessaire, [illegible] à sa, là, on ne [illegible]

3° Dans l'œuvre où l'action est nécessaire, non-seulement il n'y a d'aimé, mais il n'y a de respecté et de suivi que l'homme d'action: on ne s'enrôle que sous un homme d'action.

Son ascendant commande, entraîne; on marche à sa suite; on ne s'attache définitivement qu'à lui; avec tout autre, on doute, on hésite : on ne doute pas avec lui, on marche; et tout se fait.

Et de là les paroles de l'Écriture : *In opere abundantia: in opere divitiæ: in opere potentia :* c'est dans l'action qu'est l'abondance; dans l'action qu'est la richesse ; dans l'action qu'est la puissance.

Et l'Écriture ajoute : *Quem timeo? Velocem in opere :* L'homme que je crains, quel est-il? C'est l'homme prompt et vif à l'action. *In omnibus operibus tuis esto velox, et omnis infirmitas non occurret tibi :* Soyez actif et prompt dans toutes vos œuvres, et nulle infirmité ne viendra à votre rencontre.

Tel doit être un Supérieur. Toutefois, comme le disait Fénelon, son action ne doit rien avoir d'impétueux ni de précipité : toujours calme et doux, libre et tranquille, toujours prêt à écouter les autres et à profiter de leurs conseils, mais prompt et rapide dans l'exécution ; actif, prévoyant, attentif aux besoins les plus éloignés, arrangeant toutes choses à propos, ne s'embarrassant de rien et n'embarrassant personne; excusant les fautes, réparant les mécomptes, prévenant les difficultés; s'appliquant à donner ses ordres dans les termes les plus simples et les plus précis ; ne demandant jamais rien de trop aux autres; inspirant partout la liberté, le zèle, la confiance; voilà comment agit un bon Supérieur. Il donne à tous l'exemple de l'activité et du travail; il demande beaucoup, mais il fait encore plus lui-même qu'il n'exige des autres. Infatigable à la besogne, on le voit partout, aux récréations, aux classes, à l'étude, à l'in-

firmerie, rendant par sa présence chacun plus appliqué : c'est lui qui travaille le plus et qui se repose le moins : son repos est souvent interrompu par les avis qu'il reçoit à toutes les heures, ou par ses propres sollicitudes, ou par la fréquente visite de toutes les parties de la maison, qu'il ne fait jamais deux fois de suite aux mêmes heures, pour tenir en éveil la vigilance de tous : la nuit même sa sollicitude ne l'abandonne pas, et les soins de la surveillance viennent encore troubler parfois son sommeil.

Il sait que ce n'est pas pour lui-même que Dieu l'a fait Supérieur, mais pour les autres; qu'il appartient à sa maison, et tout entier; et que c'est à elle qu'il doit tout son temps, ses soins, son affection, et qu'il n'est digne enfin d'être Supérieur qu'autant qu'il s'oublie lui-même pour se donner à tous.

Vous êtes peut-être jeune encore, mais enfin vous êtes Supérieur; agissez donc, et montrez-vous de telle sorte, dit saint Paul, que personne ne méprise votre jeunesse. *Nemo adolescentiam tuam contemnat.* Laissez donc tous les amusements de l'âge passé; faites voir que vous pensez, que vous sentez comme vous devez penser et sentir. Ainsi que le disait encore Fénelon, c'est le moment de montrer une maturité et une vigueur d'esprit proportionnées à l'œuvre qui vous est confiée. « Il faut que les bons vous aiment, que les « mauvais vous craignent, et que tous vous estiment.

Pour cela, ce qu'il faut essentiellement et par dessus tout à un Supérieur, c'est la fermeté du caractère, la force de la volonté.

C'est par là que le Supérieur sera vraiment un homme d'autorité, qu'il saura agir et faire agir.

En effet, c'est par l'ascendant du caractère et de la volonté qu'on gouverne les hommes: il y a dans un homme de caractère, je ne sais quelle force à laquelle il faût que tout

cède : on sent le Supérieur, le guide, le maître au besoin ; on se tait, on suit, on est entraîné, et au fond on est heureux de l'être.

C'est une telle volonté qu'il faut à un Supérieur : une volonté qui, après avoir pris conseil, s'impose et se fasse suivre; une volonté ferme et décidée, qui sache prendre son parti, et une fois le parti pris, n'hésite plus, ne vacille pas. Rien ne compromet plus l'autorité d'un Supérieur que les irrésolutions et les oscillations. « Ne vous laissez point aller, dit « Fénelon, à la lenteur et à l'indécision. *Coupez court, et « faites hardiment des fautes dans le détail*, plutôt que de « faire en général celle de trop hésiter et de ne point « marcher. »

Il faut à un Supérieur l'initiative, je dirai le mot, l'ἐνεργόν, l'action *énergique sur les hommes*, pour les améliorer, les élever, les fortifier. Il faut qu'un *Supérieur presse*, anime, aiguillonne.

Sans doute, le Supérieur, surtout s'il est revêtu du caractère sacerdotal, ne doit jamais oublier la douceur; mais il doit se souvenir aussi, comme le dit saint Paul, que quand on est prêtre, quelles que soient les fonctions, il faut savoir *præesse*.

Il y a dans la langue latine un mot d'une extrême énergie, qui rend bien ici ma pensée, et convient merveilleusement au Supérieur. C'est le mot *strenuus*. Je m'en servais souvent avec nos messieurs, quand je voulais les animer à l'action. Il faut être, leur disais-je, en toutes choses, *strenuus*. *In agendo*, dans l'action : point de lenteur et d'inertie; de l'activité, de l'ardeur, de la suite et de la constance. *In dicendo*, dans la parole : rien de mou ou d'hésitant, de timide ou d'embarrassé; quelque chose d'assuré, de net et de ferme. *In monendo*, dans l'avertissement : de la bonté, de l'affection sans doute, mais aussi parler de haut, avec gravité, avec poids et autorité. *In arguendo*, dans le reproche : pas

[illegible]

[illegible] Sa-
[illegible] mais si l'on
[illegible] monters
[illegible] en ha-
[illegible] maîtrise et

[illegible] pas la
[illegible] et vi-
[illegible] sa ten-
[illegible] es tourner en
[illegible] sainte Ecri-
[illegible] même que cette
[illegible] c'est-à-
[illegible] mouvements, et
[illegible] quelque-
[illegible] pour les sau-
[illegible] qui se perd
[illegible] qui pousse
[illegible] va périr.
[illegible] vrai amour
[illegible] regarde,
[illegible] toujours où en
[illegible] des enfants,
[illegible] besoin
[illegible]
[illegible] deux traits essentiels
[illegible] vous n'êtes pas clair-
[illegible] ement.

Ce n'est pas aimer que de ne pas vouloir le bien de ceux qu'on prétend aimer; or, la faiblesse, la mollesse dans les Supérieurs souffre le mal, et fait le mal. Elle jette inévitablement un Supérieur dans des embarras souvent inextricables; elle le met forcément dans cette redoutable alternative, ou de fermer les yeux sur les désordres les plus graves, ou de recourir tardivement à des rigueurs excessives, qui le plus souvent ne remédieront à rien, et toujours irriteront.

L'homme, qui est le plus souvent obligé de sévir, ce n'est pas l'homme dont on craint la fermeté, c'est l'homme dont on connaît la faiblesse.

« On entreprend aisément contre un Supérieur faible, dit « Bossuet, et de plus ses faiblesses sont pernicieuses aux » particuliers, à toute la maison, et à lui-même, contre qui » on ose tout, parce qu'on sait qu'il se laisse facilement « entamer. »

« C'est pourquoi Bossuet disait encore : « Tout Supérieur « faible est injuste. » Un Supérieur ne doit craindre personne; « il ne doit craindre que de mal faire. » Il faut qu'on l'aime sans doute, mais aussi qu'on le craigne, de cette crainte respectueuse et filiale, qui tient chacun dans le devoir.

En effet, par sa faiblesse il fait tort à tout le monde. Ce qu'il doit à tous, ce n'est point de ne pas fâcher, de ne pas réprimer; ce n'est point le désordre, les caprices contre la règle, les étrangetés, les fantaisies de tout genre : ce qu'il doit à tous, c'est le bon ordre, c'est la paix, c'est la liberté du bien; c'est surtout le maintien de la règle, sans laquelle nul bien n'est possible. Voilà ce qu'il doit fermement maintenir et à tout prix : autrement il est coupable.

« La peur de fâcher poussée trop avant, dit Bossuet, dé« génère en une faiblesse criminelle.

« La crainte est un frein nécessaire aux hommes à cause

« de leur orgueil et de leur indocilité naturelle : » à plus forte raison nécessaire aux enfants.

Il importe peu qu'on dise de vous que vous êtes bon, si on n'ajoute pas que vous êtes ferme.

Car c'est avec une telle bonté qu'on est sûr de tout ruiner.

Et qu'importe encore que ce soit par bonté et indulgence que vous aurez laissé tout périr, lorsque tout aura péri?

C'est donc être coupable au premier chef, quand on est Supérieur, que de manquer de la fermeté nécessaire. Aussi Dieu, dit Bossuet, ne pardonne pas la mollesse aux Supérieurs. La mollesse d'Aaron fut cause du crime de son peuple. Que vous a fait ce peuple, lui dit Dieu, *pour l'induire à un si grand mal?* « Ainsi le crime du peuple est imputé à Aaron, parce qu'il ne l'avait pas réprimé. Remarquez encore ces termes : *Que vous a fait ce peuple?* c'est être l'ennemi du peuple que de ne pas lui résister quand il veut faire le mal. Aaron cherche à se justifier : « Que mon Seigneur ne se fâche point contre moi ; vous savez que ce peuple est enclin au mal : et je les ai craints. »

Quelle excuse ! Dieu ne la reçoit pas, « et irrité au dernier « point contre Aaron, il voulut l'écraser. » (*Deut.*, IX, 20).

Saül pense s'excuser sur le peuple de ce qu'il n'a pas exécuté les ordres de Dieu. Vaine excuse que Dieu rejette ; car il était établi pour résister au peuple, lorsque le peuple se portait au mal.

Il faut donc bien entendre qu'on n'est pas Supérieur pour craindre et pour céder.

Du reste, dans l'exercice de l'autorité, et en prenant même les résolutions les plus vigoureuses, un Supérieur de maison doit bien étudier les conjonctures, et ne pas toujours pousser les enfants sans mesure, et à toute outrance.

De même il faut bien distinguer ce qui doit être fait vite et de suite, et ce qui permet une certaine attente. Par exemple, avec les petits complots qui s'organisent quelquefois parmi

les enfants, il ne faut pas perdre une minute. Il faut savoir les pénétrer et les dissiper sans donner le temps aux coupables de se reconnaître. « Le fort du conseil est de s'attacher à déconcerter l'ennemi et à détruire de suite ce qu'il a de plus ferme. »

De même quand il s'agit de fautes contre les mœurs, c'est sur-le-champ qu'il faut agir. Il n'y a jamais de retard possible : autrement le mal *serpit ut cancer*, comme dit saint Paul. Mais nous traiterons à fond en son lieu, ce grave sujet.

Du reste, un homme, un Supérieur, vraiment ferme et courageux, est plus capable qu'un autre de conseils modérés ; mais, quand il est engagé, il se soutient mieux. Au contraire, ce sont les gens timides, qui, d'ordinaire, sont le plus exposés à manquer de mesure et de modération. Fiers et menaçants d'abord, ils lâchent pied dans le péril ; ils prennent la fuite au premier bruit.

La vraie fermeté n'est donc pas l'inflexible obstination qui s'entête aveuglément, ni la sévérité outrée qui ne connaît jamais l'indulgence, ni l'ostentation de la menace qui éclate d'abord, et puis se dément et n'est pas suivie d'effet.

Ce n'est pas non plus la répression amère, qui mêle à la réprimande le sarcasme et la moquerie. La tendance à railler les élèves et à les livrer à la risée de leurs condisciples serait désastreuse dans un maître, et surtout dans un Supérieur. Il a le droit de corriger, non celui de se moquer : il l'a même moins que personne, parce qu'il est trop facilement le plus fort. D'ailleurs, en se moquant, il ne corrigerait pas, il exaspérerait, non-seulement sa victime, mais tout le monde : les enfants, sans s'en rendre toujours bien compte, ont un vif et juste sentiment des choses. Quelquefois un Supérieur, et encore est-ce bien délicat, peut livrer à la risée publique un défaut, mais jamais la personne : un défaut, dis-je ; par exemple, la vanité dans les paroles, dans les habits,

dans la chevelure, la paresse, le bavardage, certaines originalités extérieures, ou tels autres défauts, dont souvent le ridicule est à la fois le plus juste châtiment et le meilleur remède. Mais en fustigeant le défaut, je le répète, il faut toujours ménager la personne.

« Le Supérieur, dit Bossuet, doit donc se garder des paroles amères et surtout des paroles moqueuses. Son discours, loin d'être emporté et violent, ne doit pas même être rude : de tels discours aliènent tous les esprits. »

Ainsi que le disait autrefois le poëte :

Quum sibi quisque timet, quanquam est intactus, et odit.
(HORACE.)

« Le Supérieur doit donc retenir sa langue, dont les blessures, comme dit l'Écriture, sont souvent si dangereuses, » et faire en sorte que tous ses collaborateurs aient la même retenue. C'est dans une maison d'Éducation que chacun doit prendre garde à ce que cette parole des Écritures ne lui soit pas appliquée : « Leur langue est une épée affilée ; ils ont aiguisé les uns contre les autres leurs langues, comme des langues de serpent : leur morsure est venimeuse. »

C'est au Supérieur à réprimer sévèrement ce détestable défaut, là où il se montre, et de ne permettre en aucune sorte qu'il s'implante dans la maison : il pourrait en devenir la perte.

On le voit, la charge de l'autorité est grande et l'exercice n'en est pas chose facile. Tout repose, dans une maison, sur la fermeté, sur l'autorité du Supérieur : tout, l'ordre, le travail, la discipline, la piété, le bon esprit. C'est comme la colonne de la maison : si cette colonne fléchit, si elle tombe, de tous côtés ce ne sera que ruine.

Et voilà pourquoi l'Écriture dit : *Stabit, et pascet in fortitudine gregem Domini.* Celui qui paît le troupeau du Seigneur doit être toujours debout et ferme. La fermeté, la force, *fortitudo,* tel est le grand caractère du vrai pasteur. Mais cette force vient de l'amour, et c'est le dévoûment seul qui la soutient ; aussi l'Ecriture ajoute : *Et erit iste pax* et cet homme sera la *Paix.*

En effet, il n'y a de paix que sous la protection de la fermeté, parce que c'est la fermeté qui maintient l'ordre, et défend les bons, ceux qui veulent le bien, contre les méchants, et contre tous ceux qui ne veulent pas le bien et lui préfèrent le mal.

Telle est donc la nécessité de l'action, de l'action vigilante et ferme : c'est ainsi que le Supérieur sera réellement ce qu'il doit être, un homme d'autorité.

Mais j'ajoute un dernier mot. Pour cela, pour avoir de l'ascendant, de l'autorité, il faut bien comprendre trois choses : son droit, son devoir, son dévoûment.

Son droit : — In me loquitur Christus : pro Christo legatione fungimur. L'autorité d'un Supérieur est l'autorité même de Dieu, dont il est auprès des enfants le représentant, et au nom duquel il parle.

Son devoir : — Il faut se dire : Toutes les fois que je fléchis, je pèche ;

Son dévoûment : — Il faut donner soi-même l'exemple, mais exiger qu'il soit suivi.

Et si l'on sent quelquefois qu'on se ralentit, qu'on se relâche, il faut de suite s'exciter, se ranimer, et, selon la piquante et juste expression de Fénelon, *se pincer soi-même.* « Pincez-vous, écrit-il à un Supérieur, comme on pince un « léthargique. Faites-vous piquer par vos amis pour vous « réveiller. »

Les Supérieurs ne possèdent pas tous au même degré

l'énergie de volonté ; mais elle est nécessaire à un certain degré à tout Supérieur. Pour l'acquérir et la fortifier, ce que peuvent l'attention, l'application, l'effort persévérant, la conscience, la vertu, est étonnant.

Au reste, il y a des moyens pour ranimer en soi et tenir toujours vive et agissante cette fermeté et cette énergie dont un Supérieur ne doit se départir jamais. Je ne puis mieux terminer ce chapitre qu'en indiquant ici ces moyens pratiques, ces habitudes, qui doivent passer dans la vie d'un homme chargé de diriger une maison, et qui veut remplir sa charge.

Ces moyens sont:

1° La *prière:* c'est en tout et toujours le grand moyen.

2° La *prévision des occasions* où on a besoin d'autorité. Un caractère faible, pris à l'improviste, reste lui-même avec sa faiblesse : mais s'il a prévu, il se fortifie et s'arme d'avance.

3° La *préparation des formules*, et en général des paroles par lesquelles on exerce l'autorité. Jamais l'exercice de l'autorité ne doit être en vain; sinon, on l'affaiblit et on la ruine: c'est pourquoi il importe d'être sûr de ce qu'on dit, quand la parole doit avoir une portée et produire un effet; et l'on n'est vraiment sûr que de ce qu'on a bien médité à l'avance.

4° Il y a même des *moyens physiques*, qu'il ne faut pas négliger : le ton de voix, le regard : rien ici n'est indifférent, ni sans conséquence : et toujours la fermeté dans la douceur, et la douceur dans la fermeté; un certain air et maintien *dégagé ; expeditus* (*non impeditus*) *lingua*, *opere*, *gressu*, *concilio*, *definitione*....

Il est essentiel encore:

1° De tenir un ordre parfait dans ses papiers, ses notes, ses *agenda*. C'est une chose vraiment surprenante à quel degré l'ordre est fortifiant : au milieu du désordre, un caractère faible surtout se noie et ne sait que devenir.

2° Faire écrire ce que l'on veut vous dire : de cette façon,

chacun s'explique et se comprend mieux, et on ne vient pas dire au Supérieur des choses désordonnées qui le troublent. Les gens tumultueux déconcertent : on ne sait plus avec eux où on en est. Il faut aussi qu'il écrive ce qu'il veut faire ou dire lui-même. Autrement il oublie, et comment presser l'exécution de ce qu'on a oublié? Mille défaillances de l'autorité n'ont lieu que parce que les préservatifs matériels contre l'oubli n'ont pas été employés.

Il est essentiel encore de faire chaque chose l'une après l'autre, en son lieu et en son temps. C'est le seul moyen de trouver le temps de tout faire, et de tout faire bien,

En général, ce ne sont pas les choses qui se font, qui font *perdre le temps ; ce sont les choses qui ne se font pas et doivent se faire ; elles préoccupent* ; elles obligent à s'en occuper plusieurs fois.

Enfin, j'y reviens encore, et c'est par là que je termine, le dernier comme le premier moyen d'être l'homme d'action qu'il faut être, c'est d'être homme de prière : il faut prier; demander à Dieu la grâce de l'action, la force de l'exécution simple et immédiate.

Donc, les exercices de piété avant tout, afin d'être toujours, au milieu de tant de détails souvent fastidieux et accablants, dans le calme et la paix par l'élévation et la sérénité de l'âme, comme dit saint Grégoire : *In altitudine et serenitate mentis.*

Voilà ce qu'est, et ce qui fait l'homme d'action.

CHAPITRE IX

D'une grande qualité et d'un grand défaut dans l'homme d'action.

I

DE LA GÉNÉROSITÉ ET LARGEUR D'ESPRIT DANS UN SUPÉRIEUR

Avec l'autorité du caractère et la fermeté de la volonté, il faut au Supérieur une autre qualité, indispensable complément de la première : il lui faut une certaine *largeur et générosité d'esprit*.

Quand on a une volonté forte, absolue, et quelquefois un commandement impérieux, il faut avoir un esprit généreux, un grand esprit même, au moins dans la sphère où on agit, où on commande : de grandes vues, des lumières vives, des aperçus spacieux, cela met au moins l'esprit des inférieurs au large, inspire confiance, et console des contraintes que souffre la volonté.

Un homme qui n'aurait pas de largeur d'esprit, courrait risque, dans un gouvernement à si multiples et si menus détails, de se prendre à des idées d'une étroitesse extrême, de s'enfermer, sans vouloir en sortir, dans les points de vue les plus mesquins, et par suite de tomber dans un despotisme misérable.

On peut être absolu dans un horizon vaste ; là, c'est tolérable : il y a place encore et aisance pour le mouvement d'une liberté légitime. Mais être absolu dans un cercle rétréci, c'est une tyrannie intolérable et ridicule.

Une volonté forte et ferme n'est pas d'ailleurs une volonté

aveugle et obstinée; c'est une volonté calme et invincible dans la raison et le devoir.

Ne se défier jamais de soi, n'écouter jamais les autres, repousser toute idée qu'on n'a pas soi-même conçue, ne se rendre pas aux raisons, ce n'est point de la fermeté, c'est entêtement et petitesse d'esprit. Rien ne sert moins l'autorité, parce que, secrètement, rien ne révolte plus les âmes.

Il faut savoir écouter et se rendre aux bonnes raisons, comme aussi savoir supporter et recevoir les bonnes excuses.

Il y a de petites choses sur lesquelles il faut savoir passer, quand les choses essentielles sont sauvegardées, quand le bien important se fait. C'est le grand danger d'un Supérieur, qui doit être un homme de détail, de tomber dans la minutie. Il faut avoir assez de sens pour comprendre toute la portée des détails, sans jamais l'exagérer. C'est ainsi qu'on évite les exigences inutiles et les négligences funestes, deux choses également fatales à l'autorité.

Il ne faut pas exiger plus qu'il n'est juste et raisonnable; comme aussi il faut savoir donner la raison des choses, et faire entendre distinctement soit aux maîtres, soit même aux enfants, ce qu'on leur demande, et moyennant quoi on sera content.

On n'est un homme d'autorité qu'autant qu'on dit et qu'on montre aux autres la raison qu'ils ne voient pas.

Il faut donc à un Supérieur des vues larges, mais justes et sûres, le coup d'œil simple et rapide, le discernement vif et prompt du but, des difficultés et des moyens, des hommes, des caractères, des nuances. Pas d'hésitations inutiles, pas de fâcheux tâtonnements, pas de maladresse. Tel jour, tel moyen convient et il ne convient pas tel autre jour. Pourquoi? Que sais-je! pour un rien: parce que les esprits, parce que le temps lui-même est changé. Il faut qu'un Supérieur sente cela, qu'il sente pour ainsi dire ce qu'il y a dans

l'air; qu'à la simple inspection des enfants, à leur seule manière de se tenir, quand il entre à l'étude par exemple, à je ne sais quoi enfin, il pressente qu'il y a, ce jour-là, quelque chose qui permet d'être sévère, quelque chose qui ne le permet pas. Ces nuances ne se définissent point, mais elles sont d'une extrême importance à discerner. Pour tout cela, on le sent, il faut du tact, du coup d'œil, un esprit pénétrant aussi bien que large.

Il faut être l'*enucleator*, c'est-à-dire l'homme qui dénoue, qui débrouille ce qu'il y a au fond des affaires; l'homme qui arrange, qui concilie, qui termine toute difficulté. Pour cela, il faut surtout vite saisir le point essentiel et précis des choses, le point défectuex qu'il s'agit de corriger, d'extirper, et d'extirper quelquefois *à l'instant même*, de peur que le mal ne grandisse et ne se propage comme la tache d'huile.

La générosité d'esprit s'allie d'ailleurs à merveille avec une autre qualité, nécessaire adoucissement de l'autorité, et dont nous avons déjà eu l'occasion de dire un mot, je veux parler de la bonté, de la cordialité : la générosité d'esprit et la cordialité sont vraiment sœurs.

Un Supérieur peut n'être pas toujours tendre et affectueux, mais il doit être toujours bon, dévoué, cordial.

Il faut être si exigeant d'ailleurs! il faut quelquefois faire tant de peine!

Car un Supérieur qui ne fait jamais de peine à personne, est nécessairement un mauvais Supérieur : la nature humaine et l'œuvre de l'Education étant données ce qu'elles sont, celui qui ne fait de peine à personne, fait bientôt peine à tout le monde, parce qu'il laisse tout souffrir et bientôt tout périr.

Vous êtes Supérieur : eh bien, n'oubliez pas ce que je vous ai dit déjà, c'est qu'il y a une conspiration universelle contre vous : tout tend, tout conspire autour de vous au relâchement, au désordre, à la ruine.

Comme vous êtes l'homme de l'ordre, vous êtes l'adversaire de tout le monde.

Or, voilà ce qu'il faut racheter par la bonté du cœur, par la cordialité.

Sans cordialité, les exigences les plns légitimes du zèle peuvent facilement être prises pour des importunités tyranniques, et la fermeté ressembler à la dureté.

Mais la cordialité adoucit les choses les plus dures, et fait accepter les plus importunes.

Une austérité sévère et sombre, dit l'Écriture, rembrunit les fronts, attristes les âmes; une cordialité aimable et expansive épanouit les visages et dilate les cœurs: *Verbum dulce multiplicat amicos.*

Alors, quelque exigeant que soit un Supérieur actif, infatigable, quelques labeurs qu'il impose, on travaille le cœur content; et, selon le mot du Prophète, dilaté par la joie, on court dans la voie de ses désirs : *Cucurri in viam mandatorum tuorum, quia dilatasti cor meum.*

Par-dessus tout, qu'on ne sente pas que vous voulez ce qui s'appelle dominer.

Il y a l'esprit du gouvernement, et il y a l'esprit de domination: non-seulement l'un n'est pas l'autre, mais je n'hésite pas à dire que l'un tue l'autre.

L'esprit de domination ne tient compte que de soi et de ses avantages personnels.

L'esprit de gouvernement ne s'occupe que des autres et de leur bien.

Quand l'autorité affecte la domination, elle se perd, parce qu'elle méprise la liberté légitime et nécessaire; de même que quand la liberté affecte la licence et méprise l'autorité, elle se perd aussi.

C'est rendre odieuse l'autorité, dit Fénelon, que de n'y pas joindre la douceur, les égards, la condescendance : quand on est sans patience, sans indulgence, quand on ne

sait rien supporter, rien excuser, on fait mal le bien même. Non, il faut qu'un Supérieur sache se faire aimer, aimer des maîtres, aimer des enfants.

Rien n'éloigne plus les enfants qu'un air dur, un abord froid, un front dominateur; rien ne les attire plus qu'un air doux et affectueux : tandis que leur cœur confiant s'ouvre de lui-même à l'homme qui les accueille avec bonté et affaibilité, il se ferme à l'homme qui ne leur montre jamais qu'un regard sévère. C'est avec tout le monde, mais avec les enfants surtout, qu'il faut être bon, affable, accessible.

Sans doute il faut de la dignité et de l'autorité, mais sans hauteur ni humeur sauvage.

La véritable dignité sait descendre avec bonté jusqu'aux plus petits, pour se mettre en leur place, et cette bonté n'affaiblit jamais ni l'autorité ni le respect.

Sans doute, pour cela il faut que l'autorité soit bien établie; mais quand on a une fois cette autorité, on peut, on doit avoir une bonté qui ravisse tous les cœurs.

Qu'un Supérieur sache donc tempérer une sévérité nécessaire, et peut-être naturelle, par un extérieur facile et des formes affectueuses. Qu'il ne compte pas uniquement sur son autorité, mais aussi sur sa bonté; qu'il ne gouverne pas seulement par la crainte, mais aussi et surtout par l'amour.

Comment ne voit-on pas que ce qu'on fait faire aux enfants à force de menace ou de châtiment, quelque bien qu'il soit, est toujours par là même dur, pénible, accablant, quelquefois haïssable. C'est faire haïr le bien, que d'y contraindre durement. Il faut le faire aimer. Tout ce qu'on fait par amour, persuasion, bonne volonté, quelque rude qu'il paraisse, devient toujours doux.

Autrement, les enfants sont toujours contraints avec leurs maîtres, toujours gênés et mal à l'aise.

Ils font à regret le bien, pour éviter le châtiment. Ils fe-

raient le mal, s'ils osaient le faire, et s'ils pouvaient espérer l'impunité.

Je sais bien que cette douceur peut demander quelquefois beaucoup d'efforts à un caractère raide et âpre, mais c'est une vertu nécessaire, et un Supérieur doit tout faire pour l'acquérir : les meilleures natures même n'ont pas la vraie et parfaite douceur naturellement, il y faut la main de Dieu ; mais la main de Dieu est capable d'assujettir toute raideur, d'adoucir toute âpreté.

Que si à la fermeté un Supérieur ajoute un calme imperturbable, il se donne sans contredit un des plus grands avantages qu'il puisse avoir.

La douceur et le calme pourraient même, au besoin, couvrir le défaut d'une cordialité réelle.

Par là, dit Fénelon, un Supérieur apparaît *égal, ferme, se possédant toujours lui-même, ne précipitant rien, écoutant tout, et ne décidant jamais qu'après un examen tranquille.*

Il évite l'impatience et l'inquiétude, dont les natures actives et ardentes ne se gardent pas toujours assez.

L'action, la bonne activité d'ailleurs, se concilient merveilleusement avec le calme et la patience.

Il est évident que plus un Supérieur est occupé et tiraillé, plus il a besoin de calme, de patience, de douceur avec lui-même et avec les autres.

Par là, il fait les choses posément, une à une, à leur tour, avec sûreté : il n'est pas de ces hommes inquiets, empressés, précipités, irrités dans les moindres contradictions, véritables ardélions spirituels, incommodés de tout et presque toujours incommodes. Non, paisible dans les embarras, il considère la difficulté, il conserve la liberté de son jugement, il est maître de son action.

Il supporte ce qu'il ne peut encore corriger, il ne s'irrite pas hors de propos, il sait attendre.

Il y a des gens impatients et sévères avec qui il n'est p

permis d'avoir des défauts, et qui étant durs à eux-mêmes, le sont également aux autres;

Il y en a à qui l'impatience des défauts d'autrui arrache des paroles amères ou dédaigneuses;

Il faut qu'un Supérieur évite soigneusement de tels excès:

De sa part surtout, point de mauvaise plaisanterie sur les petits ridicules; nulle impatience sur aucun des travers de ses collaborateurs.

Aussi bien, le vrai moyen de corriger les défauts qui font peine, n'est pas de crier ou de fatiguer les gens; c'est d'ouvrir peu à peu les cœurs par une conduite patiente, cordiale, libre et tranquille. Mais parler avec chaleur et âpreté, revenir sans cesse à la charge, vouloir tout emporter de force sans jamais essayer les moyens doux et pacifiques, c'est vouloir faire le bien par une mauvaise voie, et souvent c'est tout gâter.

Je ne sais où j'ai lu, c'est dans saint François de Sales, je crois, qu'il ne faut rien faire de force; et qu'il vaut mieux attendre un peu pour ouvrir la porte avec la clef, que de rompre la serrure par impatience.

C'est du bon sens: plus j'y pense, plus je trouve que tout peut tourner très-promptement à bien dans une maison gouvernée comme je viens de dire: sans doute il y faut de la suite et de la *fermeté*, je dirai même de la *poursuite;* mais pourvu que ce soit avec une certaine générosité d'esprit, avec une bonté constante, et une aimable cordialité, tout réussira.

Tel est, à mon sens, le bon, le véritable, le grand Supérieur.

II

DE LA RAIDEUR DE CARACTÈRE DANS UN SUPÉRIEUR

Bien différent est un homme qui manque de cette grande qualité, la générosité de l'esprit et la cordialité; dont l'ac-

tion est impérieuse, avec raideur; dont l'autorité n'est pas tempérée par la bonté.

Ce défaut est si grave que j'en veux brièvement ici traiter à part.

Qu'on ne s'y trompe pas, la raideur n'est pas la force : un Supérieur raide est toute autre chose qu'un homme d'autorité.

La raideur est un défaut de caractère qui fait que, dans l'exercice de l'autorité, c'est l'autorité toute seule, et pour ainsi dire toute nue, sans adoucissement, ni compensation, qu'on fait paraître; l'autorité, dépouillée de ce qu'elle a de liant et de conciliant, de doux et de flexible dans la fermeté même, de ce qui fait qu'elle plie et ne rompt pas, qu'elle courbe les volontés et ne froisse pas, qu'elle s'impose et ne blesse pas. La raideur, c'est l'autorité dure, la fermeté à outrance ; et comme d'ordinaire on fausse, et par là même on affaiblit ce que l'on exagère, la raideur, c'est l'autorité faussée par son propre excès, et affaiblie par l'absence de ce qui la rend acceptable et secourable, et lui soumet les esprits en même temps que les cœurs.

C'est un défaut extrêmement funeste dans un Supérieur, et qui finit par faire à l'autorité, quoique d'une autre façon, autant de mal que la faiblesse ; car si le Supérieur faible lâche les rênes au point de ne plus les tenir, le Supérieur raide les tient tendues au point de les faire casser. C'est une autre manière d'être faible, et dans les deux cas, de manière ou d'autre, on aboutit à une catastrophe.

L'origine de ce funeste défaut, son vrai principe, sa racine dans l'âme, c'est, à n'en pas douter, l'exagération du sentiment personnel, une forme particulière d'égoïsme et de personnalité, qui fait que, dans l'exercice de l'autorité, c'est soi-même principalement que l'on considère, qu'on met en avant; c'est à soi, à sa propre personne, qu'on rapporte tout.

Le *moi* est haïssable, disait Pascal. Tout Supérieur de

bien prendre garde à ce que ce *moi* ne domine pas dans son action : rien n'est plus opposé à la cordialité et à la générosité d'esprit : rien ne met plus d'obstacle à l'obéissance spontanée et généreuse.

Il le faut néanmoins avouer, il y a des Supérieurs chez qui le moi est prodigieux, qui ont toujours le *mon*, *ma*, *mes*, sur les lèvres : *mon* séminaire, *ma* maison, *ma* congrégation, *mes* classes, *mes* professeurs; c'est ainsi qu'ils parlent, et chose étrange, il n'y a que, *mes enfants*, qu'ils ne disent pas. Ils disent *les enfants* ou *mes* élèves; le sentiment paternel leur manque.

La vérité est qu'ils ne sont point pères, ils sont maîtres; et maîtres froids, secs, durs au besoin ; très-rétrécis pour les autres, gardant leurs horizons pour eux et n'en ouvrant jamais à personne, ne donnant presque jamais la raison des choses à qui que ce soit : ils ne sont pas même des guides, car ils n'éclairent pas sur ce qu'ils demandent, ne persuadent jamais et ne tiennent pas même à persuader : qu'on marche, disent-ils, cela suffit.

Je dis qu'ils ne cherchent pas à persuader. Cependant les hommes aiment à être persuadés; non-seulement ils ont besoin d'être convaincus, mais ils veulent être persuadés : la persuasion est le besoin de leur cœur comme la conviction est le besoin de leur esprit.

Le Supérieur sans cordialité, le Supérieur raide, ne tient ni à l'un ni à l'autre; il ne fait ni l'un ni l'autre ; il ordonne, il n'explique pas; il ne donne pas ses motifs, mais ses ordres; on le comprend à peine, et il faut obéir : oui ou non; cela est, cela sera, cela doit être; ou, je le défends; et jamais un mot de plus.

Or, c'est à peine si cela suffit dans un régiment et à un colonel qui commande l'exercice. Mais dans une œuvre comme celle de l'Education, rien n'est pire qu'une telle autorité, sans persuasion, sans égards, sans affection. Des

hommes à qui on demande de faire demi-tour à droite, n'ont pas besoin qu'on leur en disc davantage. Mais des hommes qui se dévouent à une grande œuvre morale, sont au désespoir, s'ils y travaillent sans nul horizon pour le regard de leur intelligence, sans nul appui pour leur cœur, sans nulle consolation.

Ce n'est pas que la raideur, le défaut de largeur d'esprit et de générosité de cœur dans un Supérieur, supposent nécessairement qu'il est toujours ainsi, dans toutes ses manières et avec tout le monde; non, il peut y avoir en lui quelque chose de très-sympathique, et même d'assez flatteur dans les relations ordinaires, et quand il s'agit des affaires des autres : j'en ai connu de ce genre, que j'ai toujours trouvés étonnamment serviables quand ils n'étaient pas en cause.

Mais quand il s'agit de leurs affaires, des choses qui les regardent, et dont ils ont le maniement, ils deviennent tout à coup et uniquement *répressifs*, et même très-impérieux et très-compressifs.

Dès qu'il s'agit de leur opinion ou de leur intérêt, de leur sentiment ou de leur autorité, de leur personne en un mot, leur premier instinct est répressif ; et cela, à la moindre contradiction rencontrée. Ils ne discutent pas, ils ne cherchent pas à entrer dans les raisons des autres, encore moins à donner les leurs, et à gagner les esprits. Non, ils repoussent, et quelquefois blessent à jamais.

De tels hommes sont toujours durement impérieux : souvent l'apparence n'y est pas, mais cela n'en est que plus pénible ; ils sont raides avec une douceur apparente et momentanée ; puis bientôt, avec peu de paroles, ils se raidissent tout à fait dans leur opinion : leur esprit et leur caractère arrivent à une dureté froide, inflexible, silencieuse, sans explication ; c'est odieux, et on sent que c'est à jamais ainsi, et sans ressource.

Et comment pourrait-il en être autrement? Ils ne parlent

pas ; ils ne donnent pas même aux gens le plaisir de les entendre, encore moins le plaisir de leur parler : aussi il n'y a aucune entente entre eux et leurs collègues, aucun commerce ni d'esprit ni de cœur possible.

Je ne m'étonne pas que leurs collaborateurs disent quelquefois : Mais c'est un supplice que de vivre de la sorte dans une même maison. — Et là-dessus, non-seulement les esprits se révoltent, mais les cœurs se resserrent et se retirent à jamais.

Et on le conçoit : comment ce pauvre Supérieur attirerait-il à lui les cœurs ? Pour attirer à soi, il faut sortir de soi : l'homme sans cordialité n'en sort pas ; pour obtenir le cœur des autres, il faut donner le sien : un tel homme ne le donne jamais.

Quoi qu'il fasse, un homme dont le cœur ne s'ouvre point, ne verra jamais les cœurs s'ouvrir.

Il exige beaucoup, et il ne rend rien. Exiger toujours, donner peu, et rien pour adoucir les exigences, fait un joug vraiment trop lourd.

Aussi, ni les maîtres, ni les élèves, nul n'est à l'aise, tous sont à la gêne avec lui : il n'y a nulle expansion, nulle ouverture chez personne ; son ton habituel glace les âmes.

Mais la glace éteint toute flamme ; elle est contagieuse : si le feu ne la dissout pas, elle glace tout.

Et voilà pourquoi, avec un tel Supérieur, il n'y a plus une flamme possible, ni d'affection, ni d'émulation, ni de zèle : lui-même ne le sent-il pas ? Autour de lui tout se refroidit, tout s'éteint ; l'amour, la vie, l'ardeur, ne circulent plus dans cette maison.

Et lui-même, à des signes non équivoques, et quelquefois bien pénibles, il peut s'en apercevoir. Ainsi, les enfants ne l'entourent pas, ne vont pas à lui volontiers. Lui-même ne va pas à eux. Il ne les attire pas, il ne les charme pas, il ne leur inspire pas d'enthousiasme, pas d'élan, pas de confiance :

toutes choses indispensables dans l'Education de la jeunesse.

Il en est de même des maîtres : ainsi, il fait une invitation, on ne s'y rend pas ; il arrive au milieu d'une conversation, elle cesse à l'instant : la raideur, la contrainte, la gêne sont dans tous rapports avec lui.

En effet, non-seulement il ne parle pas, ne dit rien, ne témoigne aucune confiance ; non-seulement il n'est pas expansif, pas communicatif ;

Non-seulement il faut le deviner, se résoudre le plus souvent à ne savoir ni ce qu'il pense, ni ce qu'il veut ;

Mais quand il se décide à dire une parole, cela est si sec, si dur, si court, si brusque, qu'on ne l'entend même pas toujours bien.

Jamais il n'y a dans sa bouche aucune appellation affectueuse.

Il appelle les jeunes prêtres d'une maison, ceux même qu'il a élevés : Monsieur l'abbé, Monsieur ; sèchement, officiellement ; jamais : Mon ami. Et quelquefois il les traite, on dirait comme des esclaves, avec qui on n'a pas autre chose à dire que ; Faites ceci ou cela ; ou, pour me servir d'une expression que j'ai un jour entendue : « Il nous traite comme « des pierres carrées qu'on range là, et qui doivent s'y tenir. »

Comment parler, comment s'ouvrir, comment vivre avec un Supérieur ainsi fait ?

Aussi, on ne vit pas avec lui : on ne lui parle plus, on le laisse dans son isolement.

On aurait souvent des avis utiles, d'excellents conseils à lui offrir : on se garde bien de les lui porter, de le prévenir ; et lui se garde encore plus de les demander.

Quand, à la dernière extrémité, les Supérieurs dont je parle, consentent à recevoir un avis, uniquement par nécessité, c'est toujours sans aucun plaisir, sans aucune reconnaissance : et c'est un tel effort de part et d'autre, que nul n'a envie d'y revenir.

Ainsi, nul ne leur dit leur faute, et surtout nul ne leur dit leurs défauts : on est tenu trop à distance, et on ne les aime pas assez.

Cette raideur paraît encore, et tristement, dans leurs prédications, dans leurs lectures spirituelles. Leur parole paraît peut-être facile, assez intéressante; mais elle n'est pas vive, animée, saisissante, ni de haut intérêt par les vues. Surtout, l'âme n'y est pas, n'y paraît pas, et c'est pourquoi les âmes ne la sentent pas.

Du pied de l'autel même, ils ne persuadent pas. Il y a toujours en eux quelque chose d'étroit, de rétréci, de contraint, qui contraint les autres; en un mot, ils ne mettent jamais un cœur au large, ils n'épanouissent jamais rien, ni personne.

Je me trompe, ils sont quelquefois très-empressés, et même très-flatteurs, quand il s'agit des choses et des personnes étrangères: mais ils se renferment, dès qu'il s'agit d'eux, ou, s'ils font par hasard aux gens quelques amabilités, on n'y croit pas : on les sait sans cordialité, et on croit leurs avances politiques. Il veut nous capter, se dit-on.

Et si on va bien au fond des choses, on verra que c'est le sentiment rétréci de leur infériorité qui leur fait fuir de la sorte toute discussion, toute expansion.

Aussi, dans leur charge, n'aiment-ils que les détails matériels, qui ne résistent pas, et ne leur demandent pas d'explications.

Ils ont le goût des petites choses : les petites choses, c'est très-bien, mais il n'y faut pas d'excès; autrement, on s'y fatigue soi-même et les autres, et en fin de compte, on ne produit rien, c'est une réelle stérilité.

C'est peut-être parce que cette raideur d'esprit et de caractère n'est au fond qu'un esprit étroit, qui sent sa médiocrité, qui voudrait y suppléer et se défend comme il peut, qui sent sa stérilité et la dissimule ; c'est peut-être pour cela que leur autorité, leur fermeté, est surtout défensive.

Le fait est qu'ils l'employent surtout à se défendre eux-mêmes, à repousser toute attaque et mettre leur responsabilité matérielle à couvert.

Ils *laissent* les gens devenir au fond à peu près ce qu'ils *peuvent*, et faire à peu près ce qu'ils veulent, pourvu que *leur personne*, ou les choses dont ils sont *personnellement responsables*, ne souffrent pas.

Cette autorité défensive et négative est naturellement sèche, intéressée, pas active, ni secourable, ni prévenante : elle ne cherche pas les âmes : elle n'agit pas sur les âmes : elle n'atteint pas les cœurs ; elle n'encourage pas ; elle ne console pas ; elle n'éclaire pas ; elle n'avertit pas. Elle se contente à peu près, quand une affaire est finie extérieurement, *administrativement* : et cela pourtant, ce n'est presque rien.

Car dans l'Education sans doute l'administratif est important ; mais c'est un *corps sans âme, si le pastoral* y manque

L'administratif est nécessaire, mais le pastoral est bien plus nécessaire encore.

L'expansif doit remplacer ou du moins accompagner et adoucir le compressif.

Sans doute, les hommes qui travaillent avec un Supérieur peuvent n'être pas de parfaits instituteurs : mais c'est à lui à les former par l'exemple, non des formes, mais du fond.

Dans l'Education, tout est DÉFINITIVEMENT *intérieur ; l'extérieur* n'est que pour l'*intérieur*. La *forme* n'est que pour le *fond* : se contenter de la *forme* sans aller au *fond*, c'est ne rien faire et quelquefois tout perdre.

Vous vous contenterez d'une chose finie extérieurement, et vous dites : Tout est arrangé, tout va bien ; et puis vous n'y pensez plus. Vous n'y pensez plus, et vous aimez à n'y plus penser. — Et rien n'est arrangé, rien n'est fait ; et de ce que vous avez fait, que reste-t-il au fond des âmes ? rien, ou le mécontentement,

Qu'y a-t-il de plus contraire que cette manière de procéder

au *Principiis obsta;* et à cette autre grande règle de conduite morale, *Nil incuratum relinque?* Le *Principiis obsta*, qui prévient le mal; le *Nil incuratum*, qui le guérit tout entier.

Pour cela, il faut : 1° suivre tout de près avec zèle, et surtout le moral des enfants ; 2° ne laisser jamais rien de mal en doute et en arrière. Mais il est si pénible de constater un mal quelconque, tant de prétextes inavoués nous sollicitent à n'y pas croire, à rester tranquilles, à fermer les yeux, que c'est ici un vrai péril, surtout pour un Supérieur personnel, comme celui dont il est question en ce moment.

Pour guérir le mal, il ne suffit pas de le pallier ; le mal n'en subsiste, n'en grandit pas moins pour être couvert et négligé. La compression même ne suffit pas à le déraciner.

Mais pourtant c'est jusque-là qu'il faut aller, jusqu'à la racine, quoi qu'il en coûte, jusqu'aux âmes.

Vous croyez avoir tout fait, quand vous avez réprimé par telle ou telle parole, par telle ou telle manière. Vous n'avez rien fait pour les âmes, mais uniquement pour votre autorité personnelle de Supérieur ; rien guéri dans les âmes; vous les avez aigries.

Ah ! qu'on ne l'oublie jamais, c'est l'intérieur, le dévouement, qui est tout en une telle œuvre.

La compression étouffe tous les mouvements généreux, excite tous les mauvais soulèvements.

Indépendamment de la révolte qu'elle cause, elle est sans grâce pour agir sur les âmes. Sans grâce naturelle : il n'y a là nul charme, nulle persuasion; sans grâce surnaturelle : il n'y a nulle vertu efficace.

Tout ce triste caractère est juste le contraire de l'*Abnega temetipsum*, de l'*Ama et fac quod vis*, du *Suscipe infirmos*, de l'*Obsecro in visceribus Christi.*

Cette raideur, cette autorité si jalouse et si dure aboutit à révolter jusqu'aux plus jeunes enfants, jusqu'à leur inspirer les mots les plus irrespectueux contre un tel Supérieur.

Tous ces petits enfants, qui pourraient être si aimables, se conduisent mal ; et chose inouïe, les grands, les philosophes, qui sont d'ordinaire les modèles dans une bonne maison, se dépravent eux-mêmes chaque jour.

Qu'importe avec tout cela la politesse extérieure, les manières d'un homme bien élevé, si ce Supérieur est aimable seulement avec ceux qui n'ont avec lui que des rapports extérieurs? Je le veux bien, il a les formes, rien n'y manque, et pourvu qu'on n'y manque pas à son égard, tout va bien : mais le fond, le fond qui est tout, il ne s'en occupe pas ; que le fond soit blessé, peu lui importe, pourvu que la forme soit en sa faveur. Mais quelle place en tout cela reste-t-il au gouvernement des âmes?

Rien de tout cela ne fait ce qui est nécessaire, et ce qui se nomme *une grande autorité :* tout cela se fait et constate un homme avec lequel il faut être bien sur ses gardes ; car, qui s'y frotte, s'y froisse ; mais, chose étrange, et qui prouve bien d'ailleurs que tout ceci, comme je le disais, n'est qu'une faiblesse morale, c'est que cette raideur est mêlée de respect humain.

Au fond ce Supérieur est très-timide : timide pour le bien, timide contre le mal. Il craint d'aller au fait, de s'opposer au mal. Il craint les mauvaises affaires, les visages tristes et résistants. Il cache le mal tant qu'il le peut, à soi et aux autres, et souvent il le couve sans le vouloir, il le laisse grossir, empirer, et ce n'est que quand le mal éclate et devient un scandale, qu'il se décide à s'en occuper.

Par exemple, un enfant manque de respect à un maître, le Supérieur doit exiger immédiatement une réparation éclatante : eh bien, il craint que les parents ne prennent le parti de l'enfant ; il ne se sent ni le goût, ni la force de les persuader ; il ferme les yeux : le maître est profondément blessé, encore plus de cette connivence, que de la faute plus ou moins excusable de l'enfant ; l'enfant est encouragé

[illegible] et ses condisciples avec lui ; le [illegible] obligé de renvoyer dix enfants pour [illegible] corriger un ; et peut-être se décidera- [illegible] maître, en attendant le jour où il sentira [illegible] mieux de se décider à partir lui-même.

[illegible] Supérieurs faibles, par le secret plaisir de se [illegible] populaires et chers aux enfants, et sans apercevoir [illegible] conséquences de ce triste calcul, se constituent [illegible] de cour d'appel permanente contre les maîtres : [illegible] ne ruine plus sûrement l'autorité des maîtres et toute [illegible]. Chez les Supérieurs raides, cette connivence, sans [illegible] s'en rendent toujours bien compte, tient à des motifs [illegible] plus mauvais, et des résultats non moins pernicieux.

Tel est donc un Supérieur, chez qui la raideur et l'étroitesse remplace la largeur d'esprit et la cordialité de caractère : si nous avons insisté sur ce défaut, c'est qu'il est désastreux dans un Supérieur, et d'ailleurs ce contraste était nécessaire pour mettre dans toute leur lumière les grandes et indispensables qualités opposées.

CHAPITRE X

Encore de l'homme d'action. — Aperçu de ce que le Supérieur a à faire par lui-même.

Je voudrais maintenant entrer ici dans quelques détails sur l'action personnelle d'un Supérieur, et sans tout dire, c'est impossible, donner cependant une idée sommaire et pratique de ce qu'il doit faire par lui-même, le suivre dans les principales parties de sa surveillance et de son service, en un mot le montrer à l'œuvre.

Un Supérieur a affaire à tout le monde et doit s'occuper de tout : le dedans, le dehors, les parents, les maîtres, les élèves, l'état matériel, l'administration économique et financière de la maison, les études, l'enseignement religieux, les services les plus divers, tout réclame son attention et ses soins.

1° Et d'abord les relations avec les parents : C'est avec le Supérieur que les parents ont le plus souvent à traiter : il n'en est pas un qui ne demande à le voir et à s'entretenir avec lui : ils le désirent, et ils y ont droit; et c'est un devoir pour lui de s'y prêter, jamais sans doute au détriment d'autres devoirs plus impérieux, mais autant que cela est nécessaire, et avec toutes les condescendances possibles. Dans ces rapports, il est inutile de dire que le bon ton, l'urbanité des manières, une parfaite convenance extérieure, sont indispensables.

2° La correspondance : soit pour l'admission des enfants, soit pour les renseignements à demander ou à donner sur leur conduite : cette correspondance est considérable, et souvent très-délicate. Il est évident qu'un Supérieur doit répondre, et avec le soin le plus attentif, à toutes les lettres des parents, et souvent leur écrire le premier : ce n'est pas en vain qu'il est revêtu de leur autorité et partage leurs sollicitudes. Il y a dans la négligence à correspondre avec les parents une insouciance de son devoir et un mépris des personnes intolérable.

Mais tout cela n'est rien auprès des soins que lui impose sa charge dans l'intérieur de la maison, depuis le premier jour de l'année scolaire jusqu'au dernier.

Tout d'abord, et dès le premier jour des vacances, l'admission des enfants pour la prochaine année, les réparations de la maison, la préparation de toutes choses pour la rentrée, la rentrée elle-même lui créent des occupations : on l'y aide sans doute, mais il n'en doit pas moins veiller à tout

[illegible] qu'il faut que, plusieurs jours AVANT LA REN- [illegible] Supérieur ait entre les mains, parfaitement exacte [illegible] qu'il remette au Directeur, et à chaque Préfet : [illegible] de tous les *maîtres*, avec la fonction principale et [illegible] accessoires de chacun : *La liste des domestiques* [illegible] indication aussi de leurs fonctions, tant principales, [illegible] accessoires : *La liste des élèves*, classe par classe ;

C'est-à-dire tout ce qui constitue le personnel actif et passif de la maison :

Comme aussi tout ce qui constitue l'ordre et la place de chacun et de chaque chose : liste des dortoirs et de leurs divers présidents : ordre nominatif des présidences de récréations, de promenades, etc.;

Tout ce qui constitue l'ordre de toutes les études, de toutes les leçons publiques et privées, de toutes les classes ;

Enfin, tout ce qui regarde l'ordre spirituel et religieux : les divers catéchismes, les prédications, les confessions, etc.

4° Puis vient LE JOUR DE LA RENTRÉE : Ce jour est pour le Supérieur un des plus laborieux : non-seulement il doit être là, sur pied, du matin au soir, se prêtant à tout et à tous ; mais, dès la veille, il doit avoir, dans un conseil, assigné à chacun sa place et son rôle, afin que, sous sa présidence, la grande opération de la rentrée se fasse convenablement.

C'est surtout pendant les huit jours qui précèdent la rentrée, et les quinze jours qui précèdent la sortie, que le Supérieur et les Directeurs ont considérablement à faire.

Voilà pourquoi ils doivent rentrer quelques jours avant leurs confrères, et demeurer au moins trois jours au Séminaire après la sortie, afin que tout soit sans retard réglé convenablement, et la maison complétement en ordre.

5° LA RENTRÉE FAITE, l'année commence : quels labeurs vont se succéder pour le Supérieur ! les conseils, les prési-

dences d'exercices, les rapports avec les enfants, les inspections et surveillances de toutes sortes.

6° Les conseils : M. le Supérieur, ainsi que nous l'avons déjà dit, tient *de fréquents conseils*, soit avec MM. les Directeurs seulement, soit avec tous MM. les Directeurs et Professeurs réunis.

Dans les quinze premiers jours de l'année et les quinze premiers jours de juillet, les conseils de Directeurs sont très-fréquents.

Il tient conseil *chaque jour* avec MM. les Directeurs, pendant les examens et les retraites, à une heure fixée ;

Le conseil général a lieu une fois la semaine, tous les dimanches, le matin pour MM. les Directeurs, et l'après-midi pour MM. les Professeurs ;

MM. les Directeurs ont de plus avec M. le Supérieur un conseil chaque semaine, à un jour et une heure déterminés.

Nous avons traité à part des conseils, et dit comment ils sont l'âme de la maison : c'est là que se souffle la flamme du zèle, et que tout mal est recherché, combattu, réparé, tout bien excité et soutenu. Mais l'âme des conseils, c'est le Supérieur : leur tenue, leur direction, ce qu'il y faudra dire ou ne pas dire, proposer ou empêcher, demander ou communiquer, doit être sa constante préoccupation. Le bien qui résulte des conseils est immense ; mais c'est à condition que le Supérieur y apportera une grande préparation et quelquefois un grand art.

7° Les présidences : il y a chaque semaine les *notes*, chaque jour la *lecture spirituelle* : nous en traiterons bientôt spécialement et longuement ; nous dirons seulement ici que M. le Supérieur *préside* lui-même.

La lecture des notes générales et supplémentaires : ceci est une chose capitale et qui n'appartient qu'à lui ;

La lecture spirituelle, où il donne tous les avis relatifs à la piété, à la discipline, aux études, à la santé, accompagn

[illegible] de reproche, de louange, d'encoura-
[illegible] est le centre d'action de toute la mai-
[illegible] maîtres doivent y être présents ; et rien ne
[illegible] avec plus de soins par le Supérieur.

[illegible] *règlement*, deux fois par an, pendant un
[illegible] rentrée, pendant quinze jours après Pâques ; c'est
[illegible]

[illegible] M. Le Supérieur préside encore :

LES RETRAITES ; c'est la grande époque du renouvellement des âmes.

Le Supérieur, pasteur et père, doit montrer par sa présence qu'il y a là un intérêt souverain : son absence serait un scandale, qui déterminerait l'absence de tous les maîtres.

Quand le Supérieur d'une maison et tous les maîtres suivent avec recueillement et gravité tous les exercices d'une retraite, il n'y a bientôt plus là qu'un cœur et qu'une âme sous la main et l'action de Dieu. Les résultats deviennent admirables.

9° Le Supérieur préside encore LES OFFICES ; évidemment, la place du Supérieur est là, comme pasteur.

10° Il préside enfin LES REPAS : sa présence y est essentielle pour l'inspiration du bon ordre, de la convenance, et du bon esprit des enfants.

S'il dînait souvent chez lui en particulier, cette désertion du réfectoire de la communauté ne pourrait produire qu'un effet fâcheux.

11° Puis il y a LES SURVEILLANCES, LES INSPECTIONS : elles sont sans nombre : elles sont de tous les jours et de toutes les heures, et *elles ont trait à tout :* administration matérielle de la maison, discipline, étude, santé, propreté, et service des élèves, conduite morale, et par-dessus tout, piété.

2° Quant à l'ADMINISTRATION MORALE ET MATÉRIELLE de la maison, M. le Supérieur examine personellement : 1° les rapports que MM. les Directeurs lui font chaque semaine

sur les diverses branches de l'administration dont ils sont chargés. 2° Les registres de l'économat de temps en temps, et particulièrement le livre de caisse, qu'il arrête tous les quinze jours; le compte des vacances, le 15 octobre; la recette, quinze jours après l'envoi des bulletins; et enfin les réparations et travaux à faire chaque année pendant les vacances.

13° QUANT A LA SANTÉ et au service des enfants, le Supérieur doit avoir l'attention et la tendresse d'un père, et ne pas craindre d'entrer dans les détails les plus minutieux.

La santé dépend beaucoup de la nourriture, de l'exercice, de la propreté et du bon air.

La nourriture doit être simple, mais bonne, solide et réglée; il faut prendre ce qu'il y a de plus sain en tout genre.

Il ne suffit pas que le Supérieur soit lui-même désintéressé et généreux, il faut qu'il inspire les mêmes sentiments à ceux qui travaillent sous ses ordres, et qu'il surveille attentivement tout le service.

Il faut donc que le Supérieur examine souvent par lui-même les mets et les plats des élèves;

L'éclairage et le chauffage;

Le bon air de la maison, les vasistas : ce soin est essentiel et d'ordinaire trop négligé. Cependant c'est l'oracle de la médecine. Hyppocrate lui-même qui a dit : Le bon air, c'est la nourriture de la vie, *aer pabulum vitæ*. On ne songe pas assez que dans des salles remplies par cent, deux cents enfants, l'air est bientôt vicié, et qu'il est essentiel de le renouveler. Je suis convaincu que le dépérissement des santés dans bien des écoles, et même dans des maisons fort importantes, tient en grande partie à la négligence sous ce rapport.

14° M. le Supérieur *visite encore personnellement* :

LES DORTOIRS, au moins une fois par semaine le matin, au moins une fois par semaine le soir;

[illegible], avant ou après les promenades :

[illegible] dans l'après-midi, avec l'économe.

[illegible] messiques.

[illegible] les mois les notes des trousseaux incom-

[illegible] cessaire, ou l'imprévoyance des enfants ; et

[illegible] pour les familles.

[illegible] INFIRMERIE, il la visite tous les jours, lors-

[illegible] malades. C'est son devoir impérieux : il est père,

[illegible] mère. [illegible] le l'infirmerie doit lui être remis

[illegible] tous les matins, après la messe, par le président

[illegible] l'infirmerie. D'autres, sans doute, sont chargés de tous les

[illegible] de l'infirmerie ; mais il y doit sans cesse veiller lui-

[illegible].

[illegible] professeurs sont aussi ses enfants, le Supérieur doit

[illegible] traiter en père, c'est pourquoi :

Il ne doit pas manquer de les visiter tous les jours, quand

[illegible] sont malades,

comme aussi les quinze premiers jours de l'année, les

quinze derniers, et dans le cours de l'année, de temps à

autre, il doit les voir et s'enquérir s'il leur manque quelque

chose. Ce sont de tels égards qui les touchent et resserrent

entre eux et lui les liens de la confiance et de l'affection.

Les études sont aussi une des plus grandes préoccu-

pations d'un Supérieur, et bien que la direction en soit con-

fiée à un Préfet spécial, le Supérieur ne peut en rien y rester

étranger, et ne pas les suivre de très-près par lui-même.

Il doit donc, de temps en temps, lorsqu'il le juge

utile, visiter les classes, ou y envoyer M. le Préfet des études.

Cette visite lui apprend comment les leçons sont récitées,

les explications données, les devoirs corrigés, et met tout le

monde sur ses gardes, maîtres et élèves.

Il ne doit pas manquer de rendre compte de cette visite à

la lecture spirituelle.

Il visite de même les SALLES D'ÉTUDES, quand il le juge bon :

c'est étonnant comme la possibilité, comme le soupçon et l'attente de cette visite contribuent à tenir les enfants en éveil.

Il visite aussi LES CATÉCHISMES tous les mois, à diverses heures;

Et les CONGRÉGATIONS, à diverses époques de l'année.

18° Il doit se faire remettre, toutes les semaines, DES COPIES du premier, du dernier, et quelques autres de la composition. — Comme aussi, de temps en temps, LES ANALYSES de catéchisme; LES PROGRAMMES D'EXAMEN, soit des cours supplémentaires, soit des autres, avant chaque examen; LES NOTES avant qu'on en fasse lecture publique, afin de les faire corriger, si besoin est; LES CAHIERS DE DEVOIRS ET D'HONNEUR, tous les mois au moins.

19° M. le Supérieur devra ASSISTER A TOUS LES EXAMENS, depuis le premier moment jusqu'au dernier, étudier à fond les programmes, les comparer avec le plan d'études et entre eux : c'esl le grand moyen de connaître les élèves et les professeurs.

20° LA DISCIPLINE : quelle attention personnelle elle exige du Supérieur ! C'est ici surtout qu'il ne se peut pas contenter des rapports des autres, et ne voir jamais que par leurs yeux. Voilà pourquoi :

Il va le plus possible dans LES RÉCRÉATIONS avec les enfants. C'est là un de ses grands moyens d'action : voir les enfants en récréation, causer et jouer quelquefois avec eux. Le respect n'y perd rien, et l'affection y gagne prodigieusement.

Un coup d'œil fréquent sur ce qui se nomme les MOUVEMENTS ET LES PASSAGES sera aussi de sa part bien nécessaire.

Il est particulièrement bon que de temps en temps, il se trouve sur le *passage* des classes, à l'aller ou au retour des enfants. Il se rend ainsi compte de l'exactitude de MM. les professeurs, en même temps que de la tenue des élèves.

21° LES SORTIES étant d'une grande importance, il doit voir

attentivement le tableau des sorties la veille de la sortie, et le rapport sur les sorties, le jour suivant.

22° J'ajouterai que les INSTRUMENTS MATÉRIELS pour aider la mémoire, sont indispensables anx fonctions du Supérieur, et ne doivent pas être négligés. C'est pourquoi je note ici, et avec une attention particulière, que le Supérieur et les Directeurs doivent avoir chacun un *Agenda* pour les notes de chaque jour, où se trouve en tête:

1° La liste du personnel des maîtres et les fonctions de chacun;

2° *Item* des frères et des sœurs, s'il y en a;

3° *Item* des domestiques;

4° La liste de tous les élèves, classe par classe;

5° Puis une liste *alphabétique,* où soient: — les noms de baptême et de famille — âge — classe — prix de pension — congrégation — académie, etc.

Chaque professeur doit avoir un petit carnet, un petit *Agenda* avec ces listes.

Et pour être plus sûr que ce soin ne sera pas négligé, le Supérieur ne doit pas s'en reposer sur les maîtres; mais il doit ordonner, faire faire lui-même tous ces carnets, et les remettre à chacun, la veille de la rentrée au plus tard.

C'est ainsi que le Supérieur et ses collaborateurs arrivent à connaître promptement et parfaitement tous leurs élèves, chacun en particulier, selon la parole: *Agnosce vultum pecoris tui:* chose difficile, mais chose capitale, pour suivre chaque enfant de près et leur être utile à tous,

23° SUIVRE LES ENFANTS: qu'est-ce à dire? c'est non-seulement savoir bien ce que chacun d'eux devient, ce qu'il fait, où il en est; mais encore ce qu'il y a à faire pour lui, eu égard à ses dispositions spéciales, à son caractère, à ses défauts, à ses qualités, aux dangers particuliers qu'il court; enfin ce qu'il faut à chaque moment imaginer et entreprendre pour le ramener au bien ou l'y maintenir. Suivre et

poursuivre partout chaque enfant, voilà, certes, le grand devoir de tous les hommes qui s'occupent de l'Education, mais du Supérieur plus que de tous les autres.

24° Autant donc que ses occupations le lui permettront, il entrera EN RELATIONS DIRECTES AVEC LES ENFANTS, pour tout ce qui tient à leur direction morale, et il n'omettra rien pour les engager à s'ouvrir à lui. Pour cela, il faut qu'il encourage tellement la franchise, qu'on ne craigne nullement de lui révéler les peines les plus profondes de son cœur, comme à un père.

C'est dans ces conversations intimes qu'un Supérieur peut faire à ses enfants le plus de bien réel. Ces rapports entre le Supérieur et les élèves n'existent guère en dehors des maisons religieuses, et c'est là un des avantages les plus précieux et les plus incontestables de l'Education donnée par le clergé. Rien ne réalise mieux l'idée qu'on aime à se faire de l'Education, que cette étude et cette pénétration profonde des âmes, résultat de la confiance réciproque de l'enfant et du maître, l'un laissant voir, découvrant même tout le fond de son cœur. l'autre à la faveur de ces ouvertures sincères ou confiantes, pénétrant là où l'œil ne pénètre pas, portant secours à des maux qu'un autre ne verrait pas, façonnant ainsi cette jeune âme par l'encouragement, par le conseil, par le reproche, par le respect, par l'affection, faisant enfin ce qu'il y a de plus délicat et de plus décisif dans l'œuvre de l'Education. Tout Supérieur digne de sa mission doit comprendre combien ces entrevues intimes donnent de prise sur l'âme des enfants, et sentir qu'il y a là un de ses plus sérieux devoirs, le devoir même de la paternité, et un des plus nécessaires comme des plus utiles emplois de son temps.

C'est pourquoi le Supérieur devra employer ses moments libres, dès le commencement de l'année, à voir les nouveaux élèves, à les interroger avec soin, sur leur première commu-

nion, leur vocation, leur piété, leur moralité, leur travail, leurs antécédents, enfin sur tout ce qui peut lui donner une connaissance approfondie de chaque enfant. Dans le cours de l'année, on continuera à les voir souvent.

Il serait bon qu'un Supérieur eût des heures, plusieurs chaque semaine, pendant une étude où tous les enfants qui ont à lui parler pussent venir le trouver.

Le Supérieur ne doit même pas manquer de faire venir, *motu proprio*, les enfants qui ont fait quelque faute, ou éprouvé quelque malheur, quelque chagrin, afin de les consoler, de les relever.

Voilà un simple coup d'œil sur ce que le Supérieur a à faire par lui-même, et dont il ne doit se reposer sur personne.

Pour tout cela, pour cette action si vaste, pour cette surveillance universelle, pour cette attention à tout et à tous, il est inutile d'ajouter que le Supérieur doit parfaitement connaître tous les règlements de la maison, les plans d'étude, les plans d'instruction chrétienne, les règlements des directeurs, des professeurs, des congrégations, des catéchismes, des domestiques, des coutumiers, et en presser l'exécution.

Mais pour tout cela, quelle activité, quelle vigilance, quelle constance et quelle suite ne faut-il pas!

On le voit, un Supérieur est éminemment *un homme d'action.*

Toutefois il ne peut pas tout faire, il ne doit pas tout entreprendre; et il y a ici un écueil que nous devons signaler.

CHAPITRE XI

Le Supérieur ne peut pas, ne doit pas vouloir tout faire par lui-même.

I

Par le simple exposé qui précède, tout incomplet qu'il soit, de ce que le Supérieur doit faire par lui-même, on peut déjà se former une idée de l'étendue et de l'importance de sa tâche : *elle est immense* : c'est pourquoi, s'il doit la remplir tout entière, il est bien essentiel aussi que par un zèle mal-entendu il ne la complique pas.

En effet, quoique le Supérieur doive être un homme de détail dans une œuvre, on ne saurait trop le redire, où le détail est tout ; cependant il ne peut pas tout faire par lui-même, et il est bien obligé nécessairement de s'en remettre pour une foule de choses à ses collaborateurs ; et cela, sous peine de se laisser absorber par la multitude des détails, et de se rendre impossible la direction de l'ensemble.

Mais il y a là un danger auquel sont exposés naturellement les hommes d'action et de zèle.

Par amour de l'œuvre, par amour du bien, on se laisse entraîner ; on est, je ne sais comment, tenté de ne pas croire les choses bien faites, si elles sont faites par d'autres : l'inquiétude alors saisit, un certain besoin d'agir tourmente, c'est comme une sorte de fièvre. Et puis, il faut le dire, tout le monde s'adresse à vous ; on aime mieux cela, les choses vont plus vite ainsi, et il n'est pas facile pour un Supérieur de repousser les gens qui viennent à lui, et d'écarter les af-

[illegible] que moment ; et à mesure qu'elles [illegible] peuple, qu'ils te renvoient, sans [illegible] *quidquid autem majus est refe-* [illegible] et fassent le reste, *et ipsi* [illegible] avec d'autres, à charge te sera [illegible] *partito in altos mere.* »

[illegible] précisément ce que je dirai aux Supérieurs. [illegible] est du gouvernement d'une maison [illegible] gouvernement d'un peuple. Je le sais pour l'avoir [illegible] du monde qu'une maison d'Éducation [illegible] sans nombre, les sollicitudes infinies. [illegible] outre de la justice et une immense [illegible] vous voulez tout faire, vous occuper de tous les de- [illegible] le fardeau de toutes ces sollicitudes, mettre [illegible] vous préoccuper de tout. Eh bien ! cela est [illegible] travail excessif, insensé, [illegible] d'un homme, vous suc- [illegible] Écouter ce que Jethro dit à [illegible] Vous avez des auxiliaires, des [illegible] vous, des préfets de discipline, d'étu- [illegible] laissez-leur faire leur besogne, et conten- [illegible] Le détail, les petits soins, c'est leur [illegible] principal, les grandes sollicitudes, les [illegible] à la tâche d'un Supérieur. Les petits [illegible] inévitablement aux grands. Vous vous noie- [illegible] multiplicité d'occupations secondaires et [illegible] et tandis que vous feriez les [illegible] vous laisseriez périr les grandes.

[illegible] avec Jethro : la grande occupation [illegible] doit être la sollicitude pastorale, le soin des [illegible] *in his quæ pertinent ad Deum* : suivre [illegible] marchent pas bien, les voir, leur parler avec [illegible] les soutenir, les relever ; les faire suivre aussi par [illegible] professeur, président d'étude, etc., faire

en sorte qu'ils ouvrent leur cœur à leurs parents sur ce qui les empêche de se bien conduire, et obtenir que les parents leur répondent, viennent les voir, les encouragent : voilà la vraie tâche du Supérieur, et ce en quoi nul ne le peut remplacer. Quant au reste, discipline, études, économat, ce n'est pas tant ce qu'il fait que ce qu'il fait faire qui est important ; pour tout cela, sa grande action est de faire agir ses collaborateurs. Autrement, il est écrasé : il agit mal, et ne fait rien, et personne ne faisant par ses ordres, rien ne se fait ou tout se fait de travers.

La même leçon, fondée sur la nature des choses, sur l'ordre providentiel, fut donnée un peu plus tard par Dieu lui-même à Moïse. Le peuple murmurait au désert : indocile et grossier, il se plaignait de la nourriture, il voulait de la viande, il en demandait à grands cris. Fatigué de ses cris, Moïse se plaint à Dieu. Tout à l'heure il succombait sous la multitude des affaires, sous l'importunité de tout un peuple : il succombe en ce moment sous son indocilité et sa révolte.

Hélas ! un pauvre Supérieur se trouve bien souvent ausssi accablé sous le double et triple fardeau des sollicitudes, des injustices et des ingratitudes de ceux auxquels il a dévoué sa vie ; et il lui est bien triste d'avoir à dire à Dieu comme Moïse :

« Pourquoi avez-vous affligé votre serviteur, et mis sur lui « le poids de toute cette multitude ? *Cur afflixisti servum « tuum, et cur imposuisti pondus universi populi hujus super « me?* Les ai-je donc conçus et engendrés, pour que vous « me disiez : Porte-les dans ton sein, comme une nourrice « son enfant, et conduis-les à la terre que j'ai promise par « serment à leurs pères ? *Numquid ego concepi omnem hanc « multitudinem, aut genui eos, ut dicas mihi : Porta eos in « sinu, sicut portare solet nutrix infantulum, et defer in ter- « ram pro qua jurasti patribus eorum.* Je ne puis seul sou-

[illegible]

[illegible] Nest-ce [illegible] doivent [illegible] son fardeau? [illegible] homme; cet [illegible] bientôt [illegible]

[illegible] et plus frap- [illegible]

[illegible] qu'on em- [illegible] on croit [illegible] on ren- [illegible] on le sent [illegible] une mul- [illegible] que la peine écra- [illegible] s'attriste, on [illegible] que répond Dieu? [illegible] d'Israël, dont tu [illegible] et conduis-les [illegible] et fais-les se tenir

« là debout avec toi : *Congrega mihi septuaginta viros ex* « *senibus Israël, quos tu nosti quod sint populi senes ac ma-* « *gistri, et duces eos ad ostium tabernaculi fœderis, faciesque* « *ibi stare tecum;* et je viendrai à ton secours : je descen- « drai moi-même, et je te parlerai, et je prendrai de ton es- « prit, et je le leur donnerai, afin qu'ils soutiennent avec toi « le fardeau du peuple, et que tu ne succombes pas sous le « poids, en le portant seul : *Et descendam, et loquar tibi,* « *et auferam de spiritu tuo, tradamque eis, ut sustentent te-* « *cum onus populi, et non tu solus graveris.* »

J'ai la confiance que plus d'un Supérieur méditera ces paroles avec consolation, et comprendra que si le Supérieur doit s'occuper du détail, puisque cela en Education est nécessaire, il ne doit pas cependant s'y absorber,

Que tout bon et zélé Supérieur ait donc, comme Moïse, des hommes formés par lui, pleins de son esprit et de son zèle, qui l'assistent, qui le secondent : alors, selon les paroles de Jethro, la charge divisée entre plusieurs ne sera plus accablante ; ou, selon les paroles de Dieu lui-même, les hommes pleins de l'esprit du Supérieur soutiendront avec lui le fardeau, et il ne succombera pas comme il faisait, lorsqu'il voulait le porter seul.

III

Il est d'ailleurs bien facile de se rendre compte des raisons qui établissent la nécessité d'une sage division et répartition du travail entre le Supérieur et les hommes qui sont avec lui.

Fénelon les a très-bien senties, ces raisons, et admirablement expliquées au duc de Bourgogne ; Bossuet aussi, dans sa Politique sacrée composée pour le Dauphin. J'ai déjà eu occasion de dire que nul ne m'a été plus utile pour me faire comprendre le gouvernement d'une maison d'Education, et

semble de chaque chose; mais il ne peut pas entreprendre d'être à lui seul préfet de discipline, préfet des études, préfet de religion, économe. L'impulsion, la surveillance, le contrôle le regardent; l'exécution, les détails, il les confie, il les demande à d'autres, à jour et à heure fixes, et il se fait obéir, avec bonté sans doute, mais avec précision et exactitude. « Le suprême et parfait gouvernement consiste à gou-« verner ceux qui gouvernent, dit encore Fénelon. C'est mer-« veilleusement gouverner que de choisir et d'appliquer selon « leurs talents ceux qui gouvernent; il faut les observer, les « éprouver, les modérer, les corriger, les animer, les élever, « les changer de place, et les tenir toujours sous sa main. »

Cette immixtion du Supérieur en toutes choses aurait d'ailleurs d'autres grands inconvénients. D'abord, comment ne gênerait-elle, ne blesserait-elle même pas les maîtres, qui manqueraient, en la présence perpétuelle du Supérieur, de la liberté d'action nécessaire, et qui croiraient que le Supérieur manque à leur égard de la confiance à laquelle ils ont droit!

Et puis surtout, en fatiguant les autres, le malheureux Supérieur ne se fatiguerait-it pas lui-même, et ne s'épuiserait-il pas physiquement et moralement?

A un tel labeur la pauvre machine humaine ne saurait longtemps résister : « Non-seulement, dit Fénelon, l'effort « d'un grand travril épuise, mais encore *une suite d'occu-« pations tristes et gênantes accablent insensiblement : l'en-« nui et la sujétion minent sourdement la santé. Il faut se « relâcher et s'égayer. La joie met dans le sang un baume « de vie.* La tristesse dessèche les os; c'est le Saint-Esprit « même qui nous en avertit.[1] »

1. Fénelon écrivait une autre fois : « Point de remède, un peu de repos, « de liberté et de gaîté d'esprit. Ce qui mettra votre esprit au large, sou-« lagera aussi votre corps, et soutiendra votre santé. La joie est un baume « de vie qui renouvelle le sang et les esprits. La tristesse, dit l'Écriture, « dessèche les os. »

LIV. [illegible] — LE SUPÉRIEUR.

[illegible] le plus [illegible], c'est que ce Supérieur, en [illegible] des autres, se mettrait bientôt hors d'état [illegible] de l'épuisement physique et de l'affais- [illegible] serait été, résulteraient inévitablement [illegible] insouciance pour les plus importantes [illegible].

[illegible] examiner tout par soi-même, dit Fénelon, c'est [illegible], c'est se livrer à une jalousie de [illegible] le temps et la liberté d'esprit néces- [illegible] grandes choses. Pour former des desseins, [illegible] esprit libre et reposé ; il faut penser à son [illegible] dégagement d'affaires épineuses. » [illegible] pour maintenir le bon gouvernement de sa [illegible] parmi les maîtres, [illegible] du travail et de la piété parmi les [illegible] manier les esprits, ter- [illegible] qui surgissent sans cesse, a besoin [illegible] en moyens, en ressources : il y a [illegible] des prévisions à avoir ; [illegible] pour tout cela une liberté d'esprit [illegible] homme surchargé, surmené, perdu [illegible] quelque tactilité qu'on [illegible] Fénelon le dit ad- [illegible] est comme la [illegible] » Lorsque, [illegible] il sera nécessaire d'agir [illegible] avec énergie, le pauvre Supérieur [illegible] incapable.

[illegible] Supérieur prévoit, embrasse de son [illegible] de sa maison, et ne songe pas [illegible] à l'affaire présente, mais à la [illegible]. C'est pour cela que nous lui de- [illegible] la générosité d'esprit, les vues [illegible] d'œil. « Mais, dit encore Féne-

« lon, ceux qui gouvernent par le détail sont toujours déter-
« minés par le présent, sans étendre leurs vues sur un avenir
« éloigné: ils sont toujours entraînés par l'affaire qui vient
« où ils sont, et cette affaire étant seule à les occuper, elle
« les frappe trop, elle rétrécit leur esprit. Cette préoccupa-
« tion des détails expose un Supérieur à des vues fausses, à
« des jugements erronés sur une situation, à des mesures
« hasardées ou précipitées, où ne tombe pas un homme qui
« voit de plus haut et d'un point de vue plus général. On ne
« juge sainement des affaires que quand on les voit toutes
« ensemble. »

C'est pour cela que les gens qui gouvernent par le détail, sont nécessairement médiocres. « C'est là, disait encore Fé-
« *neton, un caractère d'esprit court et subalterne: quand*
« *on est né avec ce génie borné au détail, on n'est propre*
« *qu'à exécuter sous autrui.* »

Et empruntant aux beaux-arts une comparaison pleine de justesse, il ajoutait:

« Celui qui, dans un concert, ne chante que certaines
« choses, quoiqu'il les chante parfaitement, n'est qu'un chan-
« teur; celui qui conduit tout le concert, et qui en règle à la
« fois toutes les parties, est le seul maître de musique. Tout
« de même celui qui taille les colonnes, ou qui élève un côté
« d'un bâtiment, n'est qu'un maçon: mais *celui qui a pensé*
« *tout l'édifice*, et qui en a toutes les proportions dans sa tête,
« *est le seul architecte*. Ainsi ceux qui travaillent, qui expé-
« dient, *qui font le plus d'affaires*, sont ceux qui gouvernent le
« moins; *ils ne sont que les ouvriers subalternes. Le vrai gé-*
« *nie qui conduit tout, est celui qui, ne faisant rien, fait tout*
« *faire, qui pense, qui invente, qui pénètre dans l'avenir, qui*
« *retourne dans le passé; qui arrange, qui proportionne, qui*
« *prépare de loin; qui se roidit sans cesse pour lutter contre*
« *la fortune*, comme un nageur contre le torrent de l'eau: *qui*
» *est attentif nuit et jour pour ne laisser rien au hasard.*

Ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est que ce Supérieur, en faisant la besogne des autres, se mettrait bientôt hors d'état de faire la sienne. De l'épuisement physique et de l'affaissement moral où il serait jeté, résulteraient inévitablement l'impuissance et l'insouciance pour les plus importantes affaires.

« Vouloir examiner tout par soi-même, dit Fénelon, c'est « défiance, c'est petitesse, c'est se livrer à une jalousie de « détails qui consume le temps et la liberté d'esprit nécessaires pour les grandes choses. Pour former des desseins, « il faut avoir l'esprit libre et reposé; il faut penser à son « aise, dans un entier dégagement d'affaires épineuses. »

Un Supérieur, pour maintenir le bon gouvernement de sa maison, pour entretenir l'activité et le zèle parmi les maîtres, l'émulation des études, du travail et de la piété parmi les élèves, pour prévenir les désordres, manier les esprits, terminer les difficultés qui surgissent sans cesse, a besoin d'être un homme fécond en moyens, en ressources : il y a des combinaisons, des calculs à faire, des prévisions à avoir; mais qui ne sent qu'il faut pour tout cela une liberté d'esprit que n'aura jamais un homme surchargé, surmené, perdu dans les détails, quelque souplesse, quelque facilité qu'on lui suppose pour porter ce lourd bagage? Fénelon le dit admirablement : « Un esprit épuisé par le détail est comme la « lie du vin qui n'a plus ni force, ni délicatessse. » Lorsque, dans les occasions importantes, il sera nécessaire d'agir avec vigueur, de parler avec énergie, le pauvre Supérieur se trouvera tout à coup absolument incapable.

Il faut surtout qu'un Supérieur prévoie, embrasse de son regard la marche générale de sa maison, et ne songe pas seulement au moment actuel, à l'affaire présente, mais à la suite et à tout l'ensemble. C'est pour cela que nous lui demandions tout à l'heure la générosité d'esprit, les vues larges, le rapide et sûr coup d'œil. « Mais, dit encore Féne-

« lon, ceux qui gouvernent par le détail sont toujours déter-
« minés par le présent, sans étendre leurs vues sur un avenir
« éloigné; ils sont toujours entraînés par l'affaire du jour
« où ils sont, et cette affaire étant seule à les occuper, elle
« les frappe trop, elle rétrécit leur esprit. Cette préoccupa-
« tion des détails expose un Supérieur à des vues fausses, à
« des jugements erronés sur une situation, à des mesures
« hasardées ou précipitées, où ne tombe pas un homme qui
« voit de plus haut et d'un point de vue plus général. On ne
« juge sainement des affaires que quand on les voit toutes
« ensemble. »

C'est pour cela que les gens qui gouvernent par le détail, sont nécessairement médiocres. « C'est là, disait encore Fé-
« neton, un caractère d'esprit court et sulbaterne : quand
« on est né avec ce génie borné au détail, on n'est propre
« qu'à exécuter sous autrui. »

Et empruntant aux beaux-arts une comparaison pleine de justesse, il ajoutait :

« Celui qui, dans un concert, ne chante que certaines
« choses, quoiqu'il les chante parfaitement, n'est qu'un chan-
« teur ; celui qui conduit tout le concert, et qui en règle à la
« fois toutes les parties, est le seul maître de musique. Tout
« de même celui qui taille les colonnes, ou qui élève un côté
« d'un bâtiment, n'est qu'un maçon : mais *celui qui a pensé*
« *tout l'édifice*, et qui en a toutes les proportions dans sa tête,
« *est le seul architecte*. Ainsi ceux qui travaillent, qui expé-
« dient, qui font le plus d'affaires, sont ceux qui gouvernent le
« moins ; ils ne sont que les ouvriers subalternes. *Le vrai gé-*
« *nie qui conduit tout, est celui qui, ne faisant rien, fait tout*
« *faire, qui pense, qui invente, qui pénètre dans l'avenir, qui*
« *retourne dans le passé ; qui arrange, qui proportionne, qui*
« *prépare de loin ; qui se roidit sans cesse pour lutter contre*
« *la fortune*, comme un nageur contre le torrent de l'eau ; *qui*
» *est attentif nuit et jour pour ne laisser rien au hasard.*

« Croyez-vous qu'un grand peintre travaille assidûment de-
« [illegible] jusqu'au soir, pour expédier plus promptement
« [illegible] ses ouvrages? Non; cette gêne et ce travail servile
« [illegible] tout le feu de son imagination : *il ne travaille-*
« *[illegible] pas de génie; il faut que tout se fasse comme par saillies,*
« suivant que son génie le mène, et que son esprit l'excite.
« Croyez-vous qu'il passe son temps à broyer les couleurs et à
« préparer des pinceaux? Non, c'est l'occupation de ses élè-
« ves. *Il se réserve le soin de penser;* il ne songe qu'à faire *des*
« *traits hardis qui donnent de la noblesse, de la vie et de la*
« *passion à ses figures.* Il a dans la tête les pensées et les sen-
« timents des héros qu'il veut représenter; il se transporte
« dans leurs siècles et dans toutes les circonstances où ils
« ont été. A cette espèce d'enthousiasme il faut qu'il joigne
« une sagesse qui le retienne; que tout soit vrai, correct, et
« proportionné. Concluez donc que *l'occupation d'un roi*
« *doit être de penser, de former des grands projets, et de*
« *choisir les hommes propres à les exécuter sous lui.* »

Donc, pour conclure, qu'un Supérieur ne se laisse pas entraîner par son ardeur naturelle, et ne se livre pas sans prudence et sans retenue à la fougue de son zèle. Qu'il n'épuise pas, en petites choses, en vains détails, une énergie et une vigueur que tant et de si importants labeurs réclament. Ne pouvant tout faire, qu'il ne l'entreprenne pas; mais sachant discerner, avec une sagesse également éloignée d'une intempérante ardeur et d'un secret amour du repos, ce qui réclame son action, ce qu'il doit laisser faire aux autres, qu'il y applique toutes les forces de son esprit et toute la puissance de sa volonté. Qu'il se donne, comme le disait si bien Fénelon, *le temps de penser;* qu'il se connaisse en hommes; qu'il les choisisse et les dirige; qu'il ait le haut talent de donner l'impulsion, de mettre en mouvement, de faire agir: c'est là son grand art et son grand devoir. Que

pour cela son esprit soit toujours calme, libre, élevé, fécond, puissant; sa vue étendue et sûre ; sa décision nette et ferme. Ainsi sa maison aura véritablement une tête, un chef, et marchera : autrement elle serait ce char que laisse aller au hasard une main qui ne sait pas tenir les rênes, ou cette barque sans gouvernail que ballottent les vents et les flots.

C'est pour la consolation et l'encouragement des Supérieurs en leur rude tâche, que je suis entré dans tous ces détails. Je termine et résume tout cela par un mot charmant de saint François de Sales, empreint de son ordinaire bon sens et de son exquise délicatesse. Voici ce que cet aimable saint écrivait à un Supérieur de communauté : Il faut prendre « du repos, et du repos suffisamment, laisser amoureuse- « ment du travail à d'autres, et ne vouloir pas avoir toutes « les couronnes; le cher prochain sera tout aise d'en avoir « quelques-unes. »

CHAPITRE XII

Comment le Supérieur doit faire agir les autres, et former des hommes d'action.

Il nous reste à exposer maintenant, pour terminer ce premier livre, ce qu'il y a peut-être de plus essentiel, de plus difficile, et aussi de plus fécond dans la charge du Supérieur. Il doit former des hommes d'action.

Quelle que soit l'étendue et la nécessité de sa propre action, ce qu'il a à faire faire aux autres, est bien plus considérable que ce qu'il a à faire par lui-même. Agir, c'est beaucoup; faire agir, c'est plus encore; mais ce n'est pas un talent vulgaire. On peut être actif, et ne savoir pas imprimer son

[illegible] telle activité, quelque grande qu'elle soit, si [illegible] personnelle, si elle ne se communique pas, si [illegible] pas, n'est pas celle qu'il faut dans un Supérieur. Il faut à un Supérieur une activité assez vive pour [illegible] impulsion, pour mettre tout en mouvement. Ne pouvant tout faire, comme nous l'avons vu, il faut qu'il prenne [illegible] l'empire sur les hommes pour faire faire ; il faut qu'il [illegible] vie autour de lui ; et la vie, c'est le mouvement, [illegible] : il faut qu'il attire dans sa sphère d'action ses collaborateurs et les emporte en quelque sorte avec lui. Semblable, selon une belle comparaison de Fénelon, à un fleuve puissant, qui non-seulement roule avec force ses flots rapides, mais entraîne encore dans sa course les plus pesants vaisseaux dont il est chargé. Tel est homme d'autorité, l'homme d'action, tel doit être le Supérieur.

Mais comment le Supérieur animera-t-il de son souffle ceux qui l'entourent? Comment fera-t-il d'eux des hommes d'action? Et quelle doit être l'action tant du Supérieur que de ses collaborateurs? C'est ce que je vais essayer de dire.

Pour former des hommes d'action, plusieurs conditions sont nécessaires.

La première va de soi : il faut d'abord que le Supérieur donne l'exemple, et soit lui-même un modèle de travail et d'activité. Il faut qu'il fasse le mieux possible ce qu'il a à faire, et décide par là même tout le monde à faire comme lui.

Les mille details dont se compose la vie d'un véritable homme d'Education, de tout homme qui n'est pas seulement un nom, un chiffre inutile, mais qui compte dans une maison, ce métier-là, dirais-je, si ce terme trop vulgaire convenait, ne se devine pas : il s'enseigne ; mais il s'enseigne surtout par l'exemple : c'est l'exemple qui tout à la fois

instruit et entraîne, et avec une force, une autorité décisives.

Il faut donc donner l'exemple : sans cela on reste isolé, souvent méprisé, et par là même infécond.

Il n'y a de fécond que ce qui excite l'admiration, ou du moins inspire l'estime, et par là même porte à l'imitation.

Mais il ne suffit pas de pouvoir mettre en mouvement les hommes, il faut surtout savoir discerner leurs mérites divers, leurs aptitudes respectives ; et pour cela, il faut les étudier de très-près :

Fénelon écrivait au duc de Bourgogne :

» Etudiez sans cesse les hommes ; apprenez à vous en ser-
« vir. *Allez chercher le vrai mérite jusqu'au bout du monde :*
« d'ordinaire, il demeure modeste et reculé. La vertu ne
« perce point la foule : elle n'a ni avidité ni empressement ;
« elle se laisse oublier. Ne vous laissez point obséder par
« des esprits flatteurs et insinuants : faites sentir que vous
» n'aimez ni les louanges ni les bassesses. Ne montrez de la
» confiance qu'à ceux qui ont le courage de vous contre-
« dire. »

C'est ce qui n'arrive pas toujours. Il y a quelquefois des Supérieurs qui par bonté, par faiblesse, ou par défaut de discernement, se laissent peu à peu circonvenir, et finissent par donner leur confiance à des hommes dont le plus grand mérite souvent est de savoir les flatter et leur applaudir : ces partialités sont funestes, et souvent mortelles à l'union et au dévoûment.

Je ne parle pas de ces Supérieurs, — on en a vu quelquefois, — qui, soit par une jalouse envie soit par un confus sentiment de leur infériorité, redoutent d'avoir auprès d'eux des hommes de mérite, et, loin de les appeler, les écartent. Rien n'est plus misérable.

Un homme à qui le mérite fait peur n'est pas digne de commander aux autres.

Un vrai Supérieur commence par se choisir des collaborateurs aussi bons, aussi capables que possible; et quand il les a près de lui, il les emploie de manière à ce qu'ils puissent déployer toute leur valeur : c'est seulement alors que les hommes font quelque chose. Quand un homme se trouve dans sa sphère, quand il se sent capable de faire ce qu'il a devant lui, c'est alors qu'il s'y donne, et y met tout ce qu'il a de forces. Que s'il se voit dans des emplois auxquels il répugne ou pour lesquels il n'est pas fait, il perd courage, et ne fait même pas là ce qu'il pourrait faire.

Il faut donc qu'un Supérieur se demande sans cesse : Quel parti puis-je tirer de tel ou tel homme? comment puis-je employer leur talent, leur activité?

Et que ne peut alors un Supérieur actif, secondé par de vrais hommes d'action! quel mouvement, quelle vie ils mettent dans toute une jeunesse! Au contraire si ces jeunes âmes ne sont cultivées que par des mains languissantes, l'ivraie aura bientôt tout envahi, et les ronces couvriront la surface de la terre.

Il y a ici une remarque à faire : c'est de tous ses collaborateurs, mais des Directeurs particulièrement, que le Supérieur doit faire des hommes d'action.

Il faut que les Directeurs, plus encore que les autres, surtout les préfets et sous-préfets d'étude et de discipline participent à cette qualité essentielle du bon Supérieur, puisqu'ils partagent et exercent plus particulièrement son autorité; puisqu'ils sont spécialement les hommes de son action, dans les diverses sphères, où il doit agir lui-même.

Le point capital, c'est qu'ils soient hommes d'action en ce sens que le Supérieur puisse compter sur eux :

C'est qu'ils soient de ces hommes rares, qui disent : *Je me charge de cela, j'en réponds :* et on peut s'y fier.

Quel soulagement qu'une telle assurance et une telle parole, pour un Supérieur chargé de tout!

Mais aussi, quelle nécessité! Combien il est essentiel qu'un Supérieur soit sûr qu'une chose est faite, quand il l'a demandée, et ne soit pas obligé d'en reparler!

Mais, je le répète, les hommes sur lesquels on peut compter ainsi sont bien rares.

Quoi qu'il en soit, l'action des directeurs, comme de tous les maîtres, doit s'exercer sous deux conditions indispensables, dans l'*union* et dans la *règle*.

Dans l'*union*: Il faut que tous, mais les directeurs surtout, soient des hommes de charité et d'*union* vraiment fraternelle; que leur accord soit parfait, leur action toujours unie: *Vis unita fortior*.

C'est une condition essentielle d'une forte direction: pour que les études, la religion, la discipline, soient fortement dtrigées, il faut l'action commune. Comment d'ailleurs l'union serait-elle plus bas, si elle n'était pas en haut?

Or, c'est l'action, c'est l'empire du Supérieur sur les Directeurs, qui doit faire et maintenir cette union. Des conflits sont sans cesse possibles entre M. le préfet de religion et MM. les préfets d'études et de discipline, par exemple; mais M. le Supérieur est là, qui décide, avec douceur, patience et fermeté.

Je dis fermeté; car il doit conserver l'union à tout prix: dès qu'il aperçoit ou craint un froissement, une division quelconque entre ses collaborateurs, il doit fout faire pour prévenir le mal ou du moins le corriger, même au prix d'un départ, si c'est nécessaire.

Qnand une main ferme est là pour diriger une maison, les forces individuelles ne sont jamais en lutte, ou se trouvent bientôt ramenées à l'action commune et à l'harmonie: mais quand le Supérieur manque de caractère et de volonté, les tiraillements sont perpétuels, les rivalités fréquentes, et tout est en souffrance.

Il y a un autre point, de la dernière importance, où l'énergie de la volonté, l'ascendant de l'autorité dans un Supérieur sur tous les hommes qui travaillent avec lui, est indispensable : j'en ai déjà dit un mot ; j'y reviens : c'est l'observation rigoureuse des règlements pour tous les maîtres de la maison sans exception. Un Supérieur doit être inflexible sur ce point. Il n'est pas question de laisser mettre en avant ces mille prétextes que la légèreté et la mollesse inventent si facilement pour se débarrasser d'un joug qui gêne et qui pèse. Il s'agit d'une œuvre capitale, d'une œuvre qui est essentiellement une œuvre de dévoûment. Eh bien ! dans une telle œuvre, l'observation rigoureuse des règlements, le règne de la règle, est-il nécessaire, oui ou non ? Mais ce règne de la règle est évidemment impossible, si les maîtres ne donnent l'exemple : c'est pourquoi un Supérieur doit exiger inflexiblement.

Il en parlera donc souvent, il y insistera fortement dans ses conseils ; partout et toujours, il y tiendra la main ; mais il encore, comme partout, son exemple est plus efficace que sa parole.

C'est fort bien de dire aux maîtres dans les conseils : Messieurs, faites travailler vos enfants ; faites-leur observer la règle ; mais il faut ajouter à l'instant : Messieurs, nous n'obtiendrons l'un et l'autre qu'en travaillant, et en observant la règle nous-mêmes.

Pour moi, je le disais souvent à nos Messieurs : « Une « immense responsabilité pèse sur nous. Nous ne pouvons « sauver tous ces enfants que par le travail et par la règle.

« Dans le travail et dans la règle se trouvent la piété, et la « piété solide. Hors de là, rien que de faible et de faux.

« Mais pour cela il faut que nous travaillions nous-mêmes, « et que nous respections la règle inviolablement.

« La règle nous oblige tout les premiers. D'ailleurs, ne « l'oubliez jamais, les enfants ont les yeux sur nous, et

« soyez-en bien sûrs, ils n'auront pas pour la règle plus de « respect que nous-mêmes. »

J'ajoutais : « Je vous avertirai, Messieurs, de vos man- « quements, et je demande que vous m'avertissiez vous- « mêmes. »

Ainsi donc, pour résumer tout ceci, un Supérieur doit être homme d'action, et former des hommes d'action : d'abord bien connaître ses hommes, et puis les mettre en œuvre avec discernement : faire travailler tout le monde, mais avec accord, unité, harmonie; et surtout maintenir inflexiblement l'empire de la règle : la faire observer par tous.

Maintenant, quels doivent être les caractères de l'action, tant du Supérieur, que de ses collaborateurs?

Ce doit être d'abord, une action prompte, vive et vigilante.

C'est par là seulement qu'on empêchera les désordres, et qu'on étouffera le mal à sa naissance.

Dans une maison d'Education, il ne faut tolérer aucun désordre, il ne faut jamais laisser un point noir à l'horizon. Ce point pourrait grossir et faire un orage : il faut le découvrir, dès qu'il se montre, et le dissiper d'un souffle.

Il faut prévoir : rien n'est pire que de se laisser surprendre; car souvent alors il est trop tard, et ce qui n'eût été rien à l'origine devient une grosse affaire. Il faut prévoir le mal, le pressentir, le deviner, et dès qu'on l'a aperçu, l'anéantir dans son germe.

Or, cela demande une action prompte; et surtout, je l'ajoute, persévérante et suivie.

On ne triomphe du désordre que par la suite, la poursuite, la constance, l'obstination.

Par exemple : On a fait un reproche, on a donné un avis grave à un enfant; eh bien! il ne faut pas s'en tenir là avec cet enfant; il faut voir s'il en profite, et ce qu'il devient. Il

faut le suivre la semaine suivante, et le faire suivre en même temps par ses parents, par le préfet de discipline, par le professeur, le confesseur, le président d'étude. Suivi, surveillé, enveloppé ainsi de toutes parts, il est difficile qu'un enfant échappe.

Voilà l'action, l'esprit, qu'un Supérieur doit avoir et communiquer aux hommes qui travaillent avec lui.

Il y a du reste un mot qui peint cette action à merveille, qui en exprime pleinement toute la promptitude, toute la vigilance, toutes les sollicitudes, toute la constance, c'est le mot *zèle*. Un Supérieur doit être un homme de zèle, et former des hommes de zèle. Qu'est-ce que le zèle?

L'Ecriture parle quelque part de ce qu'elle appelle l'œil du zèle, *oculus zeli*. Il y a aussi l'oreille du zèle, *auris zeli*, et, si je l'ose dire, le pied du zèle, *pes zeli*. Oui, il faut que le zèle ait des pieds, des yeux et des oreilles, mais des pieds qui volent, des yeux qui voient tout, des oreilles qui entendent tout. Il y a des gens, il y a des maîres, pour qui semblent faites ces paroles de l'Ecriture : *Ils ont des yeux et ne voient pas, ils ont des oreilles et n'entendent pas, ils ont des pieds et ne marchent pas.* — Ils étaient là, et ils n'ont rien vu, rien entendu de ce qui s'est fait et dit sous leurs yeux : ils n'avaient qu'un pas à faire pour empêcher le désordre, disperser ce groupe : ils n'ont pas bougé. Est-ce là le zèle? Non, le zèle entend le plus léger bruit, il voit le moindre signe; agile et prompt, il est partout. Mais plus qu'à tous les autres, c'est au Supérieur qu'il faut *oculus, auris, pes zeli*. Le Supérieur, s'il est vraiment capable, est un homme qui voit tout, qui entend tout, qui se trouve partout. Quelle différence entre un tel homme et celui que dépeint Fénelon : « Paresseux, inappliqué, présomptueux, opiniâtre; *il ne va rien voir, il n'écoute rien, il décide et hasarde tout; nulle prévoyance, nul avertissement, nulle disposition; nulle ressource* dans les occasions qu'un zèle fou-

gueux, brusque, inégal; et quant au reste, inaction perpétuelle de corps et d'esprit. »

Nous voilà bien loin de cette activité vigilante et ferme qui prévient le mal, le découvre et l'anéantit dans son germe, ou si déjà le mal a fait des progrès, le poursuit sans relâche et avec énergie, jusqu'à ce qu'il ait disparu.

Je dois ajouter un mot nécessaire : c'est que si l'autorité du Supérieur doit être soutenue d'une ferme volonté, son zèle doit être calme et tranquille ; sans agitation, sans précipitation, sans trouble extérieur ni intérieur, mais simple, courageux et énergique. C'est par là qu'un Supérieur est craint, respecté, obéi de tous. On le sait l'ennemi vigilant, prudent et réfléchi, mais implacable du désordre : on n'essaie même pas de résister.

Et il faut qu'il en soit de la sorte : oui, il faut qu'on ne souffre jamais dans la maison un seul enfant qui résiste obstinément, qui ait une mauvaise volonté déclarée.

On supporte la légèreté, la faiblesse des enfants ; mais la mauvaise volonté, jamais. Il faut que les enfants sachent parfaitement là-dessus à quoi s'en tenir.

Comment donc se conduit-on avec un enfant qui a mauvaise volonté? le voici : On commence par l'avertir, et on lui signifie que, s'il ne change, on ne le supportera pas ; puis on attend un mois, deux mois ; puis on fait encore un effort ; puis enfin, s'ils résiste toujours, on se sépare amicalement ; ou, s'il le faut, on le renvoie nettement.

Cette fermeté, cette sévérité au besoin, vous est indispensable, si vous êtes Supérieur.

Il faut en effet que votre maison devienne un modèle.

Il faut qu'on dise : On y est trop sévère.

On vous louera ensuite.

Sachez-le bien, on ne blâmera définitivement que vos funestes indulgences.

On peut avoir au saint tribunal, comme confesseur, une

grande indulgence ; mais comme Supérieur, non. Et voilà pourquoi, quand j'étais Supérieur, je ne voulais confesser aucun enfant. J'aurais craint de gêner ou d'affaiblir mon action.

Du reste, ce que je cherche à dépeindre ici, cette alternative de patience et de fermeté, de soins affectueux et de rigueur nécessaire dans le gouvernement des enfants, Virgile a décrit toutes ces choses avec son incomparable richesse et son exquise délicatesse : je veux me donner le plaisir de le citer ici, et terminer ces détails un peu sévères par cette charmante et gracieuse comparaison :

Ac, dum prima novis adolescit frontibus ætas,
Parcendum teneris : et dum se lætus ad auras
Palmes agit, laxis per purum immissus habenis,
Ipsa acies nondum falcis tentanda, sed uncis
Carpendæ manibus frondes, interque legendæ.
Inde ubi jam validis amplexæ nexibis ulmos,
Exierint, tum stringe comas, cum brachia tunde,
. . . . . *Tum denique dura*
Exerce imperia, et ramos compesce fluentes.
(GEORG., liv. II, 63.)

Oui, dans les commencements, et quand l'âge est encore tendre, et les premières fois, il faut user de patience, de condescendance, de douceur, *Parcendum teneris*. Et même, quand déjà les premiers accroissements se montrent, quand paraissent les premiers jets de la passion, les premières saillies du caractère, il ne faut pas s'armer du fer encore : *Ipsa acies nondum falcis tentanda ;* mais manier cette jeune nature d'une main délicate, et essayer doucement de retenir ses élans impétueux. Et, enfin, quand l'insolence persiste, grandit, déborde, *Inde ubi jam validis amplexæ nexibus ulmos exierint*, alors c'est le moment de la courageuse énergie, de l'impitoyable rigueur, et de ce dur empire dont parle le poëte ; alors il faut tailler, émonder, retrancher.

Je résume et je termine cet important chapitre.

Le Supérieur ne doit pas être seulement un homme d'action, mais il faut encore qu'il sache communiquer son action aux autres, et former des hommes d'action. Tous les hommes qui travaillent avec lui à l'Education de la jeunesse doivent être comme lui des hommes d'action : mais unis dans leur action, entraînés et harmonisés par l'action supérieure et dirigeante de leur chef. Et cette action des hommes de l'Education doit avoir les caractères suivants : elle doit être prompte, vive, vigilante ; suivie et persévérante ; énergique, et au besoin sévère ; c'est le zèle, le zèle avec toute son activité, ses sollicitudes, ses prévoyances, mais le zèle calme et tranquille, ferme et courageux, doux et fort.

Nous n'entrerons pas dans plus de détails sur ce grave et capital sujet. Nous avons essayé de dire ce que doit être un Supérieur, ce qu'il doit faire, et surtout ce qu'il doit faire faire. Il est temps maintenant de voir son action réalisée, personnifiée dans ses collaborateurs, dans les maîtres : c'est ce qui va faire l'objet du livre suivant.

LIVRE DEUXIÈME

LES MAITRES

CHAPITRE PREMIER

Le Magisterium.

Quelles que soient leurs fonctions diverses, nous appelons d'un seul et même nom tous les hommes qui concourent à l'œuvre de l'Education; nous les nommons les *maîtres*.

Quelques considérations sur l'origine latine de ce mot ne seront pas inutiles pour en faire apprécier le sens élevé.

La langue latine — la langue de ce peuple fort qui conquit et gouverna le monde, et mérita d'être appelé du plus grand nom qui ait été donné à un peuple, le peuple-roi, — est admirable par sa gravité et son énergie, et par le don qu'elle a recu plus qu'aucune autre langue d'exprimer avec grandeur les grandes choses.

Le génie romain respire véritablemeut dans cette langue ; et le latin est une preuve frappante de la vérité profonde de ces paroles de M. Villemain, que j'ai déjà citées : « Une » langue, c'est la forme apparente et visible de l'esprit d'un « peuple.

Le peuple romain a marqué de son empreinte son langage ;

et la gravité avec laquelle il traitait les choses dignes de respect, apparaît dans cet idiome latin, grave, austère, plein de force et de dignité.

On l'a déjà remarqué : moins riche que la langue grecque, le latin a cependant un mot essentiel que la langue grecque ne possède pas, et seul dans l'antiquité il a su nommer la chose la plus auguste qui soit sur la terre, la plus faite pour inspirer le respect aux hommes, la majesté : *Majestas* est un mot essentiellement romain, un mot sorti des entrailles mêmes de la langue latine, et qui la caractérise admirablement.

Il est un autre mot, tout romain encore, allant bien par sa gravité et son énergie à la nation qui portait la toge, et que dans l'abaissement où la légèreté des mœurs françaises a laissé tomber tant de mots longtemps respectés, nous n'avons pas encore effacé complétement de notre propre idiome, où quelque chose en a passé : c'est le mot *Magisterium*.

Le mot *Magisterium* n'existe pas, n'a pas d'équivalent littéral en français : mais les mots maître, *magister*, magistrat, *magistratus*, qui ont la même racine que *Magisterium*, existent chez nous dans leurs sens les plus élevés.

Que signifie donc en latin, selon l'énergie de la langue, ce grand mot, *Magisterium?* Ce n'est pas un mot étroit, restreint, propre à telle ou telle fonction, à tel ou tel pouvoir; c'est un mot vaste, général, universel, désignant toute autorité, tout empire, toute grande fonction, particulièrement dans l'ordre moral ; de même que le mot *magister* indique le dépositaire de cette autorité, l'homme qui exerce cet empire, cette fonction, dans tous les sens.

Les mots *Magisterium, magister,* expriment en latin l'autorité, dans sa plus complète acception ; non-seulement l'autorité dans sa puissance, l'autorité qui possède par la force, qui dompte, et qui quelquefois écrase (*dominus, domare, dominari*) : mais encore l'autorité dans ses droits les

plus augustes et son exercice le plus sacré : l'autorité qui gouverne, qui élève, qui surveille et qui sauve, qui protége et se dévoue.

Ainsi la plus fonction sociale est nommée en latin *Magisterium* : c'est un *magisterium* que le prince exerce ; ceux qui représentent son autorité, exercent aussi un *magisterium* : il est même à remarquer que les Romains appliquèrent spécialement ce mot à cette institution auguste et presque sacrée, à la fois redoutable et secourable, qui règne dans les sociétés humaines avec un souverain empire, gardienne et organe des lois, protectrice des petits et des faibles, amie des opprimés, vengeresse inexorable des crimes : cette puissance, comparable presque au sacerdoce, au *Presbyterium*, ils la nommèrent d'un nom dérivé de *magisterium*, *magistratus* : incarnant ainsi dans le nom de cette grande puissance de la Justice, le nom même de l'autorité suprême.

Toutefois, l'acception la plus fréquente, et non pas la moins haute, du mot *magisterium*, vient de son application aux choses de l'Éducation.

Ce mot exprime admirablement l'œuvre même de l'Éducation ; la force, l'autorité, le souverain empire moral avec lequel elle doit se faire, le but élevé et saint auquel elle doit tendre : il ne diminue par aucun côté ni l'œuvre, ni l'homme qui doit l'accomplir : en latin, le *magister*, l'homme qui exerce sur les enfants ce que la langue latine nomme si bien *magisterium*, se présente à nous avec les titres les plus grands qui soient à l'obéissance, au respect, à la confiance.

Chez nous, la puissance occulte et fatale qui a su avilir tant de mots dignes de respect, a essayé d'entamer celui-ci ; mais il n'a pas succombé sous ses atteintes : le mot *magistrat* a résisté complétement, et le mot *maître* a conservé dans tous les ordres de choses, et même en ce qui concerne l'Education, des acceptions magnifiques.

On dit : *Dieu est le souverain maître de toutes choses. Le temps est un grand maître.* On dit : *Cet homme est le maître des esprits et des cœurs. Il est maître de ses passions.*

« Je suis maître de moi comme de l'univers. »

dit un grand prince chez un grand poëte.

C'est l'empire le plus honorable.

Dans l'ordre littéraire, ce mot exprime une supériorité incontestable, une autorité décisive. On dit : *Les grands maîtres de la langue française. Les grands maîtres de l'école italienne.* On dit : *Un maître dans l'art de bien dire ;* une parole *magistrale.*

Dans l'ordre politique et social : *les maîtres du monde... les maîtres dans la science du gouvernement des hommes,* offrent des sens nobles et respectés.

En Éducation le mot *maître* conserve encore une partie de sa dignité et de son autorité. En vain a-t-il été abaissé dans le *magister* de village, et comme je l'ai dit ailleurs[1], dans les *maîtres d'études* et les *maîtres de pension* : ce nom s'impose encore au respect par l'idée qu'il rappelle invinciblement, et qui en est inséparable, la grande idée du *magisterium*, du gouvernement, de la haute direction, de l'œuvre, de l'action même et des droits de la suprême autorité morale.

Son sens est très-élevé et très-général ; et bien qu'il semble plus spécialement réservé à quelques-uns des hommes qui font l'œuvre de l'Éducation, il s'applique néanmoins à tous. Et il est bon que cela soit.

Cicéron parle quelque part, avec admiration et avec regret, de ces beaux temps de la république où le *præceptor* et le *doctor*, l'homme qui enseignait la science et l'homme qui enseignait la vie, n'étaient pas deux hommes distincts, mais

1. Voy. au 2e vol. de cet ouvrage, le chap. 4e du 7e livre.

d'Education : sans cette dignité, sans cette autorité, leurs fonctions ne peuvent manquer de descendre, leur autorité de prendre un côté odieux. Mais des hommes qui comprennent ainsi leur mission, qui la respectent eux-mêmes et savent la faire respecter par les enfants, qui commandent, qui gouvernent tout à la fois avec l'autorité qui s'impose et le dévoûment qui se sacrifie, des hommes qui s'emparent ainsi de l'enfant, qui cultivent toutes ses facultés, qui élèvent tout son être, toute sa vie, nous pensons que de tels hommes sont à bon droit nommés *les maîtres* de l'enfance, et que ce nom dans les langues humaines mérite de prendre place à côté de tous ceux qui demeurent à jamais grands et sacrés dans le respect des hommes.

Or, et c'est une chose qui peut-être n'a pas été encore assez remarquée, une réunion de tels hommes, voués par le même dévoûment à la même grande œuvre, habitant tous ensemble, et avec leurs élèves, sous le même toit, vivant de la même vie, ayant là le centre de toute leur existence, et leur vraie et seule famille, une telle réunion ne se rencontre pas dans l'antiquité. L'antiquité n'entendait pas ainsi l'institution de la jeunesse ; cette grande œuvre s'y faisait isolément, solitairement : le dévoûment collectif pour l'enfance et la jeunesse n'existait pas. Il y avait bien des hommes qui enseignaient en public, et la jeunesse allait entendre leurs leçons ; mais les fonctions de ces hommes se bornaient à enseigner, soit les sciences, soit les lettres ; et la plus importante partie de l'Éducation, la mission de surveiller, de diriger, de gouverner, de corriger, de façonner à la pratique du bien, de former l'âme et le cœur, en un mot d'*élever*, était confiée à quelque précepteur, lequel était le plus souvent un esclave.

L'idée de s'associer, de mettre en commun les talents, le dévoûment, la vie, pour remplir auprès de la jeunesse ce grand ministère de l'Éducation, pour exercer ce complet gouvernement des esprits, cette magistrature des âmes, ce

sacerdoce moral, et par l'ascendant suprême d'une telle mission, par l'action laborieuse et continue d'un tel dévoûment, cultiver, développer, former véritablement la jeunesse, et dans l'acception de ce grand mot, élever, faire des hommes : une telle idée est une inspiration de l'esprit chrétien, et procède sans nul doute du respect plus profond, de l'amour plus tendre, que le Christianisme a su inspirer pour les enfants et pour les âmes.

De même donc qu'autrefois le Christianisme avait créé, pour le service spirituel des âmes, dans chaque siége épiscopal, autour de l'Évêque, une réunion d'hommes dévoués, de prêtres consacrés non-seulement au culte de Dieu, mais au ministère pastoral, à tous les soins de l'apostolat, et avait appelé ce sénat vénérable le *presbyterium;* de même pour l'Éducation de la jeunesse, pour la grande fonction qui consiste à développer l'homme dans l'enfant et à faire des hommes, l'esprit évangélique a créé cette admirable réunion de vingt ou trente hommes dévoués, que nous présentent les colléges chrétiens, cet autre sénat respectable aussi, que, dans un sens nouveau et agrandi, nous pouvons appeler le *magisterium*, transportant le sens du mot latin, des fonctions qu'il exprime, à la réunion d'hommes qui les remplit.

Eh bien, ce sont là *les hommes de l'Education*, dont nous cherchons en ce moment à décrire l'action, que nous allons essayer de montrer à l'œuvre : nous avons parlé de celui qui est à leur tête, et qui les gouverne tous, du Supérieur ; nous allons traiter maintenant de ceux qui, avec lui et sous lui, font la grande œuvre, et d'abord de ceux qui ont la principale part de son autorité et de sa responsabilité, des *Directeurs*.

CHAPITRE II

Les Directeurs.

I

Il y a dans la langue française une belle expression, qui s'applique admirablement à la grande œuvre de l'Éducation. La langue de l'Education publique n'en fait pas emploi, mais elle se conserve encore dans le mot de *gouverneur*, que pour ma part je préférerais de beaucoup à celui-ci de *proviseur*.

Il y a dans ce mot une grande idée, l'idée même de l'autorité souveraine.

On dit: *Gouverner les peuples, gouverner les volontés, gouverner les esprits*. On dit : *L'art de gouverner les hommes*. On dit : *Le gouvernement des âmes*.

Il est manifeste que, quand nos pères appliquaient cette expression à l'œuvre de l'Éducation, ils pensaient que l'Éducation était l'œuvre de la plus haute autorité, l'action même et le droit de l'autorité suprême, c'est-à-dire de l'autorité du père, vrai monarque de la famille.

Nous l'avons surtout conservée pour l'Éducation des princes, et cela est bien fait : les enfants des rois ou des grands ont plus besoin que d'autres d'une Education fortement gouvernée, non-seulement parce que leur Éducation importe plus au bonheur de tous, mais aussi parce que la mollesse de la vie et les délices de l'opulence aident peu au succès de l'œuvre.

Quoi qu'il en soit, ce mot, je le répète, a été noblement

[illegible]

[illegible] a
[illegible]

[illegible] une
[illegible]
[illegible] leurs,
[illegible] Educa-
[illegible] ans une
[illegible] en

[illegible] est pas
[illegible] défini-
[illegible] à lui, il
[illegible] ainsi,
[illegible] de lui,
[illegible] dans
[illegible] divise
[illegible] religion.

[illegible] lever
[illegible] son
[illegible] Educa-
[illegible] Edu-
[illegible] diver-
[illegible] aucune
[illegible] souffre.

[illegible] leur
[illegible] di-
[illegible] qui

lient et simplifient l'action, en la divi-
plusieurs. C'est pourquoi, en toute
onnée, il doit y avoir quatre
s et responsables de toute
le la maison.

:

s :

line ;

ne.

le suppléant immédiat du Supérieur, avec le
de *Directeur de l'institution*.

a, comme c'est l'ordinaire dans les maisons floris-
s, une seconde division, nombreuse et séparée de la
mière, il doit y avoir un préfet de discipline spécial,
hargé de la diriger, comme aussi un préfet de discipline
pécial pour la troisième division, s'il y en a une.

Ces diverses directions seront confiées à autant de Directeurs particuliers, si cela est possible, et surtout si les élèves sont nombreux.

Un Directeur peut néanmoins être chargé de deux directions. La préfecture des études et la préfecture de discipline peuvent bien aller ensemble. La préfecture de religion peut aussi s'allier avec l'une ou l'autre des deux précédentes.

L'économat seul n'est guère compatible avec une autre direction : l'économe pourrait être cependant *premier Directeur de l'institution*.

Quand une tête de maison est ainsi composée, le gouvernement en est facile. Assisté de quatre bons directeurs, bien choisis, capables, dévoués, qui apparaissent aux enfants comme placés au-dessus des autres maîtres, comme des représentations plus spéciales de la suprême autorité, un Supérieur est considérablement soulagé, et investi d'une force immense.

[illegible]

[illegible] soit [illegible] l'homme [illegible]

[illegible] ce [illegible] que l'ordinaire [illegible] l'intérieur des [illegible] moyen d'arriver [illegible] et qui est, [illegible] d'Éducation, les [illegible]

[illegible] les principes : j'ai [illegible] une maison [illegible] à la grande [illegible] les meilleurs [illegible] J'ai pensé [illegible] d'une nouvelle [illegible] moins utile, plus [illegible] dans le cœur [illegible] les derniers détails [illegible] convenir spé- [illegible] de l'Éducation, aux [illegible] néanmoins [illegible] sous les yeux de tout le [illegible] devant le public [illegible] que nous [illegible]

[illegible] qu'on sache, [illegible] se dévouent à la mis- [illegible] ce second sacerdoce; [illegible] dans l'ombre et en [illegible] confiés, et ce que c'est [illegible] vaste, presque infinie [illegible] de chaque jour, qui s'appelle

l'Éducation. Loin d'avoir peur de la lumière, nous l'appelons : l'Education cléricale, si attaquée encore en ce moment même, ne craint pas de se présenter au grand jour et sans voile, et elle entend se justifier par elle-même.

II

RÈGLEMENT DE MM. LES DIRECTEURS

§ 1er. — LEURS CHARGES.

MM. les Directeurs ont trois charges principales : 1° le gouvernement général de la maison ; 2° les fonctions particulières de la direction spéciale ; 3° la charge pastorale.

1° Ils partagent avec M. le Supérieur, et exercent, sous sa direction immédiate, le gouvernement, l'administration, et le service général de la maison.

Il en est d'eux comme du Supérieur, et comme lui ils doivent réunir, à un plus haut degré que les autres maîtres, les qualités qui font le bon instituteur, et celles qui font l'homme d'autorité, de gouvernement. Eux aussi, ils doivent *agir* et *faire agir*.

C'est pourquoi ils doivent être profondément convaincus de la gravité de leur charge, de l'étendue de leur responsabilité ; sentir, comme le Supérieur, ce poids de toute une maison pesant par un de ses côtés sur leur tête, ces sollicitudes de chaque heure, de chaque instant ; et comme le Supérieur aussi, donner aux maîtres l'exemple du zèle et de l'abnégation, de la régularité, du travail, de toutes les vertus d'un bon maître. Constitués en dignité dans la maison, ils doivent forcément l'exemple, et celui qu'ils donneront, bon ou mauvais, sera suivi.

Comment d'ailleurs auraient-ils sur les autres maîtres l'influence nécessaire pour les diriger, pour leur imprimer

une utile impulsion, si eux mêmes les premiers ne se montraient dévoués tout entiers et sans réserve à leur œuvre ?

Je n'ai pas besoin de dire à quel point ils doivent s'entendre avec le Supérieur, s'inspirer de son esprit, entrer franchement dans sa voie, subir eux-mêmes son action, afin de la communiquer aux autres. Sans doute, ils sont les premiers conseillers de M. le Supérieurs, et ils peuvent discuter. avec la franchise convenable, avant qu'elles soient adoptées, les mesures proposées ; mais de l'opposition proprement dite, moins que personne ils n'en doivent faire, d'aucune sorte, ni directe, ni indirecte. Ils sont les hommes du Supérieur, ses agents immédiats, ses ministres : le concert, l'entente entre eux et lui ne saurait être trop intime et trop complète.

Qu'un Directeur, que tout professeur soit bien convaincu de ceci, c'est qu'on fait plus de bien en secondant le Supérieur dans la direction qu'il donne à la maison, qu'en voulant suivre ou donner soi-même une direction opposée, fût-elle meilleure.

2° MM. les Directeurs doivent observer exactement leur règlement particulier, qui est comme l'umpulsion première, nécessaire et décisive qu'il faut donner à l'exécution de tous les autres règlements, soit de MM. les Professeurs, soit des élèves.

3° Chacun de MM. les Directeurs fait et remet à M. le Supérieur, chaque semaine, à une heure fixée, et avant le grand conseil, un rapport précis sur l'état général de la maison, et spécialement sur la direction dont il est chargé. La rédaction en est faite d'après les notes de MM. les Professeurs et d'après les propres observations de MM. les Directeurs.

Ce rapport est de la dernière importance, et on ne saurait y mettre trop de soin, ni donner là trop de lumières à M. le Supérieur. On peut dire que c'est un des plus puissants ressorts du gouvernement dans une maison d'Éducation. C'est

pourquoi il importe que MM. les Directeurs sachent se faire remettre des notes précises, exactes, détaillées, et qu'eux-mêmes soient extrêmement attentifs à observer et à noter leurs observations. Il leur faut à tous pour cela des carnets, des listes, pour noter, pour écrire toutes choses.

4° MM. les Directeurs vont le plus possible en récréation avec les enfants.

J'ai dit ailleurs les graves motifs qui doivent décider les maîtres, dans une maison d'Éducation chrétienne, à se mêler aux récréations des enfants. Il est évident que ces motifs s'appliquent, avec une force toute spéciale, à MM. les Directeurs.

C'est ici une obligation quelquefois pénible, mais sur laquelle il faut insister d'autant plus qu'elle est de la dernière importance : c'est ce qui fait un esprit ou un autre, une maison ou une autre. Il n'y a pas moyen de s'en dispenser, quand on a un vrai zèle, quand on tient, coûte que coûte, comme on doit y tenir, à ce qu'une maison marche, à ce que les désordres y soient prévenus, et le bien accompli.

Lorsqu'on se dévoue à une œuvre, il faut avoir le courage de se dévouer à ce qui est la condition essentielle de cette œuvre.

5° Ce sont MM. les Directeurs qui dirigent ordinairement les congrégations : ils s'efforceront d'y répandre un esprit de ferveur, de zèle, de bon exemple, et d'amabilité chrétienne, sans lequel elles n'auraient pas dans la maison l'heureuse influence qu'elles doivent y avoir.

Cette direction des congrégations est réservée, non à de simples professeurs, mais à MM. les Directeurs, à cause de son importance. On sait ce que sont dans une maison d'Éducation chrétienne les congrégations. Il en est d'elles comme de tout grand moyen d'action : autant elles peuvent faire de

bien, si elles sont conduites comme elles doivent l'être, autant elles deviennent stériles, ou même nuisibles, si elles sont mal dirigées.

§ II. — ESPRIT DE MM. LES DIRECTEURS.

L'esprit qui doit animer les Directeurs d'une maison d'Éducation chrétienne, c'est-à-dire d'une œuvre qui est d'une si capitale importance pour l'Église et pour la religion, est un esprit véritablement sacerdatal, un esprit de zèle, de dévoûment et de sacrifice.

MM. les Directeurs peuvent être considérés dans leurs rapports entre eux, avec MM. les Professeurs, et avec les élèves :

1° Entre eux : MM. les Directeurs doivent avoir les uns pour les autres une vraie confiance, se consulter souvent, s'avertir cordialement de leurs négligences, se faire part de leurs bonnes idées, et, tout en s'occupant spécialement chacun de sa chose, ne pas craindre d'empiéter sur la juridiction d'un autre, quand il y a urgence ou simplement besoin et utilité. — Tout ceci suppose ouverture de cœur, abnégation de toute susceptibilité, à plus forte raison de tout autre sentiment trop humain et peu sacerdotal ; enfin, simplicité naturelle ou acquise ; mais tout cela peut et doit se supposer dans des prêtres chargés du'un telle œuvre.

2° Avec MM. les Professeurs : la justice et la charité *leur demandent pour MM. les Professeurs beaucoup d'égards, et, au besoin, d'indulgence.* — Le professorat est une fonction pénible, fatigante, très-méritoire : il faut donc avec MM. les Professeurs une grande douceur, une sincère obligeance ; mais néanmoins, les devoirs et les diverses obligations de MM. les Professeurs étant bien fixés, il est nécessaire de leur en demander l'accomplissement d'une manière efficace, dans l'intérêt de tous, et surtout dans l'intérêt des enfants ; et cela, personne ne peut s'en plaindre. — Il y a un ton, une manière d'être, une franchise et une cordialité simple, dont

on ne peut donner les règles, mais que chacun peut comprendre, et qui obtiennent toujours leur effet, même dans les positions les plus délicates : voilà ce à quoi MM. les Directeurs devront s'appliquer. — Une grande règle pour eux, c'est que les obligations, dont ils sont chargés de procurer l'accomplissement, ne doivent jamais souffrir de leur délicatesse, de leur timidité naturelle, ni du défaut contraire : ce serait pécher par mollesse ou par une imprudente raideur.

3° Avec les élèves : douceur sans faiblesse, fermeté sans humeur. MM. les Directeurs doivent se rappeler que leur manière d'être avec les enfants servira de modèle à MM. les Professeurs, et influera même sur la tenue des classes. Le système d'une bonne maison, c'est d'user peu de la rigueur et beaucoup de la douceur ; beaucoup d'avis particuliers, d'avertissements publics, et peu de punitions. Inspirer la confiance plus que la terreur ; par conséquent éviter avec soin tous mauvais traitements, toutes voies de fait, comme aussi les paroles trop amères, les expressions grossières ; enfin témoigner une égale affection aux pauvres et aux riches ; et se donner ainsi le droit de prétendre au cœur et à la reconnaissance des élèves, aussi bien qu'à l'amitié, à l'estime et à l'imitation de MM. les Professeurs.

Tel doit être l'esprit de MM. les Directeurs.

Je ne saurais mieux terminer qu'en leur adressant ces paroles de Fénelon :

« Il faut pour vos confrères être l'homme de Dieu ; il faut « qu'ils trouvent toujours sur vos lèvres la sagesse de Dieu ; « il faut que chacun d'eux n'ait qu'à vous voir, pour savoir « comment il faut faire pour servir Dieu ; il faut que vous « soyez une loi vivante qui porte la piété dans tous les cœurs ; « il faut être doux et humble de cœur, ferme sans hauteur « et condescendant sans mollesse ; il faut être patient, appli- « qué, égal, plein de défiance de vos propres lumières, prêt « à leur préférer celles d'autrui, en garde contre la flatterie « qui empoisonne les meilleurs esprits, amateur des conseils « sincères, attentif à chercher le vrai mérite et à le préve-

[illegible] faut porter la croix dans les contradictions [illegible] *animam meam pretiosiorem quam me.* [illegible] porter utilement dans vos fonctions, il faut que ce [illegible] grand amour de Jésus-Christ qui vous presse ; il [illegible] Jésus-Christ vous dise comme à saint Pierre : [illegible] vous ? Il faut que vous lui répondiez, non des [illegible], mais du cœur : *Et ne le savez-vous pas, Seigneur,* [illegible] *je vous aime ?* Alors vous mériterez qu'il vous dise : [illegible] *mes agneaux, paissez mes brebis.* Oh ! qu'il faut [illegible] amour pour ne se décourager jamais et pour souffrir [illegible] les croix de cet état !

« Il faut que votre piété surtout soit proportionnée à la grandeur de l'ouvrage dont vous serez chargé ; une montagne de difficultés vous pend sur la tête. A Dieu ne plaise que je veuille vous décourager ! Mais il faut dire : *A A A Domine, nescio loqui,* pour mériter d'être l'envoyé de Dieu : il faut désespérer de soi pour pouvoir bien espérer de lui. »

Toutes ces règles sont générales et s'appliquent également à chacun de MM. les Directeurs ; mais il faut, de plus, ainsi que nous l'indiquions plus haut, que chaque Directeur ait le règlement particulier de la direction spéciale dont il est chargé. Commençons par celui qui tient parmi eux le premier rang.

III

RÈGLEMENT DU PREMIER DIRECTEUR

1° Le premier Directeur a rang après M. le Supérieur : il est son suppléant immédiat en toutes choses, son *alter ego.*

2° Dans un Petit Séminaire, il est membre de la Commission administrative.

3° Il est spécialement chargé, avec M. le Supérieur, du

personnel de la maison, notamment de la Direction et du soin spirituel des maîtres qui ne sont pas prêtres.

Je ne puis point ne pas le redire ici : Dans les collèges, dans les séminaires où il y a des ecclésiastiques qui ne sont pas encore ordonnés prêtres, il est impossible qu'on ne prenne aucun soin spirituel de leur âme, de leur vocation, de leurs ordinations à venir : ce serait trahir indignement l'Eglise. Le Supérieur ne doit point l'oublier, il a la charge de toutes les âmes dans sa maison, mais spécialement la charge de celles-ci : il manquerait à ce qu'il doit à Dieu et à la religion, il manquerait à ce qu'il doit à ces âmes si précieuses, destinées et engagées au sacerdoce, et en ayant déjà franchi les premiers degrés, s'il n'avait aucune sollicitude de leur avenir sacerdotal, s'il ne leur en parlait souvent, s'il ne les stimulait par aucune exhortation, par aucuns conseils. — Je sais un jeune prêtre qui a reçu tous les ordres sacrés en professant dans un collége, et à qui le Supérieur n'a jamais dit un mot du sacerdoce, ni avant, ni après aucune de ses ordinations : peut-il se concevoir une négligence plus coupable ?

Le premier Directeur est très-particulièrement ici le suppléant immédiat du Supérieur, et responsable avec lui.

4° Il appartient au premier Directeur de veiller à l'entrée et à la sortie des enfants, au commencement, à la fin et dans le courant de l'année; et s'il y a, à ce sujet, des renseignement à prendre ou des faits à éclaircir, c'est lui qui en a le soin.

5° Il peut être chargé des rapports habituels avec les parents, avec le clergé, avec les protecteurs des enfants et les bienfaiteurs de la maison.

6° Il aide M. le Supérieur, à la rentrée, dans l'examen des élèves, lequel se fait sur leurs antécédents, leur piété, leur moralité, leur vocation [1]; et il continue à s'occuper de ce

1. Voyez l'appendice sur les Petits-Séminaires.

soin durant l'année. C'est lui aussi qui tient le registre matricule des élèves, qui les y inscrit avec toutes les indications nécessaires, et qui ajoute, pour chacun d'eux, lors de leur sortie, les notes convenues en conseil.

7° Il surveille les rapports des élèves avec le dehors, visitant très-exactement les lettres qui entrent dans la maison ou qui en sortent.

Les parents n'entendent pas que leur fils corresponde, sans leur agrément, avec qui que ce soit, et ils s'en rapportent sur ce point à la surveillance des maîtres. Les fraudes doivent ici être très-sévèrement réprimées.

8° Il veille à ce que les enfants remplissent leur devoirs envers leurs parents, leur écrivent, n'oublient ni leurs fête, ni les souhaits de bonne année, etc.

C'est là une de ces petites choses qui ont de graves conséquences. La négligence qui atteint les choses de l'âme, les sentiments et les devoirs du cœur, est ce qu'il faut le moins permettre aux enfants. Or, il est impossible de les laisser à eux-mêmes sur ces points : la négligence des enfants y est prodigieuse : ils manqueront aux plus essentiels égards, aux plus délicats devoirs, si on ne les avertit. — En toutes choses, il importe extrêmement d'inspirer aux enfants, et de très-bonne heure, des habitudes de délicatesse, de reconnaissance, de respect.

9° Il donne seul aux enfants la permission de sortir de la maison, à moins que M. le Supérieur ne se charge lui-même de ce soin. — Il remet à M. le Supérieur et à M. le Préfet de discipline une liste exacte des enfants auxquels il a permis de sortir, et avertit M. l'Économe de leur nombre.

Le soir, il veille à l'exactitude de la rentrée, et signale à M. le Supérieur ceux qui ne seraient pas arrivés pour l'heure réglée : il en avertit aussi M. le Préfet de discipline, qui doit communiquer cet avis aux Présidents intéressés.

Quel que soit celui qui est chargé de donner les permissions de sortir aux enfants, soit M. le Supérieur, soit M. le Direc-

teur, soit M. le Préfet de discipline, il importe que cette attribution soit très-précisément fixée, parce que rien n'a plus d'influence sur la discipline générale, et les conflits sur ce point seraient particulièrement regrettables.

La rentrée, le soir, après les sorties, est un moment extrêmement dangereux; les enfants sont dissipés, surexcités : les hommes qui ont de l'expérience savent combien alors le désordre est à craindre : c'est un moment qui demande la plus grande surveillance, et qui néanmoins, dans plusieurs maisons, n'est nullement surveillé. Il en sera nécessairement de la sorte, si cette rentrée ne devient une affaire de surveillance spéciale et supérieure. Cette surveillance spéciale sera très-convenablement confiée à M. le Directeur en même temps qu'au Préfet de discipline.

10° Le premier Directeur prend une part habituelle à la présidence des exercices de piété. C'est lui spécialement qui préside à la lecture spirituelle, en l'absence de M. le Supérieur.

11° Enfin c'est lui qui notifie à la communauté, de vive voix ou par écrit, tous les changements qui peuvent arriver dans l'ordre et le règlement de chaque jour, si M. le Supérieur ne le fait pas lui-même.

12° Tout ce qui précède montre assez que nul des Directeurs ou des maîtres de la maison ne doit participer plus que lui aux qualités, à la sollicitude, au dévoûment du Supérieur. Il ne doit faire avec le Supérieur qu'un cœur et qu'une âme : *alter ego : cor unum et anima una.*

CHAPITRE III

Le Préfet de religion.

Je demande qu'avant de lire ce règlement, on veuille bien se reporter à ce que nous avons écrit, dans le premier et le deuxième volume de cet ouvrage, sur l'influence de la reli-

gion dans l'Education; on se confirmera alors, je l'espère, inébranlablement dans deux convictions : la première, que de tous les moyens d'Education, aucun n'égale en influence et en puissance les moyens religieux ; et la seconde, qu'il est absolument nécessaire, pour que ces moyens aient toute leur efficacité, d'instituer dans une maison d'Education un Directeur qui en fasse spécialement son affaire : ce Directeur, c'est le Préfet de religion.

L'action religieuse sur les enfants est la grande force des hommes voués sérieusement à l'Education, le plus puissant moyen de toute Education véritable.

La raison en est que cette action atteint et pénètre la volonté, qui est le grand ressort de l'âme. Toutes les vaines théories sur les prétendus dangers d'imposer aux enfants la religion, toutes ces craintes absurdes, dérivées plus ou moins de l'odieux et misérable système de Rousseau[1], doivent se taire devant une considération incontestable et décisive, à savoir : que toute Education qui ne sauve pas la pureté des mœurs de l'enfant, du jeune homme, est nécessairement frappée au cœur ; mais, sans l'action puissante et pénétrante de la religion, quel enfant, quel jeune homme se conservera pur? Quiconque connaît les terribles fougues et la déplorable faiblesse de cet âge si ardent à la fois et si léger, ne l'espérera jamais. Voilà ce que j'affirme avec toute l'autorité d'une expérience qui a vu le fond des âmes. Indépendamment de toutes les autres considérations déjà présentées[2], ce seul point, la conservation et la préservation des mœurs qui est capital et influe sur tout le reste, suffit pour justifier la suprême importance que nous attachons aux exercices religieux.

1. Voir, sur le vrai respect qui est dû à la liberté de l'enfance, ce que nous avons dit dans les chapitres 1, 2, 3, 4 et 5 du livre IVe, au Ier volume de cet ouvrage.

2. Ier vol., liv. IIIe, ch. 2e, liv. Ve, ch. 5e; IIe vol., liv. Ier tout entier.

Ce n'est pas toutefois qu'il faille les multiplier sans mesure et sans prudence; très-loin de là : j'ai dit bien précisément ma pensée à cet égard, lorsque j'ai traité, au volume précédent, des exercices de piété. Mais ce qui est aussi d'une absolue nécessité, c'est que ces exercices religieux soient faits de manière à n'être pas vains, à ne pas manquer leur but, à avoir toute leur efficacité et toute leur puissance La manière dont ils seront faits est tout ici; or, ils ne seront faits comme ils doivent l'être, que si un homme dans la maison en est spécialement chargé, en fait sa principale et grande affaire, en assume toute la responsabilité.

Voilà pourquoi je considère comme indispensable dans nos maisons l'institution d'une préfecture de religion; et je ne puis vraiment me défendre de quelque étonnement, quand je vois qu'il n'en est pas toujours ainsi, quand je rencontre cette regrettable lacune dans des maisons même chrétiennes. On a une préfecture des études, une préfecture de discipline : on n'a pas une préfecture de religion. Je le répète c'est une lacune étrange, inexplicable, et qu'il est absolument essentiel de combler : l'expérience ne me laisse sur ce point aucun doute : c'est aussi le sentiment et la pratique de tous les vrais et grands instituteurs de la jeunesse, et je remarquais ces jours-ci encore, avec satisfaction, mais sans surprise, dans la Vie du vénérable Barthélemy Holzhauzer, qu'il avait voulu que, dans tous ses petits et grands séminaires, il y eût un maître spécial pour la piété et pour les vertus, *Magister virtutum*, lequel était aussi chargé de diriger tous les exercices spirituels.

Nous allons exposer ici un règlement sommaire de la préfecture de religion : on comprendra encore mieux, après l'avoir parcouru, combien un homme *ad hoc* est nécessaire pour cette partie si importante du gouvernement des âmes dans l'Education.

Règlement du Préfet de religion.

Le Préfet de religion est chargé de conserver et de faire croître constamment l'esprit de piété et de ferveur qui convient spécialement à une maison d'Education chrétienne.

C'est lui qui dirige et surveille, sous la présidence de M. le Supérieur ou de M. le Directeur, tous les exercices de piété de la maison, soit ceux qui se font à la chapelle, soit ceux qui se font à la salle des exercices. Il y fait et ordonne le placement convenable des enfants.

Or, il y a des exercices de piété qui se font tous les jours ; d'autres qui ne se font que les dimanches et fêtes ; d'autres qui reviennent seulement une fois par année : c'est à tous ces divers exercices de piété que M. le Préfet de religion doit tous ces soins les plus appliqués, et ses prévoyances les plus attentives.

I

EXERCICES DE PIÉTÉ QUI SE FONT TOUS LES JOURS

1° Les exercices de piété qui se font tous les jours dans une maison chrétienne d'Education, sont : 1° la prière et la petite lecture méditée du matin ; 2° la sainte messe (sauf pour les plus jeunes enfants, qui n'y sont conduits que deux fois dans la semaine) ; 3° l'examen de conscience ; 4° la lecture spirituelle ; 5° la prière du soir.

Il y a de plus les petites prières vocales avant et après les repas, avant et après les études et les classes.

Enfin, il y a certains exercices libres, abandonnés à la piété des enfants, tels que la visite au saint Sacrement, etc.

2° La *prière du matin*, qui est la première action de la journée, doit se faire autant que possible à la chapelle, ou

au moins dans la salle des exercices. Le Préfet de religion lit cette prière lui-même dans le *Manuel*, et de manière à offrir aux enfants un modèle pour les prières vocales. Il la lit à voix très-haute, bien articulée, sans raideur toutefois, lentement, d'un ton pieux et recueilli.

Les enfants font presque toujours mal les prières vocales : c'est très-fâcheux. Il faut ne rien leur passer à cet égard, et on doit les faire recommencer jusqu'à ce qu'ils aient pris l'habitude de prononcer posément, distinctement, chaque parole, chaque syllabe, sans bredouillement, sans éclat de voix, avec une vraie piété. Il importe, dès le commencement de l'année, de faire prendre cette religieuse habitude. et plus tard d'y ramener immédiatement les enfants, dès qu'ils commencent à s'en écarter. C'est là une chose capitale parmi les choses de l'Education, mais très-rare, et qui est cependant facile à obtenir, quand on le veut bien, et qu'on y met de la suite. — Ce que nous disons ici doit s'appliquer aux *Veni, sancte*, aux *Sub tuum*, à toute prière vocale, récitée par les enfants.

Quant à l'attitude qu'ils doivent garder alors, comme dans tous les exercices de piété, le Préfet de religion doit exiger d'eux et leur faire observer le plus profond silence, une posture grave et modeste, et défendre tout mouvement de pieds et de mains, et tout bruit capable de troubler.

3° La *méditation* suit la prière, et ne doit durer qu'un petit quart d'heure.

La *méditation* doit être courte, mais bien choisie, bien faite.

Quand on connaît les enfants, leur nature et leurs besoins réels, on peut et on doit avoir tout dit dans un petit quart d'heure.

Mais, dans sa brièveté, cette petite méditation doit être touchante, persuasive, et propre à inspirer des résolutions pratiques, sincères, généreuses.

Celui qui fait la méditation ne parle pas en son nom : il se suppose un enfant, et s'applique ainsi à lui-même le sujet qu'il médite, d'une manière instructive et pénétrante.

Il doit apporter le plus grand soin à préparer soit sa lecture, soit sa parole; il importe qu'il ne lise ou ne dise rien au hasard, et sans s'être auparavant demandé : Cela va-t-il aux enfants, et en ce moment même? Autrement, les enfants ne sont pas saisis, ils sont même bientôt ennuyés, comme d'une chose qui ne les regarde pas, et tout est perdu.

4° Les enfants demeurent à genoux pendant la prière, assis pendant la méditation : on les fait mettre à genoux trois minutes avant la fin, et on termine en leur suggérant une résolution pratique, qu'on met sous la protection de la sainte Vierge par le *Sub tuum* [1].

5° Les enfants entendent *la sainte messe*, immédiatement après la prière, ou après la première étude du matin.

Le point pratique et capital, c'est que jamais on ne souffre qu'un enfant soit là sans livre, et y demeure sans prier, sans chanter, les mains pendantes ou dans ses poches. Il doit être averti immédiatement. Tout laisser-aller à cet égard est inexcusable en ceux qui président.

Il est inutile de dire qu'il faut qu'un Préfet de religion soit

1. Il ne sera pas inutile d'indiquer ici quels peuvent être l'ordre et le sujet des méditations et des lectures pendant l'année.

1° Au commencement de l'année, quelques méditations de vive voix, pour prendre les enfants où ils en sont, et leur dire des choses plus directes, plus personnelles.

2° Le Préfet de religion peut se servir ensuite du *Guide de la jeunesse chrétienne*, par Arvisenet, et quinze jours avant la retraite, on prend les grandes vérités dans le *Mois de Marie*, du P. de Bussi, ou dans la *Retraite* de Bourdaloue, ou dans le *Guide du chrétien*, excellent recueil par M. l'abbé Lagrange (chez Bray, Paris), afin de préparer les enfants aux méditations de la retraite, et de détacher à l'avance leur cœur du péché.

3° Pendant les temps ordinaires de l'année :

L'*Imitation*, — les *Ames* de Baudrand, — surtout l'*Ame élevée à Dieu*, et l'*Ame sur le Calvaire*, — l'*Évangile médité* de Duquêne (4 vol.), — les

constamment très-ferme pour la discipline : nul ne doit savoir mieux que lui que la bonne tenue est indispensable au recueillement et à la piété.

6° Le Préfet de religion règle chaque jour *les cantiques* qu'on chante à la sainte messe.

Il doit les bien prévoir et les bien choisir, conformément aux fêtes et à l'époque de l'année chrétienne où on se trouve. Faire chanter les cantiques du temps pascal pendant l'Avent, ou ceux du carême pendant le mois de Marie, sont des anomalies par trop étranges et qui toutefois se rencontrent. Quels que soient les coupables, c'est impardonnable.

Il doit aussi surveiller très-attentivement la manière dont on chante ces cantiques, ayant soin que tout le monde chante, pieusement, sans crier, afin que les cantiques, qui sont une prière, et la plus pénétrante des prières, aient sur la piété des enfants toute l'action qu'ils doivent avoir.

En tout, le chant des louanges de Dieu par les psaumes, par les hymnes et les cantiques, dirigé, fortifié, soutenu, embelli par l'orgue, étant d'une influence si considérable sur la piété des enfants, doit être par là même un point capital

Méditations de Fénelon, 6e vol., — l'*Année chrétienne*, 3e vol., — la *Vraie et solide piété de saint François de Sales.*

4° Pendant l'*Avent :*

Bossuet, *Élévations*, arrangées pour méditations;

Puis les *O*, de vive voix.

5° Temps de la Sainte-Enfance jusqu'au Carême :

Bossuet, *Élévations ;* ou Duquêne, qui est très-historique; ou M. Letourneur; ou *Jésus révélé à l'enfance*, par M. l'abbé Lagrange. (Chez Gaume frères.)

6° Pendant le Carême :

Retraite, de Bourdaloue; — *Guide du chrétien ;* Bossuet, *Méditations.*

7° Après Pâques : Duquêne.— *Mois de Marie*, de M. Letourneur.

8° Depuis l'Ascension jusqu'à la Trinité : Sur le Saint-Esprit ; Bossuet, *Méditations ;* Duquêne.

9° De la Trinité au Saint-Sacrement : l'Eucharistie, — le saint Sacrifice ; Bossuet, *Méditations.*

10° Les *Méditations* de M. Champeau.

dans une maison d'Education chrétienne: c'est pourquoi M. le Préfet de religion devra surveiller attentivement les classes de chant, et s'entendre constamment avec le maître de musique.

7° Le *Petit examen particulier*, qui a lieu avant midi, ne se fait pas en silence. Le Préfet de religion pose lui-même les questions toutes pratiques de ce petit examen de la matinée, parlant à haute voix, d'un ton grave, qui inspire aux enfants le recueillement.

Dans quelques Séminaires, cet exercice est remplacé par une lecture de l'Évangile, accompagnée de commentaires de vive voix; mais il y faut joindre toujours quelques points d'examen.

8° Quant à la *lecture spirituelle*, c'est le Préfet de religion qui la fait, à défaut du Supérieur ou du premier Directeur. Ou bien elle a lieu par manière d'entretien, on y donne des avis, et l'on y fait une exhortation; et cela demande alors une préparation sérieuse: ou bien c'est une simple lecture, et alors il importe de bien choisir et la lecture et le lecteur.

Quelquefois le Préfet de religion lit lui-même ce qui est court, et d'un grand intérêt. — Pendant qu'il lit, et surtout pendant que lit l'enfant appelé, il interrompt quelquefois la lecture brusquement par une réflexion vive et inattendue, qui réveille l'attention universelle: ou bien il interpelle un enfant, lui demande tout à coup ce qu'on vient de lire et ce qu'il en pense: ce qui est d'un grand effet pour rendre attentif. Au reste, nous aurons bientôt occasion de parler en détail de cet exercice capital.

9° La lecture spirituelle est toujours précédée de deux dizaines de *chapelet*.

On ne saurait trop inspirer aux enfants une tendre et solide piété envers la très-sainte Vierge. Cette dévotion qui prend si facilement l'enfant par ce qu'il y a de plus sensible

dans son âme, doit être florissante dans une maison d'Education. — Le chapelet en est une des pratiques les plus simples, les plus faciles et les plus salutaires. On n'en fait dire aux enfants qu'une ou deux dizaines; mais ils l'achèvent librement le matin ou le soir, avant ou après la prière.

10° Une petite *visite au saint Sacrement* et à la chapelle de la sainte Vierge, de temps en temps, pendant la récréation, est recommandée aux enfants.

Les enfants sont laissés à eux-mêmes pour ces pratiques de piété, qui ne font point partie du règlement obligatoire. Il est très à désirer cependant qu'on les mette en honneur dans une maison, précisément parce qu'elles sont libres. Et il importe que le Préfet de religion n'oublie pas que c'est là, *en dehors de la routine*, un indice assez sûr de la piété réelle des *enfants*.

II

EXERCICES DE PIÉTÉ DES DIMANCHES ET FÊTES

Les fêtes, et surtout le dimanche, exigent du Préfet de religion des soins particulièrement attentifs, afin que le culte de Dieu ait toute la pompe qui convient, afin que les enfants assistent pieusement aux offices, et que le jour du Seigneur soit bien distingué des autres jours, et religieusement observé par tous.

1° Les offices des jours de fête sont : la *messe de communion*, précédée d'une méditation de vive voix, la *grand'messe*, les *vêpres* solennelles et le *salut*.

Si l'on a une chapelle de la sainte Vierge en dehors de la grande chapelle commune, on peut y faire, soit après le chant des vêpres, soit après le salut, une belle *procession*.

2° Les exercices de piété des dimanches sont les offices et le catéchisme.

3° Les offices du dimanche sont: la messe de communauté plus solennelle, les vêpres et le salut.

Sans blâmer la pratique contraire, nous croyons meilleur de réserver pour les grandes fêtes, après une messe de communion célébrée dès le matin avec cantiques, la grand'messe très-solennellement chantée à la fin de la matinée, et de se contenter d'une basse messe plus solennelle qu'à l'ordinaire pour les simples dimanches. — Les jours de fête, la piété des enfants plus excitée peut soutenir des offices multipliés : mais les simples dimanches, on pourrait risquer de fatiguer les enfants. D'ailleurs, il est bon que les grandes fêtes aient ainsi quelque chose de très-exceptionnel.

4° Le préfet de religion prévoit, règle et dirige le chant et les cérémonies à la chapelle et ailleurs, selon la solennité des fêtes, et de manière à procurer la gloire de Dieu, l'édification commune, et le progrès de la piété des enfants.

5° Il veille spécialement à ce que les enfants aient toujours leurs livres de piété, les lisent, chantent, sachent où en est l'office, le suivent, soient recueillis à l'entrée et à la sortie de la chapelle, etc.

6° Il aura soin que les livres de piété qui servent à la chapelle, et particulièrement le *Manuel*, l'*Imitation* et l'*Eucologe*, soient convenablement reliés et très-propres. Il apprendra aux jeunes enfants la manière de s'en servir.

Quiconque penserait que ces petits soins matériels importent peu à l'effet des exercices de piété sur les âmes, n'entendrait pas le premier mot de ces choses : ces soins matériels sont au contraire si essentiels qu'on perd tout si on les néglige. Et quiconque croit qu'ils ne seront pas infailliblement négligés, s'il n'y a pas un homme *ad hoc*, chargé d'office de cette surveillance, n'est pas un homme d'expérience.

7° Le catéchisme a lieu tous les dimanches. M. le Préfet de religion. est chargé, en chef, d'un catéchisme, et il a la surveillance des autres. De temps en temps, et surtout au commencement de l'année, il réunit en conseil tous les Messieurs chargés avec lui des divers catéchismes, afin de leur donner tous les avis nécessaires.

L'instruction religieuse, la plus nécessaire de toutes, est

quelquefois de toutes la plus négligée. Son caractère disparaît souvent sous la forme qu'on lui donne. Fait dans une classe, et non dans une chapelle, le catéchisme est considéré par les enfants comme une étude vulgaire, et les rédactions comme de simples devoirs de classe. Il en résulte qu'il devient ennuyeux et quelquefois odieux : c'est déplorable.

Il arrive aussi qu'on ne s'occupe pas de la marche des catéchismes avec le soin et la suite qu'il faudrait, et que les notes d'instruction religieuse n'entrent, par exemple, dans le bulletin des élèves que comme les notes de musique ou d'anglais. C'est au Préfet de religion à exiger que chaque catéchisme se fasse avec la dignité et la convenance nécessaires, dans une chapelle, et non dans une *classe* ou dans une *étude;* avec zèle, avec suite, en un mot avec religion : trop souvent, dans bien des maisons, il n'en est pas de la sorte.

8° Il faut pour chaque catéchisme un plan d'instructions certain et fixé d'avance : ce plan a dû être soumis à M. le Supérieur par M. le Préfet de religion.

L'importance, pour les catéchistes et pour les enfants, d'un plan bien arrêté d'avance, est évidente : on va au hasard quand on n'a pas tracé sa route ; et l'on ne sait jamais où on en est. On s'expose à être pris sans cesse au dépourvu, soit pour la préparation de chaque leçon, soit pour la distribution convenable des matières et le temps à donner à chacune. Pour cela, il est absolument indispensable que le Préfet de religion se tienne très au courant de la manière dont chaque catéchisme est fait et qu'il exerce surtout le plus sérieux contrôle sur l'exactitude avec laquelle le plan d'instructions est suivi.

9° Le Préfet de religion dirige lui-même le catéchisme et la retraite qui prépare à la première communion.

Rien, dans toutes ses fonctions, n'est plus important. — Il est inutile de dire en particulier tous les soins que le jour

de la première communion demande de lui. — Il doit pour tout ceci étudier et observer avec la plus religieuse exactitude tout le règlement spécial de cette grande époque.

III

FÊTES ET EXERCICES QUI REVIENNENT TOUS LES ANS

Si la religion est de tous les moyens d'éducation le plus touchant, le plus persuasif, le plus pénétrant, les fêtes, si admirablement disposées par l'Eglise dans le cours de l'année chrétienne, sont, comme je l'ai dit en traitant de ces choses[1], le cœur même et le foyer de la vive et solide piété. Et il se rencontre d'ailleurs que, par une heureuse coïncidence des temps et des saisons, ou plutôt par une religieuse inspiration de nos pères, la disposition de l'année scolaire se trouve en harmonie avec les fêtes religieuses, qui ainsi soutiennent et inspirent tout le mouvement classique, tous les travaux intellectuels d'une maison.

L'année religieuse se partage en trois grandes époques qui répondent aux trois principales époques de l'année classique : Noël, qui achève le premier trimestre ; Pâques, qui achève le second ou commence le troisième ; enfin, la Fête-Dieu, qui vient au milieu du dernier. Et autour de ces fêtes principales s'en groupent d'autres, qui les préparent ou les continuent, et forment pour les enfants, pendant tout le cours des sérieux travaux de l'année, comme une couronne des joies les plus pures, et impriment à toute une maison le mouvement religieux le plus élevé et le plus fécond.

1° Il y a pendant le cours de l'année les fêtes et exercices suivants :

Pendant la première époque : La rentrée, avec la messe

1. *De l'Éducation*, t. II, p. 96.

du Saint-Esprit, et la fête de Notre-Dame du Retour; — Puis la première retraite et les fêtes de la Toussaint, la Présentation de la sainte Vierge; — Puis l'Avent, l'Immaculée Conception, les fêtes de Noël, la Sainte-Enfance, la Saint-François de Sales, l'Épiphanie et la Purification de la sainte Vierge.

Pendant la deuxième époque : Le Carême et la Retraite de la semaine sainte; — Les fêtes et le temps de Pâques.

Pendant la troisième époque : La première Communion et l'Ascension; la Pentecôte et la Confirmation; — Les trente et un jours du mois de Marie; — Et enfin, la solennité et les processions du saint Sacrement et les fêtes de la fin de l'année.

2° Il y a tous les ans une retraite un mois après la rentrée, et une autre pendant la semaine sainte.

Ces deux grandes époques, il est facile de le comprendre, sont capitales pour le bien de la maison et pour le salut des enfants. Le Préfet de religion n'épargnera rien pour en préparer et en assurer le succès.

3° Il s'entend avec M. le Supérieur pour avoir d'avance un bon prédicateur, qui convienne parfaitement aux enfants.

Il faut en effet s'y prendre à l'avance, si l'on ne veut pas être pris au dépourvu, et n'avoir plus la possibilité du choix.

4° Le Préfet de religion dirige les deux grandes retraites, sous la présidence de M. le Supérieur, si M. le Supérieur ne se charge pas lui-même de cette direction.

Cette direction demande de lui l'étude la plus attentive des règlements de la retraite, du *Manuel*, et surtout des dispositions des enfants eux-mêmes.

5° Il a soin de procurer aux enfants de bons livres, des lectures pieuses; et, très-particulièrement, de leur faire faire leurs cahiers de retraite.

Les enfants ont besoin d'être dirigés en toutes choses; car,

abandonnés à eux-mêmes, ils ne sauraient comment s'y prendre pour faire leur retraite, et perdraient leur temps; mais convenablement guidés, ils peuvent étonnamment en profiter. Les cahiers de retraite, personnellement rédigés par les enfants, sont un excellent moyen de faire pénétrer alors dans leur cœur la vraie piété: le Préfet de religion, ainsi que les confesseurs, doivent les leur recommander, leur bien expliquer la manière de les faire, se les faire remettre, et les examiner attentivement.

6° La grande solennité de l'octave et les processions du très-saint Sacrement demandent du Préfet de religion une sollicitude toute particulière.

7° On fait enfin tous les ans, avec toute la pompe possible, le mois de Marie.

Il y a des maisons d'éducation où on a remplacé la lecture d'un *Mois de Marie* par une parole vivante: chaque soir de ce mois, une courte instruction exhortative sur la sainte Vierge est adressée aux enfants par les divers maîtres de la maison: cette suite d'instructions, le chant des cantiques, l'ornementation de la chapelle de la sainte Vierge, à laquelle il est bon de faire coopérer les enfants, exigent pendant tout ce mois du Préfet de religion la plus grande et la plus active surveillance.

IV

AUTRES SOINS IMPORTANTS QUI REGARDENT LE PRÉFET DE RELIGION

1° Le Préfet de religion est chargé de veiller à tout ce qui intéresse le culte de Dieu, dans toutes les sacristies et dans toutes les chapelles de la maison: nombre et convenance des ornements, luminaire, linge, vases sacrés, etc., et il s'entend à cet égard avec M. l'Économe.

2° Il aide M. le Supérieur, au commencement de chaque année, à examiner très-sérieusement les nouveaux élèves

sur leurs antécédents, leur piété et leur moralité (et dans un Petit Séminaire, sur leur vocation) : il les interroge sur la manière dont ils ont fait leur première communion. Il est spécialement chargé d'exiger les attestations des curés des enfants et de leurs confesseurs, pour savoir s'ils ont été exactement à confesse, et de prendre enfin toutes les informations nécessaires.

3° Il recueille, au retour des vacances, les extraits de baptême des nouveaux, les certificats de bonne conduite de tous, et les attestations que les anciens doivent apporter à M. le Supérieur ; il garde celles de ces pièces qui doivent être conservées.

4° Il prévoit, règle et inscrit pour toute l'année, dans un tableau, les homélies, méditations, sermons, et les noms de ceux qui doivent en être chargés.

Il faut que chacun sache d'avance ce qu'il a à faire sur ce point, afin de bien se préparer, à ses heures, et à loisir.

5° Il dirige, prévoit et choisit les sujets d'oraison, d'après un plan certain.

Rien au hasard : de la prévision en tout et toujours.

6° Il veille à ce que les enfants se confessent exactement et fréquentent les sacrements.

7° Il a la surveillance générale des congrégations et la direction immédiate de l'une d'elles.

8° Il prend les plus exactes précautions, ainsi que le Préfet de discipline et les autres Directeurs, afin qu'aucun mauvais livre ne s'introduise dans la maison : pour cela, il fait de fréquentes visites à l'étude, dans les chambres, dans les dortoirs, et dans tous les lieux de la maison où il le juge convenable, confisquant rigoureusement tout livre, fût-il bon, qui n'a pas été soumis par l'élève au timbre de la maison.

La surveillance sur ce point ne saurait être trop rigoureuse. On a des exemples étonnants de ce que peuvent faire ici certains enfants pour tromper. Il ne faut pas se contenter du titre imprimé sur le dos des livres, il faut ouvrir les livres et les cahiers. Dans une excellente maison d'Éducation, on a trouvé une fois des écrits détestables, reliés avec

un dictionnaire. C'est surtout après les sorties qu'il faut redoubler de vigilance. On est effrayé, quand on pense avec quelle rapidité un mauvais livre, une fois introduit, peut circuler, et faire des ravages dans la maison.

3° Le Préfet de religion a un soin très-important à prendre des malades à l'infirmerie, soit pour leurs exercices de piété ordinaires, soit pour l'accomplissement de devoirs plus graves encore, pour la réception des sacrements en temps convenable; pour l'audition de la sainte messe les dimanches et fêtes. Il doit visiter l'infirmerie chaque jour.

Par défaut de surveillance sur ce point, il est arrivé, dans certaines maisons, que des enfants n'avaient pas entendu la messe, le dimanche, qui auraient pu parfaitement l'entendre si on y avait veillé.

Certes, on voit par ces détails, et je n'indique ici que le gros des choses, combien un homme spécial, un Directeur *ad hoc*, un *Préfet de religion*, est indispensable dans une maison d'Éducation. Il n'est évidemment pas possible qu'un service si considérable, si détaillé, si distinct de tous les autres, ne se fasse point à part, et soit confondu et comme perdu dans l'ensemble des services: il est de toute nécessité qu'un homme en ait la charge spéciale et la responsabilité.

Comme c'est d'ailleurs pour chacun une rigoureuse obligation d'avoir la science propre de son état et de ses fonctions, j'ajouterai que le Préfet de religion devra se faire un point de conscience de lire tous les meilleurs livres qui existent sur la manière de diriger et de confesser les enfants, sur les bonnes méthodes de catéchisme, etc. Tels sont, par exemple, le *Directeur de l'enfance*, par M. l'abbé Ody,

— excellent ouvrage (Paris, chez Camus); la *Méthode pour confesser les enfants*, de Lhomond; le traité *De parvulis ad Christum trahendis*, de Gerson; la *Méthode des catéchismes* de Saint-Sulpice, etc., etc.

Il n'y a ni bon sens, ni esprit, ni zèle qui puisse dispenser de telles lectures et y suppléer: on trouve dans ces livres spéciaux, faits par des hommes d'expérience, une quantité de choses, auxquelles on n'aurait peut-être jamais pensé soi-même, et qui donnent les plus précieuses lumières.

C'est aussi un devoir pour le Préfet de religion de conseiller les mêmes lectures aux confesseurs et aux catéchistes, et de s'entretenir souvent avec eux sur toutes les parties du ministère pastoral qu'ils ont à remplir à l'égard des enfants et des jeunes gens: mais pour cela il faut qu'il soit lui-même très-versé dans ces matières; qu'il connaisse bien les livres qui en traitent, et qu'il ait beaucoup réfléchi sur toutes ces choses.

CHAPITRE IV

Le Préfet des études.

Tout le monde sent la nécessité d'une préfecture des études. Mais ce n'est pas seulement pour la réglementation de certains détails matériels, dont nous parlerons tout à l'heure, pour une certaine marche extérieure des classes dans une maison, qu'un Préfet des études est nécessaire; c'est surtout pour donner une impulsion véritable et une forte direction à toutes les études; pour souffler à tous, profes-

tions. Le règlement qui suit indiquera ce que doit faire le Préfet des études, — dès le commencement de l'année, — dans le courant de l'année, — à l'époque des examens, — et avant les vacances.

Règlement du Préfet des études.

I

CE QUE LE PRÉFET DES ÉTUDES A A FAIRE DÈS LE COMMENCEMENT DE L'ANNÉE

La rentrée est une époque décisive pour une maison, par conséquent très importante pour le Préfet des études : c'est pourquoi il a dû y songer et prendre ses mesures dès la fin de l'année précédente.

Rien n'est plus triste qu'une maison où, dès la rentrée, les choses ne sont pas parfaitement organisées, et qui reste ainsi, quelquefois pendant un temps assez long, dans le provisoire et l'incertitude. Ce n'est pas seulement du temps perdu, c'est la ruine des études. Tout doit donc avoir été prévu et parfaitement réglé à l'avance, afin que, dès le premier jour, la maison marche, et que les élèves ne s'aperçoivent d'aucune hésitation, d'aucun tâtonnement. C'est pourquoi le règlement entre ici dans les plus grands détails sur la préparation de la rentrée, en ce qui concerne le Préfet des études, et sur ce qu'il a à faire, jour par jour, dès la rentrée.

1° Un mois au moins avant la rentrée, M. le Préfet des études doit faire demander aux libraires tous les livres, en nombre suffisant, soit pour les professeurs, soit pour les élèves.

On comprend la nécessité de cette mesure, et le grand inconvénient qu'il y aurait à ce que tous les enfants, sans

exception, n'eussent pas tous leurs livres de classe dès le premier moment où ils en ont besoin.

Toute négligence à cet égard, soit de la part de M. le Préfet des études, soit de la part de M. l'Économe, serait très-grave.

Il suffit qu'un enfant manque de ses livres, au commencement de l'année, pour mal engager son année ; à plus forte raison si c'était toute une classe ; à plus forte raison si c'était toute la maison : cela s'est vu.

Tous ces livres doivent être cartonnés solidement, et on ne les achète que sous condition.

2° M. le Préfet des études, dès la veille de la rentrée, a dû voir chaque professeur, lui remettre tous les règlements d'études, tous les livres qui conviennent à sa classe, et lui donner tous les renseignements nécessaires.

3° Le premier jour est consacré à la rentrée de tous les élèves, anciens et nouveaux.

Selon le règlement général disciplinaire de la rentrée, à mesure qu'un élève nouveau arrivé dans la maison, il est présenté à M. le Préfet des études.

M. le Préfet des études s'assure par le témoignage des parents et de l'enfant, s'il sort d'une autre maison d'Éducation, et dans ce cas, il lui assigne provisoiremeut pour classe celle qu'il suivait précédemment.

Si cet enfant n'a pas été dans une autre maison d'Éducation, M. le Préfet des études lui fait subir un premier et rapide examen, et lui assigne provisoirement une classe où il fera les compositions d'épreuve.

4° Le second jour est consacré aux compositions d'épreuve, d'après le *niveau* des études. Ces compositions doivent être corrigées immédiatement. — En outre, le Préfet des études fait subir un nouvel examen très-attentif à tout enfant nouvellement entré dans la maison, sur sa capacité, son acquis, ses précédents, ses prix, ses attestations; en un mot, sur les espérances que ses talents peuvent offrir, afin de le classer définitivement et convenablement.

Le classement d'un élève est de la dernière importance, et détermine quelquefois tout son travail de l'année. Sous

peine de le décourager, on ne doit le classer ni trop haut ni trop bas, mais juste où il doit être. En général, une faute capitale, dont souffrent également les élèves et la classe, c'est de tolérer dans une classe des enfants qui ne peuvent pas la suivre. C'est par là qu'on affaiblit toutes les études d'une maison. Ce point demande dans le Préfet des études une très-grande attention, avec beaucoup de prudence et de fermeté.

5° Le troisième jour est celui où l'on décide en conseil, et où le Préfet des études proclame en public le classement définitif de tous les élèves de la maison.

6° Le classement fait, le Préfet des études suit de près le travail des nouveaux, et, dans les commencements, il se fait rendre compte chaque jour de leur progrès, de leur force ou de leur faiblesse par M. le Professeur, jusqu'à ce que son jugement soit bien arrêté sur eux.

7° Le quatrième jour, les classes son entièrement organisées, et la maison prend sa marche régulière ; le cinquième, on achève ce qui regarde l'examen du devoir des vacances.

Le point capital, pour le Préfet des études, c'est que toutes les études et tous les exercices de cette première semaine soient parfaitement réglés et mis en train, qu'il n'y ait nulle incertitude, nul tâtonnement dans la marche des classes et de la maison, que le classement soit sûr, irrévocable, sans hésitation et sans erreur, que les moyens d'émulation et les notes apparaissent et fonctionnent le plus tôt possible.

Et puisque nous parlons ici de la rentrée, nous ajouterons, pour être complet, qu'il importe, en même temps que tout ce qui concerne les études doit être bien réglé, que tous les jeux soient en train, que tous les maîtres de la maison aillent en récréation et y témoignent de l'affection aux enfants, aux anciens et aux nouveaux, et les encouragent tous ainsi à la bonne conduite et au travail ;

Que le règlement soit lu et expliqué d'une manière très-intéressante, surtout en ce qui tient aux études;

Que en même temps tous les exercices de piétié, lectures spirituelles, méditations, homélies, soient très-bien faits; — qu'on y parle des études, qu'on s'y applique à donner aux enfants le bon esprit, le courage, l'émulation chrétienne dans l'esprit de foi;

Que les catéchismes eux-mêmes soient très-intéressants, amusants au besoin;

S'il faut tout dire, que la nourriture de la maison soit particulièrement bonne et soignée;

En un mot, que tous les enfants soient pris de tous les côtés à la fois, par l'étude, l'émulation, la piété, la discipline, et tous les soins d'une affection paternelle, de manière à être attachés à la maison et bien *lancés* pour l'année.

Une chose très-importante encore pour bien lancer les nouveaux élèves, c'est que les anciens s'occupent d'eux avec zèle, leur témoignent de l'amitié, des prévenances, les fassent jouer, les mettent au courant de tout, les accoutument à la maison.

8° Les cours supplémentaires et les répétitions seront complétement organisés dès le commencement de la seconde semaine, c'est-à-dire après le premier dimanche qui suit le jour de la rentrée.

Pour cela il est nécessaire que, dès la rentrée, M. le Préfet des études s'informe exactement, auprès de chaque enfant et de ses parents, des cours supplémentaires que l'enfant doit suivre, ainsi que des répétitions qu'il aurait à prendre.

Il ne doit y avoir ni aucune lenteur, ni aucune négligence à cet égard : autrement l'organisation des cours supplémentaires et la marche des études, surtout pour les enfants en retard, traînera et souffrira beaucoup.

Non-seulement il importe que, dès la rentrée, M. le Supérieur, M. l'Économe, M. le Directeur, M. le Préfet des études surtout, réveillent l'attention des parents sur tout ceci; il

serait même bon que les parents fussent avertis à l'avance d'y songer et de prendre un parti sur ces divers points: l'avertissement pourrait leur être donné dans la circulaire qui précède la rentrée.

9° Avec l'organisation des cours supplémentaires, toutes les études de la maison sont mises dans une marche complètement régulière jusqu'à la fin de l'année, sauf les dérangements momentanés des examens, et les légères modifications de chaque trimestre.

M. le Préfet des études ne comprendra jamais assez que c'est surtout dans la constitution des études qu'il ne doit y avoir aucun retard, aucune incertitude, et pour aucun enfant. A la rentrée, les études sont tout pour eux. Et d'ailleurs ils s'attendent en rentrant à de sérieuses exigences sur ce point.

Les études, le mieux et le plus promptement possible organisées, voilà le plus puissant moyen de mettre immédiatement tous les enfants dans l'ordre et l'esprit de la maison.

II

FONCTIONS DU PRÉFET DES ÉTUDES PENDANT L'ANNÉE

1° Le Préfet des études est chargé spécialement de procurer dans la maison des études fortes et brillantes, de les soutenir et de les perfectionner sans cesse.

2° Pour cela, il lui appartient de faire exécuter très-exactement le plan des études relatif aux humanités françaises, latines, grecques, à l'histoire, à la géographie, aux sciences, aux langues vivantes et autres cours supplémentaires.

Il ne doit jamais permettre qu'aucun professeur s'écarte en rien de ce plan: c'est là sa charge la plus importante.

3° A cette fin, il est dépositaire du plan des études de la maison, et d'un programme de tous les auteurs choisis et déterminés pour servir tour à tour dans les classes, et former un plan fixe et varié de plusieurs années.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

dans un intérêt commun, établir des rapports bienveillants, lorsqu'on le juge utile.

C'est là un point des plus importants pour un Préfet des études, un de ses grands moyens d'action pour entretenir parmi les élèves et les maîtres l'ardeur du travail, la flamme de l'émulation, et aussi pour faire sentir aux maîtres l'utilité de ses fonctions. Tout Préfet des études qui néglige les moyens d'émulation manque à un de ses plus grands devoirs. Toutefois, là surtout il est besoin de grands ménagements; les hommes sont hommes, et les susceptibilités sont toujours faciles à éveiller dans les natures humaines. Il faut qu'on sente, je ne saurais trop le dire, dans un Préfet des études, l'homme du devoir, l'homme qui ne *presse*, ne *stimule*, n'excite ou ne surveille, que parce qu'il est obligé de le faire, que le bien de la maison l'exige, que son devoir le lui impose, et que sa conscience le lui commande.

9° Il proclame les notes le samedi, après les avoir lues et comparées d'avance.

Il proclame également les notes de la conduite générale et des divers cours supplémentaires, le jour fixé de chaque mois, si on ne préfère qu'elles soient lues avec les précédentes.

10° Quand on fait les bulletins trimestriels, il reçoit les notes de MM. les professeurs et dirige ce grand travail.

11° Il prépare les examens, en approuve le programme, les dirige, les coordonne, les préside en l'absence de M. le Supérieur, en marque les notes, les résume.

Les examens sont un grand moyen d'émulation, une précieuse ressource pour provoquer et constater le travail; mais à la condition d'être faits sérieusement: j'entends par là qu'ils doivent être préparés avec grand soin par les professeurs et par les élèves, et que l'interrogation des élèves doit être impartiale et approfondie. Quelquefois les examens se font d'une manière déplorable, n'ont aucune influence sur les

assez immédiate, et ne suffirait pas à toutes les exigences de l'examen oral : c'est pourquoi le Préfet des études doit veiller à ce que le professeur de philosophie combine ses leçons de manière à ce que les jeunes gens puissent tout à la fois suivre de bons et vrais cours, et avoir à la fin de l'année un temps suffisant pour repasser sommairement leurs matières en vue de l'examen. — La même observation, fondée sur l'intérêt réel des études, s'applique dans une certaine mesure aux professeurs chargés des cours de lettres, d'histoire et de sciences, pour les candidats au baccalauréat.

13° Une des fonctions les plus importantes de M. le Préfet des études, c'est de revoir avec un grand soin et de décider, de concert avec chaque professeur, les pièces du cahier d'honneur qui seront présentées et lues publiquement aux examens ou à la distribution des prix.

Par la raison toute simple que ce sont là les principaux moyens d'émulation, et que leur influence sur les élèves vient en très-grande partie du soin qu'on y apporte.

14° Il est président titulaire de l'Académie.

Il arrête de concert avec MM. les professeurs les séances littéraires, se fait présenter les morceaux préparés, et veille à ce que tout ce qui doit être lu ait un intérêt convenable.

Des *devoirs d'académie*, lus en séance solennelle devant la maison tout entière, et en présence d'étrangers de distinction, étant un des plus puissants moyens d'émulation, M. le Préfet des études doit apporter tous ses soins à les encourager. C'est ici une tâche délicate, car il ne peut rien sans le concours des professeurs, et il y a là à ménager des susceptibilités de plus d'un genre. Avec tous les égards et les ménagements possibles, le Préfet des études doit exciter le zèle des maîtres et des élèves à préparer ces devoirs.

Ces devoirs doivent être bien choisis ; il faut que ce soient de beaux sujets, élevés, délicats, intéressants, et faciles à traiter. La correction en doit être faite de telle sorte qu'ils soient dignes d'une lecture publique, et de vrais petits modèles en leur genre ; et, néanmoins, qu'ils demeurent l'œuvre des enfants. Pour cela, il faut les leur faire retravailler à eux-mêmes, en leur donnant tous les conseils et les secours nécessaires pour que le devoir arrive à une perfection relative, tout en restant le travail personnel de l'enfant. Outre le profit que tous retirent de la lecture de ces devoirs, et l'intérêt qui en résulte pour les séances académiques, nul travail n'est plus profitable à l'élève que celui qu'il fait ainsi, avec tous les efforts dont il est capable, sous la direction plus immédiate de son professeur. Un professeur qui a vraiment le zèle de sa classe ne peut qu'être heureux d'avoir cette occasion pour former plus immédiatement et plus intimement un élève.

Avant la séance publique, le Préfet des études, assisté des vice-présidents de l'Académie, doit exercer les enfants à une lecture intelligente et bien sentie ; revoir avec soin le *rapport* fait par le secrétaire, n'y rien laisser d'incorrect, d'indélicat, de mauvais goût, nulle plaisanterie fade ou grossière : en un mot, il doit pourvoir à tout, afin que tout se fasse avec ordre, convenance, dignité.

15° M. le Préfet des études est chargé de la surveillance générale des Cours supérieurs.

Quelle que soit l'importance des baccalauréats, il s'en faut bien qu'ils soient le couronnement des études littéraires et scientifiques ; et un établissement d'instruction secondaire est bien incomplet, s'il arrête et borne l'éducation d'un jeune homme à ces modestes résultats. Le vrai couronnement de l'éducation, c'est un *cours d'enseignement supérieur*, destiné à donner aux jeunes gens qui ont terminé

leurs études, qui même en justifient par les titres de bacheliers, une plus haute culture intellectuelle, une éducation plus achevée, laquelle puisse ménager la transition de la vie du collége à la vie du monde.

C'est au Préfet des études qu'appartient la direction de ce cours supérieur; et il lui faut une grande prudence, aussi bien qu'une érudition solide, pour faire sortir ces jeunes gens du cadre restreint des études classiques, sans les exposer au danger de lectures prématurées, d'études trop étendues et de travaux au-dessus de leurs forces.

La liberté que leur donne leur règlement particulier, toute restreinte qu'elle est par le règlement général de la maison; la latitude qu'ils ont pour leur travail, dont ils s'occupent seuls dans leur chambre, sans autres témoins qu'eux-mêmes et leur conscience, pourraient leur devenir funestes, si le Préfet des études ne fixait pour chacun d'eux les cours qu'ils devront suivre, l'emploi régulier de leur journée, de leurs heures, le temps précis à donner aux *préparations*, aux *rédactions*, aux *travaux* de chaque cours; et s'il ne s'assurait, par lui-même, en visitant tous ces divers travaux, que tout se fait avec ordre, avec conscience, avec tout le sérieux qu'on doit attendre de jeunes gens de cet âge.

Il recueille dans *un livre d'honneur spécial*, comme pour l'Académie, les meilleures productions de ces jeunes gens, et les réserve pour quelques séances solennelles et publiques qu'il prévoit, prépare, et dirige comme les séances académiques.

Il compose leur bibliothèque *commune* et veille à sa conservation: il visite aussi leurs bibliothèques *particulières*, et il n'y laisse aucun livre frivole ou dangereux.

Il fixe, de concert avec MM. les professeurs de l'enseignement supérieur, les jours et heures des différents cours, de *littérature*, de *philosophie*, d'*esthétique*, d'*Ecriture sainte*, de *droit préparatoire*, de *sciences*, de *langues vivantes*, etc.,

et veille à ce qu'aucun élève ne s'absente ou ne se retire de ces cours, sans son autorisation et celle de M. le Supérieur.

Enfin, il recueille, de concert avec M. le Supérieur et MM. les professeurs des différents cours, les *notes mensuelles* et *trimestrielles* destinées à être transmises aux parents, à la fin de chaque trimestre, ou plus souvent, si les parents le désirent.

Disons ici, pour ne rien omettre, que M. le Préfet de religion veille à ce que ces jeunes gens, non-seulement observent leurs devoirs religieux, et assistent aux divers exercices de piété, mais édifient toute la maison et en soient les modèles. M. le Préfet de discipline veille à son tour à ce qu'ils ne troublent point l'ordre général, qu'ils observent leur règlement disciplinaire, et n'abusent en rien des privilèges que leur donne leur position exceptionnelle.

S'il y a quelque observation plus délicate à leur faire, soit sous le rapport disciplinaire, soit sous le rapport religieux, soit sous le rapport des études, il sera bon et prudent que M. le Supérieur se charge de ce soin. Toutefois, il n'y faut pas mettre une réserve exagérée, qui laisserait aller les choses avec une mollesse bien plus funeste que ne le serait ici l'irritation de quetque susceptibilité. Il ne faut pas oublier qu'il s'agit d'achever et de perfectionner une Éducation et que ce serait la gâter et non pas l'achever, si la confiance dégénérait en abandon et la liberté en licence.

16° Le Préfet des études est bibliothécaire du séminaire, chargé de ranger la bibliothèque, de faire observer les règlements qui la concernent, et de la composer convenable et apte à une maison chrétienne d'Education, Il n'y doit laisser aucun livre, en aucune langue, qui puisse avoir aucun danger pour les jeunes professeurs.

17° Il veille aussi à ce que, dans chaque étude, il y ait une bibliothèque bien choisie pour les élèves, selon leur âge et leur classe.

Il importe extrêmement de bien diriger les lectures des enfants durant leurs études. Une fois leurs devoirs finis, le plus souvent ils ne savent que faire ; et que de temps ne perdent-ils pas, tout le long d'une année, pendant lequel ils pourraient lire de bons livres, et apprendre une quantité de choses utiles, si on savait leur faire employer leurs moments libres et leur ménager de bonnes lectures !

C'est pourquoi je regarde comme un très-grand avantage pour une maison d'Éducation de posséder une bibliothèque à l'usage des élèves, une bibliothèque bien choisie, bien composée ; et je considère comme un très-sérieux devoir pour un Préfet des études, de surveiller avec le plus grand soin les lectures des élèves, et de faire en sorte que, durant le cours de leurs études, ils aient tous lu un certain nombre de bons livres. Sans vouloir entrer ici dans le détail, quel heureux supplément à l'étude élémentaire de l'histoire, par exemple, que la lecture de certains volumes de Rollin !

18° Il timbre les livres des élèves, cette mesure étant la garantie la plus efficace contre les mauvaises lectures. En conséquence, tous les livres doivent lui être immédiatement remis, ou, à son défaut, à M. le président de l'étude, pour être timbrés, sons peine d'une confiscation irrévocable.

19° Il dirige les lectures du réfectoire d'après un plan certain approuvé par M. le Supérieur.

Il reprend, au besoin, les lecteurs au réfectoire.

III

CE QUE LE PRÉFET DES ÉTUDES A A FAIRE A LA FIN DE L'ANNÉE

1° Il préside à la préparation et à la décision des prix d'examen, de trimestre et de fin d'année. Il est chargé de tous les détails matériels des examens et de la distribution des prix, comme achats de livres, invitations, etc., etc. Il s'en-

de certains maîtres peut y être, y devenir déplorable, sans que personne y remédie; une quantité d'élèves peuvent traîner sur les bancs, sans progrès d'aucune sorte, et sans qu'on essaye rien d'efficace pour les relever et les faire marcher. C'est au Préfet des études à s'enquérir, à constater chaque jour: il faut qu'à son œil vigilant rien n'échappe, et que la marche de la maison sous le rapport des études, la manière d'être et de faire de tous et de chacun, maîtres et élèves, soit parfaitement connue de lui. De cette sorte, si l'enseignement de quelque maître dévie ou se néglige, si quelque partie du programme n'est point ou est mal exécutée, si quelque classe languit ou décline, si quelque désordre grave, en un mot, apparaît: tout d'abord, et avant que le mal ait pu grandir et devenir quelquefois profond, irréparable, le Préfet des études, par sa haute autorité, sa ferme intervention, coupe court et l'arrête. Si, de quelque manière que ce soit, l'autorité d'un professeur est menacée ou échoue auprès de quelques élèves, le Préfet des études intervient encore et répare tout. Mais pour cela, pour cette double action sur l'enseignement et le gouvernement des classes, pour ce contrôle et ce salutaire concours, il est extrêmement important que le Préfet des études n'omette rien de ce qui est marqué dans les articles ci-dessus; qu'il exécute réellement tout cela: non par saillies, par boutades, inégalement, mais avec suite. J'insiste, autant que je le puis, sur ce mot: *avec suite;* rien ne demande plus l'esprit de suite, c'est-à-dire la persévérance patiente et paisible, mais infatigable, que cette double action sur les professeurs et les élèves, qui doit, pour être efficace, s'exercer chaque jour et se continuer toute une année. Il faut que le Préfet des études ne perde pas un instant de vue une seule classe, un seul maître, un seul élève, qu'il sache parfaitement où chacun en est, et quelles ressources offre chacun.

Un Directeur, un Préfet quelconque est une portion du

Supérieur. Ce que le Supérieur doit être pour tous et pour tout, le Préfet des études doit l'être pour les études. C'est pourquoi le règlement entre dans tous les détails qu'on a vus, l'oblige à suivre attentivement tout le mouvement de la maison en ce qui concerne les études, de regarder les notes, les cahiers des maîtres, ou des élèves, les devoirs donnés et les devoirs faits, les places de composition, tout ce qui peut être pour lui un indice quelconque de l'état vrai des études; et c'est pourquoi aussi il doit entretenir des rapports fréquents et quotidiens avec les enfants et les professeurs; et indépendamment des conseils, voir ces Messieurs en particulier toutes les fois que besoin en est, et faire venir chez lui les élèves, ainsi que fait le Supérieur, aussi souvent qu'il est utile ou nécessaire.

Mais tout cela ne rendra-t-il pas odieuses la charge et la présence d'un Préfet des études? en définitive, qu'on pardonne le mot, ne lui demandons-nous pas d'être en quelque sorte sans cesse sur le dos des professeurs? Non, tout cela peut se faire sans froisser, sans blesser personne, quand le Préfet des études y met des formes, qu'il ne presse pas hors de propos, quand on voit qu'il n'exerce son autorité que par un vrai zèle, en ménageant les personnes, et ne recherchant que le bien. D'ailleurs, il est beaucoup plus encore l'auxiliaire des professeurs que leur surveillant, et l'assistance évidente qu'il leur donnera, s'il remplit sa charge avec zèle et intelligence, fera accepter des professeurs sans conteste et même avec reconnaissance son contrôle et son action.

On peut maintenant se rendre compte de l'avantage pour une maison d'Éducation de posséder un bon Préfet des études, et se faire une idée exacte de son action et de ses devoirs, comme aussi des qualités qu'il doit réunir.

Il doit être un homme très-instruit, non-seulement dans les lettres et les sciences, mais en tout ce qui concerne l'enseignement classique, et très-au fait de la science pédagogique, des méthodes, des auteurs, de la pratique. Ce n'est pas tout, il doit unir à une très-grande activité, à une très-consciencieuse vigilance, à une parfaite exactitude, à un soin scrupuleux et presque minutieux des détails, à ce qu'on appelle l'esprit d'ordre et de règle, il doit unir les qualités du caractère qui donnent de l'autorité et concilient l'affection. Il a besoin d'un grand ascendant pour exercer une influence réelle sur les maîtres, et imposer aux élèves; et en même temps, il doit posséder l'art précieux de manier les esprits, de commander sans exciter d'ombrages, de tempérer la fermeté par l'aménité des manières, et par les égards pour les personnes. Certains défauts d'esprit ou de caractère lui nuiraient essentiellement dans ses fonctions. S'il était bizarre, capricieux, mobile dans ses idées; étrange, chimérique dans ses industries; brusque dans ses procédés et ses manières; peu exact, peu régulier, dans l'accomplissement de sa charge, il perdrait bientôt toute autorité, il indisposerait, blesserait ses confrères, et n'exercerait nulle action utile dans la maison.

Mais, tel que nous avons essayé de le décrire, éclairé, actif, vigilant; inspectant avec clairvoyance, stimulant avec zèle, conseillant avec prudence, dirigeant avec fermeté et persévérance, ne voulant que le bien, ne poursuivant que les abus, ne connaissant que le devoir; sans humeur, sans étrangeté, sans brusquerie; l'homme du travail, l'homme du progrès, l'homme des études, il sera infiniment précieux pour une maison d'Éducation et contribuera pour une large part à l'œuvre commune, dont une partie aussi importante que les études est remise entre ses mains.

En effet, il faut qu'un Préfet de discipline exerce un souverain empire, non pas sur une fraction plus ou moins considérable des élèves d'une maison, mais sur la maison tout entière : de plus, il y a dans la préfecture de discipline une action à exercer sur les maîtres, laquelle demande une grande fermeté et de grands ménagements. Il faut là tout à la fois bien de l'ascendant sur les personnes, pour obtenir l'entier accomplissement du devoir, bien de l'art et de l'habileté pour manier tous les caractères.

Mais plus ces fonctions sont importantes et difficiles, plus l'homme qui en est investi a une grave responsabilité, et plus aussi il doit apporter de zèle et de dévoûment à les remplir.

Car ces fonctions, il faut le dire, sont aussi les plus laborieuses : un Préfet de discipline n'est peut-être pas dans une maison d'Éducation le plus occupé, mais il est certainement le plus assujetti : si ses sollicitudes, ses surveillances, lui laissent du temps, elles ne lui laissent guère de repos, et bien rarement une vraie liberté.

Le règlement qui va suivre n'indiquera que bien sommairement tous les soins auxquels se doit le Préfet de discipline.

Règlement du Préfet de discipline.

1° Il veille à l'observation générale de la règle, en tous lieux, en tout temps, partout et par tous.

Sa juridiction est donc universelle : comme du Supérieur on peut dire de lui avec vérité :

In te domus inclinata recumbit.

A cause de cela, nul ne doit mieux connaître tous les règlements généraux et particuliers de la maison.

C'est un devoir pour lui de les étudier et de les relire sans cesse.

2° Il veille spécialement à la *présence* des élèves dans tous les lieux où la règle la demande : études, classes, récréations et promenades, réfectoire, salle d'exercice, chapelle, etc. Aucune absence ne doit avoir lieu sans qu'il s'en aperçoive, sans qu'il soit prévenu.

Il notifie les absences aux divers professeurs et présidents intéressés.

Il veille également à ce que les maîtres soient parfaitement exacts à leurs présidences : il est responsable de leur présence aux lieux et aux heures où ils doivent se trouver.

Nous l'avons dit : un Préfet de discipline a juridiction sur les maîtres en même temps que sur les élèves. Car la discipline règle ce qui est prescrit aux maîtres, non moins que ce qui est prescrit aux élèves ; et l'exactitude disciplinaire de ces Messieurs est la condition essentielle de l'ordre disciplinaire dans toute la maison. Sans doute cette partie de la tâche est très-délicate ; et demande non moins de prudence que de fermeté. Mais il serait par trop désastreux que le Préfet de discipline eût ici de molles condescendances et une coupable faiblesse : tout en souffrirait trop. Tout Préfet de discipline qui ne comprend pas qu'un de ses grands devoirs est de former les maîtres à la discipline, ne comprend pas sa vraie mission. Lui aussi, lui surtout, ne pouvant tout faire par lui-même, il faut qu'il sache agir par les autres ; son devoir à lui aussi est de former des hommes d'action disciplinaire. Ce n'est pas facile, ce n'est pas toujours agréable, mais c'est absolument nécessaire.

3° Il préside les promenades ordinaires et toutes les promenades extraordinaires.

La raison pour laquelle les Préfets de discipline doivent se trouver à toutes les promenades, sans exception, c'est que nulle part la discipline n'est plus difficile et plus importante à bien faire, et qu'ils connaissent mieux que personne tout à

la fois et les enfants et les difficultés spéciales de ces jours : de plus, habitués à leur obéir, les enfants, sous leur conduite, sont toujours moins portés à se mettre en contravention avec la règle.

4° Il se trouve aussi à toutes les récréations, veillant sur tout.

Le police des récréations, qui est spécialement confiée au Préfet de discipline, demande de lui la plus grande vigilance, et exige le plus grand zèle, joint à la plus grande sagacité. C'est le Préfet de discipline surtout qui doit avoir *oculum zeli*, *aurem zeli*, *pedem zeli*. Attentif et pénétrant, il doit tout voir, tout deviner ; connaître et déjouer toutes les ruses des élèves; pressentir à leur air, à leur attitude, leurs dispositions ; savoir ce qui se passe parmi eux, ce qu'ils méditent, ce qui les réjouit ou les attriste, pour ainsi dire ce qu'il y a dans l'air.

Il est très-important, pour la discipline, que les cours soient établies de telle sorte que la surveillance y soit partout facile. Il faut surtout éviter, ou surveiller avec le plus grand soin, ce qu'un Préfet de discipline très-expérimenté appelait les *souricières*, c'est-à-dire les coins où les enfants peuvent se cacher et n'être pas vus. Il ne doit y avoir rien de cette sorte dans une maison, tout doit y être *in promptu*, *in aperto*, au grand jour; afin que la surveillance se fasse constamment, mais naturellement, sans efforts, et sans peser sur les enfants : autrement elle devient odieuse.

5° Il veille très-spécialement au bon ordre, au silence, entre les exercices, dans les passages; dans tous les mouvements, à l'entrée, à la sortie des classes, des études, etc.

C'est à la sagesse des enfatns et à leur bonne tenue, en ces occasions plus difficiles et nécessairement très-fréquentes, que se reconnaît le bon esprit et la bonne discipline d'une maison.

6° Il surveille et visite les salles d'études, au moins une fois chaque jour.

Il doit avoir un tel ascendant sur toute la maison, que son autorité se fasse sentir même en son absence, et qu'il soit là, même n'y étant pas. Cela se voit, quand les Préfets de discipline sont les hommes qu'ils doivent être. J'ai connu du reste de simples surveillants d'études qui imprimaient un tel respect aux élèves, que l'étude en leur absence, si parfois ils étaient obligés de s'absenter un instant, allait mieux même qu'eux présents : mais cela est rare.

7° Il surveille très-spécialement, pendant le grand silence, tous les corridors, les chambres et les dortoirs.

C'est un soin capital.

8° Il veille à la propreté des élèves : afin que leur tenue soit toujours convenable, il fait l'inspection des jeunes enfants tous les matins, et celle des grands deux fois par semaine.

9° Il visite, au moins chaque jour deux fois, l'infirmerie, afin qu'aucun désordre ne s'y introduise, et s'entend chaque jour sur ce point important avec M. le directeur de l'infirmerie.

10° Il surveille et fait exécuter à chaque dignitaire le règlement de sa charge. — Les dignitaires sont nommés par M. le Supérieur sur sa présentation.

11° Il surveille très-exactement la police des parloirs.

C'est une chose ordinairement très-négligée que la police des parloirs, et la négligence ici, on le comprend, peut avoir les conséquences les plus funestes. Qui demande les élèves? avec qui conversent-ils là? Il faut avoir moyen de le savoir. Les rapports des élèves avec les personnes du dehors sont un point sur lequel il n'est jamais permis de fermer les yeux.

12° Il fait exécuter tous les changements disciplinaires qui peuvent avoir lieu dans l'ordre et le règlement de chaque jour.

13° Il fait tous les placements, excepté celui de la chapelle; il fixe aux élèves les rangs qu'ils doivent garder.

14° Aucun châtiment grave n'est infligé sans qu'il en soit prévenu.

Les châtiments, dans notre système d'Éducation, étant tout à fait exceptionnels, ce que cet article exige est absolument nécessaire. Autrement tout le bon esprit disciplinaire d'une maison se trouverait livré quelquefois au caprice et à l'inexpérience des plus jeunes maîtres.

15° Il fixe, au besoin, le lieu précis de la récréation et de la promenade.

Toutes ces diverses fonctions, on le comprend, exigent du Préfet de discipline une vigilance continuelle, active, inattendue; une fermeté douce, mais constante; une autorité grave, sans humeur, mais aussi sans faiblesse.

Mais rien ne demande moins à être fait d'une façon absolue et inflexible que la discipline. C'est là surtout qu'il faut avoir égard à l'âge, au caractère, aux dispositions variables des enfants et des jeunes gens, et savoir se plier et se replier de mille manières selon les exigences et les besoins de ces mobiles natures. Entre les tous jeunes enfants et les moyens, entre ceux-ci et ceux d'un âge plus avancé, la différence est grande; la discipline à leur égard par conséquent doit l'être aussi. C'est pourquoi dans les maisons quelque peu nombreuses, le fractionnement en deux, ou même trois divisions est indispensable. Ainsi, par exemple, avec tous, il faut un certain mélange de douceur et de fermeté; mais la douceur et la fermeté doivent avoir une particulière expression selon l'âge des enfants. La douceur qui convient avec les tout petits n'est pas celle qui convient avec les moyens, en général plus turbulents, plus étourdis, plus opiniâtres, plus difficiles, et qui ont quelquefois besoin d'être domptés en même temps que conduits; et la douceur qui convient avec ceux-ci n'est pas celle qui convient avec les grands, d'une raison déjà plu-

qu'il leur répète souvent les mêmes choses; ils oublieront trop tôt ses conseils, ses avertissements, aussi bien que les recommandations les plus formelles de leurs parents : il faut que le Préfet de discipline s'assure par lui-même, par une inspection minutieuse et sans cesse renouvelée, que ce que les parents ou lui-même ont prescrit est observé.

3° Il continue d'avoir avec les parents tous les rapports nécessaires, et veille d'autre part à ce que les enfants leur écrivent exactement, surtout pour leur fête et au premier de l'an, et à ce qu'ils remplissent convenablement tous les devoirs de la piété filiale.

Les rapports assidus avec les parents sont également avantageux aux parents et au Préfet de discipline. Ces rapports donnent aux uns et aux autres plus de lumière, plus de moyens d'action sur les enfants, qui, en définitive, ne manquent pas d'en profiter. C'est surtout pour les tout jeunes enfants que le concours de la famille est précieux à l'instituteur, et le concours de l'instituteur précieux à la famille.

4° Il visite les lettres des enfants et celles qui leur sont adressées, à moins que M. le Supérieur ou M. le Directeur ne se soient chargés eux-mêmes de ce soin.

Le soin des lettres ne doit pas être négligé : il est nécessaire qu'on s'en occupe, tant pour apprendre aux enfants à écrire, que pour les empêcher de dire à leurs parents des choses absurdes. D'ailleurs des enfants qu'on ne surveille pas sous ce rapport contractent de déplorables habitudes de négligence et de manque d'égards. On ne saurait trop leur insinuer de bonne heure le respect d'eux-mêmes et des autres, et le soin, l'attention en tout.

5° Il notifie à sa division tous les changements dans le règlement de chaque jour.

6° Il donne le premier de ses soins à la piété de ces chers enfants, leur inspirant de bonne heure la crainte de Dieu, le respect des choses saintes et une grande innocence.

11° Il se trouve à tous les mouvements généraux, à tous les passages, à toutes les récréations, et il préside la promenade ordinaire ainsi que toutes les promenades extraordinaires de ses élèves : s'ils vont avec la première division, il s'entend avec le Préfet de discipline de cette division, et la séparation se fait convenablement au lieu de la station.

12° Il fait tous les placements, excepté celui de la chapelle, et arrête l'ordre des rangs pour les promenades.

13° Il fait exécuter tous les changements disciplinaires qui peuvent avoir lieu dans l'ordre journalier de sa division.

14° Il exerce tout le jour une surveillance active sur la partie de la maison qui est affectée à cette division, et notamment sur les endroits dans lesquels il aurait aperçu quelque dégradation ou désordre.

Nous n'entrerons pas ici dans plus de détails. Il serait trop long et difficile d'énumérer tous les soins de santé, de propreté, d'ordre, de politesse, de moralité, de piété, que réclame ici d'un bon Préfet de discipline sa nombreuse et jeune famille : c'est un dévoûment complet de tous les jours et de tous les instants.

Il importe qu'il sache allier à la gravité un esprit industrieux pour faire jouer ces jeunes enfants en récréation; et à une bonté toute paternelle. une fermeté quelquefois sévère, qui leur imprime la crainte; car de si jeunes enfants ne se conduisent pas uniquement par la raison. Les punitions sont quelquefois nécessaires, et s'il faut en redouter et en empêcher l'abus, il ne faut pas hésiter à y recourir, quand elles doivent être vraiment salutaires. Enfin, non-seulement le Préfet de discipline a besoin d'une grande activité et d'un grand esprit de détail pour suffire personnellement à tout; mais c'est à lui encore d'exciter, de diriger et de soutenir le zèle de ses collaborateurs, en même temps qu'il doit maintenir énergiquement leur autorité sur les enfants.

ndre quelquefois d'étonnantes proportions.
res, la négligence est facile; moins que per-
ome ne doit s'endormir ou fermer les yeux.

chaque jour à la cuisine et au réfectoire, un
as, pour voir comment sont servis les élèves,
t assez abondants, ou s'ils le sont trop; si la
saine; si les domestiques ne cachent rien au
élèves. Il veille à ce que la viande que l'on
les soit pesée avant d'être portée au réfec-
quantité fixée s'y trouve comme la qualité.
ndredi de chaque semaine, il dresse le tableau
ture de la semaine suivante, jour par jour et re-
Il en remet le projet à M. le Supérieur, et re-
vations,
n sera affiché aux endroits convenus.

nnes économies, et il y en a de mauvaises:
nent sur la nourriture et la santé des enfants
bles économies. Il faut, *dans le régime adopté*
. que, sans profusion d'aucune sorte, rien ne
tout soit bon et sain.

des mesures pour que les salles d'études et
nt aérées, éclairées et chauffées à temps, les
ion bien sablées, les appareils de gymnas-
atation en bon état, etc.

en hiver est un point d'une extrême impor-
son, quelque pauvre qu'elle soit, ne doit pas
ces dépenses nécessaires. Il faut sans doute
surveillance et une intelligence parfaite des
qui doit être fait, il faut le faire. Les classes
es: or, en hiver, dans les grands froids,
lumer les poêles au commencement des
as pour des enfants qui arrivent d'une
e ou d'une cour de récréation. Il faut, de
r soit entretenue tout le temps que dure
nt, qu'arrive-t-il? Le poêle est ardent,

rieur en est le père; et M. l'Économe, plus qu'aucun autre de ceux qui le secondent, doit entrer dans ces sentiments, puisque c'est lui qui est chargé de pourvoir à la vie et aux besoins de tous.

Ce principe le dirigera dans toute son administration et dans tous ses rapports, soit avec les élèves, soit avec leurs parents, soit avec MM. les Directeurs et Professeurs, soit même avec les domestiques.

2° L'économe se conformera très-exactement à tous les règlements de comptabilité et d'économie qui ont été fixés par l'autorité supérieure.

L'économat est une fonction qui a beaucoup d'indépendance, beaucoup d'initiative, et qui doit en avoir; mais il n'en faut pas trop.

Il n'en faut pas pour le changement des règlements, ni pour les grands achats, ni pour les constructions ou grandes réparations de bâtiments, ni pour d'autres résolutions importantes de cette sorte.

Mais il en faut dans une multitude de détails; autrement, le Supérieur y perdrait son temps, et l'économe en serait très-fatigué et ne pourrait pas se mouvoir.

S'il y a une commission administrative, que son délégué fasse son devoir, et par là bien des peines seront épargnées à l'Économe et au Supérieur.

3° Tout élève, en entrant, paye d'avance un terme de la pension et des frais accessoires.

4° A l'entrée de chaque élève, M. l'Économe inscrit sur un registre son nom, son âge, son numéro, le prix de sa pension, les cours payants qu'il suit, et la somme qu'il a reçue. Il prend au besoin l'adresse des personnes qui payent sa pension, et non pas seulement celle des parents.

5° Au plus tard au commencement de chaque trimestre, M. l'Économe envoie aux parents, avec le bulletin, la note de chaque élève qu'il a dû tenir prête à l'avance. Après quinze jours écoulés, on tire à vue sur ceux qui n'ont pas

payé, comme ils en ont été prévenus dans le bulletin par une note formelle, et mieux encore, quelquefois par une lettre speciales, qui prévient toute susceptibilité de la part des parents.

Ce devoir du Directeur-Économe est considérable et délicat dans l'exécution, surtout pour un prêtre. Car, d'une part, la maison souffre, si les rentrées ne se font pas exactement : elle souffre et fait souffrir tous ses ouvriers et ses fournisseurs ; et d'un autre côté, les exigences sur ce point peuvent être pénibles pour les familles pauvres, comme le sont souvent celles avec qui ont affaire les économes dans les Petits Séminaires. Qu'un Économe n'oublie pas qu'il est comptable et responsable, mais qu'il n'oublie pas non plus qu'il est prêtre, si, en effet, il a l'honneur d'être revêtu du sacerdoce : qu'il sache, en un mot, concilier ce qu'il doit à la maison, à son propre caractère, et aux familles avec lesquelles il traite.

Il sera donc d'une extrême bonté avec les parents, s'ils sont pauvres, se rappelant que, comme prêtre, il est père, et prenant bien garde d'humilier par de dures paroles ceux qui le sont déjà assez par leur position. S'ils ont naturellement peu d'élévation, cette dureté leur en donnerait moins encore ; s'ils ont quelque chose de noble et de généreux, c'est surtout alors qu'ils ont droit à de vrais ménagements pour leur juste délicatesse.

Cela dit, et religieusement accompli par un Économe délicat, il se souviendra également que l'existence, la réputation de probité et d'honneur de la maison exigent qu'elle satisfasse à toutes ses obligations, et, pour dire le mot, qu'elle paye exactement à chacun ce qu'elle doit ; or, elle ne le peut faire, si ce qui lui est dû ne lui est pas exactement payé à elle-même.

Il n'oubliera pas qu'en fait de générosité et de condescendances, on ne peut se permettre que celles qui ne blessent

pas la justice, et ne vont pas au déshonneur et à la ruine d'une maison.

6° Si on ne veut se ruiner, il faut dépenser moins qu'on ne reçoit. Pour être sûr de demeurer dans ces limites, M. l'Économe reconnaîtra EXACTEMENT le chiffre de chaque dépense en particulier, comme nourriture, enseignement, ameublement, chauffage, éclairage, lingerie, frais du culte divin, honoraires des maîtres, gages des domestiques, etc., afin que le Supérieur et la commission, s'il y en a une, puissent statuer, en connaissance de cause, sur les réductions de pension qui pourraient être demandées par les parents.

D'ailleurs, ce travail lui fournira les éléments du budget qui devra être présenté à qui de droit avant la fin d'octobre.

7° M. l'Econome aura soin de surveiller avec une extrême vigilance toutes les dépenses, mais *surtout celles qui reviennent chaque jour ;* et il est facile d'en comprendre la forte raison. — Il examinera les denrées, verra les fournisseurs et il se transportera même de temps en temps aux marchés, et regardera comme un devoir de sa charge de faire quelquefois, selon les besoins de la maison, ces choses personnellement et par lui-même.

Savoir acheter et acheter à temps : point capital d'où peuvent résulter pour la maison ou des gains sérieux ou de notables pertes : un Économe a donc une très-grande responsabilité à cet endroit.

8° Il surveillera avec un égal soin l'emploi des provisions faites, et, en gardant toutes les convenances, il réprimera sévèrement toute profusion, tout gaspillage, empêchant surtout que personne ne détourne rien à son profit. S'il découvrait quelque désordre de ce genre, il le ferait connaître à M. le Supérieur ; et le coupable serait immédiatement et publiquement renvoyé.

Sans une surveillance attentive, rigoureuse et persévérante, une Maison d'Éducation peut souffrir des dommages considérables. C'est ici surtout qu'il y a lieu de rappeler l'importance des petites choses, qui, répétées tous les jours,

finissent par prendre quelquefois d'étonnantes proportions. Or, en ces matières, la négligence est facile; moins que personne un Économe ne doit s'endormir ou fermer les yeux.

9° Il se rend chaque jour à la cuisine et au réfectoire, un peu avant le repas, pour voir comment sont servis les élèves, si les plats sont assez abondants, ou s'ils le sont trop; si la nourriture est saine; si les domestiques ne cachent rien au détriment des élèves. Il veille à ce que la viande que l'on sert sur les tables soit pesée avant d'être portée au réfectoire, et que la quantité fixée s'y trouve comme la qualité.

10° Le vendredi de chaque semaine, il dresse le tableau de la nourriture de la semaine suivante, jour par jour et repas par repas; il en remet le projet à M. le Supérieur, et reçoit ses observations,

Ce tableau sera affiché aux endroits convenus.

Il y a de bonnes économies, et il y en a de mauvaises: celles qui prennent sur la nourriture et la santé des enfants sont de détestables économies. Il faut, *dans le régime adopté pour la maison*, que, sans profusion d'aucune sorte, rien ne manque, et que tout soit bon et sain.

11° Il prendra des mesures pour que les salles d'études et les classes soient aérées, éclairées et chauffées à temps, les cours de récréation bien sablées, les appareils de gymnastique, l'école de natation en bon état, etc.

Le chauffage en hiver est un point d'une extrême importance. Une maison, quelque pauvre qu'elle soit, ne doit pas marchander sur ces dépenses nécessaires. Il faut sans doute ici une attentive surveillance et une intelligence parfaite des besoins; mais ce qui doit être fait, il faut le faire. Les classes durent deux heures: or, en hiver, dans les grands froids, se contenter d'allumer les poêles au commencement des classes ne suffit pas pour des enfants qui arrivent d'une étude bien chauffée ou d'une cour de récréation. Il faut, de plus, que la chaleur soit entretenue tout le temps que dure la classe. Autrement, qu'arrive-t-il? Le poêle est ardent,

rouge de chaleur au commencement ; puis, le combustible étant consumé, le poële se refroidit promptement, et les enfants et les professeurs gèlent le reste du temps. C'est funeste, non moins pour le bon esprit des enfants qui murmurent et suivent difficilement la classe, que pour leur santé.

12° Le soin particulier des malades résidant à l'infirmerie peut être confié à quelque Directeur désigné par M. le Supérieur; mais les soins généraux dus à la santé des élèves, tels que la vigilance pour que les dortoirs et salles soient très-propres, bien aérés, pour que le froid ou la chaleur n'y puisse nuire, etc., font ensentiellement partie des attributions de M. l'Économe.

13° C'est lui qui veille à ce que le service matériel de l'infirmerie soit fait avec le plus grand soin, par un domestique particulièrement zélé, sous la direction du président de l'infirmerie.

14° C'est à M. l'Économe qu'il appartient de prendre à l'avance tous les moyens qu'il jugera convenables, pour que les élèves se tiennent toujours propres, soit sur eux-mêmes, soit dans leurs dortoirs. Il examinera si les domestiques font bien les lits, s'ils changent régulièrement les draps et apportent exactement le linge et les vêtements, soit celui qui est distribué régulièrement chaque samedi, soit celui que les enfants demandent chaque jour, par des billets recueillis à l'étude, soit enfin celui qui est nécessaire pour changer au retour des promenades pluvieuses.

15° Chaque mois, M. l'Économe visite la lingerie et s'informe aupres de la Sœur supérieure[1] si chacun a son trousseau complet : s'il ne l'a pas, on écrit immédiatement aux parents.

Les frais d'entretien d'un enfant sont toujours considéra-

1. Il est inutile de faire ressortir l'avantage qu'il y a de confier à des religieuses certaines parties de l'économie domestique, telles que la cuisine, la buanderie, l'infirmerie, la lingerie, le vestiaire. Mais il suit de là, par un principe de haute convenance et de bonne administration, la nécessité d'une double comptabilité, celle de la Sœur supérieure et celle de l'Économe : ces deux comptabilités toutefois n'en faisant définitivement qu'une entre les mains de ce dernier, et sous la surveillance du Supérieur, qui partage avec lui la responsabilité de tout.

bles, et les négligences des enfants augmentent souvent encore ces dépences. Ils perdent souvent leurs effets ou les gâtent faute de soins, en les laissant traîner, en ne faisant pas faire à temps les réparations nécessaires, etc. Dans une maison bien réglée, la tenue du vestiaire, l'inspection attentive des trousseux, le blanchissage et le raccommodage, la vigilance sur les objets qui traînent ou s'égarent, sont choses capitales. C'est à l'Économe à avoir constamment l'œil là-dessus et à inspecter tous ces services.

16° Chaque semaine, M. l'Économe, avec les dortoriers et le cordonnier, visitera les casiers où les élèves déposent leurs souliers, et on fera remplacer ou raccomoder ceux qui en ont besoin. Il aura soin qu'on numérote les souliers neufs.

Il surveillera ou fera surveiller par une personne très-sûre les divers raccommodages.

17° Il surveille très-spécialement le service de MM. les Directeurs et Professeurs.

Il examine s'ils ont dans leurs chambres tous les meubles nécessaires, et si ces meubles sont en bon état.

18° M. l'Économe donne un soin particulier à ce que la nourritures de ces Messieurs soit saine et abondante.

Si leur santé réclame une nourriture particulière, il cherche à les contenter le mieux possible.

En un mot, M. l'Économe acceptera avec un cœur fraternel toutes les demandes de ses confrères, et toutes leurs observations, s'éloignant également d'une faiblesse qui souffre tout et pourrait devenir très-nuisible à la maison, ou d'une rigueur également fâcheuse qui blesserait et détruirait l'union.

19° Le cheval et la voiture, qui sont destinés au service exclusif de la maison et non des particuliers, ne pourront être employés par personne, sans l'agrément formel de M. le Supérieur.

20° M. l'Économe est chargé du soin et de la direction de tous les domestiques, quels qu'ils soient. Rien n'est plus important dans sa charge : il assigne à chacun sen travail de chaque jour et de chaque heure, et veille constamment à ce

que tous soient appliqués à leur besogne, exacts et propres.

Il connaîtra donc a fond tous les règlements des domestiques et leurs diverses fonctions, afin de les leur faire exécuter.

21° Il n'oubliera pas que la multitude des domestiques inutiles ou inoccupés, non-seulement charge et quelquefois écrase le budget d'une maison, mais nuit à l'ordre et au service régulier de cette maison.

22° Il est aussi le directeur spirituel des domestiques : il leur fait faire la prière matin et soir, leur dit la messe lui-même, s'il est prêtre, leur fait les instructions et le catéchisme à des époques régulières, et exige d'eux l'exactitude encore plus là qu'ailleurs.

Il veille à ce qu'ils entendent la messe tous les jours ; à ce qu'ils assistent le dimanche aux vêpres, à l'instruction et au salut du grand catéchisme. Il doit savoir le nom de leurs confesseurs, et s'informer auprès d'eux si les domestiques se confessent régulièrement : une petite retraite leur sera donnée pendant les vacances ou vers la Toussint, ou à Noël, ou avant Pâques.

Dans ses instructions il cherchera à leur inspirer du dévoûment pour leur emploi et la pratique de l'obéissance.

23° Il ne les laissera sortir en ville que rarement et pour de bonnes raisons bien connues, et il exigera qu'ils se présentent à lui en rentrant.

Voici sur la manière de se conduire avec les domestiques une admirable page de Fénelon qu'un Économe, un Supérieur, que tout chef de maison ne saurait trop méditer; il ne se peut rien de plus sage, de plus chrétien et de plus délicat:

« Il faut traiter bien ses domestiques, avec une autorité « ferme et douce, un grand soin d'entrer dans leurs besoins, « de leur faire tout le bien qu'on peut, de distinguer ceux « qui méritent quelque distinction et de les attacher à soi « par le cœur; supporter leurs défauts, lorsqu'ils ne sont « pas essentiels, et qu'ils ont bonne volonté de s'en corri- « ger, se défaire de ceux dont on ne saurait faire d'honnêtes « gens selon leur état.

[illegible]lez-leur, non-seulement pour donner vos ordres,

« mais encore pour trois choses : 1° pour entrer avec affec-
« tion dans leurs affaires; 2° pour les avertir de leurs dé-
« fauts tranquillement; 3° pour leur dire ce qu'ils ont bien
« fait; car il ne faut pas qu'ils puissent s'imaginer qu'on
« n'est sensible qu'à ce qu'ils font mal, et qu'on ne leur
« tient aucun compte de ce qu'ils ont bien fait. Il faut les
« encourager par une modeste mais cordiale louange.

« Ne leur dites jamais plusieurs de leurs défauts à la fois;
« vous les instruiriez peu, et les décourageriez beaucoup. Il
« ne faut les leur montrer que peu à peu. »

24° M. l'Econome doit prendre une autorité absolue, quoique paternelle, sur tous les gens de la maison, et même sur les fournisseurs et les ouvriers du dehors, afin que le service de tous *se fasse exactement et promptement :* l'inexactitude ou les lenteurs des domestiques ou des ouvriers étant si fâcheuses pour une communauté qui marche toujours et n'attend pas.

Il veillera surtout à ce qu'aucun domestique ne se relâche sur les détails de la propreté, particulièrement pour les dortoires, lavoirs, tables de nuit, cabinet d'aisances, etc. Il les visitera souvent et à des heures irrégulières, au milieu de leur besogne, pour les tenir en haleine, leur fera des observations et leur donnera les avis nécessaires.

25° De plus, le lundi de chaque semaine, M. l'Econome invitera M. le Supérieur à visiter la maison, afin qu'il s'assure par lui-même si elle est parfaitement propre.

Chaque domestique devra être à son dortoir au moment de la visite; si M. le Supérieur ne peut venir, M. l'Econome invitera M. le Directeur à cette visite, ou même la fera seul, mais sans jamais s'en dispenser.

26° Enfin, tout ce qui concerne le temporel de la maison étant confié au zèle et à la sollicitude de M. l'Econome, il portera sa vigilance sur l'entretien du jardin et du parc, sur les réparations et l'entretien des cours et bâtiments.

S'il remarque des réparations importantes à faire, il en donnera avis à M. le Supérieur, et il les fera exécuter après avoir pris son agrément.

27° Nul travail ne doit être commandé par qui que ce soit

Règlement de MM. les Professeurs.

I

NOMBRE ET FONCTIONS GÉNÉRALES DE MM. LES PROFESSEURS : ESPRIT DE CES FONCTIONS

1° MM. les Professeurs ont deux charges principales : 1° faire la classe ; 2° veiller à la discipline générale de la maison.

Ils exercent la première des ces charges sous la direction immédiate de M. le Préfet des études, et la seconde sous la direction immédiate de M. le Préfet de discipline.

Nous triaterons spécialement de cette seconde obligation dans le chapitre relatif aux fonctions disciplinaires exercées par tous les Maîtres.

Pour s'acquitter avec zèle et assiduité de ces deux fonctions, MM. les Maîtres doivent souvent se rappeler qu'ils peuvent exercer sur les enfants une influence immense, soit en développant leurs facultés intellectuelles, comme professeurs, soit en concourant à former leur caractère et à corriger leurs défauts, encore comme professeurs, et aussi comme présidents de récréations, d'études, de promenades, etc.

2° Il y aura un professeurs pour chaque classe ou division de classe, savoir : un professeur de philosophe, un Professeur de sciences, un Professeur de rhétorique, un ou deux de seconde, un ou deux de troisième, un, deux ou trois de quatrième, cinquième. sixième, un ou deux pour les cours élémentaires ou préparatoires.

Il y aura, de plus, un Professeur spécial d'histoire et de géographie, pour la seconde, la rhétorique, et la philosophie, qui formeront les cours supérieurs d'histoire. Pour les autres classes, les leçons d'histoire et de géographie seront faites par chacun de MM. les Professeurs.

humaine a des bornes; que l'on économise sur ce que l'on voudra, mais pas sur ce point [1].

4° Il y aura aussi des maîtres de langues vivantes, de dessin et de musique, qui seront aux frais et à la charge des parents : ils pourront être externes, mais devront être choisis avec le plus grand soin par M. le Supérieur.

5° Le jour et l'heure de leurs leçons seront fixés par M. le Préfet des études; ils s'engageront à être exacts et assidus. M. le Préfet des études y veillera très-attentivement.

6° Ils rendront compte, chaque vendredi, par écrit à M. le Préfet des études, de la tenue, de la conduite et des progrès des élèves. Ces notes pourront être lues en public avec celle des autres classes, si M. le Supérieur le juge utile. De plus les notes de tous les cours supplémentaires se donneront régulièrement et solennellement une fois par mois.

La raison de tout ceci est toute simple : du moment où ces cours sont jugés utiles aux élèves et qu'ils les suivent, il faut que maîtres et élèves y travaillent sérieusement, qu'il y ait un contrôle exact du travail, et que les Professeurs de ces cours puissent disposer comme les autres Professeurs des moyens d'action et d'émulation nécessaires avec les enfants.

7° MM. les professeurs seront animés d'un grand zèle pour la gloire de Dieu, pour le salut des âmes, pour l'intérêt de l'Église et le bien moral, intellectuel et religieux de la maison. Ils participeront à l'esprit de MM. les Directeurs, puisqu'ils sont appliqués à la même œuvre.

Ces Messieurs doivent tous se proposer pour but de leurs efforts le développement total, c'est-à-dire intellectuel, physique, religieux et moral des élèves; car c'est à eux de

1. Mais pas plus sur ce point que sur un autre, il ne faudrait tomber dans l'excès. J'ai connu une grande maison d'Éducation où un nouveau Supérieur supprima quinze maîtres inutiles, et chacun de ceux qui restaient n'en fit que mieux son devoir.

continuer l'œuvre de Dieu, de former les facultés des enfants, de les perfectionner, de les fortifier, de les polir; en un mot, de donner aux enfants toute l'éducation d'esprit et de cœur, toute l'élévation de caractère dont ils sont susceptibles.

Il ne suffit donc pas à un Professeur, surtout s'il est prêtre, de bien enseigner à ses élèves, les langues latines, grecque et française; mais il doit se proposer un but plus élevé, celui d'arriver, par l'enseignement de ces langues, à étendre, élever, polir et perfectionner toutes leurs facultés.

Un Professeur ne contribue pas moins puissamment qu'un bon Préfet de discipline à corriger les défauts de caractère de ses élèves.

Il connaît ces défauts mieux que personne, mieux que les enfants ne les connaissent eux-mêmes; mieux quelquefois que le confesseur, qui souvent ne sait que les fautes sans en connaître le principe : le Professeur au contraire, prenant à tout moment les défauts sur le fait, peut dès lors s'appliquer plus efficacement que personne à les combattre et à les corriger.

Le confesseur et le Professeur concourent, chacun à sa manière, au bien de l'enfant. Le premier guérit les plaies de l'âme, attire la grâce, donne et entretient la vie surnaturelle; le second prépare pour cette vie surnaturelle des facultés fortes et vives, un esprit droit, net et pur.

C'est encore le Professeur qui inspire l'amour du vrai et du beau, et par conséquent prépare à l'amour de la religion et de la vertu; c'est lui enfin qui, en fortifiant le caractère, prépare la volonté à la pratique des devoirs et des vertus les plus difficiles.

8° MM. les Professeurs auront entre eux beaucoup de cordialité, et ils se feront part avec simplicité de leurs embarras, de leurs bonnes idées, de leurs conseils. Ils auront la même

simplicité, la même confiance, la même ouverture de cœur à l'égard de M. le Supérieur et de MM. les Directeurs. Ils éviteront avec ceux-ci, aussi bien qu'entre eux, la susceptibilité, les vaines délicatesses, les discussions vives, les prétentions exigeantes, et tout ce qui pourrait troubler la paix et altérer la confiance mutuelle.

L'esprit de support du prochain est toujours et partout indispensable. On est destiné à vivre ensemble : chacun a ses défauts, sa manière de voir, ses petites susceptibilités, son caractère ; donc, comme dit l'Apôtre : *Alter alterius onera portate* ; il n'y a pas d'autre moyen de vivre heureux et de faire quelque bien.

Ce n'est pas qu'il soit nécessaire, ni même à propos, d'être toujours, pour ainsi dire, sur le *qui-vive*, pour ne blesser qui que ce soit en paroles ni en actions ; sans doute il faut veiller sur soi, et cette disposition part d'un bon principe, mais souvent il en résulte une gêne mutuelle et une irritabilité concentrée. Le mieux, sans contredit, est beaucoup d'abandon et de cordialité.

9° Ils doivent enfin avoir pour les enfants une vraie amitié, leur témoigner de la confiance, du plaisir à être avec eux, se montrer leurs amis, leurs pères, se mêler beaucoup à leurs conversations, à leurs jeux, sans aucune familiarité déplacée, et éviter avec eux la dureté, la rigueur et les préventions, et surtout une sévérité décourageante.

II

RÈGLEMENT GÉNÉRAL POUR LA DIRECTION DES CLASSES

1° Outre les règles générales qui vont être tracées, MM. les Professeurs devront étudier avec soin : *le plan des études* ; 2° *la méthode pratique pour faire les classes* ; 3° *l'Ordo discendi et docendi.*

[illegible]

[illegible]

[illegible]

6° Chaque classe doit être préparée [illegible] leux, tant pour l'[illegible] que pour [illegible] la *récitation*.

Les devoirs à donner seront [illegible] voirs seront corrigés, autant que possible [illegible] interrogés chaque jour.

Cet article dit assurément [illegible] *préparation des* [illegible] travaux secrets, que de petits [illegible] pris dans ces deux mots [illegible] qu'on ne peut pas contr[illegible] complètement à la conscience [illegible] oblige pas moins [illegible] tion, un Professeur même [illegible] gner : sans préparation [illegible] pable, presque infailliblement [illegible] ces devoirs secrets [illegible] conscience, qu'[illegible] pas craindre d'en [illegible] ment qu'on en fait [illegible] toujours un soin [illegible] ait des matières [illegible] élèves sans avoir [illegible] plications, ses développements [illegible] donner à toute chose.

7° La récitation de [illegible] importants exercices [illegible] une attention particulière.

Il sera bon de [illegible] manière que chaque [illegible] même force que lui.

La récitation doit être [illegible] mande un ton naturel, une [illegible] fesseurs ont beaucoup à faire pour corriger [illegible]

« Premier devoir de MM. les Professeurs est de se conformer rigoureusement au plan d'études adopté dans la maison : ils n'y doivent rien changer sans l'agrément de M. le Préfet des études.

Ils observeront exactement *l'Ordo discendi et docendi*; et se conformeront chacun avec un zèle intelligent à la méthode pratique qui leur est indiquée pour leur classe.

2° Au commencement de chaque année et de chaque trimestre, ils conviendront, avec M. le Préfet des études, des auteurs à expliquer en classe, des auteurs à apprendre de mémoire, des meilleurs ouvrages à étudier, traductions à consulter, ne se serviront ainsi que de livres parfaitement sûrs: très particulièrement ils seront toujours fidèles à la règle fondamentale de ne pas empiéter sur la classe supérieure.

3° Pour se donner sur leurs élèves l'autorité et l'ascendant nécessaires, MM. les Professeurs devront se montrer, avant toutes choses, d'une grande impartialité pour tous, d'un caractère ferme, sans emportement, d'une humeur toujours égale.

4° Nul Professeur ne manquera d'entretenir le zèle pour le travail par tous les moyens d'émulation possibles, comme cahiers d'honneur, notes de chaque jour, éloges, encouragements, reproches, camps rivaux : ce soin est un de ses plus grands devoirs. Mais il infligera bien rarement les punitions qui abattent, et jamais celles qui flétrissent. Notamment jamais de *pensums*.

5° Quelque faute que commette un enfant, M. le Professeur ne le frappera jamais, et jamais ne lui adressera une parole grossière : il n'infligera de punitions que très-rarement aux enfants, aux plus jeunes seulement, et quand il sera absolument nécessaire.

Tout ceci est de la dernière importance : un Professeur qui néglige l'émulation laisse languir les âmes ; un Professeur qui insulte ou raille ses élèves ruine immédiatement son autorité ; un Professeur qui plaisante sans dignité se fait mépriser ; un Professeur qui frappe n'est plus qu'un *plagosus* : il doit se corriger ou quitter sa fonction.

6° Chaque classe doit être préparée avec un soin scrupuleux, tant pour l'*explication* que pour la *traduction* et même la *récitation*.

Les devoirs à donner seront choisis d'avance; tous les devoirs seront corrigés, autant que possible, et tous les élèves interrogés chaque jour.

Cet article dit assurément beaucoup en peu de paroles : *la préparation des classes et la correction des devoirs*, que de travaux secrets, que de petits et importants détails sont compris dans ces deux mots ! Labeur intime qu'on ne voit pas, qu'on ne peut pas contrôler, qui est abandonné à peu près complétement à la conscience du Professeur ; mais qui ne l'en oblige pas moins rigoureusement. Avec un bonne préparation, un Professeur même médiocre peut arriver à bien enseigner : sans prépaaation suffisante, un Professeur, même capable, presque infailliblement fera mal sa classe. C'est dans ces devoirs secrets, abandonnés pour ainsi dire à la seule couscience, qu'il importe surtout d'être consciencieux, de ne pas craindre d'en trop faire, de ne pas croire trop facilement qu'on en fait assez. La préparation d'un classe exige toujours un soin très-sérieux ; et quelque habitude qu'on ait des matières, il ne faut jamais se présenter à ses élèves sans avoir tout prévu, et d'avance bien arrêté ses explications, ses développements, et réglé le temps qu'il faut donner à toute chose.

7° La récitation des leçons est le premier et un des plus importants exercices de la classe. Elle exige du Professeur une attention particulière.

Il sera bon de diviser la classe en deux camps rivaux, de manière que chaque élève ait un adversaire désigné et de même force que lui.

La récitation doit être rapide, non interrompue : elle demande un ton naturel, une bonne prononciation. Les Professeurs ont beaucoup à faire pour corriger tous les vices de

[illegible] que les élèves apportent de leur province ou [illegible] langue, ils n'en viendront à bout qu'avec des efforts [illegible] et toujours exempts d'ironie blessante.

Chaque élève devra réciter, sinon à chaque classe, du moins tous les jours.

[illegible] pas admettre facilement les excuses; la difficulté de la mémoire n'est d'ordinaire qu'un prétexte dont certains élèves couvrent leur paresse.

Il y a des enfants en qui la mémoire paresseuse et têtue refuse d'abord tout service, et paraît condamnée à une entière impuissance. Il ne faut pas se rebuter aisément, ni céder à cette première difficulté, que l'on a vue souvent vaincue et domptée par la patience et la persévérance. D'abord on donne peu de lignes à apprendre à un enfant qui est dans ce cas, mais l'on exige qu'il les apprenne parfaitement. On tâche d'adoucir la peine de ce travail par l'attrait du plaisir, en ne lui proposant que des choses agréables, telles que sont, par exemple, les fables de La Fontaine, les charmants contes de Fénelon ou des histoires.

Un maître industrieux et zélé se joint quelquefois à son disciple, apprend avec lui, se laisse quelquefois vaincre et devancer, et lui fait sentir par sa propre expérience qu'il peut beaucoup plus qu'il ne pensait: *Possunt, quia posse videntur*. Les louanges et la douceur ont ici bien plus de force que les réprimandes et la sévérité. A mesure qu'on voit croître le progrès, on augmente par degrés et insensiblement la tâche journalière. Par cette sage économie, on vient à bout de surmonter la stérilité ou plutôt la difficulté naturelle de la mémoire, et l'on est étonné de voir des jeunes gens de qui d'abord l'on aurait été tenté de désespérer, devenir égaux à tous leurs compagnons.

8° Le Professeur doit apporter le plus grand soin à mesurer la quantité de devoirs nécessaire pour remplir le temps d'étude accordé aux élèves. Il est d'expérience que

trop ou *trop peu* de devoir nuit également à l'application, en amenant ou la précipitation et le dégoût, ou la perte du temps.

C'est surtout à la classe de l'après-midi qu'il faut donner le devoir, de manière à occuper la longue et importante étude qui termine la journée.

9° Chaque élève doit apporter à chaque classe l'intégralité du devoir et des leçons.

La première chose qu'un Professeur doit faire est de s'assurer que toutes les copies ont été remises, et que chacune d'elles contient le devoir en entier. C'est surtout dans les classes inférieures, et au commencement de l'année, qu'il faut s'appliquer à établir sous ce rapport de bonnes habitudes, et stimuler particulièrement les élèves nouveaux, qui n'ont point été formés jusque-là à un travail fixe et régulier : il faut avec indulgence devenir inflexible sous ce rapport.

Pour cela, ce n'est pas en classe même, comme dans certaines maisons, mais avant la classe, à la fin d'une des études qui précèdent, que les copies doivent être recueillies pour être remises à MM. les Professeurs.

10° Nul élève ne doit oublier aucun livre ou cahier, ni aucun des objets qui lui sont nécessaires pour suivre la classe, écrire les dictées, etc.

Il n'est besoin, pour obtenir cette régularité, que d'en donner l'habitude aux enfants, et de se montrer exact, sévère au besoin, et cela dépend toujours du Professeur.

En général, un Professeur doit s'attacher dès les premières semaines à former chez ses élèves toutes les bonnes habitudes qui assureront, pour le reste de l'année, l'ordre, la discipline, l'exactitude, l'ensemble, sans lesquels une classe ressemble quelquefois à un corps d'armée débandé et encombré de traînards.

Le soin matériel des cahiers et surtout des copies ne réclame guère moins l'attention du Professeur et des élèves. Chaque copie doit être propre et très-bien écrite ; avoir une marge de largeur convenable, et porter en tête les noms de baptême et de famille de l'élève. Il convient même que l'enfant y mette habituellement une invocation ou une pensée pieuse.

11° Chaque devoir doit être corrigé exactement et sans délai. Rien n'importe plus à la bonne direction d'une classe et aux progrès des élèves.

Omettre de corriger une partie des devoirs serait faire un tort notable à la classe, et donner aux élèves la tentation de se négliger en leur laissant espérer que tel devoir qui leur déplaît ne sera pas corrigé, et que leur négligence passera inaperçue.

En retarder la correction, c'est encombrer la marche de la classe, et se mettre bientôt dans la nécessité d'aller trop vite et de s'en tenir à la superficie des choses

Il y a des Professeurs qui corrigent à fond toutes les copies de leurs élèves et les leur remettent ainsi corrigées. C'est un travail considérable. Un Professeur, à la rigueur, y est-il obligé ? Je n'oserais le déclarer ; mais ce qui est incontestable, c'est qu'un tel travail est infiniment utile aux élèves, surtout aux plus faibles, et qu'on ne saurait trop louer et trop admirer le zèle qui se l'impose librement. Un enfant à qui l'on ne montre pas ses propres fautes, profite peu de la correction générale qui est faite en classes : l'impossibilité où est un Professeur de corriger ainsi en classe les devoirs de tous est même une des principales causes de la faiblesse d'un grand nombre ; et je déclarerais, sans hésiter, la correction complète de toutes les copies obligatoire, si elle était possible.

Mais ce que le temps ne permet pas toujours de faire dans

la classe, le Professeur peut s'imposer à lui-même la peine d'y suppléer en dehors de la classe, — autant qu'il le peut, du moins, et il le peut toujours, lorsque sa classe est dédoublée, — par cette correction intégrale et à fond des copies, je le répète, il élèvera et formera véritablement ses élèves. C'est ici qu'un Professeur ne doit pas trop compter avec sa peine, ni mesurer trop strictement à ses élèves le temps qu'il leur doit. Au reste, ce travail se peut faire bien plus aisément qu'on ne le croirait d'abord. Sur la marge des copies, — laquelle doit être exigée à cause de cela assez large, — un professeur exercé a bientôt indiqué les fautes, et refait les principales phrases. C'est un moyen certain de se faire aimer, admirer même de ses élèves, qui ne peuvent point n'être pas touchés de tels soins. C'est par là qu'un Professeur se montre véritablement leur maître, leur père et leur ami.

12° Le Professeur ne manquera jamais de dicter à ses élèves *le corrigé* du devoir; et il exigera que chacun d'eux tienne en parfait état ses cahiers *de corrigés.*

Un Professeur doit tenir absolument à ce que ses élèves aient des cahiers de corrigés en très-bon état. C'est une preuve d'ordre, de soin et d'application : c'est un moyen de succès. Il excitera donc leur émulation et leur zèle sur cet article, leur en faisant comprendre l'importance, soit au point de vue des études elles-mêmes : la correction des devoirs, en effet, profite plus à l'élève qui soigne ses corrigés, et les corrigés relus de temps en temps sont extrêmement utiles ; soit à un autre point de vue encore. Ces cahiers, s'ils sont propres, seront conservés par eux comme un souvenir qui aura un jour ses charmes : *Forsan et hæc olim meminisse juvabit.* Et enfin on peut l'ajouter, la bonne tenue des cahiers est toujours l'indice de qualités précieuses un jour dans la conduite de la vie.

J'ai sous les yeux, au moment où j'écris ces lignes, des

cahiers faits par un élève de rhétorique ayant pour professeur M. Villemain : ces cahiers ne datent pas d'hier, comme on voit ; ils contiennent les devoirs corrigés et dictés par le jeune professeur, depuis littérateur illustre et éminent académicien : ils sont encore dans un état de propreté parfaite. Il est vrai que l'élève qui soignait si bien ses cahiers, depuis ministre des travaux publics, et aujourd'hui encore membre distingué de l'Institut, a toujours porté dans toutes ses études et tous ses travaux l'esprit d'orde et d'exactitude qu'il avait étant écolier.

13° Après la correction du devoir dicté vient l'explication, qui doit avoir lieu à chaque classe et avec la même exactitude.

14° Chaque leçon, devoir ou explication est immédiatement suivie de la note méritée par l'élève et inscrite par le Professeur,

Il importe extrêmement d'être très-exact sur ce point, d'avoir toujours le crayon à la main, et de noter, à l'instant même : on oubliera si on attend ; et l'élève qui est là, les yeux fixés sur ce crayon, est mécontent si sa bonne note se fait attendre, s'il ne la voit pas inscrire immédiatement, ou trop content, si sa note est mauvaise et que le Professeur l'oublie.

15° Chacun de MM. les Professeurs tiendra note exactement, sur un cahier *ad hoc*, des devoirs de toute espèce qu'il aura donnés en classe, d'un examen à l'autre, avec la date de chacun d'eux, et ce cahier sera présenté à l'examen, pour faire connaître à MM. les examinateurs la force des études, et la marche suivie dans chaque classe.

Les cahiers de dictées et de corrigés renfermant jour par jour, classe par classe, tous les devoirs dictés par le Professeur, ainsi que tous les corrigés de ces devoirs, on comprend que l'importance de ces cahiers est supérieure de beaucoup à celle même des cahiers d'honneur.

16° Outre le cahier de dictées et de corrigés, que chaque élève doit tenir très-proprement, bien écrit et cartonné, il y a donc de plus dans chaque classe un cahier de dictées et de corrigés destiné à prendre place dans les archives de la maison. La tenue de ce cahier est surveillée par le Professeur *lui-même*, qui désigne, pour le tenir, un élève intelligent, soigdeux, exact, qui ait une écriture propre, nette et lisible.

Ce cahier est d'un format adopté, toujours le même, moins grand que celui des cahiers d'honneur ; il est relié proprement et porte au dos le nom de la classe, la date de l'année, et sur la première page le nom du Professeur.

Les cahiers de corrigés, tant celui de la classe que ceux appartenant à chaque élève, sont ainsi tenus : le *texte* est toujours placé en regard du corrigé ; le *titre* de chaque devoir est mis exactement ; la *date* se trouve en marge ou en tête ; enfin l'orthographe française, latine ou grecque est l'objet d'une attention particulière.

Tout ceci est d'une extrême importance ; et d'abord les dictées ne doivent pas être prises au hasard ; il est bon d'y mettre, autant qu'on le peut, de la suite, et de les faire d'après un certain plan, surtout dans les classes supérieures.

On pourrait, par exemple, en seconde et en rhétorique, les faire concorder avec les leçons faites aux élèves sur l'histoire de la littérature latine, et leur composer un recueil excellent qui confirmerait ces leçons. On pourrait encore accompagner les cours de littérature et de rhétorique d'une suite de versions prises dans les grands rhéteurs de l'antiquité, tels que Cicéron et Quintilien, et qui constituerait une sorte de littérature et de rhétorique latine ; ou bien encore choisir une série de sujets moraux ; ou bien encore faire passer sous les yeux des élèves les portraits des grands hommes.

Les corrigés des thèmes sont tirés par le Professeur des auteurs latins ou grecs, anciens ou modernes, des recueils

Les Messieurs, chargés de faire les examens, doivent regarder avec soin les divers cahiers déposés sur le bureau, tant pour faire honneur aux élèves laborieux, que cela flatte toujours, que pour activer le Professeur lui-même, qu'on inspecte en réalité, en inspectant ces cahiers. Cette inspection et ce contrôle sont, sans contredit, un des moyens les plus naturels et les plus efficaces de suivre la marche réelle des classes.

19° A la fin de l'année, les cahiers de dictées et de corrigés sont déposés par le Préfet des études dans les archives. Ils pourront ensuite être prêtés à MM. les Professeurs, qui y trouveront des modèles, et aussi, de temps en temps, des devoirs tout prêts.

Mais chacun en répond à M. le Supérieur.

20° MM. les Professeurs doivent exiger de leurs élèves le plus grand soin pour la tenue des cahiers, comme pour la propreté des copies.

M. le Supérieur et M. le Préfet des études ne manquent jamais de regarder de très-près ces copies, qui leur donnent, chaque semaine, des renseignements précieux sur chaque classe.

21° Un de leurs premiers devoirs, c'est d'entretenir pour les devoirs d'académie une ardeur soutenue. Ces devoirs devront toujours être prêts pour l'époque indiquée d'avance par M. le Préfet des études, et par conséquent ne seront jamais un prétexte de se dispenser de l'assistance aux examens.

22° Ils auront soin, pour ce qui concerne les examens, de présenter leurs programmes à M. le Préfet des études quinze jours à l'avance, et de les distribuer à MM. les examinateurs huit jours avant l'examen.

23° Ils feront composer exactement chaque semaine, pendant le temps assigné pour cela, et ne se permettront jamais de changer ni l'heure, ni l'ordre, ni le mode des compositions.

Ils ne peuvent dispenser aucun élève de la composition, ni la lui faire faire avant ou après les autres. Tout enfant qui la manque sans une nécessité reconnue pour telle par

succès de chaque enfant, et que les capacités différentes ne soient pas taxées d'après des notes uniformes. Elles doivent être tempérées par l'indulgence, ou dictées par une exacte justice. Il faut y éviter également une sévérité décourageante ou une indulgence excessive. Les chiffres sont de leur nature rigoureux, mais les observations écrites en tempèrent la rigueur; celles-ci doivent être fréquentes, rédigées avec simplicité, précision, et présenter un mélange de dignité et de douce familiarité.

Les élèves ont le sentiment profond de la justice, et discernent très-bien quand on est juste à leur égard, ou quand on ne l'est pas. Je ne dis pas qu'ils soient désintéressés dans toutes leurs réclamations et qu'il faille toujours les écouter; je dis qu'en général ils ne se trompent guère dans leur sentiment intime et les appréciations de leur conscience. Aussi est-il extrêmement important d'être toujours juste à leur égard. Une injustice quelquefois peut suffire pour gâter sans remède les bonnes dispositions d'un enfant, pour l'irriter et le déranger sans retour. Toutefois, il faut bien entendre que cette justice n'exclut pas, exige même l'appréciation équitable que nous indiquions tout à l'heure, cette attempération des notes au caractère, aux moyens, aux efforts, ou même aux résultats bons ou mauvais qu'on peut prévoir de telle indulgence ou de telle sévérité. Il ne s'agit pas ici d'un concours rigoureux, où tout se compte et se pèse exactement. Des notes ne se donnent pas comme on marque les fautes. C'est une affaire de justice, mais aussi de tact et de zèle intelligent.

27° On aura soin de former les élèves aux bons procédés et à la politesse entre eux, on leur interdira en conséquence les contestations amères, les paroles dures ou vives, les sobriquets, les plaisanteries de mauvais goût.

Que dire si le Professeur, cela s'est vu, se les permettait lui-même?

Dans les Petits Séminaires, nous interdisons même le tutoiement.

28° Pour les accoutumer à la bonne tenue, en un mot, pour les former à une bonne Éducation, M. le Professeur leur en fera observer les règles, particulièrement à son égard, ne tolérant en classe aucune infraction à l'inviolable respect qui lui est dû.

MM. les Professeurs n'étant pas seulement responsables de l'emploi du temps, des succès et du développement des facultés des élèves, mais aussi de leur bon esprit, de leur caractère, de leurs mœurs, de leur vocation même, le langage de la plus haute éducation ne sera pas étranger à la classe. Le langage même de la piété y sera quelquefois entendu : elle leur sera présentée comme le mobile le plus noble et le plus puissant de leur travail, de manière à laisser reparaître quelquefois le prêtre à la place du professeur.

29° M. l'Économe ne fournira aucun livre aux élèves que sur la signature de MM. les Professeurs et sous leur responsabilité. Quant aux objets de bureau qui sont confiés à leurs soins et qu'ils distribuent aux enfants, ils ne les donneront qu'avec discrétion et empêcheront le gaspillage.

30° MM. les Professeurs doivent être toujours en classe avant les élèves, pour prévenir toute dissipation et toute perte de temps.

Toute HABITUDE de retard, de négligence sur ce point indique un homme qui a ou peu d'ordre, ou peu de zèle, et en somme, un pauvre homme.

31° Après la prière, sans s'arrêter lui-même et sans jamais permettre à aucun élève, sous aucun prétexte, de s'arrêter ou de causer dans la classe, M. le Professeur reconduit ses élèves à l'étude.

32° Quand MM. les Professeurs ont à l'infirmerie quelques-uns de leurs élèves, ils ont soin d'aller chaque jour, après la classe du matin, leur faire une petite visite, s'informer s'ils sont capables de quelque travail, ce qu'ils peuvent faire, et

leur donner, s'il y a lieu, un petit devoir, suivant leurs forces.

33° MM. les Professeurs ne feront jamais sortir un élève du lieu de la récréation, et surtout de la salle d'étude, sans des raisons vraiment graves; ces sorties doivent être très-courtes et très-rares, à moins d'une autorisation formelle de M. le Supérieur : et, en tout cas, il faut que l'élève ait l'agrément de M. le Président, et que le Professeur vienne en personne chercher l'enfant ; il devra ensuite le reconduire de même.

Il faut observer strictement la règle sur ce point, et ne pas craindre de se déranger et de quitter sa chambre. En fait de discipline, rien ne doit être abandonné aux élèves, et quelle que soit la confiance qu'on ait en eux, il vaut encore mieux ne s'en rapporter qu'à soi-même, et leur éviter toute occasion de dissipation et de désordre.

CHAPITRE VIII

Les Présidents de discipline.

DES FONCTIONS DISCIPLINAIRES EXERCÉES PAR MM. LES PROFESSEURS ET AUTRES MAITRES

Nous l'avons dit : dans l'Éducation, on n'a pas toujours de la discipline l'estime qu'il faut en avoir, on ne comprend pas assez tous les fruits qu'elle opère.

Cependant, telle est son importance, que rien n'y peut suppléer. Il faut le redire toujours :

La discipline est la protectrice de la piété et de la foi des élèves, la gardienne des mœurs, le gage des fortes études, l'inspiratrice du bon esprit, la conservatrice de la docilité

du respect, de l'affection même; la maîtresse, la dispensatrice, la trésorière du temps; le nerf de tout le règlement, et, quand il le faut, le vengeur des infractions.

La discipline est quelque chose de si essentiel à l'Éducation, que l'en détacher sur aucun point serait priver l'Éducation de son soutien le plus ferme, et peut-être faire manquer tout son travail. Sans discipline, nul ne saurait concourir à l'Éducation que d'une manière très-imparfaite, et qu'avec les chances de succès les plus incertaines.

C'est pourquoi dans les maisons d'Éducation ecclésiastiques, la discipline n'est pas seulement l'affaire d'un seul : tous les maîtres y participent.

Tous, professeurs ou autres, s'acquitteront donc, avec tout le zèle possible, des fonctions disciplinaires qu'ils auront à remplir.

Pour en comprendre l'esprit, ils auront soin de lire d'abord avec grande attention les traités et règlements disciplinaires, adoptés et consacrés dans la maison.

Ils devront lire également le règlement général, qui peut seul les bien mettre au courant de tout ce qui se fait ou doit se faire, de tout ce qui est permis, ordonné ou défendu.

Enfin ils étudieront soigneusement les règles particulières qui suivent :

§. I. — QUELQUES AVIS ET PRINCIPES GÉNÉRAUX TOUCHANT LA DISCIPLINE.

1° *Qu'on soit de présidence ou non, ne jamais permettre en sa présence un désordre quelconque:* ce serait trahir la règle, trahir la maison, se manquer à soi-même. Il faut même, si un enfant se trouve en dehors de la règle, lui demander toujours ses motifs, et ne pas le supposer autorisé.

Si ce point capital était bien observé, l'ordre disciplinaire

de la maison serait assuré ; et l'action de ceux qui sont chargés plus officiellement de la discipline, ne paraîtrait jamais odieuse.

2° Toutes les fois qu'on met soi-même un élève en dehors de l'ordre commun, il faut toujours l'accompagner ou le faire accompagner, à moins que l'enfant ne soit un de ceux qui ont été autorisés à aller seuls par M. le Supérieur, en conseil.

Laisser plusieurs enfants seuls, chez soi ou ailleurs, sous prétexte qu'on les croit sûrs, ne saurait être admis; l'erreur est trop facile, et les conséquences pourraient être déplorables.

3° De même MM. les maîtres ne mettront jamais un élève à la porte du lieu où ils président, de peur qu'il ne s'échappe, et ne rencontre quelque autre élève : ils auront recours à M. le Préfet de discipline et l'enverront prier par un billet de venir prendre l'élève indiscipliné.

4° Quand on est chargé d'une présidence quelconque, d'étude, de dortoir ou autre. il faut aller chercher les enfants à l'endroit où ils se trouvent, et les reconduire jusqu'à ce qu'on les confie à un autre Président ; c'est le seul moyen de maintenir le silence dans les mouvements et les passages.

5° Du reste, quelque faute que commette un enfant, M. le Professeur n'infligera pas de punition tout à fait grave sans en prévenir M. le Préfet de discipline. Être au pain sec entièrement à un repas, être mis à genoux dans quelque endroit où la communauté entière est réunie, sont du nombre des punitions regardées comme graves, dont il s'agit ici.

6° Tout professeur doit apporter une ponctualité parfaite à tout devoir disciplinaire, pour le temps et le lieu, être à son poste toujours le premier, et à la minute.

Le bénéfice de cette exactitude précise et constante est de n'abandonner jamais les enfants seuls à eux-mêmes, de prévenir ainsi une multitude de choses qu'ils sont portés à faire en l'absence des maîtres, et d'établir le régime préventif mille fois préférable au régime répressif.

Cette exactitude est de tous les instants, pour l'étude, la classe, la récréation, les repas, les exercices de piété :

tout pour la lecture spirituelle, qui est le moment capital de la journée, celui où se forme l'esprit des enfants, l'esprit même de toute la maison, et qui a pour objet de donner l'unité d'impulsion à tous, maîtres et élèves.

7° Tous les maîtres doivent assister également à la prière du soir, et accompagner ensuite les élèves jusqu'aux dortoirs, veillant très-attentivement au bon ordre, et au respect du grand silence.

8° Quant aux sorties de ces Messieurs et rapports extérieurs qui sont nécessaires, ils ne doivent jamais avoir lieu au préjudice des devoirs et des fonctions qu'ils ont à remplir dans la maison.

Ces Messieurs ne sortent donc jamais à des heures où ils doivent être présents à un exercice, à moins d'avoir obtenu l'agrément de M. le Supérieur; et s'ils ont à remplir quelque fonction, ils doivent en outre se faire remplacer convenablement.

S'ils devaient rentrer après neuf heures du soir, ce qui ne peut être que très-rare, ils auraient besoin d'une autorisation particulière.

9° Lors même qu'ils ne sont retenus dans la maison par aucun devoir spécial, il n'est pas convenable qu'ils s'en absentent sans avoir averti M. le Supérieur.

Il faut, d'ailleurs, éviter les sorties trop fréquentes, ou trop nombreuses à la fois, tant pour soi, afin de ne pas s'exposer à la dissipation, sous prétexte de distraction, que pour les enfants, auxquels il faut montrer qu'on prend goût et intérêt à vivre avec eux, et qu'on ne cherche point à les fuir ou à se dédommager ailleurs.

10° Dans l'intérieur de la maison, ils s'abstiendront de causer devant les élèves, soit dans la cour, soit dans les galeries, soit dans les corridors et les escaliers, pendant le temps du silence de la communauté, et surtout pendant le temps des exercices de piété; et même en l'absence des élèves, quand on n'est pas en récréation, ils doivent s'abstenir d'y parler haut.

Sans l'exacte observation de ce point important, il n'y a pas d'ordre, d'autorité, de respect et de discipline possible dans une maison.

§ II. — CHARGES PARTICULIÈRES DE MM. LES PRÉSIDENTS D'ÉTUDE.

I

PRÉSIDENCE DE L'ÉTUDE

MM. les Présidents d'étude sont les premiers après M. le préfet de discipline, dans l'ordre des fonctions disciplinaires.

Ils ont le titre de sous-préfet de discipline, et prennent rang dans la maison : le Président de la première étude après M. le Professeur de seconde, le président de la seconde étude après M. le professeur de troisième, le Président de la troisième étude après M. le professeur de quatrième.

L'importance de leur charge, l'autorité dont ils ont besoin d'être revêtus aux yeux des élèves, leur assignent cette place et ce titre.

1° M. le Président d'étude est chargé de veiller à ce que le silence le plus absolu et le bon ordre, en même temps que le travail, règnent dans la salle d'étude.

Tout se tient dans l'Education. Si MM. les Professeurs n'occupent pas leurs élèves à l'étude, l'étude deviendra très-difficile à tenir ; et si les Présidents d'étude ne savent pas faire travailler les enfants, les classes en souffriront déplorablement. Nous disons, *faire travailler ;* car la fonction d'un sérieux Président d'étude ne se borne pas à exiger le silence et un ordre matériel ; il doit de plus exiger positivement le travail, et même le diriger au besoin ; c'est-à-dire ne pas refuser à un élève un renseignement, une explication, une rectification de texte, etc., toutes choses auxquelles sou-

trouver à l'étude très-exactement à la sortie
s classes : à la sortie, pour recevoir les élèves
déposer leurs livres dans leurs pupitres, et les
récréation ; à l'entrée, afin de les mettre succes-
rang et en marche chacun pour sa classe.
lera PRESQUE JAMAIS à haute voix, pour les avis
à donner : cela trouble tous les enfants pour un
r un petit nombre qu'il faut avertir. Rien ne serait
e à faire perdre en peu de temps presque toute au-
le Président : c'est un fait constaté par l'expé-
avertira donc de sa chaire par signes, ou bien se
rtera là où son avertissement est nécessaire. S'il a
public absolument indispensable à donner, il le don-
mais toujours en très-peu de mots, bien préparés, avec
s grande convenance, et évitant toute expression capa-
irriter ou de dissiper les enfants.
ant à reprendre publiquement un enfant ou un dé-
e particulier, il ne le fera jamais à moins d'une cir-
ance extraordinaire. Le moyen de conserver son auto-
c'est de la ménager.
le Président ne doit pas non plus faire de sa chaire une
ne d'annonces pour les objets trouvés ou perdus : cela
compatible avec la dignité de l'étude et même avec
de M. le Président.
M. le Président ira souvent, pendant les études, visiter
improviste les quartiers où sont les élèves les plus dissi-
et les moins laborieux. Il doit TRÈS-DIFFICILEMENT per-
tre aux élèves de parler à leurs voisins ou de se trans-
tre différents objets. Tout cela trouble et dérange
angement l'étude. Les enfants en abusent pour causer, se
ser des devoirs tout faits, des livres, etc.
3° Un des devoirs, et une des fonctions les plus utiles de
le Président, c'est de visiter très-souvent, au commence-
ent de chaque étude, les enfants des dernières classes et
paresseux des autres classes, pour les mettre en train,
garder si quelque instrument de travail ne leur manque
s, y pourvoir et s'assurer qu'ils ne demeurent pas oisifs,
occupés à des choses étrangères. Il faut les revoir encore
rs le milieu de l'étude : enfin, il faut les visiter souvent
les convaincre qu'on a toujours les yeux sur eux ; et,
tre les notes de chaque semaine, il faut *les noter de temps*

matin, à la dernière heure de l'étude du soir et de toutes celles qui durent plus de deux heures; et jamais deux enfants en même temps.

Il faut accoutumer les enfants à prendre leurs précautions à l'avance.

14° En tout et toujours, M. le Président d'étude doit conserver vis-à-vis des élèves une attitude grave et simple, évitant par-dessus tout de causer avec eux pendant le travail, de les reprendre *ab irato*, de les menacer : tout en lui doit respirer une sage et ferme modération, qui commande le respect.

Les enfants s'aperçoivent immédiatement d'un mouvement de colère, de l'impatience d'un homme qui ne sait pas se posséder, et s'en font un jeu. Le sang-froid et la calme possession de soi-même sont ici tout à fait indispensables.

Pour cela, l'on doit agir plus que parler, prévenir plus que réprimer, et faire sentir à tous une autorité paternelle, vigilante, sévère au besoin, mais sans heurter les caractères difficiles.

15° Enfin, il doit s'appliquer à *posséder* son étude et à en connaître à fond les *dispositions personnelles et matérielles*.

Il est inutile d'ajouter que tous les besoins matériels, l'éclairage à temps, le balayage, les réparations de tout genre, le chauffage, seront prévus par lui de manière que rien ne souffre dans la salle d'étude.

16° Ses rapports avec MM. les professeurs doivent être pleins d'obligeance. Il les servira de toute manière auprès de leurs élèves, autant qu'il dépendra de lui, et que cela se pourra concilier avec l'ordre et la règle de son étude, qu'il doit, avec prudence et fermeté néanmoins, toujours faire prévaloir par-dessus tout.

17° Enfin il préside toutes les récréations et doit se trouver à tous les mouvements généraux. Il assiste aux promenades extraordinaires.

savoir les découvrir, les deviner, les suivre, les désoler au besoin par sa vigilance et sa clairvoyance.

Le désordre des jeux de mains, querelles ou familiarités inconvenantes, doit être réprimé à l'instant. Un Président ne peut en être témoin et les laisser continuer, ou bien il abdique. Sa seule présence devrait les empêcher; mais s'il n'a pas même la force de les arrêter quand elles se produisent sous ses yeux, c'est un homme qui ne compte plus pour la discipline.

Règle générale, déjà proclamée : ne voyez jamais le désordre sans le reprendre. Je dis reprendre, et non point punir. Une punition peut et doit même souvent se différer. Punir sur-le-champ n'est presque jamais bon. Savoir attendre est souvent une grande force pour soi et un grand bien pour l'élève. Mais avertir, reprendre, au besoin, est toujours utile.

3° Il s'applique particulièrement à surveiller les environs des cabinets d'aisance, les endroits retirés : si la récréation se prend dans les salles ou sous les hangars, sa vigilance doit surtout se porter sur les sorties, les alentours des lieux communs, et pour l'intérieur des salles, sur la règle *nunquam duo*.

4° Il a soin qu'aucun enfant ne reste en place et sans mouvement; il excite les jeux et les met en train.

Il se mêle dans les groupes, entretient le bon esprit des conversations. C'est le meilleur moyen d'appliquer la grande maxime : Prévenir le mal, plutôt que le réprimer.

S'il aperçoit quelque enfant malpropre, il l'envoie se nettoyer sous la conduite d'un élève sage et *ad hoc* autorisé.

5° Il s'applique à former les enfants à la politesse envers leurs maîtres, envers les étrangers, et entre eux-mêmes.

La politesse est la marque extérieure du respect; c'est le vernis de la bonne Education; c'est ce qui frappe le plus les étrangers qui ne font que visiter une maison en passant. Il importe d'ailleurs d'accoutumer aux formes extérieures du

8° Dès que la cloche annonce la fin de la récréation, le Président ouvre promptement la porte et veille à ce que chaque enfant aille se placer à son rang, croisant à l'instant les bras, et que la communauté défile ainsi, deux à deux, en rang et en silence.

§ III. — CHARGES PARTICULIÈRES DE M. LE PROFESSEUR DE SEMAINE.

1° M. le Président d'étude ne pouvant suffire seul à la surveillance des récréations, MM. les Professeurs sont chargés tour à tour de cette surveillance, et simultanément avec lui et sous sa présidence ; ils partagent toute sa sollicitude et ses soins à l'égard des enfants.

Il est même dans l'esprit de leur règlement qu'ils assistent le plus possible aux récréations qu'ils ne surveillent pas.

Cette surveillance des récréations est très-importante et réclame tout le zèle et toute l'attention de MM. les Professeurs.

Nous exposerons, au chapitre des fonctions simultanées, les graves raisons pour lesquelles les Professeurs doivent prendre leur part de la discipline et de la surveillance des récréations : nous dirons seulement ici que sur ce point il ne faut que très-difficilement admettre des priviléges ; autrement, et si quelques Professeurs sont dispensés de leur semaine, les autres sont portés à regarder la leur comme une charge, quelquefois comme une charge injuste, plutôt que comme un devoir.

2° Pendant sa semaine, M. le Professeur doit assister à tous les mouvements généraux et à toutes les promenades. Il a une part très-grave de responsabilité pour le maintien de l'ordre et de la discipline dans toute la maison, et pour la parfaite observation du règlement.

3° Il a non-seulement le droit, mais le devoir, de réprimer

à coup sûr que le désordre est encore ailleurs dans une maison où les choses se passent ainsi.

8° M. le Professeur de semaine surveille le déjeuner, soit au réfectoire, soit dans les cours, sous la présidence de M. le Préfet de discipline; ou de M. le Président d'étude, quand le déjeuner se prend au réfectoire. M. le Professeur de semaine se trouve à la sortie de l'étude et se tient dans la galerie pour maintenir l'ordre; il entre le premier au réfectoire; il veille, quand on dit le *Benedicite*, à ce que tous soient à leur place, les bras croisés et le visage tourné vers le crucifix.

On a soin, pendant le déjeuner, que tous restent assis et ne fassent pas sans permission de course dans le réfectoire; au son de la cloche, tous se lèvent et on dit les *grâces*.

M. le Président sort le dernier du réfectoire, afin de veiller au bon ordre des rangs et d'empêcher que personne ne reste après lui. M. le Professeur de semaine marche en tête des rangs pour conduire les élèves en récréation.

Quand le déjeuner se prend dans la cour, un élève tonsuré préside au réfectoire de la 1re division; et le Président d'infirmerie, dans celui de la 2e, surveille ceux des enfants qui ont besoin de prendre quelque chose de chaud.

9° M. le Professeur de semaine fait encore la surveillance à la chapelle, pendant la prière, la méditation et la messe de communauté. Les deux Professeurs de semaine surveillent chacun un côté de la chapelle.

10° MM. les Professeurs sont chargés de surveiller tour à tour les promenades, sous la présidence de M. le Préfet de discipline, et ils ne s'absenteront jamais sans s'être fait remplacer et sans avoir prévenu M. le Préfet de discipline.

La surveillance des enfants pendant les promenades est une des choses les plus importantes au bon ordre, aux bonnes mœurs et au bon esprit de la maison. C'est là souvent que se commettent, et presque toujours par défaut de surveillance, des désordres qui mettent ensuite un Supérieur dans les plus graves embarras.

Il faut toujours deux maîtres, outre M. le Président, pour les promenades ordinaires : ce sont le Professeur de se-

maine et celui qui a fait sa semaine quinze jours auparavant. Certes, ce n'est pas trop pour un exercice qui exige une si particulière surveillance [1].

Les difficultés que présentent les promenades au point de vue de la discipline et des bonnes mœurs, exigent non-seulement la présence de trois maîtres au moins, mais encore une vigilance attentive et délicate, à laquelle ne puissent échapper ni les écarts, ni le choix des compagnies, ni les conversations elles-mêmes, s'il est possible.

11° MM. les Professeurs désignés pour la surveillance des promenades se conforment aux règles suivantes :

Dès que la cloche sonne pour faire monter les enfants aux dortoirs, ils les font ranger dans la cour par ordre de dortoirs et les y accompagnent, afin d'y maintenir le bon ordre pendant que les élèves prennent leur casquette ou font leur toilette, s'il est nécessaire. Il ne faut pas que les enfants sortent avec un extérieur négligé, qui ferait peu d'honneur à la bonne tenue de la maison.

Ils aident celui de MM. les Directeurs qui conduit la promenade à examiner la propreté des élèves : souliers, habits, linge, casquettes, mains, visages, oreilles, col, etc.

Pendant le chemin, ils ne se mettent pas au milieu des rangs des élèves, mais de l'autre côté du chemin, pour pouvoir surveiller l'ensemble de la communauté, avertir ceux qui ne se tiendraient pas en rang, prévenir les accidents, etc.

En arrivant au lieu de la station, ils exercent la même sur-

1. Nous avons institué au Petit-Séminaire d'Orléans des présidents de quinzaine, pour deux raisons : 1° Pour donner un troisième surveillant aux promenades ordinaires, le règlement en exigeant au moins trois dans chaque division.—Il y a des Petits-Séminaires où l'on fait bien mieux : il est de règle que tous les maîtres vont à toutes les promenades ; — 2° Pour soulager le Président de semaine aux jours de sorties, en partageant la surveillance.

Les jours de sorties sont très-dangereux, soit pour les élèves qui restent, et ont besoin d'être surveillés toute la journée ; soit pour les élèves qui sortent, et qui ont besoin d'être surveillés quand ils rentrent. Il importe que ce point du service disciplinaire soit très-bien réglé dans une maison. Sans cela, des désordres souvent très-graves sont inévitables.

veillance que s'ils présidaient la récréation à la maison, s'employant surtout à mettre les jeux en train.

Néanmoins, afin qu'il y ait unité, ils renvoient pour les permissions à celui qui préside la promenade, à moins qu'il ne soit trop éloigné.

Ils ne doivent point quitter le lieu où se tient la communauté; ils n'iront donc pas ailleurs, et éviteront même de se livrer à quelque lecture ou conversation particulière qui les absorbe, de manière à ce qu'ils ne surveillent plus.

12° Si quelque accident empêche de partir pour la promenade, après l'heure ordinaire de récréation terminée, les Messieurs désignés pour la promenade sont tous de présidence, et ne doivent se retirer qu'après avoir prévenu le Directeur chargé de la promenade, et qui doit aussi s'y trouver.

13° Quand il y aura une promenade extraordinaire pour toute la communauté, tous les maîtres, sans exception, sont tenus d'y assister. C'est absolument nécessaire au bon ordre dans ces circonstances exceptionnelles.

14° Dans les promenades de faveur accordées à une classe ou section d'élèves, il y aura toujours au moins deux maîtres pour faire la surveillance. On n'y permettra jamais rien qui soit défendu par le règlement général, comme d'aller en bateau, se baigner et faire des dépenses extraordinaires.

Très-souvent il arrive, dans ces sortes de promenades, que les élèves, excités plus que de coutume, demandent certaines permissions inusitées, d'acheter ceci et cela, de passer par tel endroit plutôt que par tel autre. Il faut savoir résister à leurs instances, et redouter, là surtout, la dangereuse faiblesse de vouloir faire de la popularité. Ce serait, certes, une popularité de bien mauvais aloi. Les élèves ont quelquefois aussi leurs raisons pour désirer aller ici plutôt que là. Il faut s'en défier. C'est au Président à conduire les élèves, et non point à se laisser mener par eux.

C'est ici le lieu de rappeler combien les condescendances qui font en quelque sorte participer les maîtres aux fautes des élèves sont nuisibles à la discipline, funestes à ceux qui s'en rendent coupables, odieuses à leurs confrères, doulou-

ler alors à personne à moins d'une absolue nécessité, et d'inspirer à tous par leur exemple une gravité et un silence vraiment religieux. Ils ne recevront point dans leurs chambres les enfants de leurs dortoirs pendant le grand silence, SOUS ANCUN PRÉTEXTE : l'infraction de cette règle serait considérée comme tout à fait répréhensible.

4° Les Présidents de dortoirs ne manquent jamais de se lever quelques instants avant les élèves et se couchent après eux, pour veiller constamment au bon ordre et à l'observation du silence. C'est le premier des deux Professeurs qui donne aux élèves le signal du lever, en disant à très-haute voix : *Benedicamus Domino*[1].

5° Le signal de se lever étant donné à l'avant-quart de l'heure, tous les enfants doivent être sur pied, lorsque l'heure sonne.

Après que les enfants sont habillés, MM. les Présidents veillent à ce que les rideaux soient tout à fait repliés et retirés à la tête du lit. Cette mesure n'est pas moins nécessaire pour la surveillance que pour la bonne tenue du dortoir.

6° Ils veillent ensemble à ce que les élèves se lavent, se peignent et se brossent exactement chaque matin, afin d'être parfaitement propres; ils ont soin que tout enfant, qui n'a plus rien à faire, se tienne debout au pied de son lit, ou assis sur son tabouret.

7° C'est une des fonctions de MM. les Présidents de dortoirs, de se rendre compte si les enfants ont tous les habits qu'il leur faut, s'ils ont pris le linge blanc qui leur est donné le jeudi et le dimanche, les souliers propres qui sont mis chaque jour au pied de leur lit.

C'est au dortoir et par MM. les Présidents que se fait la première inspection de propreté.

Lorsque les enfants ont changé de linge, ils doivent réunir le linge qu'ils ont quitté dans un petit paquet, qu'ils déposent au pied de leur lit. Ce paquet est relevé par le domestique et porté à la buanderie.

8° Les permissions de sortir pour aller soit à la chapelle, soit à la chaussure, soit aux lieux d'aisance, ne sont accordées que par un seul de MM. les Présidents.

1. Il y a des maisons où l'élève-président récite tout haut, soir et matin, une courte prière vocale, à laquelle répondent les enfants : c'est un usage très-édifiant.

Aussi, MM. les Présidents doivent-ils TOUJOURS ET IMMÉDIATEMENT avertir M. le Préfet de discipline des permissions de ce genre qu'ils ont accordées, bien que M. le Préfet de discipline fasse chaque matin une visite des dortoirs, aussitôt que les enfants sont descendus à la chapelle.

Le moindre retard pourrait avoir ici les plus graves conséquences.

11° Pour le coucher, MM. les Présidents de dortoirs se trouvent au milieu des enfants au sortir de la prière du soir, et les accompagnent au dortoir.

Seulemet l'un de MM. les Présidents de chaque dortoir a soin de s'y rendre à l'avance, afin que les enfants ne s'y trouvent pas seuls, même un instant.

L'un des Présidents de dortoirs du deuxième étage doit avoir pris la tête de la colonne et entre le premier dans le dortoir.

12° Ils veillent à ce que les enfants se couchent promptement et décemment. Tous doivent être couchés au moment où l'on sonne le couvre-feu.

13° Aucun enfant, quand il est couché, ne doit, sous aucun prétexte, s'entourer de ses rideaux. Ils doivent être retirés et repliés à la tête du lit.

MM. les Présidents veillent aussi à ce que les enfants ne se couchent pas avec la cravate au col, qu'ils ne s'ensevelissent pas dans les draps : ce sont des précautions hygiéniques importantes.

14° Ils veillent à ce que toutes les portes de leurs dortoirs soient fermées, de sorte qu'aucun enfant ne puisse en sortir, même pour aller aux lieux d'aisances, sans en demander la clef au Président qui en est chargé.

15° Outre MM. les maîtres qui couchent aux deux extrémités du dortoir, et dont la porte doit demeurer ouvert toute la nuit, il y a au milieu de chaque dortoir un élève-président. Il est responsable du bon ordre et du silence auprès de MM. les Présidents du dortoir, et il doit les avertir immédiatement du moindre désordre dont il s'apercevrait avant eux, surtout depuis le couvre-feu jusqu'au moment du lever.

16° Il y a dans chacune des alcôves de MM. les Présidents un carreau donnant sur le dortoir, et qui doit pouvoir s'ou-

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Ainsi, un de ces Messieurs pourra être chargé de veiller chaque jour à un passage, à une courte présidence dans un endroit difficile: quelquefois même, ce qui est extrêmement rare et arrive à peine une ou deux fois par année, de présider une retenue, ou de conduire une promenade extraordinaire. — En général, on se prêtera avec zèle aux divers besoins du service, quand on en sera requis.

2° Aux époques des grands examens, il y a pour MM. les Professeurs obligation d'une assiduité constante et rigoureuse. La préparation des séances académiques ne serait point une excuse suffisante. Ils ne manqueront pas non plus d'assister aux examens d'histoire et des autres classes supplémentaires. Ils éviteront de s'y occuper à des lectures ou à des travaux qui paraissent les rendre étrangers à ce qui s'y passe.

3° Toutes les fois que quelqu'un ne peut pas remplir sa fonction, il doit pourvoir à se faire remplacer par un de ses confrères. Aucun de ces changements ne peut avoir lieu sans l'agrément de M. le Supérieur.

4° Quand un professeur est malade, ou absent d'une manière passagère, il est remplacé dans sa classe, à tour de rôle, par MM. les Directeurs, par MM. les Professeurs des cours supplémentaires, et par MM. les Présidents d'étude.

5° MM. les maîtres n'acceptent pas de fonctions hors de la maison, sans l'autorisation expresse de M. le Supérieur.

6° Tous doivent assister en habit de chœur à la messe de communauté, le dimanche et les jours de fête. Ils assistent également à tous les exercices des retraites données aux enfants.

7° MM. les Professeurs ne doivent jamais manquer les conseils ou réunions que préside M. le Supérieur, non plus que les conseils particuliers que M. le Supérieur fait présider par MM. les Préfets-directeurs.

8. Le dimanche de chaque semaine, chacun de MM. les Professeurs remet avant le dîner la note écrite de ses observations sur les études, sur la discipline, sur la religion, sur l'économat, à MM. les Préfets de religion, de discipline et d'études, et à M. l'Économe. Ces notes doivent être détaillées et précises; elles doivent signaler tout ce qui a été remarqué dans la maison, en bien ou en mal, afin que, d'après ces indications et d'après leurs propres observations, MM. les Di-

ne vont jamais eux-mêmes à la dépense ; c'est à M. l'Econome qu'ils s'adressent.

12° Ils ne doivent JAMAIS donner aucune friandise d'aucun genre aux enfants, ni au réfectoire, ni ailleurs.

Ils éviteront de montrer de ces préférences qui font toujours un si mauvais effet dans une maison d'Education.

13° Ils ne reçoivent jamais d'élèves dans leur chambre, même les élèves de leur classe, et même en récréation, sans une bonne raison, et sans que l'élève en ait obtenu la permission. Ils ne peuvent employer les élèves à faire pour eux des travaux de copie ou des commissions qui demandent un certain temps, sans l'autorisation expresse de M. le Supérieur.

14° Lorsque les élèves souhaitent les fêtes de leurs maîtres, il convient que tout se fasse avec cordialité et simplicité. Ils peuvent orner leur classe plus qu'à l'ordinaire, mais tout doit se passer à la fin de la classe du soir et dans l'intérieur de la classe.

Au dîner, le lendemain, les élèves du Professeur servent, et lui portent un dessert de fête : à ce moment, le réfectoire applaudit et on parle.

On donne à tous un dessert de plus pour la fête des Directeurs ; on *allonge* la récréation du dîner de *trois* quarts d'heure pour un Directeur, et d'un quart d'heure pour les autres maîtres. Mais il n'y a jamais ni musique, ni promenade, si ce n'est pour la fête de M. le Supérieur.

Dans les maisons bien réglées, les fêtes des maîtres n'apportent qu'une gaîté pleine de convenance, qui épanouit les cœurs ; dans les maisons mal réglées, elles causent une dissipation qui, quelquefois, amène de graves désordres. Cela est vrai surtout des soirées récréatives qu'on donne aux enfants, et encore plus des pièces de comédie qu'on leur permet quelquefois de jouer. J'ai entendu dire au Directeur d'une très-bonne maison, qu'après ces sortes de divertissement, on était presque toujours condamné à renvoyer quelque élève. Le fait est que rien ne demande, de la part de tous, plus de surveillance et plus de soin.

Il est tout à fait nécessaire que dans un livre tel que celui-ci on traite un pareil sujet avec quelque étendue ; c'est ce que nous voulons essayer de faire.

I

Dans toute créature humaine, il y a un lieu sacré, qui est comme le sanctuaire de l'âme : c'est là que l'Education, pour accomplir pleinement son œuvre, doit agir puissamment et exercer sa plus pénétrante influence. Si elle n'atteint pas jusque-là, jusqu'à ce point caché et mystérieux, elle demeure inefficace, incomplète ; si elle y parvient, elle s'assied vraiment dans l'âme, en touche les profonds ressorts, et produit d'admirables résultats.

Et ce lieu toutefois est naturellement inaccessible à tout regard, à tout effort humain.

Nulle puissance humaine, dit Fénelon, ne peut forcer le retranchement impénétrable de la liberté d'un cœur, même dans un enfant.

Aucun des hommes de l'Education, ni le Professeur, ni le Préfet de discipline, ni le Supérieur lui-même, ne saurait aller jusque-là : non-seulement parce que la force n'y peut rien, mais aussi parce que les abords en sont gardés par je ne sais quelle pudeur délicate et craintive, qui ne permet à personne d'approcher et de lever les derniers voiles. Il y a au fond du cœur de l'enfant, si confiant qu'il soit, quelque chose cependant qu'il ne confie pas à tous : c'est comme une partie réservée, qu'il ne révèle pas, disons tout, qu'il n'est pas obligé de révéler même à ses plus utiles et plus chers instituteurs ; et cependant c'est là qu'il serait souverainement important de pénétrer pour faire le bien réel de son âme, en prendre une direction plus sûre, y exercer une action décisive : mais nul des instituteurs ordinaires ne peut aller jusqu'à ce fond intime de l'âme ; et l'Education,

[illegible]

[illegible] dans [illegible] pénétrer et opérer [illegible] les plus [illegible] plus de [illegible] plus de [illegible] mystérieuse puissance [illegible] l'en haut [illegible] de la cons- [illegible] en l'avil [illegible] homme à [illegible] le dernier mot de [illegible] l'humaine [illegible] Cette inef- [illegible] si profon- [illegible] console [illegible] prise encore [illegible] mains d'un saint prêtre le [illegible] moyen [illegible] inappréciable [illegible] en qui cette force est remise [illegible] aucun autre de ses maîtres, [illegible] un concours surna- [illegible] et d'influence que [illegible] n'aurait jamais.

[illegible] que l'Éducation [illegible] aussi son point de dé- [illegible] pas qu'elle ne parle jamais [illegible] ne cherche pas à en déve- [illegible] qu'elle ne s'adresse quelque-

fois à l'âme, au cœur, à tous les nobles instincts de la nature : oui, elle dispose de ces moyens, elle met en œuvre ces grandes forces, et par là, elle peut beaucoup pour façonner la jeune âme de l'enfant, et pour l'élever ; mais il n'en est pas moins vrai que l'enfant ne lui livre pas sa conscience tout entière, et qu'il ne lui permet pas de voir et de pénétrer jusqu'au fond de lui-même.

Quelque autorité méritée que prenne un maître, quelque naïve et candide confiance que lui accorde un enfant, le maître de l'enfant n'est pas le maître de sa conscience : il ne la gouverne pas, il agit sur elle du dehors, et non pas, si je puis le dire ainsi, du dedans : en un mot, il n'est pas, l'enfant ne l'a pas constitué lui-même, par son respect religieux, par sa confiance, par sa foi, l'arbitre et le directeur de sa conscience. Or le Confesseur est cela : la religion de Jésus-Christ, par le bienfait de son fondateur, possède un sacerdoce que l'institution divine a investi d'un caractère sacré, d'où dérive une mystérieuse autorité sur les âmes ; et quand cette autorité surnaturelle vient s'ajouter dans un prêtre à l'autorité naturelle de l'instituteur, elle en complète merveilleusement la puissance, elle en achève divinement l'œuvre ; et c'est pourquoi le Confesseur, pour élever peu à peu l'enfant par les voies de la grande vertu chrétienne jusqu'à la maturité de l'homme parfait, est dans une maison d'Education l'instituteur par excellence.

Voilà ce que doit bien comprendre, et méditer souvent, un prêtre à qui est confié l'important ministère de la confession des enfants. C'est pour un prêtre, voué à l'Education de la jeunesse, le labeur le plus doux, comme aussi le plus fécond, et tant qu'un prêtre, dans une maison d'Éducation, ne l'a pas connu, il ne sait ni les grandes consolations, ni les grands fruits de l'œuvre qu'il fait.

ne les enfants viennent à leur Confesseur
nde confiance, avec une entière ouverture
n côté le prêtre, quand il voit arriver à lui
itents, quelle affection, quel tendre respect
il pas ressentir pour eux! que de questions
se faire sur le ministère qu'il va remplir au-
ue va-t-il être pour leur conscience? quelle in-
era-t-il sur leur vie tout entière et sur leur salut
st pour lui une véritable paternité qui com-
st lui que Dieu charge d'enfanter à la grâce ces
ilioli, quos iterum parturio. Les voilà qui viennent
r lui faire les premières et sacrées confidences de
ur, tout lui dire, se mettre sans réserve entre ses
et sa parole tombera avec une souveraine efficacité
jeunes âmes : ce qu'il y déposera, ce qu'il y écrira,
gravé en caractères peut-être ineffaçables. Il peut,
zélé, s'il est habile, manier, pétrir admirablement
ndres cœurs, et les former selon le cœur de Dieu.
leur confiance naïve et sincère qu'il réponde donc par
ffection profonde et un entier dévoûment! Qu'il les
et qu'ils le sentent! quand venant à lui, ils trouvent
é, douceur, amitié! que tous sachent bien qu'ils ont
leur Confesseur leur meilleur ami, le plus dévoué, le
intime : leur soutien, leur protecteur contre eux-mêmes,
même contre les autres, l'homme qui prend en tout leurs
rêts.

ui, et c'est une réciprocité dont ils sont dignes, et qui
mente en même temps pour lui leur confiance : non-seu-
ent nul maître dans la maison ne leur fait plus de bien
secret, au fond du cœur, mais nul ne les protége et ne
sert mieux dans leurs peines ou leurs difficultés. Sans
nquer en rien à une discrétion inviolable, à des confi-
ces sacrées, les Confesseurs peuvent néanmoins beaucoup
érieurement, et il est bon que les enfants ne l'ignorent

[illegible] des [illegible], des [illegible]
[illegible] de mauvaises affaires, s
[illegible] le Supérieur même. Co
[illegible] : « Quand vous [illegible]
[illegible] votre Confesseu
[illegible] votre refuge contre mo
[illegible] si vous êtes francs ave
[illegible] Père, il ne se trompera pas
[illegible] vous les conseils
[illegible] vous pourrez avoir besoin, so
[illegible] soit pour profiter de mes re
[illegible] pour arranger une affaire difficil
[illegible] Et le fait est que j'ai vu des Co
[illegible] de très-grands services aux e
[illegible] Je sais bien qu'un Confesseur e
[illegible] et qu'il y a des ca
[illegible] dans un précède
[illegible] mais en général so
[illegible] un Supérieur, et el
[illegible]

[illegible] pour les enfants, on comprend
[illegible] un pareil ministère !
[illegible] Confesseur doit-il l'exercer !

III

[illegible] que le Confesseur ne pe
[illegible] pour tous les enfants [illegible]
[illegible] doit varier son langage et s
[illegible] et les dispositions des enfants.

[illegible] jeunes enfants, avec ceux q
[illegible] première communion, quelle [illegible]

[illegible]

doit pas être sa délicatesse, sa tendresse, son affable et compatissante bonté! quel regard discret il faut jeter sur ces jeunes âmes! avec quelle main délicate il faut les toucher! Ineffables confidences, qu'une sainte et divine religion a seule le droit de provoquer! révélations mystérieuses, qui, sous les yeux d'un homme de Dieu, fait et consacré par son caractère médecin et guide des âmes, amènent le fond même, le fond candide et pur d'une âme naïve; qui permettent d'y saisir le premier frémissement de la vie, le premier épanouissement du cœur, le premier amour du bien, le premier étonnement du mal, le sourd et confus éveil des passions naissantes et indistinctes encore, le lointain écho des choses, la vague agitation des pensées incertaines, des désirs latents, des pressentiments confus, tout ce qui se lève enfin à l'horizon de la conscience, tout ce qui commence à s'y réfléchir, tout ce qui vient s'y répercuter du dehors: c'est tout cela que la confession des jeunes enfants découvre au prêtre, c'est sur tout cela que son zèle et sa science sacrée des âmes doivent agir.

Ou précieusement surveillés par une pieuse mère, dans le sanctuaire d'une famille chrétienne, ils ont conservé leur innocence, et alors quel dépôt sacré à garder! quelles fleurs choisies, toutes fraîches et pures encore, à cultiver! quelles attentions! quelles délicatesses! quelles sollicitudes! Ou bien déjà le mal, devançant l'âge, a touché leur jeune âme: et alors quelle hâte, quel saint empressement pour en arrêter les progrès et l'étouffer à sa naissance! le bonheur de ce ministère, à ce premier âge de la vie, c'est de rencontrer des âmes neuves et tendres, où toutes les impressions sont vives et profondes, où tout se grave, où l'empreinte qu'on appose se marque comme un sceau pour la vie entière. M. de Maistre a dit une parole vraie: « L'homme, ce qu'on « appelle l'homme, c'est-à-dire l'homme moral, est peut-« être formé à dix ans! » On ne croirait pas, si l'expérience

béissance, impuretés, dissipation, etc., tous ces défauts, tous ces vices, qui se lèvent pêle-même dans l'âme avec les bonnes qualités, c'est tout cela dont il faut leur faire sentir vivement la nécessité de se défaire, et de bonne heure, avant que ces mauvais penchants aient grandi et étouffé les bonnes inclinations. Je dis : tout cela, toutes ces passions, tous ces vices ; Malheur à un enfant dont le confesseur serait assez peu éclairé et prévoyant pour ne s'effrayer et ne se préoccuper que des vices les plus grossiers, du vice impur, par exemple ! Pour moi, je ne crains guère moins dans un enfant l'orgueil, que les autres vices qui paraissent plus grossiers ; d'autant que l'un infailliblement mène aux autres, et mène à tout, en fait de péché : *Initium omnis peccati superbia.*

Mais les idées et les sentiments doivent être soutenus et mis en œuvre par des pratiques : sans cela, j'y insiste pour qu'on le remarque, on ne fait rien. Il faut donc qu'un Confesseur intelligent et zélé, s'il veut rendre véritablement pieux ses enfants, les accoutume à quelques pratiques simples, faciles, mais bien choisies, et propres à former et nourrir la piété, par cela même que l'enfant les fera seul, librement, en secret, et sous l'œil de Dieu : par exemple l'habitude de donner sa première pensée à Dieu dès son réveil, de prendre quelques résolutions pour la journée dès le matin, de réciter quelques prières avant de s'endormir, de faire un acte de contrition après chaque faute : je pourrais indiquer encore quelques moyens pour se rappeler la présence de Dieu pendant la journée. Je ne demande pas que ces pratiques soient nombreuses ; non, mais précises, bien définies, bien observées, point par routine et comme mécaniquement, mais avec un sentiment vrai du cœur, et persévéramment recommandées à l'enfant, jusqu'à ce qu'elles soient entrées dans les habitudes de son âme et de sa vie.

Il est touchant de voir avec quelle docile simplicité quelquefois, et quelle sincérité de cœur, de petits enfants, heu-

[illegible]

[illegible] avec

[illegible] *[illegible]ichemy*

[illegible] fonda-

[illegible] méditée

[illegible] dit

[illegible]

sa générosité naissante, est très-capable. Oui, il y a, et nous avons vu souvent, caché dans le cœur d'un petit enfant, avec le plus tendre et le plus aimable amour de Dieu, une sorte d'héroïsme, qui se produit dans le secret de son humble conscience par de petits mais généreux sacrifices, par des actes répétés de vrai courage, de vraie vertu, où se révèle déjà une âme forte, et qui pourra devenir grande, si elle est soutenue dans cette voie par un directeur digne de cette âme et des desseins de Dieu sur elle.

IV

Le travail du Confesseur grandit encore, quand vient pour l'enfant l'époque de sa première communion. Tout ce qui a été semé jusque-là dans sa jeune âme doit y être alors fortement enraciné par la main persévérante d'un sage directeur. Le grand sacrement, sans cesse présenté à sa pensée et à sa foi avec tout ce qu'il a de plus doux au cœur et de plus auguste pour l'âme, doit provoquer de sa part les plus courageuses résolutions pour s'y préparer. La première communion sera toujours, pour un Confesseur qui sait profiter de cette grande action, un des plus puissants moyens de faire faire à l'enfant de vrais efforts, de l'arrêter tout court, si la pente du mal l'entraîne, ou de le pousser fortement dans la voie du bien, s'il y est déjà entré. La parole du Confesseur alors devient plus grave, plus vive et plus pressante, ses conseils plus sérieux et d'une plus grande portée: saisi, dominé par l'impression du grand jour qui s'approche, l'enfant s'incline plus docilement, plus humblement sous sa main : son autorité est comme agrandie de toute la majesté du sacrement. Il peut alors ce qu'avant il ne pouvait pas; il peut fouiller jusqu'au fond de cette âme, briser, arracher, étouffer le mal; tour à tour sévère et tendre, menaçant ou plein de douceur, il presse tous les ressorts du cœur, touche toutes les fibres de l'âme, invoque, avec un

général mieux disposés, et à l'abri des scandales ordinaires; et c'est la vérité de dire qu'en y mettant ce zèle et en employant ces simples moyens, les premières communions s'y-font généralement d'une manière admirable.

V

La première communion faite, il s'agira de faire persévérer l'enfant, et de le conduire, adolescent, jeune homme, à travers les illusions, les entraînements et tous les écueils de cet âge périlleux où la volonté, si faible encore, laisse la vie plutôt livrée aux impressions sensibles, à l'empire fougueux des sens, qu'au gouvernement calme et fort de la raison. Sauver un jeune homme de tous les dangers de cet âge, le défendre tout à la fois contre sa faiblesse et son ardeur, contre son inexpérience et sa présomption; le calmer, le modérer, l'assouplir; quand l'orgueil s'éveille, indocile, hautain, dédaigneux, impatient du frein, le plier à l'obéissance, à la règle, à la sagesse; quand la passion s'allume et remue ce pauvre jeune cœur, sollicité, entraîné à la fois par l'ardeur du sang et les ignorances de l'âge, le contenir, le dompter, le garder pur : garder pur un jeune homme jusqu'à vingt ans, le préparer par une jeunesse sans tache et entrer fort et tout armé dans la vie, quelle œuvre! quel service rendu à son âme! et quel secours pour tout le travail de l'Éducation! Et cela se peut : la Religion dispose de tels moyens d'action sur les âmes; elle possède de telles sources de force et de pureté, qu'elle peut, en usant de ces moyens et trempant dans ces sources mystérieuse la jeunesse, faire des miracles de conservation et de préservation : c'est son chef-d'œuvre, c'est sa gloire, et c'est le Confesseur dans une maison d'Éducation qui a la part principale dans cet ouvrage.

Mais à quelles conditions le fera-t-il?

à la confession même et à la direction des enfants et des jeunes gens, des conditions, des règles indispensables à observer,

Je dis quant à la confession et à la direction, car il faut bien distinguer ces deux choses : toute entrevue des enfants avec leur confesseur ne doit pas être toujours, ainsi que nous l'expliquerons tout à l'heure, une confession proprement dite. Et d'abord, quant au lieu où l'on confesse les enfants, quel doit-il être? — Il peut paraître étrange que nous posions une telle question : nous ne croyons pas cependant qu'il soit superflu de la poser. Il est clair que tout lieu n'est pas convenable pour un tel acte : que si les enfants se confessaient dans un lieu tout profane, où rien ne les rappellerait au respect du sacrement de pénitence, où le recueillement religieux leur serait difficile ; si quelque Confesseur imaginait par exemple, comme cela s'est vu, je le sais, de les confesser dans une classe, lieu toujours moins agréable aux écoliers, de les faire agenouiller pour le sacrement là même où ils auraient peut-être été mis à genoux pour une punition, il y aurait là une véritable irrévérence et un sérieux danger d'altérer chez les enfants la haute idée qu'ils doivent avoir d'une action si sainte.

La chambre même des Confesseurs n'est pas sans inconvénients. Les enfants s'y sentiront moins recueillis et y auront quelquefois moins d'ouverture ; et d'ailleurs, les allées et venues dans les corridors les exposeraient avant et après les confessions à une dissipation très-dangereuse.

Il est tout à fait convenable et presque de rigueur que les enfants se confessent toujours dans une chapelle, où ils soient très-recueillis, où rien ne vienne les distraire.

Il faut qu'il y ait un crucifix et une image de la sainte Vierge dans chaque confessionnal.

Si c'est le soir, il faut que les confessionnaux soient bien éclairés, et que la surveillance puisse se faire sans peine dans la pénitencerie par les Confesseurs.

Maintenant, à quels intervalles faut-il voir et confesser les enfants ?

Après la première communion, la règle fixant la confession à tous les quinze jours, il ne faut pas la rendre plus fréquente sans nécessité, ou sans utilité réelle.

On doit cependant ACCORDER la confession tous les huit jours à tout enfant pieux, laborieux, désireux de son avancement dans la piété, et qui demande à se confesser plus souvent, surtout s'il s'est avancé en âge, c'est-à-dire de quatorze à dix-huit ans, et dans les hautes classes.

Il faut l'EXIGER de ceux à qui elle est nécessaire pour se corriger de leurs défauts, pour vaincre leur tiédeur ou triompher de leurs mauvaises habitudes, quel que soit leur âge, et même avant la première communion. Il est des habitudes qu'on ne brisera jamais sans cela.

Un des plus grands directeurs de jeunes gens, dans ce siècle, disait : « Tout jeune homme qui veut persévérer dans « la vertu doit se confesser au moins tous les quinze jours. » Et il ajoutait : « Une expérience de trente-cinq ans m'a ap- « pris qu'il y en a même beaucoup qui ne persévéreraient « pas sans la confession de tous les huit jours. »

Il faut de plus remarquer qu'outre la confession sacramentelle, il y a la confession directive : après la première communion, il est presque toujours utile de faire venir les enfants tous les huit jours, pour les entretenir quelques instants, les encourager et causer paternellement avec eux de leurs défauts, de leurs progrès, de leurs peines, etc.

Et surtout pour les plus jeunes enfants, qui, grâce à Dieu, ne sont pas de grands pécheurs, très-souvent l'entrevue avec le Confesseur ne peut guère être autre chose qu'un religieux et paternel entretien, pour leur parler plus intimement du bon Dieu, leur apprendre à le prier, bien graver l'idée du devoir dans leur conscience, les consoler et les encourager dans leurs petites difficultés du moment, au be-

soin les gronder doucement quoique très-sérieusement de leurs fautes, leur insinuer peu à peu et comme goutte à goutte l'amour du devoir et les sentiments de la piété.

Cette confession directive est d'ailleurs, je dois le faire observer ici, un moyen très-efficace *de prévenir la routine*, qui est, pour les enfants, le grand danger des confessions fréquentes.

VII

La routine, voilà ce que les Confesseurs pieux et zélés doivent prévenir et empêcher à tout prix.

Mais qu'on ne s'y trompe pas : ce danger de la routine demande aux Confesseurs *une extrême attention*. En général les enfants, dans une maison d'Éducation chrétienne, commettent peu de fautes graves : mais il n'en faut pas conclure de suite à leur solide vertu ; *c'est le bienfait du lieu*, ce n'est guère le mérite des enfants.

La plupart des enfants sont là sans occasions, sans tentations, sans obstacles, et par conséquent presque toujours sans efforts, sans grand mérite et sans vertu. Ils ne portent au saint tribunal presque aucune faute grave ; et souvent, toutefois, leur âme est comme sans vie : *la vie active de la grâce paraît presque éteinte en eux*. Le travail de la vertu leur est comme étranger. Aussi, qu'arrive-t-il de là ? Le voici :

C'est que les vertus de collége, de séminaire, souvent ne tiennent pas. Elles sont dans les habitudes extérieures plutôt que dans le fond de l'âme : à la première occasion délicate, elles s'évanouissent.

Cela même arrivera toujours, si le Confesseur se contente de l'absence si facile des grands péchés, et s'il ne s'applique pas à donner un exercice *réel* et *journalier* à la conscience et à la religion des enfants, en les faisant combattre en-

giquement contre les petites fautes, contre leurs défauts, en leur faisant faire des actes de vertu et des pratiques *libres* de piété et de mortification.

Il a été d'expérience que des enfants qui avaient passé un long temps, par exemple cinq ou six mois, ou même l'année entière, au collége, au séminaire, sans aucune faute grave, sans tentation même, tombaient tout à coup dans les désordres les plus extrêmes, dès qu'ils revoyaient le monde. NE TROUVANT PAS D'AILLEURS DANS LEURS FAMILLES DES EXEMPLES PROPRES A LES SOUTENIR, ils devenaient très-facilement des enfants presques sans religion, et bientôt sans mœurs : l'observation du dimanche, celle des lois de l'Eglise, qui n'étaient pour eux au collége ou au Petit Séminaire qu'une article du règlement, quelquefois ne se présentait même pas à leur esprit comme un devoir. La confession de tous les quinze jours, dans laquelle la confession des grandes fêtes s'était trouvée comme perdue, ne leur laissait qu'à peine la pensée de se confesser à Noël et à Pâques.

Tout cela semblera inintelligible à quiconque n'en a pas fait l'expérience ; mais tout cela est de fait, et m'a profondément convaincu que, dans un collége chrétien, dans un Petit Séminaire, la routine des choses saintes, et en particulier la routine du sacrement de pénitence, est un danger considérable, et que la FERVEUR ACTIVE, LA FERVEUR GÉNÉREUSE peut seule y sauver les enfants. Malheur à celui qui n'a pas connu, qui n'a pas éprouvé cette ferveur à une époque quelconque de sa jeunesse ! Au contraire celui qui a senti une fois la vraie ferveur en conservera toujours quelque chose, et il y aura là au besoin, pour lui, à un jour donné, un germe de résurrection spirituelle. C'est le *semen vitæ* déposé dans les profondeurs de l'âme. Et qui déposera dans les âmes cette semence de vie, si ce n'est les instituteurs et les confesseurs de l'enfance et de la jeunesse ? Plus souvent, hélas ! il n'est plus temps.

Je ne craindrai pas de le dire ici : quand on est un homme sérieux, un prêtre, et qu'on travaille vraiment pour le salut des âmes, eh bien ! il ne faut pas se contenter d'apparences et ne point voir au délà ; il faut vouloir non des fruits éphémères, mais des résultats durables ; bâtir non sur le sable et pour un jour, mais sur les solides fondements d'une piété vraie et qui persévère. Et voilà pourquoi il importe de bien entendre tout ce que nous venons de dire.

Sans doute, la confession fréquente peut et doit aider beaucoup à entretenir cette ferveur dans le cœur des enfants; mais il faut qu'elle soit *bien prise*, *bien entendue*, et ne pas s'imaginer que quand on leur a laissé faire *machinalement* tous les huit jours ou tous les quinze jours le récit de leurs fautes, suivi d'une *exhortation quelconque*, on a accompli tout son devoir.

L'expérience m'a démontré qu'il n'y avait guère d'autre moyen d'éviter les inconvénients et de recueillir les fruits de la confession fréquente, que d'y ajouter presque toujours, *en quelque chose*, le langage, la manière, LA FAMILIARITÉ PATERNELLE, *et la confiance d'une* DIRECTION *amicale et zélée*. Et qu'on ne craigne pas de diminuer par là dans l'esprit des enfants le respect du sacrement de pénitence : c'est le meilleur moyen de leur inspirer ce respect ; et il suffit parfois de quelques paroles d'une piété vive et en même temps cordiale, pour les disposer aussi saintement que possible à l'absolution, quand ils doivent la recevoir.

Lorsque les enfants font de la confession une routine, *c'est la faute du Confesseur :* on peut l'affirmer à peu près toujours.

Je le dirai enfin : il importe aussi, pour que les efforts du Confesseur ne soient pas peine perdue, que son langage ne se borne pas à être le langage d'une piété douce et affectueuse : il est nécessaire qu'il soit plus souvent encore le langage *d'une piété forte*, *d'une foi éclairée*, *d'une religion*

profonde, le ferme langage *des vérités éternelles*. Il importe de rappeler souvent aux enfants et aux jeunes gens les grandes maximes évangéliques, les grandes vérités, les fins dernières, les mystères chrétiens ; et cela en termes graves et énergiques, qui fassent une salutaire impression et les gravent au fond du cœur.

En résumé : la confession doit être très-simple, très-paternelle et familière, et aussi très-pressante, très ferme, très-décislve, très-énergique au besoin.

Je dis très-ferme et très-énergique ; car bien qu'il faille avoir égard à la faiblesse et à la fragilité de l'âge, il est rigoureusement nécessaire que le Confesseur se montre exact à suivre les bonnes règles, notamment pour ce qui concerne l'absolution : autrement on endort les enfants dans le péché, et sous le prétexte mal entendu de ne pas les décourager, on les endurcit, et on rend leurs maladies spirituelles incurables. Cela a lieu surtout quand à l'absolution se joint la sainte communion, permise inconsidérément, et s'alliant, dans une âme d'enfant, avec l'habitude réellement formée et persistante du péché mortel. Cela est particulièrement déplorable chez ceux qui se destinent au saint état ecclésiastique : c'est préparer presque infailliblement à l'Église dans ces malheureux enfants de très-mauvais prêtres [1].

1. Nous ne croyons pas inutile d'ajouter les conseils suivants :

1° Les Confesseurs doivent appeler eux-mêmes les enfants par un billet, lorsque ceux-ci négligent de venir les trouver à l'époque fixée : non pour les confesser malgré eux, mais pour les encourager, et leur donner quelques bons conseils, très-doux et très-paternels ;

Ou bien, quand un enfant a eu de mauvaises notes, ou quelque grand chagrin, quelque grande humiliation, pour le relever et le consoler.

2° Il doit y avoir des réunions de Confesseurs, où on lira, chaque année, pendant les deux premiers mois, tout ce qui regarde les principes et la pratique de la direction spirituelle des enfants.

VII

DE LA COMMUNION

Mais un des plus grands avantages de la Confession, c'est qu'elle prépare à un autre bienfait infiniment précieux et souverainement efficace, dont elle règle l'usage, et dont elle fait recueillir tous les fruits : ce suprême bienfait, dont il nous reste à parler : c'est la Communion.

Que de jeunes gens lui ont dû, avec la préservation et la sanctification de leur jeunesse, les plus douces et les plus pures joies de leur âme ! En effet toutes les délices de la piété, et toute sa divine efficacité sont là : c'est une source merveilleusement féconde de pureté, de force, de joie, de vie : c'est bien l'*eau* qui, selon la parole du Sauveur, *rejaillit jusqu'à la vie éternelle.*

A tous les âges de la vie, il faut venir se désaltérer à cette eau céleste : « Vous tous qui avez soif, venez aux eaux vives, » a dit le Sauveur ; et à toutes les heures de leur passage ici-bas, les âmes sont altérées ; mais les âmes jeunes encore plus que les autres.

Je le dirai donc tout d'abord : dans une maison d'Éducation chrétienne, si l'on veut faire auprès de la jeunesse la grande œuvre de préservation et de conservation, il faut que la sainte Communion soit en honneur : il faut amener les enfants et les jeunes gens à goûter le bonheur de la sainte Communion.

Toutefois, quelque chose serait plus funeste encore que la négligence à l'endroit de ce grand et divin moyen d'action sur les âmes, ce serait l'usage imprudent ou l'abus coupable.

Plus le secours est grand et le sacrement auguste, et plus

au bout d'un mois, et ensuite de mois en mois, au moins: se trouvera tel enfant quelquefois, qui, après sa première communion, devra communier tous les quinze jours. Ce sera peut-être le moment et le moyen décisif de l'arracher définitivement à de mauvaises habitudes, ou de lui inspirer, pour sa vie entière, une très-profonde piété: il faut suivre la grâce; faire autrement, c'est s'exposer à tout perdre.

II. Dans les classes inférieures et au-dessous de quinze ans, à moins d'une piété, d'une fidélité *active*, et d'un travail très-soutenu, on ne doit pas faire communier plus souvent, mesure commune, que tous les mois et les grandes fêtes en plus. Or, comme dans un collége chrétien, dans un Petit Séminaire, ces fêtes sont assez fréquentes, il en résulte pour ces enfants une commmnion toutes les trois semaines environ, et quelquefois tous les quinze jours; généralement c'est assez.

III. De quinze à vingt ans, même dans les classes inférieures, on peut accorder la Communion tous les quinze jours et les grandes fêtes: pourvu que l'enfant soit d'une certaine ferveur, laborieux, régulier, docile.

IV. Pour un enfant très-pieux, très-régulier, qui par exemple, ne rompt que fort rarement le silence, on pourra le faire communier tous les huit jours, s'il le désire, s'il aime la sainte Communion, et si l'on remarque, d'une Communion à l'autre, des fruits réels et des efforts constants.

V. Cela fait que dans une maison où il y a deux cents communiants, il s'en trouve chaque dimanche quatre-vingts ou cent qui communient.

On comprend quel mouvement de piété cela met dans une maison, et les effets de ce mouvement pieux ne peuvent manquer de se faire sentir, en quelque manière, à ceux même qui s'en tiennent le plus éloignés.

VI. La Communion, un jour en semaine, ne doit pas être inouie: elle peut avoir lieu, par exemple, le jour de la fête

du saint patron d'un enfant ; s'il est d'ailleurs pieux et régulier, on peut l'engager à communier ce jour-là, et surtout le lui accorder, s'il le demande : de même, à l'anniversaire de sa première Communion, ou dans quelques autres circonstances extraordinaires.

Cette Communion, toute particulière, où l'habitude et la routine n'ont aucune part, fait quelquefois aux enfants un très-grand bien : elle édifie beaucoup les autres, et ce qui est un avantage considérable pour tous, elle met la piété en honneur dans une maison.

VII. Après les deux retraites, où les enfants ont tous été renouvelés dans la pureté et dans la ferveur, il faut les faire communier plus souvent, parce qu'ils en sont plus dignes, et que la Communion fréquente les aide à conserver les fruits de la retraite.

VIII. Il y a une observation extrêmement importante à faire ici, qui donnera la raison des règles précédentes et servira beaucoup à en diriger l'application : les années qui suivent la première Communion d'un enfant, de douze à quatorze ans, sont celles où sa direction offre le moins de difficultés. Dans un Petit Séminaire surtout, c'est une époque de ferveur et de simplicité. Un enfant de cet âge ouvre aisément son cœur à la piété, et quand sa première Communion a été très-bonne, les passions ne troublent pas encore son innocence et sa candeur. Le Confesseur doit soigneusement profiter de ces bonnes et heureuses années pour préparer l'âme de l'enfant aux orages des années suivantes.

Mais vers quatorze ans, époque où les passions commencent à se développer, les difficultés naissent, et, jusqu'à dix-huit et vingt ans, elles se font plus ou moins sentir, Il est d'expérience que, lorsque les élèves d'un Petit Séminoire ne se fixent pas alors dans le bien avec une certaine générosité et ferveur, et deviennent tièdes, le mal ne tarde pas à les entraîner : ce milieu d'une vie tiède et languissante ne

leur est guère possible longtemps: la tiédeur n'est pas naturellement de cet âge; la dissipation, l'étourderie, une certaine indocilité légère, peuvent aller à cet âge; la tiédeur ne lui va pas.

Si de jeunes adolescents présentent les apparences de la tiédeur, s'ils sont languissants dans le service de Dieu, sans mouvement et comme sans vie, on doit craindre que ces tristes apparences ne cachent souvent un mal plus profond encore: soit une religion, une foi, qui s'éteint dans l'abus des grâces, et dans la familiarité irréligieuse des choses saintes; soit des mœurs qui se troublent et se corrompent; soit un amour-propre, un orgueil qui s'empare de l'âme et de toutes les facultés, qui devient le fond de la vie tout entière et le mobile de toutes les pensées et de toutes les actions; soit l'amour du monde, de la vanité mondaine, qui est quelquefois à cet âge une passion étonnante; soit l'amour d'une créature, qui préoccupe aveuglément, gâte le cœur, appauvrit l'esprit et dégrade dans l'âme les facultés les plus nobles.

Ces observations encore sont certaines: ces plaies des jeunes âmes, je les connais; je les ai trop souvent vues de mes yeux et touchées de mes mains et de mon cœur pour les pouvoir ignorer.

Il n'y a que la ferveur, *la ferveur vive et agissante*, et par conséquent LA COMMUNION FERVENTE ET FRÉQUENTE, qui puisse alors préserver un jeune homme dans un Petit Séminaire, ou dans un collége chrétien.

Pour l'établir et le conserver dans cette ferveur, il est très-bon aussi de le porter à des actes et à des pratiques de vertu, qu'il fasse librement, secrètement, sous l'œil seul de Dieu, sans y être forcé par la règle de la maison, et qui soient son action spontanée: telles seraient, par exemple, de légères mortifications au réfectoire, et sans que personne s'en aperçoive; une visite chaque jour au saint sacrement, une autre à la chapelle de la sainte Vierge, la récitation du chapelet.

quelles on l'appuie, en reconnaîtra facilement la justesse et la vérité.

Lorsqu'un enfant dans un Petit Séminaire ne communie habituellement que tous les deux ou trois mois, il y a malheureusement tout lieu de craindre que la vie spirituelle ne s'éteigne en lui. La raison de cette observation, c'est que, dans un Petit Séminaire, les instructions chrétiennes sont si nombreuses, si variées, si pressantes; les soins donnés aux enfants si éclairés, si charitables; les principes d'éducation si élevés, les grandes fêtes si fréquentes, qu'une Communion aussi rare n'est plus en harmonie avec tout le reste, et suppose l'abus des grâces, une insouciance extrême, et, de toute façon, une vie en contradiction avec le grand mouvement de foi et de piété qui se fait perpétuellement sentir dans un Petit Séminaire.

Quand un enfant en est réduit à cette triste situation, et qu'un Confesseur zélé n'a pu venir à bout de l'en tirer, il peut être expédient souvent de lui conseiller de changer de Confesseur. C'est au Confesseur alors à y inviter l'enfant. Il peut se borner, toutefois, à lui en insinuer la pensée; à moins qu'il ne jugeât ce changement tout à fait nécessaire, et, dans ce cas, il le lui déclarerait nettement.

X. Pareillement, quand un enfant, dans un Petit Séminaire, laisse habituellement passer la plupart des grandes solennités où tous ses condisciples communient, sans approcher lui-même de la sainte table, se séparant ainsi de tous les autres, on peut présumer que cet enfant, sauf le cas de scrupules excessifs, est dans une triste situation: il est au moins de ceux à qui on peut appliquer ce mot de l'Évangile: *Incipiebat mori;* son âme demande de grands soins, et son Confesseur ne saurait faire trop d'efforts pour l'aider à sortir de ce dangereux état.

Cette observation, comme la précédente, est fondée sur ce que, dans une maison où l'action morale et chrétienne est

Doit-il s'enquérir, doit-il savoir ou ignorer ceux qui se confessent et ceux qui communient?

La réponse est très-simple.

1° Quant à la Confession, le Supérieur doit exiger que tous les enfants aillent régulièrement à confesse tous les quinze jours, ou plus ou moins souvent, selon que la règle de la maison le demande : c'est-à-dire qu'ils aillent simplement trouver leur Confesseur.

Pour ce qui se passe entre le Confesseur et chaque enfant, cela ne regarde pas le Supérieur : il ne peut, il ne doit s'en enquérir en rien, sous aucun prétexte.

2° Quant à la Communion, il doit laisser aux enfants la plus grande liberté, et éviter tout ce qui, de près ou de loin, en pourrait faire des hypocrites.

Au Petit Séminaire de Paris, où la plupart des enfants communiaient tous les quinze jours, tous les mois au moins, et un certain nombre tous les huit jours, j'en ai eu qui ne communiaient qu'une ou deux fois par an : j'en ai même eu un qui fut deux ans sans faire ses pâques.

Jamais ces pauvres enfants ne me trouvèrent moins bon pour eux, moins amical : au contraire.

Le Supérieur, toutefois, ne peut ignorer quels sont ceux qui communient, et ceux qui ne communient pas parmi ses enfants.

D'abord, il est dans l'ordre qu'un père sache cela dans sa famille.

Un père et une mère de famille chrétiens seraient assurément bien étonnés, et auraient droit de l'être, lorsque, demandant à un Supérieur si leur enfant communie quelquefois, ou ne communie pas, le Supérieur répondait : « Je n'en sais rien, je ne m'en occupe point .. »

Et puis, comme le Supérieur et tous les Directeurs assistent à la messe de communauté, on le sait nécessairement, parce qu'on le voit.

ment en autant de parties distinctes et de fonctions séparées que l'enfant a de facultés diverses; et de confier chacune de ces fonctions à des maîtres différents, qui en feront chacun leur affaire, sans se mettre en peine du reste : de telle sorte que l'un sera chargé de l'Education intellectuelle sans s'occuper de l'Education morale; l'autre chargé de l'Education religieuse sans s'inquiéter en rien de l'Education littéraire ou disciplinaire? En un mot faut-il que, parmi les maîtres, les uns s'occupent exclusivement d'enseignement, les autres exclusivement de religion, les autres exclusivement de discipline, et pas d'autre chose?

Le professeur, le maître d'étude et l'aumônier sont, dans les maisons universitaires, le type parfait de ce système.

Ou bien, les diverses branches de l'Education, quoique distinctes, étant au fond solidaires et l'œuvre unique, vaut-il mieux que, tout en gardant son titre et sa fonction propre, chacun cependant ait une part commune et active dans l'œuvre générale, dans l'œuvre entière de l'Education, et pour cela exerce simultanément, DANS UNE MESURE CONVENABLE et de justes limites, les fonctions disciplinaires, professorales et pastorales?

Telle est la question.

Sans prétendre réprouver absolument le procédé contraire, nous nous prononçons sans hésiter pour le second de ces systèmes, que nous appelons le *système des fonctions simultanées;* et dans lequel, quoique chacun ait sa fonction spéciale, nul ne demeure étranger aux fonctions des autres, et à rien de ce qui se fait dans l'œuvre de l'Education.

Nous préférons ce second système, parce que, sans rien perdre des avantages du premier, c'est-à-dire sans renoncer à la sage division des fonctions et du travail, il a d'autres avantages inappréciables, que le système des fonctions séparées n'a pas : nous le préférons, parce qu'il est en plus profonde harmonie avec la nature même de l'Education; parce

qu'il réalise bien plus complétement l'idée d'un véritable instituteur; parce qu'il est essentiel à la dignité des maîtres, à leur autorité, à leur action même; parce que seul il peut leur donner l'influence et les lumières qui leur sont nécessaires, pour accomplir leur œuvre dans sa plénitude.

Tels sont nos motifs pour préférer le second système au premier.

I

Mais, je dois le dire tout d'abord, par *système des fonctions simultanées*, je n'entends pas, qu'on le comprenne bien, l'accumulation permanente des diverses fonctions de l'Education sur un même homme : je n'admets point, par exemple, qu'un professeur fasse à la fois plusieurs classes, ou tout ensemble la classe et l'étude, ou soit toute une année professeur et préfet de discipline : non, un tel culmul, ou tout autre de ce genre, écraserait les hommes, dévorerait leur temps, empêcherait la préparation nécessaire des classes, et à plus forte raison les études personnelles dont un maître, jeune surtout, a besoin pour se développer et se former.

Qu'on fasse cela dans des circonstances particulières, tout à fait exceptionnelles, dans une maison très-pauvre, qui commence et ne peut commencer que par un dévoûment extraordinaire; que là, des prêtres zélés suppléent par un travail infatigable à la pénurie d'hommes et de ressources, je le conçois; cela se peut, cela s'est vu dans le clergé; le clergé n'est au-dessous d'aucun genre de dévoûment et de sacrifices. Et il faut bien dire qu'aux temps malheureux qui ont suivi le rétablissement du culte en France, dans la détresse des séminaires à peine relevés de leurs ruines, ce fut grâce uniquement à des hommes admirables — qui surent alors se multiplier eux-mêmes et élever leur zèle à la hauteur de tous les besoins — que les Petits Séminaires purent

être fondés, et le nouveau clergé recevoir l'instruction nécessaire. Avec un personnel très-insuffisant quant au nombre, bien des maisons firent alors des merveilles. Mais ce qui fut fait à cette époque n'est pas une règle, ce fut une exception. Des hommes héroïques font quelquefois l'impossible; mais il ne faut pas le demander à tous, ni toujours aux mêmes: et il demeure bien certain, qu'au point de vue du bien personnel des jeunes prêtres employés dans les séminaires, comme au point de vue de l'œuvre dont ils sont chargés, ce serait une grande faute de leur donner trop à faire. Qu'il me soit permis de le dire ici, c'est un devoir rigoureux pour les évêques de ne rien épargner afin qu'il y ait dans leurs séminaires un personnel assez nombreux, qui suffise au travail, sans être condamné à des efforts écrasants.

Ce que j'entends donc par le système des fonctions simultanées dans l'Educalion, et ce que je demande, le voici: c'est que les hommes qui se dévouent à cette grande œuvre ne soient pas attachés exclusivement, et sans faire autre chose, à une partie restreinte de l'Education; ne demeurent pas confinés dans une fonction spéciale, sans réelle autorité ni aucune fonction au delà; ce que je demande, c'est qu'un professeur ne soit pas exclusivement professeur, sans s'occuper jamais de la discipline générale; ni un préfet de discipline exclusivement préfet de discipline, sans s'occuper jamais des études, et de la direction spirituelle; ni un préfet de religion exclusivement préposé aux exercices religieux, comme un aumônier universitaire, et hors de là rien dans la maison: ce que je demande, c'est que la division des fonctions ne scinde pas l'œuvre de l'Education en diverses parties étrangères les unes aux autres, ni les hommes de l'Education en catégories absolues, indifférentes et presque inconnues entre elles, comme s'il y avait en réalité plusieurs Educations, et non pas une seule, comme si l'Education intellectuelle, l'Education religieuse, l'Education morale, et même l'Educa-

tion physique, n'avaient pas toutes un seul et même but, n'étaient pas essentiellement une seule et même chose.

En quoi consiste l'Education ? A élever l'homme, l'homme tout entier : son esprit, son cœur, son âme, sa conscience, son caractère, toutes ses facultés, toutes ses puissances, toute sa vie. Sans doute, cette œuvre vaste se subdivise, et on distingue, ai-je dit, quatre sortes d'Educations. Toutes quatre sont nécessaires ; mais ce qu'il faut rappeler ici, c'est la connexité intime, la corrélation essentielle de ces quatre Educations ; c'est leur pénétration réciproque, la constante influence de chacune sur les autres ; c'est le concours qu'elles se prêtent mutuellement, ou les entraves qu'elles peuvent se créer tour à tour ; c'est, enfin, le devoir impérieux pour tout instituteur de ne pas séparer, de ne pas mutiler, et ruiner par là même une œuvre qui est essentiellement une et indivisible.

Je dis que chacune de ces quatre Educations influe sur les autres ; en effet, l'Education physique est-elle en souffrance, soyez sûrs que l'Education intellectuelle en subira le contre-coup. Vous donnez exclusivement tous vos soins au développemeni de l'esprit, sans vous occuper des vices du cœur et des défaillances de l'Education morale ; vous vous trompez étrangement ; l'esprit de votre élève ne tardera pas lui-même à défaillir. Vous voulez former dans cet enfant l'homme moral, et vous ne vous occupez pas de former aussi l'homme religieux ; vous tentez d'élever un édifice sans fondement ; bientôt vous sentirez que vous avez bâti dans le vide. Vous croyez que l'Education religieuse n'a pas d'action en dehors de la conscience ; et je vous dis, moi, que précisément parce qu'elle a action sur la conscience ; son influence s'étend sur tout le reste, sur l'esprit et les études littéraires, sur le cœur, sur le caractère, sur la santé même, et qu'elle est votre plus puissant ressort pour tout bien : de même qu'à son tour elle souffre, elle est entravée

par tout ce qui fait souffrir et entrave soit les études, soit l'action disciplinaire et morale [1].

C'est donc la nature des choses et le fond même de l'œuvre à accomplir qui décide ici la question.

Les catégories et les distinctions ne changent rien au fond de la nature humaine et à l'ordre de son développement providentiel.

De même que, dans l'unité de l'être humain, et dans le mouvement de la vie, tout l'homme se développe et grandit à la fois, de même dans le mouvement et l'unité de l'Education, œuvre vivante s'il en fut jamais, tout marche, tout s'élève, tout se soutient en même temps. Que s'ensuit-il Il s'ensuit, les grandes fonctions de l'Education étant essentiellement connexes et solidaires, que chacune d'elles, prise à part, sera incomparablement mieux faite par un homme qui, DANS UNE MESURE CONVENABLE, et de justes limites, est appliqué à toutes, que par un homme qui ne serait appliqué qu'à une seule; pourquoi? parce que l'autorité, l'expérience qu'il acquerra dans l'une lui viendra fortement en aide dans les autres; les fonctions disciplinaires aideront aux fonctions professorales, les fonctions professorales aideront aux fonctions disciplinaires; et les fonctions pastorales surtout aideront à toutes les autres, comme elles seront à leur tour aidées par elles.

Et voilà aussi pourquoi j'ai dit que le système le plus conforme à la nature même de l'Éducation, ce n'est pas celui qui refuse d'établir entre les hommes de l'Education la solidarité qui existe entre les fonctions mêmes, mais celui qui institue, pratique et met en action cette solidarité : ce n'est pas celui qui divise et restreint rigoureusement les fonctions, c'est celui qui les unit et par là même les étend et les

[1] J'ai traité à fond toutes ces choses dans un premier volume (liv. III, ch. 1). Je supplie qu'on veuille bien relire ici ce que j'ai écrit sur cet important sujet.

élève ; ce n'est pas le système qui fragmente, qui particularise l'action des hommes de l'Education, c'est celui qui leur donne toute leur puissance, et les employant à une fonction spéciale, les applique, les intéresse et les dévoue à l'œuvre tout entière ; en un mot, c'est le système des *fonctions simultanées*.

II

Je le demanderai même : est-on un homme d'Education, mérite-t-on vraiment ce grand nom, quand on se borne à un seul côté, à un seul détail de cette grande œuvre, quand on confine là sa vie, sans faire un pas au delà, quand on n'a jamais, en réalité, fait une Education, élevé un homme?

Vous dites que vous êtes un homme d'Education, et tout se borne pour vous à faire la classe, ou à faire l'étude, ou à administrer matériellement la maison : hors de là, vous ne faites rien, vous n'êtes rien : tout le reste vous est étranger. Eh bien ! non, vous n'êtes pas un homme d'Education, car vous ne faites pas l'Éducation ; vous êtes un professeur, un maître d'étude, un économe, rien de plus : l'œuvre, la grande œuvre à laquelle votre vie est vouée, vous ne l'aurez jamais accomplie. Si vous devez jamais devenir Supérieur d'une maison, vous n'aurez presque rien appris de votre métier ; vous aurez même contracté des habitudes funestes, qui auront tué d'avance en vous les qualités du Supérieur, en vous tenant concentré et comme étouffé, non-seulement dans une fonction particulière et secondaire, mais dans une vie étroite et amoindrie.

Quoi ! cela vous suffirait, et vous y trouveriez un convenable emploi de vos facultés et de vos forces, de votre intelligence et de votre cœur ! et vous ne vous sentiriez pas rapetissé par ce petit rôle ! Vous êtes prêtre peut-être, et vous trouveriez une vie de prêtre bien remplie par une classe,

par une présidence d'études, par la tenue des livres et la gestion d'une caisse, sans rien de plus?

Ah! je le dis comme je le sens : je vous plains! oui, vous êtes malheureux :

Infelix operis summa, quia ponere totum
Nesciet. (HORACE.)

Au contraire, combien le système des fonctions simultanées, appliqué dans une juste mesure, agrandit le rôle des maîtres, ajoute à leur dignité, à leur autorité, à leur action, à leur zèle! combien, dans une maison, où ce système est en vigueur, les maîtres sont-ils plus honorés, mieux obéis!

On le sait, l'âge, les degrés hiérarchiques entre les maîtres établissent aussi des degrés dans l'estime et le respect que leur portent les élèves : mais qui ne sent que la participation de tous à toutes les fonctions unit d'une certaine manière tous les niveaux, établit une sorte d'égalité parmi les maîtres et, sans en abaisser aucun, les relève tous, et fait rejaillir sur les plus humbles l'estime et le respect qui s'attachent aux plus éminents? qui ne sent, par exemple, tout ce que gagne en considération, aux yeux des élèves, un professeur de sixième qu'on verra succéder, dans une fonction disciplinaire, à un professeur de rhétorique, ou la partager avec lui? tout ce que gagne un surveillant, qu'on ne verra pas relégué exclusivement dans les fonctions subalternes de la surveillance, mais appelé aussi à s'occuper des études, à juger les élèves dans les examens, où il pourra faire à leurs yeux ses preuves d'homme instruit et capable? et si l'Éducation est essentiellement une œuvre d'autorité et de respect, tout ce qui relève l'autorité et le respect, ne favorise-t-il pas l'Éducation?

III

Mais entrons dans plus de détails, et parcourons successivement trois des grandes fonctions de l'œuvre, les fonctions disciplinaires, les fonctions professorales, les fonctions pastorales, pour apprécier avec exactitude tout ce que chacune de ces fonctions gagne à être exercée, dans une certaine mesure, simultanément par chacun.

La discipline d'abord : quelle œuvre vaste! où s'arrête-t-elle? où finit-elle? ou plutôt quelle partie de l'Education lui est étrangère? Elle règle tout, elle voit tout, elle préside à tout. Sans doute, seule elle ne fait pas tout, mais sans elle rien ne se fait. Elle est la condition de toute action sérieuse et profonde sur les enfants. C'est le frein, c'est la digue : toutes ces volontés si vives et si mobiles, toutes ces forces toujours prêtes à s'échapper, c'est la discipline qui les contient, qui les maîtrise. Eh bien ! croit-on qu'à une telle œuvre un préfet de discipline ou un vic-préfet, si zélés, si actifs, si vigilants qu'on les suppose, puissent suffire, et que la discipline sera ce qu'elle doit être dans une maison, si en dehors de ceux qui en sont chargés d'office, tous les autres croient n'avoir rien à y voir, rien à y faire, nul concours à y donner? Non, elle fera défaut en mille circonstances : maints désordres auront lieu en maintes occasions, qui auraient été prévenus et empêchés, si l'action des préfets et vices-préfets de discipline avait trouvé un auxiliaire, un supplément indispensable, dans le concours et le zèle de tous les professeurs et de tous les maîtres de la maison : sans cela, elle se bornera à n'être qu'une police extérieure, très-insuffisante pour atteindre au but réel de toute vraie Education.

Pour procurer à la discipline préventive ou répressive une fermeté, une exactitude, une efficacité constante, il faut né-

cessairement l'intervention de tous ceux qui, d'une manière quelconque, prennent part à la direction de la maison. C'est ainsi seulement que la discipline peut arriver à être présente partout, à tout voir, à tout entendre, pour tout maintenir dans l'ordre, ou y faire tout rentrer. Mais si la discipline n'a qu'un ou deux représentants officiels, loin desquels on se croit tout permis, ce ne sera plus qu'une police impuissante, plus ou moins odieuse, plus ou moins tristement exercée par deux ou trois fonctionnaires.

En effet, si ces fonctionnaires eux-mêmes et toute leur action se bornent aux fonctions disciplinaires, s'ils demeurent complétement étrangers à la marche des études, s'ils n'ont aucun ministère spirituel à remplir, que deviendront-ils? Je ne crains pas de le dire : parquer les hommes de la discipline dans la discipline même, et ne leur accorder aucune action au delà, ne leur ouvrir aucun autre horizon, c'est sacrifier la discipline et les hommes qui la font. La discipline qui n'enseigne, ni ne prêche, ni ne dirige les âmes, est trop exposée à dégénérer en une sorte de mécanique ou de matérialisme, qui abrutit maîtres et élèves.

Un prêtre n'y tiendrait qu'autant qu'il aurait en lui une source peu commune de vie intérieure : autrement, et tout autre que lui y serait vite desséché. Qui ne voit que, dans cet isolement, l'homme et la fonction sont à la foi abaissés ? Car la discipline, la vraie discipline, il faut sans fin le redire, n'est pas une simple police, ni l'ordre qu'elle produit un ordre purement extérieur, ni l'obéissance qu'elle exige une soumission servile : non, la discipline n'est véritablement un moyen d'Education, elle ne concourt à élever l'homme, que si elle atteint l'âme, la conscience ; or, comment ira-t-elle jusque-là, si les hommes qui la font n'ont à exercer qu'une surveillance matérielle, et par aucun autre côté ne peuvent s'adresser à la conscience et à l'âme ?

Et n'est-ce pas cet isolement, qui, les condamnant à un

rôle mécanique, fait, en grande partie, le discrédit immérité, mais réel, où sont tombées presque partout les fonctions disciplinaires? Pourquoi en effet ce discrédit?

Est-ce que la discipline, dispensatrice du temps, protectrice du travail, inspiratrice du bon esprit, gage des fortes études, gardienne de l'innocence et des mœurs, nerf du règlement intérieur, ressort puissant de l'Education tout entière, est-ce que la discipline ne mérite pas tous les respects?

Elle est loin, cependant, de les obtenir toujours, et les noms les plus misérables, infligés à ceux qui la représentent, sont là pour attester cet injuste et déplorable abaissement.

Quelle plaie n'est-ce pas pour certaines maisons d'Education que les maîtres d'étude? d'où vient que le nom même en a été avili, à ce point qu'on n'ose plus le porter? encore une fois, pourquoi cela? Sans doute, plusieurs de ces employés n'étaient que trop souvent dignes du mépris qu'ils obtenaient; mais on peut dire aussi que souvent ils succombaient sous le poids d'une charge impossible, et dans l'abaissement de la fonction elle-même. On l'a si bien senti, qu'on a fait des règlements pour relever la fonction, en faisant du maître d'étude un répétiteur: ce n'est pas grand'chose encore; mais la tentative au moins prouve qu'on sent le besoin de ne pas renfermer des hommes dans l'étroit horizon de la discipline matérielle, et de les relever par une participation quelconque à l'œuvre de l'Education intellectuelle.

Dans la plupart des maisons d'Education chrétienne, c'est au contraire par son alliance avec les autres fonctions que la discipline est relevée et honorée [1].

On respecte et on aime le président de récréation, quand

1. Il y a ici, relativement aux ordres religieux, une observation importante à faire : c'est que l'état religieux, par lui-même, et ce nom de *Père*, donné aux maîtres, même aux plus jeunes, leur confère, dans une certaine mesure, un véritable supplément d'autorité. Ainsi, des jeunes scholasti-

on le retouve en classe, et le président d'étude, quand on le retrouve aux examens et à la chapelle.

On respecte toutes les présidences disciplinaires, quand on les voit exercées tour à tour par les premiers maîtres d'une maison comme par les derniers, par le professeur de rhétorique comme par le professeur de sixième.

Que la dignité sacerdotale et les fonctions pastorales s'y joignent, et la présidence disciplinaire prendra vite le caractère sacré d'une mission de dévoûment, et d'une sollicitude paternelle. Elle sera relevée par cela même qui la déprécie aux yeux des enfants et des maîtres, par ses pénibles assujettissements.

IV

Ce que je dis des fonctions disciplinaires et des hommes de la discipline, est vrai aussi du professorat et du Professeur. Réduire la grande et haute mission d'un instituteur de la jeunesse à professer une classe, que ce soit la sixième ou la rhétorique, borner l'œuvre du Professeur à la distribution de l'enseignement classique, sans autre action sur les élèves, c'est amoindrir l'œuvre et l'homme.

Non, l'œuvre est plus grande, et le professorat peut être une autre chose : le professorat, même laïque, qu'on l'entende bien, peut et doit être un vrai apostolat, et j'ai connu des Professeurs laïques, qui, réduits simplement à enseigner, mais ne se réduisant pas, eux, à cet unique rôle, voyaient dans leurs disciples non pas simplement des humanistes, mais des hommes et des chrétiens à élever, s'occupaient de leur âme, de leur cœur, de leur salut éternel, et non pas

ques sont employés aux fonctions disciplinaires; mais la réputation de piété fervente où ils sont à bon droit aux yeux des enfants leur concilie le respect : Les Pères qui professent, s'ils ne sont pas présidents de discipline, prêchent et confessent; les Préfets et vice-Préfets de discipline sont aussi des Pères vénérés dans la maison.

[illegible] de leur instruction scientifique ou littéraire, et [illegible] moyen de travailler à leur vraie Education, tout en professant : ils savaient les rencontrer en dehors des classes, leur parler affectueusement, se rendre dignes de leur confiance, leur donner de bons conseils, et par là exerçaient sur eux une action sérieuse et durable, et suppléaient du moins, par l'esprit le plus élevé du système, au système lui-même des fonctions simultanées.

Mais n'être que professeur et ne vouloir que professer, se renfermer dans sa chaire et dans ses classiques, n'apparaître à ses élèves que quatre ou même deux heures par jour, et en dehors de là ne les voir jamais, ne leur parler jamais que grec et latin, histoire et géographie, mathématiques, physique ou chimie, et borner là toute son action sur eux : je le répète, non, ce n'est pas là être un instituteur de la jeunesse. Quoi qu'on fasse, et de quelque manière qu'on enseigne, c'est se mouvoir dans un horizon trop rétréci, c'est trop amoindrir une grande œuvre.

Mais l'homme ne souffre pas moins que la fonction de cet amoindrissement. Sans doute, réduit à lui seul, le professorat semble moins que la discipline une œuvre matérielle, et paraît offrir, dans les classes supérieures surtout, à l'intelligence du professeur, plus d'aliment : soit ; mais qu'offre-t-il de plus à son âme, à sa vie chrétienne et intérieure, et surtout, s'il est prêtre, à sa vie de prêtre ? En quoi le commerce avec les auteurs grecs et latins nourrit-il davantage la vie surnaturelle, l'esprit apostolique, et en tous, prêtres ou laïques, la flamme du zèle pour la grande œuvre de l'Education des âmes ? Bien plus, les grandes fonctions de l'enseignement, — car je ne parle pas seulement ici de l'enseignement élémentaire, de la correction des thèmes et des versions, je parle même des classes supérieures, — et je dis que les études profanes les plus élevées ont moins de variété et d'intérêt, plus de monotonie et d'ennui qu'il ne semblerait

d'abord : on ne tarde pas à l'éprouver. Mais fussent-elles toujours pleines d'attraits et de charmes, à quoi pourraient-elles aboutir ? A faire des littérateurs ; mais un professeur, et surtout un prêtre littérateur, qui n'est que cela, est peu de chose : souvent la sécheresse du cœur et l'enflure de l'esprit, voilà ce qu'on retire de plus net de tout ce bagage littéraire.

Mais, de même que le zèle pour l'âme des enfants, répétons le mot, que l'apostolat par l'Éducation, préserve le Préfet de discipline ou le Président d'étude de la sécheresse d'âme d'un censeur ou d'un maître d'étude universitaire; de même il garantit le Professeur contre le danger de devenir, comme saint Jérôme, plus *cicéronien* que *chrétien*, et d'être, comme saint Jérôme encore, repris de Dieu pour ses admirations profanes.

D'ailleurs pour tous, prêtres ou laïques, si, dans l'œuvre de l'Éducation, ils n'ont jamais fait que la classe, le pédantisme n'est pas loin : le pédantisme, c'est-à-dire la fatuité, les prétentions ridicules, souvent dans la plus complète inexpérience des choses de la vie ; puis des habitudes gauches, un ton pédagogique, une incurable manie de disserter et de professer, même quand on parle avec des hommes. Combien en a-t-on vu, en effet, de ces scholâtres vieillis, n'ayant fait toute leur vie autre chose que professer, et qui n'en avaient rapporté que l'ignorance absolue des hommes et de la vie pratique, incapables de quoi que ce fût en dehors de leurs auteurs, pareils à ces musiciens qui ne sont plus rien quand ils n'ont plus à la main leur instrument?

Certes, ce n'est pas la fonction même qui réduit à cela certains hommes, c'est la fonction rétrécie, amoindrie, par l'habitude du seul enseignement classique, à l'exclusion de toute autre œuvre, pendant toute la vie.

Mais quand un prêtre n'arriverait pas, comme on y arrive à degrés divers, à cette nullité, qu'est-ce dans une maison

d'Éducation qu'un prêtre qui ne veut être que professeur? Le prêtre ne tarde pas à être absorbé dans le professeur, et le professeur n'est bientôt plus, comme chez les anciens, qu'une sorte de pédagogue, distributeur de latin et de grec, qui oublie et fait oublier non-seulement qu'il est prêtre, mais même qu'il est instituteur de la jeunesse; qui vit chez lui et pour lui, très en dehors du mouvement de la maison, très-étranger à l'œuvre morale qui s'y fait, très-indépendant du Supérieur : un tel homme compte-t-il vraiment dans une maison d'Éducation? y exerce-t-il une influence sérieuse? y fait-il une œuvre?

Très-souvent, il n'y fait pas même bien sa classe, il ne la tient pas, il ne la gouverne pas; l'autorité morale, l'influence réelle, lui manque, parce que la science classique, le talent même d'enseigner ne suffisent pas ici; parce que les simples fonctions de l'enseignement, telles qu'il les comprend et les exerce, ne lui donnent pas assez de prise sur les âmes. Cela est si vrai, qu'une expérience irrécusable a toujours constaté dans les professeurs étrangers à une maison, et venant y donner leurs leçons du dehors, une véritable infériorité morale, quelle que fût d'ailleurs leur instruction : c'est ce que m'affirmait encore, il y a peu de jours, un homme qui a longtemps vécu dans une institution libre où venaient de ces professeurs : « Ils ne peuvent tenir « leurs élèves, me disait-il; les enfants n'ont pas pour eux « assez de respect; leur autorité réelle sur leur classe est « nulle. »

Les aridités de l'enseignement et des études classiques, les soins minutieux et monotones du professorat, je conçois qu'un prêtre ou qu'un homme de cœur les accepte et s'y dévoue, quand il ne s'y emprisonne pas, quand il étend son action au delà; quand, par les fonctions de la discipline, il se met en contact, non pas seulement dans la classe, mais à l'étude, mais dans les jeux, mais partout, avec les enfants;

quand surtout, par les fonctions pastorales, par le catéchisme, par la prédication à la chapelle, par la confession, par la direction morale, et il y en a une possible pour les maîtres laïques eux-mêmes, il se met en rapport avec les âmes : oui, je conçois alors qu'un prêtre trouve là un aliment pour son cœur, pour son zèle, pour sa vie sacerdotale.

Il est vrai, l'horizon même de ce ministère n'est pas très-étendu; il n'y a pas là autant d'âmes que dans une paroisse; mais ce sont des âmes *multiples*, si je puis me servir de ce mot pour rendre ma pensée; des âmes qui portent en elles, et qui pourront sauver un jour une infinité d'autres âmes, à cause des positions, des emplois, des relations, de l'influence, quelquefois très-vaste, que ces enfants sont appelés à avoir plus tard dans le monde et dans l'Église. Je comprends, dans ces conditions, et avec de telles perspectives, la vie d'un prêtre dans une maison d'Éducation : quel bien n'y a-t-il pas à faire là par la discipline, et surtout par les fonctions pastorales auprès de cette jeunesse! Mais un prêtre qui ne comprend pas cela, qui est insensible à un tel bien, qui, en présence de cette vive jeunesse et de toutes ces âmes si précieuses, ne sait que se renfermer dans sa chambre, dans ses livres et dans ses fonctions de professeur, en vérité est-ce un prêtre digne de l'œuvre qu'il accomplit et du caractère qu'il porte?

Que nul ne s'y méprenne ici, la discipline elle-même, qui préside à tout, qui voit tout, qui entend tout, n'est jamais une fonction subalterne : elle a au contraire une part profonde dans l'œuvre de l'Education. Comment donc un homme qui a dévoué sa vie à la jeunesse refuserait-il de participer à la discipline! ne montrerait-il point, par cela seul, qu'il n'a pas la première idée de la grande œuvre dont il s'occupe?

Mais pour m'adresser ici plus spécialement aux professeurs prêtres, ce sont surtout les fonctions pastorales qui ajou-

tent à la dignité et à l'autorité d'un prêtre, et sont essentielles à sa vie dans une maison d'Éducation. Ce sont elles, elles seules, qui le font paraître comme prêtre devant les enfants, et qui par conséquent, le revêtent à leurs yeux de la majesté du sacerdoce. Quand un homme, occupât-il le dernier rang dans une maison, a été posé, devant la maison tout entière, dans la dignité et la grande autorité du ministère évangélique, quand il a dit à tous du haut de la chaire : « Mes enfants ! » quand il les a tous tenus inclinés sous sa parole, l'action qu'il a exercée là persévère, bon gré mal gré, et l'environne aux yeux de tous, même en dehors des fonctions sacrées et de la chapelle, d'un prestige qu'ils subissent. Il n'est plus pour eux alors simplement professeur ou président d'étude, il est prêtre : ils l'ont vu agir en prêtre, ils ont vu et senti le sacerdoce en lui, l'impression sur eux en est profonde, et toute son action dans la maison s'en ressentira.

Et d'un autre côté, si un prêtre dans une maison d'Education ne fait simplement que dire la messe et confesser les enfants, sans prendre aucune part à l'enseignement, à la discipline, sans voir les enfants ailleurs qu'à la chapelle, combien son ministère en est-il affaibli et diminué d'une certaine manière. Le prédicateur, le confesseur, totalement étranger à la discipline, aux études, aux récréations, aux jeux, aux conversations, aux habitudes des enfants, est privé des lumières les plus précieuses pour leur conduite et leur correction. Celui au contraire qui les voit partout, qui les suit là où leurs défauts et leurs qualités paraissent, où leur caractère se révèle, où leur âme s'épanouit, où leur cœur se montre, où à chaque instant on peut prendre leur nature sur le fait, combien mieux les connaît-il ! combien plus à propos et plus habilement peut-il leur parler et les diriger !

Qui ne sait que la parole adressée aux enfants, pour qu'elle ne se perde pas en l'air, pour qu'elle porte, doit être adaptée parfaitement, non-seulement à leur intelligence, mais encore

et surtout à leurs dispositions actuelles, si mobiles, si dépendantes de la moindre circonstance? Car rien de plus variable et de plus inconstant que ces jeunes âmes, rien de plus accessible aux impressions des choses et aux incidents de chaque heure: il y a des choses qu'il ne faut absolument pas leur dire dans tel moment, mais qui tel autre jour leur feront une impression profonde; il y en a d'autres sur lesquelles il est tout à fait besoin d'insister auprès d'eux, à l'heure même; il y a des traits qu'il est surtout à propos de leur lancer sur-le-champ. Si, avec un tel auditoire, le ministère de la parole est confié à des hommes qui vivent en dehors de la vie même des enfants, loin de ce qui les agite et les trouble, de ce qui les réjouit ou les attriste, de ce qui les irrite ou leur agrée, comment la parole de tels hommes pourra-t-elle gouverner ces mobiles esprits, trouver le chemin de leurs âmes, frapper juste, et produire les fruits qu'elle doit produire? Dans de telles conditions, la prédication sera presque nécessairement vague et vaine.

Que dirai-je même du ministère plus intime de la direction, de la confession, là où l'on n'a jamais trop de lumières, là où il est si important de savoir très-précisément où en est un enfant, quelles sont ses dispositions et ses tendances du moment, la pente par laquelle il glisse, les liaisons peut-être dangereuses qui vont commencer pour lui; que sais-je? mille choses qui ne se peuvent énumérer et qui suggéreraient au directeur, au confesseur, ce qu'il y a à faire, ce qu'il y a à dire, le mot, l'unique mot peut-être, qu'il faudrait à l'enfant pour le retenir et le sauver? Toutes ces connaissances, ce sont les classes, ce sont les notes, c'est la discipline, les récréations, les jeux, l'attitude même des enfants, leur visage, leur langage, qui les révèlent. Mais pour cela il faut les voir, les connaître. Non, si l'on veut remplir utilement ces grandes fonctions pastorales, qui à leur tour réagissent sur toutes les autres et sur tout l'ensemble de l'Education, il

est évident qu'il faut se mêler à l'Education tout entière.

En résumé donc, le système que nous exposons ici est réclamé par la nature même de l'Education : dans une œuvre qui est une, et dont les diverses parties se pénètrent réciproquement, il faut, non l'action divisée et amoindrie de chacun, mais la participation de tous à l'œuvre tout entière.

De plus, ce système est infiniment plus avantageux à chaque fonction et à chaque maître : car la discipline soutient l'enseignement, et l'enseignement donne de l'autorité à la discipline;

De leur côté, les fonctions pastorales relèvent et fortifient toutes les autres fonctions, comme elles sont à leur tour éclairées et soutenues par elles;

Enfin chaque maître trouve dans l'extension de sa sphère d'action plus de dignité, plus d'influence, plus de connaissance des enfants, et plus de zèle.

V

Tels sont donc les avantages évidents du système que nous soutenons, et je dois ajouter que s'il apporte aux maîtres quelques assujettissements de plus, il est au fond, et pour peu que les maîtres soient des hommes de zèle et de bonne volonté, d'une très-facile exécution. Car en somme, quelles sont ses exigences? Les voici.

C'est d'abord que tous les maîtres d'une maison, professeurs de quelque classe que ce soit, présidents d'étude, préfets de discipline, directeurs, économes, s'ils sont prêtres, prêchent et confessent : mais réparties entre tous, la prédication et la confession, dans les plus nombreuses maisons d'Education, ne donnent à chacun des maîtres qu'un petit nombre d'enfants à entendre et de discours à fournir, et, sans les écraser, leur conservent le caractère et l'esprit sacerdotal;

C'est ensuite que tous les maîtres, prêtres ou laïques, assistent : *aux retraites*, qui sont la grande action sur l'âme des enfants, et comme la mise en train de l'année tout entière; *aux offices* les dimanches et jours de fêtes, ainsi d'ailleurs que tout bon chrétien doit le faire; et à *la lecture spirituelle*, centre de toute la maison, seul exercice commun du reste, qu'on le remarque bien, où leur présence soit exigée;

C'est encore que tous les présidents d'étude, les préfets de discipline et l'économe, comme les professeurs, assistent aux examens, aux séances académiques, aux fêtes littéraires, et même accompagnent quelquefois M. le Supérieur ou M. le Préfet des études dans la visite des classes : témoignant ainsi aux élèves l'intérêt et la part qu'ils prennent à leurs travaux, à leurs succès, et gagnant par là à leurs yeux un surcroît de respect et d'autorité;

C'est que tous enfin se partagent la présidence si importante des dortoirs, des récréations et des promenades : présidence qui, en ce qui concerne les dortoirs, est, à vrai dire, un avantage, en ce sens qu'elle supprime toute visite rendue ou reçue à cette heure, fait éviter une perte de temps, et réserve le libre et utile emploi de la soirée; et, en ce qui concerne les récréations et les promenades, présidence qui au fond ne prend rien sur les heures de travail, et ne se présente guère dans une maison bien instituée, que toutes les cinq ou six semaines, c'est-à-dire à peu près six ou sept fois par an.

En vérité, sont-ce donc là des charges insupportables?

Non certes, et des hommes tant soit peu dévoués ne le penseront jamais. Après tout, il ne faut pas l'oublier, l'œuvre de l'Education est une œuvre sérieuse, et elle réclame non des hommes qui comptent strictement les minutes qu'ils donnent, et sont plus préoccupés de leurs aises et de leur liberté que de l'œuvre à faire, mais des hommes qui avant tout, et à tout prix, veulent le bien réel des enfants.

Tout, en un mot, se réduit à dire qu'un homme qui se destine à l'Education de la jeunesse doit prendre son parti d'une vie dévouée.

Et qu'on ne pense pas d'ailleurs que des hommes qui n'auraient qu'une partie de l'œuvre à faire, y apporteraient plus de cœur: non, le dévoûment à une œuvre est en raison de la part active qu'on y prend, et il est d'expérience qu'on s'intéresse aux détails d'autant plus qu'on s'intéresse à l'ensemble. Est-ce qu'un statuaire qui ne ferait que des mains ou des bras, mais jamais une statue, apporterait autant de cœur à son œuvre, que l'artiste appliqué a faire sortir de son ciseau la statue entière, animée et vivante? De même pour l'Education, qui sculpte aussi, à la ressemblance d'un divin idéal, non des pierres, mais des âmes. Appliquer, dans une juste mesure, tous les maîtres à toute l'œuvre, c'est évidemment inspirer à tous et à chacun une plus grande somme de dévoûment, une plus vive flamme de zèle que s'ils restaient parqués invariablement en un seul et même détail, en un même et unique emploi.

Dans cette belle union et ce concert d'actions et d'efforts, l'œuvre propre de chacun est fortifiée par sa participation à l'œuvre de tous, et l'œuvre de tous fortifiée par la participation de chacun. Tous s'appuient, se soutiennent, se portent, et l'œuvre se fait, et le char marche. Ainsi, pour emprunter en terminant à l'Écriture sainte une belle comparaison, ainsi en était-il du char mystérieux qui apparut à Ézéchiel. Les quatre animaux qui le traînaient avaient chacun quatre faces diverses, *quatuor facies uni*, et chacun avait son élan, et marchait devant soi, *unumquodque coram facie sua ambulabat;* mais leurs ailes étaient unies les unes aux autres, dit le prophète, *junctæque erant pennæ eorum alterius ad alterum*, et leurs efforts conspiraient aux même but. Soutenus et portés les uns par les autres, ils volaient sans efforts et sans fatigue chacun devant soi, selon le souffle de l'esprit

divin qui les animait : *Ubi erat impetus Spiritus, illuc gradiebantur :* et voilà pourquoi le char marchait sans secousse, avançait sans reculer, et parvenait au terme : *Nec revertebantur cum ambularent.* Il ne se peut une plus juste et plus noble image de l'union d'action et d'efforts que nous demandons, et des résultats merveilleux qui seront le fruit de ce concert pour la marche de toutes choses dans une maison.

VI

Et, pour joindre à toute cette théorie un exemple frappant et bien connu, je n'hésite pas à dire que les merveilleux succès partout obtenus dans la direction des grands Séminaires par les vénérables prêtres de Saint-Sulpice, tiennent en grande partie à l'application la plus dévouée et la plus complète de ce système des fonctions simultanées. Il y a ordinairement dans chaque grand séminaire six prêtres, Supérieur, professeurs, économe : chacun de ces prêtres a sa fonction spéciale ; mais tous concourent avec zèle, et dans une action commune, à toute la grande œuvre de l'Education ecclésiastique. Tous dirigent, tous prêchent, tous assistent à tous les exercices avec les séminaristes, tous interrogent aux examens, tous sont présents et mêlés aux jeunes gens dans les récréations et les promenades ; en sorte que, si l'on demandait à un sulpicien : Que faites-vous dans votre séminaire? ce sulpicien, pour donner la réponse la plus vraie et la plus complète, devrait dire : « Non pas je suis professeur de théologie, non pas je suis maître de cérémonies, non pas je suis économe ; mais je travaille à *former des prêtres.* » Eh bien ! voilà ce que je voudrais que pût répondre tout homme, prêtre ou laïque, employé dans une maison d'Education : quel que fût d'ailleurs son emploi spécial, je voudrais que cet homme pût répondre : « Je travaille à élever, à former

des hommes. » C'est toute l'idée et tout le but de ce qui s'appelle le système des fonctions simultanées.

Et si à côté de cet admirable exemple des prêtres de Saint-Sulpice, il m'est permis d'en placer un autre, je dirai que ce n'est pas d'après une théorie préconçue, mais d'après ce que j'ai vu, d'après l'expérience, que je préconise le système des fonctions simultanées : je l'ai vu pratiquer sous mes yeux, au Petit Séminaire de Saint-Nicolas, et à l'heure qu'il est encore au Petit Séminaire d'Orléans, avec zèle et avec succès ; et je puis ajouter ici, et c'est un hommage qu'il m'est doux de rendre à mes anciens et nouveaux collaborateurs, que si la nouveauté du système, quand il en fut question pour la première fois, excita quelque étonnement, les objections cessèrent bientôt, et les consolants résultats du dévoûment unanime de tous à l'œuvre de l'Education tout entière témoignèrent à la fois de leur zèle et de la bonté du système.

Une lettre qui fut écrite alors par l'un d'eux, professeur d'une des classes supérieures, après une semaine de très-pénible surveillance disciplinaire, et lue devant tous en conseil, est un monument précieux de l'esprit véritablement sacerdotal qui animait ces jeunes et excellents prêtres : je ne puis mieux terminer ce chapitre qu'en la citant tout entière ici :

« Et moi aussi, écrivait-il, j'avais cru voir d'abord dans le système nouveau une surcharge excessive ; mais l'expérience et la réflexion m'ont bientôt détrompé, et en regardant les choses de près, et me rendant de bonne foi compte de tout, il m'a paru clairement qu'il ne s'agissait que de bien régler sa vie et son temps, dans les semaines même les plus occupées, pour suffire à tout, et cela sans fatigue extraordinaire, ni aucune diminution de sommeil et du délassement nécessaire. Ainsi par exemple, la règle accorde huit heures de sommeil : mais le système veut qu'on prenne ces huit heures ; et les présidents de dortoir ne sont réveillés

que 7 minutes avant les autres. La règle accorde 3 heures moins 1/4 de récréation: mais le système veut précisément qu'on les prenne et qu'on joue avec les enfants. La préparation exigée par les classes, à quoi se réduit-elle? A deux heures; et encore il faut remarquer qu'il n'y a en somme que quatre jours sur sept d'occupés comme cela; pour les trois autres jours, on a de libre la journée entière ou la moitié, et le système se borne à demander qu'ils soient employés aux choses moins réglées qui se rencontrent et qui sont rares. L'instruction au catéchisme ne revient guère que toutes les six semaines; l'homélie à la chapelle tous les deux ou trois mois. Chacun de nous n'a guère qu'une vingtaine au plus d'enfants à confesser. Et c'est tout. En vérité, ce n'est pas exorbitant. Sans compter que la division des classes, en diminuant pour chaque professeur le nombre des élèves, diminue par là même le travail.

« Après avoir fait ces réflexions, je me suis mis avec cœur à la présidence dont j'étais chargé. Néanmoins, ma dernière semaine de présidence au premier de l'an avait été si laborieuse, qu'il m'en était resté un souvenir peu attrayant: je crus devoir noter, pour mon compte personnel, quelques bonnes résolutions pratiques, afin de me soutenir dans ma tâche. Comme il peut être utile à nous tous de nous communiquer les moyens que chacun de nous imagine pour bien remplir ses fonctions, je les dirai très-simplement ici:

« 1° Deux ou trois jours à l'avance, j'avais relu dans M. de la Salle, les chapitres de la *force*, de la *douceur*, de la *patience*, de la *prudence*, et des conditions de la correction.

2° Je m'étais ensuite recueilli plus qu'à l'ordinaire, pour réparer par avance la dissipation inséparable de cette surveillance.

3° Je m'étais dit que cette semaine, la chose à laquelle je devais m'appliquer particulièrement était cette surveillance: sans toutefois négliger en rien mes devoirs de professeur.

4° Je me préparais aux plus graves difficultés de la part des enfants, cherchant en quoi je pouvais ou les prévenir ou les réparer.

5° Je dis à ma messe l'oraison *Pro familia sibi commissa*: plusieurs fois le psaume *Nisi Dominus custodierit domum... frustra vigilat qui custodit eam*. La veille au soir j'allai offrir toute la maison, qui m'était spécialement confiée, à la sainte

Vierge, lui demandant que mon défaut de vigilance ou d'attention, ou mes fautes passées ne fussent pas cause que Dieu fût offensé pendant ce temps.

Et c'est parce que, malgré les dérangements d'un examen, les longues récréations dans les salles, et le temps fort pluvieux, cette semaine m'a été non-seulement *moins pénible*, mais *plus heureuse* et *plus recueillie* que les autres, que je me permets, ou plutôt que je crois devoir dire en toute simplicité à des prêtres, ce que, prêtre, j'ai cru devoir faire. »

En relisant cette lettre après un si long temps, je me sens ému et attendri, parce que je reconnais dans ces paroles, dans cet épanchement fraternel et sacerdotal, l'accent du vrai zèle, et cette flamme de l'apostolat, dont la grâce de Dieu avait autrefois allumé dans nos cœurs quelques étincelles :

Agnosco veteris vestigia flammæ !

CHAPITRE XI

L'homme de prière.

De tout ce qui vient d'être dit, s'il résulte clairement une chose, c'est que les hommes de l'Éducation sont *des hommes d'action* et de dévoûment. La vie, dont nous avons donné l'idée réelle par les règlements qui précèdent, évidemment n'est pas une vie de loisir et de plaisir : c'est une vie de noble labeur et de sollicitude incessante, une vie de zèle et de sacrifice.

Mais, pour mener une telle vie, pour être les hommes de ce dévoûment et de ce sacrifice, et pour l'être avec cons-

tance, il faut être *des hommes de vie intérieure, des hommes de prière.*

L'homme d'action, l'homme de conseil, l'homme de dévoûment lui-même, tomberont bientôt, si l'homme de prière ne les soutient.

Tout édifice qui s'élève a un fondement qui le porte : enfoui dans la terre profonde, ce fondement ne se voit pas, mais c'est lui qui soutient tout.

De même, les grandes œuvres qui s'opèrent, les grandes vies qui se déploient, ont dans les profondeurs de l'âme leur racine cachée, d'où s'élève avec force et noblesse tout ce qui paraît et s'épanouit au dehors.

Cette vie occupée et laborieuse que nous avons décrite, ces détails, ces sollicitudes, cette responsabilité, tout cela est-ce toute la vie d'un prêtre dans une maison d'Education?

Un instituteur n'a-t-il rien de plus à faire, pour lui-même et pour ses enfants, rien de plus pour le soutien de son âme, pour sa vie sacerdotale, s'il est prêtre, et aussi pour le bien de son œuvre, et le succès de son ministère?

Non : tout cela, c'est ce qui se voit, c'est ce qui paraît; mais ce n'est pas tout. Il y a autre chose qui ne se voit pas, qui ne paraît pas, et qui est le plus essentiel devoir de l'instituteur, et fait plus pour l'œuvre de l'Education que l'exacte observation de tous ces règlements, que le dévoûment, que le talent même. Il y a quelque chose qui est la racine secrète de toute cette action, l'inspiration de ce dévoûment, quelque chose qui soutient et dirige l'instituteur dans tout ce labeur, et appelle sur ses travaux la rosée du ciel, la bénédiction de Dieu. Cette force invisible et cachée, ce mystérieux auxiliaire de l'Education, le complément de tous ces moyens et de toutes ces ressources, je le dirai, c'est l'esprit intérieur, c'est la vie de prière, en un mot, c'est la piété.

Oui, pour l'œuvre si délicate et si laborieuse de l'Education des âmes, la piété, la vie de prière, j'ose le dire, c'est

le principe, c'est la force de tout. Donnez-moi un professeur vraiment pieux et homme de prière, non-seulement je ne douterai point de son zèle, non-seulement tout ce qu'il lui sera possible de faire, je suis sûr qu'il le fera; mais je serai sûr aussi qu'il le fera avec un courage persévérant; et la bénédiction de Dieu, attirée par ses prières, ne manquera pas à ses travaux. Mais si dans son cœur le fondement de la vie intérieure et de la prière fait défaut, le reste sera caduc: cette grande action que nous avons décrite se ralentira, le dévoûment se lassera, les travaux commencés avec le plus de zèle resteront inachevés ou stériles: s'il est prêtre, la vie sacerdotale elle-même languira, périra; on cherchera dans le professeur, dans le maître, quel qu'il soit: on cherchera le chrétien, on cherchera le prêtre, on ne le trouvera plus.

Je voudrais ici convaincre profondément tous les hommes d'Education, prêtres ou laïques, de la nécessité rigoureuse où ils sont de devenir des hommes pieux, des hommes de prière, pour eux-mêmes d'abord, pour leur âme, pour leur salut, pour leur bonheur; et aussi pour leur œuvre, pour le succès de leur grand ministère.

Oui, l'homme d'Education doit être avant tout et par-dessus tout un homme de piété; et ici, je le dois bien expliquer, j'entends parler d'une piété véritable et non d'une piété illusoire; d'une piété sérieuse, enracinée dans l'âme, et non d'une piété superficielle ou d'imagination, d'une piété vivante et non d'une piété morte. La piété que je demande à l'homme d'Education, c'est une piété qui prenne sa source dans une foi vive, dans un sentiment profond du cœur, et qui s'appuie sur des pratiques, se conserve par le recueillement, se nourrisse par la prière.

Ma conviction sur ce point est tellement ferme, que je dis sans hésiter: Ne me parlez pas, pour l'Education, d'un homme qui n'ait pas une telle piété: ni l'activité, ni l'intelligence, rien n'y peut suppléer en lui; si elle lui manque, c'est une

lacune que rien ne comblera, qui se fera toujours sentir par quelque endroit. L'édifice pèchera toujours par le fondement et croulera.

I

Je pourrais commencer par dire : Vous êtes prêtre, donc vous devez être un homme intérieur, un homme de prière. Le prêtre ne se conçoit pas autrement.

Il y a dans l'Ecriture un mot admirable, qui exprime merveilleusement toute la dignité du prêtre, et en même temps ses devoirs : *Tu autem, o homo Dei :* Mais vous, *ô homme de Dieu !* Mais qu'est-ce que l'homme de Dieu, si ce n'est l'homme uni à Dieu, l'homme recueilli avec Dieu dans la prière ? L'idée d'homme de Dieu n'implique-t-elle pas nécessairement l'idée d'homme de prière ?

Mais je veux me placer ici au point de vue même de la situation personnelle des hommes voués à l'enseignement ; je prends un maître dans un collége, dans un séminaire, avec des enfants, qu'il soit prêtre, ou laïque, pourvu que ce soit un laïque bon chrétien, et je lui dis : Là, dans le grand ministère de l'Education, non moins que dans le ministère des paroisses, si vous êtes prêtre, et plus que dans toute autre fonction, si vous êtes laïque, vous avez besoin d'être un homme de prière, et de tremper fortement votre âme dans l'esprit de la piété chrétienne ou sacerdotale. Pourquoi ?

D'abord, parce qu'une vie de collége est une vie très-occupée, souvent même une vie accablée ; or, plus le travail extérieur occupe, absorbe, un chrétien ou un prêtre, plus il a besoin de vie intérieure ; c'est-à-dire de se retrouver avec lui-même, de refaire et de fortifier son âme avec Dieu : autrement il verra bientôt se dissiper et s'évanouir en lui l'esprit chrétien ou l'esprit sacerdotal.

Il tombera dans ce triste état, si énergiquement défini par

saint Bernard, lorsqu'il disait: Votre vie n'est pas autre chose qu'*afflictio spiritus, evacuatio gratiæ, et evisceratio mentis*. Fénelon, dont j'emprunterai souvent le langage dans ce chapitre, écrivait à un laïque de ses amis : « Ne vous livrez pas au torrent des affaires ; s'il vous entraîne, vous êtes perdu. » Il ajoutait: « Réservez-vous toujours des temps pour être libre et seul avec Dieu. » Cela est évident: *tout homme* qui se dépense pour les autres, s'il ne veut pas ruiner son âme, a besoin d'avoir des moments pour se retrouver, se recueillir en lui-même, se refaire avec Dieu. C'est très-bien d'agir et de se donner, écrivait encore Fénelon à son ami ; mais il faut aussi recevoir et se nourrir ; autrement on s'épuise, et on tombe d'inanition ou de fatigue. Il est assurément très-bon de songer aux autres, et de travailler à leur *salut*; *mais*, pour cela, il ne faut jamais s'oublier soi-même, et délaisser sa propre sanctification. Fissiez-vous des miracles, si vous vous négligez vous-même, dit l'auteur de l'*Imitation*, qu'avez-vous gagné? *Quid prodest, se neglecto, signa facere?*

Il faut donc savoir s'arracher de temps en temps aux affaires, et, qu'on soit prêtre ou laïque, avoir ses moments de calme, où l'on possède son âme dans la paix, où l'on vit pour soi, après avoir vécu pour les autres, où l'on se tient tranquille sous le regard et la main de Dieu, où l'on se repose à ses pieds. On se relève de là plus propre aux affaires: on se sent libre, soulagé, simple, décisif pour l'action : je l'affirme, pour l'avoir expérimenté bien des fois, je n'ai jamais eu de collaborateurs plus dévoués et plus effectifs que ceux qui, dans l'occasion, me refusaient leur travail pour demeurer fidèles à prier et à lire aux heures de recueillement: les autres ne me faisaient le plus souvent que de la mauvaise besogne, ce que saint Bernard appelle: *aranearum telæ*.

Le danger des hommes très-occupés, c'est de se perdre, c'est de s'absorber dans l'action; mais leur besoin, c'est de se replier en eux-mêmes, pour y réparer, dans le recueille-

ment avec Dieu, tout ce qu'ils ont dépensé au dehors. Le sentiment intime du devoir s'émousse au sein des distractions d'une vie préoccupée, s'il n'est pas ranimé par la grâce de Dieu ; la source intérieure de la piété tarit, si elle n'est pas alimentée par les eaux vives et les effusions de l'Esprit-Saint. Alors, que devient un instituteur ? Sans l'onction intérieure de l'amour de Dieu, sans la force mystérieuse de la piété, sans le ressort surnaturel de la grâce, il n'est plus l'homme de Dieu, il n'est plus que lui-même, il n'a plus son point d'appui en Dieu, mais en lui seul. Eh bien ! quels que soient son mérite, sa capacité, ses talents, c'est peu de chose que lui-même, j'ose le dire, c'est une grande faiblesse que sa force.

« L'action, quand elle est continuelle, dit Fénelon, et isolée de Dieu, dessèche et décourage. » Les occupations extérieures, l'agitation, le mouvement, ne suffisent pas à contenter, à remplir, à apaiser. « On est plein alors, dit encore Fénelon, mais plein de rien. » C'est une fausse et vaine plénitude. L'âme n'y trouve pas son véritable aliment, et n'étant pas nourrie, elle s'épuise, et, épuisée, elle retombe péniblement et tristement sur elle-même. Que de fois l'homme qui n'est pas vraiment pieux l'éprouvera-t-il ! Mais l'homme qui a dans son cœur une vraie source d'amour de Dieu, trouve dans ce doux et fort amour une sorte de nourriture supérieure qui répare ses forces, qui lui redonne ce qu'il a dépensé et perdu dans l'action, qui lui fait porter le fardeau de ses devoirs sans trop en sentir le poids ; ou si le poids se fait sentir, comme il est inévitable, si l'accablement survient, si les forces fléchissent, il reste au moins quelque chose qui soutient, qui relève, qui ranime et réconforte.

II

Mais, je l'ajoute, la nature même des occupations dans une

maison d'Education rend d'une absolue nécessité pour un maître, qu'il soit prêtre ou laïque, l'habitude du recueillement, de la prière et des exercices réguliers de piété. Qui le peut savoir, qui le doit sentir mieux que les hommes livrés à ces occupations? Non-seulement les travaux de l'enseignement, de la surveillance, de la direction d'une nombreuse maison, absorbent une vie, et souvent laissent à peine respirer; mais ces fonctions ne sont pas seulement accablantes par leur multiplicité et leur continuité, elles sont souvent irritantes et pleines d'ennuis. Les enfants ne sont pas toujours aimables. Les journées dans un collége, bien souvent sont arides et laborieuses; elles se suivent, presque toutes monotones, fastidieuses, pénibles à la nature, toujours semblables à elles-mêmes, et ne différant guère les unes des autres que par les soins nouveaux qu'elles amènent.

Et à quoi se passent-elles d'ailleurs? A des occupations en soi bien profanes : à enseigner la grammaire, l'orthographe, l'histoire, la géographie, les mathématique, à expliquer les auteurs latins, grecs et français; à corriger des copies; à présider des études, des récréations et des promenades; à gourmander la paresse, à lutter avec la dissipation.

Sans doute ces travaux peuvent, comme toute chose, être rapportés à Dieu; mais enfin ils n'entretiennent pas de Dieu directement : comment pourraient-ils suffire à l'âme d'un prêtre ou d'un chrétien fervent? Non, si les heures de recueillement, si les exercices de piété, si la prière n'étaient pas là, pour ramener ce pauvre professeur du dehors au dedans, des pensées profanes aux pensées de Dieu, pour compenser les pertes de l'âme, pour lui donner son aliment réparateur et vivificateur, infailliblement le cœur se dessécherait, la piété s'en irait, la flamme du zèle s'attiédirait, l'esprit chrétien, l'esprit sacerdotal se perdait.

La prière, mais pour un homme ennuyé, et quelquefois accablé, c'est le repos, c'est la paix, c'est la douceur, c'est

la force. Oh! qu'il est doux à un professeur qui a fait toute la journée du latin et du grec, à un préfet de discipline qui a eu du matin au soir à lutter contre la dissipation et la turbulence de deux cents enfants, à un Supérieur qui s'est fatigué à mille surveillances, à mille soins divers, qu'il est doux à tous ces hommes de se retrouver de temps à autre paisibles, recueillis, seuls avec Dieu seul, avec l'ami véritable, avec celui qui, au fond, ne les fatiguera jamais, et les reposera de tout, et pour lequel ils savent bien qu'ils travaillent!

Ce n'est pas tout : outre ces labeurs et ces ennuis, qui peuvent être acceptés par dévoûment, mais n'en sont pas moins sensibles à la nature, la vie du collége a d'autres épreuves : c'est une vie de communauté, et dans toutes les communautés, même les meilleures, il faut vive avec des esprits, des humeurs, des caractères, différents de son esprit, de son caractère, de son humeur ; en un mot, il y a à souffrir et à supporter. Il faut de la patience ; on en a, mais enfin il en faut. On se résigne à souffrir ; mais on souffre. On pratique le précepte de saint Paul : *Supportantes invicem... Alter alterius onera portate ;* on se supporte mutuellement, on porte les fardeaux les uns des autres. Mais ces vertus-là sont-elles dans l'âme sans la piété ? est-ce que ce n'est pas la piété qui aide à les pratiquer ? est-ce qu'un homme sans piété les pratiquera ?

Et puis, est-ce qu'il n'y a pas, au collége, comme partout, les tristesses des choses, le poids de la vie, *cet inexorable ennui,* comme dit Bossuet, *qui fait le fond de la vie humaine*, les abattements, les découragements, le cœur qui défaille, l'âge qui retombe sur elle-même ? Chacun a ses difficultés et ses peines, ses insuccès et ses mécomptes : les enfants qui ne répondent pas à votre affection ; des efforts qui demeurent infructueux ; des ingratitudes inattendues, des injustices révoltantes : ah ! oui, il y a des moments où on sent la charge, on la sent là, qui pèse sur les épaules, et on ne sait comment

la porter : combien de fois un Supérieur surtout sent-il cela ! Eh bien ! dans ces moments pénibles, dans ces ombres de la tristesse, dans cette nuit de l'âme souffrante, où est le refuge ? où sera la consolation et la force, le rayon de joie et de lumière ? Dans l'ami véritable, dans le père, en Dieu, et dans la prière qui nous ramène à ses pieds, ou plutôt sur son cœur.

« Oh ! s'écriait autrefois Fénelon, que Dieu est compatissant et consolant pour ceux qui ont le cœur serré, et qui recourent à lui avec confiance ! *Les hommes sont secs, critiques, rigoureux, et ne sont jamais condescendants qu'à demi ; mais Dieu supporte tout, il a pitié de tout ; il est, inépuisable en bonté, en patience, en ménagements : aimez-le donc au dessus de tout, et ne craignez qu'un chose, non de l'aimer trop, mais de ne pas l'aimer assez. Il sera lui seul votre lumière, votre force, votre vie, votre tout.* Oh ! qu'un cœur est riche et puissant au milieu des croix, lorsqu'il porte ce trésor au dedans de soi ! »

Oui, de deux hommes également occupés au dehors, mais inégalement pénétrés de piété et d'esprit intérieur, celui qui sera le plus fort et le plus persévérant dans l'action, le plus affermi contre les découragements ou les tristesses, le plus résigné et le plus persistant dans les peines, dans les épreuves, dans les insuccès, celui qui en définitive fera le plus et fera le mieux, c'est incontestablement celui qui aura plus abondante au cœur la source de la piété, c'est celui qui se dérobera le plus fidèlement, dans les heures fixées, à l'accablement du travail, pour se recueillir devant Dieu, et se retremper dans la prière.

L'instituteur a donc besoin de la prière parce qu'il a besoin de Dieu, parce que Dieu est tout pour lui, parce que sans Dieu il n'est rien et ne peut rien, il languit et défaille comme une pauvre terre aride et sans eau.

III

D'ailleurs, il faut le dire : tout ministère a besoin, pour être fécond, de la grâce de Dieu. L'œuvre de Dieu, quelle qu'elle soit, ne se fait pas par le talent de l'homme, mais par la vertu de Dieu : or, l'œuvre de l'Éducation, cette œuvre qui s'accomplit essentiellement dans le fond des âmes, qui oserait penser, même parmi les hommes les plus éloignés de la religion, qu'elle puisse réussir sans une particulière bénédiction de Dieu ? Mais cette bénédiction, qui la mérite? qui l'attire ? Est-ce l'homme dissipé, l'homme irréligieux? Quoi! vous élevez la jeunesse et vous ne priez jamais! Eh bien! moi, je vous déclare que la piété, que la prière ici fait plus que le talent, que la science, que l'habileté la plus raffinée.

On est étonné souvent de l'infécondité évidente, des échecs complets de certains hommes, auxquels rien ne manque d'ailleurs, humainement parlant, pour réussir auprès des enfants ; mais il leur manque quelque chose que les qualités naturelles ne suppléent pas, il leur manque l'onction d'une certaine grâce que le zèle humain ne remplace pas, il leur manque l'accent de l'âme, il leur manque la persuasion d'une certaine vertu, il leur manque en un mot d'être des hommes de Dieu. Là est le secret de leur stérilité spirituelle de leurs insuccès ; tandis que des hommes moins habiles moins brillants, mais d'une piété vraie et solide, ont plus d'action sur l'âme des enfants, et font en définitive le bien, et quelquefois le grand bien. La bénédiction de Dieu est sur eux; ils attirent la grâce d'en haut par leurs prières : les autres ne l'attirent pas : quelquefois ils font pire.

Pour faire du bien aux enfants, il faut surtout les aimer : toutefois, qu'on y prenne garde, ce n'est pas d'un amour

naturel et humain que je veux parler ici; un tel amour sans doute est en soi bon et légitime; il est très-permis d'aimer des enfants aimables, de les aimer pour leurs bonnes qualités et leur amabilité; mais un tel amour n'a jamais suffi à l'action sacerdotale, ni à l'œuvre de l'Éducation. Il ne suffit pas, parce qu'il n'est pas durable, et vraiment trop sujet aux caprices, et à l'inconstance; il ne suffit pas surtout, parce qu'il ne résistera jamais longtemps aux fatigues de l'œuvre, et n'est pas assez fort pour faire supporter, qu'on me passe le mot, les ennuis du métier. Je parle ici d'un amour surnaturel et sacerdotal: il faut aimer dans les enfants leurs âmes, leur salut éternel; or, c'est la piété seule qui met dans le cœur cet amour. « La piété, dit admirablement Fénelon, « c'est le cœur de Dieu versé dans le nôtre. Une âme qui serait bien à Dieu ne serait plus desséchée et resserrée par les délicatesses et les inégalités de l'amour-propre; n'aimant que pour Dieu, elle aimerait comme Dieu d'un amour durable. Son cœur, selon la parole du Sauveur, serait une source inépuisable d'affection et de tendresse réelle. Rien n'est si sec, si froid, si dur, si resserré, qu'un cœur qui s'aime seul en toutes choses. Rien n'est si tendre, si ouvert, si vif, si doux, si aimable, si aimant, qu'un cœur que l'amour de Dieu possède et anime. »

Il faut aimer les enfants: mais du pur amour de Dieu; c'est-à-dire d'un amour vrai, intime, égal, constant, compatissant, agissant et généreux: or, c'est ainsi qu'un homme pieux les aime. Il faut les aimer et les attirer par une bonté sensible, par un cœur visible en quelque sorte sur le visage; et la piété fait cela: elle donne je ne sais quel air bon et affectueux, qui attire les enfants, et tout d'abord gagne leur confiance. « La piété, dit encore Fénelon, n'a rien de faible, ni de prévenu, ni de triste, ni de gêné; elle élargit le cœur; elle est simple et aimable, sans acception de personne; elle se fait toute à tous pour les gagner tous à Jésus-Christ. »

Mais il ne suffit pas d'aimer les enfants, ce n'est pas le plus difficile ; il faut aussi les supporter : supporter leurs défauts, leurs légèretés, leurs inconstances, leurs indocilités, leur humeur, leur paresse, quelquefois même des défauts plus pénibles. Il est certain que dans la vie avec les enfants, on est sans cesse exposé à deux écueils, à l'impatience et au découragement. Comme leurs défauts les emportent à des fautes sans cesse répétées, sans cesse la patience est sur le point d'échapper aux hommes les plus doux et les plus maîtres d'eux-mêmes. Il faut dire aussi qu'il y a des enfants particulièrement difficiles, auprès de qui tout paraît inutile, tout s'essaie, et s'essaie en vain : c'est surtout avec ces pauvres enfants qu'il faut une vertu, un dévoûment que Dieu seul peut donner.

Aussi sont-ce les difficultés de l'œuvre même, je ne dis pas seulement de l'enseignement, de la discipline, mais surtout les difficultés de l'œuvre morale, de la formation de l'âme, de l'Education, qui font souvent qu'on est tenté de se désoler et de perdre confiance. On a tout fait, tout essayé : et tout a échoué. Les hommes, qui ne sont pas des hommes de prière, qui ne savent chercher qu'en eux-mêmes, au lieu d'aller les chercher en Dieu, leur force et leur lumière, ceux-là sont très-exposés à se laisser aller dans ces cas à la double tentation de l'impatience et du découragement. On n'a pas, d'une part, la douceur, la patience, la vertu qu'il faudrait pour supporter toutes les misères, petites et grandes, des enfants ; la nature n'y trouve pas son compte, et comme on suit beaucoup la nature et bien peu la foi, on manque d'empire sur soi, on se laisse aller à la vivacité naturelle ; l'amour-propre, impatient, délicat, prompt et irritable, trouve partout des mécomptes ; on voudrait toujours le parfait, et jamais on ne le trouve ; on n'a pas la patience de se résigner à prendre les enfants comme ils sont, et à se donner la peine nécessaire : on voit bientôt le bout de ce qu'on croyait le plus grand, l'inutilité

de ce qu'on croyait le plus efficace; on se pique, on se dépite, on change, on n'est jamais en repos. Et puis, seconde tentation, à la présomption succèdent les défaillances; on se lasse, on se dégoûte, et on arrive à se défier de tout, de soi, des enfants, de son œuvre, de son devoir même.

Contre ces agitations, contre ces alternatives, l'homme pieux a un refuge dans la prière. Il aime toujours ses élèves, nonobstant leurs défauts les plus choquants, et ne se relâche jamais dans son amitié pour eux; il les endure, et possède toujours son âme en patience, et s'ils viennent à commettre quelque grande faute, n'ayant jamais présumé trop ni de soi, ni des autres, il s'y attendait, il y compatit, et ils sentent qu'ils ont en lui un cœur ouvert, comme un port après le naufrage. Il les supporte sans les flatter, il les averti sans les fatiguer; il attend les occasions et les ouvertures favorables, et sait y être fidèle; il leur dit les vérités qu'il faut leur dire, mais doucement, sans rudesse, avec tendresse et fermeté. C'est pour ce travail si délicat et si nécessaire, qui consiste à manier les âmes, à parler aux cœurs, à toucher des plaies vives, à calmer des irritations ou des colères, à consoler des peines secrètes, à encourager, à relever, à ranimer, que l'homme pieux, l'homme de prière, trouve dans la piété et dans la prière, des secours merveilleux: une source intarissable de cet amour qui ne se lasse jamais, qui souffre tout, qui espère tout, *charitas patiens est, benigna est, omnia sperat;* cet amour qui surmonte toutes les peines, *omnia suffert:* qui du cœur où il a sa source, se répand sans s'épuiser, se proportionne aux besoins des plus jeunes âmes, se rapetisse avec les petits, s'élève avec les grands, pleure avec ceux qui pleurent, se réjouit par condescendance avec ceux qui se réjouissent, se fait tout à tous, non par une apparence forcée et une sèche démonstration, mais par l'abondance d'un cœur en qui l'amour de Dieu est une source vive pour tous les sentiments les plus tendres, les

plus forts, et les plus proportionnés aux besoins des âmes.

C'est par là qu'un véritable homme de Dieu se crée sur les enfants l'autorité la plus incontestée et la plus entière, parce qu'elle provient de la confiance extrême qu'inspire sa charité. C'est par là qu'il n'a pas seulement action au dehors, sur l'ordre extérieur, mais qu'il pénètre au dedans des cœurs, jusqu'à la conscience, et provoque ces épanchements, ces confidences, ces entretiens intimes, de maître à élève, qui permettent de faire tant de bien.

Quand ces petites conversations de piété entre les enfants et leurs maîtres se font par épanchement de cœur et avec une entière liberté, elles sont infiniment utiles : elles nourrissent l'âme de l'enfant, elles la fortifient, elles la raniment, elle la rendent robuste dans le travail, dans les peines, dans les luttes naissantes de la conscience; elles la soulagent dans les tentations de découragement; elles élargissent un cœur serré par le chagrin.

Mais ces entretiens cœur à cœur avec les enfants, un homme en qui n'est pas l'esprit de Dieu, ou bien ne les aura pas, ou s'il les a, il ne trouvera pas cet accent pénétrant, cette onction de grâce, ce langage enfin que l'habitude de la prière inspire à l'homme pieux. La prière a ses illuminations, ses clartés révélatrices. L'homme qui vit en union intime avec Dieu, qui toujours est occupé de ses enfants devant Dieu, qui sans cesse demande à Notre-Seigneur et la lumière pour les conduire, et la grâce pour les toucher, il ne se peut pas que dans son cœur rempli de l'amour de Dieu et de ses enfants, il ne puise point de quoi arroser et abreuver les âmes qu'il touche avec son âme; mais l'homme vide de Dieu et plein de lui-même, le prêtre homme de lettres plus qu'homme de prière, plus dissipé que recueilli, plus occupé que dévoué, celui-là ne nourrissant pas son âme et se desséchant le cœur, comment donnera-t-il ce qu'il n'a pas? comment fera-t-il faire ce que lui-même il ne fait pas? comment procurera-t-il aux

vos exercices de piété, votre erreur est non moins grande : croire que la science peut remplacer la piété, ou que ce qui nourrit l'esprit peut aussi nourrir l'âme, ou que sans la réelle vie intérieure, toutes les connaissances laborieusement acquises ne vous laisseront pas dans le vide et l'épuisement, c'est une illusion dont une triste expérience vous désabusera quelque jour, mais trop tard peut-être.

Sans l'amour de Dieu, tout s'appauvrit, tout tombe en langueur dans une vie; et l'amour de Dieu tombe lui-même, s'il n'est soutenu par des exercices réguliers. L'amour de Dieu, « voilà, dit Fénelon, cette bienheureuse flamme de vie que Dieu a allumée au fond de notre cœur, toute autre vie n'est que mort : il faut donc aimer. » « Nous sommes nés, dit-il encore, pour être brûlés et nourris tout ensemble de cet amour, comme un flambeau pour se consumer devant celui qu'il éclaire. « Et quelque régularité apparente dont on se flatte, quelque fier et brillant esprit qu'on soit, la vérité, la triste vérité est qu'il y a bien des pauvretés, bien des défaillances dans une vie, si elle ne repose pas sur le véritable amour de Dieu.

J'ai été supérieur, je le suis encore; eh bien! je n'hésite pas à redire aujourd'hui ce que je disais autrefois : il faut tout sacrifier, toutes les occupations extérieures, à la vie intérieure. Il faut, pour des prêtres dévoués à l'œuvre de l'Éducation, que leurs exercices de prêtre passent avant tout : non-seulement parce qu'ils en ont besoin pour eux-mêmes, pour leur âme, pour leur vie de prêtre, mais aussi parce qu'ils en ont besoin pour leur vie de professeurs, d'hommes de colléges; pour soutenir le fardeau, les ennuis, les peines de leurs emplois, pour y vivre contents et heureux, pour en pratiquer les vertus; j'ajoute enfin, et je l'ai démontré, parce qu'ils en ont besoin surtout pour les enfants, pour le succès de leur œuvre, pour que leurs travaux portent des fruits.

D'ailleurs, la raison de cela n'est pas difficile à rendre :

Rien ne donne plus de loisir et de vigueur pour les affaires et pour tout, que la fidélité aux exercices spirituels : on croit sacrifier du temps, on en gagne : les exercices de piété régulièrement faits, et l'oraison surtout, mettent dans l'âme je ne sais quel poids de Dieu, *Pondus divinum*, qui la maintient, qui la règle, qui l'ordonne, et qui maintient, règle, et ordonne tout dans la vie : c'est le remède souverain et unique contre toutes ces légèretés de l'esprit et de la conduite qui sont la ruine du temps : c'est aussi dans l'âme une source permanente de lumière, de paix et de force : l'esprit en devient plus lucide, l'imagination et le cœur plus calmes, le caractère plus énergique et plus ferme ; et avec de telles qualités un homme fait plus et mieux dans une heure, soit en affaires, soit en études, que celui chez qui ces qualités sont absentes ne ferait en deux. « Le temps me manque et les journées ne suffisent pas à mes affaires, disait au Père de Ravignan un ecclésiastique occupé. — Faites une heure d'oraison tous les matins, lui répondit l'homme de Dieu, et je vous assure que vous trouverez du temps pour tout. » Oh! comme cela est vrai! Et quelle erreur de sacrifier ses exercices de piété pour avoir plus de temps!

V

Je demande donc à tout homme, et spécialement aux prêtres qui se consacrent à l'Education religieuse de la jeunesse, d'être des hommes de prière et de piété : et qu'est-ce autre chose, au reste, que ce qui est demandé à tout prêtre? Y a-t-il un prêtre quelconque, quelle que soit sa position et sa fonction dans l'Eglise de Dieu, y a-t-il un chrétien sérieux qui puisse se dispenser d'être un homme de prière, et de faire chaque jour certains exercices de piété déterminés? Ce sont précisément ces exercices que je dis nécessaires aux hommes

employés dans ce dissipant et laborieux ministère de l'Education, c'est ce que Fénelon demandait à tout chrétien.

1° Et d'abord, l'*Oraison*, la méditation de chaque jour, essentielle à toute vie chrétienne et sacerdotale: c'est là le pain quotidien, qui, si on oublie de le manger, laisse l'âme dans l'inanition et la langueur, et si chaque matin on s'en nourrit, renouvelle les forces épuisées, entretient la vie spirituelle.

Fénelon, qui dit si bien toutes choses, exposait en ces termes, et pour des laïques, les avantages de l'oraison et de l'esprit de piété qu'elle inspire: « Ce moment de provision nourrit pour toute la journée, écrivait-il ; il établit l'âme en union étroite avec Dieu; et la pensée, la présence de Dieu ranime tout l'homme, calme ses agitations, porte avec soi la lumière et le conseil dans les occasions importantes, subjugue peu à peu l'humeur, fait qu'on possède son âme en patience au milieu de ses fonctions. Dans ce précieux moment, on a mis comme un baume sur son cœur, et toutes les actions de la journée en conservent la bonne odeur.

« Le principe intérieur d'amour, cultivé par l'oraison à certaines heures, et entretenu par la présence familière de Dieu, dans la journée, ajoutait-il, porte la nourriture du centre aux membres extérieurs, et fait exercer avec simplicité en chaque occasion, chaque vertu convenable pour ce moment-là. »

C'est là, du reste, qu'on parle cœur à cœur avec Notre-Seigneur, qu'on lui dit tout, et sur soi, et sur ses enfants, qu'on met à ses pieds les peines, les difficultés, les ennuis de son état, les labeurs de tout genre, et qu'on puise avec abondance, à leur source, la force et la lumière.

A aucun prix donc, il ne faut manquer de faire sa méditation chaque jour. Cet exercice est capital ; on peut dire que toute la journée en dépend : tout va bien, quand l'oraison a été faite ; tout est désorganisé, quand elle a été omise ou renvoyée. De tous les points du règlement particulier d'un

homme dévoué à l'Éducation, c'est celui-là qui doit être le plus courageusement, le plus inflexiblement gardé.

Après tout, l'oraison n'est-elle pas aussi facile qu'elle est douce? On a écrit beaucoup sur les méthodes d'oraison : le grand maître en cette matière, et qui peut suffire à tout, c'est le vrai amour de Dieu. Aimez véritablement, oui, aimez Dieu, comme vous le demande le premier commandement, et je ne m'inquiète pas de votre oraison, elle sera bonne. « Il ne faut point demander ce que l'on fait avec Dieu, quand on l'aime, dit Fénelon : on n'a point de peine à s'entretenir avec son ami, on a toujours à lui ouvrir son cœur ; on ne cherche jamais ce qu'on lui dira, mais on le lui dit sans réflexion, et sans lui rien réserver. »

Il ne s'agit donc pas de se troubler, de s'inquiéter, de se mettre l'esprit à la torture, ou de se perdre dans une multitude de vaines considérations en priant. Une oraison n'est bonne qu'autant qu'elle est faite dans la liberté d'esprit et la paix de l'âme, sans gêne pénible, sans vaines agitations, doucement, paisiblement, et avec le cœur ; c'est le cœur surtout qu'il faut nourrir. Or, dit admirablement Fénelon, dans une page que je citerai ici tout entière, « Peu d'aliment nourrit beaucoup, quand on le digère bien. Il faut mâcher lentement, sucer l'aliment, et se l'approprier pour le convertir tout en sa propre substance. C'est-à-dire, il faut donner à chaque vérité le temps de jeter une profonde racine dans le cœur ; car il n'est pas seulement question de savoir, l'essentiel est d'aimer. Rien ne cause de si grandes indigestions que de manger beaucoup et à la hâte. Digérez donc à loisir chaque vérité, si vous voulez en tirer tout le suc pour vous en bien nourrir. Il en est de la grâce pour l'âme, comme des aliments pour le corps. Un homme qui voudrait nourrir ses bras et ses jambes, en y appliquant la substance des meilleurs aliments, ne se donnerait jamais aucun embonpoint ; il faut que tout commence par le centre, que tout soit digéré

d'abord dans l'estomac, qu'il devienne chyle, sang, et enfin vraie chair. C'est du dedans le plus intime que se distribue la nourriture de toutes les parties extérieures; l'oraison est comme l'estomac l'instrument de toute digestion. »

2° Je ne parlerai ici de la *sainte Messe* que pour rappeler à tout prêtre employé à l'Éducation, le devoir de prier à la sainte messe pour les enfants qui lui sont confiés. Si en effet vous les aimez, ces chers enfants, si vous aimez leurs âmes, si vous voulez réellement leur bien, se peut-il qu'au saint autel, quand vous tenez Notre-Seigneur dans vos mains et dans votre cœur, que vous pouvez tant demander pour eux, pour vous, et tout obtenir, se peut-il qu'en de tels moments ils n'occupent point votre pensée, et qu'il ne jaillisse pas de votre âme pour eux dans le cœur de Notre-Seigneur une prière?

Eh quoi? ne sentez-vous pas alors, plus vivement, ce qui manque à ces âmes, et ce qui vous manque à vous pour elles? de quelles lumières vous auriez besoin, de quelle main délicate et ferme, de quel cœur surtout, de quel amour? Salomon disait autrefois à Dieu : « Seigneur, je ne suis qu'un enfant, ne sachant de mes voies ni l'issue, ni l'entrée : *Ego sum parvulus, et ignorans egressum et introïtum meum ;* et cependant vous m'avez établi roi, à la place de David mon père; *et nunc, Domine Deus, tu regnare fecisti servum tuum pro David patre meo ;* et voilà que votre serviteur se trouve au milieu d'un peuple innombrable, *Et servus tuus in medio est populi infiniti :* Donnez donc, Seigneur, à votre serviteur un cœur capable d'apprendre, un cœur accessible à votre lumière et à votre grâce, pour qu'il puisse savoir et discerner ce qui est bien et ce qui est mal; *Dabis ergo servo tuo cor docile, ut populum tuum judicare possit, et discernere inter bonum et malum.*

Un supérieur, un directeur, un professeur, un confesseur, peuvent redire à Dieu les mêmes paroles, non seulement parce que ce peuple d'enfants est très-nombreux, et repré-

sente là l'humanité tout entière; mais aussi parce que chacun de ces enfants, chacune de ces jeunes âmes est à elle seule un peuple tout entier, c'est-à-dire renferme une multitude de passions naissantes et déjà très-vives, plusieurs déjà soulevées, qu'il faut connaître, diriger, combattre, dompter. Un prêtre, convaincu de ces vérités et préoccupé de ces pensées, les portera nécessairement devant Dieu dans ses prières, et surtout au saint autel.

3° Avec la *méditation* et la *sainte Messe*, la *lecture spirituelle* est un exercice bien important dans la journée d'un bon prêtre, et par conséquent dans la journée d'un prêtre voué à l'œuvre de l'Education. Ah! sans doute, toute la journée vous lisez du grec, du latin, des grammaires, des histoires profanes, des copies d'élèves, souvent bien fastidieuses; mais si vous ne sentez pas le besoin d'autres lectures, si la lecture de la feuille quotidienne, ou de quelque poésie et littérature frivole, suffit à reposer et à alimenter votre âme, je vous plains, car un grand vide reste en vous, et la vaine pâture que vous vous donnez ne peut suffire à le combler. Ce qui le comblera, ce vide, écoutez, je vais vous le dire: Il y a des livres composés par des hommes de Dieu et traitant des choses de Dieu, des écrits faits par des saints, tels que saint François de Sales, sainte Thérèse, ou par des maîtres consommés dans la vie spirituelle, tels que Rodriguez, Louis de Grenade, Pierre de Blois, livres pleins de suc et de substance, viande solide de l'âme, soutien de la vie spirituelle. Voilà l'aliment qu'il faut vous donner. Il y a encore d'admirables Vies de saints ou de grandes âmes: la Vie des saints que je citais tout à l'heure, ou de saint Vincent de Paul, de saint Charles Borromée, de Dom Barthélemy des Martyrs, du bienheureux Holzhauser, de M. de Solminihac, de M. Olier, de Mgr Rey, évêque d'Annecy, de sainte Chantal, de madame Acarie, etc. Voilà des âmes en la compagnie desquelles il fait bon de vivre, et dont les paroles et les œuvres,

les vertus et les exemples relèvent, édifient, reposent, fortifient surtout dans les temps de fatigue morale et de découragement. Il y a encore des livres spéciaux traitant des vertus et des devoirs de votre état, et pouvant vous donner sur vos fonctions et la manière de les remplir les instructions des plus utiles; par exemple, l'admirable traité de Fénelon sur *l'Education des filles*, les œuvres de madame de Maintenon pour Saint-Cyr; *les Douze vertus d'un bon maître*, le *Manuel des jeunes professeurs*, les *Discours de M. Poulet*, prêtre admirable, trop tôt ravi à l'Eglise de France, dont il eût été une des lumières; *le Directeur de l'enfance*, par M. l'abbé Ody; la *Méthode de direction pour les œuvres de jeunesse*, par M. l'abbé Timon-David[1]. Il y a encore, si on me permet de l'ajouter, ce que j'ai pu écrire *sur l'Education*. Voilà des livres qui ne vous distrairont pas de votre vocation, et qui pourront vous en inspirer l'esprit. Ces richesses existent, vous les avez sous la main; comment se fait-il que vous ne songiez pas à en user? Il y a pourtant des professeurs qui sont prêtres, qui sont chrétiens, et qui, tout entiers à leurs occupations profanes, négligent totalement la lecture des livres de piété, des Vies de saints, et même des écrits pédagogiques, où la science de leur état, qu'ils ignorent, se trouve! Il y a des hommes qui vouent leur vie à l'Education, et qui n'ont jamais ouvert un livre sur l'Education! Et cependant, que de trésors on peut amasser, soit pour sa propre édification, soit pour la conduite des enfants et la direction des âmes, sans peine, sans fatigue, et sans presque s'en apercevoir, par la simple fidélité à une courte lecture chaque jour! Une demi-heure dans une journée, qu'est-ce que c'est? Et

1. Ce livre qui, par son titre, semblerait spécial à ce qu'on appelle *les Œuvres de jeunesse*, est plein de vues et de lumières admirables qui seront très-utiles à tous ceux qui s'occupent des enfants et des jeunes gens. Je voudrais le voir entre les mains de tous les directeurs des Petits Séminaires (Paris, chez Dezobry).

cependant avec une lecture assidue d'une demi-heure par jour, que de choses on aura lues dans l'année! et quel profit pour son âme, surtout si on lit comme il faut lire, avec attention et réflexion, et annotant ce qu'on lit!

4° A ces trois exercices fondamentaux, ajoutez *l'Examen de conscience,* pour voir vos fautes et renouveler vos résolutions; une courte *visite au saint Sacrement*, pour reposer quelques instants votre âme, au milieu même des occupations appliquantes du jour, et parler à Notre-Seigneur de vos enfants; puis le *chapelet*, ce simple hommage à la très-sainte Vierge, auquel ne manquent pas les âmes vraiment pieuses, et qui se récite si facilement au besoin pendant les moments de présidence ou de promenade. Vous aurez ainsi, en fait d'exercices de piété, tout ce qui est requis d'un prêtre, d'un chrétien fervent, et qui est tout à fait indispensable dans une maison d'Education, comme partout.

5° Il faut y joindre enfin *la retraite annuelle*, ce grand bienfait dont, par une inspiration manifeste de l'esprit de Dieu, les évêques de nos diocèses font jouir tous leurs clergés: grâce éminente et de premier ordre, et temps de salut par excellence, qui renouvelle et réconforte si puissamment.

C'est d'après toutes ces pensés que nous avions rédigé, pour notre Petit Séminaire, le règlement spirituel que voici :

Règlement spirituel.

MÉDITATION DE CHAQUE JOUR.

1° Huit jours après la rentrée, quand tout est organisé, MM. les maîtres réunis dans leur salle des exercices font chaque matin la méditation. Tous les maîtres, sans exception, doivent s'y trouver, et y arriver à l'heure précise. Celui qui serait chargé d'une fonction nécessaire pendant ce temps, se rendra au lieu de la méditation, dès qu'il sera libre.

2° La méditation dure une demi-heure, non compris la prière du matin que chacun fait auparavant.

3° Chacun a soin de préparer en particulier sa méditation; car on ne lit pas de sujet commun, et chacun la fait de son côté, en s'aidant s'il le veut, d'un livre.

4° A certains jours, on pourra néanmoins lire un sujet d'oraison pour tous.

5° Les dimanches et fêtes, MM. les maîtres feront leur méditation pendant celle de la communauté et la sainte messe qui la suit.

6° Le Directeur qui préside l'oraison et la messe de communauté est dispensé de faire l'oraison avec ses confrères. Il en est de même de ceux de MM. les Maîtres qui président les mêmes exercices conjointement avec un des Directeurs : ces Messieurs ne manquent pas d'y suppléer en leur particulier, dès qu'ils sont libres.

SAINTE MESSE.

1° Au sortir de l'oraison, ces Messieurs vont dire ou entendre la sainte Messe.

2° MM. les prêtres choisissent une heure, qui leur laisse le temps de faire leur action de grâces, avant d'être appelés à d'autres occupations.

3° Quand la messe de communauté n'est pas célébrée par M. le Supérieur, elle est dite à tour de rôle par un de MM. les prêtres.

4° Les servants de messe sont assignés par M. le préfet de religion, et aucun maître ne peut les changer, ni surtout prendre pour cela des élèves à son gré.

LECTURE SPIRITUELLE.

1° MM. les maîtres devront consacrer au moins un quart d'heure à une lecture spirituelle chaque jour.

2° La lecture spirituelle se fera en commun chez M. le Supérieur, pendant le quart d'heure qui précède la lecture spirituelle des enfants.

3° On lit dans ces réunions des ouvrages qui traitent des devoirs de l'état.

4° Chacun se fera en outre un devoir de réciter en particulier son chapelet chaque jour, et de faire au moins une visite au très-saint Sacrement et une à la sainte Vierge.

RETRAITE ANNUELLE.

1° A la fin des vacances de chaque année, M. le Supérieur et MM. les professeurs des deux maisons font ensemble une retraite spirituelle qui dure six jours pleins.

2° Chacun fait en particulier les exercices de cette retraite. Néanmoins la première méditation du matin se fait en commun à la chapelle, mais chacun médite en silence le sujet qui a été donné.

Il y a aussi deux conférences, l'une le matin, l'autre le soir, auxquelles tous assistent. L'ecclésiastique que M. le Supérieur a chargé de diriger la retraite fait ces conférences, et l'on convient d'avance avec lui des sujets à traiter.

M. le Supérieur peut faire de plus une conférence à trois heures de l'après-midi ; il n'y est question que des devoirs d'état de MM. les Directeurs et Professeurs. On peut y lire leurs divers règlements et y ajouter quelques explications.

4° On est libre de célébrer ou non la sainte Messe, et l'on peut s'entendre sur ce sujet avec son Directeur.

5° Les repas se prennent en silence et la lecture de table se fait tour à tour par MM. les maîtres.

6° Il y a deux récréations, où l'on parle. Loin de nuire à la retraite, les récréations servent à atteindre un de ses buts les plus désirables, qui est d'unir les maîtres entre eux, de renouer les liens de la charité entre les anciens, et de faire lier amitié avec les nouveaux.

Hors de la récréation, le plus profond silence doit régner en tout temps et en tout lieu.

7° Afin que nul de ces Messieurs ne manque à cette retraite, M. le Supérieur, à l'un des derniers conseils de l'année, fait connaître le jour précis où elle commencera.

8° MM. les Directeurs et Professeurs devront arriver vingt-quatre heures avant l'ouverture de la retraite. Un jour de moins aux vacances ne leur fait aucun tort; un jour de moins à la retraite, surtout au commencement, en fait un très-grave, et peut ruiner les fruits de ces saints exercices ; et même, si

l'on n'arrivait pas un peu à l'avance, on courrait risque d'entrer dans la retraite avec la dissipation des vacances.

Afin de ne pas manquer les voitures publiques, on aura donc soin de retenir ses places quelque temps à l'avance.

Voici le détail du règlement que l'on peut suivre :

5 h. 1/2, lever ; 5 h. 55 m., descente à la chapelle, prière vocale (*Veni Creator, Pater, Ave, Credo, Ave, maris stella*); 6 h., méditation en commun à la chapelle ; 6 h. 3/4, temps libre, sainte messe ; 8 h., déjeuner en silence (on n'est pas tenu d'y assister, et, si l'on est empêché, on peut déjeuner plus tard) ; 8 h. 1/4, petites heures ; temps libre ; 9 h. 1/2, conférence à la salle des exercices, suivie de la visite au saint Sacrement ; temps libre ; 11 h. 3/4, visite au saint Sacrement, examen particulier ; 12 h., dîner (on se présente ensuite devant le très-saint Sacrement, puis récréation) ; 1 h. 3/4, bréviaire ; 3 h., entretien par M. le Supérieur ; puis matines ; 4 h. 1/2, préparation à la méditation ; 4 h. 35, méditation en particulier ; 5 h. 1/2, temps libre ; 6 h., seconde conférence, suivie de la visite au saint Sacrement ; 7 h., souper ; 8 h. 1/4, prière, bénédiction du saint Sacrement ; 8 h. 1/2, préparation de la méditation du lendemain ; 8 h. 3/4, examen ; 9 h., coucher.

On sonne tous les exercices, même ceux qui se font en particulier, afin d'en rappeler le souvenir.

LIVRE TROISIÈME

UNE DERNIÈRE FOIS DE L'ENFANT DU FOND DE SA NATURE ET DES DIFFICULTÉS RADICALES DE SON ÉDUCATION

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE

De la nature humaine, dans l'enfant : de ses défauts : nécessité de les bien connaître et de l'en corriger.

I

C'est par l'enfant que nous avons commencé, c'est par lui qu'il faut finir.

Car c'est pour lui que tous travaillent; Dieu d'abord, premier et suprême éducateur, et ceux qui coopèrent au travail de Dieu dans l'œuvre de l'Education, les parents et les maîtres.

Il faut donc une dernière fois revenir à l'enfant, et jeter un suprême et profond regard dans son âme, et jusque dans les derniers replis et les dernières profondeurs de sa nature : car c'est là véritablement que se fait l'œuvre de l'Education ; c'est là que gît l'obstacle, comme aussi les ressources : c'est là que tout l'effort doit porter. *Hoc opus, hic labor est.*

Mais il faut bien l'entendre, une âme, une nature d'enfant c'est tout un monde ; disons le mot des saintes Ecri-

tures : c'est un abyme, *Abyssum et cor* (Eccli., XLII, 18) que l'on ne pourra jamais assez explorer et éclairer.

Et l'Ecriture ajoute de ce cœur de l'homme, qu'il est tout à la fois *inscrutable* et mauvais : *Cor pravum et inscrutabile* (Jérém., XVII, 19); inscrutable, comme les hauteurs du ciel, comme les profondeurs de la terre ; *Sicut cœlum sursum et terra deorsum* (Prov., XXV, 3).

Et cependant, si on n'a pas scruté cet abîme, si on n'a pas pénétré ce cœur en tous sens, on est impropre à la grande œuvre de l'Education : car encore une fois, ce n'est pas à la surface, mais dans le plus intime de l'âme que se fait cette œuvre.

Il y faut un travail et une étude de tous les jours : Et volontiers, appliquant à la connaissance des enfants les paroles de saint Paul, je dirais aux maîtres : *Hæc meditare, in his esto, insta in illis.* Le cœur de l'enfant, voilà le livre qu'il faut sans cesse méditer, approfondir : cette étude est sans fin : toujours il y aura pour vous quelque chose à y découvrir; et vous ne serez propre à votre œuvre que dans la proportion où vous serez devenu habile à lire dans ce livre vivant et à en pénétrer tous les secrets.

L'obstacle radical, intime, sans cesse renaissant, c'est le fond même de la nature humaine, qui est gâté; ce sont les défauts et les vices, dont les germes funestes sont en nous, par suite de la perversion originelle.

Platon a dit : « L'enfant qui vient de naître n'est pas bon, « mais il pourra le devenir, s'il est élevé. »

Certes, non, l'enfant qui vient de naître n'est pas bon. Des germes mauvais sont en lui, qui n'attendent que l'âge pour éclore. Eh bien! c'est avec ces germes mauvais, et quelquefois avec les inclinations les plus vicieuses, en un mot, c'est avec les défauts profonds de cette nature que la lutte doit s'engager; mais à l'aide de moyens d'Education bien supérieurs à tous ceux que Platon connut jamais.

L'âme humaine dans l'enfant, a-t-on dit, est une table rase, où rien encore n'a été écrit : soit, quoiqu'il y eût beaucoup à dire là-dessus ; mais du moins, elle a déjà certainement toutes ses virtualités, toutes ses puissances, et si elle est féconde pour le bien, malheureusement elle a aussi une redoutable fécondité pour le mal.

Les maladies dont souffre l'âme humaine, et par suite l'Education de l'enfant, sont innombrables, comme les maladies dont souffrent la santé et la vie physique : l'Education, médecine de l'âme, qui a pour mission de guérir ses maux, doit, comme la médecine du corps, commencer par les bien étudier, afin de les bien connaître.

Mais, dans cette âme, il n'y a pas seulement le mal, il y a le bien : il n'y a pas seulement des défauts, il y a des qualités : en même temps que l'Education doit corriger les défauts et guérir le mal, elle doit aussi développer les qualités et élever le bien, et, comme dit saint Paul, *vaincre le mal par le bien*. Mais pour cela, il faut non-seulement un grand zèle, mais un grand discernement, et l'emploi des sérieux remèdes sans lesquels on ne guérira jamais le mal de l'homme.

II

PARABOLE DE L'IVRAIE

Dans une de ces admirables paraboles, d'une simplicité toute divine, par lesquelles Notre-Seigneur instruisait autrefois ses disciples, la parabole de l'ivraie et du bon grain, il y a une image frappante de ce qui est le grand écueil de l'Education, et fait aussi le grand devoir de l'instituteur.

Cette parabole s'applique avant tout, sans doute, et dans tous ses détails, au mélange des bons et des méchants sur la

terre; mais, en quelque chose aussi, on peut en faire une application utile et vraie au mélange des qualités et des défauts du bien et du mal, qui se trouve dans les enfants et dans toute créature humaine.

Dieu, et ceci est vrai surtout des enfants qu'élève une maison d'Education chrétienne, Dieu a semé dans ces enfants le bon grain en abondance; d'abord par les bonnes inclinations qu'il leur a données dès leur naissance, puis par le baptême et les autres sacrements, et par toutes les premières grâces d'une bonne Education. Il n'y a pas de nature, si stérile ou si disgraciée qu'elle paraisse, qui n'ait son riche fonds de qualités précieuses, que l'Education doit cultiver et développer; mais aussi, dans toute nature d'enfant, sans en excepter les plus heureuses, il y a, à côté des bonnes qualités, toute cette famille pullulante de défauts sans nombre, tous ces germes vicieux dont nous avons parlé, et qui sont, selon la parabole évangélique, l'ivraie dans le bon grain : l'ennemi est venu pendant une nuit fatale, et au milieu de la bonne semence, il a jeté la mauvaise, et s'est retiré : *Superseminavit zizania, et abiit.*

Puis, quand l'herbe a cru, tout à coup au milieu des bons plants apparaît l'ivraie, se montrent des herbes mortes, des herbes languissantes, des herbes mauvaises et contagieuses. Qu'arrive-t-il alors? Les serviteurs du père de famille sont tout surpris : ils ne devraient pas l'être; car depuis la chute originelle, ce mélange est naturel, inévitable : il fallait s'y attendre; mais on s'abuse si facilement! Et à la surprise succède bientôt l'indignation : on voudrait, et sur-le-champ, comme dit l'Evangile, arracher ce fruit de malédiction : *Vis colligimus ea?* C'est-à-dire, pour ne plus me servir d'une figure d'ailleurs si claire, les parents, ou les directeurs d'une maison chrétienns d'Education, après avoir été les ministres et les témoins des bienfaits les plus abondants du Seigneur, reconnaissent souvent avec effroi qu'il s'est fait, parallèle-

ment à leur travail, un autre travail, et que dans des âmes où la grâce avait été répandue avec profusion, des défauts inattendus, des vices ont sourdement germé, qui compromettent tout leur ouvrage. — Hélas ! ils ne consentent pas facilement à s'avouer que c'est quelquefois pendant leur sommeil que s'est fait le mal, et qu'ils n'ont peut-être pas toujours assez veillé : *Dum dormirent homines !* — Alors, il arrive de deux choses l'une : ou l'on se fait illusion sur le mal qu'on ne se sent pas le courage de combattre, on en prend son parti, et on rentre dans son sommeil ; ou l'on s'emporte, et on voudrait ravager sans délai tout le champ, pour en arracher d'un coup toute cette ivraie, n'avoir plus à y penser, et se reposer de nouveau.

Mais, dans la culture des âmes il n'en va pas ainsi, et ce zèle emporté n'est pas le vrai zèle. Comme les serviteurs de l'Evangile, il faut recourir à la sagesse du Maître de la moisson, et se souvenir de la réponse faite par le père de famille aux ouvriers, qui ne savent réparer les longs torts de leur sommeil que par la fougue d'un zèle passager et destructeur : *Vis imus et colligimus ea?* disent-ils. — Non, leur répond-on : *Ne forte colligentes zizaniâ, eradicetis simul cum eis et triticum.* Cette réponse est d'une profondeur divine.

Assurément, il n'est pas question de laisser subsister dans les âmes les défauts qui y germent. La nécessité d'extirper le mauvais grain se déduit manifestement de ces terribles paroles du père de famille : *Au temps de la moisson, je dirai aux moissonneurs : Recueillez d'abord l'herbe mauvaise et liez-la en gerbes pour la jeter au feu.* Le salut des âmes, dans lesquelles ce germe impur s'est développé, est manifestement attaché à l'extirpation de leurs défauts, mais il faut ici user d'une grande prudence et de précautions bien attentives, pour ne pas arracher le froment en même temps que l'ivraie.

Si les germes mauvais n'ont pas été détruits à temps, lorsque viendra la dernière moisson, tout sera perdu. Mais dans cette première moisson des âmes qu'on cultive par l'Education, il faut bien prendre garde de ne pas extirper le bien en même temps que le mal, les bonnes qualités en même temps que les mauvaises : elles se touchent quelquefois de bien près, et si on n'est pas profondément attentif, il y a grand péril de prendre les unes pour les autres : pour cette œuvre de discernement et d'extirpation éclairée, il faut bien connaître le fond de la nature humaine, c'est-à-dire les défauts qui poussent au fond d'un cœur, et peuvent y étouffer la grâce que Dieu y a répandue : il faut les connaître, et connaître en même temps leurs remèdes. Et il faut aussi avoir bien étudié les qualités heureuses d'une nature, et le parti qu'on peut en tirer.

En un mot, il faut avoir reconnu la nature certaine du bien et du mal, des bons et mauvais germes, leurs diverses sortes, leurs diverses racines, leurs nombreuses ramifications.

Et c'est à quoi le zèle impétueux, le faux zèle, se décide rarement. Ce zèle est presque toujours aussi paresseux que passionné. Il ne sait que se reposer dans un déplorable sommeil, ou se réveiller brusquement pour tout arracher, tout bouleverser, tout détruire dans une âme.

Le vrai zèle a un autre esprit, une autre conduite. — C'est à lui que s'adressent les enseignements qu'on va lire.

CHAPITRE II

Deux observations importantes sur le même sujet.

I

LA JEUNESSE EST LE TEMPS PROPICE POUR LA CORRECTION DES DÉFAUTS

Quels que soient les germes mauvais cachés dans une âme d'enfant, grâce à Dieu, ils ne rendent jamais impossible son Education. Il est écrit que Dieu a fait les hommes *guérissables* : *Sanabiles fecit.* L'Education, une Education chrétienne, est singulièrement puissante, et a fait souvent des merveilles : c'est même la gloire, le triomphe de l'Education, d'être aux prises avec une nature difficile, de la vaincre, de la corriger, de la transformer.

Mais à cette œuvre capitale il faut mettre la main de bonne heure : autrement elle est bientôt compromise, pour ne pas dire impossible.

Dans l'enfance, dans la jeunesse, les défauts n'ont pas encore jeté de racines profondes, ni pris de grands accroissements. Tout est tendre et faible encore. Plus tard, l'habitude sera venue, et l'habitude devient bientôt une seconde nature, dont les résistances sont terribles.

L'histoire de ce solitaire de la Thébaïde et de son palmier est connue, mais il n'est pas inutile de la remettre sous les yeux des parents et des maîtres. — Voulant faire comprendre à un jeune homme l'importance de commencer de bonne

heure à se corriger de ses défauts, il lui montra un palmier vigoureux, qui, depuis de longues années, étendait son ombre au large, et il lui ordonna d'arracher ce vieil habitant du désert ; mais lorsque le jeune homme, après des efforts inouïs, n'eut pas même réussi à l'ébranler, le solitaire lui montra un autre arbre, nouvellement planté, et lui dit d'essayer ses forces contre celui-ci. Alors quelques efforts suffirent pour renverser à terre le jeune palmier.

C'est ainsi que, dans la jeunesse, les défauts cèdent facilement aux efforts de la bonne volonté, tandis que plus tard, fortifiés, endurcis par l'âge, ils deviennent comme une autre nature, et souvent ne peuvent plus être arrachés qu'avec de terribles difficultés : et voilà pourquoi un homme vénérable par sa grande expérience, par sa sagesse et ses vertus, en même temps que par son grand âge, disait en parlant de l'Education des Petits Séminaires, *que presque toujours elle décide tout pour la vie entière, en bien ou en mal.* C'est vrai.

J'ai, du reste, déjà traité à fond ce point spécial dans le deuxième volume de cet ouvrage[1]. Je n'ajouterai ici qu'un seul mot : Ce n'est pas jusqu'à la grande époque de l'Education publique qu'il faut attendre, pour corriger les enfants de leurs défauts : c'est dans la famille même, et dès que les défauts commencent à se montrer, qu'on doit les reconnaître, les combattre et les extirper, s'il se peut. Il y a des défauts qui n'apparaissent que tard, il est vrai, et quand certaines circonstances en provoquent l'apparition ; mais presque tous se manifestent dès les plus tendres années, dans la spontanéité de ce premier épanouissement de l'enfance. Eh bien ! c'est dès lors qu'il faut avoir les yeux bien ouverts et toujours attentifs sur tout ce qui est un indice, sur tout ce qui révèle un défaut caché.

1. Livre 1er, ch. 6e, *De l'Apostolat dans l'Éducation.*

Mais est-ce là l'ordinaire préoccupation des parents ? Les défauts de leurs enfants! loin de chercher à les découvrir, les parents consentent-ils même à les reconnaître, quand on les leur signale? Oh ! pour toutes les amabilités de ces chers enfants, ils sont d'une perspicacité extrême ; ils savent très-bien voir en eux celles qu'ils ont et celles même qu'ils n'ont pas ; mais quant aux défauts, c'est autre chose ; on s'aveugle : la tendresse paternelle et maternelle met un voile sur les yeux. Cet aveuglement plus ou moins volontaire des parents est une des grandes misères de la première Education ; et ce qui n'est pas moins funeste, c'est leur faiblesse à corriger ces défauts, quand enfin ils éclatent : c'est leur impuissance à s'armer d'une salutaire rigueur, pour redresser ces natures que la flatterie ou de molles complaisances ont plus ou moins gâtées.

N'est-ce pas là ce qui arrive trop souvent, dans la mollesse et l'énervement des mœurs de notre temps ? L'antique sévérité des pères et des mères de famille est bien rare aujourd'hui : on commence par aduler l'enfant, par ne voir en lui qu'une petite perfection ; puis, quand cette prétendue perfection apparaît enfin ce qu'elle est, absolument insupportable, on s'en débarrasse.

Après avoir accepté l'enfant comme une gracieuse idole et s'en être amusé pendant les premières années, où le fardeau de la paternité est moins lourd, où les jouissances sont plus vives; quand le fardeau s'alourdit, quand les caprices de l'idole sont un peu moins faciles à satisfaire, on envoie l'idole en pension. On se réserve de la revoir à certains jours marqués, de l'amuser, de s'en amuser, sauf à ne pas la garder longtemps, et à mettre, avant que les difficultés aient eu le temps de renaître, les grilles et le collége entre elle et soi[1].

1. M. de Champagny, auquel j'emprunte ces pénétrantes observations, ajoute :

« Dans les premières années, on dépense aux pieds de ce petit tyran

Certes, à ce moment le mal est déjà grand, et l'Education de l'enfant bien compromise ; toutefois rien n'est encore désespéré. A dix ans, à douze ans, un enfant peut avoir déjà de déplorables habitudes, mais elles ne sont pas invétérées. La vie d'une bonne maison d'Education peut venir tout à coup les interrompre, et ouvrir comme une ère nouvelle : la règle, l'étude, la piété, peuvent prendre heureusement la place de la fantaisie, du caprice, du travail indolent ; mais c'est le moment, sans plus tarder, de saisir vigoureusement l'enfant, et de reprendre avec énergie et en sous-œuvre l'Education si déplorablement commencée. Je le répète, ici se rencontre le grand devoir de l'instituteur, sa plus noble et plus laborieuse mission : *Hoc opus, hic labor est.*

II

IL NE SUFFIT PAS DE BIEN CONNAITRE LES DÉFAUTS DES ENFANTS, IL FAUT LES LEUR FAIRE CONNAITRE

Ainsi donc, c'est une œuvre de correction profonde et d'extirpation qu'il s'agit de faire : œuvre délicate, courageuse, persévérante, et indispensable. Sans cette œuvre, on pourra donner un vernis de politesse à la surface, dorer les dehors : mais ce sera n'avoir rien fait ; l'œuvre au dedans, l'œuvre jusqu'au fond, jusqu'à la racine, voilà l'œuvre nécessaire. C'est là qu'il faut, selon la forte parole des Livres saints, arracher et planter, détruire et édifier : oui, à l'instituteur de la jeunesse, à lui aussi, il est dit comme au prophète : *Ego posui te ut evellas et destruas, et ædifices et*

toutes les sollicitudes, tous les soins, toutes les caresses, tout le fonds de tendresse dont on est pourvu. Mais le fonds s'épuise, la tendresse se lasse, la paresse survient ; à l'époque où l'Éducation sérieuse devrait commencer, on n'a plus le cœur à l'œuvre ; l'enfant trop adulé est ingouvernable, et on se hâte de remettre aux soins des instituteurs publics l'entreprise de son Éducation commencée avec tant d'amour, mais si mal commencée ! (*De l'Éducation de la famille.*) »

plantes. Tout instituteur de la jeunesse, qui ne le comprend pas ainsi, ne comprend rien à sa vraie mission.

Virgile disait autrefois, dans son gracieux langage, au cultivateur des jeunes plantes :

« Quand vient la saison printanière, et que le fruit qui va naître couvre l'arbre de fleurs abondantes, et courbe ses rameaux odorants ; oh ! alors, alors, observez-le !

Contemplator item, cum se nux plurima sylvis
Induet in florem, et ramos curvabit olentes. »

Car toutes ces fleurs ne donneront pas un jour des fruits : il y en a qui sont des espérances perfides, et qui tromperont le cultivateur.

Je le dirai de même à ceux qui cultivent la jeunesse : cet âge est bien la saison du printemps, tout s'ouvre et s'épanouit dans ces jeunes plantes, dans ces jeunes âmes ; mais regardez bien, *contemplator*, considérez attentivement ce qu'il y a au fond, dans le calice de ces fleurs, et voyez si ce sont de bons ou de mauvais fruits qu'elles annoncent. Regardez de près, et cela tout à la fois pour vous instruire vous-même, afin que votre action mieux éclairée soit plus sérieuse, et aussi, quand vous aurez découvert la vérité, pour instruire l'enfant, afin qu'il puisse unir contre lui-même son action à la vôtre.

Car, on ne doit pas l'oublier, dans la correction des défauts, le maître ne peut rien tout seul ; il faut que l'enfant travaille avec lui : l'enfant ne peut demeurer passif dans une telle œuvre, il doit y coopérer par un libre concours : mais pour cela, il a besoin d'être éclairé sur lui-même. Il faut qu'il connaisse ses défauts pour travailler à leur correction, et qu'il les connaisse par le maître : de lui-même et par lui seul il ne pourrait arriver à cette connaissance. Les hommes souvent ne le peuvent pas : comment un enfant le pourrait-il?

On le sait, il est aussi difficile que nécessaire de connaître ses défauts : par la même rien n'est plus rare.

On connaît facilement *ses fautes*, et sans doute c'est quelque chose ; mais on ne connaît pas *les défauts* qui en sont le principe, ce qui serait pourtant beaucoup plus nécessaire.

On sait le nom des vices grossiers en général, et l'on jette quelquefois un coup d'œil rapide sur soi-même pour voir si l'on n'en serait pas souillé ; mais parce que les *défauts*, dans le jeune âge surtout, ne sont pas encore parvenus à ce degré de malignité qui en fait des vices, on se trouve pur de ces grandes souillures, et l'on se croit en sûreté ; et cependant les défauts, quelquefois les plus redoutables, croissent alors et se fortifient dans le secret de l'âme.

Dans une maison d'Education chrétienne, par exemple, il est difficile que les jeunes gens ne connaissent pas leurs fautes. Les devoirs prescrits sont chaque jour rappelés en mille circonstances ; et par suite, les transgressions sont quelque chose de trop évident pour n'être point aperçues : ce sont des faits, sur lesquels il est presque impossible de fermer les yeux. On s'avoue donc ses fautes et l'on prend à ce sujet des résolutions ; mais ces résolutions sont presque toujours inefficaces ; parce qu'on ne va pas jusqu'au principe même des fautes que l'on commet ; parce qu'on ne connaît réellement pas ses défants, parce qu'on ne veut pas s'avouer ses vrais défauts, parce qu'on ne s'examine presque jamais sur ses défauts cachés.

Et j'ajoute, qu'*il n'est pas moins rare de trouver quelqu'un qui nous aide à nous connaître nous-mêmes : quelqu'un qui nous fasse connaître nos défauts*. On trouve encore assez facilement un ami qui consente à nous avertir de nos fautes, mais l'on trouve très-difficilement quelqu'un qui consente à nous éclairer sur nos défauts.

En effet, c'est toute autre chose d'*avertir quelqu'un de ses fautes, ou de l'éclairer sur ses défauts*. L'un est simple, assez

facile même : l'autre suppose non-seulement un grand zèle, mais de la réflexion, le discernement des esprits, et une sincérité courageuse.

Entre hommes faits, l'amitié, la vraie amitié, peut être ici d'un grand secours ; et cependant combien il est rare qu'on aime assez véritablement un ami pour l'éclairer sur ses défauts ! Mais surtout entre jeunes gens, entre enfants, que peuvent être le plus souvent ces monitions amicales, sinon, et à peine, des *avertissements sur les fautes bien plus que sur les défauts ?* Et cela se conçoit. Les jeunes gens manquent de l'expérience et des qualités requises pour discerner les défauts ; et souvent lors même qu'ils les ont aperçus, ils n'ont ni l'autorité nécessaire pour les faire connaître, bon gré mal gré, à ceux de leurs condisciples qui n'ont pas songé à leur demander un tel service, ni le courage difficile de les déclarer à ceux-là même qui les interrogent à cet égard. Qui donc pourra rendre aux jeunes gens ce service important, sinon ceux à qui leur charge en fait un devoir, les *Directeurs*, les *Professeurs*, les maîtres, et aussi les parents ? Et voilà ce que les enfants sentent parfaitement, selon le mot plein de bon sens et de naïveté de l'un d'eux, qui écrivait à son Supérieur pour lui dire : *Vous seul pourrez être mon grand moniteur.*

Mais, je dois l'ajouter ici : en parlant des défauts des enfants, je songe encore à d'autres que les enfants ; et en invitant les maîtres à étudier attentivement leurs élèves, afin de les bien connaître et de les aider à se corriger, j'invite aussi les maîtres à faire les premiers, et pour leur propre compte, le même travail sur eux-mêmes, et je me donne à moi aussi ce grave avertissement. Nul ne peut parler des défauts de la nature humaine sans être, comme l'Église le dit quelque part, *memor conditionis suæ*, sans songer à soi et à ses faiblesses. Nul, en effet, n'est ici de meilleure condition que ses frères ; nul n'a droit de jeter au

prochain la première pierre ; et quand on a le devoir d'offrir de si graves enseignements, et si je puis m'exprimer ainsi, de faire la leçon aux autres, il faut auparavant se l'être bien faite à soi-même.

Après tout, chacun est ici le premier intéressé ; chacun, avec soi-même, a sérieusement et beaucoup à faire. « Il n'y a « pas de faute commise par un homme, disait saint Augus- « tin, dont un autre homme ne soit capable, si la grâce de « Dieu ne l'en préservait. » Nous sommes tous pétris du même limon ; tous nous participons, comme le disait autrefois saint Paul, à la même masse de corruption originelle ; et comme, après tout, chacun est l'ouvrier le plus immédiatement chargé du soin de son propre salut, se bien connaître soi-même, bien connaître ses propres défauts, pour travailler à s'en corriger, voilà incontestablement par où chacun doit commencer.

Au surplus, la connaissance de soi-même est encore le meilleur moyen de bien connaître les autres ; et à tous les points de vue, le plus grand service qu'un instituteur puisse recevoir, lui aussi, ce serait donc, et sans contredit, d'être éclairé sur ses défauts personnels par une voix vraiment amie et sincère.

Qui ne sait qu'une des maximes les plus sages qui ait été proclamée par l'antiquité, est celle-ci : *Nosce teipsum ;* et que la prière la plus fréquente de saint Augustin au Seigneur était : *Noverim te, noverim me !*

Une année, lorsque j'étais Supérieur du Petit Séminaire de Paris, je parlai à tous, maîtres et élèves, pendant six semaines, une demi-heure chaque soir, sur cet important sujet. Non-seulement tous eurent le courage d'entendre les choses dures, pénibles, que j'eus à dire : mais encore, à mon insu, ils prenaient des notes, et c'est la sténographie des choses que je dis alors qui est le fond du présent livre.

Quoi qu'il en soit, je ne crus, au Petit Séminaire de Paris,

avoir bien lancé la maison, que quand j'eus tourné du côté de l'étude et de la correction des défauts tous les efforts; quand j'eus inspiré aux enfants le désir vrai de bien connaître tous leurs défauts; et aux maîtres le zèle de les avertir, de les éclairer, et, pour mieux remplir ce devoir, de s'avertir et de s'eclairer eux-mêmes les premiers.

CHAPITRE III

Des différentes espèces de défauts.

Il s'agit donc, pour tous et pour chacun, de connaître ses défauts; et même ceux des autres, si on a mission de les corriger : il s'agit de les discerner dans les fautes qui les manifestent, dans les replis secrets du cœur qui les cachent, et souvent même à côté de qualités excellentes auxquelles ils se trouvent mêlés, et dont ils ne sont quelquefois que l'excès ou la mauvaise application. Mais toute cette étude, tout ce discernement est difficile.

Oui, difficile, car : 1° *Il y a des défauts qu'on ne connaît pas;* 2° *il y a aussi des défauts qu'on ne veut pas connaître;* 3° *il y a enfin des défauts qu'on connaît, mais qu'on ne veut pas corriger.*

Il y a des défants qu'on ne connaît pas; rien n'est plus dangereux : ils germent, s'enracinent, s'emparent de l'âme en silence, et lorsqu'ils ont porté les fruits les plus amers, il est presque toujours trop tard pour les déraciner; cela

devient du moins très-difficile : l'âme est semblable alors à un vieux tronc rude et noueux qui a jeté en terre des racines vives, entrelacées, profondes ; ce tronc oppose au bras qui veut l'ébranler une résistance opiniâtre ; et si l'on réussit à grand'peine à l'arracher, le sol où il avait enfoncé ses racines en est complétement bouleversé.

Je vais donner un exemple, très-commun dans les maisons d'Éducation, de ces défauts cachés, inaperçus, qu'on laisse imprudemment grandir, faute de les connaître : Voici un enfant sage, docile, laborieux, intelligent ; plein d'ardeur et d'émulation. Il a de bonnes notes, de bonnes places ; on a toujours été très-content de lui. Mais peu à peu, avec la joie, légitime, sans doute, mais peu surveillée, des succès et des éloges, l'amour-propre, la vanité, l'orgueil, se glissent dans cet enfant, s'étendent, grandissent insensiblement. Cependant on ne s'aperçoit de rien, tant que tout continue à bien aller ; mais voici qu'un échec arrive, ou un nuage dans la conduite ; l'enfant mérite une mauvaise place, il reçoit une mauvaise note : tout à coup le dépit se montre, la vanité se blesse, l'orgueil s'irrite, et un éclat soudain, inattendu, révèle dans cet enfant qu'on croyait si bon, si docile, un défaut terrible, dont on ne se doutait pas, mais qui était là, qui croissait tous les jours, qui est déjà vieux et enraciné, et qu'on nourrissait comme à plaisir sans le savoir !

Ainsi en est-il de l'envie, de l'humeur, de la sensualité, de la colère, et de bien d'autres défauts encore : parce qu'on les ignore, on s'en croit exempt ; parce qu'ils n'ont pas encore éclaté, on croit qu'ils n'existent pas, et on ne travaille point à les guérir : que dis-je? comme dans cet enfant, on les entretient peut-être, et par des imprudences déplorables on nourrit le feu qui couve sous la cendre.

Et le malheur est d'autant plus grand, que le temps est impuissant tout seul à donner la lumière, et qu'au contraire,

plus cette ignorance dure, plus ordinairement elle devient profonde. On passe ainsi de longues années avec des défauts que tout le monde aperçoit, dont tout le monde souffre, qui ont produit en mille occasions des fruits d'amertune, et l'on ne s'en doute même pas. C'est de la sorte qu'on trouve des personnes parvenues à l'âge de quarante, cinquante ans, et au delà, sans jamais avoir eu le moindre soupçon d'un défaut qui a fait le malheur de leur vie. Un ami courageux ose-t-il enfin, un jour, dans une circonstance favorable, leur révéler le mal: — Vous croyez? lui disent-elles tout étonnées. — *Oui. Examinez-vous à ce point de vue, et vous verrez qu'il y a là de quoi expliquer telle imprudence, tel malheur, peut-être tous vos chagrins et toutes vos fautes.* — Alors, ou bien elles reconnaissent leurs défauts, et il leur faut un courage surhumain pour entreprendre de s'en corriger et ne pas tomber dans le désespoir; ou bien elles ferment les yeux et persévèrent dans leur aveuglement, ce qui rend le malheur irréparable.

2° Il y a donc des défauts que l'on ne connaît pas; mais ce qui est bien pire, c'est qu'il y a des défauts *que l'on ne veut pas connaître:* à quel degré cela va, même chez les enfants, c'est vraiment extraordinaire! Par exemple, il y a des enfants naturellement faux, dissimulés, sans sincérité, sans franchise, mentant, mentant par goût, par vice de nature: s'avoueront-ils à eux-mêmes ce honteux défaut? Non, ils manqueront de sincérité à leur égard comme à l'égard des autres; ils se mentiront à eux-mêmes comme ils mentent à tout le monde.

La vérité est que si la plupart du temps on ne voit pas ses défauts, il est aussi vrai et plus triste encore d'ajouter qu'on ne veut presque jamais les voir. Il y a dans le fond du cœur une secrète disposition d'amour-propre qui fait qu'on ne veut pas se connaître soi-même pour n'avoir pas à se condamner; ou quelquefois encore c'est une lâcheté secrète qui

ne permet pas d'essayer les efforts nécessa
riger. Voilà les deux principes inavoués de
volontaire, l'amour-propre et la lâcheté : *I*
ut bene ageret, dit l'Écriture.

Ou bien, si on consent à jeter les yeux
extérieurs, on ne consent jamais à les ouvr
intimes, sur les défauts du fond de sa n
cela touche de trop près au *moi*, c'est-à-di
plus cher et de plus délicat au monde. O
parti sur tout cela de se flatter soi-mên
autres, on se défend contre eux à outr
pas souffrir qu'aucun touche à ce qu'on
intérieur, *son caractère* : sur ce point la
diction irrite ; la moindre observation fro
mande exaspère. Il est curieux, mais profo
voir ces pauvres gens attentifs, sur leurs
pour ainsi dire, de pied en cap, contre qu
essayer de leur faire un peu de bien en les

On consent encore à être averti sur une
fait extérieur, saisissable : il est là sous les
en convenir : et d'ailleurs il peut n'être qu'
pas impliquer un vice de nature : mais quan
autre chose ; il est en nous, il est nous-mêm
la portée de l'avertissement à cet endroit,
immédiatement par une sorte de répulsi
instantanée : c'est pourquoi passer, dans
de la faute au défaut est toujours chose dé
souffre difficilement.

C'est là une très-commune, mais très-dang
sition, même chez les enfants : il n'y a qu'un
mère, qu'un Supérieur clairvoyant, qu'un Dire
et zélé, qu'un professeur dévoué de cœur à se
puisse les avertir prudemment, utilement, ef
mais la condition essentielle du succès pour d

. physiques, extérieurs : Nous
es signaler ici, parce qu'ils ne
e importance ; ils en ont plus
néralement : que dis-je ? Ils peu-
influence des plus graves sur le
era appelé à accomplir. Et, d'un
t pas sans prise sur de tels dé-
a contraire pour les faire dispa-
es atténuer notablement. On doit
s qu'on ne les traine souvent avec
e qu'on n'en a jamais été averti
et courageuse.

eur apathique, des manières gros-
ne mauvaise prononciation : com-
même genre peuvent être un obsta-
considération, au respect dont on
n grand nombre de gens, qui ne
e par des relations tout extérieu-
nuts dont on ne peut parvenir à
as travaillé de bonne heure.

on me permette ces détails, cer-
les qu'on ignore soi-même, une
ise odeur des pieds, une certaine
ses semblables, peuvent inspirer
rsonnes les mieux intentionnées.
nc là des précautions à prendre,
ns d'avoir été bien averti qu'on
y apporter tels remèdes.

nnes, des hommes considéra-
l, ne sachant comment s'y
avertissement à un ami sur
, importants, et pourtant si

x désordonnée, des gestes

comprendre; elle tient aux principes mêmes les plus profonds de notre nature : c'est que *depuis le péché originel il n'y a pas un mauvais germe en nous, si petit et si chétif qu'il soit, qui ne tende à croître, si on ne le combat, qui ne tende à s'emparer de tout, à tout dominer, à tout corrompre;* tandis qu'au contraire, *il n'y a pas une bonne qualité qui ne tende à défaillir, si on ne l'entretient, et si on ne s'applique à la fortifier.*

Et voilà pourquoi aussi il ne faut jamais négliger une qualité, une vertu, une grâce, quelque petite qu'elle soit en apparence : négligée, elle périra. De là tant de vocations qui se perdent, tant d'avenirs qui échouent, parce que la première grâce a été négligée : sujet immense et qui fournirait à lui seul la matière des plus graves enseignements. Entrons maintenant dans le détail.

CHAPITRE IV

Une classification des défauts.

Nous n'entendons pas écrire ici un traité de psychologie ou de morale, et notre intention n'est nullement de donner une classification philosophique et complète. Nous écrivons pour des hommes pratiques, pour des maîtres : ou pour de jeunes esprits, qui ont moins besoin d'une analyse savante de l'âme humaine, que d'indications précises et faciles à retenir. C'est pourquoi, sans nous préoccuper de savoir si la division suivante est rigoureuse au point de vue de la science, nous dirons simplement que les défauts, soit positifs, soit négatifs, peuvent se classer quant à leur nature, en *défauts corporels, défauts intellectuels, et défauts moraux.*

1° Les *défauts corporels*, physiques, extérieurs : Nous croyons indispensable de les signaler ici, parce qu'ils ne sont pas sans une certaine importance ; ils en ont plus même qu'on ne le pense généralement : que dis-je ? Ils peuvent avoir dans la vie une influence des plus graves sur le succès de l'œuvre qu'on sera appelé à accomplir. Et, d'un autre côté, l'Education n'est pas sans prise sur de tels défauts : elle peut beaucoup au contraire pour les faire disparaître, ou du moins pour les atténuer notablement. On doit même dire de quelques-uns qu'on ne les traîne souvent avec soi toute la vie, que parce qu'on n'en a jamais été averti avec une charité éclairée et courageuse.

Par exemple, la pesanteur apathique, des manières grossières ou maladroites, une mauvaise prononciation : combien d'autres défauts de même genre peuvent être un obstacle à la confiance, à la considération, au respect dont on aurait besoin auprès d'un grand nombre de gens, qui ne peuvent vous connaître que par des relations tout extérieures ! Et ce sont là des défauts dont on ne peut parvenir à se défaire, quand on n'y a pas travaillé de bonne heure.

Par exemple encore, qu'on me permette ces détails, certaines infirmités désagréables qu'on ignore soi-même, une mauvaise haleine, la mauvaise odeur des pieds, une certaine malpropreté, et d'autres choses semblables, peuvent inspirer un dégoût invincible aux personnes les mieux intentionnées, et les plus sensées. Il y a donc là des précautions à prendre, qu'on ne prendra pas à moins d'avoir été bien averti qu'on a ces défauts, et qu'on peut y apporter tels remèdes.

Et toutefois j'ai vu des personnes, des hommes considérables, obligés de tenir conseil, ne sachant comment s'y prendre, pour faire agréer un avertissement à un ami sur quelqu'un de ces points délicats, importants, et pourtant si simples !

C'est ainsi encore qu'une voix désordonnée, des gestes

ridicules, un ton commun ou criard, peuvent annuler tout l'effet de la prédication la plus éloquemment écrite, et la plus sagement pensée.

Voilà, je le répète, des défauts qu'il est certainement utile de connaître ; car alors, s'il en est temps encore, on peut s'en corriger : cependant, qu'il est rare qu'on reçoive avec reconnaissance des avis même sur ces défauts-là, tout innocents qu'ils sont ! et qu'on trouve peu d'amis, de directeurs, même sages, tendres et dévoués, qui osent en avertir ou songent à le faire ! C'est un grand, ce serait quelquefois un immense service à rendre !

2° Que s'il est nécessaire de connaître même ses défauts physiques, combien ne l'est-il pas davantage de connaître les défauts de son esprit, *ses défauts intellectuels !*

Mais, il le faut dire, c'est ici surtout qu'on s'ignore complétement soi-même, et qu'on veut s'ignorer. Et d'autre part, qu'il est difficile encore de trouver pour de tels défauts un moniteur courageux et sincère !

Ces défauts sont de diverses espèces, et plus ou moins graves :

Il y a, par exemple, *le défaut de goût*, avec lequel un écrivain, un prédicateur produira rarement quelque chose qui soit brillant et solide à la fois, donnera souvent dans l'affectation, l'enflure, l'intempérance, l'étrangeté ; en un mot, pourra être entraîné dans les plus fâcheux et les plus ridicules écarts.

Il y a *le défaut de jugement*, surtout le défaut de jugement pratique, dont les erreurs peuvent être capitales dans la vie, jeter dans les plus fausses démarches, précipiter même dans des bévues énormes, souvent irréparables, enfin égarer à chaque pas et faire égarer les autres, si on est chargé de les diriger. Et cependant qui est-ce qui permet qu'on l'avertisse sur un tel défaut, dont la connaissance, la défiance de soi-même serait pourtant le seul remède ?

Il y a *le défaut de ce qu'on appelle l'esprit*; *ou bien encore le défaut d'imagination*. Sans doute il n'est pas nécessaire d'avoir un certain esprit, d'avoir une certaine imagination; mais il est indispensable de ne pas croire qu'on les a, quand on ne les a pas; il est indispensable, pour la sage conduite de la vie, de savoir où on en est sur ce point: autrement on s'appliquera à des choses dont on est incapable, et en s'y appliquant, on ne fera que perdre son temps et peut-être accumuler des sottises.

Il y a *le défaut plus sérieux de pénétration, d'élévation, d'étendue d'esprit*. Ce défaut est grave, et il est commun. Avec un tel défaut, on ne pourra être chargé de certains travaux, de certaines fonctions importantes, de certaines affaires délicates, sans être exposé à prendre de fausses mesures, sans rétrécir, abaisser, et peut-être étouffer les plus belles œuvres. Il faut au moins se défier de soi sous ces rapports, et par conséquent se connaître, et pour cela se laisser avertir.

Il y a, — même dans l'esprit, — un certain *défaut de sensibilité*, dont je dirai un mot, parce que ce défaut est très-grave, et empêchera en telles occasions d'accomplir les œuvres les plus utiles, parce qu'on ne connaîtra pas le chemin des cœurs, parce qu'on ne saura point s'accommoder à la joie ou à la douleur des autres, et donner en temps opportun des encouragements ou des consolations efficaces.

Eh bien! ces *défauts*, et bien d'autres tout aussi graves, qu'il est si important de connaître, nul, comme nous l'avons déjà dit, n'a le courage de nous en avertir, parce que avertir quelqu'un d'un défaut d'esprit, c'est presque toujours le blesser au vif. Il n'y a guère que le *défaut de mémoire*, dont on souffre le reproche, et dont on fasse assez volontiers l'aveu. Pour tous les autres, on ne les connaît pas, on ne veut pas les connaître; soit par *présomption:* on se croit capable de tout; soit par *lâcheté:* on ne veut faire aucun effort; soit

enfin par *légèreté:* on ne peut entendre rien de sérieux.

Il n'est pourtant, je le répète, presque aucun de ces défauts, quelque profonds qu'ils soient et qu'ils paraissent, dont on ne puisse se corriger, au moins en partie, ou dont les suites désastreuses ne pussent être prévenues, si l'on avait le bonheur d'en être averti, le bon sens de se laisser avertir, la bonne volonté pour essayer ce dont on est capable, afin de s'améliorer, et enfin la modestie de s'en tenir aux œuvres qu'on peut véritablement mener à bien.

Mais, me dira-t-on, y a-t-il donc réellement des remèdes efficaces à ces graves défauts? Grâce à Dieu, il y en a, et des remèdes presque infaillibles, à savoir: *l'humilité et l'application.* Il n'est presque personne, quelque médiocre que soit son esprit, à qui l'on ne puisse dire: Soyez *humble et appliqué, et vous ferez de grandes choses.* L'humilité n'est pas seulement la suprême justice, c'est aussi la suprême sagesse. Mais persuader cela aux esprits vains et légers, n'est pas chose facile: on le peut cependant dans l'œuvre de l'Education, et j'ai vu souvent y réussir. Et je connais aujourd'hui des hommes, des prêtres, devenus très-utiles, distingués même, quelques-uns occupant les premiers rangs, qui étaient pourtant et fussent restés des natures ordinaires, sans le bienfait de leur Education et la docilité de leur jeunesse. Mais grâce à ce double bonheur, natures ordinaires, ils ont donné des fruits plus qu'ordinaires; ils ont comblé leurs lacunes, développé leurs qualités, tiré d'eux-mêmes tout ce que Dieu y avait mis, et de cette façon, se sont élevés au-dessus même de leur nature, et aujourd'hui ils servent glorieusement l'Eglise et la société.

Les défauts *moraux* dont nous avons à parler maintenant, sont évidemment les plus graves; car, s'ils ne sont point péchés formels par eux-mêmes, ils sont au moins des principes de péchés. Parmi ces défauts, j'appellerai les uns *naturels*, parce qu'ils tiennent au caractère, à la nature, à la

constitution spirituelle et quelquefois même physique de l'individu : je me permettrai d'appeler les autres *surnaturels*, parce qu'ils sont surtout opposés aux vertus de la grâce, et sont dans l'homme un effet plus marqué de la perte de la justice originelle [1].

Les défauts *naturels* du genre moral ont bien souvent pour fondement une qualité, laquelle peut devenir précieuse, si l'on fait disparaître le défaut qui en est l'exagération ou qui en fait une difformité. Par exemple, un caractère *froid*, discret, réservé, paraît quelquefois concentré et presque sauvage; cependant l'expérience m'a appris que ces caractères-là cachent souvent sous cette froideur apparente une sensibilité profonde, et sont capables des affections les plus vraies et les plus dévouées. Ce qu'il faudrait donc, c'est, en les élevant, d'ouvrir et de dilater leur cœur, de leur inspirer une sensibilité plus expansive, une affabilité douce et affectueuse : on ne trouverait plus alors dans ces natures qu'une délicatesse réservée qui se laisse deviner et n'en a que plus de charme, de la gravité, de la dignité, du sang-froid, et un précieux empire de l'âme sur elle-même.

Un caractère *ferme* est enclin à la *dureté;* un caractère *vif*, à la *brusquerie*. Si ces défauts sont soigneusement corrigés, il ne restera plus que de la fermeté, de l'activité, du zèle.

Il y a des enfants qui ont ce qu'on peut nommer une *nature* mélancolique, — un cœur très-tendre, et un esprit très-réfléchi.

Cela est fort dangereux, — à moins que l'enfant n'ait un bon jugement, un caractère ferme et une piété solide.

L'esprit trop réfléchi fatigue le cœur tendre, l'attriste;

1. On voit dans quel sens et à quel point de vue j'emploie ici le mot *surnaturel :* car je n'ignore pas, et n'entends nullement contredire la parole du concile de Trente, qui déclare l'homme, par le péché d'Adam, non-seulement dépouillé des dons de la grâce, mais blessé même dans ceux de la nature : *Vulnerata in naturalibus.*

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

conscience, pour lui faire dire, *avec un jugement ferme et définitif:* Ceci est bien, ceci est mal.

« Encore moins jamais une lumière dans ce pauvre cœur pour lui faire aimer, aimer sincèrement, ce qui est bon, ce qui est aimable; pour lui faire haïr, sérieusement haïr, ce qui est mal, ce qui offense Dieu.

« Cette évidente rupture d'une telle intelligence avec la conscience et avec le cœur est quelque chose de prodigieux à voir de près, comme j'ai été obligé de le faire.

« Et dans ce qui reste encore de cette intelligence, dans cette vivacité, dans cette droiture qui reconnaît encore si vite ce qui est vrai, il faudrait se crever les yeux pour ne pas voir qu'il y a eu là même des altérations profondes, un abaissement singulier de l'élévation naturelle, comme de quelqu'un qui s'est précipité: une diminution quelquefois choquante, grossière même de la dignité primitive, et cela souvent jusqu'à la vulgarité la plus bizarre.

« La légèreté morale de cette pauvre intelligence est encore un mystère pour moi, et ne suffit pas à m'expliquer les aveuglements et l'impénétrable mystère de votre conscience.

« J'ai renoncé à l'approfondir, vous le savez; j'ai reculé devant ce que saint Paul nomme le mystère d'iniquité, *mysterium iniquitatis*. L'affreux serpent, *le Menteur*, avait passé par là. Disons tout, il y avait même séjourné. Les notions du bien et du mal, les principes mêmes de la foi, tout avait été troublé, la vertu, l'innocence, la religion : il est difficile de dire ce à quoi croyait *fermement* cette pauvre conscience.

« Mais ce qu'il ne faut pas oublier, c'est que, si le mystère d'iniquité en votre conscience n'a été à son comble que dans ces derniers temps, la faiblesse, les défaillances, l'obscurcissement de cette conscience n'ont cessé de croître depuis votre neuvième ou dixième année, si je me souviens bien de ce que vous m'avez dit de ces premiers temps.

« En un mot, sous peine de vous exposer à tous les plus

affreux périls, et de voir un jour ou l'autre éclater dans votre vie les scandales les plus inattendus, et irremédiables, vous ne devez jamais oublier le vide moral affreux, la lacune désastreuse, qu'en ce point capital nous avons trouvé en votre âme. Je le répète, dans ma longue carrière, je n'ai jamais rien vu qui m'étonnât davantage, et rien qui me laisse plus d'inquiétude pour votre avenir.

« Ce qui me donne espoir, c'est votre docilité, votre confiance, votre résolution ferme, et très-fidèle jusqu'à ce jour d'observer votre règlement, et de dire à ceux qui vous dirigent non-seulement vos fautes, mais vos défauts, vos bizarreries, vos contrastes, vos lacunes, tels que cette grande et triste circonstance vous les a fait connaître. »

Mais laissons un moment les détails : allons plus encore au fond des choses; pénétrons jusqu'à la cause, jusqu'à la racine même des défauts.

CHAPITRE V.

Cause profonde de nos défauts : Le péché originel : La triple concupiscence.

Les défauts moraux que nous avons nommés *surnaturels*, en expliquant ce mot, ont plus particulièrement, avons-nous dit, leur source dans le péché originel, et sont surtout opposés aux vertus plus spéciales de la grâce : ils forment en nous, on peut le dire, comme une seconde nature, tant ils

s'y trouvent profondément enracinés. Nul n'est entièrement exempt de leurs atteintes, et c'est le mal le plus intime de notre être moral, depuis que l'homme a été corrompu dans son fond.

Assurément, les lumières qui nous éclairent le plus complétement à cet égard, doivent venir de Celui qui connaît mieux que nous le fond même de la triste humanité en nous, et toute notre corruption. Aussi n'est-ce pas un des caractères les moins frappants de la divinité de nos saintes Ecritures que l'énergie, la clarté, la profondeur avec lesquelles la Bible nous révèle ceux de nos vices qui sont la source de tous les autres. On admire là l'œil de Dieu, sondant d'un regard perçant la nature humaine, et découvrant à l'homme tout ce qu'il y a de plus intime et de plus caché en lui-même.

Or, voici ce que dit à ce sujet saint Jean l'évangéliste : *Omne quod est in mundo, concupiscentia carnis est, et concupiscentia oculorum, et superbia vitæ.*

Ces trois mots sont l'explication la plus complète du fond des choses humaines. La philosophie antique, dans ce qu'elle a dit de plus sage, n'a rien prononcé qui égale en profondeur, sur la question présente, ce simple verset de saint Jean. Sans la lumière de ces paroles, le monde moral, l'humanité tout entière, n'est qu'une énigme.

Tous les maux de la nature humaine proviennent de ces trois principes : il y en a un des trois néanmoins, qu'on peut regarder comme le plus fécond et qui résume tout : C'est l'*orgueil*, *superbia vitæ*. En effet, outre les nombreux et hideux enfants qui lui sont tout à fait propres, il est aussi, si l'on y regarde de près, le père des deux autres principes mauvais signalés ici. L'Ecriture, dans un autre passage, enseigne elle-même cette triste et mystérieuse unité des principes vicieux qui sont en nous : *Initium omnis peccati superbia.*

Cependant, comme pour rapporter ainsi tout mal à l'or-

gueil il faut une réflexion très-attentive et une recherche quelquefois fort difficile, la désignation explicite donnée par saint Jean de trois principes qui engendrent tout mal en nous, *orgueil, sensualité, cupidité*, cette désignation, dis-je, est plus propre à faire comprendre à tous comment naissent les défauts et les vices qui sont les plaies de l'humanité.

Mais, chose bien remarquable, ces trois paroles profondes où l'évangéliste a résumé tout le mal du cœur humain, c'est aux jeunes gens, c'est aux enfants mêmes qu'il les adresse, non moins qu'aux hommes faits, parce que cette concupiscence est dans les enfants et les jeunes gens aussi bien que dans les hommes ; parce que les enfants et les jeunes gens sont les hommes de l'avenir ; parce que toute la vie est en germe dans l'enfance et la jeunesse, et que là, dans ces jeunes cœurs, sont les semences de tout ce qui doit se lever et éclater plus tard. C'est donc dans ce premier âge qu'il faut combattre la triple concupiscence, sous peine de la voir plus tard pousser des jets vigoureux et terribles.

Mais c'est aussi toute la vie qu'il faut lutter contre elle. C'est pourquoi saint Jean appelle à cette œuvre tous les âges, les pères comme les fils, les maîtres en même temps que leurs disciples, les vieillards comme les jeunes gens, les adolescents, et les enfants eux-mêmes. C'est à tous, sans exception, qu'il s'adresse : aux pères, *scribo vobis, patres :* aux jeunes gens, aux adolescents, aux enfants, *vobis, juvenes, adolescentes, infantes.* Et saint Jean donne lui-même la raison de cet appel spécial à la jeunesse : parce que c'est l'âge des généreuses ardeurs, des vaillants combats. *Scribo vobis, adolescentes, quia vicistis malignum ;* je vous écris, jeunes gens, parce que vous avez vaincu le malin et le mal : *Scribo vobis, juvenes, quoniam fortes estis ;* je vous écris, jeunes gens, parce que vous êtes forts.

Oui, malgré la faiblesse de l'âge, la jeunesse chrétienne est forte ; elle a en elle une source divine de force et de

vertu : laquelle ? l'Apôtre le dit : *Et verbum Dei manet in vobis* : et le Verbe de Dieu demeure en vous : voilà pourquoi la jeunesse chrétienne est forte, elle a en elle le Verbe de Dieu, les clartés révélatrices et inspiratrices de la foi, et par ces vertus divines elle triomphe du malin, *et viscitis malignum*.

Vous, donc, qui élevez les jeunes générations et qui avez aussi en vous le Verbe de Dieu, la force surnaturelle de la foi et de la grâce, appelez la jeunesse chrétienne, et guidez-la aux saints combats, à la lutte contre le malin, contre le mal, contre la triple concupiscence : car, tout le succès de son éducation dépend de là.

Je l'ai dit déjà, et je le répète : Quiconque ne sait pas que, dans la grande œuvre de l'Education, c'est contre la triple concupiscence qu'il lutte, ne sait rien, ne fait rien !

Et au fond, ici, les principes de l'Education se rencontrent avec la plus haute morale chrétienne, qui signale toujours cette triple concupiscence comme l'éternel ennemi de l'âme et du salut, et enseigne qu'il la faut sans cesse mortifier, la crucifier, l'attacher aux trois branches de la croix. Il se trouve ainsi que la grande doctrine de la mortification chrétienne, qui fait le fond de la morale médicinale de l'Evangile, est aussi le nerf de toute vraie Education : et ici encore se vérifie admirablement la parole de saint Paul : *Pietas ad omnia utilis est*, la piété est utile à tout.

C'est pour cela que dans une maison d'Education chrétienne on attache tant d'importance à la piété.

Mais entrons dans tout le détail de ce triste et important sujet.

CHAPITRE VI

L'orgueil, — superbia vitæ, — premier principe de nos défauts.

I

L'ORGUEIL : SA NATURE

L'orgueil, le premier et le plus fécond des péchés capitaux, occupe une triste et grande place dans la vie humaine. Nul vice n'étend plus loin son empire. Il se rencontre chez tous les hommes, à tous les âges, dans toutes les conditions de la vie. Il se mêle à tout, il envahit tout : c'est le mal universel. « C'est ce vice, dit admirablement Bossuet, qui s'est « coulé dans le fond de nos entrailles, à la parole du ser- « pent, qui nous disait, en la personne d'Ève : Vous serez « comme des Dieux, *eritis sicut dii*. Nous avons avalé ce « poison mortel. Il a pénétré jusqu'à la moellle de nos os, et « toute notre âme en est infectée[1]. »

C'est encore la tentation de toute créature. S'exalter, s'enivrer de sa propre excellence, monter, monter toujours dans sa pensée, dans son cœur, dans sa vie, c'est le rêve de l'orgueil en toute âme.

L'orgueil est donc tout à la fois la maladie la plus ancienne de notre nature, et la blessure la plus dangereuse que l'antique ennemi du genre humain nous ait faite ; et il nous l'a faite au cœur, à tous, et d'une profondeur effrayante.

1. *Traité de la concupiscence*, chap. 10.

Ce vice est d'ailleurs celui qui éclate le plus vite en nous. Il y a des vices qui sommeillent plus ou moins longtemps chez les enfants : l'orgueil, au contraire, s'y développe de bonne heure, et quelquefois dans des proportions étranges. Il y a des enfants qui sont déjà, littéralement, des prodiges d'orgueil à dix ans, et même plus tôt.

Chose triste à dire, la vertu même n'est pas à l'abri de ses atteintes : comme un ver rongeur, l'orgueil se glisse secrètement dans les cœurs les plus purs, et gâte, corrompt à leur racine les meilleures actions, les plus belles vertus. On trouve quelquefois des âmes qui seraient nobles, qui seraient grandes, qui ont des élans et des ardeurs vers le bien, vers le beau : mais l'orgueil, qui est au fond de ces âmes, répand sur elles je ne sais quel souffle malfaisant qui flétrit tous leurs charmes.

« Le plus grand mal de l'homme, dit quelque part Platon, « est un défaut qu'on apporte en naissant ; que tout le monde « se pardonne, et dont par conséquent personne ne travaille « à se défaire : c'est ce qu'on appelle l'amour-propre. »

Ce mal, Platon a bien pu le signaler ; mais indiquer le remède à un mal si profond, et surtout en faire accepter le traitement radical, c'est ce que Platon ni personne n'eût jamais pu faire. *Hoc Plato nescivit*, dit saint Jérome. Jésus-Christ l'a fait, et c'est en quoi il s'est montré Dieu : « Apprenez de moi à être doux et *humbles de cœur*. » Admirable parole ! On voit bien là le médecin divin, mettant du premier coup la main et le remède sur la plus vive plaie de notre nature et à l'endroit précis du mal.

Nous dirons bientôt tout ce que l'orgueil enfante de vices hideux dans l'âme. Et néanmoins rien n'est plus difficile à observer et à bien définir que l'orgueil ; parce que, si sa fécondité est prodigieuse, ses déguisements et ses artifices sont innombrables. Grossier de son fond, il a ses subtilités et ses ruses, et quelquefois des raffinements inouïs ;

il se cache, il se transforme; il est tout à la fois le plus fécond et le plus imposteur des défauts; il se drape presque toujours dans des apparences qui sont autant de tromperies.

C'est ainsi que l'orgueil paraît ferme et haut, et il est le plus souvent faible, bas, léger, mobile.

Il paraît noble et grand, et au fond, c'est l'indignité, la grossièreté même. *Superbia non est magnitudo, sed tumor*, dit saint Augustin.

Oui, avec ses immodérées prétentions, il a des petitesses incroyables; avec sa fausse et vaine grandeur, il tombe dans d'insignes bassesses.

Chose étrange! Avec tous ses artifices, il aboutit surtout à s'illusionner, à se duper lui-même : il veut en imposer aux autres, et le plus souvent il ne trompe que lui. Par un juste châtiment, il trouve la honte là où il voulait indûment trouver la gloire.

C'est qu'en effet l'orgueil, quand on l'examine au fond, quand on scrute bien sa nature, est fondé sur un mensonge: c'est l'injustice, c'est le mensonge même. *In veritate non stetit*, dit l'Ecriture, en parlant du premier des orgueilleux et du prince même de l'orgueil.

Mais qu'est-ce donc que l'orgueil?

L'orgueil, dit le catéchisme, dont on ne saurait mieux faire que d'emprunter les profondes définitions, est une estime et un amour déréglés de soi, qui fait qu'on se préfère aux autres, et qu'on ne rapporte tout qu'à soi, et rien à Dieu.

Cela est évidemment la suprême injustice dans un être qui n'est rien et n'a rien par soi; ou plutôt qui n'a par soi que des misères trop réelles, à côté d'avantages qu'il a reçus de Dieu, et qu'il s'arroge comme s'ils venaient de lui.

C'est un arrogant et indécent oubli du fond de son être, lequel est tout d'emprunt, et demeure en tout et toujours dépendant de Dieu.

A Dieu seul appartient toute gloire; il se la doit, il se la donne. Il la demande, elle lui est due; et la vouloir pour soi, c'est vouloir ce qui n'est pas à soi; c'est ravir à Dieu ce que lui seul mérite; c'est faire un larcin, un véritable sacrilége.

Il faut, en effet, que l'orgueil soit bien injuste et bien déplacé dans un être créé et dépendant, puisque, selon la remarque si ingénieuse et si solide de Fénelon, *l'orgueil* est obligé de se cacher, et ne peut éviter la dérision publique qu'autant qu'il fait semblant de s'oublier.

Être glorieux, en effet, c'est être vain. La gloire n'est approuvée qu'autant qu'on la cache, et celui qui la montre est odieux et méprisé. Que l'homme du monde le plus admirable d'ailleurs demande ouvertement d'être admiré, qu'il montre ingénument sa gloire, il devient le jouet de ceux dont il eût fait l'admiration, s'il ne l'eût point demandé.

Quelle est donc cette chose si disproportionnée à la condition de l'homme, qu'on ne lui pardonne point d'y prétendre ouvertement?—Une telle prétention sent elle-même le besoin de se dissimuler: le faux, qui est si odieux et si méprisable en toute autre chose, est le seul moyen de faire supporter l'orgueil; et l'ingénuité, qui est partout ailleurs aimable, devient ici odieuse et ridicule.

C'est que l'orgueil n'est pas à sa place dans la créature; c'est que tout le monde sent instinctivement qu'il est là déplacé et injuste.

Et c'est pourquoi encore il est et paraît indécent. Oui, il y a une décence, parce qu'il y a une justice dans la modestie, dans l'humilité: et il y a une indécence dans l'orgueil, parce qu'il y a une injustice et une usurpation. La modestie, c'est la pudeur de l'âme; l'orgueil, c'en est l'incontinence. Une âme orgueilleuse est une âme qui ne se contient plus elle-même.

De là les affinités de la concupiscence de l'esprit, de l'orgueil, avec la concupiscence honteuse.

La modestie, la pureté de l'âme et du corps, consiste à se

contenir, à se respecter soi-même. L'orgueil, la vanité, l'amour-propre, comme immodestie, consiste à ne pas se contenir, à ne pas se respecter, à se flatter, à s'idolâtrer misérablement soi-même.

L'orgueil est donc l'ostentation, l'immodestie, l'impudence, l'incontinence de l'esprit; comme l'impureté est l'impudence, l'immodestis, l'incontinence, et en quelque sorte l'orgueil du corps.

Et voilà pourquoi l'orgueil est aussi un vice honteux : il faut en rougir comme de l'autre : on peut éprouver les tentations de l'un et de l'autre malgré soi, mais il faut en rougir.

Et voilà pourquoi c'est un vice si haï et si odieux.

Le *moi est haïssable*, a dit Pascal : le moi, c'est-à-dire l'orgueil, qui ne voit que soi, qui ne pense qu'à soi, qui n'est occupé que de soi, qui ne rapporte tout qu'à soi.

Dieu et les hommes l'ont en horreur.

Et les châtiments que Dieu lui réserve prouvent à quel degré il est coupable : ils sont quelquefois effrayants.

On raconte que la foudre un jour ayant frappé secrètement dans une église une colonne, y alluma un feu caché, qui devint avec le temps un incendie terrible, et finit par amener un écroulement épouvantable : ainsi en est-il des châtiments de l'orgueil. Ce sont souvent des coups de foudre.

Au reste, l'orgueil est à lui-même son plus terrible châtiment, et l'âme orgueilleuse est assez punie par les maux que l'orgueil enfante, par les vices dont il est le père ! C'est de quoi nous allons dire maintenant quelques mots.

II

TRISTE FÉCONDITÉ DE L'ORGUEIL

Il y a vraiment de quoi être effrayé quand on considère la longue suite de défauts, de vices, et de crimes que l'orgueil engendre. Cependant il est bon et nécessaire d'étudier et de faire étudier de près ce triste spectacle.

C'est le meilleur moyen d'inspirer aux jeunes gens la haine d'un vice qui ne s'allie que trop avec la légèreté et la présomption de leur âge; et de leur donner l'énergie et la volonté courageuse, indispensables pour le combattre et en triompher.

Quiconque se croirait pur de tout orgueil se ferait à lui-même une grande illusion. Du reste, pour reconnaître ce vice en soi, ou dans les autres, il y a un procédé bien simple et bien sûr : qu'on regarde à la conduite, aux actes ; qu'on examine si on ne découvre pas quelque fruit de cet orgueil ; c'est facile à voir : mais alors très-certainement la racine est là, et d'autant plus profonde et plus vivace que les fruits sont plus abondants et plus mauvais.

Et d'abord, la *désobéissance*, c'est-à-dire le défaut de soumission aux ordres des supérieurs légitimes, la révolte contre la direction et les conseils de ceux qui sont chargés de nous conduire, d'où procède-t-elle, sinon de l'orgueil ? On ne veut avoir pour règle que sa propre volonté ; on se croit supérieur à tout, et parfatement capable de se gouverner soi-même, et dès lors on compte pour rien les autorités les plus sages et les plus légitimement établies.

Dans une maison d'Education, c'est le renversement de toute règle, de toute discipline, de tout respect. L'Education suppose essentiellement la docilité. Il est évident qu'un enfant, qu'un jeune homme ont besoin d'être guidés. Nul

homme n'a toute lumière à lui seul, toute expérience, toute raison; mais surtout un jeune homme, quelle lumière, quelle expérience, quelle science peut-il avoir? Non, quiconque dans le jeune âge se croit capable de se diriger lui-même, répugne à la soumission, et se révolte contre l'obéissance, celui-là est manifestement atteint d'un intolérable orgueil, dont il sera, hélas! la première victime.

Instituteurs de la jeunesse, dites-le bien à vos élèves: c'est toute la vie qu'il faut se défier de soi, accepter les conseils, respecter l'autorité. Jamais de la bouche d'un homme sage n'est sortie la parole suivante: « Je sais ce que j'ai à faire, et je n'ai besoin des conseils de personne; » mais quand c'est un jeune homme, un enfant, qui tient ce langage, c'est grande pitié et grande misère.

Sans doute, dans une maison d'Education, l'indocilité, la désobéissance peuvent venir de la légèreté: on doit être alors plus indulgent dans la répression; mais lorsqu'elles procèdent, comme il arrive le plus souvent, de l'orgueil, oh! alors il faut être d'une inflexible fermeté, et surtout attaquer cette désobéissance dans son principe, c'est-à-dire dans l'orgueil. Qu'on ne l'oublie pas: c'est toujours l'orgueil qu'il faut combattre dans les enfants désobéissants.

L'orgueil a bien encore d'autres suites: *les passions violentes*, *les haines*, *les vengeances féroces quelquefois*, n'ont guère ordinairement d'autre source que l'orgueil.

A un degré inférieur, l'orgueil engendre l'*envie*, c'est-à-dire cette indigne tristesse qu'on ressent du bien de son prochain; la *jalousie*, qui pousse au désir de le déposséder de ce bien, pour en jouir à sa place, et se tourmente par le regret d'en rester privé. L'orgueil inspire aussi la joie du malheur d'autrui, une secrète application à lui nuire, les médisances et les calomnies: ce sont là autant de mouvements haineux du cœur contre toute supériorité qui nous blesse et nous humilie; c'est au moins une maligne com-

plaisance dans ce qui procure l'abaissement d'autrui et semble par là nous relever. Toutes les fois qu'on découvre en son cœur, ou dans le cœur des autres, quelqu'un de ces mauvais rejetons, on peut être sûr que l'orgueil est là ; amère racine de fruits amers : *Radix amaritudinis.*

Quand cet orgueil a pour auxiliaire une autre passion blessée, telle que l'âpre amour du gain, de l'argent, ce qu'il peut inspirer d'oubli de soi, d'insolence, d'ingratitude, de crimes, est incroyable.

On a fait bien des fois le portrait de l'envie, de la jalousie,

Là gît la sombre Envie, à l'œil timide et louche, etc. ;

jamais on ne les a peintes aussi basses, aussi odieuses qu'elles sont en réalité, surtout dans la jeunesse ; car chez les jeunes gens, où elles ont encore beaucoup moins de raison d'être que chez les hommes, elles deviennent particulièrement misérables. Elles tuent les sincères et pures amitiés, elles dénaturent, empoisonnent les nobles et fécondes émulations, elles substituent aux sentiments généreux de cet âge un fiel amer, d'âpres rancunes ; elles rétrécissent des cœurs qui auraient besoin de s'épanouir ; elles dépriment des âmes qui ne demanderaient qu'à s'élancer.

Il est d'ailleurs difficile d'attaquer directement cette malheureuse passion, parce qu'elle se dissimule tant qu'elle peut : comme rien n'est plus vil dans le cœur, rien n'est plus pénible à montrer. Comment donc la combattre ? Le voici. Aux âmes qu'un triste orgueil abaisse de la sorte, il faut faire voir toute la noblesse d'une courageuse émulation, la douceur d'une loyale amitié, et le devoir de la grande charité chrétienne. Il leur faut inspirer aussi la bonté du cœur : car l'orgueil est le grand ennemi de la bonté du cœur. L'orgueil est positivement méchant. Il est dur, tyrannique, violent, cruel. Il lui faut une victime, qu'il tourmente pour son

plaisir. Il aime les railleries piquantes, les moqueries, les sarcasmes ; il se plaît aux larmes ; qu'il grandisse, il aimera le sang.

J'ai dit quelque part que les enfants sont naturellement méchants : c'est surtout des enfants orgueilleux qu'il faut le dire.

Des enfants en qui l'orgueil domine ne répondent pas à l'affection ; ils rapportent tout à eux-mêmes ; ils n'admirent rien, ils n'aiment pas ; s'ils paraissent aimer quelquefois un maître, c'est que ce maître les flatte. Ils semblent aimer leurs parents, mais seulement tant qu'ils en reçoivent des douceurs. Dans le vrai, ils sont profondément *ingrats*. — Il faut leur parler souvent de la grande et belle vertu de reconnaissance, leur en faire sentir le devoir sacré, la noblesse ; flétrir devant eux l'ingratitude, leur en montrer la bassesse, la honte, et quelquefois les noirceurs.

Sur tout cela, il faut leur parler nettement, sans ménagement ; je le dirais même : il faut n'y pas mettre de délicatesse. L'expérience m'a appris que de tels enfants n'ont pas de délicatesse, et, grossièrement aveuglés sur eux-mêmes, ils ne comprendraient point. — Continuons cette triste énumération.

Les désirs, les rêves ardents de grandeurs, de gloire, de renommée, plus précoces et plus fréquents qu'on ne le pense chez les enfants, en un mot, la folle *ambition*, révèle aussi un cœur livré à l'orgueil.

Celui dont la pensée savoure avec complaisance les noms de savant, de grand orateur, de grand homme ; qui rêve, dans son avenir, les titres pompeux, l'image des honneurs, des dignités brillantes, celui-là peut, sans crainte d'erreur, être averti qu'il doit se défier de l'orgueil.

Le danger de tels rêves est grand de toute façon. Ces désirs bientôt déçus laissent dans le cœur un fond de tristesse chagrine, ou de haine sourde, qui, à tout le moins, empoisonne la vie, et souvent éclate au dehors d'une manière terrible.

Dans les tristes temps où nous vivons, cette disposition

d'esprit chez un jeune homme ardent est particulièrement très-dangereuse. L'entraînement qui a précipité tant de jeunes têtes dans les utopies anti-sociales a eu fort souvent pour point de départ et pour principe les mécomptes d'une précoce et ardente ambition tempée. — Des maîtres perspicaces, ceux qui n'arrêtent pas leur prévoyance au présent, mais songent à l'avenir, doivent y regarder très-attentivement.

Il faut bien nommer encore la *colère*, mouvement impétueux de l'âme, qui porte à repousser avec violence tout ce qui déplaît. Les *injures*, les *imprécations*, filles de la colère sont les éclats d'un orgueil qui ne sait plus rien ménager, qui s'exaspère contre ce qui le blesse, et cherche à tout prix une brutale supériorité.

De même, tous ces défauts, qui déparent si tristement quelquefois les meilleures qualités, et mettent soudain, sur le visage de l'enfant qui s'y livre, comme un voile qui l'enlaidit, *les bouderies*, *les murmures*, *l'impolitesse*, *la grossièreté*, *les réponses insolentes*, qu'est-ce autre chose encore que les orgueilleuses révoltes d'un esprit qui se croit au-dessus des convenances, et ne veut point avouer ses torts ou ses faiblesses ?et quoi de plus ordinaire dans une maison d'Education ? que d'enfants perdent par là le fruit d'ercellentes dispositions, et s'attirent des chagrins amers, des réprimandes méritées, et ce qui est bien pire, se préparent dans la vie réelle un avenir déplorable !

La *vanité*, qui est un désir déréglé de l'estime et des louanges ; *l'ostentation*, qui affecte de faire voir le bien et les talents que l'on possède ; la *présomption*, qui nous donne une idée trop avantageuse de nous-mêmes, et nous fait dire plus qu'il ne nous sied, entreprendre plus que nous ne pouvons ; *la hauteur*, *l'arrogance*, *l'humeur même*, sont des filles bien connues de l'orgueil : un maître clairvoyant signalera immédiatement à celui qui tombe dans ces divers défauts, le vice dont il est atteint.

Mais ce que les jeunes gens ne savent pas assez, et ont grand besoin de savoir, ce sont les suites funestes de tous ces défauts, issus de l'orgueil. La vanité par exemple et l'ostentation, que de choses à tout le moins ridicules, dangereuses, et souvent coupables, ne font-elles pas faire et dire aux jeunes gens, et même aux hommes! D'où vient chez les jeunes gens, pour ne parler que de cela, la vaine recherche de la parure, et l'imprudente indiscrétion du langage? direz-vous que le soin exagéré de sa toilette et de sa personne n'est que de la légèreté, et ne tire pas à grande conséquence chez un jeune homme? Ce serait une grave erreur. Il y a là autre chose que l'indice d'une tête vide et d'un pauvre esprit. La vertu même dans ce qu'elle a de plus essentiel, — tous ceux qui ont l'expérience des jeunes gens le savent, — est compromise par ces misérables futilités, qui développent chez un jeune homme des goûts, des habitudes d'esprit et de caractère, incompatibles avec l'énergie généreuse, la solide raison, et la pudique retenue, sans lesquelles la vertu ne se soutient pas. C'est pourquoi Fénelon, qui avait vu de près ce péril de la jeunesse, ne manque pas pour le prévenir, d'attaquer cette espèce de vanité et de sot orgueil. « Il est vrai, dit-il, qu'on peut chercher la propreté, « la proportion et la bienséance, dans les habits nécessaires « pour couvrir nos corps ; mais, après tout, ces étoffes qui « nous couvrent, ne peuvent jamais devenir une parure « vaine et affectée. Un jeune homme qui aime à se parer « vainement comme une femme, est indigne de la sagesse « et de la gloire. »

Les fautes que la *vaine ostentation*, et le frivole désir de se faire valoir, font commettre dans la vie sont innombrables.

Aveuglé tout à la fois et enivré, on perd alors le discernement des choses, on ne comprend plus la portée des paroles, on ne soupçonne pas les piéges, on se compromet, on se livre, on se perd. Fénelon, ce grand maître qui a sondé si

profondément tous les replis du cœur, a bien vu la gravité de ce péril pour les jeunes gens, et on sent, à la manière dont il en parle, combien il en avait été frappé. Il y a de lui une page admirable que j'ai souvent mise sous les yeux de mes élèves, et où ce péril est signalé avec une étonnante perspicacité.

Séduit par d'adroites louanges, le fils d'Ulysse s'est laissé aller à faire un long récit de ses aventures, et dans ce récit, il a tout dit, il n'a su rien taire : par là, il s'est jeté dans un effroyable danger, que son maître a bien vu, mais dont il n'a pas eu, lui, la première idée. Aussi, dès qu'ils sont seuls, le sage Mentor se hâte de le lui faire remarquer : « Le plaisir de raconter vos histoires, lui dit-il, vous a entraîné; vous avez charmé la déesse en lui expliquant les dangers dont votre courage et votre industrie vous ont tiré : mais par là vous n'avez fait que vous préparer une plus dangereuse captivité. *L'amour d'une vaine gloire vous a fait parler sans prudence.* Elle s'était engagée à vous raconter des histoires, et à vous apprendre quelle a été la destinée d'Ulysse ; elle a trouvé moyen de parler longtemps sans rien dire ; et elle vous a engagé à lui expliquer tout ce qu'elle désire savoir : tel est l'art des femmes flatteuses et passionnées... *Quand est-ce, ô Télémaque, que vous serez assez sage pour ne parler jamais par vanité; et que vous saurez taire tout ce qui vous est avantageux, quand il n'est pas utile à dire ?..... Apprenez une autre fois à parler plus sobrement de tout ce qui peut vous attirer quelque louange...* »

Je n'ai rien dit encore de la *susceptibilité,* qui ne cherche pas la louange, comme la vanité ou l'ostentation, mais qui s'offense du plus léger reproche, du moindre soupçon : c'est une mauvaise tendresse sur soi-même qui ne dénote guère moins d'orgueil.

Il y a des enfants, des natures, qui sont de vraies sensitives : on ne peut leur donner un avis, leur adresser un re-

proche, un conseil, le plus doux, sans qu'ils s'attristent, se choquent, ou s'irritent.

Au moindre mot d'un condisciple ou d'un maître, vous les voyez rougir ou pâlir. On sent qu'il y a là une corde sur laquelle il ne faut pas mettre la main, un endroit sensible où il ne faut pas toucher, même du bout du doigt. Une telle disposition est très-redoutable pour l'Education de ces enfants, et rend extrêmement difficile la correction de leurs défauts : on ne parvient à corriger de jeunes natures si susceptibles, qu'en les poussant prudemment et doucement à bout.

Il y a encore un genre d'esprits chez qui les susceptibilités de l'orgueil ont quelque chose de singulier. Ce sont des hommes qui semblent n'être au monde que pour sauver les apparences. Ils ne considèrent que les enseignes. Légers au fond, sérieux seulement dans la forme, ils ne savent que juger gravement les surfaces : gens dont le caractère baisse à vue d'œil par la faiblesse et le fanatisme du *decorum*. C'est là encore une triste espèce d'orgueilleux.

Le *mensonge*, qui déguise une vérité pénible; la *cupidité*, qui n'est jamais rassasiée de ce qu'elle a; et surtout la *dureté*, pour les petits, pour les pauvres, pour les serviteurs, pour toutes les personnes avec qui on traite, et qui sont au-dessous de nous, et mille autres défauts de ce genre, aussi funestes qu'odieux, se rapportent tous à l'orgueil. Partout c'est l'amour de soi, l'égoïsme; c'est le *moi* qui domine, le *moi* auquel on sacrifie tout, le *moi* que l'on adore.

L'*hypocrisie*, qui veut cacher sous un manteau d'honneur les honteuses passions qui la dévorent, est aussi une fille de l'orgueil. L'orgueil hypocrite est le plus redoutable de tous.

Il faut dire encore que l'orgueil est le père de l'*incrédulité*, *de l'apostasie*, *de l'impiété;* cela est, hélas! trop connu. Si l'on ne croit plus à la religion, ou si l'on feint de n'y plus

croire, c'est de deux choses l'une : ou parce qu'on élève sa faible raison au-dessus de tout, on la divinise ; ou plus souvent, dans la jeunesse surtout, parce qu'on cède à la petite vanité, plus méprisable encore, de vouloir se distinguer de la foule, et paraître un esprit fort. *Quomodo potestis credere*, dit Notre-Seigneur, *vos qui gloriam ab invicem accipitis?* Profonde et terrible parole de Celui qui scrute les reins et les cœurs des hommes!

Dans une maison d'Éducation chrétienne, l'orgueil et la vanité sont assez souvent cause des doutes contre la foi, ou des lâchetés du respect humain.

Soyez-en sûr, dès qu'un jeune homme est orgueilleux, sa foi périclite : hâtez-vous d'apporter remède à l'orgueil, si vous voulez sauver la foi.

Cette incrédulité par orgueil, pitoyable même chez un homme fait, est vraiment une misère sans nom dans un pauvre jeune homme, qui ne sait rien et ne peut rien savoir, et qui s'imagine contenir dans sa petite tête plus de sagesse que les plus grands esprits du monde, qui ont cru avec bonheur. C'est bien surtout cette jeune et vaine incrédulité que frappe la terrible ironie de Bossuet : « Qu'ont-ils vu ces rares génies...? »

Il faut dire enfin que l'*impureté*, quoiqu'elle soit immédiatement le fruit de la mollesse, est très-souvent aussi le fruit de l'orgueil, *par châtiment*. Dieu punit l'orgueil en le livrant aux passions d'ignominie : *Tradidit illos in passiones ignominiæ*, dit saint Paul. L'expérience en offre des preuves aussi irrécusables que douloureuses. Un directeur des âmes, un prêtre chargé d'élever la jeunesse, ne peuvent ignorer ce grand danger de l'orgueil. Quand on voit l'orgueil grandir dans un enfant, dans un jeune homme, pieux et régulier d'ailleurs, qu'on tremble pour cette vertu menacée et qu'on y avise : de terribles chutes ne sont pas loin, si l'orgueil persiste.

Telle est en partie, — car nous n'avons pas tout dit, nous

ne pouvions tout dire, — la funeste et honteuse génération des défauts qu'enfante l'orgueil. Il est capital de bien savoir tout cela ; car c'est la clef de la science des mœurs. L'orgueil est la maladie la plus profonde, la plus ancienne, la plus universelle, la plus tristement féconde de notre nature déchue : c'est le principe générateur du mal en nous. L'ignorer, ou ne le savoir qu'imparfaitement, aurait nécessairement les plus funestes conséquences. Mais le savoir d'une manière abstraite, ne suffit pas : ne pas reconnaître en soi ce vice et ses ramifications si multiples, et les innombrables fautes de détail dont il est à tout moment dans la vie le malheureux principe, ce serait un déplorable aveuglement.

L'orgueil est si fertile en poisons pour notre pauvre esprit et notre triste cœur, qu'on peut dire avec vérité que l'humilité, son antidote, suffirait seule pour rendre au genre humain le bon sens et la vertu.

L'énumération que nous venons de faire, quelque longue qu'elle soit déjà, est néanmoins bien incomplète, et il ne faudrait pas moins qu'un traité de morale entier, embrassant les plus hautes questions de psychologie, de société, de famille, de religion, de politique même, pour la compléter. Cependant, avant de quitter ce sujet, nous voulons parler encore de *quatre genres d'esprit* dont l'orgueil est la source, et qui souvent entachent, l'un ou l'autre, les caractères les mieux faits, les vertus les plus pures, et, dans une maison d'Education chrétienne, les plus pieux enfants.

C'est un grand malheur dans toute société lorsque cet esprit d'indépendance prévaut, lorsque nul ne sait renoncer à sa propre volonté, pour se ranger à celle des autres. Rien surtout n'est plus dangereux que de porter un tel esprit dans l'Eglise. C'est toutefois le mal du temps; et, chose triste à dire, et qui doit éveiller toute la plus sérieuse attention de MM. les Directeurs de séminaires, les ecclésiastiques eux-mêmes n'en sont pas exempts; c'est l'air qu'on respire et où l'on vit; on est aujourd'hui plus naturellement indépendant à vingt ans qu'on ne l'était sous Louis XIII à cinquante.

Quiconque ignore encore cette disposition de la jeunesse de nos jours est incapable de lui être utile.

Mais c'est à la forte Education chrétienne à réagir énergiquement contre ce détestable esprit, qui souffle aujourd'hui de toutes parts, et inspire plus ou moins toute jeunessse; c'est à l'Education à le combattre, et à le remplacer par la noble et généreuse docilité, qui sied si bien surtout aux jeunes gens formés à l'école de la religion.

L'esprit de contradiction est le troisième genre de mauvais esprit qu'engendre l'orgueil.

C'est un travers, une manie des plus désagréables : l'esprit de contradiction rend un homme insupportable à tout le monde. Il y a des esprits ainsi faits: rien ne se dit devant eux qu'ils n'en soutiennent la contre-partie : ils se croiraient sans caractère, s'ils se rangeaient aux opinions d'autrui. C'est quelquefois je ne sais quel amour malentendu de la vérité, quelle franchise à contre-temps, quelle puérile naïveté qui ne voit jamais d'inconvénient à dire sa pensée; c'est plus souvent encore un secret orgueil et une vaine suffisance. De tels esprits se croient obligés à contredire tout d'abord ce qui ne cadre pas avec leur manière de voir; ils s'entêtent dans leur sentiment, et on les voit sans cesse s'obstiner avec une opiniâtreté ridicule dans d'interminables et stériles discussions.

Et cependant à quels écarts ne sont-ils pas souvent entraînés, pour avoir embrassé, sans trop savoir pourquoi, et uniquement pour contredire, une opinion singulière qu'ils n'ont plus ensuite le courage d'abandonner. Cette manie de contradiction est le plus souvent le fait d'un petit esprit, boursouflé d'orgueil. Un homme supérieur, avec un cœur véritablement noble, n'hésite pas à embrasser hautement une opinion dont il n'avait pas vu tout d'abord la justesse, dès qu'il s'aperçoit de son erreur; dût-il par là perdre l'occasion de déployer ses ressources dans la discussion, et se condamner au silence. En tout cas, il ne discutera jamais pour discuter, et il aura la politesse, comme le bon sens, de laisser passer beaucoup de choses qu'il y aurait plus d'inconvénients à relever qu'à négliger.

Pour trouver un nom au quatrième genre d'esprit que produit l'orgueil, nous sommes obligé de dire, — qu'on nous permette l'expression, — l'*esprit de justification*. C'est la manie de toujours se justifier, de s'excuser à tout propos, à tort ou à raison, de ne vouloir jamais convenir d'une faute : *Volens justificare seipsum*, comme le pharisien de l'Evangile.

Il y a tels jeunes gens qu'on ne saurait faire convenir de leurs fautes les plus évidentes : on dirait qu'ils se croient impeccables, et s'ils tombent dans quelques fautes matérielles, flagrantes, impossibles à nier, ils sont toujours parfaitement innocents dans l'intention. Leur première pensée, dès qu'on leur fait une observation, un reproche, c'est de chercher une excuse quelconque, et ensuite de s'y entêter. D'avance, ils ont raison ; ils n'examinent même pas si ce qu'on leur dit est fondé ; ils le combattent tout d'abord. Rien ne décèle plus un secret orgueil qu'une telle disposition et, je le dirai même, rien n'est plus propre à fausser l'esprit et à rétrécir le cœur. Un esprit juste, aidé d'un cœur bon, simple, loyal, chercherait tout d'abord le côté

vrai d'un reproche, ce qu'il y a de fondé dans une observation : par là il acquerrait de précieuses lumières sur lui-même, en même temps que par cette simplicité, il se montrerait supérieur à sa faute même. L'esprit orgueilleux et vaniteux dont je parle, ferme au contraire les yeux à ce qu'il y a de plus certain et de plus évident dans ses fautes, et s'ingénie à imaginer des raisons pour se disculper : C'est là sa première préoccupation, son premier mouvement : indice certain d'un petit esprit et d'un pauvre cœur.

Il est très-important de bien faire comprendre aux jeunes gens atteints de cette fâcheuse maladie, que ce triste esprit de justification est tout ce qu'il y a de plus misérable, et combien, au contraire, le simple et noble aveu d'une faute est honorable et glorieux.

La première chose qu'un jeune homme droit et sincère doit reconnaître, c'est qu'à nul âge on n'est plus exposé que dans la jeunesse à faillir de mille manières, et, par conséquent, qu'à nul âge aussi l'on ne doit être plus disposé à se laisser reprendre et avertir.

CHAPITRE VIII

Un dernier mot sur la manière de traiter les orgueilleux.

Certes, nous ne croyons pas avoir ménagé l'orgueil, et après ce que nous avons dit, bien que nous n'ayons pas tout dit, si l'orgueil ne paraissait pas à un jeune homme de bonne foi souverainement dangereux et haïssable, il faudrait que ce vice exerçât encore sur son cœur une bien puissante fascination.

Toutefois, il ne faut pas oublier qu'en Education les obs-

tacles peuvent devenir des moyens, et que c'est le talent et le devoir de l'homme d'Education de tourner en moyens les obstacles. L'amour-propre, tout périlleux qu'il est, peut devenir lui-même un précieux auxiliaire. C'est une force déviée, mais c'est une force : ce qu'il faut, c'est moins de la briser, que de lui donner une direction. L'amour-propre tend toujours à flatter, à exalter ceux qu'il possède ; mais quelquefois ces excès eux-mêmes attestent une nature généreuse, capable de monter très-haut, si l'orgueil ne la faisait pas souvent descendre si bas. Ce qu'il faut donc, ce n'est pas d'étouffer cette générosité de nature, cette fierté d'âme. mais de s'en emparer et de la régler. Elle se trompe, non dans son élan, mais dans son objet. Il faut deux choses : la détourner des misères où elle va se prendre et se perdre, et la tourner vers un objet digne d'elle, vers son véritable objet ; lui donner son aliment, lui montrer son but : s'en emparer enfin pour les bonnes et grandes choses.

Il y a donc deux façons de traiter l'amour-propre : il faut le contenir d'abord, et puis le lancer ; il faut en réprimer les écarts, et en diriger l'énergie.

Ce travail est souvent très-délicat : et il n'est pas, il ne peut être le même pour tous les enfants. Ici, comme toujours, la nature complexe et variée des enfants a besoin d'être observée de près, et les moyens de répression ou d'encouragement doivent être bien adaptés aux caractères.

Il y a un amour-propre qu'il faut savoir ménager, épier, attendre, ne saisir que dans l'occasion favorable, et n'attaquer qu'avec de grandes précautions ; et il y a un amour-propre qu'il faut combattre de front et sans ménagement, frapper dès qu'il se montre, et humilier jusque dans la poussière.

Le premier se rencontre chez des caractères faibles, sensibles, délicats, sans grande vigueur ni ressort. Une humiliation directe, dure, impitoyable, les abattrait et les brise-

rait ; une réprimande paternelle, un conseil ami, ferme et doux, une leçon pleine de lumière, les humiliera mais leur permettra de se relever.

L'autre espèce d'amour-propre se rencontre chez les caractères énergiques et forts, et se produit avec insolence : la soudaineté, la dureté du châtiment leur fait courber la tête, sans leur enlever cependant leur ressort et leur *courage*. Toutefois, là même, et dans la juste sévérité de la réprimande la plus rigoureuse, il faut laisser voir que c'est à l'orgueil qu'on en veut et non à la personne ; autrement, ils n'écouteront rien ; ils se roidiront. Ces fortes natures sont souvent très-accessibles à la tendresse : dures, violentes, sans égard et sans respect, tant qu'elles obéissent à l'orgueil, elles retrouvent, quand l'orgueil est dompté, et qu'une parole affectueuse sollicite, la bonté qui est au fond d'elles-mêmes. Du reste il y a encore ici, comme toujours, le moment favorable à saisir : l'à-propos est nécessaire en fait de correction plus qu'en toute autre chose.

L'amour-propre, qui est si désolant dans l'Education, si délicat à manier, si difficile à corriger, présente d'ailleurs, je l'ai dit, des ressources dont il est facile de tirer grand parti. Cette fière nature ne peut pas accepter le reproche, et se cabre en quelque sorte lorsque vous voulez la réprimer? eh bien! sans faiblir jamais, sans mollir, cherchez et trouvez l'occasion de l'animer discrètement par la louange. La puissance d'un éloge donné à propos, avec mesure et délicatesse, est quelquefois étonnante. J'ai connu un enfant si vaniteux, si rempli de lui-même, si impatient de la correction et de l'obéissance, qu'à la moindre observation ou injonction de son précepteur, il était rare qu'il ne répondît pas d'abord par une insolence. Le précepteur, qui avait la main ferme, le châtiait sur-le-champ par un mot, terrible d'impassibilité et de vérité, par une mesure calme, mais inflexible : toutefois, il gagnait beaucoup plus, il le maniait bien plus fa-

cilement, quand l'éloge avait pu prévenir la réprimande; lorsque, dès le matin, il avait pu trouver une occasion quelconque, quelquefois à propos d'un rien, pour lui faire avec modération un compliment mérité.

Fénelon reconnaît non-seulement les avantages, mais la nécessité de traiter ainsi les enfants, et il recommande de leur donner à propos les encouragements convenables.

« On courrait risque, dit-il, de décourager les enfants, si on ne les louait jamais lorsqu'ils font bien. Quoique les louanges soient à craindre à cause de la vanité, il faut tâcher de s'en servir pour animer les enfants sans les enivrer. Nous voyons que saint Paul les emploie souvent pour encourager les faibles et pour faire passer plus doucement la correction. Les Pères en ont fait le même usage. Il est vrai que pour les rendre utiles, il faut les assaisonner de manière qu'on en ôte l'exagération, la flatterie, et qu'en même temps on rapporte tout le bien à Dieu comme à sa source. »

L'orgueil est donc une passion qu'on peut gouverner avec adresse, non en lui cédant, mais la trompant en quelque sorte par une caresse calculée et habile, comme on flatte de la main, pour l'arrêter et le calmer, un cheval fougueux.

L'orgueil est encore une passion qu'il est possible de tourner en noble émulation, en généreuse ardeur. Il faut lancer la jeunesse dans les bonnes et grande choses; la remplir d'enthousiasme, d'admiration, et pour cela, il importe de connaître ce qui plaît à ces jeunes et ardentes âmes, et les prendre par ce qu'elles aiment.

En général, les enfants ne sentent guère, et admirent peu les qualités froides et solides.

Mais les choses extraordinaires, héroïques, vaillantes, voilà ce qui leur plaît; les combats, les missions, les martyrs, les grandes conversions des âmes, voilà ce qu'ils admirent; et cet enthousiasme est bon; c'est pourquoi il importe de le souffler en eux : la flamme de leur cœur ne se

prendra plus à des misères, quand elle aura trouvé ce noble aliment.

La force, l'agilité du corps, l'habileté dans les jeux, la victoire à la course, les séduit aussi. Toutes ces choses sont bonnes, sans périls, et par conséquent peuvent être employées et devenir des dérivatifs excellents.

Bref, il y a un art de traiter l'amour-propre, de le contenir, et d'en tirer même parti pour le bien. Au lieu de s'irriter, de perdre patience, quand on se trouve en face d'une nature orgueilleuse, sans docilité et sans respect, qu'on étudie avec calme, avec suite, avec zèle, toutes les formes de cet orgueil, toutes ses nuances, toutes ses saillies, tous ses caprices, tous ses ombrages; qu'on épie avec attention tous les moments, qu'on applique avec fermeté et prudence tous le remèdes : de telles natures sont rarement stériles pour le bien; elles peuvent donner dans des excès terribles, mais elles sont aussi capables de grandes choses. Il y a dans ces âmes une semence de générosité, et c'est là une profonde ressource : cette semence est gâtée, altérée, et de l'abondance de sa séve poussent des jets insolents et superbes; mais la séve est là, le germe est là : il faut le purifier, l'ennoblir; alors des fruits merveilleux peuvent naître; c'est le devoir de l'Education de tout faire pour les produire.

Qu'on me permette, pour terminer tout ce long chapitre, de placer ici, dans sa vivacité et sa crudité première, une note par moi donnée autrefois à un tout jeune professeur, que l'orgueil entraînait et perdait à son insu, et qui, un jour, effrayé du péril où il était, me demanda sincèrement de lui dire toute la vérité sur son orgueil, et de ne le ménager en rien. Je lui remis les lignes suivantes, qu'il eut le courage d'accepter et de méditer, et qui firent grand bien à son âme.

« Il y a, lui dis-je, une plaie dans votre cœur, une plaie « profonde, qui s'élargit sans cesse.

« Vous l'oubliez quelquefois, mais elle est là, et elle me- « nace de tout envahir dans votre âme : toutes vos pensées, « tous vos sentiments, toutes vos affections.

« Il y a en vous une tendresse sur vous-même d'une vio- « lence sans mesure : — c'est quelque chose d'effréné qui « vous domine et vous entraîne souvent à votre insu.

« Le plus souvent néanmoins, il vous suffirait de le vou- « loir pour vous connaître; mais vous préférez l'illusion.

« Vous avez horreur d'être repris, ou par vos confrères, « ou par votre Supérieur; le moindre avertissement vous « irrite, vous soulève à un point extraordinaire : c'est ef- « frayant à voir.

« J'en ai eu le cœur quelquefois profondément triste : au- « jourd'hui je bénis Dieu, vous cherchez sa lumière; mais « ordinairement vous n'êtes pas de bonne foi, vous ne vou- « lez pas être éclairé. Vous vous faites illusion sur des dé- « fauts que vous trouvez intolérables dans les autres.

« Vous ne tenez au devoir rigoureux que par un lien « presque forcé. Votre amour pour vous-même vous inspire « une haine secrète de l'autorité des autres, et vous fait « exercer la vôtre avec une dureté inflexible.

« Vous avez une ambition secrète et évidente. Vous aimez « les distinctions, les honneurs : les moindres vous flattent « ridiculement.

« D'autre part vous vous croyez appelé à la perfection : et « il n'y a pas une congrégation religieuse qui voulût de vous « après trois mois de noviciat.

« On vous a longtemps flatté : on ne vous flatte plus ici ; « c'est ce que vous ne pouvez souffrir.

« Prenez garde, je le répète : il y a en tout ceci un grand « danger.

« Quelquefois vous voudriez mieux faire, éviter certain « mal, faire certain bien; mais il y a en vous un principe, « qui étouffe tout, qui gagne sans cesse; quand il aura tout « gagné, tout envahi, vous serez perdu !

« Et déjà, sous des apparences très-austères, très-ecclé- « stastiques, il n'y a presque plus rien de sacerdotal en « votre âme !

« Vous n'avez presque plus de charité ni de vrai zèle. La

« charité, le zèle, s'éteignent visiblement dans votre cœur ;
« vous n'avez presque jamais une idée pour l'avancement
« spirituel des enfants.

« Encore une fois, prenez garde... *Vastitas et sterilitas*,
« Voilà ce dont l'Écriture menace les orgueilleux.

« Vous êtes dévasté par l'orgueil, et serez nécessairement
« stérile : *Sicut lignum aridum in deserto!* dit encore l'Écri-
« ture.

« Voulez-vous que je vous donne un trait caractéristique
« qui vous aide à vous connaître?... Vous n'admirez rien,
« vous ne louez jamais personne..., c'est décisif.

« Vous finirez mal, je le crains... Ou plutôt, non ; votre
« cœur et la grâce de Dieu vous sauveront, et vous finirez
« bien ! »

Effectivement, il a bien fini, il est devenu un prêtre généreux et dévoué. — On est heureux quand on rencontre des âmes sincères et courageuses, que la vérité sur elles-mêmes ne révolte pas, et qui une fois éclairées mettent généreusement la main à l'œuvre.

CHAPITRE IX

Second principe des défauts dans l'homme et dans l'enfant : La sensualité.

Il est, avec l'orgueil, une autre plaie profonde du cœur humain, un autre principe générateur de défauts et de vices sans nombre dans l'homme et dans l'enfant : c'est la sensualité, c'est-à-dire l'inclination déréglée aux plaisirs des sens. Saint Jean l'appelle : *Concupiscentia carnis;* saint Paul, la mollesse : *Neque molles*, dit-il ; et en effet, elle n'est pas

autre chose qu'une indigne et lâche mollesse de l'esprit, du cœur et des sens.

Nous devons en faire ici, au point de vue de l'Education, une étude particulière, parce qu'elle est pour l'Éducation un péril redoutable et la source des plus pénibles difficultés.

Nous dirons d'abord quelle en est l'origine et le désordre; puis, quel funeste empire elle exerce sur la vie humaine, en particulier sur les enfants et les jeunes gens; et nous chercherons enfin de quelles ressources dispose l'Education pour la combattre, et quels remèdes il est possible de lui opposer.

I

Si nous voulons bien entendre quelle est cette désastreuse plaie de la nature humaine, et les dangers particuliers qu'elle crée à l'Education, c'est jusqu'à la source première de tout mal qu'il faut remonter, jusqu'à la chute originelle.

Dieu avait fait l'homme droit, dit le Sage; « et cette droiture, explique Bossuet, consistait en ce que l'esprit étant parfaitement soumis à Dieu, le corps aussi était parfaitement soumis à l'esprit. » Mais la révolte de l'esprit contre Dieu amena la révolte de la chair contre l'esprit; et « depuis le péché originel, dit encore Bossuet, les passions de la chair, par une juste punition de Dieu, sont devenues tyranniques; l'homme a été plongé dans le plaisir des sens; et, selon la parole de saint Augustin, au lieu que, par son immortalité primitive et la parfaite soumission du corps à l'esprit, « il devait être spirituel, même dans la chair, il est devenu charnel, même dans l'esprit. » Par le péché originel, l'équilibre primitif s'est trouvé rompu, et une prédominance effrayante du corps sur l'âme a été la triste conséquence de cette rupture. De là en nous une inclination violente au plaisir sen-

sible, et un dérèglement, dont le désordre a quelque chose de plus humiliant et de plus vil que l'orgueil même.

L'orgueil est une usurpation, une folie criminelle, mais où brille encore un reste, un souvenir de dignité; c'est l'esprit de l'homme s'honorant lui-même et s'exaltant aux dépens de la vérité et de la justice. Mais la sensualité n'a rien que de bas: c'est la plus misérable des captivités de l'âme: c'est l'esprit s'assujettissant à la chair. L'homme sensuel semble n'avoir plus d'autre fin, d'autre Dieu que son corps; *Quorum Deus venter est*, dit énergiquement saint Paul.

Qui ne sent qu'il y a là une déplorable déchéance, une affreuse dégradation; et, dans cette insulte faite à la nature et à la dignité de l'homme, le renversement de toute noblesse dans la vie humaine?

L'homme est le roi de la création. Mais comment? Par ses sens? par son corps? Non, certes: sous ce rapport, il y a des animaux qui rivalisent avec lui. Il y en a même qui l'emportent sur lui à certains égards; qui sont plus agiles et plus forts que lui. Il y en a qui font ce qu'il ne pourra jamais faire; qui se promènent au sein des eaux, qui planent dans les espaces immenses de l'air.

L'homme est le roi de la création par son esprit, par son intelligence, par son âme. C'est par l'âme qu'il est raisonnable, par l'âme qu'il est libre, par l'âme qu'il est immortel, par l'âme qu'il a l'empire sur toute la nature. Ce qui doit régner dans l'homme, ce qui doit gouverner sa vie, c'est donc son âme.

Le corps n'est qu'un esclave et ne doit qu'obéir.

Or, que fait la sensualité? Elle renverse cet ordre divin; elle fait dominer le corps sur l'âme; elle asservit l'âme aux sens.

Le corps a ses instincts, ses appétits: grossiers, terres-

tres, charnels, impétueux, aveugles, ne se souciant ni de la raison, ni de la foi, ni de l'honneur.

L'âme a ses goûts et ses besoins, ses aspirations et ses tendances : nobles, élevées, pures, sages, raisonnables, acceptant la règle et le frein.

Mais les inclinations sensuelles oppriment les aspirations de l'âme. C'est pourquoi il y a lutte, une lutte nécessaire, éternelle entre ces deux puissances si contraires. Il faut choisir. Ou bien les sens seront réprimés, gouvernés, asservis à la raison, à la foi, à l'honneur, et l'âme étant maîtresse, la vie sera maintenue dans sa dignité; ou bien les sens domineront, asserviront l'âme, et la vie sera abaissée.

Hélas! je parle de luttes, et combien d'hommes qui ne luttent plus, qui ont abdiqué, qui se livrent de gaîté de cœur à cet abaissement de leur vie, à ce honteux asservissement de l'âme !

Certes, le mal est profond : il gît dans les entrailles mêmes de la nature humaine. Il est universel : la sensualité, par un côté ou par un autre, fait sentir à tous ses aiguillons. C'est là ce joug dégradant, comme parle l'Écriture, qui pèse sur tous les enfants d'Adam, depuis le jour où ils sont sortis du sein de leur mère, jusqu'au jour où ils rentrent par la sépulture dans le sein de la mère commune qui est la terre. C'est la conséquence la plus terrible et le signe le plus manifeste de cette déchéance originelle, par laquelle la créature humaine, qui avait voulu s'élever à la hauteur de Dieu, tomba au-dessous même de sa propre nature, et paya de ses plus tristes abaissements la folie de son orgueil.

Je sais bien que l'enfance n'est pas l'âge où ce penchant éclate dans toute sa force; le mal est néanmoins profond dans l'enfant lui-même, et il se trouve là souvent avec une domination redoutable. Tout à cet âge favorise la sensualité : je ne parle pas seulement de ces tristes semences héréditaires dans l'âme de tous les enfants d'Adam, je parle de la

prédominance de la vie physique sur la vie intellectuelle et morale, le goût du développement des sens qui devance celui de la raison, et enfin, s'il faut tout dire, de la manière insensée dont la plupart des parents élèvent sous ce rapport leurs jeunes enfants.

Je dois insister sur ce point, qui a pour l'Education ultérieure des conséquences que la plupart des parents, dans leur tendresse aveugle, semblent ne pas même soupçonner, mais qui n'en sont pas moins funestes. Je dois signaler ce péril trop méconnu et trop commun.

Comprend-on, paraît-on comprendre les tristes, mais trop certaines vérités que nous venons de rappeler? songe-t-on à la présence, dans l'âme des enfants, de ce redoutable ennemi qui s'appelle la sensualité, et au péril extrême qu'il y a à développer cette malheureuse inclination dans l'enfance et à lui fournir des aiguillons? Il y a lieu vraiment d'en douter, quand on voit le soin que prennent la plupart des parents pour la cultiver, et la flatter de toutes manières dans leurs enfants.

En effet, à quoi pensent les pères et surtout les mères, je ne dis pas pour l'enfant qui vient de naître, mais pour l'enfant qui déjà commence à comprendre les choses, et dont l'intelligence naissante est capable de culture et de progrès, pour l'enfant, par exemple, de quatre ou cinq ans? qu'est-ce qu'on soigne avant tout dans cet enfant, qu'est-ce qu'on nourrit, qu'est-ce qu'on développe en lui? est-ce la créature raisonnable? est-ce l'esprit, le cœur, l'âme? Non, c'est la créature matérielle, c'est le corps, la vie animale. Oui, il y a des milliers de pauvres petits enfants qu'on élève de la sorte : on les accable de soins physiques; on les sature de friandises, on idolâtre leur petit visage, leur petite personne : toutes les inutilités les plus vaines, et quelquefois les plus ridicules, sont recherchées, pour leur vêtement : on les pare, comme pour une publique exhibition; puis, on les

adule, on les encense, on les adore. Cela fait pitié et mal à voir! Qu'on ne me parle pas ici de nécessité, ni de santé : la nécessité a une mesure, la manie insensée que je dénonce n'en connaît pas ; et la santé elle-même souffre de ces soins pitoyables. Mais ce qui en souffre surtout, c'est l'âme de ces malheureux enfants : non-seulement le développement physique étouffe celui de l'esprit; mais la vanité, ainsi excitée, germe, et s'empare totalement de ces pauvres petites têtes enivrées; la mollesse surtout établit en eux son empire, les énerve, les engourdit, les paralyse; leur inspire je ne sais quelle lâcheté, quelle horreur de l'effort et du travail, qui ruine en eux toute énergie, toute activité, et prépare à leur Education future les plus graves difficultés.

Je me borne à en signaler ici deux principales : la paresse et la perte des mœurs.

II

Je dis que la sensualité, surtout quand une molle Education la favorise, engendre inévitablement chez les enfants une déplorable paresse.

On me dira : Mais tous les enfants ne sont-ils pas paresseux? Sans doute, et qui ne le sait? Mais il faut savoir aussi qu'il y a deux sortes de paresse.

Il y a la paresse qui prend sa source dans la légèreté de l'âge; celle-là n'est pas la plus dangereuse, et on vient à bout de la guérir. Sans pactiser avec elle, il faut attendre que le caractère, l'esprit, la raison, le corps lui-même, arrivent à un certain développement.

L'amour du travail, surtout du travail d'esprit, ne peut pas venir de suite.

L'enfance, naturellement vive, volage, ardente, ne sait

garder en repos, ni son corps, ni sa langue; elle parle, rit et saute continuellement : sans réflexion ni méthode, elle préfère le jeu aux choses sérieuses. Cela passera. Ce qu'il faut avec de tels enfants, c'est beaucoup de patience, et aussi beaucoup d'encouragements : quelque chose qui les excite et qui les relève : beaucoup de suite, avec une fermeté toujours bienveillante, et quelquefois indulgente : *en un mot*, ne permettre jamais à l'enfant de s'endormir, ou de s'emporter; mais aussi ne le pas briser, ne le pas abattre.

Je ne me souviens guère d'avoir jamais désespéré d'un enfant paresseux par légèreté et étourderie, ni d'avoir renvoyé de tels enfants. Quand on sait s'y prendre, on en vient à bout tôt ou tard, et très-tôt quelquefois.

Mais il y a une autre paresse.

Il y a la paresse qui vient de la mollesse des sens, d'une nature faible, sans énergie, sans ressort; cette paresse-là est presque incurable, à moins qu'on ne s'applique à la guérir de très-bonne heure, et par des moyens bien suivis, également doux et fermes. Mais une première Education, comme celle que je dépeignais tout à l'heure, est un des plus grands obstacles que puisse rencontrer une telle guérison. Ce qu'il faudra plus tard de soins, d'efforts, de persévérance, pour sauver un enfaut ainsi élevé, pour en faire un travailleur, pour en faire un homme, est incroyable. Et que de fois on y échoue! Que les parents donc y prennent garde, et ne créent pas d'avance, à l'Education de leurs enfants, de terribles et presque insurmontables difficultés.

On y échoue d'autant plus, que cette mollesse physique et intellectuelle est ordinairement accompagnée de la mollesse du cœur, d'une sorte d'apathie morale et d'insensibilité. Or, Fénelon l'a dit avec raison : « De toutes les peines de l'Education, aucune n'est comparable à celle d'élever des enfants qui manquent de sensibilité. Les naturels vifs et sensibles sont capables de terribles égarements; les pas-

sions et la présomption les entraînent; mais aussi ils ont de grandes ressources, et reviennent souvent de loin; l'instruction est en eux un germe caché qui pousse et qui fructifie quelquefois, quand l'expérience vient au secours de la raison et que les passions s'attiédissent; au moins, on sait par où on peut les rendre attentifs et réveiller leur curiosité. On a en eux de quoi les intéresser à ce qu'on leur enseigne, et les piquer d'honneur, au lieu qu'*on n'a aucune prise sur les naturels indolents.* Toutes les pensées de ceux-ci sont des distractions; ils ne sont jamais où ils doivent être; on ne peut même les toucher jusqu'au vif par les corrections; ils écoutent tout, et ne sentent rien. Cette indolence rend l'enfant négligent et dégoûté de tout ce qu'il fait; c'est alors que la meilleure Education court risque d'échouer, *si on ne se hâte d'aller au-devant du mal dès les premières années de l'enfance*

Est-ce là ce qu'on fait par cette molle Education des jeunes enfants, si malheureusement générale aujourd'hui? Plût à Dieu qu'on ne préparât point par là un autre danger, plus redoutable encore : je veux parler du danger des mœurs.

III

J'aborde ici un sujet particulièrement délicat et pénible; je touche à une des plus grandes plaies de l'homme et de l'enfant, et aussi à l'un des plus terribles écueils de l'Education. J'aurai des choses sévères à dire : j'étonnerai sans doute plus d'une mère, ignorante des périls de son cher enfant, et trop confiante peut-être sur une innocence qui depuis longtemps n'est plus; mais, puisque je suis amené à traiter ici un tel sujet, il faut que j'aie le courage de dire les vérités nécessaires, et de les dire à tous ceux qui ont besoin de les entendre, aux enfants, aux maîtres, aux parents eux-mêmes.

Ah! s'il y a quelque chose de beau, d'aimable, de céleste

sur la terre, c'est l'innocence dans un jeune homme, dans un enfant! Un cœur, une âme dont le mal ne s'est pas encore approché, qui l'ignore, ou a été préservé de ses atteintes; une âme ingénue, candide, virginale, qui a conservé toute sa fraîcheur, toute sa fleur, tout son parfum : qui pourrait en dire la grâce et le charme, la noblesse, la dignité, l'honneur! Il est doux de rencontrer une telle âme sur la terre, de la contempler, de l'aimer. On la sent, on la reconnaît sans peine à je ne sais quel signe heureux, quel reflet d'elle-même sur une douce et pure physionomie. En voyant toute la limpidité première de ce regard, toute la candeur innocente de ce front et de cette aimable figure, on est charmé. Cette âme n'a pas seulement toute sa grâce, elle a encore toute sa séve première, son ardeur, sa vigueur, sa force : comme rien ne l'a déflorée, rien non plus ne l'a épuisée; la vie coule en elle dans sa primitive abondance; ses facultés intactes gardent tous leurs trésors et toute leur riche énergie. Avec sa grâce et sa force, elle a aussi toute sa tendresse : ce qui l'aurait souillée eût refroidi ou éteint sa flamme; mais le vice n'ayant pas soufflé sur elle, cette flamme pure, la flamme des bonnes et saintes affections, que Dieu lui-même y a allumée, s'y conserve comme dans un sanctuaire.

On sait que dans un moment de sincérité et de franchise, un homme trop célèbre par son incrédulité et ses scandales, a dit cette parole si vraie : « Je le soutiens, un jeune homme qui a conservé jusqu'à vingt ans son innocence, est à cet âge le plus généreux, le meilleur et le plus aimable des hommes. » Telle est l'innocence, dans un enfant, dans un jeune homme : plus charmante, plus touchante peut-être dans cet âge heureux qui ignore tout, et où les luttes ne viennent pas même encore la troubler; plus digne de respect, et en quelque sorte plus sacrée dans un cœur qui se la sent déjà disputer, mais qui la garde, et où elle devient alors la vertu!

Mais quel dépôt saint et redoutable pour un père, pour une mère, pour des maîtres! Garder cette âme, ce cœur, dès l'enfance et à travers la jeunesse, jusqu'à l'âge mur; l'amener à l'âge d'homme à travers tous les périls de l'ignorance et de la séduction, sans laisser flétrir cette pureté, cette beauté, ce charme, sans laisser tomber cette couronne, quelle œuvre, quel bonheur incomparable! et aussi quel inappréciable service!

Il faut le dire en gémissant : cela est rare, et c'est bien ici qu'on peut s'écrier à la vue d'un si universel naufrage : *Apparent rari*..... Nous vivons dans un siècle mauvais, où l'on cherche vainement l'innocence : on ne rencontre plus guère parmi nous ces fronts pleins de candeur où brillent les doux attraits de l'aimable vertu. Innocence! innocence! l'enfance elle-même ne vous connaît plus : elle rougit de vous. Cet âge a perdu son charme naïf, depuis que l'affreuse corruption semble veiller à son berceau, pour épier son réveil. L'enfant de nos jours paraît mûri par le vice avant le temps : fruit précoce et gâté, le libertinage le cueille dès le matin, et le détache sans peine de la vertu : bientôt en proie à tous les ravages du vice, il disparaît dans la fleur de l'âge, laissant après lui une odeur de mort. Voilà trop souvent, parmi nous, ce que devient la jeunesse et l'enfance même.

Mais hâtons-nous de le dire aussi, et que cela suffise pour consoler et encourager ceux qui ont le devoir sacré d'élever et de préserver les enfants de Dieu, tous ne périssent pas dans ce naufrage. Non, quelles que soient les faiblesses de cet âge, et les misères des temps corrompus où nous vivons, on ne sera jamais autorisé à croire que l'enfance est jetée fatalement comme en pâture au vice; et tant d'exemples heureux de jeunes gens qui arrivent, avec leur chaste innocence, jusqu'à l'Education sacerdotale, ou même dans le monde jusqu'à l'heure d'une alliance bénie, sont là pour attester qu'il y a aux mains des parents, aux mains des

instituteurs religieux de la jeunesse, des moyens efficaces pour sauver cet âge si tendre et si exposé. Je connais, certes, aujourd'hui encore des enfants que le ciel garde admirablement ; que la religion, que leurs saintes mères, que leurs pères vénérables protégent et préservent! Oui, il y a encore parmi nous, grâce au ciel, de ces familles honnêtes, chrétiennes, profondément bénies de Dieu, où fleurissent la piété et les bonnes mœurs. Les nobles traditions, les grands exemples, les simples et fortes vertus, forment là comme une atmosphère d'honneur et de pureté, où l'enfant respire dès sa naissance, où il grandit heureusement, qui lui fait une sorte de tempérament sain et pur, et lui donne, avec l'horreur instinctive du mal, les saintes habitudes de l'honnêteté, de la décence, du respect. Il y a des maisons d'Education, où une garde si sévère est faite autour de la jeunesse dont elles abritent l'innocence, que le mal en est écarté, et que, sous le regard de Dieu et les ailes de la religion, la vertu s'y conserve et s'y fortifie pour les luttes de l'avenir.

J'ai eu la consolation de vivre dans une maison, dont un religieux, des plus saints et des plus clairvoyants, c'était le père de Ravignan, put me dire après une retraite : « Je ne sais pas s'il y a au monde une maison où il y ait plus d'innocence que dans la vôtre. »

Je me souviens avec attendrissement d'un jour, c'était le lundi de Pâques, où un homme de grand esprit, de grande expérience, lauréat célèbre de l'Université, chrétien très-vertueux d'ailleurs, dînant avec nous à Gentilly, sous nos arbres déjà verdoyants et en fleurs, et voyant la joie pure de ces enfants, la candeur de leurs fronts, l'innocence de leurs ébats et de leurs cris, me dit tout à coup, se tournant vers moi : « Quelle joie de penser qu'il n'y a peut-être pas un de ces enfants qui ne soit pur et en grâce avec Dieu [1] ! »

1. C'était du reste un homme très-original et très-amusant ; très-fort en

Oui, l'enfance peut être sauvée, et si elle se perd, c'est trop souvent parce qu'on n'a pas assez veillé sur elle, soit au collége, soit même quelquefois, il faut bien le dire, au foyer domestique. Il y a là une terrible responsabilité, et un bien grave sujet de méditation pour les parents, et pour ceux qui en tiennent la place ; car le ravage du mal est souvent affreux !

IV

C'est à faire frémir !

Oui, quand le vice a atteint un pauvre enfant, un pauvre jeune homme, ce qu'il en fait, où il le pousse, ne peut se dire.

Quand ce mal est devenu contagieux, et s'est répandu de proche en proche, comme la peste dans une maison d'Education, ou toute autre, les victimes qu'il frappe, les ruines qu'il entasse, c'est effrayant!

Mères! mères de famille! veillez, veillez sur vos enfants, dans votre maison, à vos côtés! car là, là même, près de vous, et, pour ainsi dire, sous l'ombre de vos ailes, le mal peut les saisir et les dévorer. Près de vous, autour de vous, chez vous, il y a des périls!

Professeurs, Directeurs, Supérieurs, ouvrez les yeux, soyez vigilants! car voilà l'ennemi, l'ennemi redoutable : s'il pénètre, s'il entre, il dévastera votre maison, il y perdra tout ; il jettera victimes sur victimes, morts sur morts!

Du reste, quand le mal a atteint un jeune cœur, on s'en aperçoit vite, à de tristes et lugubres symptômes.

Quel changement soudain s'est opéré dans cet enfant? Il était gai, ouvert, aimant : tout à coup le voilà triste, inquiet, sombre, défiant, dissimulé. Ce n'est plus ce candide sourire,

vers latins. Quelques moments après, comme les enfants chantaient une hymne de leur façon en l'honneur de la sainte Vierge, il s'écria tout à coup : « Ah ! voilà un péché mortel ! » C'était un vers faux.

ce front épanoui, ce cœur qui se montrait, cette âme qui se dilatait : quelque chose a passé sur cette physionomie et y a jeté comme un voile ; quelque chose est là, dans ce cœur, qui le resserre ; quelque chose qu'il ne veut pas laisser voir ; comme un honteux secret qu'il cache.

Le pauvre enfant! où va le conduire un premier *pas? Il* a hésité d'abord, il a rougi, il a tremblé ; et puis *bientôt il* n'hésite plus, il ne rougit plus, il ne tremble plus. Une chute amène une autre chute ; un abîme appelle un autre abîme : la faiblesse s'accroît, l'habitude se forme : terrible habitude, qui triomphe de la volonté, de la raison, de l'honneur, de la foi, de la conscience, de tout! Il n'entend plus rien, il ne voit plus rien ; c'est une fureur. L'insensibilité, l'impudence l'emportent. Il s'inflige outrage sur outrage, ignominie sur ignominie. Qui l'arrêtera dans ses désordres? Qui relèvera une telle faiblesse? qui rompra de telles habitudes? qui brisera de telles chaînes? Hélas, qui ne le sait? rien, rien au monde n'est difficile à corriger dans un enfant comme les habitudes secrètes de l'impureté.

Et où le conduiront-elles? que va-t-il devenir? que deviendra son Education, son avenir, sa vie?

Le vice aura bientôt tout flétri, tout tué en lui. Son corps d'abord : sa santé reçoit une atteinte mortelle. Pauvre enfant, chez qui la vie commence à peine, il en épuise et dessèche en lui les sources. Ce frêle organisme, qui n'a pas encore son développement, sa consistance, sa force, il en abuse en toute manière, il le mine, il le corrompt, il le détruit. On n'outrage pas impunément la nature : la nature outragée se venge, et ses vengeances sont terribles. Lentes quelquefois, elles arrivent toujours. Le frais coloris de ce jeune visage a déjà disparu, et fait place à une pâleur accusatrice ; ses yeux s'éteignent, des plis précoces sillonnent déjà son front, tout son tempérament s'use et dépérit... La vie s'en va, la mort arrive... Vieillard de vingt ans, le voilà

qui penche vers son tombeau, où ses vices, comme dit l'Écriture, descendront avec lui et déshonoreront sa cendre.

Voilà les fruits du vice pour tant de malheureux enfants et jeunes gens; une mort prématurée, ou du moins une vie débilitée, une santé à jamais altérée.

Les ruines de l'esprit et du cœur ne sont pas moins grandes.

L'esprit, dans ces honteuses habitudes, perd son ressort et sa vigueur, sa délicatesse et sa grâce : énervé par de viles jouissances, plongé dans la boue des sens, il s'émousse, il s'engourdit, il croupit dans la paresse et la torpeur. L'imagination, obsédée d'une idée fixe qui la poursuit, tourmentée par d'impures fantômes, ne sait plus s'en détourner ; il n'y a plus ni vigueur intellectuelle, ni force morale; nul élan ni pour la science, ni pour la vertu : l'exercice seul de la pensée fatigue; l'amour du bien trouve là un cœur affadi, quand il ne le trouve pas endurci ; l'enfant sensuel ne travaille plus, n'étudie plus, n'aime plus.

Il n'aime plus! le vice grossier altère profondément le caractère et tue le cœur dans ceux qui s'y livrent. Cet enfant était né bon, doux et aimable, simple et sincère; il avait une candeur d'âme et une douce sérénité d'humeur qui venait de la paix d'une conscience pure; mais depuis que les funestes habitudes du vice l'ont envahi, cette égalité qui prenait sa source dans le calme de l'âme n'est plus qu'une humeur chagrine, capricieuse et bizarre; cette candeur qui montrait son âme tout entière ne laisse plus voir que des pensées noires et cachées. Il a perdu avec l'innocence ce qui faisait son plus grand charme.

De même dans ce cœur gâté a été tarie la source des bonnes et pures affections. On a remarqué que les enfants corrompus sont incapables de reconnaissance, et n'ont aucune sensibilité généreuse et élevée. L'habitude des jouissances égoïstes leur interdit les joies désintéressées, et le

reproche le plus flétrissant leur a été infligé comme un châtiment par l'écrivain que je montrais tout à l'heure rendant un hommage non suspect à la vertu : « J'ai toujours vu, dit Rousseau, que les enfants corrompus de bonne heure étaient devenus méchants et cruels. Ils ne connaissent ni pitié, ni miséricorde. Ils sacrifieraient père, mère, et l'univers entier au moindre de leurs plaisirs. » Jouir, c'est tout pour eux, le reste n'est rien.

Cependant les enfants sensuels ont quelquefois l'air d'avoir bon cœur : mais il ne faut pas s'y tromper : c'est une vaine apparence.

L'apparence de la sensibilité chez les enfants doit être étudiée avec grand soin par les maîtres : il importe au plus haut degré de bien voir quelle en est la source, et si elle vient du cœur ou des sens : si elle vient du cœur, elle est bonne, précieuse, et c'est une ressource admirable pour l'Education de l'enfant; mais si elle vient des sens et de la mauvaise tendresse d'un cœur amoli, elle est fausse et très-dangereuse.

Il ne faut avoir sur ce point aucun doute. Rien n'est plus égoïste et plus dur qu'un enfant corrompu, quelles que soient les apparences.

Cette tendresse caressante qu'il témoigne quelquefois, et qui ressemble à la fleur de l'affection, a de tristes racines, une mauvaise nature : si on y regarde de près, on ne tarde pas à voir que cette fleur, c'est la boue.

Il faut être bon pour de tels enfants, mais rarement tendre, si ce n'est avec une grande gravité : il ne faut leur permettre qu'avec une extrême réserve les manifestations sensibles de leur molle tendresse; ne jamais, par exemple, se laisser embrasser par eux ou les embrasser. Il faut avec eux de la compassion; mais qu'elle soit ferme et haute.

Ces enfants ressemblent à des fruits gâtés; regardez une pomme : tant qu'on n'a pas vu qu'il y a un ver au cœur, c'est

un aspect gracieux et aimable; et qu'on l'ouvre, on n'y trouve que pourriture.

Mais c'est assez sur ces tristes choses.

C'est assez pour faire comprendre, à quiconque est chargé d'élever l'enfance, les alarmes et toute la vigilance qu'il faut avoir ici.

Voyons maintenant comment on peut prévenir et combattre un si grand mal.

CHAPITRE X

Que faire pour sauver les enfants des périls de la sensualité?

I

Ici, c'est aux parents tout d'abord que je m'adresse; car, c'est eux, avant tous, que le soin de préserver leurs enfants regarde.

Parmi les devoirs de l'autorité paternelle et maternelle il n'en est pas de plus grave, de plus délicat, de plus sacré. L'insouciance, la légèreté même à cet endroit, ne seraient pas seulement impardonnables : elles ne se concevraient point dans des parents, je ne dis pas chrétiens, mais ayant simplement pour leurs enfants la plus vulgaire tendresse.

Si à tout honneur confié par Dieu à ses créatures correspond un devoir, d'autant plus sérieux que l'honneur est plus grand, quelle sollicitude n'est pas imposée ici à ceux qui ont reçu de Dieu le dépôt incomparable d'une âme d'enfant, le dépôt d'une telle faiblesse et d'une telle innocence!

Pour exprimer ma pensée, j'emprunterai aux Ecritures une simple et forte expression, je dirai que les parents doi-

vent veiller sur l'innocence de leurs enfants, *comme sur la prunelle de leurs yeux.*

Mais sait-on toujours assez, dans la pratique, tout ce qui est compris dans cette haute et sainte obligation, et jusqu'à quel point il faut pousser ici la prudence et la sollicitude? ne peut-il pas y avoir, et n'y a-t-il pas trop souvent sur *ce sujet* des ignorances trop coupables et de déplorables illusions?

Et d'abord, je le dirai, c'est de très-bonne heure, c'est dès les premières années, et, pour ainsi dire, dès le berceau qu'il faut songer à prémunir l'âme et le corps contre la mollesse et ses affreuses suites, par une sévère Education et la plus extrême vigilance, préparer, dans les enfants, de bonnes mœurs.

Mais quels moyens prendre et à quelles précautions avoir recours?

Des détails sont ici nécessaires : qu'on me pardonne à cause de la gravité et de la sainteté du sujet, ceux où je vais entrer : je dirai simplement ma pensée sur chaque chose.

En tout, il est d'une souveraine importance d'accoutumer les enfants à la modestie, à la décence, au respect d'eux-mêmes; de leur inspirer une grande pudeur.

C'est pour cela qu'il faut bien veiller à leur coucher, à leur sommeil, à leur lever : avoir soin de les bien couvrir; surtout ne les faire jamais coucher ensemble, ni avec d'autres personnes.

S'abstenir de toute familiarité à leur égard, sans affectation du reste; veiller sur leurs jeux, leur faire éviter toute inconvenance entre eux.

Ne leur permettre jamais de libertés, de grossièretés, d'indécence d'aucune sorte, comme on le leur permet quelquefois sous prétexte de gentillesse.

Il faut, sur toutes ces choses, donner de bonne heure aux enfants des préjugés élevés et purs.

Surtout il est rigoureusement nécessaire de ne se rien

permettre à soi-même de tant soit peu libre devant eux. Dans toute famille, surtout dans toute famille chrétienne, la maxime antique doit toujours être sous les yeux :

Maxima debetur puero reverentia : si quid
Turpe paras, ne tu pueri contempseris annos.

Malheur aux parents dont Tacite a dit : Ce sont quelquefois les parents eux-mêmes qui accoutument les enfants, non pas à l'honneur et à la vertu, mais à la licence et au vice ! « *Quandoque etiam ipsi parentes nec probitati neque* « *modestiæ parvulos assuefaciunt, sed lasciviæ et libertati.* » (Dial. *De orator.* 29.) Et Quintilien (liv. I, ch. 2.) *Nos docui-* « *mus, ex nobis audierunt*, etc., etc. C'est nous-mêmes qui les « avons instruits au mal : c'est de nous qu'ils l'ont appris ! »

Que l'on n'oublie donc pas, au foyer domestique, de veiller avec une attention sévère sur toutes les paroles qu'on prononce : les enfants écoutent toujours, et comprennent plus qu'on ne croit : et un seul mot peut quelquefois leur faire une blessure mortelle.

Ecarter soigneusement de leurs yeux tout objet dangereux, les mauvais livres, les mauvaises brochures, les mauvais journaux illustrés ou non, les mauvais tableaux, c'est du plus grave, du plus rigoureux devoir ! Que dire de la négligence de certains parents à cet endroit, et de tout ce qui se voit exposé sur les tables de certains salons ?

Je ne puis m'empêcher de citer ici un exemple incroyable de laisser-aller et d'imprudence dont je fus un jour moi-même témoin. Un jeune homme de quinze ans avait reçu pour ses étrennes, magnifiquement reliée, la collection *complète* des œuvres d'un écrivain contemporain, poëte et romancier célèbre, que je m'abstiendrai de nommer : tout le monde sait qu'il a trop écrit, et trop librement quelquefois, pour que ses œuvres *complètes* puissent être mises im-

punément aux mains d'un jeune homme. J'entrais un jour chez les parents de cet enfant, en compagnie d'un respectable magistrat. L'enfant était là avec ses livres. — « Quels sont ces beaux volumes? demanda le magistrat. La mère nomma l'auteur avec quelque embarras. Le magistrat ne put s'empêcher de témoigner quelque surprise. « Mais au moins, reprit-il, j'espère que ce jeune homme ne lira ni les ***, ni les ***? — C'est déjà lu, répondit l'enfant. » Je sortis à l'instant même pour délivrer la mère de la gêne visible où ma présence la mettait.

Imprudente mère! comment avait-elle compris son devoir? Et c'était un proche parent qui avait envoyé les volumes!

Un point qui demande encore des parents la plus grande vigilance, ce sont les domestiques, les bonnes, les valets de chambre, les cochers, les palfreniers : j'irai plus loin, et remontant plus haut, au risque d'étonner certaines personnes, je dirai les nourrices mêmes!

Combien de fois n'a-t-on pas dit que les parents ne savent pas assez tout le mal que peut faire aux enfants leur triste négligence ou leur trop aveugle confiance sur ce point. Un jour une mère, au désespoir de ce que son fils était renvoyé d'une maison d'Education pour une faute honteuse, s'emporta, et dit au Supérieur : « Si mon fils sait le mal, Mon« sieur, c'est chez vous qu'il l'a appris : je vous l'avais con« fié pur! » Mais le Supérieur, malheureusement, était fondé à lui répondre : « Non, Madame, ce n'est pas ici que « votre fils a appris le mal. Vous avez encore chez vous, à « l'heure qu'il est, un domestique qui a toute votre con« fiance, c'est lui qui a perdu votre fils. Interrogez vous« même votre enfant. »

Ces gens-là, quand même ils ne seraient point, comme cela s'est vu trop souvent, des corrupteurs déclarés, sont sou-

vent si grossiers dans leur éducation, dans leurs manières, dans leur langage, que les enfants avec eux peuvent facilement apprendre bien des choses mauvaises, si l'on n'y prend garde et de très-près.

Il faut veiller avec non moins de soin sur les fréquentations des camarades: c'est par là, ordinairement, que se gâtent les enfants? ils s'apprennent le mal les uns aux autres.

Dans les temps malheureux où nous vivons, il faut que toute mère le sache bien : tout petit camarade peut être un péril pour son enfant; et c'est de là qu'il faut partir pour régler sa surveillance.

La plupart des enfants ont, dès le plus bas âge, dans les villes surtout, perdu à divers degrés leur innocence.

Pas un qui n'ait bu plus ou moins le poison! pas un qui ne sache, sinon tout le mal, au moins quelque chose du mal! pas un en qui le fils d'Adam n'ait des instincts, des goûts de grossièreté, extrêmement redoutables à la pureté des mœurs! pas un qui, s'il n'est rigoureusement surveillé, ne soit capable de ces libertés, de ces familiarités inconvenantes, lesquelles peuvent si promptement mener à tout mal!

Des enfants qui se fréquentent librement sont donc toujours les uns aux autres un danger.

Je dois tout dire, et ne reculer devant aucun détail utile: j'écris pour instruire tout le monde, les parents comme les maîtres; je le dirai-donc: Ayez l'œil ouvert, avec crainte et vigilance, non-seulement sur les petits camarades qui fréquentent vos enfants, mais aussi sur les cousins et cousines, avec qui les familiarités. pour être plus faciles, n'en sont souvent que plus dangereuses; je dis plus, et non sans cause: Veillez même sur les frères et sœurs.

Oui, quand il y a dans une famille plusieurs enfants, qui prennent ou quittent leurs vêtements dans la même chambre, sous les yeux les uns des autres, et qui peuvent se

entourent, même dans les maisons les mieux gardées, l'innocence d'un pauvre enfant, si vous ne donnez pas à cette piété naissante et faible le nécessaire appui d'une solide instruction chrétienne et des sacrements?

Voici que bientôt, à des indices, hélas! trop certains, vous concevez des inquiétudes. Vous venez nous trouver, nous confier ces inquiétudes, vos chagrins, vos larmes, nous demander des conseils: mais ces conseils, les suivrez-vous? On ne peut jamais l'obtenir. On vous propose nécessairement en pareil cas le secours indispensable de la confession régulière, fréquente: — Oh! mais cela ne se peut: il y aurait tel maître à déranger, telle leçon à perdre. — Vous ne le voulez pas! et vous voulez cependant que votre fils se sauve: vous voulez l'impossible.

Je le dirai donc ici aux mères qui ont besoin de l'entendre: Vous croyez plus de puissance à notre parole qu'elle n'en a: vous nous envoyez vos enfants, une fois, deux fois, à de rares et longs intervalles; que voulez-vous que nous fassions? De telles habitudes, même chez les personnes d'un âge mûr, et à plus forte raison chez des enfants, ne peuvent se guérir que par la confession *très-fréquente*? Et cependant on se rassure, on s'applaudit: — Oh! mon fils se confesse à Monsieur un tel, qui est un saint. — Eh bien! moi, je vous dis qu'avec vos manières de diriger vos enfants, un saint même n'y fera rien. Si vous voulez que ce saint fasse quelque chose, mettez de la régularité à lui envoyer souvent votre enfant, et engagez ce dernier à faire avec docilité tout ce que son confesseur lui dira.

Qu'on me pardonne cette vivacité de langage; j'y suis entraîné par des souvenirs anciens, mais toujours présents, de ce que j'ai vu, en fait d'aveuglement et d'inconséquence, chez certains parents sur ce point si grave. Non, je ne saurais dire à mon gré assez fortement combien la sollicitude continue, attentive, ferme, sévère des parents est néces-

saire en tout pour préserver les jeunes enfants du mal qui les environne et les attaque de toutes parts.

Je me résume. C'est donc dès l'âge le plus tendre qu'il faut se préoccuper vivement, et veiller sur un jeune enfant; et c'est jusqu'aux derniers détails que les précautions doivent aller : manière de le vêtir; soins pour écarter de lui tout ce qui n'est pas rigoureusement conforme à la plus sévère modestie; vigilance pour lui inspirer des habitudes de pudeur et de respect : en même temps éloigner de ses yeux, de ses oreilles tout ce qui pourrait être un péril; bannir absolument du foyer domestique toute parole libre, tout livre, tout objet de scandale; surveiller enfin tout ce qui l'entoure et tout ce qui l'approche, domestiques, camarades, parents, frères et sœurs même : toutes ces sollicitudes sont nécessaires pour sauver les enfants et les présenter purs et innocents aux maîtres qui seront chargés de continuer l'œuvre de la famille. Enfin, quand il faut le confier au collége ou à un maître, être sévère, très-sévère sur le choix, et ne jamais se relâcher dans la vigilance.

II

Lorsque des maîtres, des prêtres surtout, reçoivent des mains d'un père et d'une mère un enfant, c'est sur eux que pèse désormais la responsabilité paternelle et maternelle, et parmi tous les devoirs de cette responsabilité, il n'en est pas de plus sacré que de conserver et de rendre intacte aux parents l'innocence de leur enfant. Telle doit être la préoccupation la plus constante et la plus haute de tous ceux qui sont employés dans l'œuvre de l'Education à un titre quelconque. C'est ce qu'ils doivent à Dieu, qui leur fera rendre compte d'un si précieux dépôt : aux parents qui ont eu en eux une telle confiance; à l'enfant, qui n'a pas de plus cher

[illegible] que l'innocence de son cœur : à la société [illegible], qui demandent aux hommes chargés [illegible] des générations honnêtes : ils le doivent [illegible] à leur propre honneur, qui s'y trouve [illegible] plus haut degré.

Mais si au sein même du foyer domestique tant de vigilance est requise pour la préservation des enfants, combien [illegible] pas dans une maison d'Éducation !

Quelle que soit la sévérité qu'on apporte dans les admissions, il est absolument impossible d'être sûr de tous les enfants que l'on reçoit.

Et, cependant, il faut à tout prix que, dans une maison d'Éducation, les mœurs soient pures.

Il est inutile de démontrer que c'est là un point capital.

Les instituteurs les moins sévères, ceux qui croient impossible à tous les efforts d'obtenir de la jeunesse des mœurs parfaitement pures, sont ici d'accord en théorie avec les instituteurs les plus religieux et les plus parfaits.

Pour moi, je crois que les mœurs dans une maison d'Éducation doivent et peuvent être tellement pures, que non-seulement toute action, mais la moindre parole, le moindre geste, je dirai même le moindre regard, contre les mœurs y soient chose sinon absolument inconnue, du moins extrêmement rare, et jamais impunie et tolérée.

Je ne nie pas que ce ne soit difficile ; je nie que ce soit impossible.

Je dis plus : je dis que cela est si rigoureusement requis, que si on ne pouvait en arriver là, mieux vaudrait renoncer à l'œuvre et fermer la maison. Oui, une maison où le respect des mœurs n'en est pas à ce point où on ferme les yeux sur des désordres de ce genre, où on tolère à quelque degré que ce soit, l'immoralité contagieuse, est une maison indigne de la confiance des parents, et qui devrait être fermée.

Mais pour [illegible] à cette parfaite pureté de mœurs, à

cette proscription absolue du désordre, je le reconnais, il faut beaucoup faire, et ne rien négliger, il faut des mesures sévères, une vigilance universelle, infatigable. Je voudrais m'expliquer sur ces mesures et cette vigilance : elles sont de deux sortes, répressives ou préventives : je commence par les premières.

III

Ici, je dirai tout en un seul mot : il faut une répression immédiate, impitoyable ; et cette répression, c'est l'exclusion. Toute faute extérieure, quelle qu'elle soit, contre les mœurs, doit être un cas *rigoureusement exclusif*, et sur l'heure.

Et si quelqu'un me trouvait ici trop sévère, je n'aurais qu'une chose à dire : Veut-on, dans cette maison, oui ou non, préserver les enfants ? ou bien y prend-on son parti sur les mauvaises mœurs ?

Qu'on choisisse. Dans ce dernier cas, je n'ai rien à dire. Mais si on met au-dessus de tout l'innocence des enfants, j'affirme que cette rigueur est nécessaire.

On n'est pas ici en face d'un coupable qu'on puisse ménager ; on est en face d'innocents qu'il faut préserver.

Un enfant corrompu est une peste : un jour, une heure de plus qu'il restera dans la maison peut être la ruine irréparable d'une innocence.

La rapidité avec laquelle ce mal affreux peut se propager est effrayante. C'est ce mal plus que tout autre dont il est dit : *Serpit ut cancer*.

C'est pourquoi il faut le traiter comme un cancer. Extirper, et de suite ; sinon l'horrible plaie s'étend et ravage tout.

Plus que jamais, c'est le cas d'aller à la racine, au fond même de la plaie et de tout retrancher : *Principiis obsta*.

Pour avoir ménagé un seul enfant gâté et perdu, on serait peut-être bientôt forcé d'en sacrifier dix autres.

Qu'il demeure donc absolument établi dans une maison qu'on n'y reste pas après des fautes d'une certaine nature ; qu'on soit impitoyable, sur ce point, que tous le sachent, qu'il y ait là-dessus comme une terreur ; oui, une terreur, et dès la rentrée, comme dans le cours de l'année tout entière.

Qu'on répète donc souvent aux enfants, et qu'ils aient à bien entendre une chose : à savoir, que, quelle que soit la répugnance du Supérieur pour la sévérité, il y a un point qui le rendra inflexible, implacable : c'est l'obligation de défendre les bons contre les méchants, les innocents contre ceux qui ne le sont pas ; de découvrir dans la maison ceux qui sont coupables, non pas uniquement dans leur conscience et devant Dieu, mais de manière à répandre autour d'eux le souffle empesté, et à propager les vices cachés de leur cœur. Que s'il y en a parmi les enfants quelques-uns de cette sorte, quels qu'ils soient, que tous se le tiennent pour dit : autant le Supérieur sera le père, le protecteur, l'ami, non-seulement des bons, mais de ceux qui, n'ayant pas encore le bonheur de l'être, veulent le devenir, autant il sera l'irréconciliable ennemi des lâches, des menteurs, des impudiques, des hypocrites, qui se cachent dans l'ombre.

Mais ce n'est pas seulement l'impureté, c'est la grossièreté que je ne crois pas tolérable dans une maison d'Éducation chrétienne, non plus que l'impiété et l'improbité à un degré quelconque.

En un mot, dans une maison d'Education, il faut respecter Dieu, se respecter soi-même, et aussi respecter les autres.

On doit briser, renvoyer sans pitié tout ce qui rendrait l'œuvre de l'Education impossible. Autrement, je le répète, mieux vaudrait fermer la maison.

Il m'est arrivé une fois dans ma vie de conseiller au chef d'un établissement que le mal avait envahi, de renvoyer

soixante-neuf enfants : il le fit, et sauva sa maison ; et elle est aujourd'hui une des maisons d'Education les plus nombreuses et les plus prospères de France.

IV

Il n'y a donc pas à balancer, et quand la répression est nécessaire, il faut avoir le courage de ne pas reculer devant ce pénible devoir. Mais réprimer n'est pas tout en Education : le grand art, c'est de prévenir.

Le principal moyen préventif ici, c'est la surveillance : la surveillance par tous, et sur tout. C'est par là qu'on prévient le mal, qu'on échappe à la dure nécessité des renvois, et qu'en définitive on conserve les enfants.

C'est ici surtout qu'on peut apprécier les avantages du système des *fonctions simultanées*, que nous avons tant recommandé.

Pas un maître, dans une maison d'Education, dont la responsabilité ne soit ici engagée ; c'est ce qu'il faut leur rappeler souvent : le concours de tous est nécessaire, et le Supérieur ne doit pas cesser de le leur redire, de stimuler énergiquement leur zèle, et de montrer à ses collaborateurs, ET PAR DES DÉTAILS, à quel point leur conscience est obligée à cet égard, soit en récréation, soit en classe, soit au tribunal de la pénitence et dans les prédications, en un mot, partout.

Et ce sont tous les enfants qui doivent être surveillés, de cette surveillance active, inquiète, maternelle, religieuse ; tous, les petits comme les grands.

Les jeunes maîtres surtout, qui sont ordinairement chargés des petits enfants, ont besoin d'être ici particulièrement avertis.

On se trompe quelquefois sur les plus jeunes enfants, en se fiant à l'innocence qu'ils devraient avoir, et par là, on

laisse quelquefois un mal affreux se propager dans une seconde et une troisième division.

Il faut bien comprendre la nature de ces petits enfants : ils sont à surveiller, je n'hésite pas à le dire, plus rigoureusement encore que les grands.

Les grands, ordinairement, savent plus le mal ; mais ils ont une conscience plus éclairée, et au moins une réserve prudente.

Les petits, au contraire, avant la première communion, sont généralement sans conscience, sans réserve et sans prudence. On comprend tout ce qui se peut dire et faire entre eux, s'ils ne sont pas surveillés.

Quant aux grands, dans un Petit Séminaire et ailleurs, il faut toujours craindre qu'il n'y ait des monstres parmi eux, — parmi les boursiers surtout, parce qu'ils *sont sans liberté*, et que, s'ils sont mauvais, l'hypocrisie est leur ressource.

Et parmi les autres, il y a toujours des enfants légers, très-légers, même quand ils ne sont pas corrompus : ils sont libres, beaucoup *trop libres* quelquefois.

Lorsque vous voyez des enfants boursiers qui ne sont pas fervents à quatorze ans, tremblez. C'est l'âge difficile, dangereux ; il a besoin du secours spécial d'une piété plus forte : si cette piété n'y est pas, quand même les apparences seraient régulières, craignez tout, et suivez-les de près.

Bref, en évitant la défiance et les précautions odieuses qui blessent et qui flétrissent, il faut la vigilance et les précautions légitimes les plus actives, la discipline la plus exacte, la surveillance la plus prévoyante et la plus constante.

V

Ce qu'il faut surveiller surtout, ce sont les rapports des élèves entre eux, leurs fréquentations, leurs amitiés particulières.

Il y a ici un très-grand principe.

NUNQUAM DUO, — RARO UNUS, — SEMPER TRES.

NUMQUAM DUO. — Que le *nunquam duo* devienne un axiome, une sentence qui retentisse perpétuellement aux oreilles, et quelquefois avec cet accent pénétrant qui saisit les âmes, et qui, lorsqu'il le faut, avertit les coupables qu'on sait et qu'ils doivent savoir ce qu'on veut leur dire.

Ainsi : il doit être entendu qu'on ne joue jamais *deux à deux :* ni à la balle, ni au cerceau, ni à *vise*, ni aux billes, ni dans la cour, ni en promenade.

J'avoue que quand je rencontre des enfants ou des jeunes gens qui s'en vont deux à deux, bras dessus bras dessus, en promenade, et qui restent ainsi en tête à tête toute une après-midi, je ne puis guère m'empêcher de dire : Ici, on a pris son parti sur les mœurs.

Jamais donc de conversations à deux, sous aucun prétexte, excepté entre frères.

Jamais deux à deux à la culture des petits jardins, qu'on permet dans certaines maisons aux élèves : cette permission du reste n'est guère longtemps sans danger.

RARO UNUS. — Ce qui signifie : Toujours avec la communauté : jamais en dehors.

C'est un principe fondamental, constitutif d'une maison d'Education, d'une communauté quelconque, et essentiel à maintenir au point de vue des mœurs.

D'abord, c'est le principe conservateur de la communauté même.

La communauté, c'est la vie en commun, c'est la vie ensemble : en sortir, c'est la ruiner, et, avec elle, ruiner tous les biens qu'elle apporte.

Quand vous vous séparez, quand vous sortez de la com-

munauté, elle n'est plus pour vous ; vous n'êtes plus avec elle, ni pour elle.

Or, il y a chez tous une tendance à sortir de la communauté, et cela se conçoit : si la communauté protége, soutient, dirige, il faut dire aussi qu'elle contient, elle oblige, elle gêne.

Mais je le répète, c'est un principe fondamental : vous êtes de la communauté, pourquoi quittez-vous la communauté ? pourquoi n'êtes-vous pas là où est la communauté ? — C'est votre premier devoir. — Un enfant, qui aurait passé toute une année sans quitter la communauté, aurait certainement passé une excellente année, une année de régularité, de respect pour l'ordre, de bon travail.

Ce principe n'est pas seulement la garantie d'un bon esprit, il est aussi la garantie des bonnes mœurs.

Et on le comprend : la surveillance en dehors de la communauté n'existe pas, ou du moins elle est beaucoup plus difficile à faire.

D'ailleurs, le goût de l'isolement dans un enfant suppose la tristesse, une humeur chagrine, la concentration en soi : toutes choses dangereuses, à cet âge surtout, pour la vertu.

Saint Paul ne veut pas que les chrétiens soient tristes. *Semper gaudete*, leur dit-il : la joie n'est-elle pas naturelle, quand on a la paix d'une bonne conscience ?

Ne soyez pas sans inquiétude sur un enfant taciturne, mélancolique, qui fuirait la compagnie de ses camarades. — Egayez-le, faites-le jouer.

J'ajoute que le maintien de ce principe est tout ce qu'il y a de mieux fait pour désoler et empêcher ce qu'on appelle les amitiés particulières, triste chose, qui n'est pas longtemps innocente, et qui devient facilement la plaie des mœurs. Il faut attaquer directement ces amitiés en public et en particulier, par la surveillance, par le ridicule, et au besoin par la sévérité.

Ainsi, à tous les points de vue, il faut poser en pratique immuable les règles suivantes :

Jamais un enfant *en dehors de la communauté,* sans que son éloignemant soit motivé, régularisé, surveillé, — sans qu'on aille le chercher là où il est et qu'on l'y ramène : un enfant ne doit jamais aller seul dans la maison, il doit toujours être accompagné. — Ne jamais mettre un enfant hors la salle d'étude et hors la classe, sans le faire conduire par quelqu'un et à quelqu'un. — Jamais un Président d'étude, ou un Professeur, ou le Président d'un exercice quelconque, ne doit permettre qu'un enfant soit absent de sa classe ou de son étude sans savoir où il est; et s'il l'ignore, sans avertir immédiatement M. le Supérieur, ou M. le Préfet de discipline. — Il faut, dans une maison bien réglée, qu'on tienne inviolablement la main à tous ces points.

Pour cela, doit être affiché dans les études, et inscrit dans le carnet de chaque maître, le tableau des répétitions, des cours supplémentaires, des cérémonies, des congrégations, en un mot, de tout ce qui est un dérangement de l'ordre commun, et ce tableau est remis en état à chaque conseil. La prévoyance et la surveillance sur tout cela ne doivent jamais se ralentir.

SEMPER TRES. — C'est-à-dire que les enfants soient toujours ensemble, toujours trois au moins, toujours en communauté, et leurs maîtres avec eux.

Que tous les enfants jouent à de grands jeux, bruyants et communs.

La question des jeux est capitale dans une maison d'Education : capitale pour le travail, pour le bon esprit et pour les bonnes mœurs. On trouvera de nombreux et excellents détails là-dessus dans un ouvrage que j'ai déjà cité ; la *Méthode de direction des Œuvres de Jeunesse*, par M. l'abbé Timon-David.

C'est ordinairement un très-mauvais indice quand un enfant ne joue pas ou ne joue plus.

Il faut donc encourager les jeux de toutes manières.

Une maison où on ne joue pas n'est pas seulement une maison où l'on s'ennuie, c'est une maison où l'on ne travaille pas, et où il y a d'autres désordres encore : l'énergie des âmes et des corps s'y perd, et cède la place à la mollesse.

Le jeu, vif, innocent, constant, peut être un excellent remède au mal, soit pour un enfant, soit pour une division tout entière : il faut seulement en modérer l'excès, ou en prévenir l'abus.

Et pour moi, je dois dire que, pourvu que les jeux commencent et finissent au son de la cloche, je n'y ai jamais vu d'abus, ni excès.

C'est pourquoi à ce point de vue encore, comme au point de vue de la surveillance, il est nécessaire que les cours soient très-bien tenues ; je dirai même, autant *que possible*, bien situées, avec de belles vues et de beaux horizons.

Il faut donner à voir aux enfants les choses pures et belles, la nature, la campagne, les grands arbres, tout ce qui peut épanouir innocemment le cœur, et donner à l'âme un vif élan.

De même, que tout ce qui les entoure soit propre, net, pur; que leurs salles d'études, que leurs classes soient toujours balayées : la malpropreté n'inspire pas la pureté.

Mais une condition indispensable pour faire jouer les enfants, c'est que les maîtres se mêlent à leurs jeux, et les animent par leur présence.

Oui : que tous les maîtres aillent en récréation et jouent avec les élèves : voilà qui est encore fondamental, et constitutif d'une maison d'Education chrétienne.

C'est, qu'on ne s'y trompe pas, ce qui fait une maison ou une autre, un esprit ou un autre, une Education ou une autre.

Rien n'améliore davantage les enfants.

Oui, aller avec les enfants, se mêler à leurs jeux, voilà

par-dessus tout ce qui les purifie, les ennoblit, les *élève*.

Cette amitié de leurs maîtres pour eux, quand elle est sans faiblesse et sans mollesse, les pénètre à leur insu, ouvre leurs cœurs, éloigne d'eux les idées du mal.

Ils ne peuvent pas vous approcher familièrement, sans devenir plus purs, plus vrais, plus aimables.

Le grand avantage de la présence des maîtres au milieu des enfants, c'est donc de les améliorer, de les purifier; c'est de prévenir non-seulement toute mauvaise conversation, mais toute mauvaise pensée.

Un bon maître, un maître vertueux, un saint prêtre, répand autour de lui en récréation, comme une atmosphère de pureté, de vertu, de convenance.

Voilà donc, pour résumer tout ceci, quelques-uns des remèdes au mal dans une maison d'Education : une sévérité impitoyable, une exclusion immédiate; sur ce point capital, la terreur.

Puis, le grand remède préventif, la surveillance : la surveillance des petits et la surveillance des grands.

La grande maxime : *Nunquam duo, raro unus, semper tres.*

Des cours bien établies, des jeux vifs et soutenus; la présence de tous les maîtres en récréation.

Il y a d'autres moyens encore, et certaines surveillances spécialement importantes, que nous allons parcourir successivement.

VI

Il se trouve, dans une maison d'Education, certains lieux, certains services, qui réclament, au point de vue des mœurs particulièrement, une surveillance spéciale : il est capital qu'on le comprenne, et qu'on agisse en conséquence.

Ainsi, il est incontestable que les *récréations du soir*, s'il

y en a, appellent une vigilance exceptionnelle, surtout à certains moments de l'année, au printemps, par exemple, et quand l'épanouissement qui se fait alors chez les enfants les expose à plus de liberté et d'oubli d'eux-mêmes; ou dans l'hiver, quand la nuit vient de bonne heure.

C'est pendant l'hiver que les salles doivent être très-éclairées, et jamais les enfants ne doivent y demeurer en groupes immobiles.

Les cabinets d'aisance, on le comprend, doivent être aussi parfaitement éclairés le soir, et parfaitement surveillés : ce service, peu agréable, mais fort important, doit être très-précisément réglé, et le Supérieur doit y avoir l'œil d'une manière spéciale. Jamais les enfants ne doivent y aller deux seulement ensemble, — mais un seul, ou un grand nombre à la fois. — Toujours en silence absolu, même pendant la récréation : on ne parle jamais en un tel lieu.

Les dortoirs surtout doivent être éclairés toute la nuit, avec une lumière très-éclatante, des lampes à réflecteurs, et les rideaux entièrement repliés derrière le chevet des lits, de sorte que la file des lits soit et demeure tout ouverte aux regards des surveillants pendant la nuit. Les rideaux, dans ce système qui est le nôtre, ne servent que pour couvrir les enfants, quand ils quittent ou prennent leurs vêtements : lorsqu'ils sont couchés, on les retire.

Le placement des enfants dans les dortoirs, ainsi que dans les salles d'études, doit être fait avec la plus grande attention. Il faut placer les nouveaux et les suspects sous les yeux des maîtres et des surveillants.—Il faut que toutes les portes et clôtures soient toujours fermées.

En tout temps, mais surtout pendant les grandes chaleurs[1]

1. Il est très-important que les dortoirs ne soient pas tellement sous les combles, que la chaleur en été y soit excessive et rende le sommeil impossible ou très-difficile : cela serait aussi ruineux pour les mœurs que pour la santé des enfants.

où les enfants ne peuvent dormir, la question des dortoirs est de la dernière importance. Peu de lectures spirituelles sans un mot sévère à cet égard, très-fort, bien médité, dit en passant; tombant comme un éclair, un coup de foudre.

Du moins toujours un mot net et convenable qui tienne les consciences en éveil et en respect.

Les jours *de fêtes* littéraires, je dirai même de fêtes religieuses, les sollicitudes, les précautions doivent aussi redoubler sous ce rapport.

Toute fête met plus ou moins les enfants hors d'eux-mêmes: surtout les fêtes littéraires, et en particulier certaines soirées de réjouissances, telles que celles où l'on joue des pièces de théâtre: c'est là un des nombreux périls de cette coutume.

Mais entre tous les moments les plus dangereux pour les mœurs, je signale *les promenades.*

Je n'ai pas besoin de dire que les enfants ne peuvent être conduits partout, qu'il y a des lieux, qu'il y a des chemins, qu'il y a des spectacles, des musées, des jardins publics qu'il faut de toute rigueur éviter.

En promenade, qu'ils ne soient jamais par rangs de deux, mais trois à trois, et pas toujours les mêmes ensemble à chaque promenade. Et tant que les enfants sont dehors, que la surveillance ne se ralentisse pas un seul instant.

Les présidents de dortoirs doivent aussi être très-attentifs à se trouver à leur poste, au retour des promenades: et alors, grande vigilance, grande exactitude. C'est dans ces intervalles-là, d'ordinaire, que le mal se commet. Il se glisse, si je puis ainsi parler, dans les interstices de la surveillance, à la faveur des solutions de continuité dans les exercices.

Les présidents de dortoirs, le soir, montent les premiers et reçoivent les enfants: il ne faut pas que la vigilance, au dortoir surtout, soit un seul instant en défaut.

Les rentrées des jours de sorties sont encore des moments bien dangereux J'en ai déjà parlé à l'article du Président de discipline: je n'y reviendrai pas.

Après tout ce que nous venons de dire, il est inutile d'ajouter que, quand un maître quelconque est chargé d'une présidence, il doit bien comprendre que ce n'est pas là une chose légère, mais très-grave, et de conscience, dont la redoutable responsabilité pèse sur lui devant Dieu et devant les hommes.

VII

Voilà donc les principaux moments et les principaux services où la surveillance doit redoubler: Mais pour achever définitivement cette importante matière, il est encore certains détails dans lesquels nous devons entrer ici, certaines mesures que nous devons conseiller.

1° Parler souvent sur ce grave sujet des mœurs soit à la chapelle, soit à la salle des exercices.

Bien prendre les occasions,—ne pas s'appesantir: — que ce soit le plus souvent par des allusions délicates, mais fortes et profondes, — un trait rapide et énergique, après lequel on passe à autre chose.

2° Au tribunal de la pénitence, grande prudence, mais aussi grande vigilance: une grande bonté jointe à une grande fermeté.

3° Dans les récréations, bien veiller à certains jeux de mains, à certains rapprochements, à certaines postures; empêcher tout cela doucement, prudemment, avec aisance, et sans avoir l'air d'y attacher trop d'importance, afin de ne pas éveiller l'idée du mal.

4° Pour le moindre geste, la moindre parole, je ne dis pas coupable, mais grossière, reprendre sévèrement, et avertir M. le Supérieur. Ce sont des choses qu'il ne doit pas ignorer

et qu'il appréciera d'ailleurs mieux que personne, lui qui doit savoir tout sur chaque enfant. Telle chose qui ne vous paraît à vous qu'un indice douteux, paraîtra peut-être à M. le Supérieur un indice certain, parce qu'il la rapprochera de ce qu'il sait déjà sur cet enfant.

5° Si quelque grossièreté dite ou commise par plusieurs en commun, semble mériter indulgence, réunir au moins les complices devant tous ces Messieurs : les faire rougir les uns des autres : leur défendre de se reparler pendant quelque mois. — Mais ici quelques développements sont indispensables.

Ce séquestre est très-grave, quelquefois très-délicat, et cependant nécessaire, sous peine de voir s'introduire dans la maison un mauvais esprit, ou de mauvaises mœurs ; et de se trouver condamné à renvoyer des enfants qu'on aurait pu garder, si on eût su employer à temps cette mesure d'une juste prudence et d'une miséricordieuse sévérité.

Il importe qu'une telle mesure soit redoutée, et néanmoins acceptée par les enfants : des avis à ce sujet sont nécessaires, afin que cette sévérité mate les coupables sans les révolter, et imprime une salutaire terreur aux autres, sans trop éveiller leurs idées et leurs soupçons. Je n'offre pas l'avis suivant comme un modèle, mais enfin, voici à peu près dans quels termes je le donnais chaque année aux approches de la retraite :

« J'ai une chose que je tenais depuis quelque temps à vous dire, mes chers enfants ; et dès le commencement de cette année, cela s'est déjà rencontré.

« C'est qu'il y en a quelques-uns parmi vous que l'on sépare en récréation les uns des autres, auxquels on défend d'aller les uns avec les autres.

« Cette défense est faite quelquefois publiquement, au vu et au su de tout le monde, quelquefois elle est faite en particulier : dans un cas comme dans l'autre, elle doit

être rigoureusement gardée par ceux qu'elle concerne.

« Il y en a peut-être quelques-uns parmi vous qui ont été étonnés de cette mesure.

« Et cependent cela est très-simple, et vous allez le comprendre. Il y en a un parmi vous qui m'a dit (c'est un nouveau): — « Mais vous avez donc ici des élèves qui ne sont « pas dignes de ma confiance, puisqu'ils n'ont pas la « vôtre?... Alors, pourquoi les gardez-vous?... »

« Mes chers enfants, il faut entendre les choses. Je ne prétends pas que vous soyez tous des saints.

« Cela viendra peut-être, mais cela n'est pas encore.

« Si j'en connaissais un seul d'entre vous, capable de vous nuire *sérieusement*, capable de nuire à vos mœurs, à votre religion, à la droiture et à la probité de votre caractère, ou par ses exemples ou par ses discours secrets, il ne resterait pas ici cinq minutes.

« J'espère qu'il n'y en a pas un seul, s'il y en avait un, sans que je le connusse, j'espère qu'il disparaîtrait bientôt ou en se convertissant, par la miséricorde de Dieu, ou d'une autre manière.

« Mais enfin, sauf ce que je viens de dire, et qui est à part, on défend quelquefois à trois ou quatre d'entre vous d'aller ensemble; non pas qu'on les croie de mauvais sujets, mais parce qu'ils ne peuvent être bons les uns aux autres.

« Par exemple, vous êtes le dernier de votre classe : si vous allez toujours ou très-souvent avec un enfant qui est toujours l'avant-dernier, évidemment, vous êtes l'un pour l'autre une mauvaise compagnie: vous ne pouvez que vous décourager l'un l'autre.

« Par exemple, encore, vous êtes de la basse Normandie : vous regrettez votre pays, et je le conçois, car c'est un pays très-agréable ; mais cela vous empêche de travailler, de faire vos devoirs, de prier Dieu, et même de vous amuser en récréation. Eh bien, s'il y en a ici un autre qui ait la même

maladie que vous, soit Normand, soit Gascon, il n'est pas bon que vous alliez ensemble, cela est évident. Vous vous dégoûteriez l'un l'autre du travail et de la maison.

« Maintenant il peut y avoir des raisons plus graves...

« Quel que soit le motif.., dès que l'ordre de ne point aller ensemble vous est donné, si vous y manquiez, vous devriez être renvoyés de la maison : et si nous agissions autrement, nous trahirions la confiance de vos parents, et notre conscience.

« Du reste, c'est un ordre qui n'est pas bien difficile à observer : quand on a trois cents camarades, et qu'il en reste encore deux cent quatre-vingt-quinze, ou deux cent quatre-vingt-dix-sept, avec lesquels on peut aller, il n'y a pas d'embarras, et on ne saurait se plaindre. Ces plaintes seraient injustes, et impliqueraient même un mépris pour les autres.

« Et du reste, on ne vous oblige à aller avec personne...

« Je vous défie d'ailleurs de trouver une maison où il y ait plus de jeunes gens de cœur et d'un esprit distingué...

« Si cela ne vous suffit pas, je ne sais ce qu'il vous faut, ni ce que vous êtes...

« De bonne foi, que cherchez-vous les uns avec les autres? A mettre en commun vos misères, qui sont quelquefois de tristes misères, ou le moins que je puis dire, de pitoyables vanités; ou votre mauvais esprit, qui pourrait devenir par là un esprit détestable!

« Car dans une maison comme celle-ci, où vingt-cinq prêtres, tous plus dévoués les uns que les autres, consacrent leur vie à vous élever, à vous sauver, si vous n'avez pas un esprit excellent, vous avez un esprit détestable, avec lequel, mes enfants, entendez bien cela, on tombe quelquefois dans des ingratitudes, dans des bassesses d'une honte ineffaçable, telles que si on n'avait pas plus de charité pour vous, on ne pourrait jamais vous les pardonner... »

Je ne sais si cet avis, tel qu'il est, répondait bien à ma pensée : mais mon intention, en le donnant, était de parler aux enfants tout à la fois le langage de la raison et de l'affection, de la douceur et de la force, de l'indulgence d'une prudente sévérité.

VII

Tous ces moyens préventifs que nous venons de parcourir sont nécessaires, et excellents; cependant nous n'avons pas encore parlé du plus efficace de tous, du grand et surnaturel moyen de la religion, de tous les secours qu'offre la piété, et notamment de la confession et de la communion. Oui, et c'est la gloire de la divine religion de Jésus-Christ, il y a dans la piété chrétienne une efficacité merveilleuse pour garder pure la jeunesse, ou, ce qui n'est guère moins difficile, pour lui faire retrouver la pureté. La communion, la confession, sont ici tout à la fois les plus puissants préservatifs, et de divins remèdes. Il y a, par la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ, un homme à qui l'enfant, à qui le jeune homme ose faire d'humbles confidences qu'il ne ferait à personne, découvrir des plaies qu'il cacherait à tous les yeux ; un homme qui regarde, qui voit tout, dans un jeune cœur; et cet homme a sans cesse accès auprès de la pauvre âme malade ou blessée : sa mission est de la soutenir, de l'empêcher de tomber, ou de la relever après la chute. Quelle puissance n'a pas cette action intime? que ne peut pas cette parole, qui a droit de tout dire, cette main qui peut toucher à toutes les plaies et y appliquer les remèdes de Dieu? Il est vrai que l'ennemi est redoutable, les périls croissants avec l'âge, certaines blessures bien difficiles à guérir ; mais cette tâche s'accomplit avec bonheur, quand on y apporte du zèle, une sollicitude vigilante, un tendre [illegible]r, une persévérance infatigable. Sous les auspices d'un

bon prêtre, la confession, la direction fréquente, et la bonté de Notre-Seigneur dans la communion, voilà le sûr asile de la jeunesse chrétienne, et la plus grande puissance de l'Education sacerdotale.

CHAPITRE XI

La curiosité, — la légèreté. — Troisième principe des défauts dans l'homme et dans l'enfant.

L'orgueil, la mollesse sont des vices terribles, qu'il faut attaquer de front et dompter de force. Quand une âme est capable de cette lutte, quelque profondément enracinés que soient ces vices, rien n'est désespéré, et les efforts de l'instituteur trouvant une heureuse correspondance dans l'âme de celui qu'il élève, l'œuvre de l'Education est encore possible. Mais ce qui la compromet étrangement, ce qui lui apporte un des obstacles je dirai presque les plus désespérants, ce qui rend trop souvent inutiles les plus habiles maîtres et les soins les plus dévoués, c'est un troisième et malheureux défaut, qui fait que tout glisse sur l'enfant, que rien ne pénètre dans son âme : je parle de la *légèreté*, fille de ce vice capital que l'Apôtre appelle la concupiscence des yeux, *concupiscentia oculorum*

La concupiscence des yeux se rencontre chez l'enfant, chez le jeune homme, comme chez l'homme même, mais sous une forme particulière. Chez l'enfant, elle est particulièrement la légèreté, la dissipation, la curiosité étourdie. Or, l'âme légère, dissipée, curieuse, ouverte de tous c-

laisse tout perdre et ne garde rien : nulle œuvre sérieuse n'est possible avec elle, ni en elle.

J'ai eu à lutter tout particulièrement contre ce défaut : je sais tout ce qu'il apporte de difficultés à l'Education ; j'ai dû le combattre tout à la fois dans les enfants et dans les maîtres.

J'avais une année, dans un des séminaires que j'ai dirigés, parmi des maîtres excellents, plusieurs jeunes professeurs, bons, mais trop jeunes d'âge et de caractère, légers pour leur compte et aussi pour le compte des enfants, légers d'esprit et de cœur, qui n'avaient pas assez compris la gravité de leur mission, ni toute l'importance de leurs devoirs.

J'avais aussi des enfants de la même trempe, qui ne prenaient plus rien au sérieux dans leur Education ni dans leur vie. Je pus craindre un moment que l'esprit de légèreté ne s'introduisît dans la maison, et alors c'en était fait de tout le reste.

Je dus donc insister sur ce défaut capital, et faire sur cette matière, à l'adresse de tous ceux qui avaient besoin de m'entendre, plusieurs entretiens, où je m'appliquai à faire comprendre les misères et les dangers de la légèreté.

Il importe souverainement, en effet, que les enfants le sachent bien : ce défaut, le plus commun à leur âge, et aussi trop souvent le plus excusé, n'en est pas moins un défaut fatal, et peut, s'il persiste, si on ne le combat, ruiner non-seulement l'enfance, mais toute la vie.

Il faut de plus que, de leur côté, les hommes chargés de l'œuvre si grave de l'Education comprennent tout ce qu'elle a d'incompatible avec la légèreté de l'esprit et du caractère, tout ce qu'elle demande de gravité et de sérieux.

Je l'ajouterai enfin, il faut que les parents aussi sentent bien tout ce que cette dignité de père et de mère réclame de maturité dans ceux qui la portent, et qu'elle ne peut reposer avec sécurité sur des têtes légères.

I

Je dis donc qu'il y a chez l'enfant une sorte de curiosité avide et inquiète, ouvrant à tout son œil et ses désirs, et que caractérise exactement le nom de *concupiscentia oculorum.*

C'est l'ouverture des yeux et de l'âme à tout ce qui du dehors attire et séduit; c'est toute légèreté, toute propension indiscrète et sans retenue à tout voir, à tout connaître, à tout posséder, à jouir de tout : c'est une curiosité sans frein, pour le mal comme pour le bien, une cupidité passionnée ; et c'est par là que ce vice rentre dans l'amour du plaisir : aussi les moralistes disent-ils avec raison que la concupiscence des yeux touche de près à la concupiscence de la chair.

Qui ne l'a observé? même chez les enfants les plus innocents, l'amour de la dissipation et du plaisir est ordinairement très-vif: ils veulent tout regarder, tout entendre, tout savourer, tout sentir.

Cet amour du plaisir, de la jouissance, se trahit d'abord par l'amour du jeu, par la passion de l'amusement, qui est quelquefois chez eux une fureur. C'est un premier et vrai danger, et il faut y prendre garde. Mais ce qui est plus redoutable, c'est le plaisir des yeux, et l'envie de tout voir ; le plaisir des oreilles, et l'envie de tout entendre ; le plaisir du goût, et l'envie de goûter de tout. Il est très-dangereux pour un enfant, pour un jeune homme, de laisser ainsi son âme, non-seulement accessible à toutes les séductions, mais comme tendue passionnément vers elles. A un certain âge surtout, lorsque l'homme commence à s'initier aux secrets de la vie, l'amour des choses visibles peut, si le jeune homme n'y veille avec une attention sévère, faire pénétrer en lui mille tyrans aussi vils qu'impérieux.

Dès lors il aura perdu tout empire sur lui-même, il sera

dépossédé de son âme et entraîné dans un tourbillon d'illusions, dont il ne cessera d'être le jouet, que pour tomber dans un vide affreux, après les plus tristes mécomptes, après que vertu, devoir, travail, carrière, tout aura été sacrifié!

Cette cupidité passionnée, cette avidité de tout voir, ce goût, cette habitude de vivre et de se jeter toujours au dehors, engendre d'ordinaire une mobilité sans bornes, une dissipation éternelle, qui emporte les moments, les heures, les jours, toute la vie d'un jeune homme. Cet amour du plaisir, — quand il n'est pas seulement le besoin du mouvement, comme chez les jeunes enfants, — s'il n'est pas la source même des vices, en est au moins très-souvent comme la porte et l'entrée. « Il ouvre l'âme, dit Fénelon, comme une « place démantelée, à toutes les attaques de l'ennemi. »

Lorsque ce défaut n'a pas pour contre-poids un certain fond de raison sérieuse, quand ce n'est pas seulement une faiblesse de l'âge, qui s'en ira avec les années, mais un vice inhérent à la nature, au caractère, il est extraordinairement redoutable.

Ce n'est pas là, je le sais, l'idée qu'on s'en fait toujours : on se trompe quelquefois, et bien tristement, à cet endroit.

Comme ce défaut paraît être plutôt celui de l'âge que de l'enfant, et qu'il accompagne assez souvent des qualités aimables ou brillantes, on espère qu'il passera, et en attendant on l'excuse, et on se fait illusion sur ses graves conséquences.

Certes, Fénelon ne pensait pas de la sorte, quand il disait que la légèreté éteint toute piété, rend incapable de toute application sérieuse, et dissipe toute vertu.

Pour moi, je connais peu de vices plus dangereux et qui aient besoin d'être plus sérieusement combattus : quand la légèreté devient persistante, c'est un des plus horribles obstacles à l'Education et quelquefois la ruine de toute une vie.

La vérité est qu'il n'y a rien à faire pour les êtres légers, ni par les êtres légers.

Il demeure bien convenu que je distingue les petites légèretés du jeune âge, de ce défaut essentiel et fondamental qui s'appelle la *légèreté*. La légèreté ainsi entendue est chose si grave à mes yeux, que s'il était permis de prononcer qu'il y a des enfants incapables d'être élevés, je dirais sans hésiter que ce sont les enfants légers. Et comment voulez-vous élever de pareilles natures? Tout le travail de l'Education, tous les soins les plus habiles, sont ruinés d'avance par ce malheureux défaut, qui fait, comme je l'ai dit, que tout glisse à la surface et que rien ne pénètre au fond. Que dis-je, au fond? Il n'y en a pas, de fond. Une âme légère, c'est une âme ouverte de tous les côtés et fermée nulle part: le fond manque. Vous avez beau y déposer les meilleures choses : c'est un crible : tout y passe et rien n'y reste. Un enfant léger ne garde rien, ne peut rien, n'entend rien : que voulez-vous qu'on fasse avec un tel enfant?

Il n'en est pas ainsi des autres défauts. On peut les attaquer de front et les dompter de haute lutte. L'orgueil, on l'humilie, on le transforme, on en fait même quelquefois une force pour le bien. Il y a prise aussi sur la mollesse; elle peut être combattue; mais une âme légère, mobile, fugitive, n'est-elle pas pour ainsi dire insaisissable?

Voilà pourquoi la légèreté est si redoutable, et compromet terriblement, si on la néglige, si on la laisse subsister, l'œuvre de l'Education. Avec elle, en effet, toute correspondance de l'enfant à vos meilleurs soins est impossible, et tous vos efforts demeurent frappés de stérilité.

L'inattention, l'irréflexion, l'inconstance, l'étourderie en toutes choses, sont les suites lamentables de ce défaut.

Qui n'a remarqué à quel point les disparates de la conduite sont prodigieuses dans l'enfant léger? On le voit donner à chaque instant le spectacle des plus étonnantes

variabilités, des changements les plus brusques, les plus inattendus.

Aujourd'hui bon, demain mauvais; aujourd'hui sage, demain repris par la dissipation; aujourd'hui fervent, demain tiède et lâche; aujourd'hui dans le ciel, demain peut-être dans l'enfer.

Il y a certaines époques de l'année où l'atmosphère est inconstante et le temps variable : le vent change vingt fois par jour; à la pluie tout à coup succède le soleil, puis bientôt reviennent les nuages : on ne sait que dire de ce temps : l'expérience la plus consommée est en défaut. Ainsi en est-il d'un enfant, d'un homme léger; on ne peut jamais savoir l'instant d'avant ce qu'il sera, ce qu'il fera le moment d'après. Tout à l'heure, il était d'une gaîté folle; maintenant le voilà triste et sombre à l'excès : qu'est-il arrivé? Je ne sais quelle pensée à traversé sa tête, et voilà un nuage sur son front; bientôt le tonnerre éclatera, avec un torrent de pluie; mais cette émotion passera vite; rien n'est profond dans une âme légère; l'instant d'après, vous le verrez se jeter dans une joie étourdie.

Une pauvre âme, livrée à la curiosité, à la légèreté est vraiment comme les flots de la mer, livrée à tous les vents. On comprend sans peine que rien de fixe, rien de sérieux n'est possible en une telle âme. Pas un germe de vertu, pas un principe n'y peut prendre; ce n'est pas seulement une toile molle, un sable mouvant; c'est la mobilité de l'onde.

Plantez un arbre dans la mer : il n'y prendra pas racine assurément, et ne vous donnera pas de fruits.

Fatale à l'étude, fatale à la vertu, fatale à l'avenir, voilà donc cette légèreté de l'enfance qui ne vous cause aucune inquiétude, parents ou maîtres imprudents, et que peut-être même vous trouvez aimable et digne de toute indulgence.

Vous prétendez faire étudier un enfant léger! mais quels progrès voulez-vous qu'il fasse! Il n'écoute pas, ne réfléchit

pas, ne saisit et ne retient rien : toutes vos explications, toutes vos leçons pour lui tombent à terre.

Et quel progrès fera-t-il dans la vertu ? La vertu, c'est la force, c'est la constance : une telle nature est icapable d'efforts, et surtout d'efforts persévérants. Sa vertu, s'il en a, ne va que par saillies et saccades. Il peut avoir des élans vers le bien, mais bientôt il retombe dans la mobilité et la vulgarité de sa conduite habituelle. Ses bonnes résolutions ne se soutiennent pas : elles s'évanouissent à la première occasion. La vertu réside dans l'âme, dans les profondeurs de la volonté ; mais selon la parole de l'Evangile, tout est à la surface, rien n'est enraciné dans un enfant léger : *Non habet radicem sed est temporaneus* : il n'a aucune racine, et tout en lui est éphémère.

Et en même temps la puissance de déperdition dans les âmes légères est effrayante : ce qu'elles peuvent dilapider des dons de Dieu, des grâces, des facultés reçues, des moyens naturels et surnaturels ne se peut dire.

C'est bien à ces tristes natures qu'il faut appliquer la parole de saint Bernard : « Vases pleins de fissures, qui laissent tout échapper : » *Pleni rimarum, uudequaque difluimus.*

Quel avenir sérieux peut se préparer dans ces conditions, et qu'il est douloureux de voir ces pauvres enfants s'en aller, avec le sourire sur les lèvres et je ne sais quelle gaîté insouciante dans le cœur, à la perte de leur vie, et de leur avenir éternel peut-être !

Ah ! vous riez, vous plaisantez sans cesse, infortuné jeune hamme, qui abusez ainsi des dispositions les plus heureuses, perdant tous les jours le temps le plus précieux de votre vie à des frivolités, à des bagatelles, quand ce n'est pas à des fautes ! Et cependant votre Education ne se fait pas, vos défauts se fortifient ; vos vertus se perdent, votre piété s'eteint, les grâces tarissent, le temps s'écoule, le royaume de Dieu vous échappe : où allez-vous ?

Et Dieu cependant avait des desseins sur vous ! peut-être il vous avait donné une haute vocation : qu'est-elle devenue? Ah ! vous riez, et moi je pleure ; je pleure sur l'abus des dons de Dieu, sur la dissipation des grâces, sur l'amoindrissement douloureux de votre âme et de votre vie ! je pleure sur un homme perdu. Oui, vous eussiez pu devenir un homme, un ouvrier de Dieu dans la société ou dans l'Eglise, et vous ne serez jamais qu'un être vain, vulgaire, qu'une médiocrité inféconde et stérile : ah! vous ferez banqueroute à Dieu et à vous-même! y a-t-il un plus grand malheur au monde?

II

Le grand mal des jeunes gens, c'est de ne pas se mettre assez en présence de l'âge mûr, de ne pas songer assez qu'un jour ils doivent être des hommes, et que l'homme aura, et longtemps, toujours peut-être, à souffrir des fautes de l'enfant; et le grand tort des parents et des maîtres, c'est de ne pas assez montrer aux jeunes gens l'avenir, la vie avec son sérieux, ses labeurs, ses devoirs, ses périls.

Vainement dit-on : La légèreté n'a qu'un temps ; elle passe, ce n'est qu'une affaire de patience, attendons. C'est là une grande erreur. Sans doute, la légèreté est surtout un défaut de l'enfance : en y mettant de la suite, on peut la corriger, et l'âge aidera beaucoup; mais l'âge ne la corrigera pas tout seul. La légèreté, quand on n'y met pas la main sérieusement, se fortifie par l'habitude, se change en seconde nature, et alors on l'emporte à travers la vie, et on ne s'en délivre plus. Un enfant léger, s'il ne se corrige pas dans l'enfance, deviendra un homme léger, plus incorrigible encore ; et rien ne sera plus désastreux.

Car, qu'est-ce qu'un homme léger? est-ce un homme élevé? est-ce même un homme? mérite-t-il qu'on lui donne ce nom?

C'est un magistrat peut-être, c'est un prêtre, c'est un père de famille; mais s'il est le jouet d'une inconstance et d'une mobilité perpétuelle, s'il ne se pose en rien, et change sans cesse; s'il ne se ressemble jamais à lui-même, s'il n'est jamais le lendemain ce qu'il a été la veille : que dis je ? s'il varie d'heure en heure, de moment en moment : qui peut, en quelque chose, compter un instant sur lui ?

Eh bien ! il y a des hommes qui sont ainsi toute leur vie, parce qu'ils sont restés ainsi dans l'enfance ; inattentifs, irréfléchis, capricieux, mobiles, sans fixité ni consistance : semblables à la feuille que le vent balaye, ou au flot que pousse le flot, ou à l'oiseau que le caprice de l'aile emporte.

Je le demande : sont-ce là des hommes ? et la légèreté qui, après avoir ruiné l'Education et l'enfance, peut ruiner ainsi toute la vie, est-ce une chose à négliger ? ou plutôt n'est-ce pas pour la vie entière un des dangers les plus menaçants ?

Car enfin, qu'est-ce qu'une telle vie ? qui la gouverne ? est-ce l'homme léger qui gouverne sa vie ? Non, elle est gouvernée du dehors, par les choses, par les mille incidents de chaque heure : ou plutôt, elle n'est pas gouvernée, elle est poussée, ballottée à l'aventure ; un tel homme, encore une fois, est un jouet, jouet inconsistant et fragile de tout et de tous ; on l'a comparé, et non sans raison, à un pantin qui s'agite au gré de je ne sais quel fil mû par une main étrangère.

Quelle dignité, quel honneur peut-il rester là ? où est la gravité, le sérieux, la contenance, la fermeté, où sont la ancres ? où est le gouvernail ? quel fond faire sur un tel homme ? Compter sur lui, fonder quelque chose par lui, c'est compter sur le vent, c'est bâtir sur l'eau ou le sable ; le compter lui-même pour quelqu'un, lui demander la réflexion, la prévoyance, la suite, la forte volonté, une persévérance quelconque, ce serait le prendre pour un homme, et il n'est, hélas ! qu'un enfant.

L'Ecriture sainte parle quelque part d'un enfant de cent ans ; *Puer centum annorum*. Eh bien ! oui, il y a des hommes qui, même dans la naturité de l'âge, même avec des cheveux blancs, ne sont pas encore sortis de l'enfance, sont toujours des enfants par la légèreté, l'irréflexion, la mobilité, le caprice, la faiblesse et l'inconsistance du carractère : *Puer centum annorum*. L'Ecriture ajoute nn mot terrible : *Puer centum annorum* PERIBIT : l'enfant de cent ans PÉRIRA !

Oui, il périra : les périls auxquels expose la légèreté du caractère sont effrayants et sans nombre ! périls pour l'honneur et la dignité de la vie, périls pour l'âme ; périls pour soi, périls aussi pour les autres, si on a à conseiller ou à conduire les autres. Un homme léger n'apprécie rien à sa valeur ; il traite légèrement les chose les plus graves, même les plus saintes ; il badine, il rit follement de tout.

Voyez-le ! il a raillé un tel homme, une telle action, une telle vertu. Savait-il bien ce qu'il faisait, ce qu'il disait ? Non ; mais néanmoins, il l'a dit et il l'a fait- Il a jeté en l'air cette parole satirique, cette raillerie, ce sarcasme : a-t-il prévu quelle en serait la portée ? sait-il bien que cette parole va peut-être, comme un dard acéré, percer un cœur qu'il aime, discréditer une personne qu'il estime, compromettre une œuvre à laquelle il s'intéresse ; que sais-je ? scandaliser peut-être et pardre une âme !... Non, il n'y a pas pensé, mais néanmoins la parole a été dite, et elle fait son ravage.

Que d'accidents et de malheurs dans le monde, qui sont la suite de l'irréflexion, de la légèreté ! On dit après : « Je n'y avais pas songé ! » Eh ! c'est précisément là votre mal ! Est-ce qu'il ne faut pas songer aux choses ? qu'est-ce qu'un homme qui ne songe à rien ? et pourquoi l'intelligence, la raison, la réflexion, vous ont-elles été données ?

Il n'est pas nécessaire que la légèreté soit au service de la méchanceté pour être désastreuse : elle se peut rencontrer dans des âmes bien douées d'ailleurs ; mais elle y entrave, elle

y paralyse, elle y ruine quelquefois les meilleurs dons ; et quand elle vient à la traverse des grandes choses, ou des choses tendres et pures, des bonnes affections, rien n'est plus déplorable et plus triste à voir. De la légèreté, souvent sans malice intime, naît je ne sais quel esprit badin et moqueur, qui empêche l'attention sérieuse et la pénétration profonde de l'âme à l'endroit des cheses qui ont le plus besoin d'être senties et goûtées profondément. Je dis sans malice, je me trompe ; car cette légèreté accuse nécessairement un certain vice de l'âme, un certain défaut du cœur. Un meilleur cœur, une âme plus ferme, plus élevée, n'aurait pas une telle légèreté.

On ne peut jamais, non, jamais être rassuré sur le compte d'un homme léger : on doit trembler à chaque instant de lui voir faire quelque solennelle sottise. Pour un tel homme, rien n'est si vite fait qu'une sottise. L'irréflexion, la précipitation, un moment d'humeur, un caprice, un emportement, le poussent sans cesse à des démarches indiscrètes imprudentes, dont il n'a pas calculé les suites ; et puis bientôt il s'aperçoit qu'il est témérairement engagé, qu'il a fait fausse route, qu'il s'est mis dans un mauvais pas ; il le voit, mais il y est, le mal est fait. Il passait pour bon prêtre, et un moment d'oubli a suffi pour lui faire perdre sa réputation, les fruits de son ministère, la confiance publique. Il fallait réfléchir, calculer, prévoir : Où ira cette parole ? où me conduira cette démarche, cette liaison, cette camaraderie, cette habitude ? Mais la maxime de la sagesse antique : *In omnibus respice finem*, semble n'exister pas pour les âmes légères : incapables de réflexion comme de prévoyance, comme de résistance, elles vont à l'aventure ; elles suivent une impulsion ; elles se livrent à une fantaisie, à un entraînement, à une ivresse ; et les voilà, accumulant imprudences sur imprudences, témérités sur témérités, folies sur folies ! On dirait d'un insensé qui va en reculant et en dansant sur le

bord d'un précipice, ou qui se balance sur une escarpolette suspendue par un fil au-dessus d'un abîme. Un élan semble l'élever au ciel, soudain il retombe de tout son poids vers l'abîme : ce jeu terrible ne saurait durer longtemps. La tête tourne, il tombe, et dans quel gouffre ! c'est l'histoire d'une infinité de jeunes gens, et d'hommes.

Confiez-vous une affaire sérieuse à un homme léger, craignez tout ! Il la compremettra par mille inadvertances, et la fera manquer infailliblement. Un homme léger ne sait pas ce que sont les responsabilités ; il ne voit pas ce que réclame un grave intérêt dont il est chargé, ce qu'il lui doit ; et au lieu de sacrifier à la chose sérieuse qu'il a à faire, d'autres choses qui importent moins, il sacrifiera tout ce qu'il y a de plus sérieux à des inutilités. Ah ! l'homme grave, l'homme qui comprend la portée des choses, et les traite selon leur portée ; qui sait ce que c'est que d'avoir un mandat, une mission, d'être investi d'une confiance, et quelle discrétion, quelle attention, quelle diligence, souvent même quels sacrifices réclament les grandes affaires de la vie, voilà l'homme sur qui on peu compter ; mais qu'on ne compte jamais sur une âme légère, qui n'attache pas aux choses l'importance qu'elle méritent, et qui ne sait les traiter ni avec la discrétion et la délicatesse, ni avec l'application, la promptitude, la suite et le dévoûment nécessaires.

Et si l'homme léger se mêle de conduire les autres, quel péril ! Or, il arrive malheureusement que les hommes de ce caractère, par suite même de leur légèreté, et de cette habitude où ils sont de ne pas regarder le sérieux des choses, de ne point peser la gravité des devoirs, incapables de se conduire eux-mêmes, ont néanmoins la manie de s'ingérer dans la conduite des autres, conseillent intrépidement, décident d'un ton tranchant, avec autant d'aplomb que d'igorance, et prennent en main le gouvernail, sans se défier en rien d'eux-mêmes, sans se douter même des difficultés. Quels

guides! Malheur, dit l'Ecriture, à la ville dont le prince est un enfant : *Væ civitati cujus rex puer est!*

C'est un pilote insensé, qui, au lieu de la boussole, consulte la girouette du vaisseau; qui, au lieu de se diriger d'après le cours régulier des astres, regarde les feux follets du rivage, se règle sur des météores brillants, mais irréguliers, éphémères, et ne peut éviter de faire un triste naufrage.

Et si cette légèreté se rencontre dans un homme chargé de conduire les âmes, quel plus grand malheur encore! Ah! que la jeunesse sacerdotale surtout le sache bien, que ceux qui sont chargés de son Education ne le lui laissent pas ignorer, les légéretés du jeune âge suivent l'homme dans toute la vie, et on les porte partout avec soi. Le prêtre, s'il est né avec cette faiblesse morale, et si une forte Education cléricale ne l'en a pas délivré, la portera dans les fonctions de son sacerdoce, dans ses rapports les plus délicats avec les hommes, et dans ce redoutable ministère même dont il est dit : *Ars aritum regimen animarum.* Quel pasteur, hélas! et quel directeur des âmes il sera!

Voilà où peut conduire la légèreté de caractère!

Et ce qu'il y a de terrible pour les hommes de cette trempe, c'est que le tort qu'ils se font à eux-mêmes, et le tort qu'ils font aux autres, ils l'ignorent; les fautes qu'ils accumulent, les malheurs qu'ils causent, ils ne s'en doutent même pas. Par la déplorable habitude qu'ils se sont faite de traiter tout légèrement, même leur âme, leur conscience, leurs affaires et leurs devoirs, et de ne jamais se regarder, s'interroger sérieusement eux-mêmes, ils peuvent se trouver dans le plus triste état devant Dieu, et chargés des plus redoutables responsabilités sans le savoir!

Comme aussi, dans la vie, ils peuvent se laisser pousser, entraîner très-loin, là où ils n'auraient jamais voulu aller, si à l'origine ils avaient prévu les conséquences. La légèreté

est ordinairement la dupe et l'esclave de la malice d'autrui, qui s'en sert pour ses fins ; c'est l'instrument, mais l'instrument coupable, plutôt que la cause première des crimes. On croit quelquefois que les malheureux qui ont donné de grands scandales, sont toujours des âmes perverses, des scélérats ; eh bien ! non. Souvent, ce ne sont que *des âmes* légères et faibles, qui se sont trouvées dans *des occasions* délicates avec de grandes passions immortifiées, ou qui ont été entraînées par d'autres. Dans notre grande révolution, bien des forfaits célèbres ont eu pour auteurs des têtes légères, dirigées par des monstres. Le pire des caractères, c'est de n'en point avoir.

On fait d'un homme léger tout ce qu'on veut, *excepté un* homme sage.

En général, il est juste de dire que l'homme est encore plus faible que corrompu ; il a presque toujours plus de légèreté que de malice. Croyez-vous que, sans sa terrible légèreté, ce jeune homme eût commis cette faute énorme ? Non, il a le cœur trop bon, l'esprit trop droit ; mais il n'a pas réfléchi, et n'a pu résister. Croyez-vous de *même* que ce père, cette mère de famille, cet homme honorable, ce magistrat, ce prêtre, sans l'irréflexion, sans la légèreté, fût tombé dans ce déplorable oubli de lui-même et de ses devoirs ? Non, mille fois non, jamais ! Funeste *légèreté* donc, qui conduit les hommes là où il ne voudraient pas aller ! qui fait le malheur des familles, la honte de la vie, le déshonneur de la religion ! funeste légèreté, qui perd plus d'hommes que la méchanceté même !

Car, il faut le dire, quelque légère et superficielle que soit une âme, il y a quelque chose de tristement profond en elle, c'est la racine indestructible des trois grandes concupiscences. La légèreté peut les couvrir, mais elles sont là, et d'un moment à l'autre peuvent éclater : c'est ainsi qu'on voit les terres molles et légères couvrir et recéler, sous des fleurs

éphémères, des cloaques infects et des volcans embrasés.

Ce redoutable péril doit être conjuré, et à tout prix, par l'Education; signalé et combattu de toutes manières par ceux qui ont la tâche d'élever des hommes pour la société et pour l'Eglise. C'est à quoi du reste la règle d'une maison d'Education, je suis bien aise de le faire remarquer, est merveilleusement propre; car c'est la règle qui retient et qui maintient; c'est la règle qui fixe ces mobiles natures, qui les accoutume à l'effort, qui les oblige à s'observer, à se vaincre; qui leur donne de l'ordre, de la suite, de la constance, de l'aplomb, du sérieux. Mais plus encore que la règle, la piété, la ferveur chrétienne est souverainement efficace ici. En effet, la piété solide donne aux âmes légères des habitudes capables de contre-balancer et de neutraliser, au moins en partie, ce terrible défaut: à savoir, des habitudes de réflexion et des habitudes de mortification. Par là, par les idées sérieuses qu'une pratique sincère de la piété inspire, et par les efforts qu'elle provoque et qu'elle soutient, sont comblées les deux grandes lacunes qui donnent place dans une âme à la légèreté. Et c'est ainsi que la piété, sans cesse nous avons à le constater, est en toutes choses la plus grande ressource de l'Education: *Pietas ad omnia utilis est.*

Mais, pour employer et soutenir ces deux grands et puissants moyens, pour aider à l'observation constante de la règle et entretenir la piété fervente, ce qu'il faut encore ici et par-dessus tout, ce sont les soins attentifs, assidus, paternels des maîtres. Car, si on ne les suit attentivement, livrées à elles-mêmes, ces pauvres natures d'enfants ne profiteront de rien.

Et d'un autre côté, s'il m'est permis de le dire, un motif tout particulier réclame pour les enfants légers ces soins spéciaux. Ils sont dangereusement malades, mais leur maladie a quelque chose de moins repoussant que celle de l'

gueil hautain ou de la honteuse sensualité. Classe de malades la plus intéressante et la plus aimable, plus à plaindre encore qu'à blâmer, je ne sais quel intérêt plus tendre s'attache à ces âmes qui s'en vont légèrement et en folâtrant à leur perte. Que les soins les plus affectueux et les plus constants leur soient donc toujours prodigués, et ces soins, on aura la consolation de le voir souvent, ne seront pas inutiles.

CHAPITRE XII

Du mauvais esprit dans une bonne maison d'Éducation.

Le mauvais esprit est l'ennemi le plus redoutable de l'Education. Nous l'avons déjà rencontré et combattu, sous d'autres noms, dans tout le cours de cet ouvrage, parce qu'en effet il se rencontre partout. Bien qu'il ait un nom propre et qu'on puisse le définir, il est multiple, et, comme ce démon dont parle l'Evangile, il s'appelle *légion* : il rassemble et résume en lui tous les plus graves défauts des enfants, tous les obstacles les plus sérieux à l'œuvre de l'Education. Il faut donc, dans un livre où nous avons essayé d'aller au fond des difficultés radicales de cette grande œuvre, ne pas finir sans combattre le mauvais esprit de front et sous son nom propre, et le signaler à toute la vigilance des instituteurs de la jeunesse.

I

On pourra s'étonner d'abord du titre de ce chapitre, et demander pourquoi je traite *du mauvais esprit*, non dans *une mauvaise*, mais dans *une bonne maison d'Education*. Est-ce donc là qu'on le rencontre et qu'il a sa place?

Ma réponse est facile : il ne peut être ici question d'une mauvaise maison d'Education. Qu'un mauvais esprit se trouve dans une mauvaise maison, c'est chose toute simple; c'est même là précisément ce qui fait qu'une maison ne vaut rien. Il n'y a pas là d'ailleurs un autre esprit qui fasse ressortir le mauvais, et permette qu'on en soit particulièrement frappé. Dans une bonne maison au contraire le mauvais esprit se remarque, parce qu'il y a là un bon esprit avec lequel le mauvais tranche et fait contraste.

Mais est-il donc possible, dira-t-on, que le mauvais esprit existe dans une bonne maison? Il est non-seulement possible, mais à peu près inévitable que le mauvais esprit se glisse et se montre de temps à autre, en quelque enfant et de quelque manière, dans les meilleures maisons d'Education, parce qu'il tient à la nature même des enfants, et au fond corrompu du pauvre cœur humain. Seulement tandis que, dans une mauvaise maison, il est général, habituel et dominant, dans une bonne maison, il est individuel, accidentel, et dominé par le bon esprit général : voilà la différence.

Or, nommer le mauvais esprit, pour quiconque a l'expérience des maisons d'Education, c'est exprimer d'un mot tout ce qui se peut concevoir de plus désastreux et de plus redoutable; comme aussi nommer le bon esprit, c'est faire entendre tout ce qu'il y a dans une maison de plus précieux.

Qu'est-ce en effet que ce qu'on appelle le bon ou le mau-

vais esprit d'une maison? C'est l'esprit qui règne dans les habitudes, dans les sentiments, dans la manière d'accepter les règles, de faire les choses, et qui domine, inspire tout ce qui se dit, tout ce qui se fait : c'est le moteur, c'est l'inspirateur de toute la conduite. Et voilà pourquoi, s'il est bon, c'est l'inspirateur de tout bien, et s'il est mauvais, *l'inspirateur de tout mal.*

Quand l'esprit d'une maison est bon, tout va sans peine et comme de soi. Un bon esprit, c'est comme un bon air : dans un pays où l'air est excellent, les santés sont florissantes; les tempéraments faibles eux-mêmes se fortifient : un bon esprit c'est la santé, c'est la vie d'une maison. Un mauvais esprit, c'est exactement le contraire; aussi décrire avec quelque détail le bon esprit, ce sera avoir déjà défini le mauvais par son contraste.

Or, le bon esprit se trouve merveilleusement défini par les traits dont saint Paul peint la charité évangélique et chrétidnne; car il a sa vraie source dans la bonté et dans la bienveillance du cœur. Nous dirons donc de lui comme de la charité, qu'il est bon, doux et affectueux : Il aime le bien, il veut le bien : *Benigna est.* Il ne pense pas, il ne cherche pas le mal; *Non cogitat malum.* Il ne s'en réjouit pas, il ne s'en empare pas contre ses frères ou contre ses maîtres; *Non gaudet super iniquitate.* Il se réjouit du bien au contraire : tout ce qui est vraiment bon, pur, aimable, il l'aime et y applaudit : *Congaudet autem veritati.* Il regarde toutes choses du bon côté, disposé à donner à tout une interprétation favorable. Il accepte toute direction, toute mesure, saus critiquer, sans murmurer, avec une simplicité docile : *Omnia suffert.* Il croit à la parole d'un Supérieur, aux bonnes intentions, au bon vouloir, à l'affection, au dévoûment : *Omnia credit, omnia sperat.* Il a de candides espoirs, de touchantes confiances, de sincères ouvertures, de naïfs épanchements. Point de dépit concentré ou de vive colère : *Non irritatur;*

point d'âpres rancunes, d'âpres envies, d'âpres égoïsmes : *Non quærit quæ sua sunt.* Point de rivalités jalouses : *Non æmulatur*; point de voies tortueuses, d'hypocrites bassesses, de sourdes menées : *Non agit perperam;* point de suffisance, de prétentions, d'orgueil misérable : *Non inflatur.* Et ses fruits, comme ceux de la charité, sont la paix, la douceur, l'union, la bonne harmonie.

Aussi, l'esprit d'une maison, le bon esprit dans une maison, est-ce tout ce qu'il y a pour elle de plus précieux, et tout ce qu'un Supérieur doit travailler le plus à conserver. C'est pour une maison le résumé de son passé, et c'est aussi la garantie de son avenir; c'est le résultat des plus pures inspirations et des constants efforts du fondateur et de ses successeurs, de ceux qui ont créé et perpétué l'œuvre; car nulle maison ne se fonde et ne dure que par son esprit, et par un bon esprit; et comme c'est la cause de la prospérité passée, c'est aussi le gage de la prospérité à venir. Une maison fleurit, quand le bon esprit qui l'a fondée s'y perpétue; elle décline quand cet esprit s'altère; elle est perdue quand cet esprit se ruine.

Il faut toutefois le remarquer ici : comme il n'y a pas qu'une seule et unique manière de faire le bien, il n'y a pas non plus qu'une seule manière d'être, pour une bonne maison, et qu'un seul bon esprit possible. Il y a des esprits divers, et diversement excellents. Mais quelles que puissent être les différentes nuances du bon esprit dans une maison d'Éducation, toujours, pour que cet esprit soit bon, il faut : l'esprit de foi, de piété sincère, de religion : c'est l'esprit le plus désirable : — l'esprit de travail, l'esprit d'émulation, l'esprit des études sérieuses, qui ne vant pas l'esprit religieux, mais qui en est l'accomplissement et le soutien indispensable : — l'esprit de raison, de bonne Education, avec lequel on fait les choses non par contrainte, mais par conscience et par honneur. C'est encore un très-bon esprit, et qui s'allie admira-

ment avec l'esprit de foi, lequel est le plus haut degré de la raison élevée par la grâce. — Il y faut enfin l'esprit de simplicité, de docilité, de confiance, de respect affectueux : esprit admirable, et qui donne, pour l'Education de l'âme et du cœur, un avantage et une supériorité immense aux maisons où cet esprit règne, parce qu'il en fait de vraies familles! On doit veiller sur la conservation de cet esprit comme sur la prunelle de ses yeux.

Le bon esprit avec toutes ces qualités, et sauf ses nuances, peut être dominant dans une maison, à l'origine : mais avec le temps, hélas! si on n'y veille, peu à peu cet esprit s'altère.

II

Comment s'altère l'esprit d'une maison? comment le mauvais esprit parvient-il à s'y introduire et s'y implanter? Cela a lieu de plus d'une manière, et bien des portes peuvent donner entrée au mal.

Le mauvais esprit vient souvent du dehors, par l'admission d'enfants plus âgés, ou qui sortent d'une autre maison : il vient aussi du dedans et peut y naître de lui-même, et d'habitudes qu'on laisse prendre insensiblement.

Une maison a son esprit, ses traditions, ses courants d'idées, ses manières de voir, d'accepter les choses : espèce d'atmosphère, où sont plongés sans peine et dont s'imprègnent de suite les jeunes enfants qui arrivent neufs, pour ainsi dire, de leurs familles : mais ceux qui sont venus plus âgés, et dont l'éducation a été commencée ailleurs, acceptent quelquefois plus difficilement l'esprit de la maison. Il arrive parfois aussi qu'on est obligé de recevoir avec indulgence, par égard pour des parents honorables, certains enfants douteux : il est si pénible de refuser à un père, à une mère, dignes de tout respect, l'entrée de la maison pour leur fils, lequel on n'a d'ailleurs aucun grief positif à articuler,

et de paraître désespérer d'un sujet avant même que d'en avoir essayé! Mais ces enfants, ainsi reçus, sont bien souvent loin de partager toute la reconnaissance de leurs parents, et de sentir la grâce qu'on leur fait en les acceptant. Plusieurs viennent contraints, forcés, dépités; ils se sentent obligés par l'esprit de la nouvelle maison à des choses auxquelles ils n'étaient pas accoutumés, au silence, au travail, à la règle, au respect; cela leur est insupportable : et de là, une mauvaise humeur concentrée, qui tôt ou tard éclate et dégénère facilement en mauvais esprit. J'ai connu un enfant que ses parents avaient dû retirer d'une maison où il faisait un peu toutes ses volontés, et je n'avais pas eu de raison suffisante pour refuser de l'admettre dans mon Petit Séminaire. Il y entra donc, et force lui fut de se mettre au train de tout le monde, et d'accepter le joug de la règle. On eût pu croire, à son apparente docilité, qu'il était réellement et au fond converti à la sagesse; mais voilà qu'au bout de trois semaines, recevant une visite de sa mère, il lui fit nettement, dans l'explosion d'un dépit qu'il avait eu bien de la peine jusque-là à contenir, la déclaration suivante : « On ne peut pas rester ici, c'est — je dis le mot dans sa crudité énergique, — c'est trop *embêtant :* on ne peut pas parler à l'étude! »

Telles sont trop souvent les dispositions de ces enfants : c'est un germe de mauvais esprit qu'ils apportent avec sux; qu'ils couvent, et qui est toujours un grand danger pour une maison.

Il arrive encore que les enfants d'un même pays, d'une même province, d'une même classe, vont souvent ensemble, c'est assez naturel, et difficilement on réussirait à l'empêcher. Est-ce un mal? Non sans doute, dans une certaine mesure. Il est même bon que les enfants d'une même classe, d'une philosophie, d'une rhétorique, par exemple, aient un certain esprit de corps, d'où peut naître un louable sentiment d'honneur et d'émulation ; mais le danger est que ces enfants, e

se groupant et faisant bande à part, ne finissent, cela s'est vu, par prendre une influence excessive sur leurs camarades. Il y aura telle année, où c'est telle province, telle classe qui imposera son esprit à la maison. Si l'esprit est bon, ce sera très-bien; mais s'il est mauvais, les conséquences peuvent être désastreuses. Chaque pays a ses qualités, mais il a aussi ses défauts, lesquels, mis *en commun*, auraient des inconvénients très-graves. Il faut donc qu'un Supérieur ait l'œil à tout cela, et empêche que ces enfants, sans cesser de se voir un peu de préférence, ne fassent un parti et ne dominent.

Le mauvais esprit peut donc être implanté du dehors dans une maison; il peut aussi s'y former insensiblement, peu à peu, et de plusieurs manières : par le défaut de surveillance, par la liberté laissée aux esprits chagrins, murmurateurs, par la transgression tolérée de certaines règles, par la faiblesse dans les répressions, par des maladresses répétées, par la négligence à entretenir, à raviver les traditions et l'antique esprit de la maison.

Quoi qu'il en soit de son origine, qu'est-ce donc enfin précisément que le mauvais esprit, et comment le définir? comment le distinguer de tout ce qui n'est pas lui? quelle en est l'idée vraie et essentielle? quels éléments multiples le composent? et quels en sont les ravages possibles?

III

Un mauvais esprit dans un enfant, ce n'est pas un esprit bouché; tant s'en faut, car il peut se rencontrer avec de l'esprit, et beaucoup d'esprit;

Ce n'est pas même un esprit faux et de travers : il est cela quelquefois, mais il n'est pas toujours cela; il peut se rencontrer avec un esprit très-juste, très-pénétrant, mais perverti;

Ce n'est pas même ce qu'on appelle un esprit malin : un esprit malin a de la causticité, la raillerie mordante, le trait piquant et acéré; mais il y a là plus encore le désir de montrer de l'esprit que le goût du mal : une telle malice peut se rencontrer dans le mauvais esprit, mais ne le constitue pas.

Un mauvais caractère n'est pas non plus ce qu'on entend par un mauvais esprit; un mauvais caractère engendre la brusquerie, la susceptibilité, l'humeur, la rudesse, mais n'est pas cette perversion radicale, cette malice foncière qui constitue le mauvais esprit;

Ce n'est pas même seulement un mauvais cœur : un mauvais cœur rend ingrat, bas, méchant; mais le mauvais esprit n'est là que quand le mauvais cœur arrive, par la dépravation même de l'esprit, à la haine du bien, au prosélytisme du mal :

Voilà ce qui fait proprement le mauvais esprit. C'est là son trait caractéristique. Le mauvais esprit, c'est la perversion du cœur, et, par le cœur, perversion de l'esprit et du caractère. C'est le cœur, en effet, qui est le siége véritable et la source première de ce qu'on appelle le mauvais esprit.

Le mauvais esprit suppose la perversité, la dépravation antérieure, et souvent complète, sinon irrémédiable, du cœur : et le mauvais esprit existe, quand un cœur perverti a perverti aussi l'esprit et l'a décidé à faire cause commune avec lui. La dépravation du cœur est devenue alors la dépravation de l'esprit, et par une réaction inévitable, la dépravation de l'esprit augmente, consacre, systématise la dépravation du cœur, lui donne comme une action régulière, permanente, en fait un principe de conduite, un système.

C'est non-seulement la pensée, mais le goût de nuire : le goût précède et inspire la pensée; puis, la pensée entretient, fortifie le goût, et en devient le guide, l'habileté, l'arme redoutable.

Aussi quand le mauvais esprit se rencontre avec ce qu'on

appelle ordinairement de l'esprit; quand c'est un esprit juste et pénétrant, mais corrompu par un mauvais cœur et au service d'un mauvais cœur, c'est alors tout ce qu'il y a de pire: c'est tout l'art et la malignité possible, c'est une méchanceté puissante pour le mal, et qui porte des coups terribles. Il n'y a pas de maison qui résiste à un mauvais esprit de cette trempe.

En traitant de l'orgueil, nous signalions *quatre* esprits détestables, auxquels l'orgueil donne naissance : l'esprit d'indocilité, l'esprit d'indépendance, l'esprit de contradiction, et ce que nous appelions la manie de toujours se justifier. Nous avons montré l'horrible fécondité de tous ces fils de l'orgueil. Eh bien! tout cela entre dans le mauvais esprit : en voilà les éléments, l'origine, la vraie *racine* : le mauvais esprit se compose de tout cela, c'est-à-dire de ce qu'il y a de plus funeste dans l'âme humaine.

Sans doute, il y a dans le mauvais esprit lui-même, comme dans tout vice et toute vertu, des degrés : mais au fond et toujours il est plus ou moins ce que nous venons de dire : le goût du mal. Et c'est ainsi qu'il se montre constamment, non pas seulement dans les enfants, et dans la petite sphère où ils vivent, mais dans les hommes mêmes qui en sont atteints, et dans la sphère plus vaste du monde et de la société. Je n'hésite pas à dire que c'est de lui que viennent les plus grands maux et les grandes catastrophes sociales.

Et la raison en est que, quelque part qu'il soit, au collége, dans la famille, dans la société, il est l'ennemi naturel de tout respect; partout, il se montre avec le caractère du mépris pour toute autorité divine, humaine, paternelle, magistrale, ecclésiastique, civile.

On a dit que le mauvais esprit renferme une sorte d'impiété : rien n'est plus vrai. Car la religion, qu'est-elle? Je l'ai dit, en traitant de ce grand et fondamental devoir : la religion, c'est le respect envers Dieu : c'est le respect de Dieu

et de tout ce qui tient pour nous ici-bas la place de Dieu : tout ce qui est une émanation directe de l'autorité divine a un caractère sacré, et mérite un respect religieux. Et voilà aussi pourquoi le plus haut respect qui soit sur la terre après le respect du Créateur, c'est le respect des parents, et il s'appelle la piété filiale, parce qu'un père, une mère, sont l'image de Dieu. A ce titre, le respect dû aux maîtres, qui tiennent la place des parents, est aussi un religieux respect. Or, le mauvais esprit se joue de tous ces respects : cette grande et sainte loi de la vie humaine semble n'être pas faite pour lui : c'est pourquoi, s'il s'attaque directement à Dieu, c'est l'impiété pure ; et s'il s'attaque à Dieu dans la personne de ceux qui le représentent ici-bas, c'est encore une impiété.

Comme il est sans respect, il est aussi sans amour.

Le mauvais esprit se forme des passions basses et égoïstes : il vit de haine et de venin. Et cela se conçoit ; car il naît de la triste et noire envie, des jaloux dépits, des soulèvements de la médiocrité impuissante ; il naît dans les cœurs dont saint Paul disait autrefois qu'ils sont sans affection, *sine affectione :* cœurs qui semblent ne savoir que haïr, non pas d'une haine ardente et fière, mais d'une haine honteuse et lâche pour le bien, pour le beau, pour le grand, pour la vertu, pour les talents, pour tout ce qui est noble et pur : tout cela les blesse, les irrite, et ils le poursuivent d'une haine profonde dans leurs frères, dans leurs plus aimables condisciples. Ce jeune homme est bon, ils le haïssent ; il est sage et laborieux, ils le haïssent ; il est pieux et pur, ils le haïssent. La vue du bien les dépite, quelquefois les désespère. On dirait d'un oiseau de nuit à qui la lumière fait mal, et que le grand jour d'une haute et belle Education offusque.

Voilà le mauvais esprit dans sa nature et ses nuances diverses. Voyons-le dans ses manifestations et ses effets.

IV

Le mauvais esprit est observateur : dans son goût du mal et sa haine du bien, il regarde, il épie, il est sans cesse en éveil et aux aguets, comme le serpent, dont il a la *nature* et les instincts.

Deux esprits sont observateurs, mais dans des buts bien différents, le *spiritus nequam* et le *spiritus bonus*, le bon esprit et le mauvais.

Le bon esprit observe le bien, et semblable à l'abeille, il recueille de toutes les fleurs embaumées un suc dont il fait son miel : le mauvais esprit observe le mal, et, semblable au serpent, c'est le venin qu'il cherche à recueillir de toutes les plantes qui le recèlent. Puis, il a comme un dard dont il perce, et dans la plaie il instille son poison ; quelquefois il le verse goutte à goutte, et quelquefois le répand à flots. Toute plaie qu'il touche s'envenime, toute blessure devient mortelle.

Un enfant a un chagrin, une tristesse, une peine, soit d'un maître, soit d'un condisciple. Ce n'est rien ou peu de chose ; si vous touchez avec précaution et affection ce cœur malade, vous le guérirez. Mais le mauvais esprit s'approche, il voit la plaie, il en devine la nature, et de suite cherche à l'aigrir, à l'enflammer. Ce n'est pas l'huile et le baume d'une parole amie, consolatrice, qu'il mettra sur ce cœur blessé, mais une goutte de son fiel, de son venin. Aussi, la plaie s'irrite et s'empoisonne. L'enfant n'était que triste, le voilà exaspéré ; et, sous la pernicieuse influence qu'il subit, capable de se porter à des excès pour le mal qu'on n'eût jamais redoutés de son caractère.

Le *spiritus nequam* va donc toujours distillant un venin inaperçu, qui répand un froid mortel. Touchez par hasard

un serpe[illegible] sentez une froideur soudaine qui vous saisit et vous g[illegible]e. De même aussi quelquefois, dans une conversation qui paraît innocente, vous sentez tout à coup comme un froid qui vous arrive au cœur. Qui a fait cela? Un mauvais esprit a passé près de vous, et d'un mot jeté en passant, d'un souffle sorti de sa bouche, il vous a glacé; le serpent a laissé tomber sur vous une goutte de son venin, et voilà pourquoi vous avez senti ce froid de mort.

Milton, le grand poëte de la chute originelle, dans une fiction qui est la réalité même, représente au paradis terrestre le premier homme endormi, et Satan qui est là, dans l'ombre, à ses côtés, qui approche du visage d'Adam sa face hideuse, qui lui souffle, de ses lèvres impures, la pensée du mal et lui en instille le venin. Cela est vrai à la lettre. Le démon, l'antique serpent, comme dit l'Ecriture, *serpens antiquus,* le malin, l'esprit mauvais, comme elle dit encore, *malignus, spiritus nequam*, la bête féroce qui assiége l'homme, *circuit leo*, *quærens quem devoret*, rôde, se glisse, s'insinue au fond des cœurs : et de là les inspirations mauvaises, les pensées qui font rougir l'innocence, les sentiments de haine, de jalousie basse ou d'impiété, dont on a horreur, mais qui sont là, dans le cœur, *Cum diabolus jam misisset in cor.*

Aussi, qui ne le sait, qui n'en a fait l'expérience? C'est assez d'un mauvais esprit pour mettre le trouble et le malaise partout. Il suffit dans une famille d'un mauvais esprit pour troubler toute la famille. Il aura l'air de ne vouloir faire qu'une plaisanterie fine mais innocente, et il enfoncera dans l'âme du prochain un dard acéré qui fera une blessure profonde. Il se permettra un rapport qu'il prétendra sans conséquence, une médisance légère en apparence, et il sèmera la zizanie, il troublera la paix d'une maison, d'une paroisse, d'une ville, que sais-je? d'un empire.

Et pour m'en tenir au sujet plus spécial que je traite, dans

une maison d'Education, dans un corps professoral, par exemple, il suffit d'un esprit de ce genre pour mettre à la gêne, et quelquefois en désarroi tout le monde. On dirait que, comme un souffle malfaisant, il infecte l'air : on est mal à l'aise, on respire mal, on ne peut vivre là où se trouve un tel esprit : on a besoin d'aller ailleurs, dans une atmosphère plus pure. On ne respire, on n'est délivré, que *quand il* a enfin disparu. J'ai vu cela de bien près une fois dans ma vie, et je ne puis l'oublier.

Dans une maison d'Education, le mauvais esprit est ennemi né de tout bien, propagateur de tout mal, meneur, instigateur des ligues, des complots. On connaît dans les colléges ces ententes entre écoliers, ces mots d'ordre, ces plans séditieux, ces révoltes organisées : c'est un *devoir* qui déplaît, et on s'entend pour ne pas le finir; c'est du bruit qu'on veut faire en masse à l'étude ; c'est telle insulte qu'on lancera à tel professeur; ou bien ce sera encore ces conspirations du silence, pour dérouter la vigilance des maîtres, pour assurer au désordre l'impunité ; ou bien ces menaces, ces violences, ces persécutions infligées à l'élève courageux et loyal qui a refusé d'entrer dans la ligue et *veut obéir* à sa conscience : tout cela fait fermenter les petites têtes, et produit des ébullitions souvent redoutables ; et quand même il suffirait pour les arrêter de quelques poignées de sable, comme pour les abeilles tumultueuses dont parle Virgile, rien n'est plus pernicieux au bon esprit, à la docilité, au respect, à la règle ; il en reste toujours des traces ; un enfant qui a trempé dans un complot n'est presque jamais le même après qu'avant ; il y a perdu au moins cette fleur de délicatesse, cette virginité de conscience qu'il avait eue *jusque-là*. Mais qu'est-ce qui fait cela dans les maisons d'Education ? qui soulève ces petites et funestes tempêtes ? Un souffle de mauvais esprit ; un seul élève quelquefois a tout inspiré, tout organisé, tout mené.

Quand il n'ose pas aller jusqu'à la révolte, le mauvais esprit est au moins critique, murmurateur: c'est le *susurro*, le *seminans discordiam*, dont parle l'Ecriture en le maudissant: *Odibilis qui seminat discordias*.

Rien n'est à son gré, rien n'est bien, tout est mal à son sens: son sens, à lui, c'est le sens du mal, et tout à l'inverse de la charité chrétienne et du bon esprit qui en est l'émanation et comme la fleur, il pense et dit le mal: *cogitat malum*; et non-seulement il le pense et le dit, mais il le suppose et l'invente; il empoisonne au moins les intentions, s'il ne peut empoisonner les actes; il calomnie les pensées les plus pures, les dévoûments les plus généreux.

Il est chagrin, ennuyé, mécontent; il abuse de tout, il critique tout: les règles, les usages, le travail, la nourriture, l'enseignement, la discipline, les exercices de piété, les maîtres, les condisciples, tout subit sa censure, ses dénigrements; il faut l'entendre: « C'est une injustice! c'est une « absurdité! c'est insupportable! — On s'ennuie; on *s'embête* « ici; — on est nourri comme des chiens. — Votre professeur « fait stupidement sa classe; — il a tel défaut et tel ridicule; « il vous en veut. — Un tel est un flatteur, un hypocrite: il « ne vaut pas mieux que les autres, etc. » Quels ravages peuvent faire de tels discours, persévéramment, perfidement semés, avec un langage grossier, quelquefois avec un art terrible, une justesse assommante; de ces mots qui emportent la pièce, de ces sobriquets qui restent, et ridiculisent un homme: car le mauvais esprit a souvent une effrayante perspicacité, et découvre à merveille, comme on dit, les défauts de la cuirasse, les endroits faibles. Gardez-vous bien de vous laisser prendre à ce qu'il peut y avoir de spirituel dans ses méchantes plaisanteries, et surtout gardez-vous de vous en amuser: rien ne serait plus fatal qu'une telle connivence.

Mais une des malices les plus diaboliques du mauvais es-

prit, c'est l'espèce d'antipathie et de répulsion qu'il éprouve pour la piété. La piété lui déplaît; les enfants pieux, il ne peut les supporter. Si l'un d'eux a une faiblesse, une imperfection, il l'exploite perfidement et impitoyablement; il les raille, il les insulte, il les tourne en plaisanterie, et cherche surtout à les décrier aux yeux des nouveaux, et à les rendre odieux, ridicules.

Certes, un tel esprit est détestable. Mais où il prend un caractère révoltant, c'est quand il s'y joint une spéciale ingratitude ; quand il se trouve chez des enfants qui doivent tout à une maison : soit qu'on les y élève gratuitement : ce sont ceux-là souvent qui murmurent le plus, et font plus amèrement le procès à ceux qui les nourrissent ; soit qu'on les y ait comblés de bontés, de trop de bontés, ce qui est toujours une faute : il ne faut point que les maîtres, pas plus que les parents, gâtent les enfants.

Cependant, quelque chose est pire encore que le mauvais esprit ingrat, c'est le mauvais esprit hypocrite, *spiritus mendacii;* or, voilà ce qu'est le plus souvent le mauvais esprit : il est faux et lâche; il se cache, il dissimule, il affecte même le respect, la docilité, la confiance : c'est alors, et sous ces dehors trompeurs, qu'il est le plus dangereux, et que son venin atteint plus sûrement les âmes.

La fausseté dans un enfant, dans un jeune homme, la fausseté à cet âge de la sincérité et de la franchise, rien n'est pire et plus vil. Que parfois la droiture ou la vérité manquent aux paroles d'un enfant, cela peut être excusable ; c'est souvent timidité ou faiblesse, plus que tromperie. Mais quand un enfant se sert de la candeur même naturelle à son âge pour tromper, quand le fond de l'âme devient faux, quand la conduite, quand les intentions sont fausses, c'est une des choses les plus tristes qui se puissent rencontrer.

Jusqu'ici nous n'avons parlé que du mauvais esprit parmi

les élèves : mais que sera-ce si cette humeur chagrine et dénigrante, cet esprit de critique et de murmure se rencontre même chez un maître? si un maître se met à juger, à parler sans gêne, à dire tout haut, non-seulement devant ses confrères, mais devant ses élèves mêmes, le mal qu'il pense tout bas; à railler, à dénigrer? que devient alors l'esprit d'une maison, le respect, l'obéissance, l'union, la concorde?

J'irai plus loin, et je demanderai encore : Que sera-ce, si ce sont les parents eux-mêmes qui, sans se rendre compte du mal qu'ils font, soufflent aux enfants le mauvais esprit, l'esprit de critique et de raillerie, l'esprit de mécontentement et de murmures! Or, je dois le dire ici, cela arrive trop souvent. Il y a des parents, quelquefois bien injustes dans leurs préventions, bien déraisonnables dans leurs idées, bien excessifs dans leurs exigences, ou du moins bien imprudents dans leurs paroles, qui blâment tout dans une maison ; et cela, même devant les enfants : ou bien qui, par légèreté et inconséquence, aiguisent eux-même l'esprit railleur et critique de leur fils, le questionnent sans convenance et sans motif, sur la maison, sur les maîtres, sur les condisciples, et se plaisent à ses malins propos, à ses plaisanteries, à ses épigrammes. C'est porter une triste légèreté dans une chose bien grave. On ne joue pas sans péril à un tel jeu ; on ne démolit pas impunément le respect dans l'âme d'un enfant.

Je m'arrête, et je conclus tout ce chapitre.

J'ai signalé, dans son origine, dans sa nature, dans ses manifestations diverses le plus terrible ennemi de l'Education. Je n'ajouterai plus qu'un seul mot à l'adresse des maîtres : Veillez et agissez; mais agissez promptement. Il n'y a jamais à fermer les yeux ni à s'endormir devant une apparition quelconque du mauvais esprit. Il faut qu'il dispa-

raisse à l'instant : car c'est un mal contagieux. Or, il n'y a ici qu'un remède. Dès que vous apercevez la moindre trace du mauvais esprit, extirpez ; autrement le mal fera de prompts et affreux ravages. Il n'y a pas de transaction possible sur ce point, pas plus que sur les mœurs. Dans un cas, comme dans l'autre, quand le mauvais esprit est constaté, et qu'il persiste, le remède, c'est le renvoi. Je l'ai *dit : le* mauvais esprit est pire même que la mauvaise volonté ; car, non-seulement il ne veut pas se corriger, il veut corrompre : il érige le mal en principe : il en fait le maître de la maison, le persécuteur de la vertu, le tyran de tous.

Mais c'est assez sur ce triste et trop important sujet. Passons à une étude plus consolante, plus encourageante aussi pour ceux qui ont fait de l'Education de l'enfance l'œuvre et le dévoûment de leur vie.

LIVRE QUATRIÈME

DE QUELQUES GRANDS MOYENS D'ACTION

J'aborde ici un sujet plus doux, et je sens mon cœur bien plus à l'aise : il est si pénible, quand on aime les enfants, d'arrêter son regard sur les misères qui déparent tristement les qualités de cet âge aimable, et apportent de si redoutables obstacles à l'œuvre de son Education. Mais il faut sonder les plaies quand on veut les guérir. Il faut connaître quelles sont les difficultés d'une œuvre, quand on veut s'y dévouer. Toutefois, il n'est pas moins nécessaire de connaître ses ressources, de savoir ce qu'on peut, et comment on le peut. Quelles sont donc les ressources de l'Education? J'en ai traité bien souvent déjà dans le cours de cet ouvrage ; mais il importe, en terminant, d'y revenir et de considérer très-attentivement quelques-uns des principaux moyens d'action que les instituteurs de la jeunesse ont en leur pouvoir pour venir à bout de leur tâche. C'est ce que je vais essayer de faire ici.

Je parlerai successivement des *notes*, de la *lecture spirituelle*, de la *prédication*, des *catéchismes*, des *avis*, des *retraites*, des *jeux*. Je terminerai en montrant comment tous ces moyens se peuvent simplifier. Mais d'abord il convient de dire quelques mots de l'instrument universel qui met en œuvre tout le reste : LA PAROLE.

CHAPITRE PREMIER

La parole.

Nous avons dit que le Superieur devait être homme d'action, homme de conseil, homme de règle, homme de prière; nous ajoutons donc maintenant avec l'Ecriture : homme de parole, de puissante parole : *potens verbo*, en même temps que *potens opere*.

En effet, l'Education n'est pas une œuvre matérielle, qui se puisse faire par la seule force de la contrainte : c'est une œuvre morale qui s'accomplit dans les âmes, et avec le libre concours des âmes; une œuvre d'intelligence et de lumière, une œuvre de persuasion et d'amour. Il y faut donc la parole, le grand instrument spirituel et moral, le noble organe de l'esprit et du cœur, qui s'adresse à l'âme, la pénètre, l'éclaire, la conduit, l'entraîne, la maîtrise noblement.

La parole est, en Education, l'auxiliaire indispensable de l'action : c'est comme le levier à l'aide duquel on soulève tout, l'aiguillon avec lequel on excite, et qui fait tout marcher; et pour mon compte, je ne concevrais pas un Supérieur qui ne fût un homme de parole en même temps qu'un homme d'action.

En effet, on parle et on doit parler sans cesse dans une maison d'Education : en public, en particulier, aux notes, à la lecture spirituelle, en récréation, à la chapelle, au catéchisme, dans les avis, les homélies, les sermons, les exhortations.

Mais il importe de le bien faire, et voilà pourquoi je demande un Supérieur qui sache parler.

Qu'on ne s'effraye point toutefois, et qu'on ne dise pas: Mais à moins d'être un grand prédicateur, on ne peut donc être un bon Supérieur de maison d'Education? Non, je ne l'entends pas de la sorte, et peut-être même qu'un grand prédicateur n'aurait pas l'éloquence, la parole que je demande et qui convient ici. Cette parole, en effet, n'est pas la parole oratoire, solennelle, académique; c'est une parole que tout homme peut avoir, pourvu qu'il ne soit pas *impeditioris linguæ*, pourvu qu'il ait un cœur, une âme, et qu'il sache ce qu'il fait, qu'il connaisse ses devoirs, et qu'il aime son œuvre.

Et ce que j'ajoute, c'est que la parole simple, vive, familière, partout si puissante, n'a nulle part plus d'efficacité et de puissance que dans une maison d'Education, par la raison que nulle part on ne connaît mieux ceux à qui l'on parle, nulle part on ne les a plus sous la main; nulle part on ne frappe plus à coup sûr, et avec moins de phrases plus de coups. C'est surtout de la parole dans une maison d'Education, quand elle est ce qu'elle doit être, qu'on peut dire avec l'Ecriture : « Comme la pluie tombe du ciel, et n'y remonte plus, mais enivre la terre et la fait germer, ainsi en est-il de la parole; elle ne revient pas vide et vaine à celui qui l'a envoyée, mais elle fait tout ce qu'elle veut dans les âmes, et prospère en toutes les choses pour lesquelles on l'envoie. »

Ce ne sont donc point des préceptes d'éloquence que je viens donner ici; je voudrais seulement par quelques observations simples, pratiques, importantes, prises dans le vif des choses, faire entendre ce que doit être le rôle de la parole dans l'Education, quel genre d'éloquence, et, au besoin même, quelle grande mais facile éloquence convient à ce ministère.

J'ai dit et je répète que cette parole n'est pas, ne doit pas être la parole artistique ou académique, mais la parole vive, nette, accentuée, saisissante; la parole paternelle et

pastorale, qui tombe avec autorité, intéresse par la vérité, touche par la bonté, et qui, dans sa fermeté naturelle et sa familiarité digne, va toujours au fond des âmes.

Il suit de là que cette parole du Supérieur ne doit jamais être en l'air, ni vague, ni vaine, mais précise, directe; toujours, *ad rem, ad hominem :* pour cela, avant toute parole à adresser aux enfants dans une maison d'Education, un Supérieur, un prédicateur, doit faire une étude attentive de leurs dispositions présentes, savoir où ils en sont tous, où en est chacun d'eux, afin de leur parler toujours avec vérité et à propos, et dire juste ce qu'il faut et pas autre chose.

De là il suit encore que cette parole, toute simple et familière qu'elle soit, ne doit cependant jamais être inculte, incorrecte, négligée; un Supérieur, dans la familiarité la plus vive de son discours, ne doit jamais oublier la netteté et la perfection naturelle de la parole cultivée : donc il faut qu'il soit toujours parfaitement préparé, et, s'il se peut, qu'il offre dans ce qu'il dit, un modèle de style simple et vrai, c'est-à-dire proportionné à toutes les pensées et à tous les sentiments qu'il exprime, et par cela même très-éloquent au besoin. Tout ce qui déconsidérerait la parole aux yeux des jeunes gens en diminuerait l'autorité.

Mais je n'hésite pas à affirmer que si le Supérieur parle toujours, comme je ne me lasse pas de le dire, *ad rem, ad hominem*, sa parole, même dans sa plus grande familiarité, non-seulement sera éloquente, mais aura une forme irréprochable, parce qu'elle trouvera dans sa vérité même l'inspiration, l'accent, la lumière, qui font la perfection de toute parole.

Il y a deux choses qu'un Supérieur ne doit jamais oublier quand il parle : l'une, que le grand but de l'éloquence est d'éclairer, de persuader, de convaincre, l'autre, que l'auditoire, dans une maison d'Education, ce sont des enfants.

Or, il importe de savoir que pour éclairer, persuader et

convaincre les hommes, et surtout les enfants, il ne suffit pas de leur parler une seule fois, et de leur dire sous une seule forme ce que l'on a à leur dire. Il le faut dire, répéter, inculquer sous toutes les formes.

Il faut aussi, autant que possible, parler, dire la chose à leur imagination, à leur intelligence et à leur cœur tout à la fois ; la faire comprendre, sentir, imaginer, en un mot la faire saisir par toutes les puissances de l'âme ; ce n'est pas trop, et il ne faut rien moins que tout cela pour aboutir.

Non-seulement leur parler par les idées, les images, les sentiments, mais faire parler les histoires, les expériences, les comparaisons les plus familières, tirées des choses qu'ils savent, qu'ils voient, et qu'ils font tous les jours ; comme le pratiquait Notre-Seigneur. Autrement ils ne comprennent pas, ils n'écoutent même pas.

Il faut aussi toujours avoir un but direct et précis quand on parle, et, autant que possible, sortir de l'abstrait et personnifier les choses : s'adresser à tel ou tel nommément.

Avec des auditeurs grossiers ou légers, pour les faire écouter et réveiller leur attention, il faut même quelquefois leur donner une distration, et dire, par exemple : *Qu'est-ce que c'est que cet enfant qui entre là, et vient nous déranger ?*

Mais l'important, le capital, je ne puis me lasser de le redire, c'est de ne jamais parler en l'air, mais toujours *à* son auditoire, *pour* son auditoire, et non pas simplement *devant* son auditoire.

Il y en a qui ne parlent et ne répondent jamais qu'à leur propre esprit ; qui ne regardent pas seulement l'esprit de ceux qui les écoutent. Cette expression étonnera peut-être ; je la maintiens néanmoins, et je répète qu'on ne doit jamais cesser de regarder les âmes de ses auditeurs : ce ne sera jamais impunément qu'on détournera d'eux, même un instant, son esprit, ni son cœur.

On ne doit même regarder la vérité qu'on leur prêche que par rapport à eux, et en les regardant eux-mêmes. Dire la vérité en l'air, c'est semer en l'air sans regarder où tombe la semence : c'est-à-dire que, dans le vrai, c'est une espèce de folie.

Les paroles et les diverses comparaisons de Notre-Seigneur sont ici encore pleines de lumière : que dit-il de nous ? que nous sommes « pêcheurs d'hommes, *piscatores hominum.* » Mais on ne pêche pas en l'air : ou ne jette pas son filet et sa ligne en l'air, sans savoir où ils tombent et où ils vont.

Parler sans chercher à entrer dans les âmes, sans parler aux âmes, c'est ne vouloir pas de réponse. On s'attriste quelquefois, on s'étonne : ils ne répondent point, dit-on, il semble que c'est en vain qu'on leur parle. — Mais leur avez-vous parlé ? Non, vous avez parlé en l'air, vous n'avez pas demandé sérieusement à ces enfants, à ces jeunes gens de vous répondre. Vous ne leur avez pas dit clairement, sérieusement ce que vous leur demandiez. Ils ont écouté sans entendre, et n'ont pas répondu. De quoi vous étonnez-vous ?

Ma conviction est que, pour parler avec fruit, *il faut aller chercher ce qu'on veut dire dans l'âme même de ceux à qui l'on parle.* Il faut aller voir là les besons précis et pressants, et s'y adresser.

Mais pour tout cela, l'action extérieure elle-même est bien importante.

Avant tout, quand on parle aux âmes, il faut prendre garde à ne pas sortir du vrai, à ne pas exprimer des sentiments faux, ou douteux, ou vains, soit dans le fond, soit dans la forme de leur expression.

En général, avec les jeunes gens les cris sans raison, les attendrissements fréquents ou affectés, les sensibilités de voix, les larmoiements ou les tonnerres de parole ne réussissent pas. Ces cris les distraient et quelquefois les font rire ;

ces attendrissement coulent sur leur âme, comme de l'eau tiède et fade.

Il faut éviter encore avec eux tout remûment, tout geste, toute parole qui aurait quelque chose de puéril, de capricieux, de faux, d'impérieux sans raison.

En tout le point capital, c'est de prendre son auditoire où il en est, et de se mettre en rapport avec les âmes de ceux qui le composent, sans véhémence intempestive, et surtout sans violence.

Autrement on paraît à leurs yeux comme un homme de mauvaise humeur. Il faut être toujours grave avec eux, plein d'autorité et de dignité. Sans doute, un homme grave peut se mettre de mauvaise humeur en reprenant des enfants dissipés ou rebelles, mais on sent toujours que ses reproches sont sérieux et viennent de haut.

Il faut aussi bien se défier de la manie de faire des phrases en parlant aux enfants : c'est là un écueil périlleux pour les jeunes professeurs; combien à qui l'on peut dire ce que je disais un jour à un jeune prêtre trop enclin à ce défaut :

« Vous ne poursuivez pas assez l'esprit de vos enfants pour le convaincre, mais votre phrase pour la finir. On sent trop en vous le petit écrivain, le jeune professeur.

« Vous ne poursuivez pas assez le cœur pour le toucher : vous êtes trop occupé de vous et de votre discours ; chez vous la forme domine le fond, l'étouffe quelquefois. Le fond devrait inspirer la forme : cela n'arrive presque jamais.

« N'oubliez pas que parlez et écrire, prêcher et composer, sont deux talents tout à fait distincts.

« Le prédicateur qui écrit et compose d'une certaine manière, n'est trop souvent qu'un écrivain et pas un prédicateur.

« Quand on l'écoute, on sent que pour composer il s'est

mis dans son cabinet, au lieu de se mettre dans son auditoire.

« La pensée doit toujours paraître la première, et se revêtir elle-même de la parole, et non pas la parole paraître d'abord, et laisser entrevoir la pensée à travers la phrase.

« Quelquefois aussi, parce que vous parlez à des enfants, vous croyez pouvoir le faire sans préparation, légèrement, à l'aventure. Il n'y a rien de sérieux dans une telle parole, rien de digne et d'élevé. On le peut dire, vous êtes quelquefois sans respect pour ces jeunes âmes, et pour le Dieu qui vous envoie à elles.

« C'est déshonorer la vérité divine que de la présenter aux enfants de Dieu avec un vêtement indigne d'elle, sans sa lumière vive et naturelle, qui est sa vraie et nécessaire parure.

« Ne l'oubliez jamais : on ne peut parler d'abondance, que quand l'esprit et le cœur sont pleins de ce qu'il faut dire : *Ex abundantia cordis os loquitur*. Autremet c'est une pauvreté, une platitude, souvent déplorables.

« Vous vous fiez à ce que vous croyez être de la facilité ; mais veuillez bien entendre qu'une certaine facilité est souvent plus funeste qu'utile, quand elle inspire à un jeune professeur cette présomption qui fait qu'on néglige le travail, qu'on se hâte, qu'on délaye, qu'on répand au lieu de concentrer, qu'on ne mûrit rien, et qu'on ne produit en fin de compte que des fruits verts au lieu de fruits nourrissants.

« Ce n'est pas, quand je parle ainsi, que je n'estime le travail spontané, le premier jet. Le premier jet, le premier travail de l'esprit, c'est souvent l'idée dans sa lumière, avec son premier et vif éclat.

« Voilà pourquoi il faut l'estimer beaucoup ; mais le premier jet ne suffit pas.

« Le deuxième jet, le deuxième travail de l'esprit est lent,

il est long, quelquefois lourd; c'est l'esprit et la recherche du mieux, de la lumière plus parfaite qui lui manque encore.

« Le troisième jet, c'est le travail triomphant de toutes les difficultés vaincues : c'est l'idée saisie, possédée, approfondie, élevé, étendue, illuminée par toutes les puissances de l'âme : c'est la perfection, c'est l'idée parfaitement lumineuse.

« Voilà pourquoi il faut estimer surtout le premier travail de l'esprit, et le troisième, qui seul donne à la vérité sa clarté parfaite.

« Il faut que tout ce labeur soit fait, accompli, récemment ou de longue date, pour en espérer le grand jet lumineux : autrement on n'a rien de bon; on n'a que *spinas et tribulos;* et on ne mérite pas autre chose.

« En un mot, il faut le travail, la sueur du visage, *in sudore vultus :* il faut la semence, le labourage, la rosée du ciel, l'accroissement de Dieu ; et enfin la prière par laquelle on obtient la mission. »

Je ne veux pas achever ces conseils sur ce que doit être la parole dans une maison d'Education, sans dire qu'une des conditions les plus essentielles pour que la parole de Dieu donne son fruit, c'est le recueillement et le silence dans l'auditoire. Ceci est capital, et l'exigence à cet égard ne peut jamais être poussée trop loin. Le catéchisme le mieux fait, les plus solides instructions, les plus belles homélies, toutes les cérémonies les plus augustes, les chants les plus beaux, la prière même et les sacrements, tout cela, sans le recueillement, est à peu près perdu.

Pour moi, je suis profondément convaincu qu'un recueillement parfait et un grand silence sont tellement ici des conditions essentielles, que sans elles la grâce de Dieu ne descend pas dans les âmes : *Non in commotione Dominus.* C'est uniquement dans ce recueillement profond et dans ce religieux silence que la parole divine triomphe des dernières résis-

tances : c'est quand tout se tait devant Dieu, c'est alors que Dieu fait entendre sa voix jusque dans les intimes profondeurs de l'âme, et que les plus grandes conquêtes de la grâce se décident.

On dit proverbialement : Un silence à entendre voler une mouche ; c'est nécessaire, et à la lettre ; mais cela pourtant n'est pas tout, ne suffit pas ; ce n'est là qu'un silence matériel, et je demande plus : il faut un silence spirituel, ce religieux et attentif silence du fond de l'âme.

Quiconque n'obtient pas, en ce genre, la perfection, soit dans une grande cathédrale, soit dans une petite chapelle, n'obtiendra jamais ce recueillement intérieur sans laquel la grâce de Dieu ne pénètre pas au fond des âmes.

C'est uniquement dans ce recueillement parfait, dans ce profond silence, que la parole de Dieu peut être victorieuse des derniers combats de la conscience ; que toutes les âmes d'un immense auditoires sont saisies à la fois et semblent ne plus faire qu'une seule âme sous la main de Dieu.

C'est alors, dans un silence profond, mystérieux, indéfinissable, que les âmes entendent de près la voix divine, presque sans le secours des sens, et qu'il n'y a plus rien entre elles et Dieu ! Je le répète : C'est le moment des grandes conquêtes de la grâce, le moment où les esprits et les cœurs sont tellement saisis et enlevés, que les sens demeurent comme liés et suspendus. Il n'y a plus là que les âmes... et Dieu... et sa parole ! C'est le silence du ciel ! *Factum est silentium per dimidium horæ in media aula*,

---

CHAPITRE II

Les notes.

Une des formes les plus simples et en même temps les plus importantes de la parole dans une maison d'Education, ce sont les *notes :* c'est à ce point de vue que nous voulons en parler ici. C'est par les *notes*, en effet, que la parole des maîtres, de tous les maîtres, s'adresse à tous les enfants, avec le plus d'autorité et de solennité, et leur dit le plus de choses dans les plus brèves et les plus énergiques formules.

Aussi, les notes, dans une maison d'Education, sont-elles un moyen d'action admirable, et un des ressorts les plus puissants de tout le gouvernement.

Ce qui en fait la force merveilleuse, c'est le principe sur lequel une telle institution repose. Ce principe, quel est-il? Le plus élevé, le plus généreux, le plus fécond, du moins dans l'ordre des sentiments naturels, l'honneur.

Montesquieu disait que les monarchies reposent sur l'honneur, parce que, dans cette forme de gouvernement, c'est l'honneur qui est le mobile de tout.

Eh bien ! je voudrais qu'on pût dire quelque chose de semblable d'une maison d'Education; je voudrais que l'Education de la jeunesse empruntât un de ses plus puissants aiguillons à ce grand et noble principe de l'honneur, inspiré, dirigé, ennobli encore par la religion.

L'honneur, que ne peut-il pas pour les plus grandes choses

à tous les âges, sur tous les hommes, et, je l'ajoute, particulièrement sur les enfants!

Leur généreuse nature y est merveilleusement accessible, et quand vous avez su éveiller l'honneur en eux, quand vous voyez à la vive expression de leur physionomie, à la flamme de leur regard, et à l'ardeur de toute leur âme, que cet aiguillon les presse, vous pouvez attendre d'eux tous les plus courageux efforts.

Ce que peut l'honneur, la noble émulation, le légitime amour de la louange et la juste fierté du succès, joint à l'intime et glorieux témoignage de la conscience, le poëte l'a dit il y a longtemps dans des vers immortels :

Exultantiaque haurit
Corda pavor pulsans.....
Tantus amor laudum, tantæ est victoria curæ!
(VIRGILE.)

Qu'on ne s'étonne pas, du reste, que nous voulions faire de l'honneur un des grands principes de l'Education chrétienne. Rien ne va mieux avec la piété, dont toutes les tendances sont si généreuses, que ce grand et noble sentiment. Saint Paul lui-même s'en servait pour animer les premiers fidèles, et faire naître en eux la sainte émulation du bien et de toutes les vertus. *Æmulamini in bono semper*, leur disait-il; *æmulamini charismata meliora*. Et il ajoutait : « Au reste, mes frères, tout ce qui est honnête, tout ce qui est vrai, juste et pur, tout ce qui est vertueux et digne de louanges, voilà ce qui doit être chez vous l'objet d'une sainte émulation. *Quæcumque vera, quæcumque sancta, quæcumque pudica... si qua virtus, si qua* LAUS *disciplinæ, hæc cogitate.* »

Cet amour inné de l'honneur, de la louange, et cette crainte naturelle de la honte, de la flétrissure, ces mobiles si puissants sur l'âme du jeune homme, il faut que l'Education

s'en empare, les épure, les dégage de toute envie, de tout orgueil, de tout égoïsme, et les tourne vers le bien.

C'ést ce que font admirablement les notes, et je les définirais volontiers : Une institution qui a pour but de gouverner les jeunes gens par l'honneur. C'est donc à tout ce qu'il y a de plus sain et de plus élevé dans le cœur de l'enfant que ce moyen d'action s'adresse.

Aussi, ce qu'on peut à l'aide de cette institution, comprise et pratiquée comme il convient, est étonnant.

C'est elle qui permet de remplacer les moyens coercitifs, le système des punitions, par les moyens moraux, par le système des encouragements et des récompenses, par les bons et nobles sentiments, par les vives et hautes inspirations du cœur.

C'est elle qui fait le charme et la force de tout le gouvernement intellectuel, religieux, disciplinaire d'une maison.

Là, comme aussi dans la lecture spirituelle, réside principalement l'énergie, l'élévation, la délicatesse, l'efficacité de l'Education.

En un mot, rien n'est plus puissant pour maintenir le bon esprit d'une maison, y inspirer le respect et l'amour de l'autorité, y exciter le travail, y élever toutes les pensées et tout le langage public à la hauteur, à la dignité convenables.

C'est ce que je voudrais essayer de bien faire comprendre en exposant ici, dans un détail suffisant, ce que sont les notes, quelle en est l'influence pratique, et comment on les doit donner et proclamer.

I

CE QUE SONT LES NOTES

Les notes ne sont pas autre chose que l'exacte et rigoureuse appréciation et la proclamation publique, chaque semaine, de tout ce que l'enfant a fait de bien ou de mal en toutes choses : de sa conduite et de son travail, de son succès ou de ses échecs, de ses efforts pour le bien ou de ses fautes.

Aussi les notes ne se donnent-elles pas en bloc, mais dans le plus grond détail : rien n'y échappe ; il y a des notes : pour les leçons, pour les devoirs, pour l'explication, pour la conduite ; puis, afin de corroborer les notes et de les éclairer, il y a les observations spéciales des maîtres. On y joint pour chaque classe les notes d'études, travail et conduite. Il y a enfin les notes de discipline générale, soit tous les samedis, soit tous les mois.

C'est ainsi que les notes suivent l'enfant partout et à chaque moment du jour, dans les phases diverses de son éducation : de telle sorte que nul effort louable fait par lui n'est ignoré, comme aussi aucune faute ne passe inaperçue : tout est remarqué, noté, et avec des nuances qui permettent d'arriver à l'appréciation la plus exacte, nonobstant même les variations habituelles et les alternatives de haut et de bas qui se rencontrent dans les enfants les plus mobiles. En effet, au moyen d'une échelle habilement calculée, des chiffres, depuis 1 jusqu'à 5, indiquent les *très-bien*, les *bien*, les *médiocre*, les *mal*, les *très-mal* ; et même, au moyen d'un point ajouté à ces chiffres, on arrive à nuancer les degrés intermédiaires : tout est donc parfaitement constaté et proclamé : les enfants le savent et y comptent.

La proclamation de ces notes se fait, en même temps que

celle des places de la composition, avec la plus grande gravité, par M. le Préfet des études, en présence de M. le Supérieur, de tous les Directeurs, de tous les maîtres sans exception, et de toute la communauté rassemblée. Chaque enfant est là présent, et par conséquent entend lire et proclamer sa place et ses notes dans cette solennité, en même temps que celles de ses condisciples.

Il y a donc chaque semaine un moment où chacun des élèves d'une maison comparaît seul, à son tour, avec toute sa responsabilité, devant tous ses maîtres et tous ses condisciples, devant ses parents même, invisibles, mais présents, puisque cette place et ces notes iront sous leurs yeux : quel moment! Quand on a su éveiller la conscience et l'honneur dans les enfants, et les rendre noblement sensibles aux idées de bien et de mal, à la louange ou au blâme publics ! redouté ou désiré, ce moment est l'objet d'une attente inexprimable.

Le jour venu, en effet, voyez là tous ces enfants, en silence, inquiets, palpitants : tout à coup paraissent au milieu d'eux, M. le Supérieur, MM. les Directeurs, tous les maîtres : les cahiers de notes sont là ; encore un moment, et chacun, à l'appel de son nom, tous les regards fixés sur lui, entendra proclamer sa place, bonne ou mauvaise, dans le concours hebdomadaire, recevant ainsi l'honneur ou la honte : après cela, tout ce qu'il a essayé de bien, tout ce qu'il a témoigné de bonne volonté, comme aussi tous ses oublis, toutes ses négligences, toutes ses fautes, en un mot le résumé exact de toute sa semaine sera placé sous les yeux de tous ; et puis, à mesure que chaque nom passe, le souverain appréciateur, qui est là, M. le Supérieur, ajoute, s'il le veut, une observation aux notes du professeur, un mot suprême de blâme ou d'encouragement.

Telles sont les *notes* chaque semains. L'impression qu'elles font sur les enfants ne peut se décrire.

II

AVANTAGES MORAUX DES NOTES

Qui ne sent, quand ces notes sont bien faites, bien lues par le Préfet des études, et bien commentées par le Supérieur, quelle influence elles doivent avoir? L'effet réel et pratique est toujours considérable, prodigieux quelquefois: on pourrait presque dire qu'elles suffisent pour sanctionner tout le gouvernement moral d'une maison.

Pour moi, je n'ai guère vu de caractère d'enfant qui y résistât.

Avec ces notes, je l'ai dit, tous les châtiments sont inutiles, excepté pour les très-jeunes enfants; et encore, j'ai vu des enfants de huit ans être tellement saisis et gouvernés par la pensée de ces *notes*, par la crainte ou l'espérance des notes bonnes ou mauvaises à la fin de la semaine, que, sans aucune punition, la semaine tout entière était bonne, laborieuse, sage, constamment appliquée.

L'honneur et la conscience sont là tellement éveillés, excités, que les enfants sans cœur, et ce que nous appelions les enfants désespérés y résistent seuls. Et non-seulement l'honneur et la conscience sont mis en éveil par les notes, mais aussi l'amour des parents, la piété filiale, le noble désir d'avoir à montrer à son père, à sa mère, dans de bonnes notes, tous les efforts que l'on fait chaque jour par affection pour eux.

J'ai vu des rhétoriciens tout faire, écrire des lettres, supplier, afin d'obtenir qu'on ne proclamât pas le 1. (*très-bien* POINTÉ) de leur conduite, c'est-à-dire qu'on ne fît pas mention du petit nuage qui avait passé sur le fond d'une conduite d'ailleurs irréprochable.

Un jour, un professeur ouvrant le livre d'un enfant très-sage, très-gai, très-aimé de tous, vit sur la marge ces mots : 10 *mai, jour malheureux, jour néfaste!* Surpris, il appelle l'enfant : « Léon, que veut dire cela? » Et l'enfant, avec un sourire un peu confus : « Ah! Monsieur, vous savez bien ; c'est ce jour-là que j'ai eu un 4. » Un 4 était la note *bien*. L'enfant était désolé, parce que jusqu'à ce jour, et pour tout il n'avait eu que des *parfaitement bien*. Et encore il avait eu ce 4 pour bien peu de chose : simplement pour avoir ouvert son pupitre et permis à son voisin d'y prendre un cahier : le professeur, auquel on avait dit de se défier de son admiration pour son élève, cherchait depuis longtemps l'occasion d'être sévère envers lui, et il le fut. Or, l'enfant fut tellement désolé de ce 4, que, pendant neuf ans qu'il resta dans la maison, ce malheur ne lui arriva plus. Noble nature sans doute, nature exceptionnelle, si l'on veut : mais enfin voilà l'impression que font les notes ; elles remuent à des profondeurs, et avec des délicatesses quelquefois incroyables, ce qu'il y a de plus généreux et de plus élevé dans l'âme des enfants.

Que de mobiles donc mis en jeu par les notes! que de nobles efforts provoqués! quel stimulant même pour les plus apathiques! Non, nul enfant n'y est indifférent, parce qu'elles s'adressent à tous, et par un des côtés les plus sensibles de la nature.

Cependant, pour que les notes soient en honneur et conservent sur les enfants l'influence qu'elles doivent avoir, deux conditions sont nécessaires; les voici :

III

D'abord, il faut que les notes soient bien données.

Les *notes* proprement dites, les *chiffres*, doivent avoir une valeur absolue, exprimer la vérité et la rigoureuse justice.

Ce que vous marquez bien ou mal pour l'un, il faut le marquer bien ou mal pour l'autre. Ce que vous notez d'une façon aujourd'hui, il faut le noter de la même façon demain. Mais, pour être sûr de cette vérité et de cette justice rigoureuse, il faut que chaque professeur note chaque jour, à chaque classe et sur-le-champ, les leçons, les devoirs, les explications, et la conduite de chaque enfant.

Cette exactitude à noter sur l'heure est essentielle, et à deux points de vue : pour éviter les erreurs de mémoire, et pour faire impression sur les enfants. Quand la puissance des notes sur eux n'est pas affaiblie, on les voit, après chaque leçon, chaque explication, chaque devoir, fixer un œil inquiet ou joyeux sur le redoutable crayon que le professeur tient à la main : lorsqu'ils ont la conscience d'avoir bien répondu, bien fait, ils sont tristes, si la note n'est pas marquée de suite ; si on méprise cette tristesse, c'est un tort, et les notes perdent de leur influence sur eux.

Les notes du samedi ne font que résumer exactement toutes celles de chaque jour.

Les notes doivent avoir une valeur absolue : le seul tempérament d'indulgence possible ici, c'est d'expliquer et quelquefois de remplacer le chiffre par une observation écrite. Les observations n'ont rien d'absolu : elles sont toutes relatives et à la nature de l'enfant, et à l'indulgence ou à la sévérité particulière qu'il mérite, et qui lui sera plus utile.

Et ici, qu'il me soit permis de le dire, les maîtres ne sauraient apporter à la rédaction de ces notes une trop scrupuleuse, je dirai même une trop respectueuse attention. A tous les points de vue, rien n'est plus grave que ce qui se fait ici. Qu'est-ce en effet autre chose, que de décerner publiquement et avec autorité le blâme ou la louange? Or, qui ne voit que cela est toujours infiniment délicat, que rien ne peut être fait moins à la légère et avec plus de discernement?

Un blâme public touche à l'honneur d'un enfant : mais c'est toujours chose sacrée que l'honneur. L'enfant a un droit rigoureux à ce que vous ne vous fassiez pas un jeu du sien. La mesure de sa faute ne doit en rien être dépassée. Le chagrin, le dépit, l'humeur, surtout le plaisir secret d'une petite vengeance, ne doivent avoir absolument aucune influence sur vous, lorsque vous rédigez vos notes.

Et la louange elle-même n'est pas moins délicate que le blâme. Un éloge indiscrètement décerné pourrait devenir funeste. Il est manifeste que l'éloge ne doit jamais être une flatterie. Les louanges méritées doivent être tournées en leçon, en encouragement, en récompense.

Si on n'y prenait garde, pour certains enfants, qui ont des succès brillants, on ferait des louanges un poison, on les tournerait en orgueil, en vanité, en folie : tandis que pour les enfants qui ont peu de moyens, les observations, si elles étaient trop dures, les écraseraient, les décourageraient entièrement.

Quelle justice, quelle gravité, quelle dignité, quelle mesure de langage, quel discernement il faut donc apporter à tout cela!

Aussi un enfant demandait-il un jour si on ne décidait pas les notes en conseil; tant les notes apparaissaient à sa conscience comme une chose grave et délicate!

Ce ne sont que des enfants, direz-vous : il est vrai; mais cela ajoute encore à la gravité et à la délicatesse de vos notes.

Ce n'est pas tout : que tout maître y pense bien, ces notes qu'il donne, le Supérieur sera obligé de les accepter publiquement!

Voilà un jeune professeur sans expérience, sans autorité personnelle, qui élève la voix au milieu de toute une communauté attentive, devant un Supérieur et des Directeurs, devant toute une maison, pour décerner la louange ou le blâme, l'honneur ou la honte. Eh bien! son jugement, ses paroles,

ses observations sur un enfant, le Supérieur est obligé de les commenter dans le sens du professeur!

Et ces notes demeurent écrites dans les archives de la maison, où elles pourront être consultées toujours, et rendre à jamais témoignage pour ou contre un enfant.

Mais quelles sont les conséquences immédiates des notes? Certes, un tel moyen d'action ne peut être employé sans de grandes conséquences : admirables, si les notes répondent à leur but et sont données avec conscience et sagesse; déplorables, si elles sont données maladroitement et à faux.

En effet, elles s'appuient, nous l'avons vu, sur le vif sentiment de l'honneur, sur le grand principe des responsabilités morales. Et c'est cela dont vous croiriez pouvoir ne pas tenir compte, que vous blesseriez en décernant vos notes au hasard, sans juste appréciation, sans prudente mesure, sans exacte équité! Le pouvez-vous penser, le pourriez-vous faire impunément.

Quoi! ces notes, vous ne voulez pas que l'enfant les méprise et qu'il s'en joue; vous voulez qu'il les estime, qu'il en fasse cas, qu'il y attache une suprême importance; et vous-mêmes, vous les traiteriez sous ses yeux à la légère et sans respect! Il s'aperçoit vite, soyez-en bien sûrs, de votre façon de faire, et contrôle inévitablement vos notes et votre légèreté dans sa conscience.

Je n'hésite pas à dire qu'à l'heure des notes, tout enfant devient une nature délicate, élevée, généreuse, extrêmement sensible; c'est le moins qu'on en puisse dire. Eh bien! vos notes vont le frapper au cœur, lui inspirer la tristesse ou la joie, une juste ardeur ou le découragement; bien plus, elles vont retentir jusqu'au cœur de ses parents eux-mêmes. Mais si l'enfant s'aperçoit qu'elles tombent à faux, qu'elles méconnaissent ses vrais efforts ou négligent ses vraies fautes, qu'elles lui refusent la juste satisfaction sur laquelle il comptait, le légitime orgueil de les présenter à un père,

à une mère; ou bien qu'elles le laissent impunément se livrer à telle négligence, à telle dissipation, je ne vous dirai pas seulement: Quelle action voulez-vous que vos notes exercent sur lui? je vous dirai : Vous brisez vous-même l'admirable instrument que vous aviez entre les mains; vous vous ruinez vous-mêmes à jamais dans l'estime de vos élèves.

Non, de telles notes ne peuvent pas être décidées ni données à la légère! elles doivent être profondément consciencieuses et méditées devant Dieu; car enfin, toute une maison, toute une année, toute une jeunesse, quelqnefois tout un avenir dépend de là!

Ces notes, je ne puis assez exprimer l'idée que j'en ai, le respect qu'elles méritent, la délicatesse, la vérité, la justice, avec lesquelles on doit les décerner.

Avant tout, il faut qu'elles soient vraies, qu'elles soient justes, même dans l'indulgence; à plus forte raison dans la sévérité.

Une des plus grandes aberrations dans lesquelles pourrait tomber un professeur relativement aux notes, et cela se voit trop souvent, c'est, quand une classe va mal, de lui donner néanmoins de bonnes notes pour échapper à la responsabilité publique de sa classe, et éviter les reproches de M. le Supérieur. Cela est à tous les points de vue le plus triste calcul; car la vérité ne tarde pas à être connue : mille autres indices la révèlent; et le mépris de toute une maison, maîtres et élèves, est la juste punition d'une si misérable supercherie.

En tout, même dans les plus simples notes, c'est toujours une chose très-fâcheuse, lorsque les notes ne sont pas l'expression de la vérité; par exemple, quand le tarif n'est pas suivi; quand on le change arbitrairement. Un professeur ferme sera obligé de fléchir, parce que son confrère aura fléchi, et que, s'il s'en tenait, lui, au tarif, sa classe paraîtrait moins bonne, bien qu'elle soit meilleure. En tout les conséquences du faux sont déplorables.

Donc, la vérité, la justice, dans les notes; et, dans les observations qui y sont jointes, une dignité, une gravité bienveillante; quelque chose de doux, de ferme, de noble; surtout quelque chose d'encourageant; quelquefois de compatissant : presque jamais de plaisanteries, ou, si l'on croit pouvoir quelquefois s'en permettre, qu'elles soient d'un goût exquis, d'un ton élevé, et de la meilleure compagnie.

Voilà pour les notes en elles-mêmes : je dis en second lieu qu'elles doivent être bien commentées.

Ce commentaire y peut ajouter, soit pour l'éloge, soit pour le blâme, une valeur considérable. Il peut, selon les circonstances, ou enfoncer le trait dans la plaie, saturer d'une humiliation nécessaire un orgueil insolent, courber un caractère inflexible; ou bien, au contraire, adoucir, s'il en est besoin, une blessure trop vive, y mettre l'huile et le baume : il peut humilier, dompter, écraser; ou bien consoler, relever, enflammer; et cela sans qu'il soit besoin de longues phrases; un mot, souvent, quelquefois même un geste, un regard, c'est assez. Le Supérieur est là investi d'une autorité toute-puissante, et exerce une action morale d'une souveraine efficacité.

IV

PROCLAMATION DES NOTES : TEMPS ET LIEU

La solennité avec laquelle ces notes sont proclamées ajoute encore à leur autorité(

On le comprend, à cette proclamation solennelle le temps et le lieu sont loin d'être indifférents.

Où faut-il proclamer les notes? Je réponds : A la salle des exercices; comme pour la lecture spirituelle, et pour de plus graves raisons encore.

La salle d'études y convient beaucoup moins. Je les ai vu proclamer au réfectoire: c'est n'y rien comprendre, et ne rien sentir.

Quant au moment convenable, bien des choses sont à considérer. — D'abord, il ne doit pas y avoir de récréation après la proclamation des notes; ceci est essentiel. Tous les fruits de ce grand exercice s'évanouiraient dans la dissipation du jeu. Les sages réflexions, les tristesses salutaires, les résolutions sérieuses, rien ne tiendrait dans ces jeunes esprits, dans ces jeunes cœurs : en récréation, les joies légitimes deviendraient bientôt vaines, les succès s'exalteraient, la rencontre des vaincus et des vainqueurs ne se ferait pas heureusement, malgré la générosité naturelle des enfants. — Non, il faut qu'en sortant des *notes* ils aillent à l'étude, et en silence.

Le jour et le moment qui, à mon sens, conviennent le mieux à cet exercice, c'est le samedi, le samedi soir, après la dernière classe, qu'on peut abréger à cet effet.

Voici les avantages de ce moment et de ce jour.

D'abord les enfants ont, après la lecture des notes, cette belle et grande étude du samedi soir, qui est l'étude préparatoire aux confessions. Ils ne sortent de l'étude que pour aller trouver leur confesseur, lui confier leurs joies et leurs peines, lui demander ses bons conseils, prendre de bonnes résolutions.

Puis, le lendemain dimanche est une heureuse journée, une journée à part. Les devoirs de classe occupent peu : il n'y a guère que les devoirs de religion à remplir, avec de grandes et belles récréations. On communie, on chante des cantiques, on entend la parole de Dieu, on a à la chapelle de beaux et touchants exercices : dans les récréations, on joue avec ardeur; à l'étude, on écrit à ses parents ; le réfectoire lui-même a ses encouragements; enfin le lundi on retrouve avec joie son professeur, sa classe, ses condis-

ciples, ses heures de travail ; on répare le passé, s'il le faut, et on marche avec joie vers l'avenir.

Il y aurait des inconvénients à placer la proclamation des notes le dimanche : ce serait après la confession, peut-être après l'absolution et la communion : comment réprimander et punir, pour une mauvaise note, un enfant qui sort de la sainte table? — Ceci, on le comprend, s'applique plutôt à la 1re et à la 2e division d'une maison qu'à la 3e, composée en grande partie d'enfants qui n'ont pas fait leur première communion.

V

QUELQUES OBSERVATIONS IMPORTANTES SUR LES NOTES

Voilà donc ce que sont les notes hebdomadaires; toute la vie et l'émulation qu'elles mettent dans une maison, tous les généreux sentiments, tous les nobles efforts qu'elles provoquent, toutes les ressources qu'elles donnent pour agir efficacement sur les enfants.

Je n'ajouterai plus que quelques observations pratiques.

1° Si un enfant a eu de mauvaises *notes*, et ne va pas trouver son confesseur pendant l'étude qui suit les notes, c'est au confesseur à le faire venir, non pour le confesser, mais pour le consoler et l'encourager.

2° Un usage excellent, qui peut piquer vivement l'amour-propre et avoir de très-heureux résultats pour soutenir l'attention et le travail, c'est de faire promulguer solennellement aux notes les fautes honteuses d'orthographe française, et les barbarismes ; mais seulement dans la grande division, et surtout pour les classes les plus élevées, sans aucune pitié, surtout pour les rhétoriciens.

Ces fautes d'orthographe et ces barbarismes sont inscrits

[illegible]

[illegible]

[illegible]

3° On commence [illegible]

et les autres classes [illegible] est simple :

comme les notes [illegible] sont généralement excellentes, sinon toujours pour [illegible] au moins pour le travail et la conduite, elles mettent tout en bon train.

Que si ces notes étaient [illegible]

un grand malheur [illegible]

alors besoin [illegible]

en même temps [illegible]

flexions et commentaires.

Les notes des classes [illegible]

cres, sans une note [illegible]

[illegible]

seconde [illegible]

seule fois ne prouveront [illegible]

plusieurs fois [illegible]

La tête d'une maison [illegible]

[illegible]

[illegible]

toute maison.

Dans les maisons [illegible]

contraire [illegible]

doit être [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

y remédiant.

4° [illegible]

[illegible]

vagation [illegible]

5° [illegible]

enfants qui avaient des succès et de bonnes notes l'année précédente, avec un autre professeur, et qui n'en ont plus avec leur professeur nouveau. C'est à celui-ci qu'ils s'en prennent : il faut y avoir grande attention, car cela seul peut décider quelquefois d'une bonne ou mauvaise année pour un enfant.

6° Il y a des maîtres qui, dès le commencement de l'année, prodiguent les bonnes *notes*, se précipitent dans les *parfaitement bien*. Il faut se défier de cet entraînement.

7° Il y en a d'autres qui prodiguent à certains enfants les *mal*, les *très-mal* : qu'arrive-t-il? On finit par les décourager, les blesser. Si un enfant va très-mal sur plusieurs points, cherchez, faites tous vos efforts pour trouver un point où il n'y ait pas de mauvaises notes à lui donner, où il puisse mériter un éloge qui le relève à ses propres yeux, et l'empêche de s'accoutumer aux notes infimes : n'épargnez aucun encouragement pour l'amener là. J'ai connu un enfant qui a été sauvé ainsi. Habitué aux mauvaises notes, il s'y était endurci, et restait dans son ornière. Le professeur intelligent obtint enfin de lui, à force de soins, quelques bonnes notes à travers ses *très-mal* : le Supérieur commenta ces bonnes notes avec grand éloge, fit comprendre à l'enfant qu'il ne lui serait pas impossible d'en avoir d'aussi bonnes pour tout : l'enfant, qui avait fini par ne plus se croire capable de rien, mais dont la nature était généreuse au fond, une fois dégagé de l'étreinte des mauvaises notes, se déploya et donna ses fruits.

8° Les notes, avant et après les retraites, avant et après la première communion, doivent être particulièrement encourageantes. Il convient alors, on le comprend, d'avoir certains ménagements pour les âmes en qui Dieu a fait ou va faire de grandes choses : il est bon aussi de laisser voir aux enfants qu'on suppose qu'ils ont profité ou profiteront des grâces de Dieu.

Après les sorties, les notes doivent être bienveillantes, indulgentes, on en comprend les motifs.

9° Les notes de chaque classe se terminent par une observation générale du professeur sur la marche de sa classe pendant la semaine. Là encore il ne faut pas d'histoire: il faut être court et précis, et que tout, comme j'ai dit, *tombe d'aplomb*.

10° C'est le commentaire du Supérieur surtout qui doit être court et vif: ce doit être un mot, une syllabe sur chaque enfant, quelquefois une phrase, bien rarement une grande observation, si ce n'est à la fin des notes de chaque classe.

VI

NOTES DES COURS SUPPLÉMENTAIRES ET DE DISCIPLINE GÉNÉRALE

Les notes ne doivent absolument rien omettre de ce qui mérite l'éloge ou le blâme; c'est pourquoi il faut donner aussi des notes pour les cours supplémentaires, et pour la discipline générale.

Ces notes se donnent tous les mois: chaque semaine serait trop fréquent: chaque mois suffit; les classes étant ici plus rares, les compositions n'ayant lieu que mensuellement, et la note de discipline générale ayant besoin d'une observation longtemps continuée.

La note de discipline générale signale la conduite des enfants partout, en tous lieux, en tout exercice, sauf l'étude et la classe. Ainsi, tous les mouvements, tous les passages, toutes les récréations, le réfectoire, les dortoirs, la chapelle même. — Le chiffre est souvent accompagné d'une courte observation.

Les notes des cours supplémentaires signalent le travail et la conduite, et autant qu'il se peut, les leçons, les devoirs et les explications.

Toutefois, chaque semaine, le samedi soir, tous les professeurs des cours supplémentaires doivent remettre à M. le Supérieur le cahier des notes qu'ils ont dû prendre à chaque classe sur chaque élève, afin que, si une classe ou un élève a un besoin pressant d'avertissements, M. le Supérieur puisse les donner à la lecture des notes hebdomadaires.

Ce sont MM. les préfets de discipline qui donnent les notes de discipline générale, d'après les observations recueillies chaque jour dans leur carnet particulier.

Telles sont les notes hebdomadaires et mensuelles : il est incontestable que, données et proclamées comme nous venons de le dire, c'est un grand et admirable moyen d'action qui se fait sentir à tous, et toujours, et à chaque instant : c'est la punition et la récompense au plus haut degré, dans l'ordre le plus élevé, et sous la forme la plus noble et la plus efficace. Mais, je l'ajouterai, je ne crois possibles de telles *notes*, une telle institution, que dans une maison d'Education vraiment chrétienne. Aussi ne l'ai-je vue nulle part ailleurs instituée, pas même pour les simples *chiffres*, beaucoup moins encore pour les *observations* personnelles, et pour les commentaires du Supérieur.

Ailleurs, les élèves riraient, les maîtres abuseraient. Il n'y a que l'esprit religieux, que la charité chrétienne qui puisse inspirer, ennoblir, conserver de tels procédés d'Education.

Mais je l'ajouterai aussi en terminant : Comment se fait-il que toutes les maisons qui pourraient avoir ce grand moyen d'émulation, c'est-à-dire toutes les maisons d'Education chrétienne ne l'aient pas ? J'exprime le vœu le plus ardent pour que les notes hebdomadaires soient établies dans toutes les maisons dirigées par des ecclésiastiques.

CHAPITRE III

La lecture spirituelle.

I

La lecture spirituelle, comme les notes et plus encore que les notes, est un des grands exercices d'une maison d'Education, un des moyens d'action les plus énergiques et les plus doux à la fois, et sans contredit le plus ferme ressort de tout le gouvernement.

Qu'est-ce donc que la lecture spirituelle?

C'est assez difficile à dire, à définir; car ce mot, conservé dans nos règlements, bien que l'exercice qu'il désigne ait été modifié, n'exprime plus ce qu'il signifie; et la lecture spirituelle, telle que je l'entends, est chez nous un exercice où on ne lit presque jamais.

Mais si ce n'est pas une lecture, qu'est-ce donc? Le voici à peu près : c'est chaque soir un entretien du Supérieur avec les enfants, un entretien paternel, où se fait la communication de toutes choses, comme en famille; où on se dit ses joies et ses peines, ses espérances et ses craintes, ses satisfactions ou ses mécontentements.

C'est l'exercice où une maison d'Education devient véritablement une famille : de même qu'au foyer domestique, après le travail du jour, le père rassemble autour de lui tous ses enfants et cause avec eux de tout ce qui les intéresse; de même, à la lecture spirituelle, le Supérieur dit aux élèves

rassemblés le soir devant lui, dans la paix et le s[illegible] uro- toutes les études, de tous les travaux du jour ache[illegible], la journée faite en un mot, tout ce qu'il a sur le cœur et dans le cœur, pour ou contre eux : toutes ses observations sur leur conduite pendant le jour, toutes les observations de leurs maîtres.

C'est là où il les loue, où il les blâme, où il les plaint, où il les encourage; là où il les amuse quelquefois et les fait rire, et là où il les fait quelquefois aussi pleurer; mais là où il les intéresse toujours; car c'est là qu'il leur raconte tout ce qui se passe d'important, d'heureux ou de malheureux dans la maison; là où toutes les phases de leur vie littéraire, religieuse, disciplinaire, se représentent à eux, avec un charme, avec un attrait de curiosité singulière; là où tout devient un événement, une attente, une surprise, une consolation ou un chagrin salutaire, et toujours un enseignement : en un mot, c'est là qu'il est père, là qu'il paraît avec l'autorité, la majesté, la bonté, la tendresse, les insinuations, les menaces, les bénédictions, et, quand il le faut, les malédictions d'un père.

C'est là que, selon le mot de saint Paul, il se fait tout à tous, se proportionne, s'égaye même quelquefois comme un enfant, *Tanquam parvulus in medio vestri*, ou, selon cet autre mot de l'Apôtre, qu'il s'attendrit comme une mère : *Tanquam si nutrix foveat filios suos ;* mais c'est là aussi qu'il tonne quelquefois, et rugit comme un lion.

C'est là, en effet, qu'il prononce les terribles paroles de séparation et de retranchement; là où il annonce qu'on n'a pu conserver dans la maison tel enfant, qui a abusé de toutes les grâces de Dieu, de tous les soins de ses maîtres : que la patience a été longue, mais qu'enfin elle a eu un terme, et que ce pauvre enfant a été ignominieusement renvoyé... ou bien qu'on a cru devoir se séparer doucement et sans éclat de quelques élèves dissipés, mous, légers, paresseux, qui

[illegible]rs [illegible]s derniers de leur classe, et ne compre-[illegible] [illegible]s la grande œuvre de leur Education, le bienfait de leur séjour dans la maison, etc., etc.

Mais ces tristes discours sont rares à la lecture spirituelle; car c'est à peine s'ils s'y rencontrent deux ou trois fois par an.

C'est là surtout, que le Supérieur raconte ses joies et ses espérances : le progrès des uns, le retard de tels autres, le changement heureux, l'amélioration sensible de tel enfant dont on n'avait rien obtenu jusqu'alors, les succès inattendus de telle division, le zèle, l'émulation de telle classe.

C'est là qu'il annonce solennellement, et avec tous les détails les plus piquants, les plus sérieux, et longtemps à l'avance, toutes les fêtes de la maison ; les séances académiques, les visites honorables et agréables qu'on espère recevoir, les grands personnages, évêques ou autres, qui se proposent de venir juger par eux-mêmes du bien qu'on dit de la maison : les grandes promenades, les grandes récompenses, les parties de plaisir extraordinaires, les festins même, et avec toutes les circonstances qui peuvent plaire aux enfants : en un mot tout ce qui intéresse les études, la discipline, la piété, les récréations, l'hygiène, l'esprit, le cœur, la vie tout entière, voilà ce dont le Supérieur entretient ses élèves, ou plutôt ses enfants, à la lecture spirituelle.

Dans mes souvenirs de Supérieur, c'est la lecture spirituelle qui occupe la plus haute place ; cette heure était mon heure par excellence : c'est là que j'ai aimé, que j'ai béni, que j'ai élevé, que j'ai nourri tant d'enfants, dont les noms me seront toujours chers.

Là, où je leur ai donné tant de témoignages d'un amour et d'un dévoûment que nul dévoûment, nul amour dans ma vie n'a égalé; là où nous ne faisions sensiblement tous ensemble qu'un cœur et qu'une âme ; où nous sentions avec douceu-

que nous nous aimions les uns les autres; où toutes les peines s'effaçaient, tous les nuages se dissipaient; là où la sérénité revenait; là où mon âme leur a donné tant d'avis consolants, et aussi tant d'avis terribles; et pendant ce temps je voyais ces deux cents jeunes regards fixés sur moi, tous ces jeunes enfants suspendus à ma parole, et immobiles; tous les sentiments qui m'agitaient, paraissant tour à tour sur leur visage naïf à mesure que je les exprimais, et pénétrant leur âme.

C'est là qu'une fois, pendant six semaines, je leur ai parlé de la grandeur et de la beauté de leurs études, de leur haute Éducation littéraire, et de cette grande chose qui se nomme les HUMANITÉS; et ils m'écoutaient avec une telle avidité, avec une telle joie, une telle ardeur, que les rhétoriciens, les secondes, les troisièmes, prenant des notes pendant que je parlais et à mon insu, toute la maison se disputait ces notes, les plus jeunes enfants voulaient les avoir, le feu sacré était partout; enfin, je les ai voulues moi-même, et elles sont devenues le premier volume de *la haute Éducation intellectuelle*, que j'ai publié.

C'est là qu'une autre fois, pendant trois semaines, je leur parlai sur la littérature et la poésie romantique, et les décidai à faire en pleine cour un grand feu de joie de tous les livres et cahiers qui ressentaient de près ou de loin le mauvais romantisme, et à ne plus aimer et cultiver avec respect que le vrai, le grand, le beau classique!

C'est encore à la lecture spirituelle que, pendant un mois, chaque soir, je leur apprenais à étudier chrétiennement Virgile, et leur faisais voir de près et admirer le christianisme du Tolomaïque.

C'est là enfin où je leur parlais, comme j'ai déjà eu occasion de le dire, de leurs défauts, et où j'eus l'ineffable consolation de voir ces enfants s'intéresser à ce que je leur disais de plus vil et de plus dur contre eux, et s'y intéresser aux dépens de leur amour-propre, de leur vanité, de leur

orgueil, de leur mollesse, et de toutes leurs passions attaquées, et m'écrire, à la suite de ces entretiens, des lettres d'une affection, d'une franchise, d'un courage contre eux-mêmes que je ne pouvais m'empêcher d'admirer.

Je serais infini, si je me laissais aller ici à la douceur de tous mes souvenirs.

Je me bornerai à dire en finissant que c'est encore à la lecture spirituelle que je faisais la promulgation des lois, de l'ordre du jour, et de toutes les ordonnances particulières de la maison. C'est à la lecture spirituelle que la veille des fêtes je leur racontais l'historique de la fête, la vie du saint, au moins les traits les plus saillants. C'est là aussi que je lisais solennellement et leur expliquais le règlement du lendemain, et achevais ordinairement par une exhortation cordiale sur la joie de l'absolution reçue et le bonheur de la communion prochaine.

Pour tout dire enfin, c'est à la lecture spirituelle que le Supérieur raconte aux enfants les histoires les plus récréatives et les plus instructives ; tous les événements religieux et curieux du dehors ; les grandes conversions ; les beaux pèlerinages ; les récits des missions étrangères ; tout ce qui frappe et saisit les jeunes âmes, et les enflamme pour le bien.

II

Voilà donc ce que c'est que la nature spirituelle ; et maintenant, qui n'a senti quel immense intérêt doit offrir un tel exercice ; quel attrait peuvent avoir pour les enfants ces entretiens du soir, après les travaux du jour terminés : ces causeries qui touchent à tant de choses, tour à tour leçons sérieuses, charmants récits, gronderies paternelles, louanges, blâmes, avertissements, conseils ; toujours effusions du cœur et inspirations du dévoûment.

Qui ne sent toute la puissance d'une parole animée, quel-

que peu éloquente qu'elle soit d'ailleurs, sur un auditoire d'enfants et de jeunes gens, avides, curieux, inquiets, palpitants, et toujours si faciles à émouvoir! quel inappréciable avantage de les avoir là, tous, chaque soir, sous sa main, sous sa parole, de pouvoir tout leur dire, de pouvoir toucher successivement toutes les cordes de leur âme, et y susciter tour à tour toutes les plus vives et meilleures émotions?

Je n'hésite pas à affirmer qu'il n'y aura jamais nulle part pour un orateur, vis-à-vis de son auditoire, une position aussi favorable; et, si la parole humaine a quelque puissance, c'est là surtout qu'elle peut l'exercer.

Mais quel art, ou plutôt quel cœur (car ici tout l'art est dans le cœur, toute la puissance est dans l'amour), quelle inspiration du cœur et de la grâce de Dieu il faut, pour parler à toute cette jeunesse, diverse d'âge et par conséquent d'intelligence, et cependant se faire comprendre à tous, les atteindre tous, n'en laisser aucun en dehors de ses enseignements, et tantôt les toucher jusqu'aux larmes, tantôt les animer jusqu'à l'enthousiasme; souffler la flamme intellectuelle dans les esprits et le feu sacré dans les cœurs; les élever avec soi quelquefois jusqu'aux plus sublimes hauteurs morales; les transporter d'ardeur pour le travail et la vertu, pour toutes les grandes et saintes choses; ou bien renverser l'obstacle qui tout à coup a surgi, et entrave leur Education, remédier à un désordre, à un souffle de mauvais esprit, à une inconstance, à un mécontentement, à une erreur; calmér, maîtriser, relever, encourager, égayer, attendrir, enflammer! Car la lecture spirituelle, je l'ai dit, doit avoir tour à tour tous ces caractères: aujourd'hui entretien paternel du chef de la famille avec ses enfants; demain, conseils graves, leçons austères, et quelquefois les plus élevées de l'instituteur, puis, conversation vive et animée sur les études, sur les lettres, sur les beaux génies de l'antiquité; puis, langage plus saint et plus pénétrant du prêtre

et du pasteur ; quelquefois, blâmes, réprimandes, sévérités du chef de la maison préoccupé d'un danger qui s'élève et qu'il a aperçu, d'un germe de mal qu'il faut étouffer avant qu'il naisse ; plus souvent, encouragement, promesses, éloges, ardeur répandue dans toutes les âmes, rayonnement de bonnes inspirations.

Et c'est de cette sorte, on le conçoit, que tout concourt à faire de cet exercice l'intérêt et le délassement de la journée.

Ainsi la lecture spirituelle, suivant la corde que le maître veut faire vibrer dans l'intelligence de ses élèves, le père dans l'âme de ses enfants, aura tous les tons, tous les accents, et toutes les utilités les plus vives et les plus présentes pour cette chère et précieuse jeunesse.

III

Tout ce qui vient d'être dit de la lecture spirituelle suffit à en faire comprendre la nécessité, l'intérêt, je dirai même la solennité et la grandeur.

Cela étant, à qui revient, dans une maison d'Éducation, le devoir de faire la lecture spirituelle ? Il est évident que c'est au Supérieur : pourquoi ? Parce que la lecture spirituelle est le centre essentiel de la maison, le grand mouvement, le grand entrain de toutes choses ; le foyer le plus actif et le plus intime de l'Education : tellement que toute la haute direction, toute l'unité, tout le charme et toute l'efficacité de l'Éducation ont leur source là, dans cette heure féconde et souveraine.

Voilà pourquoi le Supérieur, seul, préside convenablement la lecture spirituelle, et seul la fait bien aux enfants.

Voilé pourquoi aussi tous les maîtres doivent y être présents. C'est le cœur, la tête, la lumière de leur œuvre ; il faut que tous s'y réchauffent, s'y éclairent, et y prennent l'impulsion.

C'est d'ailleurs avant la lecture spirituelle que tous les maîtres, et surtout les Directeurs, doivent remettre au Supérieur les notes de la journée : voilà pourquoi elle se fait nécessairement à la fin du jour. C'est d'ailleurs un moment très-favorable : car, comme elle est ordinairement intéressante, souvent très-curieuse, très-amusante, elle repose les enfants, elle les délasse du travail, elle remet toutes choses en place : elle refait la paix des âmes. C'est le dernier entretien, la douce conversation du foyer, la dernière bénédiction du soir.

Elle ne se fait pas à la chapelle : ce serait trop sérieux : la familiarité, le délassement y manqueraient. Elle ne doit pas se faire non plus à l'étude, mais à la salle des exercices. C'est de l'étude que les enfants y doivent venir. Pourquoi cela ? Le changement de lieu ajoute à l'intérêt et à l'importance de l'exercice ? et puis, il n'y aurait pas assez de dignité à l'étude. A l'étude, en effet, les enfants sont chez eux ; à la salle des exercices, ils viennent chez le Supérieur : l'étude c'est leur domicile; le Supérieur aurait l'air de comparaître là, devant eux, tandis que ce sont eux qui comparaissent à la salle des exercices devant le Supérieur.

A l'étude, ils sont entourés de toutes les images du travail, de toutes les souvenirs du labeur pénible, de la paresse, de la tristesse ; quelquefois aussi il y a là une certaine malpropreté, je ne sais quel désordre inévitable. — A la salle des exercices, les enfants n'ont devant les yeux que les images de la vertu, de la religion, du respect, de tous les grands souvenirs de la famille chrétienne ; car cette salle doit être vaste, aérée, digne, élevée, ornée de tableaux religieux ; les enfants y sont parfaitement rangés et placés, et tous leurs maîtres autour d'eux à des places marquées et distinguées.

Le Supérieur se tient sur une estrade plus haute ; les Directeurs sont tous assis plus près de lui ; les autres maîtres

leurs places, au milieu des enfants ; les enfants, les bras croisés et immobiles. La tenue, le recueillement, le silence sont d'autant plus parfaits, que souvent le Supérieur les égaye, et que la joie ne doit jamais devenir la dissipation à un degré quelconque.

En un mot, la lecture spirituelle doit avoir toujours la dignité et l'amabilité d'un entretien paternel. Nulle part, l'autorité et le respect ne doivent revêtir des formes plus dignes, plus fermes et plus douces.

Du reste, comme à la chapelle, le placement des enfants contribue beaucoup à l'inspiration du Supérieur ; il ne faut pas, par exemple, que les petits enfants soient les premiers sous ses yeux : cela diminuerait, rapetisserait nécessairement sa parole : cette parole doit être simple et familière sans doute, mais il la faut vive, forte, élevée, pénétrante, et se déployant librement dans les sujets si variés et si importants dont il est question dans ces entretiens.

IV

J'ai déjà indiqué toute la variété des sujets qui font la matière de ces lectures spirituelles, et comment la discipline, la religion, la littérature, les études, les moyens d'émulation, les concours, les séances académiques, les récompenses, tous les incidents de la vie écolière, tout ce qui arrive d'heureux ou de malheureux dans la maison, à telle classe, tel élève ; en un mot, tout ce qui peut paraître utile, agréable et bon, à quelque point de vue que ce soit, devient l'objet de ces entretiens. C'est au Supérieur, pour parler à propos, de s'inspirer du moment et des circonstances.

Et d'abord, au commencement de l'année, de quoi doit-il être question ? Evidemment, du règlement général d
son : on l'explique d'une manière très-détaillée, n

dit ; cela dure un mois, six semaines à peu près : on y revient d'une manière plus succincte au commencement du carême ; cela dure huit à dix jours.

Rien n'est plus utile au Supérieur pour présenter chaque chose sous son jour vrai, donner aux enfants sur tous les points de la règle les idées qu'ils doivent avoir, prévenir de leur part les interprétations erronées, les impressions fâcheuses, inspirer la joie, la confiance, l'ardeur, le bon esprit.

A la rentrée, on commence l'explication du règlement par les articles d'étude et de discipline : la classe, la récréation, les repas, les promenades, les sorties ; et il est très-à propos de réserver pour plus tard, c'est-à-dire après les retraites, ce qui concerne la piété, les congrégations, la confession, les catéchismes.

Au commencement du carême, on relit tout le règlement, mais on n'explique que les articles principaux et les plus oubliés.

Je ne puis pas, on le sent, indiquer quels doivent être pendant toute l'année les sujets de ces lectures spirituelles ; mais ce que je puis noter au moins d'une manière générale, c'est combien il importe de savoir les adapter toujours aux grandes époques de l'année scolaire, et de les mettre en harmonie avec ces époques par la couleur et par le ton du langage.

L'année scolaire se divise naturellement en trois époques, qui sont à la vie de l'âme, chez les écoliers, ce que les saisons sont à la vie de la nature. Ces harmonies entre les choses morales et les choses naturelles ne sont point indifférentes, et ne laissent pas que d'aider puissamment à l'action sur les esprits.

Quant à moi, c'est de cette division de l'année scolaire que je faisais procéder la variété d'aspect, d'enseignement, de milieux, pas lesquels ma parole, aux lectures spirituelles,

s'efforçait de faire passer tour à tour les intelligences et les âmes, pour agir puissamment sur elles, et arriver à un résultat satisfaisant et complet.

J'ai déjà traité ce point de vue dans le Ier livre de mon second volume, chapitre IX.

V

NÉCESSITÉ DE LA LECTURE SPIRITUELLE. — CE QU'EN PENSAIENT SAINT PAUL SAINT AUGUSTIN ET BOSSUET

Est-il besoin, après tout ce que nous avons dit, d'insister longtemps pour démontrer que la lecture spirituelle, cet entretien du Supérieur avec les enfants, dans la simplicité d'un familier et paternel abandon, sur tout ce qui intéresse leur âme et leur vie, est indispensable, et qu'une Education vraiment chrétienne ne peut s'en passer? n'est-il pas évident qu'une simple et froide lecture, même commentée, ne remplacera jamais l'accent d'une parole vivante? la parole d'un Supérieur, épanchant chaque jour son âme dans l'âme de ses enfants, parole directe, précise, prenant les enfants sur le fait, leur parlant d'eux-mêmes, entrant dans leur esprit, dans leur cœur, dans le plus intime de leur vie, quelle parole, quelle action pourrait valoir celle-là! où sera-t-il donné à un Supérieur de façonner plus à son gré, de mieux marquer de son empreinte, d'*élever* plus véritablement ses enfants? où se montrera-t-il à eux plus éducateur, je ne dis pas assez, plus père? qu'est-ce qui donnera mieux à une maison d'Education l'image d'une famille? et ne doit-il pas en être ainsi? une maison d'Education chrétienne ne doit-elle pas être une famille véritablement? Et y a-t-il une famille où ces entretiens au foyer domestique n'aient pas lieu? où le père n'éprouve pas le besoin, après les labeurs du jour, de retrouver ses enfants, de causer avec eux familièrement.

cœur à cœur, avec une condescendance où se montre l'amour, et qui entretient l'amour?

Je ne crains pas de le dire : un Supérieur, qui ne fait pas lui-même la lecture spirituelle, se prive de la plus précieuse de ses ressources, de son plus puissant moyen d'action, et il crée dans son ministère, comme dans l'âme des enfants une lacune que les efforts qu'il fera du reste ne combleront pas.

Qu'y a-t-il, en effet, de plus en rapport avec la fonction toute paternelle de l'instituteur, et j'ajouterai avec le ministère pastoral, que ces entretiens familiers où le Supérieur s'attempère avec une touchante condescendance à tous ses enfants, descend avec affection jusqu'à eux, dans tous les détails de leur vie quotidienne, pour les élever jusqu'à lui! Pour moi, je vois là une si manifeste et si palpable nécessité, que je ne saurais comprendre ni accepter le gouvernement d'une maison d'Education, s'il ne m'était pas permis d'avoir avec les enfants ces entretiens intimes de la lecture spirituelle. Quoi! vous avez là des enfants, vous êtes leur père, et vous ne leur ouvririez jamais votre âme, et vous pourriez vous résigner à n'avoir jamais, ou presque jamais, un entretien cordial avec eux! Mais ne serait-ce pas renoncer à votre œuvre et à votre mission même, à l'apostolat de l'Education?

Est-ce donc là d'ailleurs un ministère si difficile, et où l'on puisse tant craindre d'échouer? Je ne demande qu'une chose à un Supérieur pour faire de bonnes lectures spirituelles, c'est qu'il aime vraiment ses enfants. Oui, qu'il les aime, et tout ce qui les touche l'intéressera, le saisira, l'animera; qu'il les aime et qu'il laisse avec eux parler son cœur, il sera sûr toujours de bien parler, de trouver tout ce qu'il faut dire, de les intéresser et de faire du bien à leur âme. Eh mon Dieu! mais c'est là tout le secret de ceux qui parlent vraiment aux âmes : entrer en rapport avec elles, s'identifier

avec leurs besoins, leurs désirs, se faire petit avec les petits, faible avec les faibles, tout à tous! Voyez saint Paul avec les premiers fidèles: c'est un père avec ses enfants; ces tempéraments, ces condescendances, ces sollicitudes, ces effusions, ces communications quotidiennes, c'est tout le ministère du grand Apôtre!

L'illustre et touchant exemple de saint Paul ne saurait être trop médité, et mérite bien qu'on s'y arrête: saint Augustin et Bossuet n'ont pu le considérer sans un profond attendrissement, et on sait avec quelle éloquence ils l'ont commenté. Oui, quand saint Paul représente ce qu'il était avec les premiers fidèles, se faisant enfant avec ces enfants dans la foi pour leur donner le lait de la doctrine comme à des enfants; quand saint Augustin, avec l'éloquence de son cœur, raconte ces abaissements de l'Apôtre des nations, c'est le portrait même d'un bon Supérieur qu'ils nous montrent. L'analogie est frappante! Je veux citer tout entier ici ce beau passage de saint Augustin, qui, tout en montrant comment le plus grand zèle sait s'abaisser et condescendre aux âmes, relèvera jusqu'aux hauteurs du plus sublime apostolat l'humble ministère d'un Supérieur parlant chaque soir à ses enfants.

« Je sais un homme, dit saint Paul parlant de lui-même, qui, il n'y a pas quatorze ans, a été ravi jusqu'au troisième ciel, et y a entendu des paroles ineffables qu'il n'est pas possible à une langue humaine de redire. Et cependdnt, continue l'Apôtre, je me suis fait petit au milieu de vous, comme une nourrice qui réchauffe et nourrit ses enfants. » — « C'est ce que nous voyons en effet, dit saint Augustin; les nourrices et les mères descendent et s'abaissent jusqu'à leurs enfants. Quoiqu'elles sachent parfaitement parler, elles écourtent les paroles, elles les brisent en quelque sorte, afin de réduire le langage que tout le monde parle à des sons caressants et enfantins. Un père fait de même, fût-il un orateur si éminent que sa parole excitât l'admiration et provoquât des applau-

dissements universels, soit au forum, soit au barreau, s'il a un enfant en bas âge, rentré chez lui, il oublie toute cette haute éloquence à laquelle il s'était élevé, et il s'abaisse vers son enfant pour bégayer avec lui l'accent d'un langage enfantin[1]. »

Mais laissons ici Bossuet traduire et commenter saint Augustin :

« Voyez cette mère et cette nourrice, ou ce père même si vous voulez, comme il se rapetisse avec cet enfant, si je puis parler de la sorte. Il vient du palais, dit saint Augustin[2], où il a prononcé des arrêts, où il a tout fait retentir du bruit de son éloquence : retourné dans son domestique, le soir, parmi ses enfants, il vous paraît un autre homme : ce ton de voix magnifique a dégénéré et s'est changé en un bégayement ; ce visage, naguère si grave, a pris tout à coup un air enfantin ; une troupe d'enfants l'environne, auxquels il est ravi de parler ; et ils ont tant de pouvoir sur ses volontés, qu'il ne peut rien leur refuser que ce qui leur nuit. Puisque l'amour des enfants produit ces effets, il faut bien que la charité chrétienne, qui donne des sentiments maternels, particulièrement aux pasteurs des âmes, inspire en même temps la condescendance : elle accorde tout, excepté ce qui est contraire au salut. Vous le savez, ô grand Paul, qui êtes descendu tant de fois du troisième ciel pour bégayer avec les enfants ; qui paraissiez vous-même, parmi les fidèles, ainsi qu'un enfant : *facti sumus parvuli in medio vestrum*[3] ; petit

1. *Factus sum parvulus*, inquit, *in medio vestrum, tanquam si nutrix foveat filios suos.* Videmus enim et nutrices et matres descendere ad parvulos : etsi norunt latina verba dicere, decurtant illa, et quassant quodammodo linguam suam, ut possint de lingua diserta fieri blandimenta puerilia : et disertus aliquis pater, si sit tantus orator ut lingua illius fora concrepent, et tribunalia concutiantur ; si habeat parvulum filium, cum ad domum redierit, seponit forensem eloquentiam quo adscenderat, et lingua puerili descendit ad parvulum.

2. In Joan., *Tract.* VII, n. 22, III, part. II, col. 352.

3. I Thess., II, 7.

avec les petits, infirme avec les infirmes, tout à tous, afin de les sauver tous!

« Que dirai-je de saint François de Sales? » c'est toujours Bossuet qui parle ; « comment représenter au naturel les saints artifices de sa charitable condescendance pour les âmes? Je le ferai en exposant ici les vrais caractères de la charité pastorale, que saint Augustin nous a si tendrement exprimés.

« La charité, nous dit-il, enfante les uns, s'affaiblit avec les autres ; elle a soin d'édifier ceux-ci, elle craint de blesser ceux-là, elle s'abaisse avec les uns, elle s'élève contre les autres : douce pour certains, sévère à quelques-uns, ennemie de personne, elle se montre la mère de tous ; elle couvre de ses plumes molles ses tendres poussins ; elle appelle d'une voix pressante ceux qui se plaignent ; et les superbes qui refusent de se rendre sous ses ailes caressantes, deviennent la proie des oiseaux voraces[1].

« Elle s'élève contre les uns sans s'emporter, et s'abaisse devant les autres sans se démettre : sévère à ceux-là sans rigueur, et douce à ceux-ci sans flatterie ; elle se plaît avec les forts, mais elle les quitte pour courir aux besoins des faibles. »

Ainsi fait un bon Supérieur, ainsi doit-il faire surtout à la lecture spirituelle, et c'est pourquoi la lecture spirituelle est un des plus admirables et des plus puissants moyens d'Education : c'est la charité, le zèle, l'amour même, agissant sur les âmes dans tout l'attrait de leur douceur, dans tout le charme de leur tendresse et dans toute la force d'un invincible dévoûment.

1. *Ipsa charitas alios parturit, cum aliis infirmatur : alios curat ædificare, alios contremiscit offendere ; ad alios se inclinat, ad alios se erigit ; aliis blanda, aliis severa : nulli inimica, omnibus mater ; languidulis plumis teneros fœtus operit, et susurrantes pullos contracta voce advocat ; cujus blandas alas refugientes superbi, praeda fiunt alitibus.*

CHAPITRE IV

La parole de Dieu.

I

Aux notes, à la lecture spirituelle, la parole a donc une grande puissance; mais puissance, qu'on le remarque bien qui tient à l'autorité du caractère paternel dont est revêtu, dans une maison d'Education, tout Supérieur, qu'il soit prêtre ou laïque [1].

Mais il y a une autre parole, plus haute et plus sainte encore; supplément inappréciable et auxiliaire tout-puissant de la première : il y a la parole du prêtre, la parole de Dieu. Quand un caractère sacré s'ajoute dans un instituteur au caractère paternel, et qu'il parle à ses enfants, dans le lieu saint, au nom de Dieu même, avec tout l'ascendant d'un ministère auguste, quelle dignité, quelle majesté, quelle sainteté prend tout à coup sa parole, et quel merveilleux instrument d'Education ne devient-elle pas ! C'est le *Sermo Dei vivus et efficax, penetrabilior omni gladio ancipiti, pertingens usque ad divisionem animæ :* c'est toute l'influence de la religion elle-même mise au service de l'Education [2].

1. Un laïque, grand homme de bien, M. Delarue, successivement principal des colléges d'Étampes et de Pamiers, faisait tous les jours à ses élèves de véritables lectures spirituelles, telles que je les entends.— Peut-être me sera-t-il donné de les publier bientôt.— Bel exemple d'un laïque, dont plus d'un instituteur religieux pourrait profiter.

2. C'est la parole de Dieu vivante et efficace : plus pénétrante que le glaive à deux tranchants, elle atteint jusqu'à la division de l'âme (S. Paul.)

Qui ne sent qu'il y a là un moyen d'action immense, et que, pour exercer dans sa plénitude le gouvernement moral de toute cette jeunesse; pour élever et fortifier les âmes, pour souffler les nobles ardeurs, les résolutions courageuses, pour animer à l'étude, à la discipline, à l'obéissance, au travail, aux luttes de la vertu, rien n'est comparable à l'autorité de la parole de Dieu, annoncée avec talent et surtout avec cœur, à des jeunes gens par des maîtres aimés?

Quiconque croirait d'ailleurs que la vertu, que la solide piété peut subsister dans une maison, qu'on la défendra efficacement contre le vice, la mollesse, et toutes les passions naissantes qui l'attaquent, sans ce puissant secours, sans ce souffle vivifiant d'une parole inspirée d'en haut, quiconque voudrait croire cela, se ferait une grande illusion.

Non, il faut que dans une maison d'Education chrétienne la prédication soit établie et bien organisée.

Il est absolument indispensable de faire entendre à des enfants la parole de Dieu, de leur rompre fréquemment ce pain de vie, de jeter cette semence divine dans la terre de leurs âmes, terre légère sans doute, mais bonne terre, où le germe béni fructifiera.

J'ai ouï dire qu'il y a des maisons d'Education, dirigées même par des prêtres, et où la parole de Dieu, la prédication proprement dite, ne se fait presque jamais entendre, comme si les prescriptions du Concile de Trente, et du droit d'ailleurs naturel et divin, touchant l'obligation de prêcher les fidèles, ne s'appliquaient pas aux enfants comme aux adultes. Pour moi, je l'avoue, rien ne m'étonne, et, s'il faut tout dire, ne me scandalise davantage. — Si vous ne voulez pas prêcher vos enfants, alors, conduisez-les à la paroisse ! Quoi ! vous les soustrayez à la parole de leurs pasteurs, et vous ne vous croiriez pas obligés de suppléer à cette parole !

Et quel prêtre d'ailleurs, pour peu qu'il soit animé de l'amour de Dieu et de l'amour des âmes, ne sentirait pas le besoin et ne s'estimerait pas heureux d'exercer un pareil ministère? C'est à tous les prêtres employés dans l'Education, et qui négligent l'apostolat, que je le dirai : Mais chaque semaine, lorsque le jour du Seigneur revient, mais aux jours des grandes fêtes chrétiennes, quand *tous les* cœurs fidèles sont en haut, quand la paix et la joie sont dans toutes les âmes, quand les grands mystères du christianisme, quand les grandes vertus chrétiennes, célébrés par l'Eglise, vous sollicitent, est-ce que vous ne sentez pas que vos enfants attendent de votre bouche et réclament de votre cœur une parole qui les élèverait jusqu'à Dieu, et qui pénètrerait peut-être leur âme à des profondeurs admirables? Eh quoi! faudrait-il donc appliquer à des prêtres, à qui Notre-Seigneur a confié l'Education de ses enfants les plus chers, ces tristes paroles : *Parvuli petierunt panem, et non erat qui frangeret eis!* Non, non; cela ne se peut, quand on a seulement un peu de foi et un peu de cœur.

II.

Toutefois la prédication dans une maison d'Education — et il est à peine besoin de le dire — ne ressemble pas, ne doit pas ressembler à celle des paroisses.

On comprendra sans peine ce que la prédication, dans les maisons d'Education, a de commun avec celle des paroisses, et avec toute bonne prédication ; je n'en traiterai donc pas ici.

Mais, ce qu'on ne comprend peut-être pas aussi bien, c'est ce que la prédication dont il est ici question a de spécial : voilà pourquoi je crois utile d'en dire quelques mots.

Je parlerai d'abord des diverses formes de la parole de

Dieu, des diverses sortes de prédication qui peuvent être utilement en usage dans les colléges : je parlerai ensuite et à part des catéchismes, à cause de leur spécialité et de leur importance particulière.

Et d'abord, à qui s'adresse la parole de Dieu dans une maison d'Education, et quel but veut-elle atteindre?

Elle s'adresse, il faut toujours se le rappeler, à des enfants, à des jeunes gens, chez qui la raison est faible, l'imagination forte, la sensibilité ardente, les passions vives.

Elle s'adresse à un âge où la conscience n'est guère formée et où l'instruction est peu solide. La première communion, qui touche le cœur, ne communique pas toujours à des natures mobiles, comme celle des enfants, des sentiments assez profonds de religion : enfin on peut, dans l'enfance surtout, avoir une piété sensible, sans grande crainte de Dieu, ni vive horreur du mal.

Dans ces conditions, LE BUT PRINCIPAL DE LA PRÉDICATION, quel doit-il être? — *Inspirer*, *exciter* LA CRAINTE DE DIEU dans ces jeunes âmes, par une parole éclairée, solide, forte, vive, et FORMER LEUR CONSCIENCE.

J'ai toujours pensé, et avec tous les plus sages instituteurs de la jeunesse, que ce qu'il y avait de mieux à faire, c'était cela sans contredit.

Sans doute c'est surtout au confesseur qu'il appartient de former la conscience des enfants; mais on peut y contribuer puissamment aussi par la prédication, en leur déclarant, dans l'occasion et selon les sujets, d'après les règles d'une sainte théologie, que tel orgueil, telle paresse, telle désobéissance, telle pensée, tel désir, telle parole, telle lecture, tel regard, qu'ils se croient permis, est défendu par la loi de Dieu; qu'il n'en faut pas davantage pour les exposer de près ou de loin à perdre la grâce, tomber dans le péché, souiller leur âme et mériter la réprobation éternelle.

Partout, toujours, et en toute forme d'instructions, le point capital, auquel il faut s'attacher avant tout, c'est d'établir *la piété* des enfants *sur la crainte de Dieu*, leur développant tout ce qui en est dit de plus fort dans les saintes Ecritures, et les graves motifs qui en sont donnés. Sans cesse, il faut les exhorter à combattre leurs passions, ou à les tourner au bien; leur apprendre à attaquer, à *déraciner leurs défauts*: par là, on attaquera le mal dans sa racine, et on retranchera la cause de tous les péchés.

Toute autre parole avec eux est vaine.

Avec un tel auditoire et pour un tel but, ce qu'il faut évidemment, c'est un ensemble bien organisé de prédications courtes et fréquentes: très-solides au fond et très-pratiques, mais vives, brillantes, animées. Tel est celui qu'on a conçu pour les maisons chrétiennes d'Education, à savoir: *des catéchismes* et *des instructions doctrinales; des homélies*, *des sermons*, *des méditations*, enfin *des petits mots d'exhortation et de piété*, à la fin des fêtes les plus solennelles, soit à la grande chapelle, soit à celle de la sainte Vierge, ou ailleurs.

La parole de Dieu est donc annoncée aux enfants dans les bonnes maisons d'Education comme il suit:

1° Par une *homélie* faite chaque dimanche et jour de fête à la messe de communauté, après l'Evangile, pendant huit ou dix minutes; et aussi, pendant le carême, tous les vendredis, ou même, comme je l'ai vu et pratiqué moi-même, tous les jours.

2° Par *des sermons* plus solennels aux retraites et aux grandes fêtes, pendant vingt et vingt-cinq minutes.

3° Par *la méditation* lue ou paraphrasée, dans chaque division, tous les matins, et plus solennellement les dimanches et les fêtes.

4° Par *de petites exhortations*.

5° Enfin par divers *catéchismes*, auxquels assistent sans

exception tous les élèves de la maison, divisés suivant leur âge et leur capacité; et où on leur fait en quatre ans, deux ans ou un an, un cours *d'instructions sur le Dogme, la Morale, les Sacrements, le saint Sacrifice.*

Telle doit être dans une maison chrétienne l'organisation de la parole de Dieu.

Parcourons ces différents genres de prédication.

III

L'HOMÉLIE. Chaque dimanche, à la messe de communauté, celui qui célèbre la sainte messe fait, après l'Evangile, une homélie.

L'homélie est une prédication courte, mais intéressante, et de nature à faire une vive impression sur les enfants. C'est toute autre chose qu'une instruction de catéchisme. On y peut librement déployer son âme et son cœur. Elle comporte la chaleur, le mouvement, et même la plus vive éloquence. C'est un petit discours, qui, bien fait, peut être tour à tour, selon les sujets et les fêtes, gracieux et doux, ou bien d'une gravité saisissante et pénétrante.

Cependant, de même que l'instruction de catéchisme doit être souvent, comme nous le dirons, exhortative, l'homélie, dont le but principal est d'exhorter, doit être cependant toujours instructive, s'appuyer toujours sur un enseignement de foi, sur un fond très-solide.

Elle roule ordinairement sur une seule vérité, qu'elle met en saillie, et qu'elle jette pour ainsi dire toute lumineuse et toute ardente, comme un trait dans l'âme des enfants.

Le sujet de l'homélie peut être le mystère même du jour, ou le fait divin raconté dans l'Evangile; mais alors il est essentiel de toujours faire une application personnelle aux enfants, soit du mystère, soit du fait évangélique. Car, il ne s'agit pas là de donner carrière à son imagination, de mon-

trer son esprit et son style : avant tout, le but de l'homélie, c'est d'améliorer, c'est de convertir les enfants.

Et voilà pourquoi *les grandes vérités* : les fins dernières, le salut, la mort, le jugement ; *les grandes vertus* : l'humilité, la pénitence, la charité, la crainte de Dieu, les motifs qu'en donne l'Ecriture ; *les grands défauts* : l'orgueil, la mollesse, l'insubordination, l'esprit d'indépendance, etc., sont ici les sujets les mieux choisis, et les plus véritablement utiles.

Mais si l'homélie doit avoir toujours un fond très-solide, elle ne doit pas être une instruction proprement dite : ce qu'il faut, c'est qu'elle soit surtout exhortative.

Parole toute pastorale, animée, chaleureuse, effective ; il n'y faut rien de purement spéculatif, rien en l'air, rien qui ne s'adresse directement aux enfants, et ne les attaque par quelque endroit.

Assaut des âmes, vive attaque des cœurs, l'homélie doit toujours tendre à toucher, frapper, émouvoir les pécheurs, les arracher au vice, les exciter au bien, et laisser tour à tour dans leurs âmes des impressions douces ou fortes, consolantes ou terribles.

J'ai dit qu'elle prenait texte ordinairement dans l'Evangile du jour, soit en le paraphrasant ; soit en lui empruntant pour sujet un détail particulier : mais, dans l'un et l'autre cas, il est de rigueur d'indiquer, au commencement et à la fin de l'homélie, le but qu'on se propose et la pensée principale du sujet : sinon, qu'arrive-t-il ? c'est que l'instruction nécessaire et l'exhortation solide s'évanouissent dans l'esprit des enfants.

Quelquefois, au lieu de l'Evangile, en certains jours de fête, l'homélie peut et doit traiter des sujets dogmatiques ; mais elle doit alors toujours finir par une conclusion morale bien amenée et suffisamment développée, qui fasse descendre les enfants dans leur conscience, et les oblige à réfléchir sérieusement sur eux-mêmes.

Je dis, *suffisamment développée*. Il y a, il doit y avoir dans une homélie, comme dans tout discours, un point capital et culminant, duquel dépend tout le fruit qu'on veut produire : dans l'homélie, ce point capital, c'est la conclusion pratique ; pour arriver là, l'homélie doit se hâter, passant sur les accessoires rapidement, et réservant pour le trait pratique et décisif toutes ses forces. Trop souvent les jeunes maîtres surtout font le contraire : c'est sur des accessoires, brillants peut-être, mais d'une importance secondaire, qu'ils épuisent leurs développements et leur temps; puis le point pratique et important du discours est à peine effleuré.

Inévitablement alors, tout le fruit de l'homélie est perdu. Le mot de M. Tronson sur ces morales écourtées, est plein de justesse. Un catéchiste lui ayant lu son homélie : « Votre morale, lui dit-il, est trop courte pour pouvoir toucher et enflammer les cœurs de vos auditeurs. Elle se dissipe trop tôt, *comme une fusée* ou *comme un feu de poudre.* »

De même encore, avec les enfants, jamais de morale vague, toujours celle qui leur convient, et qui va droit à leurs besoins actuels ; pas de déclamations en l'air ; pas de rhétorique, pas de vaines phrases ou de froides banalités ; toujours leur parler directement, à eux et pour eux.

C'est ainsi et par là même que l'homélie peut arriver quelquefois à la plus grande véhémence : mais ceci doit être surtout réservé aux maîtres les plus anciens et les plus autorisés : et toutefois, dans la bouche de personne, il ne faut jamais d'invectives trop amères, ou du moins pas d'accusation persécutrice, et d'une personnalité excessive, qui puisse gêner les enfants dans leurs rapports avec les maîtres, ou qui indique trop la science particulière du confesseur.

C'est ici le cas de faire observer que, surtout lorsqu'on parle aux enfants, soit en public, soit en particulier, du vice impur, il faut le faire avec netteté et vigueur, mais grande

agréables, encourageantes, consolantes. Il n'y a pas de divisions trop didactiques, ni d'*Ave Maria*. Il y a un texte.

J'ai vu ces petits sermons, bien faits, s'élever à la plus haute, à la plus vive éloquence, par la vérité des sentiments et des pensées, et inspirer aux enfants un véritable enthousiasme. Pour de jeunes prêtres, c'est une admirable initiation à la grande prédication.

Ces petits sermons se prêchent ordinairement *les jours de* communion. Il faut donc de la piété, piété tendre, mais aussi piété solide, piété sincère. Dans l'enfance et la jeunesse, la piété fervente a ses douceurs ; mais ces douceurs ne sont pas sans danger ni sans illusion possible. Il y faut prendre garde.

Voici les remèdes : d'abord, *la Foi*. — L'instruction *grave*, forte, lumineuse : il faut donner cette instruction ; trop souvent on ne la donne pas. On ne prend pas les enfants où ils en sont. On les suppose instruits : ils ne le sont pas. On leur parle vainement, comme un rhéteur, sans aucun zèle sacerdotal, ou platement, sans aucune préparation. — La prédication, avec des enfants et des jeunes gens, doit être agréable, mais très-substantielle. — Qu'elle ait beaucoup de charme sans doute ; mais, avant tout, le charme de la belle et solide instruction.

Avec *la foi*, *la vertu* : c'est pourquoi l'exhortation qui termine ces petits sermons doit être le plus souvent *très-forte*, et toujours viser à la conversion ou à l'amélioration sérieuse. — On néglige trop cela : on fait des phrases ou l'on dit des vulgarités : vous diriez que le prédicateur n'ambitionne aucun résultat, n'a point de but, et ne se propose d'autre dessein que de remplir tant bien que mal une fonction.

Il y a des chrétiens, des ecclésiastiques même, qui ont une certaine pitié, une certaine dévotion, à leur manière, et qui sont sans foi profonde, sans solide vertu. — Rien n'est pire : que vos enfants, que vos pénitents ne soient pas de cette

sorte. Ne leur permettez pas la sainte communion, uniquement pour qu'ils sentent le plaisir ou le bonheur de la faire. Faites-leur faire toujours alors quelque sacrifice, quelque acte de vertu. Il n'y a que cela qui les fortifie, et les soutienne.

L'expérience démontre, hélas! trop souvent, que la piété sensible n'est rien ou presque rien.

La foi et la vertu, voilà ce qui compte, et ce qui dure.

Enfin, il faut parler souvent *du monde* aux enfants.

Il faut bien leur dire, mais sans déclamation, ce qu'il est. Cela suffit pour les éclairer sur ses périls.

Il faut leur dire le danger de la vie et de l'air du monde. — C'est l'air qu'on respire, c'est l'atmosphère dans laquelle on vit, qui fait vivre ou mourir. Il faut que l'air soit bon, ou on meurt. — Eh bien! l'air du monde est mauvais, empoisonné! dans les villes et même dans les campagnes.

La méditation. — Celui qui la fait, doit parler en son nom, se supposer un enfant, et s'appliquer à lui-même le sujet qu'il traite. Les méditations doivent être à la fois instructives, onctueuses, pénétrantes. Ne pas y prendre la façon solennelle d'un Grand-Séminaire : c'est une parole ou une lecture méditée, très-pratique, très-simple.

C'est dans cet exercice qu'il faut apprendre aux enfants à rentrer en eux-mêmes, à examiner leur conscience, à s'accuser devant Dieu, à s'entretenir avec lui, cordialement, comme un fils avec son père, et aussi à l'adorer, à le remercier, à lui demander ses grâces, à implorer sa miséricorde, etc.

J'ai vu ces méditations bien faites produire des fruits extraordinaires; mais il faut en bien choisir les sujets, et y savoir mettre l'accent!

Les petites exhortations. — Soit à la chapelle de la sainte Vierge, — soit aux messes de communion, — soit dans les congrégations.

[illegible] ce qu'on appelle le *petit* [illegible] dans la forme, si ce n'est dans [illegible].

Il [illegible] de [illegible] à six minutes, pas plus.

[illegible] le petit mot termine la journée, et a été précédé [illegible] d'exercices, il est très-difficile à bien faire : il [illegible] il n'y faut rien de vulgaire. Il lui serait simple et bien ailleurs, là serait froid, [illegible].

De même pour les petites exhortations du soir *au mois de* [illegible]. On ne saurait trop les bien préparer.

De même encore, pour les petites exhortations qui peuvent se faire [illegible] le carême, le soir, avant l'adoration [illegible] du *Statut*. — Ce doit être parfait.

Les exhortations *avant la communion* demandent une [illegible] encore. — Rien ne doit être plus court [illegible]. — C'est là surtout que *l'onction doit* [illegible], comme dit saint Jean l'Évangéliste.

CHAPITRE V

Encore de la parole de Dieu.

LES CATÉCHISMES

I

Quelque nombreuses et variées que soient dans une maison d'Éducation les instructions religieuses, ni la méditation du matin, ni la lecture spirituelle du soir, ni les notes

de chaque samedi, ni les prédications de chaque dimanche, ni les sermons des jours de fête, rien de tout cela ne peut dispenser des catéchismes.

Qu'on me permette d'insister sur ce point capital.

Il y a des maisons chrétiennes, ecclésiastiques même, où les catéchismes ne sont pas organisés comme il convient : cette grande nécessité n'est point suffisamment comprise; ns catéchismes y sont mal faits et mal suivis.

C'est une lacune déplorable dans le système de ces mains.

l faut dans une maison d'Education des catéchismes bien anisés et bien faits, parce que l'instruction, une bonne ruction religieuse, est pour les enfants la première des essités, et qu'une telle instruction ne se donne nulle part me au catéchisme.

n l'a observé, et on l'a dit avec raison : en ce pays et en ècle, c'est la foi solide, la foi forte et éclairée qui man- même dans les colléges chrétiens et dans les Petits Sé- aires, — et quelquefois même dans les grands, — la foi fonde, généreuse, élevée. Sans doute, tous les exercices dent à y inspirer la piété; mais cette piété trop souvent sans fondement assuré : c'est une piété sans religion le : c'est une piété et une foi de routine, d'habitude, de ment; mais rien de grand, rien de ferme, rien de cou- ıx, rien d'approfondi. Ce que le Concile de Trente ap- la racine et le fondement de la justification, y est fai- De là tant de jeunes gens qui perdent sitôt le fruit de Education; de là, dans les Petits Séminaires, tant de ions scandaleusement infidèles, et tous ces élèves qui, rés dans le monde, y deviennent quelquefois, après sortis de nos maisons, comme naturellement et dès le mier jour, indifférents, irréligieux et presque impies.

De là, tant de prêtres sans aucun zèle et sans vertu qui dure. là, tant de chutes à la sortie même des Grands Sémi-

naires. Ainsi des jeunes gens auront vécu six, sept, huit ans même dans l'atmosphère d'une maison sainte pour aboutir là ?

Quelle en est la grande cause?

Leur première Education *chrétienne* dans les Petits Séminaires a été sans fondement assez ferme.

Ce qui explique et excuse un peu cette grande défaillance, c'est qu'on s'imagine encore aujourd'hui, parce que des enfants ou des jeunes gens se présentent *pour entrer* dans un Petit Séminaire, qu'ils connaissent leur religion et ont une foi solide. C'était vrai il y a cent cinquante ans ; aujourd'hui c'est une erreur. L'expérience démontre que sur cent il n'y en a pas dix qui sachent réellement leur religion. Ils ont respiré trop longtemps un air mondain, irréligieux, incrédule et quelquefois impie : cet air empesté les a pénétrés malgré eux.

L'Education domestique, d'ailleurs, n'est plus assez solidement chrétienne, on le sait : pour y suppléer, il n'y a que les Catéchismes des paroisses, et ces Catéchismes ne sont pas toujours faits comme il faut : on y va d'ailleurs trop peu de temps.

Si j'affirme tout cela, c'est non-seulement parce que j'en ai fait l'expérience, mais parce que j'ai entendu un grand nombre de Supérieurs de Petits Séminaires se plaindre que les jeunes gens, même les meilleurs, y arrivaient sans instruction, et que plusieurs, même avec une *certaine piété*, avaient à peine la foi nécessaire et une très-médiocre crainte de Dieu.

Des Catéchismes INSTRUCTIFS, TRÈS-INSTRUCTIFS, peuvent seuls suppléer à ces lacunes.

Enseigner, prêcher, exposer clairement, fortement, éloquemment même, les vérités de foi, morales et dogmatiques, voilà le but essentiel des Catéchismes dans un Petit Séminaire, et ce but les Catéchismes l'atteignent mieux que tout autre exercice.

Ainsi les Catéchismes d'un Petit Séminaire doivent, par-dessus tout, être INSTRUCTIFS. Dans une telle maison, la piété proprement dite est suffisamment nourrie par les fréquents exercices marqués au règlement. Au Catéchisme, c'est l'instruction qu'il faut.

Par là, je n'entends pas qu'on fasse aux enfants de la controverse; ce serait une autre extrémité absurde, qui ruinerait le peu de foi qu'ils ont : les jeunes maîtres sont quelquefois exposés à tomber dans ce défaut; il faut bien y prendre garde. J'entends, quand je demande des Catéchismes instructifs, qu'on traite les enfants des maisons d'Education chrétienne comme des enfants baptisés, dont l'intelligence est développée, dont la bonne volonté est certaine, et qu'on les instruise fortement, largement, magnifiquement même, des grandes, fortes et magnifiques vérités de la religion, dogmatiques ou morales; j'entends qu'on les remplisse des lumières de la foi; j'entends qu'on les pénètre, qu'on les saisisse, qu'on les ravisse même par la plénitude de la vérité, par la plénitude de l'autorité, et cela sans aucune controverse.

Je souhaite enfin, comme je l'ai dit déjà, que, dans les Petits Séminaires on ne prêche jamais sans donner à la parole *quelque fondement solide* dans une vérité, un principe, une parole de foi.

Mais pour tout cela, il ne faut pas faire le Catéchisme comme une classe et une leçon profane; il faut le faire avec suite, avec zèle et en même temps avec une certaine dignité.

Est-ce ainsi qu'on le fait partout? J'ai le regret de ne pouvoir répondre affirmativement.

II

DIGNITÉ EXTÉRIEURE ESSENTIELLE DES CATÉCHISMES

Ici, que d'abus n'aurais-je pas à signaler! que de tristes négligences, soit, le croirait-on? *sur l'exactitude* à faire les ca-

téchismes; — je connais une maison où, pendant toute une année, la *classe du Catéchisme*, comme on l'appelait, n'a pas été faite plus de sept fois! — soit sur *le lieu* où on le fait; soit sur *la manière de le faire!*

Et par suite, en quel discrédit le Catéchisme est-il tombé dans certaines maisons? — On dit: Ces Catéchismes sont inutiles. — Inutiles, je le crois bien, faits comme vous les faites : je dirai même funestes, comme toute bonne chose mal faite, comme toute profanation des choses saintes.

Comment donc faire le Catéchisme dans une maison d'Education? Je répondrai : Pourquoi pas comme on le fait dans les paroisses bien gouvernées? c'est-à-dire à la chapelle, en habit de chœur, avec tout l'ensemble des cantiques, des fêtes, des récompenses, qui en font, partout où le Catéchisme est bien organisé, un exercice si agréable, un ministère si doux et si consolant?

Mais vous le faites dans une classe, et comme une classe : vous succédez au maître de piano ou d'anglais; vous arrivez comme un professeur. Comment voulez-vous que les enfants se croient à un Catéchisme? C'est abaisser un ministère si simple, mais si sublime, si aimable et si fructueux; c'est lui enlever toute sa dignité, toute son efficacité et tout son charme.

Pour donner au Catéchisme l'autorité et le respect qui lui sont dus, il faudrait commencer par lui rendre sa dignité : il faudrait que la sainteté du lieu, que l'pppareil extérieur, que le chant des louanges de Dieu, que l'autorité du langage, que tout fît sentir aux enfants l'enseignement de la foi et la parole divine. Une salle commune et profane, une familiarité humaine, une sécheresse d'enseignement vulgaire, sont ici une affreuse inconvenance, un vrai malheur.

Les Catéchismes se doivent toujours faire dans des chapelles, ou du moins dans une salle religieuse, qui fasse sentir aux enfants le respect qu'ils doivent avoir pour la

parole de Dieu, et pour le saint exercice auquel ils vont prendre part.

Il faudrait, après cela, une autre condition essentielle au succès de l'enseignement religieux dans une maison, je veux dire une bonne organisation des Catéchismes.

Cette organisation, voici pour ma part comme je la comprends.

III

ORGANISATION DES CATÉCHISMES

1° Il faut trois Catéchismes du dimanche, indépendamment du Catéchisme de semaine préparatoire à la première Communion.

Le premier, dit CATÉCHISME DE PERSÉVÉRANCE, est composé des élèves des classes supérieures ayant fait leur première Communion.

On sait que le but spécial de cet important Catéchisme est d'établir fortement les jeunes gens dans la foi, et de les fixer à jamais, avec une conviction éclairée dans les habitudes chrétiennes, dans la pratique sérieuse du devoir.

Le second, dit GRAND CATÉCHISME, se compose des élèves des classes inférieures et de ceux même des classes supérieures, qui n'auraient pas encore fait leur première Communion, ou dont la première instruction aurait été négligée.

Le but de ce Catéchisme, c'est de donner aux enfants qui se préparent à faire dans l'année leur première Communion. et même à ceux qui l'ont faite depuis peu, et ont été mal instruits, une connaissance solide et complète, quoique élémentaire et abrégée, de la religion.

Le troisième, appelé PETIT CATÉCHISME, est composé de tous les enfants au-dessous de dix ans, et de ceux plus âgés

qui ne seraient pas en état de suivre le *grand Catéchisme.*

Le but principal qu'on s'y propose, c'est de leur donner une connaissance exacte et intéressante de la religion, et de leur inspirer peu à peu le goût de la piété, en leur faisant aimer les instructions qu'ils reçoivent et la chapelle où ils se réunissent.

Cette division des Catéchismes est simple et suffit à tout.

Ajoutons qu'aucun de ces trois Catéchismes *ne doit être* fait par un seul maître. Chaque Catéchisme est présidé par un de MM. les Directeurs, qui a sous lui ordinairement un, deux ou trois catéchistes. Le Catéchisme DE PERSÉVÉRANCE est dirigé par M. le Supérieur, ou par M. le Préfet de religion.

Tous les catéchistes sont toujours revêtus de l'*habit de* chœur. La dignité religieuse du Catéchisme l'exige.

Les Catéchismes bien organisés, il s'agit de les bien faire.

Je ne dirai qu'un mot de l'*ordre des exercices :* en voici le règlement.

1° *Prière et cantique.* — Après l'entrée, dès que les enfants sont recueillis, on donne le signal pour commencer *la* prière. Tous se mettent à genoux, et suivent la prière dans le *Manuel.*

On se tient pendant tout le temps du Catéchisme avec modestie et attention, ne parlant jamais, sous aucun prétexte, ne tournant jamais la tête, et les bras croisés, à *moins qu'on* ne lise.

Après la prière, on chante quelques couplets de cantiques, tous chantent de leur mieux, sans crier, mais aussi se faisant entendre.

2° Puis vient l'*interrogation* sur le *Catéchisme et la récitation de l'Evangile.*

Aussitôt qu'un enfant est appelé, il se lève, et répond, sans se presser et très-distinctement, à la question qui lui a été adressée. Cette interrogation est faite par un catéchiste en chaire ; il marque sur un registre et dit tout haut la note méritée par l'enfant.

3° Puis vient le *Compte rendu des analyses.* — S'il y a lieu, *jeu de bons points*, c'est-à-dire récapitulation vive et animée, par demandes et par réponses, de l'instruction précédente.

4° On chante ensuite les petites *Vêpres.*

5° Aussitôt après les Vêpres, l'*Instruction.*

Avant l'instruction, les enfants ferment leurs livres, croisent leurs bras et se recueillent, pour ne plus écouter, pour ne plus regarder que celui qui leur doit annoncer la parole de Dieu. — Les mêmes règles doivent être observées toutes les fois qu'au Catéchisme quelques avis de piété sont donnés aux enfants.

Si les enfants ne prennent pas de notes, on leur dicte au commencement de l'étude du soir le plan de l'instruction.

L'instruction ne doit jamais dépasser une demi-heure dans le Catéchisme de persévérance; vingt-cinq minutes dans les deux autres Catéchismes.

6° Après l'instruction, *Cantique*, pendant lequel on distribue quelques récompenses à ceux qui en ont mérité pour de très-bonnes réponses ou pour une analyse remarquable.

Le reste du temps est occupé par des avis de piété, ou par quelques histoires pieuses et intéressantes.

7° Le *Salut* termine tout.— Le salut se compose : 1° d'une antienne et oraison au Saint-Sacrement: 2° d'une antienne et oraison à la sainte Vierge; 3° du psaume *Laudate Dominum, omnes gentes*, après la bénédiction.

8° Les moyens d'émulation ne doivent pas être négligés dans les Catéchismes.

— *Pour la récitation* : il faut conserver exactement les notes que mérite chaque enfant à chaque récitation, et s'en servir afin de récompenser aux jours de fête ceux qui récitent le mieux : on donne des bons points, des gravures, des livres.

A la fin de chaque séance, on distribuera des bons points et des images aux enfants les plus sages, ayant soin de ne les pas donner toujours aux mêmes; mais de prendre en considération les efforts de ceux à qui la sagesse est plus difficile.

On a soin que les gravures soient bien faites et propres à édifier. Il vaut mieux en donner une moins grande quantité et les donner plus belles, et telles que les enfants puissent

les conserver avec plaisir et avec fruit dans un portefeuille *ad hoc*, ou dans leurs livres de prières.

— *Pour les instructions :* le compte rendu des analyses se fait chaque fois, avec éloge ou blâme, et avec le plus d'intérêt possible. Des cachets de diverses couleurs indiquent les divers degrés de mérite.

— Il y a dans chaque division, à la fin de l'année, deux prix de science pour la récitation et les réponses, et deux prix d'analyse.

— *Il y a des Dignités*, dans chaque Catéchisme : *la première* est celle d'intendant : 1° il prépare *la chapelle* avec le sacristain ; 2° il veille avec les sous-intendants à ce que les enfants se rendent au Catéchisme dans le plus grand ordre et en sortent de même ; 3° il reçoit des premiers de bancs les analyses de la dernière instruction, et distribue, au commencement de l'étude, les analyses dont on a rendu compte ; 4° si quelque enfant se trouvait indisposé, c'est *l'intendant* qui le conduirait dehors ; 5° il sera consulté quelquefois par les catéchistes pour la préparation des fêtes, etc., etc.

La seconde dignité est celle de sacristain : 1° il orne l'autel avant le Catéchisme, et il le décore avec plus de soin les jours de fêtes ; 2° il allume les cierges avant les Vêpres, et les éteint après, etc., etc.

Les autres distinctions sont celles des premiers de bancs : 1° ils ramassent les analyses des enfants de leurs bancs ; 2° c'est à eux qu'on s'adresse lorsqu'on a quelques difficultés à résoudre ; car ils doivent être les plus sages et les plus savants du Catéchisme.

9° Pour donner plus d'intérêt et de vie aux Catéchismes, on a établi *des fêtes*.

Ces fêtes doivent être pieuses, et offrir aux *enfants le plus* de charme possible. Les histoires, bien préparées, doivent y jouer un grand rôle, dans le grand comme dans le petit Catéchisme.

Dans le Catéchisme de persévérance, les élèves de rhétorique et de seconde pourraient présenter parfois quelques jolies pièces littéraires et religieuses, sur les fêtes de *l'année* que l'on célèbre.

Il y a toujours alors récitation et explication des *billets*.

Les fêtes des Catéchismes sont : 1° l'ouverture des Catéchismes ; 2° la fête de saint Etienne, lendemain de Noël :

3° le lundi de Pâques ; 4° la clôture des Catéchismes, au dernier dimanche libre de l'année.

A chacune de ces fêtes, excepté celle de l'ouverture, il y a une distribution solennelle de prix et de gravures, faite par quelqu'un de considérable invité à cet effet. Des volumes sont donnés dans chaque division pour la récitation et les analyses.

A la fête de clôture, on ne donne que des gravures ; les livres sont donnés à la distribution générale des prix.

Faits comme ils doivent l'être, avec leurs fêtes, avec leurs exercices variés, leurs moyens d'émulation, leur vraie physionomie et leur vraie caractère, qui ne sent quel doit être le charme de ces Catéchismes, et leur efficacité ? Qui ne voit qu'il y a là un ministère des plus intéressants, un réel apostolat, ayant merveilleusement prise sur les âmes? Qui ne comprend enfin tout l'attrait et toute la puissance de ces pieuses réunions.

IV

L'INSTRUCTION AU CATÉCHISME

Le but essentiel du Catéchisme étant d'instruire, nous devons nous arrêter ici plus longtemps.

Il y a deux moyens d'instruction : la récitation du Catéchisme et de l'Evangile, et l'instruction proprement dite.

1° Et d'abord la *récitation littérale du texte du Catéchisme*, de manière à le voir tout entier dans l'année : chaque élève l'aura donc appris au moins huit fois dans sa vie. Quoique fort simple, cette science n'est pas commune, et elle est très-positive.

Le Catéchisme, c'est l'exposition abrégée, mais complète, des vérités de la foi catholique : tous les mots en ont été pesés, de manière que ce petit livre contient, si je puis

m'exprimer ainsi, la substance la plus pure des dogmes et de la morale du christianisme : c'est toute une théologie élémentaire, mais profonde, et mise à la portée de toutes les intelligences. C'est aussi un cours de haute philosophie, le plus savant et en même temps le plus simple que puisse consulter la sagesse ; car, comme l'avait si bien senti le célèbre et infortuné Jouffroy, « il ne laisse sans réponse aucune des grandes questions qui intéressent l'humanité. »

Il y a de plus la *récitation de l'Evangile.* — Dans le Catéchisme de persévérance, on choisit un Evangéliste, qu'on apprend par cœur d'un bout à l'autre, allant toujours à la suite ; ou bien la *Concorde des évangélistes*, qu'on apprend en tout ou en partie.

Au grand Catéchisme, on récite les *Evangiles* de la paroisse de la Madeleine, et on interroge les enfants *sur les notes.* De même au petit Catéchisme. — Cette récitation doit être pleine de gravité, de respect, de religion, et imperturbable de mémoire.

2° L'*instruction* proprement dite.

Une instruction de Catéchisme : qui est-ce qui ne se croit pas parfaitement capable de la faire ? qui doute de soi sous ce rapport ? qui n'estime avoir beaucoup plus de littérature et de théologie qu'il n'en faut pour cela ?

Et cependant, de l'aveu des hommes les plus compétents, ce n'est pas chose aisée, et qui demande peu de soin. On a dit, et avec raison, qu'il était beaucoup plus *facile de faire* un bon sermon.

Que faut-il donc pour faire une bonne instruction de Catéchisme ?

Il faut d'abord et pas-dessus tout, de la doctrine : ces instructions doivent être, non pas sèches, sans doute, mais très-solides, très-claires, très-didactiques. Et pourquoi ? Encore une fois, parce que ce qui manque le plus de nos jours, on ne saurait trop le répéter, c'est une sérieuse con

naissance de la religion, et par conséquent une foi éclairée. On est étonné de l'ignorance qu'on rencontre quelquefois, même dans les jeunes gens des classes supérieures, sur les choses les plus connues de la religion. De bons Catéchismes voilà le seul moyen de bien instruire.

Le grand avantage de ces instructions de Catéchisme, c'est qu'elles se lient et s'enchaînent, c'est qu'elles ont lieu d'après un plan suivi, tracé d'avance, et dont on ne s'écarte pas.

Ce plan est divisé en quatre années pour le Catéchisme de persévérance :

1re année. — Dogme;

2e année. — Morale;

3e année. — Grâce, — Prière, — Sacrements;

4e année. — Le Sacrifice, — résumant tout.

Ce plan est de deux années pour le grand Catéchisme.

Dans le petit Catéchisme, le plan est d'une année seulement.

On conçoit que, pour le petit Catéchisme, l'instruction ait une forme spéciale, plus élémentaire et plus simple. Cette forme, la voici:

Uu catéchiste développe, à chaque séance, une ou deux leçons de Catéchisme, le plus souvent celle qui vient d'être récitée. L'explication qu'il fait de cette leçon est simple, animée et rendue bien intelligible par des comparaisons très-vives et très-familières; il doit interroger beaucoup les enfants, et en appeler plusieurs à la fois, s'il le juge bon, pour les faire concourir les uns après les autres. Les petits mots pour rire, les petites histoires, ainsi que les courtes réflexions de piété, doivent trouver place dans cette explication.

Pour les deux autres Catéchismes, il faut des instructions plus élevées, très-belles, très-bien dites, éloquentes même au besoin.

A quelles conditions le seront-elles?

1° Il faut qu'elles soit TRÈS-BIEN PRÉPARÉES.

Il est impossible de faire une bonne instruction de Catéchisme sans l'avoir préparée avec le plus grand soin. Une bonne instruction de Catéchisme exige des plus habiles quatre, cinq, ou six heures de préparation. J'ai employé quelquefois deux ou trois joure d'un travail suivi, quelquefois une semaine entière, pour préparer certaines instructions plus difficiles ou plus délicates.

Un défaut presque inévitable et très-fâcheux du manque de préparation, c'est la longueur, la redondance. On se perd dans des détails superflus, on se répète, on revient inutilement sur ce qu'on a dit, on ne proportionne pas les développements aux choses ni au temps, etc.

D'autre part, la brièveté est surtout nécessaire avec les enfants. « Il en est de leur esprit comme d'un vase dont l'ouverture est très-étroite, dit Fénelon, et que l'on ne peut remplir que goutte à goutte. Si l'on veut rendre l'instruction utile, il faut leur dire peu de choses à la fois. » — « *Croyez-moi*, disait saint François de Sales à l'évêque de Belley : *A force de charger la mémoire des enfants, on la démolit, comme on éteint les lampes quand on y met trop d'huile.* C'est pourquoi le Concile de Trente, dans le décret qui oblige tous les pasteurs à instruire leurs peuples, recommande la brièvete, en même temps que la simplicité du langage : *Cum brevitate et facilitate sermonis.* »

2° Il faut que l'instruction soit BIEN DIVISÉE.

C'est le point capital, pour être court, pour être clair, pour être intéressant, pour être solide, et pour que les enfants suivent et retiennent.

Il faut commencer par rappeler clairement, brièvement, le sujet et les divisions de l'instruction précédente ; — puis, énoncer très-clairement, très-lentement, le sujet de l'instruction nouvelle ; — puis indiquer très-distinctement la division

en deux, trois ou quatre parties, par QUESTIONS le plus souvent.

Les enfants saisissent beaucoup mieux les sujets traités par questions, vives, animées, directes, que si on leur parlait d'une manière abstraite.

Quoi qu'il en soit, qu'on prenne une manière ou une autre, il faut que la division soit simple, naturelle, et énoncée si lentement, que les enfants puissent l'écrire textuellement, comme à la dictée.

Autrement on met ces pauvres enfants au désespoir : bientôt ils ne savent plus où ils en sont, et ne comprennent plus rien à ce qui leur est dit. Je me souviens d'un jour où l'un de mes collaborateurs avait oublié d'annoncer la division de son instruction : le découragement s'empara tellement des enfants occupés à prendre des notes, que l'un deux se mit à fondre en larmes. J'avertis le Catéchiste, qui donna sa division, et aussitôt la joie reparut sur tous les visages.

3° Il faut que l'instruction soit parfaitement CLAIRE pour le fond et dans tous les détails.

C'est ici qu'il convient de rappeler le précepte de Quintilien :

« Faites en sorte, non-seulement que l'enfant comprenne, « mais qu'il ne puisse pas ne pas comprendre[1]. »

Non ut intelligere possit, sed ne omnino non intelligere non possit, curandum.

Pour cela, il y a trois moyens très-efficaces.

— Il faut dire les choses simplement : comme elles sont, sans recherche, sans exagération. On exagère quelquefois avec les enfants et on a tort ; on ne fait par là que les troubler, leur fausser l'esprit. Les plus avancés s'aperçoivent de l'exagération, et entrent en défiance : cela discrédite le Catéchiste.

1. Quintil., lib. III, c. 2.

— Il faut dire les choses dans l'ordre le plus naturel, le plus convenable; chacune à sa place; rien de brusque, rien de forcé; rien à la traverse: il faut éviter l'embarras des phrases incidentes et des parenthèses. Les jeunes Catéchistes tombent souvent dans ce défaut.

La plupart ont aussi une malheureuse prodigalité de termes inutiles. Ils ne savent pas couper une phrase ou l'abréger; ce sont des longueurs, des redondances infinies, des expressions embarrassées.

— Il faut encore éviter tous les mots qui n'apprennent rien. Un Catéchiste doit se mettre à la place de ses enfants, composer ou préparer son instruction en leur présence, et comme s'ils étaient là; se dépouiller de ses propres idées; se bien représenter comment les enfants conçoivent les choses; examiner, de sang-froid, s'il est vraisemblable que les enfants saisiront ce qu'il a dessein de leur faire comprendre.

Si la manie de faire des phrases serait plus que partout détestable au catéchisme, celle de faire de grands raisonnements, des syllogismes, de la science, ne le serait pas moins. Bien entendu qu'il ne s'agit pas ici du fond, mais de la forme: dans le fond, on n'est jamais dispensé, même avec des enfants, de donner de bonnes raisons: c'est évident; mais il ne faut pas embarrasser ces raisons sous une forme lourde, ou dans des subtilités scholastiques: il faut savoir les faire jaillir comme l'eau vive, ou briller comme la lumière.

4° Mais voici qui est capital pour l'intérêt de ces instructions. Voulez-vous faire arriver la vérité jusqu'aux enfants? sachez la leur rendre sensible par des images et des comparaisons, tirées des choses qu'ils connaissent et qui les intéressent.

« C'était un contentement non pareil, dit un historien de saint François de Sales, d'ouïr combien familièrement il ex-

posait aux enfants les rudiments de notre foi ; à chaque propos les riches comparaisons lui naissaient en la bouche pour s'exprimer. »

5° Enfin, pour que l'istruction *soit intéressante et animée,* le grand art est de se mettre à son aise, de prendre un visage ouvert et affable, un ton et un geste naturels ; en sorte que les enfants soient eux-mêmes à leur aise, que leur attention soit éveillée et heureuse,et qu'ils ouvrent sans effort leur esprit et leur cœur.

Il faut même piquer leur curiosité par certaines tournures orignales, vives, qui les tiennent en suspens ; il faut même dit avec raison la méthode de Saint-Sulpice, *les suspendre et les récréer agréablement par des saillies inattendues*, sans craindre de dire quelquefois un mot pour rire, avec une gaîté douce et décente.

6°Un des moyens les plus vifs pour intéresser les enfants, pendant l'instruction, c'est de les interroger, de les faire parler eux-mêmes, de leur faire dire le sujet, la division, les principaux détails ; et cela est très-utiles aussi pour voir s'ils ont bien écouté et bien compris.

Non pas qu'il faille faire l'instruction tout entière par demandes et par réponses : l'instruction qui est l'enseignement solennel de la religion, n'aurait plus assez d'autorité. Non, il faut dire d'abord, et enseigner, *tanquam potestatem habens.* Et puis ensuite interroger les enfants sur ce qui a été dit.

Voilà donc, et nous avons tenu à le dire dans tout le détail, à cause de l'importance de la chose, ce que doit être une instruction de catéchisme. Qui ne voit maintenant les avntages d'une telle instruction, et combien il est nécessaire d'y mettre tout l'intérêt, d'y apporter tout le soin désirable? Convenablement préparée, dite avec aisance, naturelle, claire, solide, animée, intéressante, elle saisit les intelligences et les nourrit de la vérité et de la lumière de Dieu.

Ainsi la religion est enseignée ; ainsi la foi s'établit, se fortifie dans les jeunes cœurs ; ainsi sont posés les solides fondements d'une vie chrétienne. Achevons maintenant, avec toute la brièveté possible, ce qui nous reste à dire sur cette importante matière.

V

MOYENS DE NOURRIR LA PIÉTÉ AU CATÉCHISME

Outre le caractère exhortatif que prend quelquefois l'instruction, le chef du Catéchisme donne les avis de piété quand il le juge à propos, et spécialement avant les Vêpres et le Salut. — Il doit être très-attentif aux besoins du Catéchisme, et donner ces avis de manière à faire entrer les enfants dans l'esprit du temps où l'on se trouve, dans l'esprit des solennités qui se rencontrent.

Il donne encore des avis lorsqu'il a remarqué quelque chose de consolant, ou au contraire de peu édifiant, et, en général, quand il le croit utile et s'y sent porté : évitant toutefois les redites et la prolixité.

De plus, pour accoutumer les enfants à nourrir leur piété par des réflexions qui leur soient propres, on exige qu'à la suite de leur analyse ils mettent une prière et une résolution pratique : on lit quelquefois ces prières et ces résolutions publiquement, à moins qu'il ne s'y trouvât quelque chose de trop personnel et de trop intime.

Il y a encore trois grands moyens de donner de la piété aux enfants :

1° Le *chant des cantiques* qui précède ou suit les exercices principaux. On chantera de suite plusieurs couplets, et, au besoin, on pourra les paraphraser et les faire chanter

de nouveau après la paraphrase, avec plus d'attention, d'intelligence et de piété.

2° Les *histoires pieuses*. Elles seront la récompense du zèle à bien apprendre l'Evangile et le Catéchisme, et reposeront de l'attention à bien écouter. Elles seront encore un moyen de jeter de l'intérêt dans le catéchisme, et d'y gagner à la vertu le cœur des enfants.

3° Les *fêtes du catéchisme*, auxquelles on donnera toute la solennité possible. On y récitera des billets, des dialogues pieux et aimables; on y fera des distributions de gravures; on y invitera M. le Supérieur, M. le curé et d'autres personnes du dedans et du dehors.

4° Enfin, on se proposera, *à chaque réunion*, de faire une impression de piété sur les enfants; et, pour cela, autant que possible, on tournera *vers le même but* le chant des cantiques, les avis, les histoires, l'homélie, l'instruction, tout, en un mot, de manière à mettre une harmonie secrète et efficace dans cette variété d'exercices qui composent une séance du catéchisme.

Mais, comme, en écrivant ceci, je sens à quel degré les Catéchismes, et ce qu'on peut appeler la stratégie des Catéchismes, et de chaque séance de Catéchisme, ont besoin d'être bien prévus et bien préparés! C'est un vrai plan de campagne à tracer et à suivre : autrement on va à l'aventure, on parle, on frappe en l'air, et on ne fait rien.

5° Enfin, dans l'intérêt de la piété même, on s'efforcera de donner au Catéchisme beaucoup d'intérêt et d'éclat; mais il faut bien comprendre que, dans un Petit Séminaire, et surtout dans une grande division, cet intérêt, cet éclat doivent venir surtout de la beauté, de la solidité, de la splendeur des vérités de la foi et de la haute et religieuse éloquence d'un tel enseignement.

Sans cela les autres moyens tombent à faux.

CHAPITRE VI

Des Retraites.

I

De tous les moyens dont l'Education chrétienne dispose pour maintenir les enfants dans le bien, ou les arracher au mal, les Retraites sont sans contredit l'un des plus nécessaires et des plus puissants.

Je dis des plus nécessaires. Il ne faut pas s'imaginer en effet que des enfants de douze à quinze ou vingt ans n'aient pas leurs misères morales, n'aient pas à lutter, quelquefois prodigieusement, pour se conserver bons et purs, et que les secours ordinaires d'une bonne maison d'Education, si nombreux qu'ils soient, suffisent pour les protéger toujours, et dispensent de recourir à ce grand et exceptionnel moyen de conversion et de sanctification, qui se nomme une Retraite.

Non; quand on connaît les enfants, leurs défauts, leurs passions, leurs défaillances, les dangers qui les entourent, la faiblesse et l'extrême légèreté de leur âge, l'empire sur eux des mauvaises habitudes, leur répugnance naturelle à l'effort, au travail, à l'obéissance, à la règle, on ne saurait douter que, pour prévenir leur chute dans le péché, ou les en relever, il faille quelque chose de plus que leurs petits exercices de piété de chaque jour; quelque chose qui vienne tout a coup les saisir fortement, secouer leur indifférence, réveiller leur foi endormie, frapper un grand coup sur leurs âmes, briser enfin leurs funestes habitudes, les

arracher violemment au mal, et les remettre énergiquement dans le bien ; en un mot, il leur faut une Retraite : car c'est là précisément le but et l'œuvre des Retraites.

C'est à tous sans exception du reste qu'une Retraite est infiniment nécessaire et salutaire : à ceux qui sont dans l'état du péché, dans le lien des habitudes mauvaises, pour les en retirer et les convertir; ils y croupiraient sans la Retraite : à ceux qui se traînent, languissent, et vont tomber, pour empêcher qu'ils ne tombent, et les ranimer dans la vertu : à ceux enfin qui ont eu le bonheur de se conserver dans la vie fervente, pour entretenir et raviver en eux la flamme pure de l'amour de Dieu, et affermir définitivement la vraie et solide piété dans leurs âmes.

En un mot, pour régénérer une maison d'Education tout entière, remettre toutes choses dans la bonne voie, et donner à tous une forte et féconde impulsion, la Retraite est le grand, l'unique moyen.

Voilà pourquoi, dans toute maison d'Education où l'on tient aux bonnes mœurs, à la vertu, à la religion, il faut instituer, chaque année, une Retraite ; et les vaines craintes de certaines personnes, assurément peu compétentes en pareille matière, qui se représentent une Retraite comme une suite d'exercices fastidieux pour les enfants, ne méritent pas d'être écoutées. L'expérience a surabondamment démontré, tout au contraire, et pour mon compte ce n'est pas une, c'est cent expériences personnelles qui m'ont fait voir de près combien il est facile de faire suivre avec le plus grand profit moral, et en même temps sans fatigue, et même avec charme, les exercices d'une Retraite par des enfants.

II

A quelle époque précise de l'année doit être placée la Retraite? — En supposant la rentrée au commencem-

d'octobre, je réponds : A la Toussaint; ni plus tôt, ni plus tard. Plus tôt, la rentrée peut n'être pas complète; les esprits sont encore préoccupés; l'agitation et les souvenirs des vacances ne sont pas encore calmés : plus tard, ce serait se priver du plus précieux des secours pour bien commencer l'année, chose si capitale! et pour tout mettre en bon train. Que sont la plupart des enfants dans une maison d'Education même chrétienne, au commencement d'une année? Il se trouve là un grand nombre de nouveaux sans piété, sans instruction chrétienne, peut-être même sans religion solide : l'immense majorité du moins n'a aucun goût pour le travail, l'obéissance, la règle. Faut-il les laisser plusieurs mois dans cet état? ne faut-il pas plutôt les saisir énergiquement, tout d'abord, par une Retraite.

Que si, au contraire, ils ont été élevés dans l'innocence et la piété, une Retraite produira chez eux des fruits admirables, aura une influence décisive sur leur conduite dans la maison, et les fixera peut-être à jamais dans le bien.

Quant aux anciens, plusieurs peut-être pendant les vacances ont laissé leur cœur se flétrir : il importe d'arracher promptement ces pauvres enfants, par la forte action d'une Retraite, à des misères qui pourraient s'invétérer. Ceux-là même qui ne se sont point trop écartés de la vertu, se sont au moins remplis d'un esprit de dissipation et de paresse, qui réclame un remède énergique, une prise d'assaut vigoureuse.

Noël de plus qu'à la Toussaint on évite le grand inconvénient du froid, qui apporte d'ordinaire une très-pénible entrave aux Retraites placées vers Noël, ou dans le mois de février.

J'ajoute qu'une seconde retraite, d'ailleurs, a lieu tout naturellement et comme par la force des choses pendant la semaine sainte. Rien de plus facile en effet que de convertir les offices et les exercices nécessaires de la semaine sainte

en une petite et excellente Retraite. Le Mercredi saint, le Jeudi saint, le Vendredi saint, sont les journées les plus saintes, les plus solennelles, les plus saisissantes de toute l'année, de toute la religion, de la vie entière : on les passe à la chapelle en grande partie : on y entend les prédications les plus touchantes; les classes, les études profanes sont suspendues. Quoi de plus simple, je le répète, et de mieux indiqué, que de profiter de tout cela pour préparer excellemment les enfants à la grande fête de Pâques? Cette seconde retraite a, du reste, un caractère tout différent de la première, et elle se rencontre merveilleusement à propos, pour ranimer les enfents chez qui l'impression de la première Retraite est souvent bien affaiblie après six mois.

Mais que doit être précisément une retraite? c'est-à-dire quel but doit-elle atteindre? comment doit-elle être conduite? par quels moyens peut-on en assurer le succès?

III

Je l'ai dit : une retraite doit être une époque de parfait renouvellement pour une maison, et la complète régénération des âmes.

Il faut, après une Retraite, que chacun soit en grâce avec le bon Dieu, ait retrouvé la paix de sa conscience, l'énergie de son courage pour le bien; et reprenne, avec toute l'ardeur de bonne volonté dont il est capable, tous ses devoirs.

Il suit de là qu'une retraite ne peut pas réussir médiocrement. On n'a rien fait, si les enfants ne sont pas saisis jusqu'au fond de l'âme, vaincus, subjugués par les grands coups de la Parole évangélique et par la grâce de Dieu; rien fait, si toute la maison n'est pas profondément améliorée et relevée. Quand la Retraite n'a produit que des impressions superficielles et légères, les fruits sont nuls; rien ne dure : et, il ne faudrait pas s'y tromper, un tel échec est tou-

jours lamentable; car, une retraite bien ou mal faite, c'est une bonne ou mauvaise année. Telle Retraite, telle année : les exceptions sont rares, et pour moi, je n'en connais point.

Mais, on le comprend, ce n'est que par degrés, et comme d'effort en effort, que les enfants dans un retraite peuvent être amenés à ce grand et heureux changement, à cette totale régénération.

Il faut d'abord bien voir où ils en sont, se rendre bien compte de leurs dispositions à tous, de *l'état vrai de* leurs âmes, les prendre là, et les conduire graduellement, par un travail progressif et continu, jusqu'au point où on veut les amener.

Où en sont-ils presque tous, au moment de commencer la Retraite? Dans une très-grande appréhension de cette Retraite. Quelques-uns la désirent, mais la craignent en même temps : elle leur apparaît à tous sans doute comme la délivrance du péché, mais aussi comme une grave époque, où, pour se délivrer du péché, il faut rentrer en soi-même, réfléchir, se convertir, rompre avec le mal, la tiédeur, la paresse et toutes les mauvaises passions. Il y aura là bien des exigences sévères, un labeur bien pénible, et peut-être les plus rigoureux sacrifices. La nature s'effraye de cette perspective, et y répugne fortement.

J'ai vu des enfants me dire : « Oh! Monsieur, je sens que « j'ai bien besoin de la Retraite; mais cela me fait bien « peur d'y entrer.

Il faut donc tout d'abord les saisir vivement et leur donner du courage. On les saisira, dès la veille, par des avis paternels; dès le discours d'ouverture et la première réunion par une parole imposante, par de beaux cantiques, par un discours vif, pénétrant, éclatant, qui, bon gré, mal gré, leur jette dans l'âme et y enfonce en quelque sorte la grande idée de la retraite: « grâce incomparable, temps merveilleux, « *tempus acceptabile*, où Dieu répand la pluie des grâces.

« et visite les cœurs de ses enfants : il faut répondre à « l'appel de Dieu, *craindre Jésus qui passe et ne revient « plus*[1]. » Cette ouverture de la Retraite a lieu vers le soir : les enfants se retirent presque toujours très-émus : la nuit qui succède avec son recueillement ajoute à l'impression des paroles. Si le discours est bien fait, si les avis du Directeur de la Retraite ont été bien donnés, vivement, affectueusement, les enfants sont pris à peu près. Cette première réunion, on le voit, est de la plus extrême importance.

Ce n'est pas toutefois dès le lendemain, dès le premier jour, qu'il faut chercher à frapper les grands coups. Les enfants n'y sont pas encore assez préparés. Le premier jour, il faut poser les fondements; éclairer les âmes, parler à l'esprit, avant d'attaquer le cœur. Ce ne sont pas encore les grands motifs de contrition qu'il faut présenter, mais la vive et haute lumière des vérités fondamentales : la fin de l'homme, la dignité du chrétien, la nécessité du salut.

Ces vérités, à la fois si élevées et si simples, si intéressantes et si fortes, sont, grâce à Dieu, admirablement accessibles aux enfants eux-mêmes; et dans la rectitude naturelle de leur jeune raison et de leur jeune cœur, il est impossible qu'ils les regardent en face et n'en soient pas tout pénétrés. Il faut les leur montrer dans leur plus lumineux éclat : il faut les subjuguer par cette lumière, il faut que leur esprit ne s'en puisse défendre, et que la conviction soit entière et profonde dans leurs âmes ; il faut, si je puis m'exprimer ainsi avec les saints Livres, qu'ils tressaillent dans la lumière : *Exultent in luce;* en sorte que cette conclusion : *Je dois à tout prix sauver mon âme*, se formule invinciblement dans leur conscience, et amène dans leur cœur ce cri généreux : *Je veux me sauver!* — Voilà le fruit du premier jour.

1. Célèbre parole de saint Augustin : *Time Jesum transeundum, nec amplius revertentem.*

Placées au milieu du jour, les conférences reposent des sérieux exercices du matin et disposent à ceux du soir.

Les *avis* sont encore plus directs, plus immédiatement pratiques et plus nécessaires que les conférences : c'est une sorte de direction paternelle donnée jour par jour, heure par heure, aux enfants, pour les aider à bien faire leur Retraite. Pauvres enfants ! ils se débattent sous l'action de la parole et de la grâce, et résistent plus ou moins : d'ailleurs, tout ne va pas tout seul, même quand ils ont bonne volonté.

Il est donc important que des grandes vérités qu'on leur prêche, on descende jusqu'à l'obstacle actuel et à la résistance du moment, qu'on y mette en quelque sorte la main avec douceur et bienveillance; qu'on leur indique, même après les conseils précis de leur confesseur, de quelle manière ils doivent employer chaque jour, et faire l'œuvre de leur Retraite; qu'on leur demande où ils en sont, en les avertissant du temps qui passe; qu'on leur suggère et qu'on leur inspire les bons sentiments, la bonne volonté, la joie, la reconnaissance, le courage qu'ils doivent avoir; qu'on leur recommande tantôt le recueillement, tantôt quelque pratique de mortification, qui, faite volontairement et sous l'œil de Dieu, leur attirera des grâces précieuses, tantôt ces prières qui, versées en secret aux pieds du Seigneur, sont décisives.

En un mot, il faut qu'on les exhorte, qu'on les encourage, qu'on les presse, qu'on les aide de toute manière. Ces avis sont d'un secours extrême aux enfants, et il est étonnant à quel point ils peuvent contribuer au succès d'une Retraite.

C'est au Supérieur lui-même, ou au Directeur de la Retraite à les donner.

V

Je viens de décrire la première Retraite, celle du commencement de l'année : la Retraite de la Semaine Sainte a dans sa marche, et dans le caractère des prédications, quelque chose de particulier, qu'elle emprunte à la grande époque liturgique où on la donne. Je l'ai indiqué déjà : nul temps n'est plus propre que le temps de la Passion, la Semaine Sainte, et la fête de Pâques, pour réveiller la foi, la piété, l'amour de Dieu, et faire rentrer les enfants, même les plus dissipés, en eux-mêmes.

On n'y traite pas les mêmes sujets qu'à la première Retraite. Les vérités terribles ne sont pas aussi nécessaires, pour ceux qui vont bien, et seraient peut-être usées pour ceux qui vont mal. En tout cas, le genre de cette seconde Retraite doit être plus doux, quoiqu'elle puisse au fond avoir quelque chose de plus vif même et de plus pénétrant que la première. En effet, l'abus des grâces, la communion sacrilége, la trahison de Judas, le renîment de saint Pierre, la Passion, sont des sujets admirables à traiter et qui font toujours grande impression.

Pour ceux des enfants qui ont conservé les fruits de la première Retraite, et c'est le plus grand nombre, on peut dire que cette seconde retraite va toute seule ; les vérités y entrent d'elles-mêmes dans les âmes.

Et quant aux autres, la Retraite faite à cette époque produit aussi toujours des résultats extrêmement consolants, parce qu'elle a été préparée par la première Retraite, et par tant de soins donnés aux enfants depuis la rentrée, préparée surtout par le carême, temps merveilleux pour la conversion des âmes ; parce qu'elle est faite enfin pendant la Semaine Sainte, où tous les plus grands et plus saisissants mystères

du christianisme sont là sous les yeux des enfants, et où il suffit d'avoir au cœur quelque étincelle de foi, pour se sentir touché, et pressé de revenir à Dieu.

J'ai toujours vu, à dater de cette époque, l'année marcher admirablement. Aussi, pour rien au monde, je n'aurais voulu priver nos enfants du bienfait de cette Retraite, dont la Semaine Sainte, il faut le bien remarquer du reste, fait comme une nécessité.

VI

Mais, on le comprend, plus l'œuvre d'une Retraite est importante, et plus il faut prendre de moyens pour en assurer le succès. Et pour cela, pour que les enfants ne fassent pas une Retraite telle quelle, mais une Retraite qui porte les grands fruits dont nous avons parlé, je le dis hautement, il faut se donner de la peine, beaucoup de peine. Tous les soins les plus attentifs, les plus délicats, les plus minutieux, doivent être pris par le Supérieur et par les Directeurs.

Le premier de tous ces soins, évidemment, c'est le choix d'un prédicateur. Un bon prédicateur, si ce n'est pas la seule condition d'une bonne Retraite, c'est du moins, on peut le dire, la condition *sine qua non*. Mais il n'est pas toujours facile de trouver des hommes qui conviennent à ce ministère. C'est un genre particulier que tous les prédicateurs, même de mérite, n'ont pas. Ce n'est pas assez, dans une telle prédication, d'être instructif et solide, il faut surtout savoir se mettre à la portée des enfants, afin d'en être bien compris, et parler tout à la fois à leur imagination, à leur intelligence et à leur cœur, pour leur plaire et les émouvoir ; et cela, non par une sensibilité vaine ou des tonnerres de voix, mais par une onction vraie et un pathétique touchant, par une parole vive, imagée, brillante, par des com-

paraisons frappantes, par des traits d'histoire surtout, bien choisis, bien présentés.

Une telle prédication n'est pas facile, et suppose, outre le talent spécial, une piété véritable : un prêtre qui n'aurait pas une grande piété, ne serait pas capable de prêcher utilement à des enfants. J'ajouterai encore que ce ministère exige une préparation très-sérieuse, et l'habitude de traiter son auditoire avec grand respect. Il ne faut pas dire ici : « Ce ne sont que des enfants ! quels si grands frais y a-t-il à faire pour eux? » J'ai vu des prédicateurs de très-grand renom, comme le P. de Ravignan, Mgr de Janson, n'apporter pas moins de soin à nos Retraites d'enfants, que s'il se fût agi des plus brillants auditoires : et certes, ils avaient raison.

Mais quelque importante que soit la prédication dans une Retraite, toute l'affaire ne se passe pas entre le prédicateur et les enfants ; et, quel que soit le prédicateur, si l'on veut courir à un échec presque certain, on n'a qu'à le laisser faire seul. Non, il faut l'aider, le soutenir à tous les moments, et de toutes les manières.

Tous les moyens, même matériels, pour que les enfants fassent bien leur retraite, doivent être mis en œuvre.

Et d'abord, les maîtres doivent tous y concourir, soit par leur exemple, par leur gravité, leur recueillement, leur fidélité aux exercices ; soit par leur action sur les enfants eux-mêmes, dans la mesure qui est possible à chacun ; soit enfin par la ferveur de leurs prières.

Avant la Retraite, une chose qui me paraît tout à fait indispensable, c'est que, dans un grand conseil, une étude sérieuse des enfants ait été faite au point de vue de la Retraite, et que chaque confesseur sache bien, parmi ses pénitents, quels sont ceux qui ont besoin d'avis particuliers, et de quelle manière il pourra donner à chacun sa direction dès le premier jour.

Il est bien clair que des enfants ne peuvent pas faire leur Retraite tout seuls : ils ont besoin d'être guidés ; que dis-je ?

d'êtres portés en quelque sorte par un directeur charitable et paternel, et cela dès le premier moment. Rien ne serait plus compromettant pour leur Retraite qu'une incertitude au commencement, et je ne sais quel tâtonnement qui leur ferait perdre une partie plus ou moins considérable d'un temps si précieux et si court. Il faut qu'ils puissent se mettre à l'œuvre de suite et sérieusement : c'est pourquoi le Supérieur d'une part, dans des lectures spirituelles *préparatoires*, et les confesseurs de l'autre, dans *des entrevues* particulières avec leurs pénitents, ne doivent rien oublier pour donner à tous les enfants, en général, et à chaque enfant en particulier, les conseils les plus précis, et les indications les plus complètes.

Il est donc essentiel, au commencement de la Retraite et le plus tôt possible, que chaque confesseur voie chaque enfant, et détermine avec lui d'une manière précise le but spécial qu'il devra se proposer, et la marche qu'il devra suivre : voilà les soins qui décident le succès profond d'une Retraite. Ce succès, dans un sens, dépend autant de la direction que de la prédication. Du moins, c'est par la direction que l'enfant est mis à même de recueillir tous les fruits de la parole qu'il entend, et du travail personnel qu'il y ajoute. Ce serait vraiment trahir les âmes des enfants que de ne pas leur donner ces indispensables secours.

VII

Il y a en effet trois lieux où se fait toute l'œuvre de la Retraite : la chapelle, la salle d'étude, le confessionnal.

C'est à la chapelle que le travail commence et s'accomplit sous l'action immédiate de la parole de Dieu.

Là, tout dépend du prédicateur : mais encore est-il indispensable que sa parole soit appuyée par un triple secours. Il faut d'abord les avis généraux du Supérieur sur la Retraite,

et les avis particuliers du confesseur à chaque enfant; nous venons d'en parler. Il faut de plus le recueillement extérieur, la régularité de toute la maison: autrement, et si vous ne livrez au prédicateur que des enfants dissipés, que voulez-vous qu'il en fasse, et que deviendra au milieu d'eux sa parole? Il faut enfin le chant des cantiques. Les cantiques sont de la plus grande importance dans une Retraite, et, pour ma part, je ne comprendrais pas qu'on pût s'en passer. Tous les hommes d'expérience réelle n'ont qu'une voix à cet égard. Par leur mélodie, par les grandes vérités et les grands sentiments qu'ils expriment, les cantiques saisissent les âmes, et les préparent merveilleusement à la parole. — Le Directeur de la Retraite doit donc s'entendre avec le prédicateur afin de les bien choisir selon les divers sujets des instructions, et puis les faire exécuter avec toute la perfection et la piété possibles.

C'est à la salle d'étude que l'œuvre du prédicateur continue et se complète par le travail personnel et les méditations de l'enfant: là tout dépend beaucoup de la direction donnée et reçue; car que fera un enfant, à quoi emploiera-t-il les temps libres, si son directeur ne le lui a pas indiqué très-précisément? Il faut tout dire à un enfant; je ne saurais trop le rappeler: les choses à faire, et le temps, et la manière de les faire.

A l'étude, l'enfant doit s'occuper d'abord de la *préparation de sa confession.*— Le directeur jugera à dater de quelle époque il faut la prendre, et il indiquera autant que possible un temps et un mode précis pour l'examen de conscience.

Les études qui précèdent les instructions sont spécialement employées à ce travail, et aux entrevues avec le Directeur.

On conseille aussi aux enfants de faire, dans leurs temps libres, quelques lectures pieuses, pour se délasser en s'édifiant. — Des livres bien choisis, l'admirable *Pensez-y-bien*, des Vies de saints ou d'enfants pieux, des ouvrages

tels que *l'Ame élevée à Dieu*, *l'Ame sur le calvaire*, *l'Ame pénitente;* voilà ce qu'il faut leur faire lire. Il serait bon que les Directeurs eux-mêmes, après le grand conseil dont j'ai parlé, et d'après la liste bien étudiée de leurs pénitents, leur choisissent ces livres dans la bibliothèque de la maison ou dans la leur, et leur en fissent la distribution.

Ces lectures sont fort importantes, mais toutefois subsidiaires, il ne faut pas l'oublier : une retraite où un enfant n'emploierait guère tout son temps libre qu'en lectures, produirait des fruits très-médiocres : trop souvent, néanmoins, il en est ainsi ; et pourquoi ? Il faut le dire, parce que les directeurs ne prennent pas assez la peine de faire faire autrement.

Le travail des *Cahiers de Retraite* passe bien avant les meilleures lectures.

Il est évident que les enfants à l'étude doivent réfléchir sur les instructions entendues à la chapelle : mais comment? La plume à la main : c'est la meilleure manière. Autrement, *verba volant.* Il faut exiger d'eux des *Cahiers de Retraite*, et leur indiquer en public, à tous, et à chacun individuellement, la manière simple et facile de les rédiger, et le temps convenable pour cela, c'est-à-dire les études qui suivent les instructions.— Il faut beaucoup tenir à la propreté et au soin matériel, gage d'un autre soin plus important.— Il est facile du reste de faire comprendre aux enfants que ces rédactions seront pour eux comme un souvenir de leur Retraite, qu'il leur sera doux et profitable de les retrouver un jour, et que ce travail leur est d'ailleurs nécessaire pour fixer leur légèreté naturelle, et rendre profondes et durables les bonnes impressions qu'ils reçoivent.

Mais ce n'est pas assez de donner tous ces avis, de prendre tous ces moyens, il faut voir de près si les enfants en profitent : il faut savoir pour chacun comment va sa retraite : c'est pourquoi, indépendamment de la première entrevue

du directeur avec chacun de ses pénitents, il en faut une seconde au milieu de la Retraite, pour tout constater, et remonter l'enfant au besoin, puis une troisième, à la fin, pour l'achèvement de la confession, et l'absolution.

VIII

Qu'on ne s'y trompe pas : tout cela est nécessaire. Une Retraite sans préparation, sans direction suivie et continue des enfants, sans entrevue immédiate et répétée avec eux, sans cantiques bien choisis et bien chantés, sans lectures pieuses, sagement appropriées aux besoins des âmes, sans cahiers de Retraite et bonnes résolutions écrites, sans convenable distribution pour chacun des temps libres, en un mot, sans tout ce qui exige de la part des maîtres, comme de la part des enfants, une application très-sérieuse et très-constante, est une Retraite aventurée, qui échouera.

Mais il faut le dire aussi, combien de maîtres véritablement zélés sont-ils largement payés de leurs peines par les fruits de la retraite! Oui, une Retraite est pour tous, maîtres et enfants, très-laborieuse, mais pour tous aussi, combien les consolations et les joies surpassent-elles le labeur!

Je le dis pour l'avoir éprouvé, rien n'est vraiment plus abondant en bénédictions que ces Retraites, comme aussi rien ne présente un spectacle plus touchant. Quand, par le concours vigilant de tous les maîtres et la parole bénie d'un apôtre, une Retraite se passe bien, dans le recueillement, le silence, la prière; quand tous ces enfants sont saisis, pénétrés, appliqués généreusement au grand travail de la vertu, c'est un des plus beaux spectacles que la terre puisse présenter au ciel, et pour moi, je n'en ai jamais joui sans une tendre et respectueuse admiration pour ces jeune âmes.

Ce recueillement profond, ce silence religieux, cette joie

paisible sur les visages, mélangée de cette sainte tristesse qui annonce le labeur de la pénitence, ce bel ordre qui tient toutes les volontés en suspens et ne fait qu'un seul mouvement de tous les cœurs, comme s'il n'y avait là qu'un seul cœur, une seule âme, une seule voix, tout cela me touchait profondément. C'est bien là que l'air paraît plus pur, les cœurs plus heureux, le ciel plus ouvert, Dieu lui-même plus familier et plus paternel. Il me semblait que *Dieu se rendait* alors sensible en tous, par je ne sais quelle impression manifeste de l'Esprit sanctificateur planant sur toutes les âmes : je sentais qu'un travail fécond, une grande œuvre se faisait dans tous ces enfants ; et l'œuvre achevée, je n'ai jamais rien connu de comparable au bonheur du dernier jour, de l'absolution reçue, de la sainte communion bien faite, de la grâce de Dieu reconquise, et de la vie tout entière purifiée et heureuse.

CHAPITRE VII

Les avis.

Notes, lecture spirituelle, instructions de catéchisme, homélies, petits sermons, courtes exhortations, méditations pieuses, grande prédication de retraites, voilà les formes multiples et fécondes de la parole de Dieu dans une maison d'Éducation : ces formes et cette fécondité toutefois ne sont pas encore épuisées. A l'occasion de la *lecture spirituelle*, des *Catéchismes*, des *Retraites*, j'ai parlé des *Avis* qu'on a souvent occasion d'y donner, et qu'on peut donner encore à la chapelle, avant un office ou une prédication. L'importance

spéciale de ces courtes et vives allocutions est telle, leur usage si fréquent, qu'il est nécessaire d'en parler à part brièvement.

I

Je dirai d'abord que les *Avis* bien donnés, à propos, avec le ton et l'accent convenables pour chaque chose, vont bien plus loin et pénètrent plus profondément que tout autre parole. C'est là proprement la direction de la famille, l'Education des âmes : c'est la parole paternelle, pastorale, gouvernant, redressant, formant le cœur, l'esprit, les habitudes : en deux mots que j'aime à répéter, c'est encore ici l'âme et la vie d'une maison.

Fréquents et presque toujours inattendus, arrivant chaque fois à l'instant opportun, tombant directement sur ceux qu'ils regardent, les *Avis* ont une puissance de direction et de correction que rien n'égale : aussi, je n'hésite pas à le dire, savoir donner des avis est un des premiers et plus nécessaires talents d'un Supérieur.

Si l'on demande : Sur quoi roulent ces Avis? *Sur tout*, répondrais-je : sur les défauts et les vices des enfants, ou sur les vertus de leur âge; sur les points du règlement qui ne sont pas observés comme il faut; sur le pratiques les plus essentielles de la vie chrétienne, auxquelles un bon maître doit s'appliquer particulièrement à former les jeunes âmes qui lui sont confiées, comme la prière du matin et du soir, les soins qu'il faut prendre pour se bien confesser, la manière d'assister à la sainte messe, etc. ; sur les devoirs des enfants à l'égard de leurs parents, le respect, l'obéissance, l'affection qu'ils leur doivent, ainsi qu'à leurs maîtres, etc., etc.

C'est encore dans ces Avis qu'on leur parle, qu'on les félicite de leur sagesse, de la consolation qu'ils donnent à ceux qui les élèvent, ou qu'on leur reproche leur négligence, leur

paresse; c'est là encore qu'on recommande à leurs prières les enfants malades, etc. Quelquefois ce sont des histoires, quelquefois des paraboles qu'on raconte.

Mais quel ton prendre dans ces Avis? Il est difficile de le dire : ce ton est aussi varié que les Avis eux-mêmes.

La parole du Supérieur, ou du Catéchiste, ou du Directeur de la retraite, y est tour à tour simple, familière, aimable; puis elle devient tout à coup, quand il le faut, très-pressante, très-animée, très-forte, afin de toucher, de pénétrer, de convertir les enfants. C'est là surtout qu'il faut éviter la phrase, et ce triste ton qu'on appelle à grand tort le ton de la chaire, et qui n'est autre qu'un ton factice et de convention, à l'usage de ceux qui ne savent pas trouver le ton de la nature, de la vérité et du zèle.

La simplicité, la familiarité, l'aisance; le naturel, l'absence de toute recherche, de toute prétention; et cependant une certaine tenue, une certaine force, une certaine dignité de langage, mêlée au besoin de finesse, de saillies inattendues de gaîté, de grâce : tels doivent être le ton et le caractère des Avis.

Cette partie si importance du ministère de la parole dans une maison d'Éducation réclame évidemment une très-grande attention. Il est capital de ne point donner les Avis au hasard, sans suite, ni but. Pour cela, il faut les prévoir et les préparer. Or, pour les bien prévoir, un plan d'Avis complet et bien conçu est tout à fait indispensable; une sérieuse préparation ne l'est pas moins pour les bien donner, avec le discernement et le tact convenable, d'une manière pratique, tout à la fois utile et agréable.

Il faut les disposer de telle sorte qu'ils forment comme un petit cours de morale, à l'usage spécial des jeunes gens, ce qui n'empêche pas de donner, quand il y a lieu, les autres Avis de circonstance qu'on juge nécessaires. — Il y a des choses qu'il faut absolument qu'un enfant ait entendues,

un jour ou l'autre, dans le cours de son Education, et que les Avis lui disent à merveille, dans l'occasion, sur le moment : soit aux lectures spirituelles, soit au catéchisme, soit dans toute autre occurrence, avec un imprévu qui n'est autre chose que l'à-propos.

Sans doute, les Avis ont plus ou moins d'importance et ne demandent pas tous une égale préparation. Mais il y a des Avis tellement graves, qu'ils ne peuvent manquer leur effet sans les inconvénients les plus fâcheux : ceux-là sont extrêmement difficiles à bien donner, et demandent une perfection rare ; car il sagit là de frapper à coup sûr, d'atteindre inévitablement ce qu'on veut atteindre, et de vaincre de vive force telle ou telle difficulté, tel ou tel enfant. Je ne crains pas de dire que c'est vraiment alors comme une lutte corps à corps, comme un duel avec le mal, tant il arrive que de tels Avis sont directs et personnels, tant il faut toucher juste et pénétrer quelquefois jusqu'aux dernières profondeurs.

Pour moi, j'étonnerai peut-être en le disant, mais c'est la simple vérité, rien ne me demandait plus de peine que ces Avis : je ne préparais pas avec plus de soin les plus grands discours pour les plus grandes chaires de Paris. Ah ! quand on ne l'a pas expérimenté, on ne sait pas combien il est délicat d'attaquer le fond et les résistances d'une âme, quelle qu'elle soit !

Ces Avis, que je trouvais si difficiles et si importants, je les adressais, selon le besoin, tantôt aux enfants ennuyés, dégoûtés de la maison ; tantôt à l'occasion d'un renvoi, pour en assurer l'effet, l'impression salutaire sur tout le monde ; tantôt pendant les Retraites, le premier, le second, le troisième jour, pour décider les enfants à de généreux efforts ; tantôt aux enfants rebelles, endurcis, auprès desquels nous ne gagnions rien. J'ai plusieurs de ces Avis sous les yeux, car souvent je les écrivais sommairement : peut-être les hommes du métier ne les liront-ils pas sans quelque intérêt et quelque profit.

J'en donnerai ici quelques-uns par manière de *spécimen*, et pour achever de faire bien entendre ma théorie et ma pratique sur ce point.

AVIS DONNÉ LE SECOND JOUR D'UNE RETRAITE

Mes chers enfants, nous voici en *retraite; j'en bénis Dieu* ; cela va bien : cette *retraite* commence sous de favorables *auspices... Dieu* nous aidera à la bien faire.

Vous vous y êtes mis de tout votre cœur, du moins la plupart, et je vous trouve tous recueillis comme il convient, sauf peut-être quelques jeunes enfants, qui n'y sont pas encore, et s'y mettront demain....

Que vous dirai-je au commencement de cette retraite ?

Mon Dieu, je vous ouvrirai simplement mon cœur... Je vous dirai avec sincérité ce que je pense de vous... où j'en suis avec vous... où vous en êtes avec moi... et où vous en êtes aussi probablement avec Dieu.

Je vous dirai mes peines, mes craintes, mes espérances...

L'année dernière, nous avons eu de véritables peines... quelques-uns d'entre vous ont vivement affligé leurs maîtres.

Je ne le comprends pas, car vous avez de si bons maîtres!.. et ce qui ajoute à mon étonnement, c'est que ceux dont je parle n'étaient par de méchants enfants ; mais c'étaient des enfants légers, dissipés, qui ne réfléchissent pas, et qui s'exposent à se faire bien du mal par là...

Mais, laissons le passé : vous voilà revenus dans de bonnes dispositions.... Il faut que nous ayons cette année *une année* excellente, et ce n'est pas difficile, la retraite nous y aidera tous.

Qu'est-ce qu'on vous demande pour cela ? C'est très-simple.

D'abord, *travailler* de tout votre cœur, pour accomplir un de vos principaux devoirs, honorer vos familles, devenir des hommes distingués, capables de répondre aux desseins que Dieu peut avoir sur vous, un jour, selon la diversité de vos vocations... Pour cela, vous appliquer à des études, qui, après tout, sont agréables, qui sont les plus belles études du monde... travailler, afin d'être la gloire et la consolation de

vos parents, et de vous ménager à vous-mêmes dans l'avenir une existence honorable, heureuse et utile...

Voilà ce qu'on vous demande, et en vous le demandant, on vous y aide; et il y a vingt-cinq prêtres ici uniquement occupés à cela, uniquement dévoués à l'œuvre de votre Education...

Ah! mes chers enfants, que je suis frappé de cette pensée! que vous seriez coupables, si vous ne profitiez pas de ce que Dieu fait pour vous!.. Ainsi, voilà vingt-cinq prêtres... tous plus dévoués les uns que les autres; et si le respect ne me défendait pas de le dire en leur présence, tous plus capables, tous plus distingués les uns que les autres, que Dieu vous donne, à vous... pour vous... à une poignée d'enfants... tandis que dans les royaumes infidèles, des peuples entiers périssent... et seraient sauvés, s'ils avaient un tel secours...

Eh bien! en second lieu, ce qu'on vous demande,—c'est de profiter de leur dévoûment, c'est de respecter ceux qui se dévouent, ceux qui se consacrent ainsi à vous et à l'œuvre de votre Education.., c'est de leur obéir; car sans votre respect et sans votre obéissance, l'œuvre de votre Education est impossible. Il faut aussi votre affection. Oui, il faut non-seulement que vous respectiez, mais que vous aimiez vos maîtres. Et qui aimeriez-vous, à moins d'avoir le cœur mal fait, si vous n'aimiez pas ceux qui ont pour vous des soins et une affection si dévouée?

Mais tout cela ne serait rien, tout cela serait inutile, si vous n'aimiez pas Dieu, si vous étiez des enfants sans piété, sans religion... si vous étiez des impies, dans une mesure que Dieu sait, cela arrive quelquefois; — si vous n'aviez pas au moins la bonne volonté pour profiter de cette retraite... Oh! alors il n'y aurait plus de bonheur ici, ni pour vous, ni pour nous!...

Mais non... tout ira bien... cette retraite sera excellente... Ceux qui ne sont pas encore décidés vont prendre une bonne résolution... Dieu vous bénira... et nous aurons tous ici, j'en ai la douce confiance, une année pleine de consolation.

AUTRE AVIS DANS LES RETRAITES, OU AUX APPROCHES DE QUELQUE GRANDE FÊTE

Il faut que je vous le dise, il y en a parmi vous, mes enfants, qui m'attristent... Je les plains; ils me font compassion; je les vois chaque jour, je les juge... je les connais si bien! Ce sont des enfants qui travaillent, qui observent assez bien le règlement, qui sont raisonnables, qui ne voudraient pas commettre de fautes graves, de péchés mortels... qui nous aiment, parce qu'ils voient que nous les aimons... et cependant, ils ne sont pas heureux ici, ou du moins, ils ne le sont pas assez : pas assez pour que leur cœur soit heureux, pleinement heureux, satisfait...

Savez-vous pourquoi?

C'est qu'ils n'aiment pas le bon Dieu, ou du moins ils ne l'aiment pas assez : — Ils ne peuvent pas se décider à l'aimer, à le servir généreusement; ils sont partagés entre Dieu et le monde; ils savent où est la source du vrai bonheur et ils n'ont pas le courage de s'y plonger; ils sont tièdes, languissants, incertains, et par là malheureux...

Ce sont des natures vives, ardentes, généreuses... mais il y a entre leur nature et leur vie habituelle un désaccord qui les remplit d'une tristesse involontaire... Ils s'attristent de tout...

Ah! que je les connais bien!... qu'ils me disent si ce n'est pas vrai, et si je ne les connais pas! Quand le soir arrive, ils sont tristes de voir la nuit venir. — Le matin... tout le monde éprouve la joie de voir le jour... pour eux, leur réveil est poignant... Quand le temps est sombre, pluvieux, leur tristesse devient quelquefois extrême... Quand le ciel est pur... est-il possible, disent-ils quelquefois au fond de leur cœur... est il possible que je sois si malheureux avec un si beau soleil!...

Leurs meilleures amitiés même ne les rendent pas heureux; je dis leurs meilleures, car ils n'en ont que de bonnes : ce n'est pas comme dans de mauvais colléges, où il y a des amitiés particulières, qui sont des amitiés détestables!

Savez-vous pourquoi, pauvres enfants, vos amitiés, même bonnes, ne vous rendent pas heureux? Parce que Dieu n'y est pas assez... Dieu n'est pas absent de votre cœur, mais il est

absent de votre amitié; voilà pourquoi votre amitié vous trouble, ou du moins ne vous satisfait pas.

Il y a en vous, je le répète, des facultés vives et ardentes; elles veulent la plénitude du bonheur... C'est Dieu seul qui fait cette plénitude... Vous refusez Dieu à votre âme : Elle se plaint et vous souffrez.

Et vous êtes condamnés à dire comme saint Augustin : *Fecisti nos ad te, Deus, et irrequietum est cor nostrum, donec requiescat in te.*

Il faut conclure :

Les amitiés ne rendent pas heureux, le travail ne rend pas heureux... les succès ne rendent pas heureux... quand Dieu n'y est pas, quand Dieu est absent.

Mais surtout la dissipation ne rend pas heureux... l'orgueil, la vanité, ne rendent pas heureux... le péché ne rend pas heureux... parce que Dieu n'y est jamais...

En un mot, tant que Dieu ne sera pas votre première pensée, votre première affection, impossible que vous soyez heureux.

AUTRE AVIS DE RETRAITE

Savez-vous pourquoi il y en a parmi vous dont le cœur est sans flamme, comme un foyer éteint, où la cendre ne jette plus une étincelle... dont les yeux sont sans lumière, et n'ont plus qu'un regard flétri... qui ne voient plus Dieu, ne savent plus où il est, n'ont plus d'âme pour chanter ses louanges?.. c'est qu'ils n'ont pas un cœur pur!

Vous le comprenez : ce que je vous dis là est dans la nature : le feu ne prend pas dans la boue... le bois mouillé essaye de prendre quelquefois, mais il fume : il y a là un élément étranger et funeste, une eau corrompue qui ne permet pas à la flamme de prendre... Il faut que la fumée se change en flamme; pour cela, il faut qu'une religion sincère, une foi vive et éclairée vienne purifier, concentrer, enflammer le feu dans vos cœurs.

Eh bien, c'est l'œuvre de la retraite.

Tout se purifie et s'enflamme alors.

Aussi, remarquez comme presque tous, sauf les exceptions dont je parle, vous chantez bien les cantiques ce-

jours-ci..: le chant, c'est le cri, c'est la flamme de l'amour ..

Mais, ce n'est pas seulement un cœur pur qu'il faut, il faut un cœur humble...

C'est encore ici un secret de la nature et une de ses lois... L'orgueil durcit le cœur et en fait un cœur de pierre, dit l'Ecriture, *cor lapideum*.

Mettez le feu à une pierre, elle ne prend pas flamme; on la noircit, on la calcine. Si le feu est ardent, on la réduit en poudre; mais elle ne s'enflamme pas : même quand la foudre la frappe et la pénètre, elle demeure *toujours sans feu* et sans flamme, c'est une pierre.

Il en est ainsi de ce cœur endurci par l'orgueil, dont parle l'Ecriture, *cor lapideum*... Il faut que l'humilité adoucisse, transforme ce cœur : autrement, la flamme de l'amour divin n'y prendra jamais.

La foudre du ciel vînt-elle à le frapper, ce malheureux cœur pourra être écrasé et réduit en poudre, il ne sera ni vivifié, ni enflammé, ou du moins, il ne le sera pas pour la vie éternelle..

Et cette triste cendre ne sera bonne qu'à être jetée dans l'étang de soufre et de feu, que l'Ecriture nous montre au fond des enfers, pour les siècles des siècles...

Mes chers enfants, il y en a parmi vous que je plains bien. . Enfin, j'y fais ce que je peux...

Voulez-vous savoir quand vous serez convertis?... C'est le jour... c'est l'heure où, — sans que personne le sache au monde, retirés et comme cachés dans un coin de la chapelle, vous vous mettrez à deux genoux, et prierez Dieu... lui demanderez pardon de vos péchés... le supplierez de vous faire miséricorde!...

C'est quand vous sentirez descendre dans votre cœur l'esprit de prière... entendez bien cela : jusque-là vous n'aurez rien gagné...

Voulez-vous que je vous apprenne encore un autre secret... le moyen de vous donner à vous-mêmes une des joies les grandes et les plus vives possibles?... C'est le jour

où, — sans que personne s'en aperçoive, — vous aurez fait un acte de mortification... soit au réfectoire, soit ailleurs.

Tenez, quand vous êtes tout seul à la chapelle, dans un coin... baisez la terre... voilà qui est très-bon. Dites à Dieu comme saint Augustin : Quoi! je ne suis encore qu'un petit enfant, et je suis déjà un si grand pécheur!.. *Tantillus puer et tantus peccator !*

Le bon Dieu vous demande si peu de chose!... On peut même dire qu'il ne vous demande rien, que votre bonne volonté... et il vous offre la paix .. *Pax hominibus bonæ voluntatis*... Il ne vous demande pas d'être héroïques, mais d'avoir bonne volonté... Vous obstinerez-vous à lui refuser votre bonne volonté ?.. »

AVIS DE REPROCHE

. . . . . .

Non, il ne me convient pas de dévouer ma vie et d'épuiser mes forces comme je le fais, pour aboutir au misérable avenir que vous me laissez craindre pour vous.

Pour faire de vous :

Soit des prêtres inutiles, lâches, intéressés, mercenaires; soit de mauvais prêtres, des prêtres orgueilleux, ambitieux, scandaleux au monde et à l'Église... destinés par la sublimité de leur vocation à être le sel de la terre et la lumière du monde... et qui ne seront qu'un sel affadi, corrompu, foulé aux pieds des passants dans les rues et les places publiques; des lumières obscurcies ou éteintes, dont la fumée noircira la maison de Dieu, et déshonorera son sanctuaire...

Ou bien, si vous n'entrez pas dans le sanctuaire, que serez-vous?... Des hommes du monde sans caractère, sans principes, sans foi solide, bientôt sans mœurs... sans respect pour eux-mêmes, sans intelligence ni du passé, ni du présent, ni de l'avenir de votre pays!...

Pour flétrir par avance votre vie, je n'ai pas besoin d'emprunter à l'Évangile ses anathèmes : la morale païenne suffit pour flétrir cette vie misérable, d'un seul trait :

... Tandem custode remoto
Gaudet equis canibusque...

Il me suffit de vous dire, avec Horace, que quand on ne fait plus rien, on fait bientôt le mal, et que la compagnie des chevaux et des chiens n'a jamais ennobli personne.

A de telles vies, des morts prématurées et déplorables n'ont jamais fait défaut; ou bien d'éclatantes bassesses, dont un nom illustre ne fait que relever l'éclat et la honte.

Avec des goûts et une vie tels que les vôtres, croyez-moi et sachez-le bien : infailliblement on se déshonore, et le plus souvent de bonne heure.

La forte Éducation que vous recevez ici, *si vous n'en profitez* pas mieux, vous donnera peut-être assez de provision pour vivre tant bien que mal, et mourir sans vous être perdus... si vous devez mourir à vingt ans... mais pas assez pour vivre chrétiens et hommes d'honneur jusqu'à cinquante : la traversée est trop longue et trop périlleuse...

AVIS A L'OCCASION D'UN RENVOI

Mes chers enfants, j'ai ce soir quelque chose à vous dire au sujet d'une des plus grandes, des plus vives peines que j'aie éprouvées, depuis que la Providence m'a mis ici... depuis que je suis chargé de vous... depuis que je réponds de vous devant Dieu et devant les hommes.

J'ai été condamné à prononcer contre l'un d'entre vous une de ces terribles paroles de retranchement et de sépation... qui sont toujours si douloureuses... quelquefois si cruelles pour une maison... pour une famille... pour un malheureux jeune homme...

Oui malheureux!...

Car si vous êtes quelquefois bien coupables, vous êtes presque toujours plus malheureux que coupables... mais on n'y peut rien...

Vous êtes si faciles à entraîner... si faciles à tromper... si aveugles... si aveugles sur vos intérêts les plus évidents... sur les intérêts de vos parents... sur tout ce qu'il y a de plus cher et de plus sacré pour vous sur la terre...

Je ne dis pas seulement sur votre salut éternel et votre conscience... mais sur votre honneur et votre bonheur en [illegible]nde.

Vous êtes quelquefois si aveugles... et si ingrats envers ceux qui vous aiment et qui font tout pour vous!

Oui, quelquefois, vous abusez de tout...

Et nous ne devons pas trop nous en plaindre... car vous traitez Dieu souvent plus mal encore que vous ne nous traitez nous-mêmes...

Eh bien donc! il faut vous le dire... il y en a un parmi vous... ou plutôt il y en avait un... — car il n'y est plus... hier soir même, il a quitté la maison, — qui a abusé de la plus grande bonté qu'on pût avoir pour lui... Eloigné déjà l'année dernière de la maison, au milieu de l'année, sur ses supplications réitérées, sur les prières les plus pressantes de sa famille et de ses parents les plus respectables, sur l'intercession même de Monseigneur, je l'avais reçu de nouveau...

Je m'étais fié à lui, j'avais eu foi en sa parole. Eh bien! il me trompait! il nous trompait tous!... Il a, il est vrai, hier, reconnu ses fautes, et leur énormité... mais il n'était plus temps; les preuves étaient accablantes, irrécusables... j'aurais voulu lui faire grâce une seconde fois, que je ne l'aurais pu, ma conscience me le défendait impérieusement... Entre lui et moi la confiance n'était plus possible...

Mes chers enfants, entendez-le bien, il faut que vous ayez confiance en moi, ou que vous me quittiez; mais il faut que moi aussi je puisse avoir confiance en vous, ou bien que nous nous séparions.

Je ne pourrais pas transiger à cet égard sans manquer à tous mes devoirs, et compromettre l'esprit, le cœur même de l'Education paternelle que vous recevez ici...

C'est une éducation de confiance et d'honneur... Que ceux à qui cette éducation ne convient pas, s'en aillent. Pour nous, nous ne voulons que des enfants que nous puissions conduire ainsi.

Oui, notre discipline est ferme et elle le sera encore; mais jamais je ne consentirai à en faire une discipline tracassière... jamais je ne consentirai à être obligé de vous épier, et à substituer à notre loyale vigilance une police de bas étage. Voilà ma profession de foi.

Mais mon cœur en a saigné... C'est la première expulsion que je prononce et que j'exécute cette année... rien n'est plus douloureux...

On sent si bien quel malheur c'est pour vous ! vous le sentez vous-mêmes si vivement à ce moment suprême !...

J'ai connu un jeune homme qui me disait à cette heure terrible, qu'elle l'avait aidé à comprendre ce qu'avait dû être le désespoir de nos premiers parents, lorsqu'ils furent chassés du paradis terrestre...

Mais encore un coup, il n'est plus temps !

Lumière tardive !... regrets inutiles ! l'heure de la justice a sonné... il faut que le salut d'une maison et de tant d'autres enfants l'emporte !...

Mais encore une fois, cela est bien douloureux !... et puis... de pauvres parents qui vont être désolés... toute une famille quelquefois dans la honte.., dans le désespoir... Laissons tout cela... et profitez au moins de ces terribles leçons !...

EXTRAIT D'UN AUTRE AVIS DE RENVOI

Ce qui m'étonne dans ces renvois, c'est ceci :

On rencontre des enfants qui perdent la tête, abusent de tout dans une maison, trahissent tous leurs devoirs, commettent quelquefois des lâchetés, des indignités...

On les éloigne de cette maison où ils ne voulaient plus rester, où ils n'ont d'ailleurs aucun droit de rester, car ils n'y sont pas chez eux... Et alors, dès qu'ils sont renvoyés, ce sont des désespoirs, des larmes, même chez ceux qui ont dix-huit et vingt ans : ils remuent le ciel et la terre pour rentrer ; ils écrivent et font écrire des lettres par leurs parents, leurs protecteurs, par tout le monde.

Mais quoi ! quand vous vous conduisiez de cette façon, vous prétendiez rester ici malgré vous, malgré nous... vous ne vouliez pas quitter la maison !

Mais qu'est-ce que vous vouliez donc ? Vraiment, ici la folie de la conduite en égale l'indignité !

Sans doute, je comprends et vous comprenez aujourd'hui quelle flétrissure c'est d'être renvoyé d'ici, et quand c'est à dix-sept, dix-huit, vingt ans, c'est une fletrissure quelquefois pour la vie entière. — Je ne me le dissimule pas... et c'est là ce qui m'inspire une longanimité, une patience avec certains enfants, que je devrais me reprocher peut-être... je comprends la désolation de vos familles, la vôtre ; mais je me

demande toujours : Qu'est-ce qu'ils veulent donc ? est-ce qu'ils prétendent faire l'honneur de leurs familles en se déshonorant eux-mêmes? Parce qu'ils ont des maîtres pleins de dévoûment pour leurs études et pour toute leur éducation, est-ce qu'ils pousseront l'indignité jusqu'à abuser de notre bonté contre nous-mêmes ?...

Hélas! mes enfants, parmi ceux que j'ai dû renvoyer, depuis que la Providence m'a chargé du gouvernement de cette maison, il s'en est trouvé dont l'âme était si méchante, et où se cachaient de telles noirceurs, que je suis très-résolu de les suivre de l'œil toute leur vie, pour voir ce qu'ils deviennent et *comment ils finiront...*

Je l'ai fait pour deux au moins, dont l'un n'est plus, et l'autre vit encore... Mes tristes prévisions ne m'avaient, hélas! point trompé.

AVIS AUX ENFANTS QUI PARAISSAIENT S'ENNUYER ET SE DÉPLAIRE DANS LA MAISON

Avant de mettre sous les yeux de ceux qui veulent bien me lire l'Avis suivant, je dois dire ici que dans une maison d'Education chrétienne, se rencontre quelquefois une chose véritablement insupportable : ce sont des enfants qui semblent être là malgré eux, uniquemeent parce que leurs parents les y contraignent ! Ils ne font pas de grandes fautes, ils ne se conduisent pas assez mal pour qu'on les renvoie ; mais ils font sentir, et disent tout haut qu'ils s'ennuient, que la maison leur déplaît. C'est ce que, pour ma part, je n'ai jamais pu supporter, et peu de jours avant la nouvelle année, l'avant-veille de Noël, j'avais coutume de leur adresser à peu près les paroles suivantes :

Mes chers enfants, vous allez passer quelques jours dans vos familles, et j'en suis heureux pour vous... peut-être aussi un peu pour moi et pour ces Messieurs, sur qui pèse la grave et laborieuse charge de votre éducation, et qui pend ces deux ou trois jours se trouveront un peu plus libres

Mais nous ne sommes guère accoutumés à m

notre peine et à en tenir compte... C'est donc pour vous surtout que je suis heureux, à cause de la joie que vous allez éprouver, et du bonheur que votre présence, je l'espère, donnera à vos parents.

Cette joie, ce bonheur, ces petites vacances, sont d'ailleurs tout à fait dans l'ordre... Oui, tout ce qui entretient dans vos cœurs l'esprit de famille est dans l'ordre, et j'y applaudirai toujours de toute mon âme... Il est dans l'ordre que chaque semaine vous voyiez vos parents ou leur écriviez! et dans l'ordre, que chaque mois vous passiez une journée à peu près entière avec eux... et qu'enfin, au jour de l'an, vous ayez deux ou trois jours pour vous retremper tout à fait au foyer paternel et sur le cœur de votre mère.

Cette année, d'ailleurs, vous le méritez peut-être plus encore, car, pendant ce premier trimestre, vous avez presque tous parfaitement travaillé.

Allez donc, et soyez heureux! *Vivite felices...*

Mais, à la veille de votre départ, j'ai coutume de donner chaque année, à pareil jour, un avis qui importe à ma dignité et à mon cœur... Ne vous offensez pas : je n'ai pas l'intention de vous faire de la peine : d'ailleurs, cela ne regarde que quelques-uns d'entre vous... et encore, je ne leur en fais pas de reproches.

Je n'ai pas beaucoup compté sur la reconnaissance des enfants... Cela vous étonne peut-être : cela est vrai cependant.

Que les enfants qui ont tant d'aimables qualités soient souvent sans reconnaissance, cela est certain.

Pour moi, je ne m'en plains point, et je ne les accuse pas... cela est simple... — Oui, que les enfants, jusqu'à un certain âge, soient ingrats... cela est assez simple; et, d'ailleurs, il est inutile que je cherche à l'expliquer, cela est un fait, facile à comprendre du reste.

En voici la raison, si vous voulez la savoir :

Les enfants en général n'aiment que ceux qui leur font plaisir. Or, je ne suis pas ici pour vous faire toujours plaisir... je suis ici pour vous faire du bien, et quelquefois un bien qui vous fait de la peine; de là, votre ingratitude naturelle, irréfléchie, innocente peut-être, jusqu'à un certain point.

Quoi qu'il en soit, je n'ai jamais guère trouvé de reconnaissance dans les enfants que j'élevais; du moins dans le cours de leur Education; et je ne m'en suis jamais offensé...

Ce n'est que vers dix-sept, dix-huit, dix-neuf ans, en rhétorique et en philosophie, que j'ai trouvé de la reconnaissance dans les jeunes gens que *j'avais élevés*...

C'est alors seulement, pour la plupart, que vous commencerez à sentir tout ce qu'on fait, tout ce qu'on a fait pour vous, et à le reconnaître... Jusque-là, vous ne le sentez guère, vous ne le comprenez pas, vous ne le reconnaissez point... Et en attendant la fin de votre éducation, il faut se résigner à souffrir quelquefois de votre part les plus étranges ingratitudes...

Mais il y a une chose qui n'est pas dans l'ordre, et à laquelle je ne me suis jamais résigné... il y a une chose que je ne puis souffrir et que je ne souffrirai jamais ici... ce sont les enfants qui ont la *prétention* de s'ennuyer dans la maison, de s'y déplaire... et d'y rester.

Je dis la prétention... et qui l'affichent...

Vous comprenez qu'en vous parlant avec cette sévérité des enfants qui s'ennuient ici, et qui prétendent s'y déplaire et y demeurer, je n'entends point parler de certains enfants, dignes de toute notre affection et de toute notre tendresse... qui éprouvent quelquefois une profonde tristesse, parce qu'ils se sentent éloignés de leur pays, séparés de leur famille... parce qu'ils ont quelques chagrins particuliers, qui quelquefois les minent... les dévorent en secret...

Ah! pour ces chers enfants, qu'ils m'ouvrent leur cœur, qu'ils me disent leurs peines!... je serai le premier à les consoler, à les encourager... nous ferons tout ce que nous pourrons pour adoucir leurs chagrins...

Non, ce n'est pas de ces enfants que je veux parler... je veux parler de ceux qui ont la prétention de faire les ennuyés, et qui l'affichent avec impertinence... je veux parler de ceux qui ont ici une mauvaise tristesse, un mauvais ennui... une tristesse qui vient d'un mauvais esprit et d'un mauvais cœur... une tristesse et un ennui qui viennent de ce qu'ils sont sans émulation, sans travail, sans piété, et peut-être sans mœurs...

Ou bien ce sont des enfants qui ne songent qu'au monde... au plaisir, à la vanité, à toutes les sottises de la vie mondaine... pour qui de nobles études, les douceurs de la piété... les soins les plus dévoués et les plus tendres, le charmes de l'amitié chrétienne ne sont rien...

En un mot, des enfants qui ont l'air d'être ici malgré eux... Eh bien! c'est à ceux-là que je m'adresse, et à la veille du jour où ils vont retrouver leurs parents et leur famille, je leur dis sans hésiter:

Que les enfants qui s'ennuient ici partent, et ne reviennent pas... J'ai assez de raison pour ne pas compter sur la reconnaissance des enfants; mais je n'ai pas assez de vertu pour prendre mon parti de leurs impertinences.

Et de bonne foi, qu'avons-nous fait pour qu'en retour de notre dévoûment et de tous nos soins, nous ne trouvions chez quelques-uns qu'une odieuse grossièreté?

Et ce sont précisément ceux pour lesquels nous avons fait le plus!... ceux que je n'ai reçus que par dévoûment pour leurs parents, qui m'en conjuraient!...

Mais mon dévoûment ne peut aller jusqu'à manquer au respect que je me dois à moi-même et qui est dû à ces Messieurs!

Est-ce que vous vous imagineriez par hasard que les 6 ou 700 francs de pension qu'on paye ici pour vous, vous donnent un tel droit? ou bien que je doive souffrir tout cela, et le faire souffrir à ces Messieurs et à vos condisciples eux-mêmes?...

Vos parents ne peuvent venir à bout de vous élever et de faire de vous quelque chose, et ils nous ont conjuré de l'essayer... et vous, vous vous refusez à tout.

Je demande depuis longtemps avec instance à vos parents de vous retirer; vos parents chrétiens, raisonnables, qui veulent pour vous une bonne et forte éducation, ne peuvent s'y résoudre...

Je me trouve alors placé dans une situation vraiment très-pénible... entre des parents que je ne veux pas offenser, et des enfants qui m'offensent... des enfants qui sont ici *malgré* eux et malgré moi... des enfants qui ne reconnaissent aucun des soins qui leur sont prodigués...

C'est donc bien entendu: si vous ne vous plaisez pas ici, n'y revenez point... nul ici n'a besoin de vous.

Et je vous le déclare à l'avance: je ne vous y recevrai point, ou je ne vous y garderai pas.

Vous allez retrouver vos parents... arrangez-vous avec eux... et ne venez plus nous accabler du poids insupportable de votre présence ici...

Cela vous étonne peut-être, mes enfants, mais cela est

ainsi, cela est très-sérieux... et pour dire tout ce que je pense, cela est véritablement odieux. Du reste, cela ne regarde que quelques-uns, dont les prétentions et les façons sont vraiment trop extrordinaires...

AUTRE AVIS SUR UN RENVOI

J'avais cru un jour, avec terreur, surprendre dans un élève des instincts de mal effrayants: je l'avais renvoyé; mais il restait encore dans la maison des enfants qui, sans que j'eusse contre eux rien de positif pour motiver un renvoi, me laissaient de cruelles inquiétudes. Je voulais profiter de l'expulsion de la veille pour dire, en termes vagues, mais suffisamment compris, ma pensée secrète, avertir solennellement les coupables et les terrifier tous. Je donnai un avis qu'un professeur recueillit, et dont voici quelques paroles:

J'ai prononcé hier un mot, mes enfants, qui a un sens profond, j'ai parlé du *mélange des méchants et des bons...* Des méchants... il y en a donc partout; il y en a donc ici! Oui, il faut que vous le sachiez, il y en a ici, au milieu de tant de bons et pieux enfants... Il y a longtemps du reste que ce mélange a commencé... et sans établir ici des comparaisons qui ne sont pas dans ma pensée, dès l'origine du monde, Abel et Caïn... les enfants de Dieu et les enfants du démon sont célèbres... Les maisons les plus saintes ne peuvent, et peut-être ne doivent pas en être exemptes... Notre-Seigneur lui-même n'en défendit pas le collége apostolique.

Avec Notre-Seigneur, avec les apôtres, il y avait un Judas; un Judas voleur, un Judas murmurateur, un Judas frondeur et moqueur, un Judas sacrilége, un Judas qui trahit et vendit son maître... oui, et Notre-Seigneur qui lisait ces outrages, ces injures hypocrites et cette trahison cachées dans le cœur de Judas, ne perdit rien de sa tranquillité divine et jusqu'au dernier moment lui donna le nom d'ami...

Et lui cependant, quoique la compagnie de Jésus-C et de ses disciples lui déplût, et blessât profondéme mauvais esprit et son méchant cœur, Judas s'obsti

demeurer, par un mauvais instinct... peut-être par le goût d'un profit sordide... décidé à n'être, au milieu des douze, qu'un disciple parasite, étranger de cœur à tout ce qui se faisait là, se donnant pour rôle secret de railler tout, sans s'associer à rien du fond de son âme, trouvant bien de n'être là qu'un ingrat et un impie, dont les murmures et l'ingratitude devaient aboutir enfin au baiser infâme... mais en revanche le nom de Judas demeure à jamais pour flétrir les traîtres de tous les siècles et de tous les âges...

Je ne veux point certes appliquer une telle comparaison à ceux dont je parle... non, je serais injuste... Judas était un homme fait... ceux dont je parle ne sont que des enfants... mais dans le fond, ce sont les mêmes principes... les mêmes germes mauvais, les mêmes instincts... Souvenez-vous bien, mes enfants, que les grands scélérats n'ont jamais commencé par les grands crimes, mais les instincts qui les y ont poussés étaient en germe, dans leur cœur, dès leur enfance... de même que la racine des vertus est la même dans un enfant pieux et dans un saint vieillard; seulement dans l'enfant, c'est la première fleur, et chez le vieillard, elles donnent des fruits en abondance; de même les mauvais principes chez les uns ne sont encore que dans leur germe, et ils sont dans leur maturité chez les autres...

Et ce que je vous ai dit là... je le leur ai dit à eux-mêmes en les renvoyant; et je le dis à ceux qui restent.

A 15 ans, on est un orgueilleux, un murmurateur; à 30 ans, on est un impie: à 15 ans, on est déjà très-coupable; à 30 ans, on sera peut-être un monstre... Qu'on suive de l'œil, dans le cours de leur vie, ceux dont je parle, on les verra!...

Un de ceux que je venais de chasser du Petit Séminaire, et au sujet de qui je disais ces paroles, était le malheureux Louis Verger, lui, chassé pour vol secret, et pour des apparences d'hypocrisie sur lesquelles tous mes collaborateurs avaient été trompés; moi pas. Ne pouvant point le définir dans une conduite au dehors constamment bonne, mais ne pouvant m'y fier, je n'attendais qu'une occasion pour en débarrasser la maison. — En disant ces choses, je pensais à

d'autres encore, dont l'orgueil précoce, les sourires sardoniques, avec une feinte douceur, et les révoltes mal comprimées contre toute autorité, me faisaient tout craindre pour l'avenir. Hélas ! je ne me suis pas trompé sur tous.

CHAPITRE VIII

Les jeux.

I

Qu'on ne s'étonne pas du titre de ce dernier chapitre, et de me voir mettre les jeux au nombre des grands moyens d'Education.

Dans tout système d'Education, et surtout dans le système des maisons chrétiennes, les jeux tiennent nécessairement une grande place, et ont surtout le reste une influence considérable, dont il faut se rendre compte et savoir user.

Sous ce nom de jeux j'entends d'ailleurs ici non-seulement les jeux proprement dits, mais encore toute récréation, tout relâche, tout divertissement; j'entends le plaisir procuré aux enfants; la dilatation du cœur, la joie des âmes, la vie rendue heureuse dans une maison par tous les moyens possibles.

Les enfants ont besoin de tout cela : c'est de leur âge, c'est dans leurs goûts; c'est le vœu de leur nature; leur santé du reste le réclame impérieusement. Il faut que des enfants jouent, s'amusent, se délassent, dépensent en plaisirs innocents l'exubérance de leur sève, la vivacité de leur humeur, l'ardeur de leur sang. Il leur faut la libre expansion, l'ép

nouissement de leur être, le déploiement de leurs organes, le développement de leurs forces, l'air, l'espace, le soleil, le mouvement, le bruit, la vie.

Or, la première loi de l'Education est de se conformer à la nature et de donner satisfaction à ses besoins vrais.

Tout cela n'est pas moins nécessaire à la vigueur de leur esprit qu'à leur santé. On l'a dit, et il est vrai, un arc ne peut pas rester toujours tendu. Le travail fatigue et épuise, et si le repos ne succédait au travail, bientôt le travail lui-même serait impossible. On exige beaucoup des enfants ; onze, douze heures d'étude par jour : il est nécessaire en retour de leur accorder beaucoup. Il ne faut pas surmener l'enfance ; ce serait injustice et grande déraison : on perdrait tout dans cet excès. Donnons-lui en délassement ce que nous voulons qu'elle nous rende en travail. Fénelon a dit le vrai mot : « Il faut préparer le plaisir par le travail, et délasser du travail par le plaisir. »

C'est nécessaire aussi pour leur caractère, pour leur âme. Il n'y a guère de milieu pour des enfants : ou ils s'amusent, ou ils s'ennuient : or, l'ennui engendre la tristesse ; mais la tristesse, qui resserre l'âme et aigrit le caractère, est très-mauvaise conseillère. L'enfant triste, ennuyé, mécontent, est accessible aux fâcheuses impressions, aux inspirations funestes : ses facultés aimables, ses bons instincts sont refoulés ; et les tendances mauvaises se trouvent provoquées à un éclat inévitable. Au contraire, que la joie dilate l'âme d'un enfant, qu'il soit gai, content, heureux, ce sont les mauvaises tendances qui cèdent la place aux bonnes. Il s'ouvre, il s'épanouit, il se confie avec candeur, il écoute avec docilité, il est prêt à faire généreusement tout ce qu'on demande de lui.

Cette heureuse disposition est un secours immense pour l'Education de l'âme et du caractère ; la disposition contraire y apporterait le plus redoutable obstacle.

Ajoutons que dans l'ardeur, dans la libre expansion du

jeu, l'enfant déploie toute sa nature et se fait connaître tout entier tel qu'il est. Le caractère le plus timide ou le plus dissimulé oublie là de s'observer, et se trahit lui-même de mille façons. Vous reconnaîtrez, en voyant jouer un enfant, telle qualité ou telle défaut, que vous n'auriez jamais soupçonné en lui, mais qui sera pour vous, pour votre manière de prendre cet enfant, une précieuse lumière.

A un autre point de vue encore, je le dirai : le jeu, l'amusement, le plaisir, la joie de l'âme, la dilatation des cœurs, sont absolument nécesseires pour l'Education, telle que nous la pratiquons. Cette Education, je suis le premier à le reconnaître, est profondément sérieuse, austère même. Il n'y a pas une seule des facultés de l'enfant qu'elle ne saisisse, et n'applique à un très-rude labeur. Quand toutes les facultés des jeunes gens sont ainsi tendues, il leur faut du relâche ; et c'est pourquoi, comme le dit encore avec tant de sagesse et de grâce Fénelon, il faut *savoir mêler les ris et les jeux avec les occupations sérieuses*.. C'est par là que l'harmonie est maintenue entre l'âge tendre des enfants et la forte Education qu'on leur donne : autrement ces jeunes natures n'y tiendraient pas, et cette Education trop forte finirait par les briser. Il y aurait danger aussi que, trop tenus et trop contraints, les enfants n'allassent chercher ailleurs dans d'autres plaisirs moins purs des compensations funestes, et dans une indépendance secrète la délivrance d'un joug trop pesant. C'est à l'Education elle-même à tempérer ses exigences et ses contraintes par de sages et paternelles concessions.

Et qu'on veuille bien encore le remarquer, cette Education n'est pas seulement sérieuse et austère, elle est encore élevée et généreuse : elle compte beaucoup sur la spontanéité des enfants ; elle s'appuie sur les plus nobles mobiles, la raison, la foi, l'honneur, bien plus encore que sur les rigueurs d'une dure et inflexibles discipline. Mais comment ces nobles sentiments pourraient-ils librement se déployer dans

l'âme des enfants, sous un régime de contrainte, qui les comprimerait toujours et ne les dilaterait jamais? Pour être capable d'une Education libérale, ne faut-il pas qu'ils se sentent *libéralement* traités, qu'ils soient à l'aise, qu'ils soient joyeux, qu'ils soient heureux près de leurs maîtres, dans l'asile de leur jeunesse?

Enfin, n'est-ce pas sur l'amour des jeunes gens pour leurs maîtres, pour la maison qui les élève, que compte surtout notre Education? ne veut-elle pas être, avant tout, une Education par l'amour? Qu'elle soit donc aussi, s'il m'est permis de le dire, une Education par le bonheur! qu'elle s'applique à faire plaisir aux enfants, à les récompenser du travail et des courageux efforts par le plaisir; qu'elle leur ménage une vie à la fois sérieuse et douce, laborieuse et joyeuse; qu'elle s'applique à les récréer innocemmsnt, à les charmer, à les enchanter; qu'elle leur laisse de ses récréations, de ses promenades, de ses fêtes de famille, pour leur vie tout entière, de doux et ineffaçables souvenirs; qu'elle crée ainsi et à jamais des liens de cœur entre les élèves et leurs maîtres, entre les enfants et la maison qui aura été pour eux une famille, et à laquelle ils auront dû le bonheur de si vives et si pures joies dans les plus riantes années de leur vie!

Voilà sous quels point de vue j'ai toujours attaché aux jeux une si grande importance, et pourquoi je dis qu'ils réclament toute la sollicitude d'un Supérieur.

II

Il y a un art, une science, de pourvoir aux plaisirs et à l'amusement des jeunes gens dans une maison d'Education; il y a un art de mettre en honneur les jeux, d'accorder à propos certaines faveurs, de combiner les récréations avec le travail ou la piété, de manière à rendre la piété et le travail

agréables ; un art de profiter des occasions pour faire un plaisir sensible par des grâces inattendues, et surtout un art de faire valoir ce qu'on accorde, sans que jamais les concessions aillent trop loin et nuisent au bon ordre ou à la règle. Car, lorsque je pose en principe qu'il faut chercher, autant qu'on le peut, à faire plaisir aux enfants, il va sans dire que cela doit toujours être sans préjudice du bon ordre, et dans les limites permises par le règlement.

La première chose à obtenir, c'est qu'on joue pendant les récréations. Il faut de toute nécessité, en récréation, faire jouer : c'est là et ce doit être un point de la règle. Il faut que les enfants sachent qu'ils sont positivement en faute, quand ils ne jouent pas. Qu'est-ce que c'est que ces groupes d'adolescents réunis dans quelque coin d'une cour, et où pérorent un ou deux parleurs? qu'est-ce encore que ces promenades philosophiques d'enfants qui conversent au lieu de jouer, et *ces causeries à deux le long des murailles?* Il faut faire la guerre à tout cela. Point de ces philosophes péripatéticiens, point de ces colloques suspects, point de ces groupes plus ou moins inertes ou séditieux. La paresse trouve là, comme partout, son compte ; le mauvais esprit ne demande pas mieux que de s'y glisser ; les mœurs s'y perdent souvent. Qu'on joue, qu'on coure, qu'on s'amuse, que le sang circule, que l'esprit se détende, que le mouvement et la vie soient partout. Une maison va bien quand les récréations sont animées. « Mes enfants, » disait un grand instituteur de la jeunesse, M. l'abbé Allemand, « quand vous jouez bien, « quand vous courez bien, les anges, du haut du ciel sont « contents de vous, et moi aussi. » On peut juger avec exactitude du bon ou du mauvais esprit d'une maison par le plus ou moins d'activité des jeux en récréation.

Il faut donc exciter aux jeux, favoriser les jeux de toutes manières, particulièrement les jeux actifs qui développent la force ou l'adresse ; car les récréations ont pour but d'assou-

plir, de fortifier le corps et de favoriser la croissance, aussi bien que de distraire et de reposer l'esprit. Je me borne ici à des indications générales, plus que je n'entre dans les détails[1]; mais je veux rappeler du moins l'estime que faisaient les anciens des exercices du corps. Il faut dans toute maison d'Education, un gymnase, comme il faut des jeux de balle, de barres, de cerceaux, etc. Les jeux d'esprit, quoique moins avantageux que les autres, peuvent être quelquefois une grande ressource : il ne faut proscrire que *les jeux dangereux ou inconvenants*, qui pourraient éveiller dans les enfants l'idée d'un gain sordide ou d'un grossier plaisir. Donc, faire jouer, donner des jeux, exciter aux jeux, c'est chose capitale. Que sans cesse le Supérieur revienne là-dessus, qu'il aiguillonne sans cesse les élèves ; mais un moyen plus infaillible encore que toutes les exhortations pour faire jouer les enfants, c'est que les maîtres jouent eux-mêmes avec eux, et regardent comme une affaire capitale de mettre en train les jeux.

Toutefois, en ordonnant le jeu, en mettant les jeux en train, il ne faut pas chercher à les imposer, à y dominer : le jeu doit être à la fois commandé et libre. C'est aux enfants à choisir selon leur goût ou même leurs caprices, selon la fantaisie du moment. Ce qui devrait leur agréer le mieux n'est pas toujours ce qui leur plaît le plus, et rien ne doit être spontané comme le plaisir. Toute apparence de contrainte dans leurs jeux est odieuse aux enfants. Ils aiment à s'amuser comme ils l'entendent : il leur semble que leurs amusements du moins sont l'asile de leur liberté : qu'on leur laisse cet asile.

Un autre problème délicat à résoudre est celui-ci : sans gêner les enfants, sans les dominer, comment surveiller, diriger

1. On trouvera les détails les plus précieux et les plus pratiques sur les jeux, dans un récent ouvrage que j'ai déjà cité plusieurs fois, la *Méthode de direction des Œuvres de la jeunesse*, par M. Timon-David.

les jeux? Car, tout libres que doivent rester les jeux, l'action du maître doit s'y faire sentir, comme partout ailleurs. « Il faut, dit un maître expérimenté, qu'on reconnaisse à l'ardeur qui les anime, à la concorde qui règne entre eux, qu'un regard ami et paternel les encourage et les surveille. Même quand le maître ne prend à aucun jeu une part active, il est nécessaire qu'il se mêle à tous les jeux, ici félicitant les joueurs de leur habileté, les raillant ailleurs de leur maladresse, les encourageant partout; qu'il observe les manières et les gestes de tous ; qu'il écoute leurs mutuels reproches ; qu'il retire quelquefois de sa partie, mais doucement et sans bruit, pour le faire entrer dans une autre, un joueur de mauvais caractère et dangereux pour ses camarades. Tout cela demande de la part du maître une grande expérience de ses élèves, un tact excellent, une mesure parfaite. C'est certainement un art difficile de savoir, quand on joue, quand on rit avec les enfants, ménager sa dignité, et sauvegarder son influence, être à la fois ferme et souriant, caresser d'un regard et réprimander de l'autre. »

Nous n'en dirons pas davantage sur les jeux en récréation : Passons aux promenades.

III

Les récréations de chaque jour ne suffisent pas pour délasser suffisamment de l'étude : partout on a pensé qu'il était nécessaire d'y joindre des promenades au moins une fois chaque semaine.

Les promenades sont de deux sortes : il y a les promenades ordinaires, et les promenades extraordinaires.

Je ne parlerai pas ici des promenades ordinaires : ce qui a été dit à ce sujet dans les règlements suffit. Je rappellerai seulement qu'en principe la présidence et la surveillance de ces promenades réclament des maîtres une constante solli-

citude : toute négligence aurait là les plus funestes conséquences, j'ajouterai que plus ces promenades auront d'intérêt et de charme pour les enfants, et plus le travail de la semaine y gagnera.

C'est des promenades extraordinaires que je voudrais dire ici quelques mots.

Et d'abord, faut-il de ces promenades ? Je réponds sans hésiter : Oui, il en faut ; et, si l'on objectait l'inflexibilité de la règle, je dirais que, prévues par la règle elle-même et accordées pour des causes légitimes, elles rentrent dans la règle sous ce rapport. Elles rentrent surtout dans l'esprit de la règle par leurs incontestables avantages.

Pour rompre l'uniformité habituelle d'une vie de communauté, pour récompenser un travail exceptionnel, pour provoquer d'inaccoutumés efforts, en un mot, comme stimulant ou comme récompense, comme moyen d'agir sur les enfants et de les exciter par le sentiment de la reconnaissance ou par la vivacité du désir, les promenades extraordinaires, sont une ressource immense. Vous n'êtes pas fait pour élever les enfants, si vous ne sentez pas tout ce que vous donne d'empire sur eux ce plaisir inattendu que vous leur causez.

Quant à moi, j'avoue ma faiblesse, rien que pour me procurer la joie d'avoir au moins quelquefois sur la terre rendu des âmes vivement heureuses, j'ai donné des promenades extraordinaires. Ceux qui ne l'ont jamais fait, ne peuvent savoir ce que c'est que cette allégresse des enfants lorsque, par un beau soleil, cette faveur inespérée leur est annoncée tout à coup. Et du reste, qu'on n'accuse pas ma faiblesse ; je savais parfaitement ce que je faisais. Cette promenade inattendue, toute gratuite, qui leur arrivait avec une belle matinée de printemps, me donnait sur eux toute puissance pour en obtenir les plus grandes choses Si c'était simplement une prolongation de promenade que je leur accordais, souvent, une si petite faveur, faite à propos, suffisait pour

dissiper un commencement de mécontentement, de mauvais esprit, et ramener dans le calme et la raison les pensées émues. Mais si c'était une de ces promenades exceptionnelles, grande faveur après quelque grand travail, où l'on part, musique en tête, dès le point du jour, où l'on va visiter au loin quelque site célèbre, quelque vieux monument, quelque forêt, quelque pèlerinage renommé, où l'on dîne sur l'herbe en pleine campagne, etc., etc., oh ! alors, ce n'était plus seulement du plaisir, c'était de l'ivresse, c'était de l'enthousiasme.

Mais je laisse là mes souvenirs, et je demande tranquillement : Est ce qu'il n'est pas bon, à tous les points de vue, d'exciter de tels sentiments dans les jeunes gens, et d'élever leur âme jusqu'à ces émotions? cela ne les prédispose-t-il pas à l'affection, à la reconnaissance, à la docilité, au courageux travail, aux impressions vives, aux grandes persuasions de votre parole, à tous les meilleurs effets que vous voulez produire en eux, enfin à tout ce que vous pouvez demander à leur bonne volonté de plus excellent? Ce calme plat de la vie habituelle est-il plus favorable au profond travail de l'Education sur leurs âmes? Non, non, ne craignez pas de donner aux jeunes gens ces ivresses innocentes, ces enthousiasmes sans danger : faites palpiter leur cœur sous le tressaillement d'un plaisir pur, dilatez largement leurs âmes dans les joies de leur âge : vous ne faites par là que nourrir en eux le bon esprit, et préparer, pour une occasion donnée, pour un grand examen, pour une séance académique, pour une grande fête religieuse, des prodiges de travail et quelquefois de vertu.

Mais plusieurs conditions sont nécessaires pour que ces faveurs produisent tout l'effet qu'on peut en attendre. Et d'abord, je l'ai dit, et cela s'applique aussi aux récréations exceptionnelles ou mêmes aux simples prolongations de récréation, il y a un art de les accorder qui en rehausse le

prix : il faut qu'elles soient données avec grâce, comme une surprise aimable ; et à propos, quand les enfants le méritent, ou qu'on a une raison spéciale de les encourager : de telle sorte qu'ils voient bien qu'on tient à leur faire plaisir et à les récompenser. Par exemple, le temps est beau, on est content des enfants : une simple demi-heure de plus de récréation, annoncée au moment même où ils mettent le pied sur le seuil de la salle d'étude, leur fera jeter des cris de joie.

Ceci vient très-bien après des journées pluvieuses, où les enfants n'ont eu que des récréations tristes ; ou après des examens laborieux et satisfaisants, ou un jour de fête religieuse : ces jours-là rien n'est meilleur : cette simple gracieuseté gagne tous les cœurs.

Mais encore un coup, il faut que le Supérieur ne manque pas de s'en donner le mérite, en l'annonçant lui-même aux élèves, à haute et joyeuse voix, soit après les grâces, au réfectoire, soit à la fin même de la récréation.

De même pour les promenades. La surprise ici doit être toujours vive. L'étude, la classe peuvent être brusquement interrompues par un coup de cloche inattendu, que les enfants comprennent vite et qui les transporte :

En tout ceci, je le répète, c'est toujours la bonne grâce qui est le grand charme, et l'à-propos qui empêche l'abus.

Il importe aussi que ces promenades ne manquent pas leur but, soit par le mauvais choix du jour, soit par le défaut d'organisation ou de surveillance.

Autant que possible, de telles promenades ne doivent pas avoir lieu par la pluie. En général, soit aux grands, soit aux petits congés pendant l'hiver, il ne faut sortir qu'à coup sûr, c'est-à-dire avec un temps qui n'expose pas les enfants à revenir crottés, mouillés, trempés. Leur santé en souffrirait, leur âme aussi, la maison de même. En général, il ne faut sortir que quand on est certain du beau temps.

Mais, si on ne sort pas, soit à cause de l'incertitude du

temps, soit à cause de la grande chaleur, il faudrait inventer une manière de récréation, qui, par la variété des jeux ou autrement, ne ressemblât pas aux récréations ordinaires.

Ce qui n'importe pas moins qu'un beau temps, c'est une bonne organisation de la promenade, et une bonne surveillance.

Toutes les précautions doivent être prises minutieusement pour les moyens de transport, soit des élèves, soit du dîner. Il ne faut souvent qu'une organisation mal entendue, et surtout qu'un repas mal servi, pour enlever le charme d'une promenade extraordinaire, exciter des murmures et donner lieu au mauvais esprit. L'administration des vivres est un point capital ici, comme à la guerre.

Tous les maîtres, M. le Supérieur et MM. les Directeurs eux-mêmes sont tenus d'assister à ces grandes promenades. La difficulté et le devoir impérieux de la surveillance, encore plus que l'esprit de famille et la convenance, l'exigent.

Chacun doit y apporter sa part active de vigilance et de dévoûment, et prêter son concours pour l'organisation des jeux, des repas, des visites dans les environs, s'il y a lieu, et enfin pour la bonne tenue générale des enfants, soit dans une propriété qu'un ami de la maison aurait bien voulu mettre à leur disposition, soit en pleine campagne, pendan une longue journée, où ils ont plus de liberté.

Il faut que ces promenades aient toujours le caractère des fêtes de famille : que la surveillance préventive soit telle, s'il se peut, qu'il n'y ait pas une faute dont le châtiment vienne troubler la joie et la sérénité du jour. Ce n'est jamais par le laisser-aller et le désordre qu'on fait plaisir aux enfants.

Ce n'est pas non plus par la prodigalité, la faiblesse ou le caprice. On ruine la discipline, et on avilit les faveurs en les prodiguant, ou en cédant sans motif réel à des instances indiscrètes. Il faut savoir faire les choses gracieusement, et

par affection, jamais par faiblesse, cabale ou fantaisie ; et toujours avec ordre, raison, poids et mesure.

Les cas où une promenade extraordinaire générale peut être accordée sont les suivants : à tous, pour la fête de M. le Supérieur, et dans le courant du mois de Marie.

A l'Académie, deux fois chaque année, à l'occasion de la fête de son patron, ou d'une séance très-remarquable ;

Aux enfants de la première communion, le lendemain de ce grand jour ;

A chacune des congrégations, un jour de congé ordinaire et pendant la promenade de la communauté ;

A toute une classe, qui, dans un concours avec une classe rivale, a remporté la victoire trois fois de suite.

On peut accorder aussi quelquefois une promenade extraordinaire à la communauté entière, après de brillants examens ou une très-belle séance académique, à laquelle toutes les classes de la maison auraient pris part ; et spécialement à une classe, soit après une séance particulière vraiment remarquable, soit pour des notes parfaites méritées plusieurs semaines de suite par tous et pour tout.

Quelquefois aussi quand la communauté a reçu la visite de quelque grand personnage.

En tout cela, je le répète, ce qu'il faut surtout, c'est du tact, de la mesure, de l'à-propos : l'art enfin de faire valoir aux yeux des enfants ce qu'on fait pour eux.

IV

Je ne puis oublier ici, en parlant de la nécessité de faire plaisir aux enfants, certains jours particuliers, tels que le jour de l'an et les jours gras, où des raisons spéciales commandent de chercher à leur être agréable.

Il serait vraiment trop dur pour les enfants qui sont obligés de rester à la maison le jour de l'an, à cause de l'éloi-

gnement de leurs familles, de n'avoir pas, dans quelque divertissement inaccoutumé, quelque compensation.

Que le temps soit donc réglé pour ceux qui restent d'une manière agréable, mais sûre.

Les études : il en faut peu. La discipline : elle doit être très-exacte, mais très-donce.

La nourriture : il faut un petil festin de famille.

Les amusements : comme pour les jours gras.

Comme on garde les enfants les jours gras, et que cela peut leur sembler pénible, il faut les amuser beaucoup, plus même qu'il ne s'amuseraient chez eux, mais très-innocemment.

Il faudrait quelque soirée divertissante : un faiseur de tours, des charades, etc. ; mais ceci est très-délicat, et demande à être très-bien fait, et toujours avec une décence parfaite.

Une loterie encore est très-bien : j'ai vu quelquefois des loteries pour les pauvres ; c'était charmant. — Il y faut un petit discours d'entrée ; trois ou quatre morceaux de musique instrumentale et vocale entremêlés. — On peut y joindre un joli dialogue sur un sujet comique, — il y faut encore le récit d'une visite de pauvres, ou un rapport gracieux sur l'état de la conférence de Saint-Vincent de Paul.

Il faut d'ailleurs proclamer en même temps les deux noms du *gagnant* et de la *chose gagnée* : l'amusement naît du contraste. Ainsi par exemple, il va sans dire que je prenais toujours un grand nombre de billets, et quand je gagnais un *mirliton*, ou une *collerette*, c'étaient des rires et des éclats de joie qui passaient tout.

Les noms d'ailleurs doivent être lus très-haut et très-solennellement : le nom de chaque chose, de chaque lot doit être le plus amusant possible.

En un mot, il faut ces jour-là que l'esprit de la maison apparaisse tout particulièrement ce qu'il est : un véritable esprit de famille.

La piété du reste peut avoir sa part au milieu de ces amusements : il faut le matin la messe avec de pieux et agréables cantiques, et le soir un très-beau salut.

V

DIMANCHES ET JOURS DE FÊTES

Pour des raisons plus hautes encore, il faut que les dimanches et les jours de fêtes religieuses soient des jours agréables entre tous aux enfants : il faut tout faire pour leur éviter ces jours-là l'ennui, et les dilater dans une aimable et pure joie.

L'art est de combiner habilement les études, les récréations et les offices, de façon que ces jours ne soient pas perdus pour le travail, que le travail cependant n'empêche pas le plaisir, et que le plaisir même prépare aux exercices de piété[1].

1. Ainsi, au lieu de l'étude, qui pourrait suivre les vêpres aux jours de fêtes, il est très-bien de placer une récréation : cet arrangement plaît aux enfants, pour les raisons que voici :

1° L'attente de la récréation qui leur sera donnée après les vêpres, leur est fort agréable, et leur fait quitter, sans aucun regret, la récréation du dîner pour aller à vêpres :

2° Quand ils vont à l'étude, ensuite, ils ont eu de si belles et de si longues récréations, que l'étude ne leur est pas pénible;

3° En hiver, les enfants voient clair pour prendre leur récréation; et dès lors, elle leur est plus agréable : le froid y fait peu de chose.

4° La perspective, d'ailleurs, de sortir de l'étude pour la brillante fête du soir, à la chapelle, adoucit l'étude, et leur fait attendre avec plaisir et désirer le salut, la procession, et l'heure de la fête;

5° L'étude qui suit la récréation les prépare bien au sermon et au salut; elle les recueille, leur fait envisager les exercices qui suivent avec bonheur, comme un délassement du travail; la chapelle est brillante, illuminée; il y a de beaux cantiques, un beau sermon.

Quiconque n'entre pas dans ces délicatesses avec les enfants ne les connaît pas, et ne les aime guère.

Le règlement des jours de fêtes est donc établi ainsi qu'il suit : — De

VI

Je termine tout ceci par un seul mot sur les vacances.

Car l'Education ne finit pas pour chaque enfant avec l'année classique; et les vacances ne doivent pas rompre tous les rapports entre eux et leurs maîtres.

Certes, il entendait bien mal sa mission et sa dignité, le

12 heures à 2 heures, dîner et récréation; — 2° De 2 à 3 heures, vêpres; — 3° De 3 à 4 ou 5 heures, récréaiion, goûter; — De 4 heures ou 5 à 6 heures et demie, selon qu'il y a procession ou non, étude.

Ainsi, depuis 11 heures du matin jusqu'à 5 heures de l'après-midi, les enfants sont en fête pieuse ou en récréation : ce mélange leur fait trouver la grand'messe et les vêpres agréables, ainsi que leurs études du matin et du soir.

Ils ont d'ailleurs toutes leurs récréations en plein jour, ce qui est un plus grand plaisir, et d'une bonne discipline.

On pourrait avoir l'idée de mettre les vêpres le soir, immédiatement avant le salut, mais ce serait d'une longueur démesurée; il y aurait tout à la fois vêpres, chant de cantiques, sermon, salut, procession, petite exhortation.

J'ajouterai encore une observation : Il faut prendre garde de ne pas placer trop souvent des fêtes dans le cours de la semaine. — Les inconvénients sont visibles pour les études : cela fait deux classes de moins : et, soit à cause du congé, soit à cause du dimanche, interrompt la suite des classes et des études d'une manière très-fâcheuse : or, pour les enfants, la suite est un point capital.

C'est de plus un inconvénient à un autre point de vue : les notes du samedi ne sont plus suivies de la longue étude des confessions.

La veille ce ces fêtes en semaine, cette étude est trop courte.

Ce qu'il y a donc de mieux, c'est, autant que les règles le peuvent permettre, — et en demandant au besoin les permissions nécessaires, — de remettre la solennité de ces fêtes au dimanche, comme le fait l'Église pour des fêtes très-importantes : l'Épiphanie, par exemple, etc., etc,

Ainsi, on pourrait remettre au dimanche qui précède ou qui suit, la fête de la Présentation, de l'Immaculée-Conception, de Saint François d'

Il restera en semaine l'Ascension, Noël, la Toussaints, le Sac

En tout cas, ce qui est nécessaire à prévoir, c'est : 1° ce que de dimanches libres pour le catéchisme et la suite des instructi aussi que les cours supplémentaires et le Conseil ne soient jam

maître qui, à la fin d'une année, disait à une mère : « Emmenez vite votre enfant, Madame, nous en avons assez de « nos gamins, et ils en ont assez de nous : nous nous passerons volontiers les uns des autres. »

Non, ce n'est pas ainsi qu'un instituteur digne de ce nom entend l'Education. Sa sollicitude accompagne l'enfant qui s'éloigne, et, pendant cette absence momentanée des vacances, il sait veiller encore sur lui.

Une chose capitale alors, ce sont les moyens à prendre pour les conserver bons, fidèles à Dieu ; et les conseils à leur donner sur le travail et la piété.

Je ne parlerai pas du petit *règlement*, qu'il faut avoir grand soin de leur tracer, avant le départ ; ni du *devoir de vacances*, qu'il faut donner aussi très-sérieusement, avec une sanction sérieuse et certaine pour la rentrée : ces deux choses sont connues et pratiquées ; mais je signalerai particulièrement un moyen d'un autre genre, et d'une haute efficacité : je veux parler de la correspondance amicale qu'il est si convenable et si utile d'entretenir avec eux pendant le temps de leur absence.

Rien n'est meilleur pour un enfant que ces correspondances de vacances, qui le provoquent lui-même à la confiance et à l'épanchement, et permettent de lui dire, dans l'intimité la plus affectueuse, des choses qui le toucheront presque toujours et qu'il n'oubliera jamais.

Un maître, qui a un peu de cœur et de zèle, sera heureux d'avoir cette occasion, pour continuer à faire du bien à son élève, même quand il ne l'a plus sous les yeux.

Je n'insiste pas davantage. Mais on le voit : si l'Education est une œuvre difficile, et pleine d'obstacles, les instituteurs de la jeunesse ont en main de bien puissants moyens d'action ; et, grâce à Dieu, le succès, on peut le dire, est infaillible, quand tous ces moyens se trouvent aux mains d'hommes

véritablement dévoués, qui savent n'épargner ni leur temps ni leur peine.

Il y a néanmoins ici, une remarque importante à faire. L'efficacité de ces moyens est très-grande par elle-même sans doute : mais elle vient surtout de leur ensemble, de leur emploi simultané. Tout se tient et se soutient en Education. N'employez que quelques-uns des moyens que nous avons indiqués, ceux que vous employez sont affaiblis par l'absence de ceux que vous négligez : mettez-les en œuvre tous en même temps, rien ne pourra résister à la vive et puissante action qui en résulte.

ÉPILOGUE

Le grand moyen de l'Éducation :
Être toujours avec les enfants : s'identifier avec eux.
Une ancienne exhortation à des professeurs.

Il faut finir ; mais quel sera mon adieu à mes lecteurs, et mon dernier mot à ceux qui, par l'intérêt du grand sujet que j'ai traité, se sont décidés à me suivre jusqu'ici?

Saint Jean, épuisé par les fatigues de l'apostolat, ne savait plus dans sa vieillesse que répéter le précepte de l'amour : « C'est le précepte du Seigneur, disait-il, et il suffit. »

Arrivé au terme d'un long ouvrage, et peut-être aussi d'une carrière qui s'achève, moi aussi je sens revenir sur mes lèvres une parole que j'ai dite bien des fois, mais que j'éprouve le besoin de redire encore, comme ma pensée dernière sur la grande œuvre dont j'ai essayé de faire connaître les secrets.

Aimez, aimez les enfants, dirai-je aux instituteurs de

l'enfance : c'est de l'Education surtout qu'on peut dire avec saint Jean : L'amour y enseigne tout, *Unctio, Amor, docet omnia.* La science de l'Education est là tout entière : c'est le cœur qui la donne.

Je le répète donc : O vous tous, qui vous dévouez à l'œuvre sacrée de l'Education, aimez, aimez les enfants. Mais il y a amour et amour. Je parle ici de l'amour vrai, éclairé, profond : de l'amour pastoral et paternel : c'est *celui-là qui* est tout et qui peut tout.

Le mot qui dit tout cela, je l'ai prononcé souvent, et je le prononce encore : Soyez pères ; ce n'est pas assez : soyez mères. Il faut être comme une mère : *Fovens filios suos.* Il faut aimer les enfants et leur faire sentir qu'on les aime : non-seulement en évitant avec eux la dureté, les froideurs injustes, les sévérités décourageantes, mais en leur prodiguant les soins les plus tendres, en leur témoignant une cordiale affection, en leur montrant enfin qu'on leur a dévoué sa vie, et qu'on trouve du bonheur à être avec eux, et à y demeurer toujours.

Voilà pourquoi il faut être mère.

Le père n'est pas toujours avec ses enfants ; il a d'autres soins : la mère n'en a pas d'autres ; elle y est toujours. La mère, qui les a portés dans son sein, ne sait pas s'en séparer, et ne les quitte jamais : *Sicut gallina congregans pullos suos sub alas*, dit Notre-Seigneur.

Tel est le modèle : voilà ce qu'il faut être, quand on remplace un père et une mère. Je ne saurais d'ailleurs mieux faire entendre toute ma pensée, qu'en disant qu'il faut s'identiner avec les enfants, non-seulement pour le travail, l'étude, la surveillance, la classe, mais pour tout le reste et dans tous les détails de leur vie écolière. Il faut jouer avec eux, converser avec eux, prendre ses repas avec eux, prier, chanter avec eux, en un mot, être à peu près toujours avec eux, toujours.

Quand même tout cela ne serait pas toujours absolument nécessaire, comme je tiens qu'il l'est, il faut du moins avouer que c'est dans un tel dévoûment que se trouve le grand témoignage de l'amour.

On fait comme cela quand on aime.

Sur ce point, qui est aussi délicat qu'important, je me bornerai à reproduire ici une exhortation que j'adressai autrefois à de jeunes professeurs, et j'achèverai par là. C'était quelques jours après notre retraite, au commencement de l'année : plusieurs d'entre eux étaient nouveaux dans la maison et ne me donnaient pas toute satisfaction ; je leur dis :

« Messieurs,

« La charge pastorale pèse sur vous tous, puisque tous ici vous êtes prêtres, et qu'assurément, en vous, le professorat ne saurait absorber le sacerdoce, ni l'enseignement profane éteindre la flamme sacerdotale.

« Ce serait affreux, si vous n'étiez ici que pour du grec, du latin, des mathématiques. Non, toutes ces choses, le *que retranché*, les césures, les périodes, les A+B ne sont pas assez, manifestement, pour un prêtre, et ne suffiraient guère, ni à la sainteté de votre vocation, ni à la grandeur de vos destinées, ni aux âmes de ces enfants. Évidemment vous avez plus et mieux à faire ; et je dirais volontiers à ceux qui ne l'auraient pas compris : Retirez-vous... Ou plutôt, non : puisque Dieu vous a amenés ici, et a choisi pour vous le plus noble, le plus pur, le plus beau des ministères, ne vous retirez pas, mais voyez ce à quoi vous êtes appelés : *Videte vocationem vestram, fratres !* Élevez vos âmes ; élevez vos cœurs, *Sursum corda !*

« Il y a ici une grande œuvre, dont la légèreté seule ou une secrète indignité pourrait méconnaître la haute portée ; mais vous êtes tous dignes de la comprendre, cette œuvre, tous capables de l'accomplir.

« Je le dirai néanmoins, en toute simplicité, et dans la confiance de ce familier entretien : Parce qu'ils sont professeurs, il y en a parmi vous qui semblent ne plus se souvenir qu'ils sont avant tout prêtres, pasteurs, et pères. Et cepen-

dans c'est à eux que Notre-Seigneur a dit : *Amas me? pasce agnos meos!*

« Messieurs, tout est pour vous dans ces paroles : si vous les avez bien comprises, si vous avez, comme dit l'Evangile, des oreilles pour les entendre et un cœur pour les sentir, vous serez ici heureux et bénis, dans les plus douces et les plus saintes fonctions qu'un prêtre puisse remplir,

« Oui, aimez Dieu, aimez vos enfants, aimez-vous les uns les autres, et vous serez heureux, et vous sentirez par expérience la vérité et la douceur de cette aimable parole de saint Augustin : *Ubi amatur, non laboratur; aut si laboratur, labor amatur.*

« Aimez vos enfants. Laissez-moi vous le dire sans phrase ni détour : Qu'aimerez-vous donc en ce monde, si vous n'aimez pas ces chères âmes? ces âmes si aimables, malgré leurs défauts, qui, même dans leurs défauts, n'ont pas du moins encore de vénin caché, qui sont encore si naïves? Pour moi, je l'avoue, j'aime les enfants, non-seulement à cause de leurs charmantes qualités, mais à cause de leurs défauts mêmes, parce que leurs défauts ne sont point dissimulés, et n'ont pas encore d'hypocrisie; et, d'ailleurs, n'est-ce pas à ces défauts que Dieu nous envoie, pour les corriger avec amour?

Oui, aimez les, ces chers enfants, si aimés de Notre-Seigneur, rachetés de son sang, destinés à de si grandes choses, soit dans le monde, soit dans le sacerdoce! Croyez-moi sur parole : non, vous ne trouverez jamais un plus digne objet de votre plus tendre amour, ni même, si vous savez l'entendre, de vos plus ambitieuses pensées.

« Il n'est pas [illegible] de vous le dire, mais je le dois : Si vous n'aimez pas, demandez à Dieu l'amour, ou éloignez-vous : car vous ne seriez pas faits pour un ministère où, avant de vous confier ses enfants et de vous dire : *Pasce agnos meos*, Jésus-Christ vous a dit : *Amas me?* Mais, je l'ajouterai, vous n'aimerez pas, ou vous aimerez mal vos enfants, si ce n'est Dieu que vous aimez en eux : oui, c'est Notre-Seigneur lui-même, personne dans ces chers enfants sous les traits les plus aimables que vous devez aimer. C'est Notre-Seigneur, *[illegible]*[1], qui se présente ici à vous, Messieurs, qui vous demande de vous dévouer à lui avec

1. S. Luc, 9, 2.

amour, et qui vous dit chaque jour et à toute heure : Ce que vous aurez fait au moindre de ces petits, c'est à moi que vous l'aurez fait, *Quod minimo, mihi fecistis*. Quiconque ne voit pas cela, avec *ces yeux illuminés du cœur*, dont parlait autrefois le Maître apostolique, ne voit rien dans cette maison. Je ne me lasserai jamais de vous le redire : tout se réduit ici à aimer, à ne faire tous ensemble, maîtres et élèves, pères et enfants, qu'un cœur et qu'une âme, *cor unum et anima una*. Tout se réduit à vous identifier tous avec les enfants, et à vous identifier aussi les uns avec les autres, dans la confiance et quelquefois dans le support d'une fraternelle amitié.

« Pour la pratique de cela, j'indiquerai quelques moyens simples et faciles.

« LA RÉCRÉATION, LA PRIÈRE, LE CHANT DES LOUANGES DE DIEU, voilà sans contredit pour vous, avec les études et les classes, les trois meilleures occasions de ne faire, avec vos chers enfants et entre vous, qu'un cœur et qu'une âme : oui, si vous aimez vos enfants, vous aimerez à chanter et à prier avec eux ; vous aimerez même à jouer avec eux ; et je commence par ce point, qui est ici un point décisif.

« D'abord donc les RÉCRÉATIONS : c'est là où il faut avant tout vous identifier avec les enfants, jouant avec eux et les faisant jouer. Ceci en étonne plusieurs qui semblent me dire : Mais, Monsieur, cependant, nous ne sommes pas venus précisément dans cette maison pour jouer à la balle, au cerceau, etc. — Je n'examine pas si vous êtes venus dans cette maison pour cela ; mais croyez-moi, lorsque je vous dis que c'est par là que l'on gagne les cœurs, par là qu'on montre sa bonté et qu'on se rend aimable, par là que se préparent tous les plus heureux succès ; par là qu'on se fait pardonner toutes ses justes sévérités.

« Aussi, voyez comme nos anciens vous en donnent ici l'exemple ! Je ne vous parle pas de moi : j'y trouve tant de plaisir, que je n'y ai aucun mérite. Mais vous le voyez : malgré tous mes accablements d'affaires au dedans et au dehors, je suis presque toujours en récréation avec nos enfants ; et, s'il faut l'avouer, c'est le bonheur que je trouve à être avec eux qui me délasse de mes travaux, et quelquefois me console de mes peines.

« Que, si absolument l'on ne peut jouer, pour une raison

ou pour une autre, il faut au moins assister à la récréation, voir les enfants de près, leur parler amicalement, applaudir à leurs jeux. Si vous savez bien l'entendre, c'est là aussi que Notre-Seigneur vous dit très-particulièrement : *Pasce agnos meos !*

« Que les maîtres aillent en récréation et jouent avec leurs élèves, je vous l'ai dit souvent, c'est une chose que j'ai toujours regardée comme fondamentale et constitutive d'une maison d'Education chrétienne : c'est ce qui fait une maison ou une autre, un esprit ou un autre, une Education ou une autre. C'est par exemple ce qui a fondé l'admirable esprit de l'ancienne maison de M. Poiloup, et de bien d'autres maisons excellentes, que je pourrais nommer.

« Surtout combien cette condescendance n'est-elle pas nécessaire, au commencement d'une année ? La charité n'en fait-elle pas alors pour vous un impérieux devoir ? Quoi ! voilà peut-être là cent nouveaux enfants, jetés dans cette grande communauté, loin de leur père, loin de leur mère, loin de tout ce qui leur était connu, loin de tout ce qu'ils ont aimé et de ce qui les aime : ils peuvent dire, ces pauvres enfants, dans l'amertume de leurs cœurs : *Pater meus et mater mea dereliquerunt me ;* et vous voudriez qu'ils ne pussent pas ajouter : *Dominus assumpsit me !* personne ici ne se trouverait pour les recevoir, les accueillir au nom du Seigneur ! il n'y aurait là, devant eux, que des visages et des cœurs étrangers !... que sais-je ? peut-être même l'hostilité grossière de quelque camarade, sans que personne les protégât et les soutînt !

« Ah ! Messieurs, est-il bien certain qu'il n'y a pas ici d'enfant à qui personne, depuis un mois, n'a dit une parole amicale ?... Vous le comprenez, c'est un délaissement affreux. Le remède semble difficile : il l'est réellement pour le Supérieur, pour MM. les Directeurs, et même pour MM. les Présidents d'étude : chacun d'eux aurait, en effet, à parler à un trop grand nombre d'enfants : cela ne peut se faire tout d'un coup, ni en un jour ; mais cela est facile aux professeurs et aux confesseurs.

« Chacun de MM. les professeurs, en effet, et de MM. les confesseurs, n'a qu'un petit nombre d'enfants à soigner : Eh bien ! si le *pasce agnos* est dans leurs cœurs, c'est en récréation qu'on le verra, ils iront chercher leurs pauvres

enfants délaissés, leur dire un mot, leur faire une petite amitié; et ces enfants sont ravis comme si le bon Dieu lui-même était venu à eux... Et ce ne sera pas là une erreur. Oui, Messieurs, ce sera la bonté même de Dieu qui viendra à eux, dans votre cœur. Il est bien évident que vous n'allez pas ainsi vers eux, par intérêt, par force; il n'y a que la bonté, l'affection, la charité de Dieu qui inspire cela; ils le sentiront, et ils aimeront cette bonté divine personnifiée en vous sous des traits si bienveillants... N'oubliez donc pas tout ce qu'il y a d'heureux à être aimé, surtout par ceux dont on dépend. — Je connais tel enfant qui a été touché, gagné à Dieu par là, par cette bonté de ses maîtres : *Oh! ici*, écrivait-il à sa mère, *nos maîtres nous aiment : quand ils me rencontrent, ils me disent : Edouard, comment cela va-t-il? Ils nous parlent en récréation; ils s'intéressent à nous; ils jouent même avec nous.*

« Tout cela est nécessaire encore, Messieurs, à un autre point de vue : il faut, nous l'avons dit souvent, que les maîtres rendent visible et représentent l'autorité, et voilà pourquoi je pense qu'ils doivent prévenir les enfants partout où ils sont chargés de les présider : il faut que les enfants, partout où ils arrivent, pour un exercice littéraire, religieux ou disciplinaire, vous trouvent là, arrivés avant eux et personnifiant en vous la gravité, la majesté de l'ordre et la grande loi du silence. Mais cette sévère exactitude ne suffit pas au grand but que nous voulons atteindre ici : s'ils ne voient jamais en vous que la compression et les rigueurs de l'autorité, leurs cœurs ne s'ouvriront guère. Du moins, de temps à autre, soyez aussi pour eux la personnification de l'aménité, de la bienveillance, de la charité affectueuse.

« Si vous ne leur parlez jamais que pour les corriger, pour les reprendre, pour les gronder, pour leur imposer silence, que voulez-vous qu'ils pensent, qu'ils sentent, qu'ils disent de vous et de la maison? — Ce n'est vraiment qu'en récréation que vous pouvez prévenir ces tristes et quelquefois funestes impressions. La récréation permet de dépouiller la sévère austérité d'un maître pour revêtir la cordialité d'un ami; et cette condescendance montre aux enfants que, si vous employez quelquefois la rigueur, c'est malgré vous, et qu'elle n'exclut jamais l'affection. Mais si vous ne les voyez si vous ne leur parlez jamais en récréation, impossible!

moi, que j'y trouve peine ou plaisir, il importe peu : mais le fait est, Messieurs, que c'est en jouant à la balle, au cerceau aux barres avec les enfants, que je gouverne au fond la maison, et sans aucune punition, comme vous le voyez. Je n'ai guère de meilleur secret... je dois ajouter toutefois, et en causant avec eux cordialement à la lecture spirituelle.

« Mais lorsque je vous recommande si fort d'aller familièrement en récréation avec les enfants, je dois vous dire que c'est là surtout qu'il faut vous souvenir de la grande parole : *Maxima debetur puero reverentia.* Nulle légèreté, nulle indiscrétion. Souvenez-vous qu'un mot imprudent dit sur un de vos confrères, sur un prédicateur, sur un confesseur, sur un professeur, sur un devoir mal donné ou mal corrigé, sur un article de la règle, peut avoir les suites les plus regrettables.

« Les récréations toutefois ne suffisent pas : il faut aussi s'identifier avec les enfants DANS LA PRIÈRE, DANS LES SAINTS OFFICES, A LA CHAPELLE.

« Lorsque vous assistez aux offices, — et c'est pour vous un devoir d'y assister, les dimanches et les fêtes, comme aussi pendant les retraites, et de plus aux lectures spirituelles, à la prière du soir, au mois de Marie, etc., — il faut vous identifier là encore avec ces chers enfants, et pour cela, prier avec eux, et de manière qu'ils le voient, qu'ils le sentent, qu'ils en soient touchés et édifiés. Non pas que je vous demande en ce genre aucune affectation, aucun spectacle : non, faites là simplement ce que vous devez faire devant Dieu, à la chapelle ; et cela suffira. Lorsqu'on les exhorte, il faut que vous puissiez dire, comme saint Paul : *Qua et ipsi exhortamur* ; il faut que vous paraissiez goûter pour eux et pour vous la parole qui leur est adressée.

« Dans une retraite, par exemple, quel bien ne fait-pas à tous ceux qui sont autour de lui, un professeur qui pense, qui sent et qui agit comme je viens de le dire ! quel appui, quelle force ne donne-t-il pas à la parole du prédicateur ! et, si c'est un de vos collègues qui prêche, par là vous honorez, vous autorisez son ministère auprès des enfants.

« Mais si vous vous permettez des critiques, si seulement vous paraissez inattentif, distrait, indifférent, vous déconsidérez le ministère du prédicateur et vous en ruinez les fruits ; si encore vous arrivez tard à la chapelle, si vous interrompez

l'office ou l'exhortation, vous troublez nécessairement ces jeunes âmes si légères.

« J'ai remarqué depuis la rentrée, plusieurs *anciens* d'un caractère docile, il est vrai, mais que les vacances ont singulièrement dissipés, singulièremeut éloignés du bon Dieu. Quand on s'y connaît un peu, il suffit de les voir pour le remarquer. Parmi les *nouveaux*, plusieurs sont évidemment sans piété, ne prient jamais Dieu, ne savent pas même ce que c'est que la prière, n'ont peut-être jamais prié de leur vie. Ce sont des enfants presque sans religion. Messieurs, vous le sentez, vous ne pouvez être auprès de ces enfants, à la chapelle, comme si vous étiez des prêtres étrangers à leurs âmes, ou plutôt comme si vous n'étiez pas des prêtres. Eh bien! permettez-moi de vous le dire, il y en a parmi vous qui, dans je ne sais quelle préoccupation ou quelle erreur d'esprit, sont là de cette façon. Si vous vous intéressiez à ces jeunes âmes, vous seriez choqués de la tenue, vous seriez attristés, blessés de l'irréligieuse dissipation de certains enfants... vous ne l'êtes pas, vous ne le paraissez pas. Vous paraissez indifférents à ces intérêts sacrés, et peut-être en est-il ainsi.... Vous paraissez dire : *Videant consules:* comme si vous n'étiez pas prêtres, et n'aviez pas le devoir de veiller sur ces âmes au plus haut degré!

« Ah! je le sais, cette indifférence-là épargne bien des sollicitudes, bien des peines; et si je ne la trouvais très-coupable, je dirais volontiers : *Gaudeant bene nati!* Mais ce n'est pas avec cette tranquillité-là qu'on sauve les âmes.

« Voyez encore, Messieurs : ils viennent d'achever leur retraite : eh bien! il y en a parmi eux qui ont mal fait la retraite, ou qui du moins n'y ont reçu qu'une impression très-superficielle, sans aucune sérieuse profondeur ; et ils ne sont pas aujourd'hui meilleurs qu'auparavant. Je ne sais pas le secret de leur cœur, mais leur conduite les trahit. Que de choses vous avez à faire pour réparer ce malheur-là!

« Par exemple encore : voici l'Avent; c'est un temps admirable : pendant ce temps il suffit d'une lueur de foi dans une âme pour la ramener à Dieu. Permettez-moi de vous le dire : si l'Avent se passe sans que vous entriez pour quelque chose dans les grands efforts de l'Eglise sur les âmes, non-seulement vous ne ferez pas le bien que vous deviez faire, mais vous vous laisserez languir vous-mêmes, car c'est un

[illegible] pour réchauffer votre âme [illegible] les âmes de vos enfants. [illegible] un livre d'une grande res- [illegible] est l'âme de la maison : tout [illegible] de ces enfants est dans ce livre. [illegible] est un livre étranger, indif- [illegible] est lui-même étranger à l'œuvre [illegible] qu'il en soit du *Manuel*, ne l'oubliez [illegible] vous édifiant avec les enfants, sur- [illegible] qui intéresse la piété et *leurs âmes, que* [illegible] que vous serez ici de bons prêtres, des [illegible] leur sort et bénis de Dieu, et que vous [illegible] une maison admirable.

[illegible] aussi que vous serez fidèles à une de mes [illegible] mandations, qui est d'éviter les punitions ; car [illegible] entendre : quand on a des cantiques, le tribu- [illegible] pénitence, des exhortations pieuses, la parole di- [illegible] communion fréquente, la messe chaque jour, etc., si [illegible] ne va pas pour ainsi dire toute seule, c'est qu'on [illegible] rien ; si on est obligé de sévir, de frapper, c'est [illegible] est incapable d'élever les enfants de Dieu. Quand on [illegible] du Saint-Sacrement, un mois de Marie, et des [illegible] chaque année, quand on a la sainte Eucharistie, la [illegible] chant des louanges de Dieu dans une maison [illegible], s'il faut punir en même temps, tout est per- [illegible] Non, non, c'est autrement qu'il faut gagner les âmes.

« Mais, je le reconnais, Messieurs, pour faire cette œuvre [illegible] dans la perfection, il faut avoir non pas seulement une [illegible] ordinaire, mais une grande piété ; quand on ne l'a pas, [illegible] faut s'appliquer à l'acquérir : il faut devenir un homme [illegible], un homme de prière : il faut au moins une fidélité [illegible] à tous ses exercices spirituels, et voilà pourquoi [illegible] vous êtes tous prêtres....

« Mais je n'ai pas tout dit : il faut aussi s'identifier avec les enfants dans le CHANT DES CANTIQUES, et j'insiste sur ce point : oui, Messieurs, si vous aimez Dieu, si vous aimez ces chers enfants, qui sont les enfants de Dieu et les vôtres, vous aimerez à chanter avec eux les cantiques et les louanges de Dieu : les gens qui s'aiment aiment à chanter ensemble, et alors les enfants chanteront eux-mêmes, chanteront avec vous, chanteront avec joie, chanteront avec amour : le

chant, c'est l'amour; *Cantat amor*, dit saint Augustin : le chant sacrée, c'est l'enthousiasme de tous les plus pieux et plus nobles sentiments. Ce que je vous recommande là, Messieurs, n'est-ce pas d'ailleurs l'esprit de l'Eglise? Pasteurs et fidèles doivent chanter tous ensemble le même office, les mêmes psaumes, les mêmes hymnes, les mêmes cantiques : c'est la recommandation de saint Paul : *Docentes vosmetipsos in hymnis, psalmis, et canticis spiritualibus.* C'est ainsi que dans les catéchismes et les missions, les missionnaires et les catéchistes charment les âmes, et enlèvent tout, vous le savez. — Vous avez ouï dire que j'ai fait longtemps le catéchisme et que Dieu avait daigné accorder quelques bénédictions à mon ministère; eh bien! Messieurs, c'est le chant des cantiques qui a tout fait. Je n'ai jamais su ni le chant, ni la musique, et je le regrette; mais cela ne m'empêchait pas de chanter toujours avec nos enfants; et c'est un des plus doux souvenirs de ma vie. Ces cantiques, après vingt-cinq ans, je les chante encore avec bonheur. Tout récemment, Messieurs, vous le savez, nous étions en vacances; Eh bien, Messieurs, sur les grandes routes, au sommet des montagnes, au fond des vallées, tandis que ma voiture m'entraîne, mon plaisir, c'est de chanter nos anciens cantiques. Les braves gens qui me voient passer et m'entendent, s'étonnent quelquefois; mais je n'en continue pas moins mon cantique et ma route. C'est ma joie. Je ne puis redire par exemple le cantique de Fénelon : *Mon bien-aimé ne paraît pas encore*, ou bien : *Qu'ils sont aimés, grand Dieu, tes tabernacles,* sans me souvenir avec attendrissement des enfants que j'ai le plus aimés, et de ces matinées célestes où ils chantaient ces admirables cantiques avec tant de cœur. J'entends encore ces voies innocentes et pleines de vie, je vois ces lèvres bénies ouvertes à la louange du Seigneur, je vois ces fronts radieux, ces regards angéliques fixés sur le tabernacle ou élevés vers le ciel...

« Mais ne vous y trompez pas, Messieurs, on n'obtient ces heureux résultats qu'en *s'identifiant* avec les enfants, en ne faisant qu'un avec eux, en ne faisant tous ensemble qu'une voix, qu'un cœur, qu'une âme : *cor unum et anima una.*

« Il n'en est pas de nos saints exercices comme des exercices militaires. A l'armée, celui qui commande l'exercice ne

le fait pas; mais parmi nous on ne commande bien que ce que l'on fait soi-même.

« Et c'est surtout, et jusque dans les repas, qu'il faut s'identifier avec les enfants, et leur donner l'exemple avec le précepte. Oui, jusque dans les repas. Et voilà pourquoi ici nous sommes servis à peu de chose près comme les enfants, et placés aux mêmes tables. C'est un usage excellent, pour les former à la politesse, à la retenue, à la bonne Education.

« Dans les maisons où les maîtres ne président pas à la table des enfants, les enfants sont trop souvent sans égard pour les autres et pour eux-mêmes.

« Mais je dois ici ajouter une chose capitale :

« Pour aimer vos enfants, pour vous identifier avec eux, Messieurs, il faut vous aimer les uns les autres. Comme le Seigneur a dit des deux préceptes de l'amour de Dieu et de l'amour des hommes : c'est un seul et même précepte ; je n'hésite pas à dire aussi de ces deux grandes recommandations qu'elles n'en sont véritablement qu'une.

« Oui, pour aimer vos enfants, aimez-vous les uns les autres : car si vous ne vous aimiez les uns les autres, vos enfants souffriraient de vos froideurs, de vos antipathies, de vos luttes secrètes, et vous ne les aimeriez pas eux-mêmes d'un amour véritable.

« Cette union des cœurs n'est pas seulement, Messieurs, la plus grande douceur de votre vie dans une maison comme celle-ci ; c'est aussi la condition même du bien que vous voulez faire : la désunion serait à la fois pour vous une grande misère, et pour vos enfants un grand malheur.

« Ne soyez donc aussi entre vous, Messieurs, qu'un cœur et qu'une âme : *Cor unum et anima una.* Par amour pour ces chers enfants, et dans cet amour même, oubliez toute division, toute rivalité ; que l'amour de nos enfants opère l'union de tous nos cœurs : plus cet amour sera profond et tendre, et plus cette union sera intime et profonde aussi.

« Et rien de tout cela n'est difficile. Ces chers enfants ne sont-ils pas vos enfants à tous ? Oui, la Providence, qui vous a choisi et réunis pour cette œuvre a fait de vous tous leurs pères : vous avez tous pour eux la même tendresse, vous ressentez les mêmes sollicitudes, vous supportez les mêmes labeurs, vous attendez de Dieu les mêmes récompenses.

Comment donc une communauté si douce, si intime, de de voirs, de travaux et de mérites, ne formerait-elle pas entre vos cœurs les doux liens d'un véritable et fraternel amour? Non, il ne peut pas en être autrement.

« Ainsi donc, Messieurs, en un mot bien simple et qui dit tout, s'identifier les uns avec les autres pour s'identifier avec les enfants; s'identifier avec les enfants, pour leur donner le grand témoignage de l'amour, et faire véritablement l'œuvre de l'Education qui est une œuvre d'amour, voilà l'unique secret qu'il faut comprendre.

« Et la pratique en est vraiment aussi simple qu'elle est aimable.

« Que chaque professeur et chaque confesseur aime ses enfants, comme il doit les aimer, il n'y aura pas dans la maison un seul enfant qui puisse échapper à leur affection et à l'amour de Dieu. Du moins il n'y aura pas dans la maison un seul enfant abandonné. Et si vous ajoutez au professeur et au confesseur l'action du Supérieur, des Directeurs et des Présidents d'étude, et puis de tous les autres maîtres, vous comprendrez qu'une telle Education sera d'une efficacité admirable, toute-puissante, irrésistible. Mais pour cela, Messieurs, je reviens à mon commencement : il faut aimer les enfants et leur donner le grand témoignage de l'amour, c'est-à-dire vous identifier avec eux pour les porter à Dieu et à tout bien, en vous attachant leurs cœurs. C'est mon premier et dernier mot.

« Et c'est ainsi que vous accomplirez le grand désir, comme le grand précepte de Notre-Seigneur : *Ut sint unum : sicut tu, Pater, in me, et ego in te, ita et ipsi in nobis unum sint.* Là est la vie, là est la force, là est la puissante fécondité de l'œuvre des âmes, parce que là est l'union des âmes entre elles et avec Dieu par la charité ! »

FIN DU TROISIÈME ET DERNIER VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

LIVRE PREMIER

Le Supérieur.

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE 1

II. Le premier devoir d'un Supérieur est de bien choisir ses collaborateurs 7

III. Le second devoir d'un Supérieur est de former ses collaborateurs 30

IV. Deux grands moyens, pour former les maîtres, sont des règlements bien faits et des conseils bien suivis. . . . 42

V. Des conseils et de leur nécessité 60

VI. Diverses sortes, fréquence, objet et forme des conseils . 70

VII. Encore des conseils et de la manière de les tenir : Pensées de Bossuet sur ce sujet 89

VIII. Troisième devoir du Supérieur : Agir et faire agir . . . 102

IX. D'une grande qualité et d'un grand défaut dans l'homme d'action 118

X. Encore de l'homme d'action. — Aperçu de ce que le Supérieur a à faire par lui-même 134

XI. Le Supérieur ne peut pas, ne doit pas vouloir tout faire par lui-même 145

XII. Comment le Supérieur doit faire agir les autres, et former des hommes d'action . . . . . .

LIVRE DEUXIEME

Les Maîtres.

CHAP. Ier. Le Magistérium 168
II. Les Directeurs 175
III. Le Préfet de religion 187
IV. Le Préfet des études. 203
V. Le Préfet de discipline 222
VI. L'Économe. 232
VII. Les Professeurs 242
VIII. Les Présidents de discipline. 261
IX. Les Confesseurs 286
X. Système des fonctions simultanées 316
XI. L'homme de prière. 340

LIVRE TROISIÈME

Une dernière fois de l'enfant, du fond de sa nature, et des difficultés radicales de son Éducation.

CHAP. Ier. De la nature humaine dans l'enfant : de ses défauts : nécessité de les bien connaître et de l'en corriger . . . 367
II. Deux observations importantes sur le même sujet . . . 373
III. Des différentes espèces de défauts 381
IV. Une classification des défauts 386
V. Cause profonde de nos défauts : Le péché originel : La triple concupiscence 397
VI. L'orgueil, — *Superbia vitæ*, — premier principe de nos défauts 401
VII. De quatre genres d'esprit mauvais dont l'orgueil est le père. 416
VIII. Un dernier mot, sur la manière de traiter les orgueilleux. 420
IX. Second principe des défauts dans l'homme et dans l'enfant : La sensualité 426